

FRANÇOISE DUREAU, VINCENT GOUËSET & ÉVELYNE MESCLIER

Géographies de l'Amérique latine



PUR

GÉOGRAPHIES DE L'AMÉRIQUE LATINE

Collection *Espace et Territoires*

Dirigée par Rémy ALLAIN, Guy BAUELLE, Yves JEAN et René-Paul DESSE

- Chiara BARATTUCCI,
Urbanisations dispersées. Interprétations/Actions, France et Italie, 1950-2000, 2006, 320 p.
- Pierre-Arnaud BARTHEL,
Tunis en projet(s). La fabrique d'une métropole au bord de l'eau, 2006, 208 p.
- Nicolas BERNARD (dir.),
Le nautisme. Acteurs, pratiques et territoires, 2005, 336 p.
- Jean-Pierre BEURIER et Yves-François POUCHUS (dir.),
Les conséquences du naufrage de l'Erika. Risques, environnement, société, réhabilitation, 2005, 288 p.
- Samuel ARLAUD, Yves JEAN et Dominique ROYOUX (dir.),
Rural-Urbain. Nouveaux liens, nouvelles frontières, 2005, 508 p.
- Jean OLLIVRO,
Bretagne, 150 ans d'évolution démographique, 2005, 368 p.
- Jean RENARD,
La Vendée. Un demi-siècle d'observation d'un géographe, 2005, 312 p.
- Rémy LE SAOUT et François MADORÉ (dir.),
Les effets de l'intercommunalité, 2004, 224 p.
- Florence GOURLAY,
Lorient. Une ville dans la mondialisation, 2004, 294 p.
- Guy BAUELLE et Catherine GUY (dir.),
Le projet européen. Histoire, enjeux, prospective, 2004, 176 p.
- Renaud LAYADI,
La région stratège. Le développement durable, un projet pour la Bretagne, 2004, 300 p.
- Valérie JOUSSEAUME, Nicole CROIX et Denis MERCIER,
La Chapelle-Basse-Mer commune ligérienne, 2003, 96 p.
- Maurice LE DÉMÉZET et Bruno MARESCA,
La protection de la nature en Bretagne. La SEPNEB (1953-2003), 2003, 240 p.
- Sarah RÉAULT-MILLE,
Les marais charentais. Géohistoire des paysages du sel, 2003, 272 p.
- Rémy ALLAIN, Guy BAUELLE et Catherine GUY (dir.),
Le polycentrisme, un projet pour l'Europe, 2003, 308 p.
- Maria GRAVARI-BARBAS et Philippe VIOLIER (dir.),
Lieux de culture, culture des lieux, 2003, 306 p.
- Loëz LAURENT,
La fin des départements. Le recours aux pays, 2002, 154 p.
- Sébastien FLEURET et Raymonde SÉCHET (dir.),
La santé, les soins, les territoires. Penser le bien-être, 2002, 238 p.
- Pascal CLERC,
La culture scolaire en géographie. Le monde dans la classe, 2002, 190 p.

Françoise DUREAU, Vincent GOUËSET et Évelyne MESCLIER

GÉOGRAPHIES
DE L'AMÉRIQUE LATINE

PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES – 2006

© PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES
Campus de la Harpe – 2, rue du doyen Denis-Leroy
35044 Rennes Cedex
www.pur-editions.fr

Mise en page: Camille MACK pour le compte des PUR

Dépôt légal: 2^e semestre 2006
ISBN: 2-7535-0187-4
ISSN: 1281-6116

Les auteurs

Françoise DUREAU est géographe et démographe, directrice de recherche de l'IRD, actuellement détachée comme professeure à l'Université de Poitiers et membre du laboratoire MIGRINTER (UMR 6588 CNRS).

Vincent GOUËSET est géographe, professeur à l'Université Rennes 2 et directeur du laboratoire RESO, composante rennaise de l'UMR ESO-CNRS.

Évelyne MESCLIER est géographe, chargée de recherche de l'IRD, membre de l'UR REFO de l'IRD et associée au laboratoire PRODIG.

L'ensemble des cartes et illustrations de l'ouvrage ont été réalisées ou supervisées, à l'exception de la figure 14.7, par **Arnaud LEPETIT**, ingénieur cartographe au laboratoire RESO, composante rennaise de l'UMR ESO-CNRS.

Remerciements

Nos remerciements vont à l'ensemble des personnes qui nous ont aidés dans la rédaction de cet ouvrage, toute erreur éventuelle restant le fait des auteurs. Par ordre alphabétique : Marguerite BEY, sociologue, chercheuse à l'IEDES (Université de Paris 1 – Panthéon-Sorbonne) et Jean-Louis CHALÉARD, géographe, professeur à l'Université de Paris 1 – Panthéon-Sorbonne et directeur du Laboratoire PRODIG, pour leur relecture et leurs suggestions concernant la troisième partie ;

Élisabeth CUNIN, sociologue, chercheuse à l'IRD-UR 107 et Odile HOFFMANN, géographe, chercheuse à l'IRD-UR 107 et directrice du CEMCA (Mexico), pour leur relecture de la deuxième partie et leurs conseils ;

Daniel DELAUNAY, démographe, chercheur à l'IRD et directeur de l'UR 013 (Migration, mobilités, dynamique du peuplement et des territoires), pour sa contribution au chapitre 5 et pour le prêt de ses photographies ;

Isabelle LAUSENT-HERRERA, chercheuse au CREDAL (IHEAL-CNRS), pour son apport à la deuxième partie ;

Catherine PAQUETTE, géographe, chercheuse à l'IRD-UR 013, pour sa contribution à la quatrième partie, ses relectures et le prêt de ses photographies ;

Gabriela RAMOS, historienne, professeure à l'Université de Cambridge, pour ses suggestions et remarques concernant le chapitre 1.

Nous remercions enfin tous les collègues qui nous ont aidés par l'envoi de photographies et d'informations diverses : Olivier BARBARY, IRD-UR 013 (figures 6.1 et 6.2) ; Víctor BRETÓN, Universidad de Lleida (informations pour la partie 3) ; Florent DEMORAES, IRD-UR 029 (photo 14.1) ; Vincent DUBREUIL, Université Rennes 2 (photo 11.5a) ; Martine GUIBERT, Université Toulouse-Le Mirail (informations pour la partie 3) ; Maria-Cristina HOYOS, Universidad de los Andes (plusieurs photos des chapitres 11, 12 et 13) ; Bernard LORTIC, IRD-UR029 (plusieurs photos des chapitres 12, 13 et 14) ; Vincent NEDELEC, Université Rennes 2 (photo 11.5b) ; Olivier PISSOAT, CNRS-ADES (figure 14.7) ; Jorge RODRÍGUEZ, CELADE (informations pour la partie 4) ; Hervé THÉRY, CNRS (figure 3.1) ; Guy THUILLIER, Université Toulouse – Le Mirail (figure 14.9) ; Catherine VALTON, IRD-LCA (informations pour la figure 2.3).

Introduction générale

Françoise DUREAU, Vincent GOUËSET et Évelyne MESCLIER

Le présent ouvrage explore les changements qui caractérisent, en ce début du XXI^e siècle, le rapport que les sociétés latino-américaines entretiennent avec leur espace. Ce rapport est souvent d'une troublante ressemblance d'un pays à l'autre, malgré l'immensité de l'Amérique latine. On retrouve en effet la marque d'un héritage commun, sur cinq siècles, dans la mise en place du peuplement, dans l'imposition d'un modèle de développement fondamentalement tourné vers l'extérieur, ou dans l'émergence de formes d'organisation de l'espace marquées à la fois par le centralisme des villes et par la sujétion des campagnes à un ordre économique et social inégalitaire.

Les accélérations du XX^e siècle ont en partie modifié cet héritage, par l'ampleur de l'accroissement démographique et par la redistribution des hommes à travers le territoire, avec un processus de « transition urbaine » et de métropolisation sans précédent dans le reste du monde. Ces remaniements, en altérant le poids des différents segments de la société et de ses secteurs d'activité, ont aussi contribué à changer les rapports de force sociaux. L'Amérique latine aura été au cours du siècle passé le lieu de luttes et de tensions renouvelées, dont les résultats ont ici abouti à des révolutions ou à des réformes, là au renforcement de pouvoirs dictatoriaux, ou encore à des formes diverses de rébellion. Les lieux et les sociétés en ont gardé jusqu'à aujourd'hui les empreintes, aussi diverses que l'effacement des grands domaines terriens, le renforcement ou le développement de formes collectives, ou encore étatiques, de gestion foncière et d'organisation de la production, l'architecture urbaine des régimes autoritaires ou la perte de contrôle de certains espaces par l'État, au profit de groupes armés ou mafieux.

Ce début du XXI^e siècle est marqué par les décélérations. La population des campagnes latino-américaines tend à se stabiliser et celle des villes n'augmente plus aux mêmes rythmes qu'au milieu des années 1970, même si les agglomérations continuent de s'étendre spatialement jusqu'à constituer de vastes régions métropolitaines au poids démographique, mais aussi économique, de plus en plus important. Les forces politiques qui organisent l'espace ont pris elles aussi de nouvelles voies : les décentralisations, l'émergence des mouvements participatifs et alter-mondialistes, la reconnaissance du multiculturalisme ou la montée en puissance de la cause environnementale réorientent les changements. Ces mouvements sociaux s'opposent par certains côtés au tournant néolibéral amorcé dans les

années 1980, par lequel toute chose est considérée comme une ressource potentielle, une marchandise, permettant de participer au commerce mondial. Par d'autres côtés et de façon paradoxale, les exigences de participation des associations entrent en résonance avec la mondialisation économique, qui suppose elle aussi une ouverture des lieux aux initiatives de tous. Une territorialité locale s'affirme, qui rend possible le débat et facilite simultanément l'action des acteurs d'échelle supérieure, libérés des entraves autrefois posées par l'État central.

On mesure encore mal l'impact de tous ces bouleversements. Ils sont pourtant considérables et nous obligent à revisiter, à l'aide de nos outils de géographes, certaines images un peu convenues de l'Amérique latine. Ainsi la vision classique d'une société marquée par la pauvreté et par les inégalités sociales n'a pas perdu sa validité, mais elle doit être révisée à la lumière des évolutions récentes. Les campagnes connaissent de profondes mutations, en lien avec des formes renouvelées d'intégration dans l'économie mondiale. L'héritage des réformes agraires, qui avaient ici ou là limité les inégalités sans supprimer la pauvreté ni les tensions, n'en sort pas indemne : la grande exploitation fait un retour en force, mais avec des caractéristiques spatiales et sociales différentes de celles qui dominaient aux XIX^e et XX^e siècles. Parallèlement, les mouvements alter-mondialistes et multiculturalistes apportent un appui inespéré à des catégories de population qui semblaient vouées à perdre tout contrôle sur leurs ressources. Les villes quant à elles ont passé la période d'une croissance qu'on jugeait chaotique et incontrôlable, il y a encore une vingtaine d'années, pour entrer dans une phase de consolidation et de reprise en main par les acteurs institutionnels, dont l'action planificatrice est parfois originale ; ce qui n'exclut pas le maintien de forts contrastes sociaux et l'apparition de nouvelles formes de ségrégations.

Les nouvelles tendances sociales, politiques et économiques ont pour effet de renforcer partout la diversité des situations, de modifier les hiérarchies préalables, de remettre en jeu les positions et les acquis, de les rendre également moins lisibles, comme en témoigne la perplexité des politologues devant la « gauche » latino-américaine du XXI^e siècle. L'espace qui correspond à ces changements est-il lui aussi moins lisible ? Nous avons pris le parti de parler de « géographies » de l'Amérique latine, non pas tant pour souligner les différences entre les pays, que pour mettre en exergue la complexité croissante, à toutes les échelles, du rapport entre les sociétés et les lieux. L'Amérique latine continue bel et bien d'exister, tant les héritages impriment une marque commune aux évolutions actuelles. En même temps, ses visages sont aujourd'hui de plus en plus variés.

L'objectif de cet ouvrage est, en s'appuyant sur les expériences de recherche de ses auteurs et sur une série de travaux récents peu connus en France, de mettre en lumière certaines des évolutions qui nous semblent être les plus significatives et les moins diffusées dans la littérature géographique française. En partant de terrains et de problématiques de recherche qui nous sont familiers, dans les Andes principalement, mais aussi au Mexique, nous essayons ici d'élargir, chaque fois que possible, nos observations à un cadre problématique et territorial plus ample. Nous ne prétendons bien sûr pas tout aborder dans ce travail. Nous avons pris le parti de nous centrer sur certains domaines qui touchent à des structures spatiales

majeures et pour lesquels nous disposons d'informations suffisamment étayées pour faire avancer l'état des connaissances, comme les dynamiques démographiques contemporaines, leur composante ethnique, les transformations des espaces ruraux et des sociétés qui les façonnent et enfin l'évolution des villes, tout aussi complexe, mais pas toujours connue dans ses aspects les plus concrets. Certains chapitres, plus historiques, servent à cerner les héritages spatiaux pour comprendre les évolutions contemporaines : ainsi, par exemple, l'histoire du peuplement latino-américain aide à expliquer l'actuelle distribution de la population, tout comme à saisir pourquoi des groupes humains aux origines contrastées en viennent à partager un même territoire, sans en partager une même vision et sans disposer des mêmes atouts sociaux ou économiques.

Les exemples abordés dans cet ouvrage, aussi nombreux que possible, éclairent les recompositions en cours, montrent la multiplicité des évolutions. Ils sont la matière première des interprétations que nous proposons, de nos tentatives de généralisation et de recours à des concepts plus universels. Ces interprétations, élaborées à partir de nos expériences de terrain et de nos lectures, les unes et les autres forcément limitées, ne doivent pas être considérées comme définitives : elles sont des instruments proposés à la réflexion de chacun et ont pour vocation, comme toute hypothèse scientifique, d'être critiquées et dépassées. Notre vœu est en ce sens de motiver nos lecteurs à aller plus loin que nous n'avons pu le faire nous-mêmes.

En **première partie**, l'étude porte sur le peuplement de l'Amérique latine depuis la conquête coloniale. Elle montre comment la vision d'une région considérée comme un territoire de « vides et de pleins » est en décalage avec une évolution faite, sur le long terme, de permanentes confrontations et ajustements entre différents modèles de sociétés et de développement. Les accélérations observées au ^{XX}^e siècle, avec la croissance démographique, les transformations du peuplement, la transition urbaine et la mobilité croissante des hommes, contribuent à façonner un territoire beaucoup plus changeant qu'on ne l'envisage parfois.

La question du peuplement renvoie, dans une **deuxième partie**, à l'étude des différentes composantes de la population latino-américaine. La « question ethnique » fait aujourd'hui un retour en force dans l'agenda politique et social de cette région du monde, avec un spectaculaire changement de perspective dans les politiques menées à l'égard des populations d'origine extra-européenne, notamment les peuples autochtones et afro-descendants. On étudie ici les implications géographiques de ce tournant majeur, souvent traité en sociologie et en anthropologie, mais très peu, en France tout au moins, par les géographes.

La **troisième partie** de l'ouvrage s'intéresse aux mutations considérables qui ont affecté les espaces ruraux avec le tournant actuel de la mondialisation. Les marchés alimentaires sont plus ouverts que jamais et l'Amérique latine retrouve une place de choix dans les stratégies des investisseurs étrangers. On montre ici comment territoires et sociétés se recomposent dans cette nouvelle donne, à partir d'héritages marqués par de fortes inégalités foncières et sociales, que les politiques successives menées au cours du ^{XX}^e siècle ont tenté de modifier. Dans cette reconfiguration,

agribusiness et paysanneries s'interpénètrent plus qu'ils ne se côtoient, dans une *success story* apparente qui n'est pas exempte de tensions et de violence.

La ville constitue la dernière grande question abordée en **quatrième partie** de cet ouvrage. L'Amérique latine se distingue par un taux élevé d'urbanisation et par le caractère concentré de sa population urbaine : trois Latino-Américains sur quatre sont des citadins et la moitié d'entre eux résident dans une ville « millionnaire ». On explore ici les ressorts de ce mouvement d'urbanisation, original à l'échelle mondiale, ainsi que la réalité contemporaine des villes latino-américaines, dont le fonctionnement interne, méconnu du grand public, fait l'objet de représentations souvent erronées, en particulier en ce qui concerne la production du logement, les stratégies résidentielles des citadins, les formes de ségrégation socio-spatiale, ainsi que les politiques urbaines menées depuis le tournant décentralisateur des années 1980.

PREMIÈRE PARTIE

Les originalités du peuplement latino-américain

Introduction : entre *Ingas*, *Mandingas*¹ et Européens, la construction d'un espace « autre »

Évelyne MESCLIER

Telle qu'elle est généralement décrite par les géographes, l'Amérique latine donne curieusement l'impression d'être à la fois pas assez peuplée, trop peuplée et mal peuplée. Pas assez peuplée, car les pays qui la composent ont du mal à contrôler leur territoire, à utiliser les ressources, à protéger leurs frontières. Trop peuplée, car on s'inquiète de la disparition des forêts amazonienne ou de l'Amérique centrale, comme, dans les pays d'Amérique du nord et en Europe, de l'arrivée de millions de migrants latino-américains. Mal peuplée, car les contrastes sont grands entre d'immenses agglomérations, de plus en plus confrontées aux difficultés de transport, à la pollution et à l'insuffisance de la couverture de services, et des campagnes reculées, où les densités sont trop faibles pour permettre la généralisation de l'accès aux infrastructures : c'est l'Amérique des espaces « pleins » et des espaces « vides ».

Ces descriptions font implicitement référence à un modèle de peuplement basé sur une relative homogénéité de l'espace. Elles donnent en quelque sorte en creux l'image de ce que n'est pas devenue cette Amérique, un Extrême-Occident non seulement par ses coutumes mais encore par son territoire. Elles trahissent par là même l'originalité d'un peuplement qui, cinq siècles après la conquête européenne, reste avant tout le résultat d'une confrontation et d'une négociation entre des modèles multiples. Car la période préhispanique montre des situations diverses et l'histoire qui suit la conquête apportera également des éléments de différenciation, au-delà d'un discours apparemment homogénéisateur.

Les logiques qui s'expriment à travers le peuplement de l'Amérique latine ont une de leurs racines dans les phases de peuplement préhispaniques : logiques des groupes de chasseurs-cueilleurs, logiques des peuples plus sédentaires des pêcheurs et agriculteurs, logiques des empires, chimu ou inca, aztèque ou maya. Une autre racine est celle des logiques imposées ou négociées par les Espagnols ou les Portugais, qui reprennent en partie les précédentes et les accommodent à des objectifs divers, administration, contrôle, exploitation. La diminution catastrophique de la population après la Conquête échappe largement à leur volonté : elle est à

1. D'une expression péruvienne, « *quien no tiene de inga tiene de mandinga* » : qui n'a pas quelque chose d'Inca a quelque chose de Mandingue.

l'origine de « vides » de peuplement qui persisteront plus ou moins longtemps selon les lieux. Les survivants s'adaptent aux nouvelles règles du jeu ou se déplacent pour échapper à la pression des autorités coloniales. Les immigrants successifs ont à leur tour exprimé leurs refus ou leurs préférences, en fuyant l'esclavage ou, pour d'autres, en cherchant des espaces à conquérir, fussent-ils pour cela exterminer les populations précédentes. Au XIX^e siècle l'augmentation de l'immigration européenne vers le Brésil et le cône sud est à l'origine d'un basculement, qui se pérennise et prend une autre dimension au XX^e siècle avec l'introduction, différenciée dans l'espace, des facteurs de l'accroissement démographique. Ce basculement fait d'anciens angles morts des espaces densément peuplés. Les classes encore nombreuses de la transition démographique, les générations de la mondialisation, inventent aujourd'hui leur vie sur les bases de modèles anciens et de systèmes nouveaux, au milieu des contraintes exercées par les États et l'économie.

Le peuplement d'aujourd'hui n'est pas à proprement parler fait de vides et de pleins, mais plutôt de lignes de contacts et de structures de domination, de cicatrices témoins de catastrophes, d'espaces refuge, d'imbrications nées des adaptations et des négociations, des avancées des mondialisations, de lieux de confrontation, de limites infranchissables. Contrairement à une idée tenace, il ne se calque pas sur la présence de milieux originellement hostiles ou accueillants, car ses habitants ont de longue date transformé et interprété leur environnement.

La description du peuplement de l'Amérique Latine est donc un exercice ardu. Elle recèle en même temps toute la richesse potentielle d'une réflexion sur les contacts entre cultures et la façon dont l'espace révèle les logiques à l'œuvre et influe sur elles. Nous avons fait le choix de classer ces logiques en fonction de leur époque d'apparition, en soulignant à chaque fois leur empreinte et la façon dont elles interagissent avec d'autres, d'époques différentes. Nous partirons des héritages qui se sont mis en place jusqu'au début du XX^e siècle, puis consacrerons un chapitre aux accélérations du XX^e siècle, qui remanient vigoureusement les espaces du peuplement en démultipliant la population.

Des structures nées d'héritages et de ruptures

Évelyne MESCLIER

Malgré la rareté et le manque de fiabilité des données, il est possible d'affirmer l'importance du peuplement précolombien. Les empires aztèque et inca ont pendant longtemps masqué l'existence de nombreuses autres organisations sociales et spatiales, disséminées dans l'ensemble de ce qui sera un jour l'Amérique latine : malgré les avancées, les archéologues, historiens et anthropologues affirment jusqu'à aujourd'hui l'importance des lacunes dans la connaissance des sociétés préhispaniques. Les études réalisées au cours du XX^e siècle sur les évolutions des populations indigènes ont abouti à une remise en cause équivalente dans le domaine démographique. L'énorme diminution de la population au cours du premier siècle et demi de la Conquête, qui fait l'objet de la deuxième section de ce chapitre, est à la fois cause et conséquence des changements provoqués dans l'organisation du peuplement, dans les mobilités, dans les rapports spatiaux entre les différents peuples, autochtones et bien sûr allochtones, et dans la vie quotidienne des femmes et des hommes qui vécurent ces temps d'intenses perturbations.

Dans une Amérique « du vide » créée par la Conquête, les mouvements de repeuplement ultérieurs sont largement exogènes : des centaines de milliers de personnes d'origine africaine et européenne vont au cours des siècles remplacer les populations indigènes, disparues ou déplacées. Alors que les densités sont devenues extrêmement faibles, ces arrivées modifient la distribution de la population à l'échelle continentale, de vastes réorganisations ont lieu parfois en quelques décennies. En revanche, ce n'est qu'à partir de la fin du XIX^e siècle que l'accroissement naturel devient positif de façon stable et commence à avoir un rôle plus grand dans le repeuplement.

1. Des territoires occupés et organisés depuis l'époque précolombienne

1.1 Des populations préhispaniques vraisemblablement nombreuses

Tout semble indiquer que les populations étaient nombreuses dans ces Amériques que les vaisseaux de Colomb atteignirent en 1492. Elles y étaient apparues il y a sans doute au moins 15 000 ans, peut-être beaucoup plus longtemps selon certains archéologues. Leur origine était essentiellement asiatique, bien que des apports beaucoup moins anciens en provenance de Polynésie ne soient pas impossibles. Elles auraient pénétré sur le continent nord-américain depuis la

Sibérie, soit par la Béringie, région correspondant aux mers de Chukchi et de Béring, émergée au moment des périodes les plus froides de la dernière glaciation du Pléistocène, soit par voie de mer, en prenant appui sur le chapelet des îles Aléoutiennes (Lavallée, 1995 : 49 et s.)

Sur l'importance exacte de ces populations entre l'actuel Mexique et la Terre de Feu à la fin du xv^e siècle, les données élaborées par les cultures préhispaniques sont rares et aujourd'hui parfois impossibles à déchiffrer : quelques fragments de connaissance peuvent être extraits des *codex* aztèques et des *quipus* incas (Newson, 2006 : 144-145). Les sites archéologiques ne fournissent qu'une information partielle, localisée, qu'on ne peut extrapoler : ainsi, de très vastes portions du territoire sud-américain sont encore pratiquement inexplorées et les données dont on dispose sont très inégales, d'une part en raison des conditions physiques ¹, d'autre part en raison des différences d'approche des archéologues (Lavallée, 1995 : 13). Les estimations de la population sont donc essentiellement issues de sources documentaires de l'époque coloniale (Newson, 2006 : 145). Ces sources ont été élaborées avec des objectifs autres que la connaissance scientifique et ne sont pas disponibles pour toute l'Amérique dès le début de la Conquête : d'après L. A. Newson, les estimations de la population préhispanique reposent surtout sur le calcul de sa diminution au cours des premières décennies du contact (*ibid.*). H. Dobyns fut le premier à suggérer que les estimations réalisées antérieurement par d'autres scientifiques étaient trop basses parce qu'ils n'avaient pas suffisamment pris en compte cette diminution : il proposa alors un chiffre de 90 à 112 millions d'habitants au moment de la Conquête, contre 8 millions pour l'estimation la plus basse (Newson, 2006 : 144 et s.) La polémique n'était pas close : N. Sánchez-Albornoz a qualifié dès 1973 l'une et l'autre hypothèse d'arbitraires, faisant l'éloge d'études plus minutieuses. Ces études, pour la région du Mexique central, ont abouti à des interprétations successives, prenant en compte les taux probables de diminution de la population après la Conquête, qui aboutirent globalement à une estimation plus haute que par le passé. Citant S. Cook et W. Borah, 1966, N. Sánchez-Albornoz soulignait que ces chiffres « revalorisent le témoignage de beaucoup de chroniqueurs accusés de manier l'hyperbole et coïncident pleinement avec l'impression de saturation démographique que donnent les témoignages archéologiques » (Sánchez-Albornoz, 1973, 56).

Si on retient finalement les chiffres sur lesquels s'accordent des textes récents émanant de spécialistes du thème (Pérez Brignoli, 1993 : 63 ; Newson, 2006 : 148, qui s'appuient sur les chiffres élaborés par Denevan, 1992), les territoires de l'actuelle Amérique latine auraient abrité environ 50 millions de personnes à la fin du xv^e siècle – un peu moins de 4 millions d'habitants peuplaient par ailleurs l'Amérique du nord moins le Mexique. Ces 50 millions sur un peu plus de 20,5 millions de km² représentent des densités moyennes de presque 2,5 habitants par km². À la même époque, le royaume de Castille comptait autour de 5 millions

1. D. Lavallée rappelle ainsi qu'un campement de pêcheurs-collecteurs préhistoriques du désert chilien, conservé sous quelques centimètres de sable, est plus facile à détecter et à fouiller que l'empreinte d'un bivouac de chasseurs-collecteurs dans la forêt amazonienne (Lavallée, 1995 : 13).

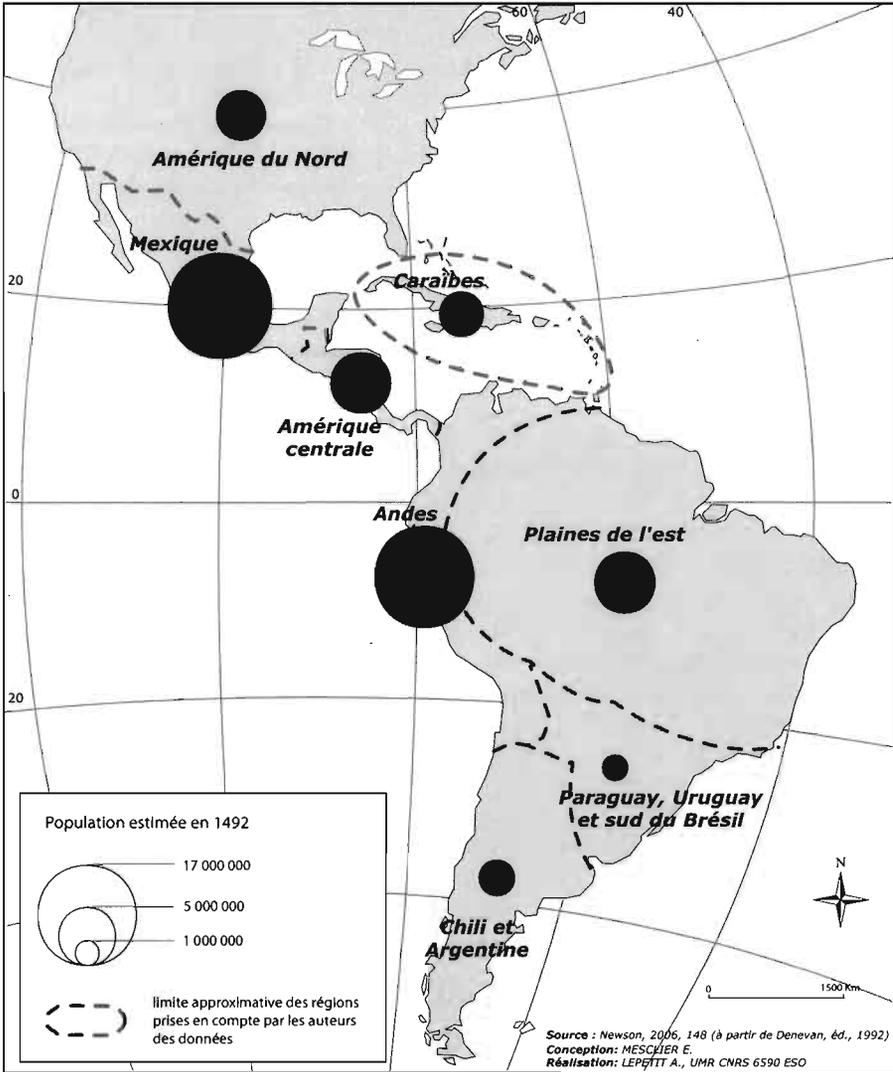
d'habitants, la couronne d'Aragon environ 1,5 million et la Navarre, environ 100 000 (Gerbet, 1992 : 304), soit des densités dépassant les 10 habitants par km², et la France, le plus densément peuplé des pays d'Europe occidentale, devait avoir des densités tournant plutôt autour de 30 habitants/km² ². La différence est importante, mais ne peut faire conclure à une Amérique « vide » par rapport à une Europe « pleine », ce qui sera en revanche pratiquement le cas après un siècle de conquête.

1.2 Des inégalités selon les régions

En termes de répartition, deux faits sont à retenir, qui apparaissent à la lecture de la carte que nous avons établie sur la base des chiffres retenus par L. A. Newson, 2006 (figure 1.1). Premièrement, il n'y avait pas de région vide, ce qui contribue à expliquer que le peuplement indien ait aujourd'hui une présence dans pratiquement tous les pays d'Amérique latine, même si elle est parfois devenue peu visible, voire très peu importante, pour les raisons exposées plus loin. Il y avait aussi une présence dans tous les milieux physiques ; ainsi, comme le rappelait N. Sánchez-Albornoz, végétation et climat tropicaux n'avaient pas empêché le développement de la culture maya, dans la péninsule du Yucatán (Sánchez-Albornoz, 1973) ; l'histoire du peuplement de la forêt amazonienne, réputée milieu hostile, est quant à elle encore très mal connue (Lavallée, 1995 : 121). Deuxièmement, les habitants de cette Amérique de la fin du xv^e siècle, après une histoire déjà longue, étaient concentrés essentiellement dans deux aires culturelles bien identifiées : le Mexique et les Andes. Ces deux aires regroupaient plus de 30 millions de personnes, avec des villes de taille imposante : Tenochtitlán (sur la localisation actuelle de México) aurait compté 200 000 habitants (Newson, 2006 : 147). Ces concentrations sont liées à des formes d'organisation sociale et productive : développement d'une agriculture intensive, stratification et présence d'élites réussissant à prélever un tribut. Au contraire, les densités faibles, dans des régions qui sont aujourd'hui le nord du Mexique, le sud du Chili, l'Argentine, correspondent à des groupes nomades chasseurs et collecteurs. Les peuples des Caraïbes et de l'Amazonie, estimés respectivement à trois et cinq millions de personnes, pratiquaient l'agriculture itinérante, la pêche, la chasse et pouvaient être organisés sur la base de chefferies, avec également des leaders religieux. Cette différenciation, schématique, n'implique pas une supériorité d'un type de culture sur les autres. La sédentarisation et la densification de la population comportaient leur lot d'effets négatifs : moindre diversité alimentaire, risques de disette, diffusion de maladies contagieuses, comme les infections gastro-intestinales, respiratoires, peut-être le typhus et la tuberculose. Newson estime que la démographie des anciens Mexicains et des Incas se caractérisait par des taux de natalité très élevés, en raison de la précocité des mariages, mais aussi par de forts taux de mortalité. Les groupes de chasseurs auraient été caractérisés par des taux

2. Au total, l'Europe sans les pays qui composeront ensuite l'Union Soviétique devait avoir une population d'environ 67 millions d'habitants en 1500 (Biraben, 1979 : 15). En 1979, J. N. Biraben calculait pour l'époque une population de 39 millions d'individus pour les Amériques du centre et du sud et 461 millions pour l'humanité : ces Amériques représentaient donc selon ces chiffres plus de 8 % de la population mondiale, participation qui diminuera brutalement après la Conquête et qu'elles ne retrouveront que bien des siècles plus tard.

Figure 1.1 – Une estimation de la distribution de la population amérindienne au XV^e siècle



de mortalité élevés, et des taux de natalité plus faibles que ceux des populations sédentaires (Newson, 2006 : 151). Ces caractéristiques auraient eu une influence sur la façon dont la démographie évoluera après la Conquête.

Dans le détail, les organisations socio-spatiales des peuples préhispaniques étaient diverses et complexes. Lignages, royaumes, villages organisés en confédérations, empires contrôlaient des territoires d'extension diverse. L'étagement des milieux de montagne et d'une façon générale la diversité des milieux écologiques, en Mésoamérique et plus encore dans les Andes, se prêtent aux échanges à moyenne distance, comme aux tentatives de contrôler les territoires de façon discontinue, afin d'accéder à une grande variété de produits. Ainsi, les royaumes décrits par J. Murra, dans les actuels Pérou et Bolivie, avaient leur centre à plus de 3 000 mètres d'altitude, mais une partie de leur population cultivait des produits variés sur le versant pacifique ou le versant amazonien des Andes (Murra, 1975, repris en français par Morlon, 1992 : 125 et s.) Les empires inca et aztèque avaient quant à eux englobé les territoires d'autres peuples, dont ils avaient obtenu allégeance. Les échanges économiques et culturels, comme les contacts belliqueux, parfois meurtriers, entre ces différents peuples ont pu s'intensifier à divers moments de l'histoire. La circulation de biens sur des distances encore plus importantes est avérée. Ainsi, les coquilles des spondyles, mollusques qui vivent dans les eaux tropicales tièdes, ont été retrouvées en abondance dans les Andes, jusqu'à l'actuel Chili et même le nord-ouest argentin. Elles étaient devenues l'objet d'un trafic intense par voie de terre ou de mer, depuis les côtes équatoriennes – dans les Andes elles servaient d'offrandes dans certains rituels, d'éléments de mobiliers funéraires, d'objets de parure ; un fonctionnaire de l'Empire inca avait pour tâche d'en surveiller la distribution dans les sanctuaires (Lavallée, 1995 : 223). Des échanges s'établissaient aussi entre les Andes et l'Amazonie. Des lieux décrits comme des « marchés » par les Espagnols servaient de lieux de rencontre et d'échange entre les peuples des cordillères et ceux des plaines ; des délégations amazoniennes se rendaient dans les Andes pour négocier des alliances (Taylor, 1999 : 199). Les Incas utilisaient des matières premières d'origine amazonienne pour élaborer leurs objets rituels ou leurs parures. Les personnes faisaient aussi l'objet de déplacements à grande distance, organisés par les autorités pour mieux contrôler l'espace : ainsi, des groupes installés en limite de la forêt amazonienne (Taylor, 1999 : 200-201) ou encore des Cañari, les habitants d'un royaume au nord de l'actuel Équateur, qui, vaincus militairement, furent envoyés en grand nombre dans d'autres parties de l'empire (voir par exemple Villamarín et Villamarín, 1999 : 649-650). Dans l'ancien Mexique, des commerçants professionnels, les *pochteca*, montaient des expéditions à l'intérieur comme à l'extérieur de l'empire. Malgré l'hostilité déclarée entre les Tarasques et les Aztèques, des objets fabriqués par les premiers, retrouvés dans le Mexique central, avaient probablement fait l'objet de commerce (Smith et Masson, 2000 : 113-114). L'« isolement dans une quinzaine de réceptacles culturels à l'intérieur du continent américain » tout comme « la malédiction du petit nombre, longtemps, jusqu'aux croissances démographiques qui précédèrent la Conquête » (Chaunu, 1964 : 17) sont donc des réalités très relatives. Leur utilisation pour expliquer une supposée

« infériorité fondamentale des Amérindiens » [sic] (*ibid.*) n'est pas de mise face à des cultures qui développèrent des structures sociales et spatiales originales, dont il reste à découvrir bien des aspects³.

L'Amérique d'avant la Conquête était probablement assez densément peuplée et comportait des réseaux d'échanges, qui n'impliquaient bien sûr pas l'absence de guerres et de conflits. Les inégalités du peuplement étaient le résultat d'histoires complexes, où se succédèrent et se juxtaposèrent des cultures diverses mais liées entre elles. Les populations par ailleurs continuaient à augmenter, certes sans doute assez lentement : L. A. Newson évoque un taux de croissance annuel de 0,5 à 0,7 % dans la région de México entre 1250 et 1500 (Newson, 2006 : 151). La Conquête, qui n'est pourtant a priori que l'intervention d'un nouveau groupe humain dans ces évolutions spatiales déjà dynamiques, va introduire une rupture brutale.

2. Choc de la Conquête et création d'une Amérique latine de vides et de pleins

La Conquête est, d'un point de vue démographique, un événement d'amplitude comparable, en sens inverse, à celle des accélérations des croissances au XX^e siècle : de son fait, des millions de personnes sont mortes et des millions d'autres ne sont pas nées. N. Sánchez-Albornoz en 1973 soulignait que les deux guerres mondiales, malgré les dévastations et le nombre effarant des victimes, eurent des conséquences moindres, et surtout beaucoup plus limitées dans le temps, sur les populations européennes que l'arrivée des conquérants sur celles de l'Amérique latine (Sánchez-Albornoz, 1973 : 71). Les raisons en sont simples : la colonisation dura beaucoup plus longtemps et d'autres facteurs que les affrontements guerriers, eux-mêmes meurtriers, intervinrent dans l'évolution démographique des populations. La Conquête a signifié pour les populations américaines un bouleversement complet de leur cadre de vie, de leurs activités, de leur alimentation, de leurs rapports sociaux, de leur vie domestique et de leur état de santé. Contrairement aux crises démographiques de l'Ancien Monde, parfois brutales mais toujours suivies d'une récupération, la diminution démographique est ici soutenue dans le temps : elle dure environ un siècle et demi (*ibid.* : 59-60). Dans ce contexte, les arrivées de populations exogènes, limitées si on considère les valeurs absolues, ont eu un impact considérable sur la distribution du peuplement, comme d'ailleurs sur sa composition : c'est principalement en raison de l'extinction d'une grande partie des populations natives que le métissage souvent souligné, voire vanté, de l'Amérique latine concerne un pourcentage plus important de la population que dans d'autres expériences de colonisation à d'autres époques (Sánchez-Albornoz, 1973 : 86).

Il s'agit donc d'une des bases pour comprendre le peuplement latino-américain actuel : les densités relativement faibles d'une grande partie de ces territoires – si on les compare avec d'autres régions du monde – sont liées avant tout à la

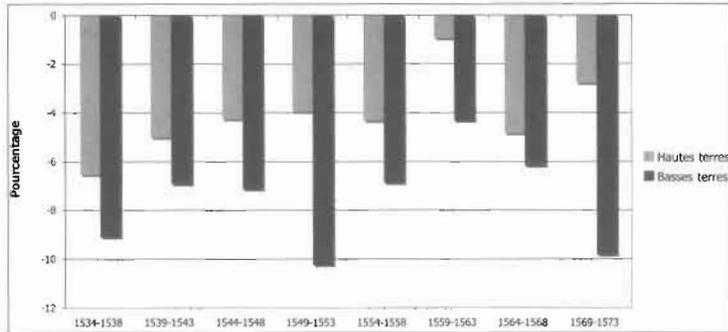
3. Grâce aux travaux des archéologues et anthropologues, ces structures sont cependant de mieux en mieux connues.

Conquête, et non au caractère supposément défavorable des milieux physiques. Les conséquences démographiques de la colonisation furent, qui plus est, différenciées dans l'espace, ce qui encore aujourd'hui marque les distributions spatiales.

2.1 Une diminution démographique générale

D'après les études des historiens, les diminutions relatives de la population indigène ont été très importantes. Ces estimations bien sûr dépendent en grande partie de l'hypothèse faite sur les populations initiales. Les plus modérées correspondent à des diminutions de l'ordre d'un quart de la population en un siècle et demi ; les plus élevées, d'une réduction à un cinquième dans le même laps de temps. Des taux ont été élaborés pour des régions particulières : parmi les précurseurs de ce genre d'études, S. F. Cook et W. Borah, en 1960, ont calculé une variation moyenne annuelle, entre 1534 et 1573, de -3,74 % pour les terres hautes du Mexique central, et -6,87 % pour les terres basses, à partir d'estimations d'effectifs de population basées sur des études de cas. Ces diminutions sont, on le voit, extrêmement importantes et tendent à le rester du début à la fin de la période (figure 1.2). Passés les affrontements initiaux, les Européens se sont émus eux-mêmes, par intérêt ou par réelle compassion, de la rapidité avec laquelle disparaissait la population indigène : des religieux, comme Bartolomé de las Casas ou Pedro de Córdoba, ont alerté le roi sur les évolutions en cours. La responsabilité des conquérants dans la chute démographique est clairement établie par le second : « [les chrétiens] ont détruit et extrait de ces pauvres gens la génération naturelle, lesquels ni n'engendrent, ni se multiplient, ni ne peuvent engendrer ni ne peuvent multiplier, ni ils n'ont de postérité, ce qui est motif d'une grande douleur » (frère Pedro de Córdoba, cité par N. Sánchez-Albornoz, 1973 : 77). Les mesures des Espagnols pour protéger les indigènes en les regroupant dans des missions ou dans les « réductions » eurent pour effet de favoriser encore plus les épidémies. Ces dernières échappaient de très loin à la volonté des autorités et eurent pour effet, selon des auteurs comme N. D. Cook, d'empêcher toute récupération démographique que ce soit, en fauchant génération après génération. N. D. Cook (1998) relève des épidémies importantes à peu près tous les dix à quinze ans dans les deux régions de plus grande concentration indigène (tableau 1.1). Si certaines maladies amenées par les Européens et les Africains se sont propagées à grande vitesse parmi des peuples qui n'avaient pas été en contact précédemment avec elles, l'affaiblissement qui leur était lié s'ajoutait à des conditions de vie difficiles, elles-mêmes génératrices de surmortalité : travail forcé épuisant, mauvaise alimentation, faible possibilité de consacrer son temps à subvenir à ses propres besoins. La diminution brutale de la fécondité des femmes, comme l'accélération des migrations, voire les suicides individuels ou collectifs, ont aussi contribué grandement à faire le vide parmi les indigènes.

Figure 1.2 – Les variations moyennes annuelles estimées de la population du Mexique central entre 1534 et 1573



Source : Cook et Borah, 1960.

La méthodologie employée est décrite page 50 et s. de leur ouvrage.

Tableau 1.1 – Les épidémies du XVI^e siècle en Mésoamérique et dans les Andes

Dates	Mésoamérique	Dates	Andes
1519-1521	Variole	1524-1528	Variole
1531-1534	Rougeole	1531-1533	Rougeole
1545	Typhus, maladie pulmonaire	1546	Typhus, maladie pulmonaire
1550	Oreillons		
1559-1563	Rougeole, grippe, oreillons, diphtérie	1557-1562	Rougeole, grippe, variole
1576-1580	Typhus, variole, rougeole, oreillons	1585-1591	Typhus, variole, rougeole
1595	Rougeole	1597	Rougeole

Source : Cook, 1998 : 132.

Même dans les régions qui résistèrent le mieux au choc de la Conquête, un paysage désolant est la règle : ainsi, dans la vice-royauté du Pérou, « une communauté où les deux tiers des hommes ne sont plus – en particulier dans la génération âgée –, où sont en surnombre les veuves et les femmes célibataires, où une grande partie des maisons sont vides et où on trouve en abondance des lieux dépeuplés est une vision qui se répète visite après visite, avec de légères variations » (Sánchez-Albornoz, 1973 : 66).

2.2 Des évolutions d'amplitude variable

Ces constatations générales doivent être nuancées en fonction des lieux. L. A. Newson (1987 : 341) a élaboré une comparaison entre différentes régions du Nicaragua colonial qui lui a permis de proposer les facteurs explicatifs suivants à la plus ou moins grande diminution démographique : le type d'organisation des

sociétés préhispaniques et le type d'institutions par lesquelles les Espagnols ont cherché à les contrôler, l'abondance des ressources, l'intensité de la pression exercée par les Espagnols sur les terres, le travail et la production des indigènes. Les avantages apparents des sociétés plus hiérarchisées au départ ont été contrebalancés dans le cas du Nicaragua par les exigences plus importantes des Espagnols (Newson, 1987 : 340 et s.). À l'échelle du continent, il faut rajouter à ces critères le moment du contact, facteur clef qui dépend des situations géographiques, l'Amérique centrale et les côtes brésiliennes étant les parties de l'Amérique latine les plus proches de l'Europe.

Les endroits atteints le plus tôt par les conquérants furent les plus durement touchés par la diminution démographique. Dans les Caraïbes, la population indigène disparut presque entièrement en une seule génération. Dans l'île d'Hispaniola (aujourd'hui Haïti et la République Dominicaine), qui comptait selon les estimations au moins 60 000 habitants avant la Conquête et peut-être beaucoup plus, il y avait moins de 3 000 indigènes en 1514 et moins de 2 000 en 1542 (Newson, 2006 : 161). Ce schéma se répéta dans toutes les autres îles où s'installèrent ensuite les Espagnols, Puerto Rico, Jamaïque, Cuba. Les conquérants entreprirent par la suite de repeupler ces îles grâce à des indigènes capturés aux Bahamas, dans les petites Antilles et sur les côtes du Venezuela, lesquels ne survécurent pas beaucoup plus longtemps. La côte brésilienne entre l'Amazone et Rio de Janeiro, pour des raisons similaires, a été aussi presque complètement dépeuplée, avec un léger décalage dans le temps. Elle était assez densément occupée par des groupes Tupi – un million peut-être d'individus –, avec lesquels les Portugais établirent d'assez bonnes relations jusque vers 1530 et le développement des plantations sucrières. Les indigènes furent ensuite utilisés comme esclaves, ce qui provoqua à la fois des razzias entre villages mais aussi des conduites de résistance, qui amenèrent les Portugais à supprimer les groupes les plus tenaces et à regrouper les autres dans des missions, où ils ne purent réorganiser leur existence et se retrouvèrent exposés aux épidémies. Malgré le recours aux esclaves africains, les groupes indigènes continuèrent à être utilisés comme main-d'œuvre jusqu'au moment de leur disparition presque totale (Newson, 2006 : 162-163).

Les régions fortement peuplées avant la Conquête : Mexique, Andes, furent rapidement occupées par les Européens également, car leur contrôle était important pour dominer de vastes régions, et plus faciles que celui de sociétés moins hiérarchisées. La diminution démographique fut plus rapide dans les basses que dans les hautes terres, comme le montre la figure 1.2 pour le Mexique (cf. *supra*) et comme l'a montré N. D. Cook pour le Pérou : la côte péruvienne perdit au moins les deux tiers de sa population, la cordillère seulement la moitié entre 1570 et 1620 (Cook, 1981 : 118 ; Sánchez-Albornoz, 1973 : 69, sur la base d'un manuscrit de N. D. Cook). N. D. Cook propose plusieurs facteurs explicatifs : sur la côte semi-aride, où la disponibilité en eau est un facteur crucial, les sécheresses auraient eu un impact plus important dans un contexte où les systèmes basés sur la réciprocité étaient désorganisés (Cook, 1981 : 248). Le climat froid des Andes aurait diminué l'impact des maladies, par rapport à des climats plus chauds (*ibid.*, 255). L. A. Newson (1987 : 10-11) doute de la validité de cette explication dans

le cas du Yucatán, dans la mesure où les maladies comme la malaria et la fièvre jaune semblent être d'introduction plus tardive que des maladies comme la variole et les maladies respiratoires, plus virulentes dans les climats froids. Le fait que les Européens arrivaient par la mer et que les ports continuaient à être des points de pénétration (Cook, 1998 : 136-137) est sans doute une explication plus centrale. C. S. Assadourian soutient que la « théorie ancienne », qui attribuait à l'avidité des conquérants et aux guerres qu'ils déclenchaient la chute démographique, et a été supplantée par celle l'attribuant aux épidémies, doit être en partie réhabilitée, du moins dans le cas du Pérou (Assadourian, 1994 : 12 et 24) : un état de guerre permanent, comme celui des premières décennies du XVI^e siècle, implique « [...] non seulement les pertes occasionnées par les grands combats mais aussi celles produites par un grand nombre d'attaques punitives, les luttes entre les groupes ethniques eux-mêmes, la destruction des récoltes et la détérioration des systèmes agricoles hydrauliques, la famine, l'augmentation des taux de mortalité par les maladies endémiques » (*ibid.*, 25). Cité par C. S. Assadourian, le chroniqueur espagnol Cieza de León à son passage par des vallées côtières affirme que « les guerres passées consumèrent avec leur cruauté [...] tous ces pauvres Indiens. Quelques Espagnols auxquels j'accorde crédit m'ont dit que le plus grand dommage qui amena ces Indiens à la destruction fut la dispute entre les deux gouverneurs, Pizarro et Almagro, sur les limites de leurs juridictions [...] » (Assadourian, 1994 : 26). Le débat entre les historiens ne semble pas clos.

Il est par ailleurs difficile de se faire une idée exacte de la part des déplacements dans les différences d'évolution démographique constatées au cours des décennies : ainsi, T. Saignes montre qu'on ne sait pas toujours si les absents partis travailler à la mine ont été pris en compte dans les « visites »⁴ où ils ne sont pas explicitement mentionnés, dans le cas spécifique de Chucuito, dans le sud de l'actuel Pérou (Saignes, 1999 : 90). Globalement, cependant, on peut dire que la population indigène des régions les plus peuplées ne disparut pas et qu'elle recommença à croître entre la fin du XVI^e siècle (actuel Équateur, région de México) et celle du XVII^e (Amérique centrale, Pérou). La population de la Savane de Bogotá, dans l'actuelle Colombie, en revanche ne recommença à croître brièvement que vers le milieu du XVIII^e. La persistance du travail forcé au Pérou, dans la Savane de Bogotá et dans le Yucatán, alors qu'il avait été aboli dans la région de México au début du XVII^e siècle, pourrait expliquer la moindre récupération démographique (Newson, 2006 : 176).

Les régions qui étaient peuplées de groupes de chasseurs-collecteurs subirent également le choc démographique de la Conquête, malgré le moindre intérêt manifesté par les Européens pour ces régions, sauf lorsqu'elles recelaient des ressources spécifiques, comme les gisements d'argent du nord du Mexique. Certains de ces groupes, comme les Mapuche de l'actuel Chili, opposèrent une résistance farouche et victorieuse aux Espagnols. Malgré cela, les incursions de ces derniers, à la recherche d'esclaves qu'ils ramenaient vers les villes, les haciendas ou les mines, bouleversèrent leurs activités de production et permirent l'irruption des épidémies : rougeole et variole aux XVI^e et XVII^e siècles, choléra et variole aux XVIII^e

4. Inspections effectuées par les autorités espagnoles.

et XIX^e siècles (Jones, 1999 : 138). Les Mapuche capturaient quant à eux des femmes et des enfants espagnols lors des affrontements, mais cela ne compensait pas les pertes subies. Les missions religieuses, sur le versant oriental des Andes, dans le nord du Mexique, dans les basses terres de l'est de l'Amérique centrale, contribuèrent souvent au déclin démographique, à quelques exceptions près (Newson, 2006 : 179 et s.), pour les mêmes raisons que celles implantées dans l'est du Brésil. La baisse de la fécondité y était sauf exception très importante.

2.3 Des apports externes limités et concentrés

Les apports de populations extérieures ont été différenciés dans l'espace et le temps. À l'époque coloniale, le droit d'émigrer aux Indes est réservé aux sujets des couronnes espagnole et portugaise, ce qui limita l'immigration des autres Européens (Sánchez-Albornoz, 1973 : 88 et s.) Au cours du XVI^e siècle, entre 250 000 et 300 000 Espagnols migrèrent vers l'Amérique espagnole, d'après des estimations reposant sur les recherches en archives de P. Boyd-Bowman (Newson, 2006 : 152-153). Entre la fin du XVI^e siècle et le début du XVIII^e siècle, environ 4 000 Espagnols arrivaient aux Amériques en moyenne tous les ans. Très masculine au départ, l'immigration devint par la suite beaucoup plus équilibrée et vers 1600 la croissance naturelle devient plus importante que le flux migratoire dans la démographie de cette communauté – entre-temps, il y avait eu un certain métissage et le nombre des métis continua aussi à croître. Les Portugais, plus intéressés par l'Asie, furent beaucoup moins nombreux à s'installer au Brésil au XVI^e siècle : en 1549, il n'y avait qu'environ 4 000 à 5 000 Européens et descendants d'Européens au Brésil. Ce chiffre augmenta avec le développement des plantations : environ 30 000 en 1600, sans atteindre cependant l'importance de la migration espagnole (*ibid.* : 153 et s.).

Les immigrants se concentraient dans certaines régions et certains lieux. Dans l'empire espagnol, la distribution des flux se modifia au cours de la phase exploratoire : bientôt les richesses du Mexique attirèrent les Espagnols installés aux Caraïbes. Ceux qui n'y obtenaient pas les avantages escomptés poursuivaient ensuite leur route vers le Pérou puis le Chili. Par la suite, les arrivées se concentrèrent de plus en plus dans les deux cœurs de l'empire, le Mexique et le Pérou – en incluant le Haut-Pérou minier, dans l'actuelle Bolivie. Dans ces régions, les Espagnols étaient installés surtout dans les villes, c'est-à-dire les capitales des vice-royautés et les centres miniers (Newson, 2006 : 153). Les Portugais au début de l'époque coloniale s'établirent essentiellement sur les littoraux du Pernambouc, Bahia et Rio de Janeiro, où ils vivaient pour l'essentiel dispersés dans les plantations.

Les Espagnols et les Portugais étaient accompagnés d'esclaves, qui d'ailleurs n'étaient pas tous africains : des 120 000 esclaves présents au Brésil en 1612, la moitié provenaient des Indes orientales (Newson, 2006 : 155). Vers 1650, 3 600 esclaves africains étaient amenés tous les ans en Amérique espagnole et un nombre comparable au Brésil : soit plus de 200 000 arrivées depuis la Conquête dans chacun des deux cas (Manning, 2006 : 57, d'après plusieurs auteurs). Le rythme s'était accéléré entre le XVI^e siècle (125 000 arrivées au total), et la première moitié du XVII^e (360 000 arrivées), sans atteindre encore les chiffres beaucoup plus

importants des siècles suivants. C'était une population surtout masculine, placée au bas de l'échelle sociale et donc sans accès aux femmes des autres ethnies, qui aurait diminué sans les apports extérieurs continuels: il pouvait y avoir un peu plus de 100 000 personnes d'origine africaine dans les Amériques en 1650 – environ 2 % de la population – concentrées dans les deux villes principales de México et Lima, dans les ports de Veracruz, du Callao, de Carthagène, et dans les Caraïbes (Manning, 2006 : 58 d'après Curtin, 1969). Les esclaves africains étaient également présents dans le nord-est du Brésil. Leur distribution spatiale ressemblait à celle des Européens. Ces derniers étaient cependant plus présents dans les hautes terres rurales, alors que les Africains étaient plus nombreux dans les Caraïbes (Manning, 2006 : 59): environ 70 000 d'entre eux avaient remplacé en tant que main-d'œuvre la population disparue des îles, où seuls 7 000 à 8 000 Espagnols maintenaient une présence à la fin du XVI^e siècle, autour de quelques lieux peuplés à Cuba, Hispaniola et Puerto Rico (Chaunu, 1964 : 112).

Un siècle et demi après le premier voyage de Christophe Colomb, l'Amérique latine était très certainement moins peuplée qu'à l'époque préhispanique et très considérablement moins peuplée que si sa croissance démographique s'était poursuivie à un rythme lent, comme elle avait commencé à le faire. La composition de sa population était évidemment très différente de ce qu'elle aurait été en l'absence de la conquête. La distribution du peuplement était par certains aspects relativement proche de ce qu'elle était à l'époque préhispanique: en effet, jusqu'à cette phase de l'histoire, la population restait essentiellement concentrée au Mexique et dans les Andes. En revanche, les « vides » s'étaient accentués. Là où la pression des conquérants avait été moins forte, les populations indigènes s'étaient néanmoins réduites également, et en l'absence d'apports exogènes importants, ces terres seraient devenues des presque *no man's land*: il en était ainsi d'une partie des îles de l'océan Caraïbe et de ses rivages d'Amérique du sud, des forêts tropicales d'Amérique centrale, des franges de la forêt amazonienne, des terres chaudes du Mexique, des terres du cône sud. Le profil de cette Amérique du vide allait cependant se trouver à nouveau modifié par les vagues de migration des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, qui se fondèrent sur l'exploitation de ressources encore peu utilisées.

3. Les rattrapages démographiques des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles : une Amérique latine de la « frontière »

Au cours des siècles suivants, la distribution des vides et des pleins héritée de la Conquête va se modifier en raison de l'immigration, plus que des reprises démographiques endogènes, encore faibles notamment en raison de la persistance des grandes épidémies. Cette immigration s'accroît à plusieurs moments et vers plusieurs endroits. Elle est en partie européenne et en partie africaine, le trafic des esclaves épousant une courbe ascendante pour culminer au cours du XVIII^e siècle: 63 % du trafic négrier vers les Amériques a eu lieu entre 1701 et 1810 (Curtin, 1969 : 268, repris par Chivallon, 2004).

3.1 Le repeuplement du « vide » des Caraïbes

« En 1625, un marin anglais, John Powell, venant de Pernambouc et de retour dans son pays, passa par la Barbade et, la trouvant déserte, prit possession de l'île au nom de l'Angleterre. Deux ans plus tard débuta la colonisation [...]. Sa population crût rapidement : en 1628, la Barbade comptait 1 400 habitants, tous originaires d'Angleterre ⁵ ; en 1636, il y en avait 6 000 ; en 1643, [elle comptait] 37 000 habitants d'origine anglaise [...]. Les principaux produits de ces premières années étaient le tabac, le coton, l'indigo, le poivre, les agrumes, les bovins et les porcs, la volaille et d'autres biens de consommation. On ne commença à produire le sucre qu'après 1640. [...] En 1647, les ingenios ⁶ étaient déjà nombreux [...]. La terre fut accaparée chaque jour davantage par une poignée de propriétaires ; l'île se dépeupla car les gens déracinés cherchèrent toutes les occasions d'émigrer ailleurs [...]. La main-d'œuvre africaine, qui revenait bien meilleur marché que la main-d'œuvre européenne, crût avec une énorme rapidité [...]. En 1667, elle atteignait le chiffre de 82 023 individus. » (Guerra, 1990 : 22 et s.)

Proposé par l'intellectuel cubain Ramiro Guerra au début d'un livre précurseur écrit dans le premier tiers du XX^e siècle, dénonçant les méfaits des plantations sucrières, ce résumé de l'histoire de la Barbade, île de très petite taille (430 km²) située à l'extrême est des Antilles, est illustratif du vide qui s'était fait dans ces archipels, occupés à l'arrivée des Espagnols par des Indiens Caraïbes ou Arawaks. Il l'est aussi de la rapidité avec laquelle les migrations volontaires et forcées (dans le cas des esclaves) pouvaient alors changer le « vide » en « plein » : en 1668, il restait d'après R. Guerra 20 000 habitants d'origine européenne et il y avait donc plus de 100 000 habitants sur l'île, soit une densité de 232 habitants/km².

Les Caraïbes sont un des centres des changements qui se produisent à partir de 1650 : développement du commerce du sucre, intervention croissante des nations non ibériques dans le monde atlantique, augmentation du trafic des esclaves africains. Entre 1650 et 1820, ces derniers seront amenés dans leur très grande majorité vers les « Caraïbes non espagnoles », c'est-à-dire hollandaises, anglaises, et françaises essentiellement : plus de 4 millions de personnes, originaires de l'Afrique de l'ouest surtout, y seront débarquées à leur corps défendant entre 1650 et 1820 (Manning, 2006 : 60, d'après plusieurs sources). La Jamaïque, anglaise depuis 1655, et la partie occidentale de l'île d'Hispaniola ⁷, devenue française par traité en 1697, dominant le marché du sucre. Comme dans le cas de la Barbade, la croissance de la population accompagne celle de la production de sucre : la partie française d'Hispaniola (l'île est appelée par les Français Saint-Domingue) comptait en 1789 520 000 habitants, dont 452 000 esclaves noirs. La Guadeloupe, obtenue par la France en 1635 (comme la Martinique), passa d'un peu moins de 8 000 habitants en 1671 à plus de 100 000 un siècle plus tard, dont plus de 90 000 Africains et descendants d'Africains (Chaunu, 1964 : 141).

Le texte de R. Guerra illustre bien également les raisons de la faible croissance démographique des populations d'origine européenne dans les îles Caraïbes : la

5. L'auteur ne prend pas en compte ici les esclaves africains.

6. Moulins à sucre.

7. La partie occidentale de l'île est la future Haïti.

1 restructuration de la propriété de la terre autour des plantations laisse peu de place aux initiatives de nouveaux migrants. Les esclaves africains fournissaient quant à eux l'essentiel de la main-d'œuvre. Au XIX^e siècle, l'esclavage sera progressivement aboli dans toute l'Amérique centrale et du sud : à Haïti en 1804 lors de sa libération de la France, en 1833 dans les Antilles britanniques, en 1848 dans les Caraïbes françaises, à Cuba progressivement entre 1880 et 1886, et, parallèlement, dans le reste des nations devenues indépendantes de l'Amérique latine (Schmidt, 2005), le Brésil terminant la liste en 1888. L'esclavage avait par ailleurs été aboli dans les États du nord des États-Unis dès la fin du XVIII^e siècle et il l'est dans tous les États-Unis en 1865. La traite avait été interdite à leurs citoyens par le Danemark en 1803, par la Grande-Bretagne en 1806, par la France à plusieurs reprises dans la première moitié du XIX^e siècle, par l'Espagne en 1866, etc. La traite vers les Amériques ralentit, d'une moyenne de 75 000 personnes à la fin du XVIII^e siècle à 55 000 au début du XIX^e, ne concernant plus que les Caraïbes espagnols et le Brésil après 1850 (Manning, 2006 : 67), puis s'achevant en 1870.

Les îles et régions demeurées espagnoles ont une histoire démographique différente. Elles ne deviendront à leur tour importantes dans le commerce du sucre qu'à partir de la fin du XVIII^e siècle (Chaunu, 1964 : 141). Puerto Rico et Cuba ne redevinrent des lieux d'arrivée massive d'immigrants espagnols et d'esclaves africains qu'à partir du XIX^e siècle (Newson, 2006 : 163). Sur une durée donc moins longue, et alors que la traite est de plus en plus dénoncée, les apports africains, un peu moins sensibles dans la composition de la population que dans le reste des Caraïbes, ont tout de même été de 900 000 personnes pour la seule Cuba (Cosio-Zavala, 1998 : 26) – pour la période 1811-1860, N. Sánchez Albornoiz fait état d'un peu moins de 500 000 arrivées (Sánchez Albornoiz, 1973 : 148). Un nombre important de coolies chinois : plus du quart de l'immigration forcée vers les Amériques, qui dura de 1845 à 1875, eut aussi pour destination Cuba (*ibid.*). Les Européens, le plus souvent des Espagnols, furent un peu plus de 200 000 à s'installer à Cuba entre 1871 et 1900, faisant de l'île le 4^e pays récepteur pour la période, certes loin derrière l'Argentine ou le Brésil (Cosio-Zavala, 1998 : 26). La guerre d'Indépendance, tardive, n'empêcha pas une augmentation de l'arrivée d'Espagnols au tout début du XX^e siècle (Sánchez-Albornoiz, 1972 : 190-191) : avec 1,2 million d'arrivées, Cuba devient alors le 3^e pays récepteur d'Européens au tournant du siècle, entre 1904 et 1930 (Cosio-Zavala, 1998 : 26). L'île, qui comptait moins de 300 000 habitants au tournant du XIX^e siècle (tableau 1.2), en a 1,6 million en 1887 et après un creux au tournant du siècle en raison de la surmortalité liée à la guerre, 2 millions dans les premières années de celui-ci (Pérez Brignoli, 1993 : 81 et tableau 1.2).

3.2 La colonisation des marges et l'accélération de leur peuplement

Un peu avant 1800, les marges internes et externes des royaumes espagnol et portugais occupent encore de vastes pans de l'Amérique du sud et du nord : le nord du Mexique, le sud de l'Amérique du sud, au-delà de Santiago du Chili et de Buenos Aires, certaines contrées du royaume de la Plata au nord de Buenos Aires et une bonne partie des plaines amazoniennes et de l'Orénoque sont consi-

Tableau 1.2 – Les populations estimées de l'Amérique latine autour de 1800

Futur pays/région	Date	Population (milliers)
Mexique	1803	5380
Amérique centrale	1800	1143
Venezuela	1800	780
Cuba	1792	272
Bolivie*	1800	850
Colombie*	1780	800
Équateur*	1780	447
Pérou*	1795	1100
Total Andes		3197
Argentine**	1800	300
Chili**	1800	550
Uruguay**	1800	30
Paraguay**	1792	92
Total Cône sud		972
Brésil	1800	3330

* futur pays considéré comme faisant partie de la région « Andes »

** futur pays considéré comme faisant partie de la région « Cône sud »

NB : ces pays n'existeront réellement qu'à partir des Indépendances, voire plus tardivement compte tenu des modifications ultérieures des frontières. La population de leurs futurs territoires a été estimée par les auteurs des sources.

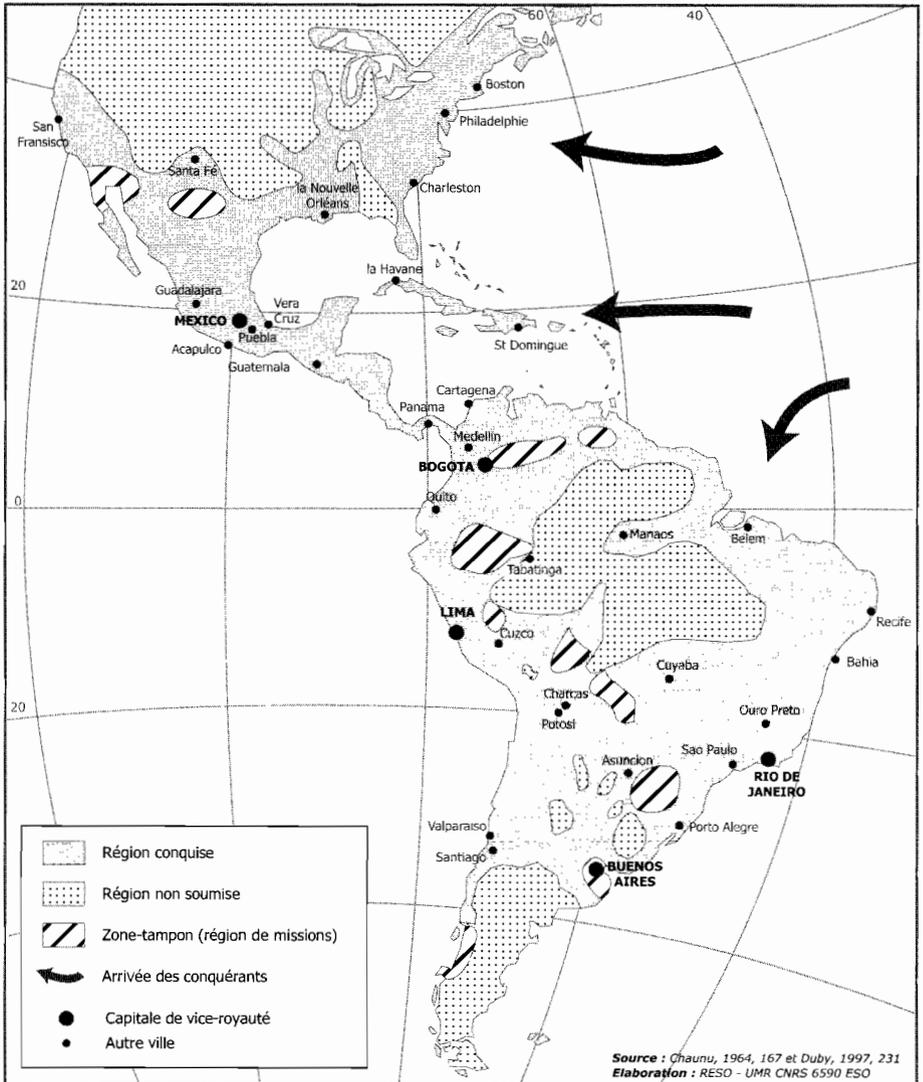
Source : Pérez Brignoli, 1993 : 80-82 (à partir de diverses sources).

dérées comme des « zones insoumises », si on en croit la cartographie proposée par P. Chaunu (1964 : 167). Sur leurs limites, les missions jésuites avaient continué de tenter de regrouper les indigènes, partiellement remplacées, après l'expulsion de l'ordre, par des missions diocésaines (figure 1.3).

Ces marges, peu occupées par les Espagnols et les Portugais, parfois véritables fronts de guerre avec les populations indigènes, vont pour certaines d'entre elles être le lieu de l'arrivée des migrants européens au XIX^e siècle. Après les guerres d'Indépendance, les nouvelles nations latino-américaines ouvrirent leurs frontières aux étrangers non hispaniques, pour favoriser leur développement. Pour faciliter l'installation des migrants européens, elles fondèrent des colonies en particulier sur les marges des terres contrôlées : ainsi, de l'installation de Français en Patagonie, d'Italiens sur la frontière nord du Mexique⁸ et sur les terres basses du Golfe et du Pacifique, de l'installation d'Allemands sur le versant amazonien au Pérou ou dans les forêts du Pacifique chilien. Cependant, les flux restèrent limités, sauf vers trois pays : l'Argentine, le Brésil (dans sa partie sud), l'Uruguay. N. Sánchez-Albornoz (1973 : 176) propose deux explications à ces choix : la possibilité de produire des biens d'exportation pour les pays européens, grains, produits

8. Celle-ci fait à partir des années 1870 partie du front d'expansion de l'Ouest américain, qui « déverse au Mexique sa technologie et ses capitaux [...] suivant les nouvelles liaisons ferroviaires nord-sud [...] » (Bataillon, 1991 : 120).

Figure 1.3 – Les territoires conquis et leurs marges dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle



de l'élevage, fibres, café; et des densités encore faibles. L'Argentine fut de loin le plus grand pays récepteur: déjà 1,8 million d'immigrants au XIX^e siècle, auxquels viendront s'ajouter plus de 4 millions dans le premier tiers du XX^e siècle (Cosio-Zavala, 1998 : 26). L'Uruguay reçut 340 000 migrants européens entre 1871 et 1900 (*ibid.*). Le Chili réussit quant à lui à installer des milliers d'agriculteurs européens au sud du Bio-Bio, mais cette dynamique fut stoppée par la crise économique et politique en 1891; plus tard, entre 1908 et 1914, il reçut chaque année environ 10 000 migrants (Sánchez-Albornoz, 1973 : 176). Ces chiffres, malgré l'existence d'institutions nationales chargées des enregistrements, sont des ordres de grandeur, dans la mesure où des migrants ont pu être comptés plusieurs fois, après être passés par exemple de l'Argentine à l'Uruguay ou vice-versa.

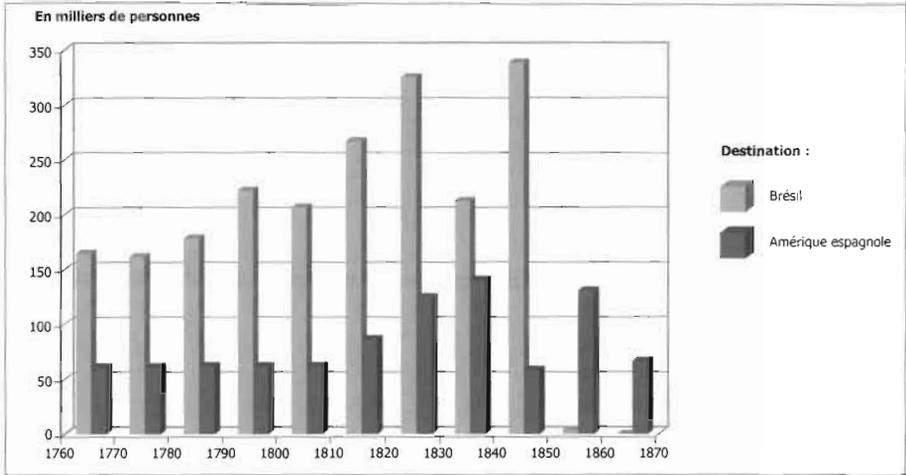
L'impact de ces migrations sur la démographie fut très grand dans le cas d'un pays comme l'Argentine, si on en croit les chiffres élaborés par des auteurs comme Mortara, cité par N. Sánchez-Albornoz (1973, 189) et H. Pérez Brignoli (1993 : 75): presque 60 % de l'augmentation de la population entre 1841 et 1940 serait due à l'arrivée des migrants et à leur croissance naturelle une fois sur place. Par ailleurs, les taux bruts de natalité de l'ensemble de l'Argentine, évalués par H. Pérez Brignoli (1993 : 83), étaient plus élevés que ceux du Chili et les taux de mortalité diminuèrent plus rapidement. Le taux de croissance naturel moyen de l'Argentine atteignit sans doute presque 2 % par an dans les années 1880, alors que celui du Chili était plus proche de 1,3 à 1,4 %: à la fin du XIX^e siècle, elle était plus d'une fois et demi plus peuplée que le pays voisin, alors que la situation était inverse en 1800. La dynamique de colonisation de terres libres, l'abondance des terres, dans un contexte économique de demande grandissante des marchés mondiaux (Pérez Brignoli, 1993 : 79), furent à cette époque sans nul doute des facteurs explicatifs importants, qui favorisèrent la croissance dans l'ensemble du cône sud mais surtout en Argentine. Cette croissance s'accompagna cependant d'une diminution des populations indigènes Mapuche, confrontées aux armées des jeunes nations chilienne et argentine. Le gouvernement chilien en 1852 réclama aux Mapuche les terres qui ne leur avaient pas été reconnues légalement, sur lesquelles s'installèrent les premiers colons allemands. Les Mapuche répondirent soit par la violence, soit en négociant, soit en migrant. L'Argentine mena dans les années 1870 la « conquête du Désert » pour résoudre le « problème indien ». Dans les deux cas, les justifications de dynamiques qui eurent pour origine l'essor d'économies d'exportation s'organisèrent autour des notions de races « supérieure » et « inférieure », de civilisation et de souveraineté nationale (Jones, 1999 : 175 et s.) Il y avait selon les estimations entre 100 000 et un demi million d'indigènes dans le cône sud au XVIII^e siècle, selon ce que suggèrent les documents élaborés par les Européens, soit une part importante de la population totale⁹. À la fin du XIX^e siècle, il y avait moins de 150 000 Indiens « pacifiés »: dans les 30 000 en Argentine et dans les 100 000 au Chili (Jones, 1999 : 138). Au lieu d'augmenter, même à un rythme modéré, et de participer à l'essor démographique, cette population avait en un siècle plutôt diminué et n'était plus qu'une petite minorité dans des pays ayant atteint 4,7 et 2,9 millions d'habitants respectivement.

9. En 1800, d'après H. Pérez Brignoli (selon Collver) il y avait 550 000 personnes au Chili et 300 000 en Argentine (Pérez Brignoli, 1993 : 81).

3.3 Le Brésil au centre de toutes les dynamiques

Le Brésil, de par sa position géographique, comme de par l'histoire de son occupation, est au cœur aussi bien du boom sucrier à partir de 1650, accompagné ici d'un boom aurifère, que de la dynamique d'immigration en provenance de l'Europe du sud au cours des XVIII^e et XIX^e siècles.

Figure 1.4 – Estimation du nombre d'esclaves conduits au Brésil et en Amérique espagnole entre 1761 et 1870



Source : Données élaborées par Curtin, 1969, reprises par Sánchez-Albornoz, 1973, 148.

Pour l'Amérique espagnole, on ne dispose que d'un chiffre global pour les périodes 1761-1770 et 1771-1780 d'une part, 1781-1790, 1791-1800 et 1801-1810 d'autre part. On a donc distribué de façon égale ces chiffres entre ces périodes.

Après 1811, les chiffres pour l'Amérique hispanique ne concernent plus que Cuba et Puerto Rico.

Avec les Caraïbes, le Brésil est du fait de ces booms l'autre grande région demandeuse d'esclaves : 3,7 millions de personnes y sont « importées » entre 1650 et 1820, qui travailleront pour les plantations de Bahia et, à partir des années 1680, dans les mines d'or du Minas Gerais (Manning, 2006 : 60). En 1736 il y avait dans cette dernière région près de 100 000 esclaves (Sánchez-Albornoz, 1973, 118). Entre 1761 et 1810, trois fois plus d'esclaves sont arrivés au Brésil que dans l'Amérique espagnole (figure 1.4), d'après les données de Curtin (1969 : 216), reprises par Sánchez-Albornoz (1973 : 148). L'importance de la migration portugaise augmenta surtout à partir du début du XVIII^e siècle, après la découverte de l'or du Minas Gerais : 8 000 à 10 000 Portugais migrent alors chaque année au Brésil (Newson, 2006 : 155-156). Au cours du siècle, ce sont 300 000 à 500 000 Portugais qui se seront installés. Villa Rica de Ouro Preto, où se concentrèrent les mineurs, aurait atteint plus de 100 000 habitants et fut pour quelques années la plus grande ville du Nouveau Monde après Mexico et Lima (Sánchez-Albornoz, 1973 : 118). « Comme dans n'importe quel campement minier, la distribution par sexe et par âge fut très disproportionnée, la mortalité élevée et les

mariages rares, les unions libres et interracialles étant en revanche abondantes » (*ibid.*). La migration européenne se serait accompagnée d'un métissage plus important que dans l'Amérique espagnole, pourtant en partie minière elle aussi. La population, comme dans les siècles antérieurs, resta globalement concentrée dans quelques régions côtières, mais cette fois avec un net développement des villes (Newson, 2006 : 155-156). Cependant il y eut aussi des découvertes minières plus à l'intérieur : Cuiabá, Goiás, Mato Grosso (Sánchez-Albornoz, 1973 : 118).

En 1800, le Brésil, avec un peu plus de 3 millions d'habitants, n'avait pas encore rattrapé le Mexique (tableau 1.2). Cela sera chose faite au cours du XIX^e siècle, pendant lequel les tendances précédentes s'accroissent et la croissance naturelle tendit à augmenter. Au XIX^e siècle, les arrivées d'esclaves s'accroissent encore au Brésil par rapport au XVIII^e siècle, et ce, jusqu'aux années 1840 (figure 1.3) : la proportion était de deux tiers contre un tiers pour Cuba et Puerto Rico, alors que l'importation d'esclaves était devenue quantité négligeable dans le reste de l'Amérique latine. Par ailleurs le Brésil, comme les pays du cône sud, non seulement autorisa l'installation d'étrangers européens non hispaniques, mais fonda également des colonies pour l'encourager. Plusieurs dizaines de milliers de personnes arrivèrent au cours des premières expériences de la première moitié du XIX^e siècle. Cependant, comme en Uruguay et en Argentine, c'est au cours de la seconde moitié du siècle que l'immigration augmenta. Les immigrants s'installaient pour plus de la moitié dans l'État de São Paulo, où se développaient à la fois les plantations caféières, l'industrie et les activités commerciales. Rio de Janeiro et les états du sud, de climat tempéré, étaient les destinations les plus importantes après celle-ci (Sánchez-Albornoz, 1973 : 179). 3,8 millions d'immigrants européens entrèrent entre 1887 et 1930, à 80 % italiens, portugais et espagnols (Enders, 1997 : 81). Certes, la contribution de l'immigration à la croissance du Brésil au XIX^e siècle est bien plus limitée que dans le cas de l'Argentine : elle explique 19 % seulement de la croissance totale, entre effets directs (les arrivées) et indirects (la croissance naturelle des immigrants) (Sánchez-Albornoz, 1973 : 189, d'après les calculs de Mortara). Le Brésil a en effet abordé cette phase de son histoire avec une population bien plus importante que celle des pays du cône sud.

L'accroissement de la population d'origine européenne, accompagnée de ses esclaves, a eu pour contrepoint une accélération de la pression sur les ressources de groupes encore relativement peu exposés pendant les siècles antérieurs. Ainsi, dans le Chaco, des groupes indigènes, qui adoptèrent le cheval dès les années 1540 après un premier contact, résistèrent aux Espagnols, même s'ils durent se replier vers la rivière Paraguay. La découverte de l'or du Cuiabá exposa de nombreuses expéditions à leurs attaques, jusqu'à ce qu'une opération militaire massive les vainque au début des années 1730. Par la suite ces groupes firent alliance les uns avec la couronne portugaise et les autres avec la couronne espagnole et subirent de lourdes pertes lors des conflits entre les nations frontalières. Au XIX^e siècle, la pénétration des éleveurs les priva de leurs territoires. À la fin du XIX^e siècle, leur nombre était considérablement réduit (Wright et Carneiro da Cunha, 1999 : 324-328). De même, les Botocudo du sud de Bahia, Espírito Santo et Minas Gerais multiplièrent les raids contre les Européens à partir de leurs territoires dans la

forêt, jusqu'à ce qu'au début du XIX^e siècle fut entreprise leur extermination, rendue encore plus nécessaire aux yeux des colons par le boom du cacao. À la fin du XIX^e siècle, il ne restait plus que quelques groupes. La pénétration portugaise en Amazonie fut de même accompagnée d'affrontements et de guerres d'extermination. Au XIX^e siècle, l'exploitation du caoutchouc intensifia le recrutement de la main-d'œuvre indigène dans des régions comme celle de Rio Branco (*ibid.* : 368-369). Les descendants des cinq à six millions d'indigènes qui peuplaient à l'époque préhispanique cette partie de l'Amérique avaient donc été remplacés, lentement mais presque entièrement, par quelque dix-sept millions de Brésiliens d'origine africaine et européenne essentiellement au tournant du XX^e siècle.

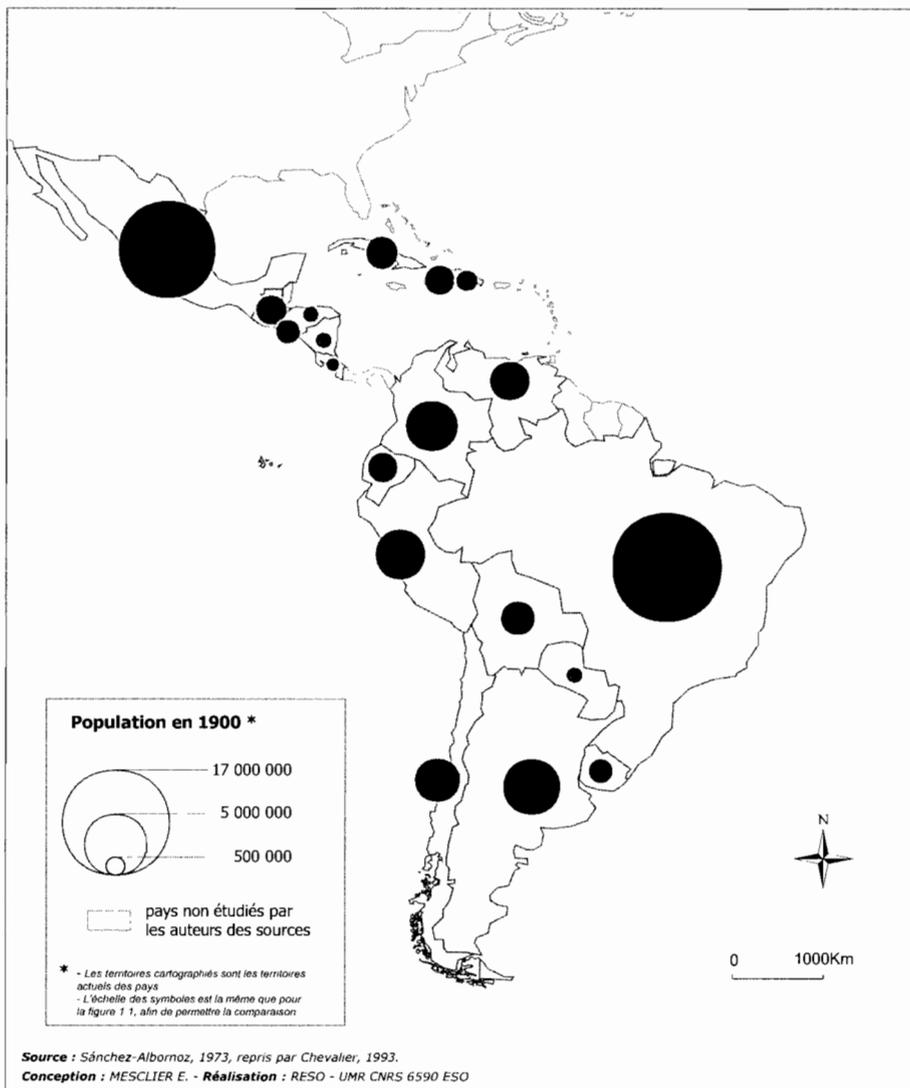
Dans les régions anciennement colonisées, Mexique et Andes (à l'exception de leurs marges), les évolutions postérieures au premier siècle et demi de conquête furent quasiment inverses : la population indigène commença une lente récupération démographique, alors que l'immigration, libre ou forcée, se ralentissait.

3.4 *La stabilisation du poids relatif des anciens centres grâce à la reprise démographique*

Les croissances rapides de certaines parties de l'Amérique latine après 1650 contrastent avec l'augmentation plus lente de la population dans les régions jusqu'alors les plus peuplées. Dans celles-ci, la stagnation économique durant le XVII^e siècle et la plus longue partie du XVIII^e siècle, « quand tombe la fièvre des mines » (Chaunu, 1964 : 121) fut aussi une période de faible croissance démographique. La demande de main-d'œuvre servile était limitée – sur toute la période du trafic atlantique, on estime à 522 000 le nombre des esclaves destinés à l'Amérique du sud espagnole et 224 000 ceux ayant eu pour destination le Mexique et, en très faible proportion, l'Amérique centrale (Curtin, 1969 : 88). L'arrivée d'Européens fut limitée également à cette période. « Cette Amérique [des hautes terres indiennes] est tout de même la plus éloignée de l'Europe [...] » rappelle P. Chaunu (*ibid.*) et une fois terminée le rush vers les ressources minières, elle perdit beaucoup de son pouvoir d'attraction. Les grandes épidémies se poursuivirent, comme celle de rougeole qui partit de Quito en 1694 et arrivera jusqu'au Rio de la Plata, le typhus à México la même année, la peste qui partit de Buenos Aires en 1717, décima les missions du Paraguay puis les provinces du Pérou (Sánchez-Albornoz, 1973 : 119-120). Aux maladies importées de l'Europe s'ajouta à partir du milieu du XVII^e siècle la fièvre jaune. La population indigène semble croître cependant au Mexique et peut-être en Équateur, alors qu'elle continuait à diminuer dans l'Amérique du sud espagnole en général (Sánchez-Albornoz, 1973 : 125). Pour l'Amérique centrale, H. Pérez Brignoli indique un minimum en 1684 : 294 000 personnes, chiffre qui sera remonté à 587 000 vers 1800. Au Pérou la diminution de cette population aurait duré jusqu'au milieu du XVIII^e siècle : en 1754 les indigènes n'auraient plus été que 350 000 ; en 1795, grâce à la reprise démographique, ils auraient été 600 000 (CEPD, 1972 : 9).

Dans le dernier tiers du XVIII^e siècle, en effet, l'Amérique des hautes terres participa à la tendance mondiale de croissance de la population (Sánchez-Albornoz, 1973 : 126). Les taux de croissance moyens dépassèrent 1 % par an, grâce à des taux bruts de natalité élevés (tableau 1.3). Cette reprise de croissance

Figure 1.5 – La distribution de la population de l'Amérique latine autour de 1900



1 naturelle explique que, malgré les faibles migrations vers ces centres anciens au cours des trois siècles antérieurs, ceux-ci avaient toujours un poids démographique relatif important au tournant du XX^e siècle (figure 1.5). Les différences du début du XIX^e siècle étaient par ailleurs amplifiées par cette croissance déjà relativement rapide, de telle façon que le centre mexicain accrût son avance sur le centre andin.

Tableau 1.3 – Estimations des taux de croissance naturelle du Mexique et du Pérou dans le dernier quart du XIX^e siècle

	Date	Taux de natalité pour mille	Taux de mortalité pour mille	Taux de croissance annuel moyen pour mille
Mexique	1897	46,9	34,1	12,8
Pérou	1876	45	34	11

Source: Mexique: Pérez Brignoli, 1993, 84 (estimation par projection inverse); Pérou: CEPD, 1972 (estimation à partir du recensement de 1876).

Conclusion

Les rattrapages démographiques des régions vidées par la conquête se sont effectués d'abord en grande partie grâce à un repeuplement, basé sur l'arrivée de nouvelles vagues européennes et/ou sur l'importation massive d'esclaves. Ces rattrapages concernent les contrées les plus brutalement vidées par la conquête, mais aussi certains des territoires qui en avaient été aux marges. La frontière, caractéristique de cette « Amérique latine des vides » qui n'aurait pas existé sans la première phase de disparition des populations locales, est paradoxalement perçue comme un élément constitutif de la « nature » du continent, au même titre que pour l'Amérique du nord. C'est là qu'auront lieu les croissances démographiques les plus spectaculaires, et le Brésil, pays de frontière par excellence, est à la fin du XIX^e siècle le pays le plus peuplé de l'Amérique latine.

Parallèlement, les taux de croissance naturelle des populations latino-américaines commencèrent à connaître une certaine stabilité dans le temps, tendance qui s'affirmera au début du XX^e siècle avec en particulier la fin des grandes épidémies. Cette tendance est vraie également pour les populations indigènes des terres d'ancienne colonisation, mais pas encore pour celles qui ont survécu aux marges des empires espagnol et portugais et seront encore confrontées à l'évolution de la « frontière » interne au cours du XX^e siècle. Cependant, alors que les mouvements de peuplement antérieurs purent modifier considérablement les compositions ethniques, par le biais des migrations et des affrontements armés, les évolutions postérieures seront moins sélectives, même si les populations d'origine européenne bénéficient encore souvent d'une meilleure espérance de vie. La stabilisation des taux de croissance pérennisera la distribution relative des populations: à la fin du XIX^e siècle, les jeux ont l'air pratiquement faits, les grandes masses de population sont en place et les fronts de colonisation, même lorsqu'ils déplaceront des milliers de personnes, ne modifieront plus la physionomie globale du peuplement des continents. Les accélérations du XX^e siècle, qui multiplieront par plus de sept ces masses, permettront cependant de nombreux réaménagements à l'échelle continentale, régionale et locale.

Les accélérations du XX^e siècle : croissance démographique et dynamiques de peuplement

Françoise DUREAU, Évelyne MESCLIER et Vincent GOUËSET

L'augmentation de la population latino-américaine était déjà amorcée au XIX^e siècle : elle se prolonge et s'accroît au XX^e siècle. En raison des conditions initiales de cette croissance, elle sera beaucoup plus importante que sur n'importe quel autre continent à la même époque. Par ailleurs, à mesure que la croissance naturelle augmente et qu'elle joue sur des populations plus nombreuses, les migrations, bien qu'elles soient encore soutenues au début du siècle, vont perdre de leur primauté dans l'explication de la croissance globale. Si les populations des pays d'Amérique latine croissent si rapidement, c'est aussi et surtout en raison des transitions démographiques. Les rythmes et les amplitudes des migrations et des croissances naturelles différencient cependant les pays entre eux, donnant lieu à des redistributions du peuplement. Ainsi, sur la lancée des tendances esquissées à la fin du XIX^e siècle, les hiérarchies relatives vont continuer à se modifier entre les pays.

À une autre échelle, à l'intérieur de chaque pays, les deux composantes – migrations et croissance naturelle – différencient aussi les lieux et les régions. D'une façon globale, et avec très peu d'exceptions, on passe de pays essentiellement ruraux – même si les villes ont toujours eu une grande importance dans la structuration de l'espace latino-américain – à des pays surtout urbains. Ce phénomène n'est pas tant dû à une concentration sur place des populations (elle y joue initialement une part minime), qu'aux déplacements des personnes des campagnes vers les centres urbains. L'effet des migrations est alors accentué, puis relayé, en ville, par celui de la croissance naturelle de populations rajeunies par les apports migratoires. Il faut cependant noter que cela n'implique pas une diminution des populations rurales, sauf dans quelques pays.

Du point de vue de l'organisation de l'espace national, la phase actuelle de la redistribution du peuplement se caractérise par la création et le renforcement de quelques régions urbanisées – le plus souvent une seule par pays – qui se distinguent des autres par leur pouvoir d'attraction, une croissance continue, des conditions de vie optimales, du moins en moyenne, pour leur population. Les fronts de colonisation, nombreux dans une Amérique encore peu densément peuplée si on la compare à l'Europe, pour les raisons exposées dans le chapitre 1, sont un cas à part et présentent des caractéristiques distinctes. Les campagnes sont plus ou

moins ponctionnées par les migrations, selon des logiques spatiales complexes, et sont à des stades de la transition démographique souvent moins avancés que les villes.

Dans ce chapitre, nous présenterons donc tout d'abord des phénomènes d'échelle continentale: les croissances, leurs inégalités entre les pays, leurs facteurs. Dans un deuxième temps, nous aborderons les redistributions à l'intérieur des pays, à travers deux angles d'approche: celui des transitions urbaines; celui de la régionalisation des croissances démographiques à l'intérieur des espaces nationaux, à travers quelques exemples.

1. Une augmentation de la population qui amplifie les évolutions du XIX^e siècle

Entre la fin du XIX^e siècle et celle du XX^e, le peuplement de l'Amérique latine change d'échelle: de petits effectifs, de concentrations limitées, on passe à des volumes considérables, impressionnants lorsqu'ils sont concentrés. La distribution du peuplement tend également à se modifier. Cependant, après une période d'augmentation de la part du cône sud et du Brésil, on revient à la fin du XX^e siècle à une répartition proche de celle du début du siècle. Les transitions démographiques se sont en effet succédées, plus ou moins précoces mais amenant finalement tous les pays à croître rapidement à un moment de leur histoire. Leurs effets surpassent ceux des migrations internationales qui à quelques exceptions près, comme le cas mexicain, sont ponctuels dans le temps. Il est donc important de remettre en perspective l'importance respective de ces deux éléments.

1.1 *Un accroissement considérable de la population latino-américaine*

En 2005, la population de l'Amérique latine (561 millions) est 7,5 fois plus nombreuse qu'un siècle auparavant (75 millions) (tableau 2.1). Par rapport à 1900, le sous-continent héberge aujourd'hui près de 400 millions d'habitants supplémentaires... Même s'ils sont entachés d'une certaine imprécision, (encadré 2.1), ces quelques chiffres donnent la mesure de l'accroissement démographique qui a touché l'Amérique latine au cours du XX^e siècle.

Encadré 2.1 – La démographie latino-américaine, une histoire plus ou moins bien connue

En Amérique latine, la tradition statistique est ancienne. Dès le XVI^e siècle, les colonies espagnoles font l'objet de grandes enquêtes régulières et systématiques. À la fin du XIX^e siècle, les États indépendants ont voulu créer un système moderne de statistique; les États-Unis soutiennent cet objectif en imposant leurs propres normes, souvent peu adaptées aux réalités latino-américaines. Dans une dizaine de pays, des recensements sont réalisés régulièrement, selon un rythme décennal; d'autres sont nettement moins bien dotés (en 1974, la Bolivie n'avait réalisé qu'un recensement, Haïti et l'Uruguay deux). Dans quelques pays, comme le Brésil et le Mexique, la statistique est entre les mains d'organismes qui assurent également la production cartographique, regroupant donc les fonctions assurées en France par l'IGN et l'INSEE; cette organisation institutionnelle particulière explique pour une large part l'avance de ces deux pays en matière de production d'information démographique géoréférencée.

Comparativement au reste du monde en développement, la statistique démographique latino-américaine est de bonne qualité ; elle évolue de façon permanente, introduisant des innovations techniques et méthodologiques tout à fait intéressantes. Enfin, dans certains pays, l'accès à l'information est très ouvert : il est possible d'avoir accès aux micro-données des recensements.

Bien que l'enregistrement des naissances et des décès, sur une base civile ou religieuse, remonte à la fin du XIX^e siècle ou au début du XX^e pour la plupart des pays latino-américains, la qualité des statistiques de mouvement naturel est encore très variable. La Division de la Population des Nations Unies considère que l'enregistrement des naissances n'est actuellement satisfaisant que dans sept pays. Même dans les pays où l'état-civil est satisfaisant, un laps de temps assez long s'écoule entre les naissances et leur enregistrement, d'où un risque important d'omission de décès infantiles. La qualité de l'enregistrement est généralement moins bonne pour les décès que pour les naissances.

Pour pallier ces lacunes, il est nécessaire de recourir à des méthodes indirectes d'estimation, basées sur les données des recensements et des enquêtes. Les recensements des années 1970 ont introduit des questions permettant d'estimer la mortalité des jeunes enfants à partir des réponses relatives à la survie des enfants nés vivants. L'enquête mondiale sur la fécondité a permis une bonne connaissance de ses caractéristiques au milieu des années 1970. Il demeure toutefois difficile de dresser un tableau précis de l'évolution de la fécondité à partir des sources existantes, souvent difficilement comparables.

Source : Brisseau-Loaiza, 1991 ; Cosio, 1998 ; Festy, 1974 ; Pérez Brignoli, 1993.

Si l'on compare l'évolution de la population latino-américaine à celle du reste du monde, le constat de la spécificité de la croissance démographique de l'Amérique latine, parfois qualifiée « d'explosion démographique », n'est que plus évident. Aujourd'hui, la population de l'Amérique latine représente près de 9 % de la population mondiale, soit deux fois plus qu'un siècle auparavant (4,6 %), et trois fois plus qu'en 1850 (2,7 %) (tableau 2.1 et figure 2.2). Minoritaire au sein du continent américain au début du XX^e siècle, la population de l'Amérique latine devient plus nombreuse que celle habitant au Nord à partir du milieu du XX^e siècle. Au long de la deuxième moitié du XX^e siècle, l'écart se creuse : aujourd'hui, les Américains sont 230 millions de plus à habiter au sud qu'au nord. Une importante redistribution de population au sein du continent s'est donc jouée au cours du XX^e siècle, en raison d'un accroissement particulièrement rapide de la population latino-américaine (tableau 2.1 et figure 2.1).

C'est entre 1930 et 1960 que se produit l'accélération de la croissance démographique en Amérique latine : durant cette période, le taux annuel d'accroissement ne cesse d'augmenter, passant de 1,9 % en 1930-1935 (Festy, 1974), à 2,7 % en 1950-1955, et 2,8 % en 1960-1965 (Chackiel, 2004). Pour l'essentiel, cette accélération de la croissance est due à une baisse extrêmement rapide de la mortalité, liée à une amélioration des conditions sanitaires qui a aussi fait reculer la stérilité (Festy, 1974).

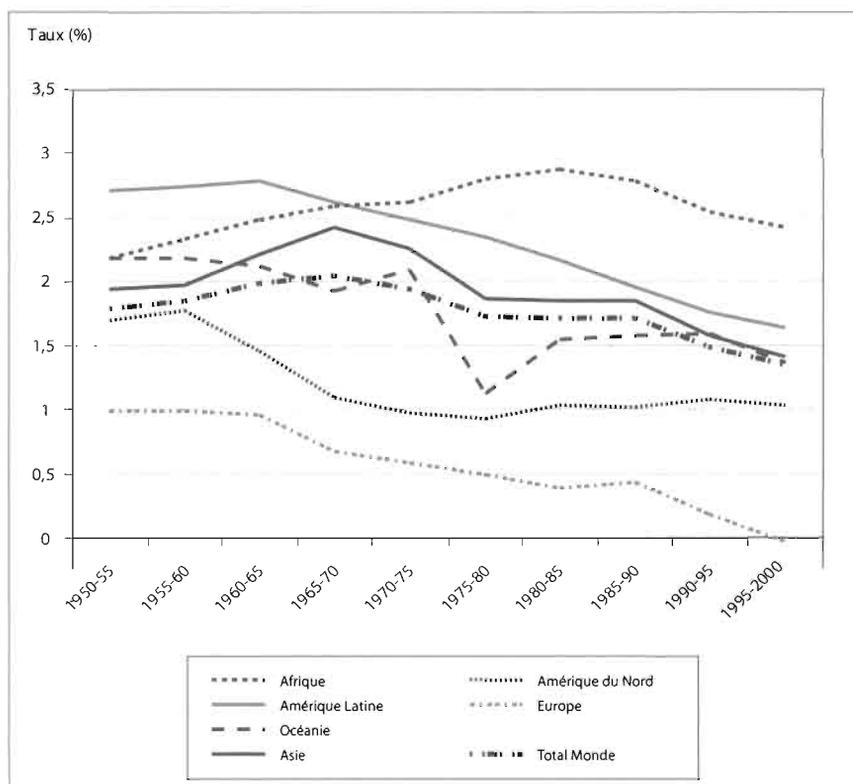
Au milieu du XX^e siècle, pendant les décennies 1950 et 1960, l'Amérique latine connaît la plus forte croissance démographique du monde (figure 2.1). Depuis cette époque, sous l'effet d'un ralentissement de la baisse de la mortalité et d'une diminution de la natalité, cette croissance se ralentit : les taux baissent progressivement, de 2,2 % en 1980, à 1,6 % en 1995. Aujourd'hui, la population latino-américaine a rejoint le rythme moyen de croissance des pays en développement.

Tableau 2.1 – Effectifs de population et taux annuels d'accroissement par grandes régions du monde (1900-2005)

	Population (en millions)				Taux moyen annuel d'accroissement (%)	
	1850*	1900*	1950**	2005**	1950-1955**	2000-2005**
Amérique latine	34	75	167	561	2,65	1,42
Afrique	102	138	224	906	2,21	2,18
Amérique du Nord	25	90	172	331	1,71	0,97
Asie	790	903	1396	3905	1,96	1,21
Europe	288	422	547	728	0,99	0,00
Océanie	2	6	13	33	2,15	1,32
Total Monde	1241	1634	2519	6465	1,81	1,21

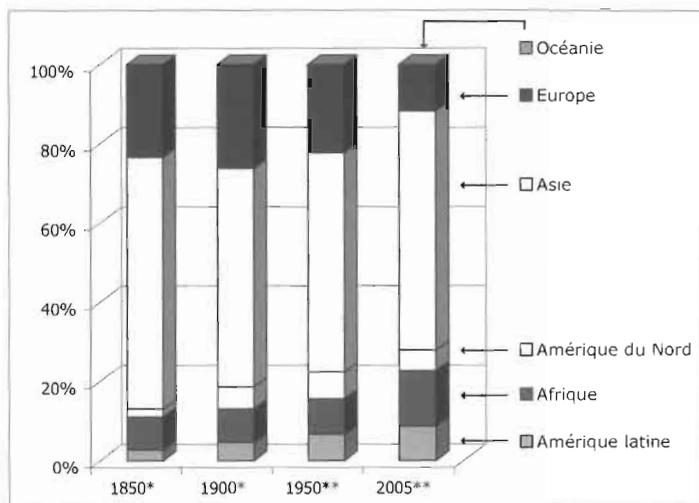
Source: * Biraben, 1979; ** Nations Unies, 2005.

Figure 2.1 – Taux annuels moyens d'accroissement de la population selon les régions du monde (1950-2000)



Source: Chackiel, 2004 : 52.

Figure 2.2 – Distribution de la population mondiale selon les régions du monde (1850-2005)



Source : Nations Unies, 2005

1.2 Un dynamisme démographique marqué par de forts contrastes

L'augmentation rapide de la population latino-américaine résulte d'évolutions très différenciées selon les pays, aboutissant à une redistribution importante du peuplement au sein de la région (figures 2.3 et 2.4 et tableau 2.2). L'histoire démographique des pays à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e se révèle décisive dans la configuration actuelle du peuplement de l'Amérique latine. Leurs positions relatives connaissent alors des changements profonds. L'Argentine et la Bolivie ont des populations semblables en 1850, en 1900 l'Argentine a une population trois fois plus élevée, en 1970 cinq fois plus élevée. Le Pérou est plus peuplé que l'Argentine en 1850, mais l'est deux fois moins en 1970. Quasiment aussi peuplé que la Colombie en 1850, il l'est moitié moins un siècle plus tard. Sur les cinquante dernières années, les tendances s'inversent, la distribution spatiale de la population tend globalement à revenir vers la configuration qu'elle avait au début du XX^e, mais selon un mouvement beaucoup plus lent.

L'analyse des séries chronologiques des effectifs de population et des taux annuels de croissance s'avère incontournable pour saisir les dynamiques à l'œuvre : nous nous appuyerons sur les séries statistiques qui ont pu être dressées grâce à des travaux récents de démographie historique (en particulier ceux de Pérez Brignoli, 1993), que nous compléterons par les statistiques du CELADE pour la période postérieure à 1970.

Considérons tout d'abord les deux « géants » du continent, le **Mexique** et le **Brésil**, qui concentrent à eux deux la moitié de la population latino-américaine, en 1850 comme aujourd'hui. Le contraste entre leurs évolutions démographiques est saisissant (figure 2.5 et tableau 2.2). Au milieu du XIX^e siècle, le Mexique, rejoint par le Brésil, perd sa position de pays le plus peuplé de toute l'Amérique

Figure 2.3 – Effectifs de population et taux de croissance (1850-2000)

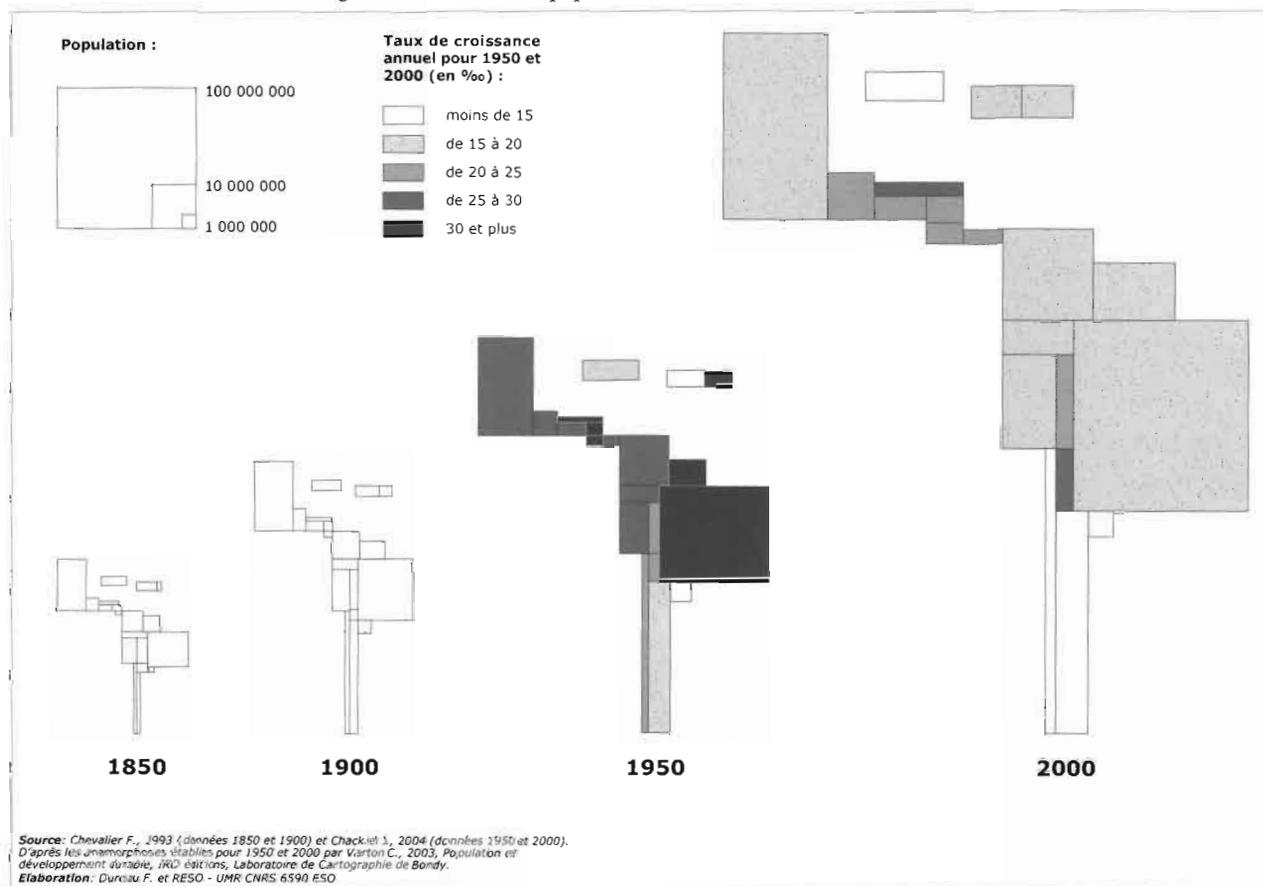
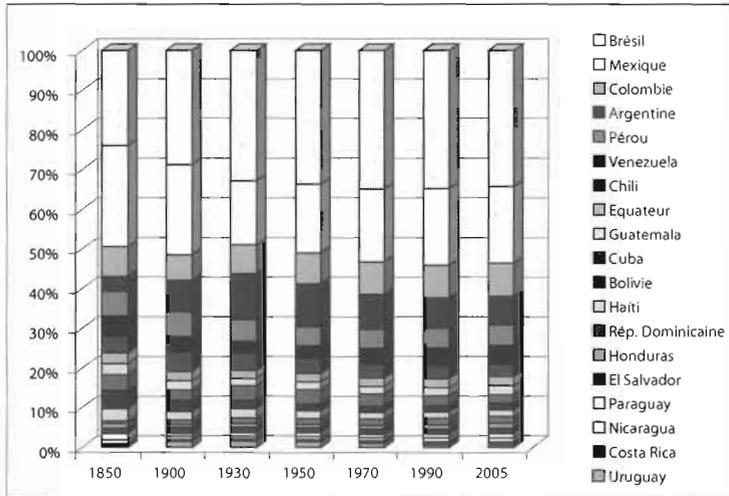


Tableau 2.2 – Effectifs de population par pays (1850-2005)

Population (en milliers)										
	1850	1900	1930	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2005
Argentine	1 100	4 743	11 896	17 150	20 616	23 962	28 094	32 527	37 032	39 302
Bolivie	1 374	1 696	2 153	2 714	3 351	4 212	5 355	6 669	8 428	9 427
Brésil	7 205	17 318	33 568	53 975	72 757	96 021	121 672	149 690	174 719	187 597
Chili	1 287	2 904	4 424	6 082	7 644	9 570	11 174	13 179	15 398	16 267
Colombie	2 243	3 825	7 350	12 568	16 857	22 561	28 447	34 970	42 321	46 039
Costa Rica	125	285	499	966	1 334	1 821	2 347	3 076	3 925	4 322
Cuba	1 186	1 573	3 837	5 850	6 985	8 520	9 710	10 628	11 199	11 369
Équateur	816	1 400	2 160	3 387	4 439	5 970	7 961	10 272	12 299	13 215
El Salvador	394	932	1 443	1 951	2 578	3 598	4 586	5 110	6 276	6 875
Guatemala	850	1 425	1 771	3 146	4 140	5 419	7 013	8 908	11 225	12 700
Haiti	938	1 270	2 422	3 261	3 804	4 520	5 454	6 942	8 357	9 151
Honduras	350	443	948	1 380	1 894	2 592	3 569	4 879	6 485	7 347
Mexique	7 662	13 607	16 589	27 737	36 945	50 596	67 570	83 226	98 881	106 147
Nicaragua	300	448	742	1 190	1 617	2 228	3 067	3 960	4 957	5 483
Panama			502	860	1 126	1 506	1 949	2 411	2 948	3 228
Paraguay	500	440	880	1 488	1 842	2 350	3 114	4 219	5 496	6 216
Pérou	1 888	3 791	5 651	7 632	9 931	13 193	17 324	21 753	25 939	27 947
Rép. Dominicaine	200	700	1 400	2 353	3 231	4 423	5 697	7 066	8 396	9 100
Uruguay	132	915	1 704	2 239	2 538	2 808	2 914	3 106	3 337	3 455
Venezuela	1 490	2 344	2 950	5 094	7 579	10 721	15 091	19 735	24 311	26 577
TOTAL	30 040	60 059	102 889	161 023	211 208	276 591	352 108	432 326	511 929	551 764

Source : Chevalier (1850 à 1930) et Chakiel, 2004 (1950 à 2005).

Figure 2.4 – Distribution de la population de l'Amérique latine par pays (1850-2005)



Source : Chevalier 1993 (1850 à 1930) et Chakiel, 2004 (1950 à 2005).

latine : les deux pays sont alors de taille comparable (7,7 et 7,2 millions d'habitants). La différence de rythme de croissance s'aggrave au début du XX^e siècle : la révolution mexicaine se traduit par une décennie de guerre civile qui freine brutalement la croissance démographique du pays (figure 2.5). Quand les rythmes de croissance du Mexique et du Brésil se rejoignent, en 1930, le Brésil est deux fois plus peuplé que le Mexique. Entre 1950 et 1980, l'écart se comble légèrement : depuis le milieu du XX^e siècle, le Brésil est 1,7 fois plus peuplé que le Mexique.

Un deuxième cas de figure intéressant correspond aux évolutions démographiques originales de l'Argentine et de l'Uruguay (figure 2.6) : après une période d'accélération à la fin du XIX^e et au début du XX^e (les taux dépassant largement les 2 % par an), leur rythme de croissance ralentit très nettement à partir de la fin de la Première guerre mondiale. Entre 1850 et 1930, la population de l'Argentine est multipliée par 10, celle de l'Uruguay par 13, alors que dans le même temps l'ensemble de la population latino-américaine est multiplié par 3,5. Même s'il s'agit de « petits » pays du point de vue de leur population, leur poids relatif dans l'ensemble démographique latino-américain change donc radicalement au début du XX^e siècle. À partir de 1930, leur différentiel de croissance avec le reste du sous-continent se réduit progressivement : en 2005, leur participation à l'ensemble démographique latino-américain retrouve le niveau qu'elle avait en 1850. Le Chili et le Paraguay se distinguent du modèle qui vient d'être décrit, leur évolution se rapprochant de celle des pays d'Amérique centrale : la croissance démographique, modérée pour le premier et plus soutenue pour le second sur l'ensemble du siècle, s'accélère progressivement au fil des décennies, juste interrompue dans le cas du Paraguay au moment de la guerre des années 1860. Au fil du XX^e siècle la part relative de ces deux pays dans l'ensemble de la population latino-américaine décroît progressivement.

Figure 2.5 – Évolution des effectifs de population et des taux de croissance – Mexique et Brésil (1850-2005)

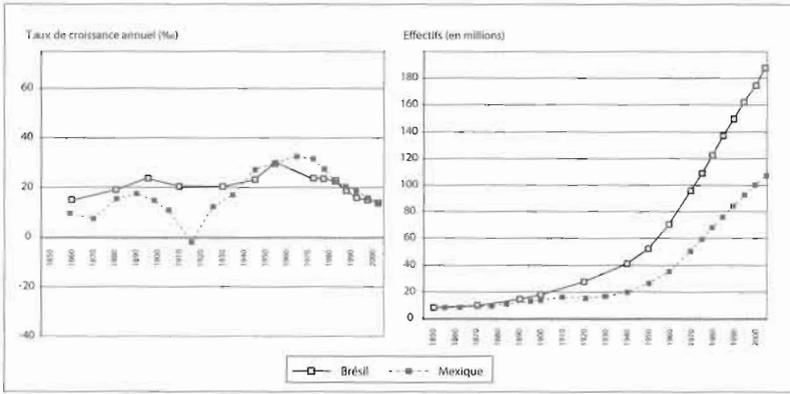


Figure 2.6 – Évolution des effectifs de population et des taux de croissance – Argentine, Chili, Uruguay et Paraguay (1850-2005)

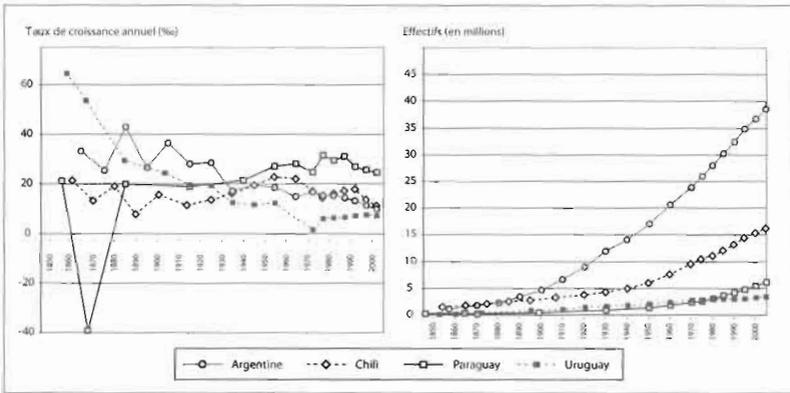
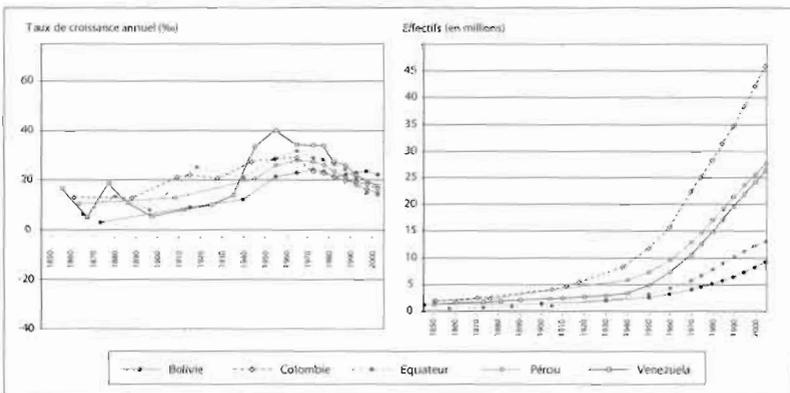


Figure 2.7 – Évolution des effectifs de population et des taux de croissance – Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou, Venezuela (1850-2005)



Source: Pérez Brignoli, 1993; CELADE, 2006 (site web).

Quant aux pays représentés dans la figure 2.7, deux modèles se dégagent. Un premier modèle correspond aux cas de la **Colombie** et du **Venezuela** : leur croissance relativement lente jusqu'en 1940, s'accélère ensuite, puis diminue sensiblement à partir de 1970, avec une amplitude des mouvements particulièrement marquée dans le cas de la Colombie. Le deuxième modèle est partagé par la **Bolivie**, l'**Équateur** et le **Pérou**, aux croissances démographiques plus lentes que l'ensemble latino-américain du milieu du XIX^e jusqu'en 1950 : ce n'est qu'à partir des années 1970 que le mouvement s'inverse, avec une croissance plus rapide dans ces pays que dans le reste du sous-continent. Les différentiels de croissance entre pays andins aboutissent à une redistribution profonde de la population dans cette région, la Colombie acquérant au cours de la première moitié du XX^e siècle une place de premier plan. En 1850, la Colombie hébergeait moitié moins de population que les trois autres pays réunis (Bolivie, Équateur et Pérou) ; un siècle plus tard, en 1950, elle en héberge autant.

1.3 Les composantes démographiques des croissances différenciées

Pour expliquer l'hétérogénéité des évolutions démographiques nationales et les redistributions du peuplement qui les accompagnent, « l'évidence » porte à considérer en premier lieu les migrations internationales.

Les migrations internationales

En Argentine, nous l'avons vu au chapitre 1, l'immigration européenne a joué un rôle essentiel dans l'accélération de la croissance démographique de la fin du XIX^e et début du XX^e siècle : les deux tiers de la croissance de la population argentine entre 1870 et 1947 seraient dus à la migration (la moitié comme apport direct, l'autre moitié de façon indirecte, c'est-à-dire du fait de la croissance de la population immigrante). Au Brésil, comme nous l'avons vu également, cette contribution aurait été sensiblement moins importante : 19 % (Mortara, 1947, cité par Pérez Brignoli, 1993 : 75). Les deux pays ont pourtant reçu entre 1881 et 1935 un nombre sensiblement équivalent d'immigrants, 3,5 millions ; mais leur poids relatif dans la population des deux pays est sans commune mesure, le Brésil étant six fois plus peuplé que l'Argentine au moment de l'immigration européenne. À l'inverse, les 638 000 migrants s'installant en Uruguay entre 1881 et 1935 constituent un apport considérable pour un pays qui ne comptait que 132 000 habitants en 1850.

Au Brésil comme en Argentine et en Uruguay, l'accélération de la croissance démographique de la fin du XIX^e-début du XX^e est bien due à l'immigration européenne. Cette immigration a contribué à pérenniser le basculement démographique vers le Brésil et le cône sud enclenché au XIX^e siècle.

Aujourd'hui à l'inverse, l'Amérique latine est devenue une terre d'émigration, principalement vers les États-Unis, et dans une moindre mesure vers le Canada et l'Europe. En 2000, parmi les 28,4 millions d'étrangers résidant aux États-Unis, 51 % étaient originaires d'Amérique latine, dont les deux tiers en provenance du Mexique ou d'un autre pays d'Amérique centrale ; lors du recensement de 2000, 35,3 millions de personnes ont déclaré être « hispaniques » ou « latines », dont

58 % d'origine mexicaine (Castillo, 2003 : 11). Cette migration internationale en direction du monde développé a pris une dimension particulièrement importante en Amérique centrale à partir des années 1970. Une fois terminés les conflits politiques internes, les personnes qui s'étaient réfugiées dans les pays voisins ont eu tendance à retourner dans leur pays d'origine, mais celles qui s'étaient exilées aux États-Unis, au Canada, en Australie ou ailleurs ne firent pas de même. Dans la Caraïbe anglophone et francophone, la migration internationale est souvent devenue le principal facteur de la dynamique démographique (Simioni et Mac Donald, 2001 : 40). Quant à la migration des Mexicains vers les États-Unis, elle marque l'ensemble de la dynamique sociale du pays, bien au-delà de ce que traduit le taux de migration nette, toujours négatif depuis plus d'un siècle (tableau 2.3).

L'explication d'autres épisodes de croissance démographique traversés par certains pays au cours du XX^e siècle réside aussi dans la migration internationale. Le Venezuela en constitue le meilleur exemple : après la Seconde Guerre mondiale, l'immigration en provenance notamment de la Colombie a accéléré la croissance démographique pendant près d'un quart de siècle (tableau 2.3). À l'inverse, la croissance de la Colombie a été particulièrement ralentie au milieu des années 1960, au moment où le pays connaît une migration intense vers le Venezuela, l'Équateur et les États-Unis. Celle de l'Uruguay l'a été pendant l'exode provoqué par la dictature. Au milieu des années 1960, l'émigration internationale des Colombiens se traduit par une ponction importante de population, en direction des États-Unis, du Venezuela et de l'Équateur. Durant la décennie 1964-1973, près de 700 000 Colombiens, en majorité des hommes, ont quitté le pays (Flórez *et al.*, 1987). L'exode des Colombiens vers l'étranger se ralentit nettement à la fin des années 1970 ; on estime à 0,1 % le taux annuel d'émigration internationale pendant les années 1980, alors qu'à la même époque le taux d'accroissement naturel du pays atteignait 1,9 % (Flórez et Cano, 1993).

En dehors du cas mexicain, où l'effet de la migration internationale joue de façon permanente depuis un siècle, le facteur migratoire n'explique que certaines variations, localisées dans le temps et dans l'espace, des rythmes de croissance des populations nationales. Les mouvements internationaux de population ne suffisent pas à expliquer l'hétérogénéité des évolutions démographiques mise en évidence dans la section 1.2 de ce chapitre. En dehors des quelques pays qui ont connu des épisodes migratoires particulièrement intenses, pour tous les autres, ce sont les **modalités de la transition démographique**¹ qui expliquent pour l'essentiel les évolutions observées.

Les transitions démographiques

De façon générale, le processus de transition démographique a été beaucoup plus rapide en Amérique latine qu'en Europe : quelques décennies ont suffi là où deux siècles avaient été nécessaires pour achever le processus. L'encadré 2.2 donne un exemple de cette rapidité : la transition démographique en Colombie a été l'une des plus rapides de l'Amérique latine. L'autre spécificité de la transition dans le

1. La transition démographique désigne le passage d'un régime traditionnel où la fécondité et la mortalité sont élevées et s'équilibrent à peu près, à un régime où la natalité et la mortalité sont faibles et s'équilibrent également (<http://www.ined.fr/fr/lexique/>).

Tableau 2.3 – Taux de natalité, de mortalité et taux de migration nette ² dans 7 pays (1850-2005)

	Taux brut de natalité (en p. 1000)															
	1852	1862	1872	1882	1892	1902	1912	1922	1932	1942	1950-55	1960-65	1970-75	1980-85	1990-95	2000-05
Argentine (*=1872)			49	49	44	44	39,1	35	29	26	25,4	23,2	23,4	23,1	21,3	18
Chili	44,6	46,9	47,5	48	45,9	44,7	44,4	42,2	40,2	38,3	36,1	37,7	27,3	23,4	21,9	15,8
Costa Rica	40,9	44,4	46,3	41,6	45,1	43,1	50,8	46	46,9	44,6	44,6	44,3	30,5	30	24,7	15,8
Cuba						44,7	44,9	36,8	31,3	32	29,7	35,1	26,7	16,3	15,1	12,5
Mexique						46,1	42,8	44,9	43,8	43,5	45,3	44,6	43,9	32,4	27,8	21,7
Uruguay						38,8	36,5	30,1	25,8	21,6	21,2	21,9	21,1	18,4	18,2	16,9
Venezuela					45,5	41,8	44,5	39,7	38,9	41	46,4	45	21,1	18,4	26,9	22,9
	Taux brut de mortalité (en p. 1000)															
	1852	1862	1872	1882	1892	1902	1912	1922	1932	1942	1950-55	1960-65	1970-75	1980-85	1990-95	2000-05
Argentine (*=1872)			32	30	29	26	20,1	15	13	11	9,2	8,8	9	8,5	8,2	7,9
Chili	35	34,3	37	33,9	32,7	31,6	31,5	31,3	24,5	20,1	13,6	12,2	8,8	6,4	5,5	5,2
Costa Rica	26,9	26,9	26,9	22,6	30,6	30	30,5	29,5	24,7	20,2	13,5	10,2	6,8	4,7	4,2	4
Cuba						23,7	21,4	19,3	13,3	10,9	11,1	8,8	6,6	6,4	7	7,1
Mexique						33,1	46,2	28,1	26,5	21,7	17	12,2	9,6	6,4	5,1	4,6
Uruguay						13,7	13,5	12,6	11,5	10,3	10,5	9,6	10	9,9	9,8	9,3
Venezuela					28,2	29,2	28,3	24,5	21	19,3	12,4	9,3	6,6	5,5	4,8	5,1
	Taux de migration nette (en p. 1000)															
	1852	1862	1872	1882	1892	1902	1912	1922	1932	1942	1950-55	1960-65	1970-75	1980-85	1990-95	2000-05
Argentine (*=1872)			11	12,8	8,8	10,4	21,9	11,3	2,1	1,3	3,4	1,2	2,3	0,6	0,7	0,6
Chili	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1,3	-0,8	-1,6	-1	1,3	0,4
Costa Rica	0,2	0,2	0,2	0,3	4,2	5,6	5,2	1,4	0,4	0	0	0	0	2,5	3,8	4,1
Cuba						5	7,2	15,9	-4,8	0,1	-0,2	-5,3	-2,5	-1,6	-1,9	-1,4
Mexique						-0,6	-1,9	-0,9	0,6	-0,3	-1,4	-1,5	-2,7	-3,4	-3,7	-2,9
Uruguay						0,9	1,3	2,6	1,2	-0,8	0,9	-0,5	-9,7	-2	-1,3	-0,6
Venezuela					0,4	0,2	0,6	0,2	0	0,4	6	0,6	5,8	0,9	0	0

Source : Pérez Brignoli, 1993 (1852 à 1942) ; CEPAL, 2006, site web (1950-1955 à 2000-2005).

2. Taux de natalité : nombre annuel de naissances vivantes, divisé par la population moyenne.

Taux de mortalité : nombre annuel de décès rapporté à la population moyenne.

Taux de migration nette : différence entre nombre annuel d'immigrations et nombre annuel d'émigrations, divisée par la population moyenne.

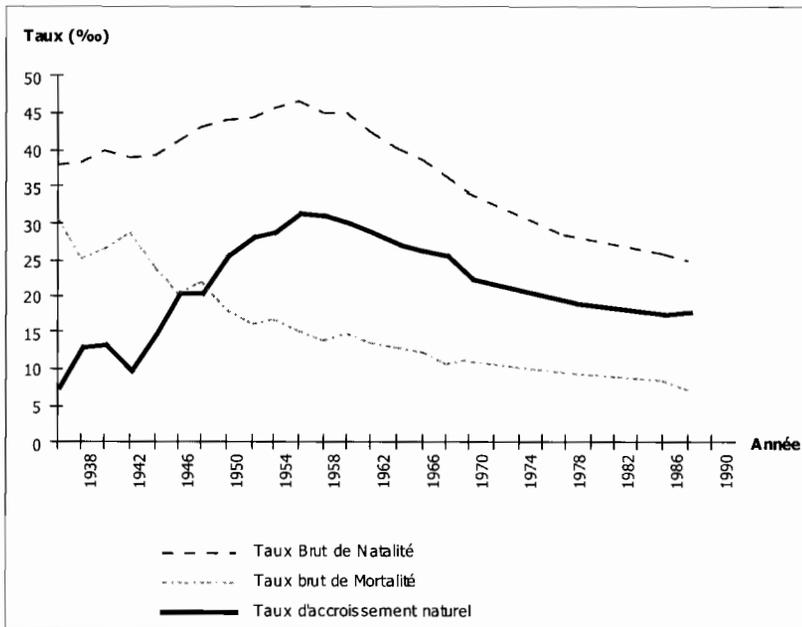
publics comme l'eau potable, mais aussi les moyens de contrôle de naissance, et en offrant plus d'opportunités de travail, l'urbanisation a eu un impact considérable sur les niveaux de mortalité et de fécondité du pays;

- avec l'accord tacite du gouvernement, le secteur privé a commencé à offrir à la fin des années 1960 des services de planification familiale, ce qui a accéléré la baisse de la fécondité amorcée au début de la décennie : en 1990, les deux tiers des femmes mariées ou vivant maritalement utilisent un moyen de contrôle des naissances;
- l'élévation du niveau d'éducation des femmes a contribué à une participation croissante de celles-ci au marché du travail, tout particulièrement dans des emplois modernes, rémunérés, ce qui a eu pour effet de retarder la nuptialité et de diminuer la fécondité.

L'ensemble de ces changements permet de comprendre comment le processus de modernisation et les politiques d'éducation et de santé publique ont contribué à la réalisation de la transition démographique en Colombie, et en ont déterminé les modalités dans les différents segments de la population colombienne.

Source: Dureau et Flórez, 1996.

Figure 2.8 – Évolution des taux de natalité, mortalité et accroissement naturel en Colombie (1938-1990)



Source: Dureau et Flórez (1996 : 142), à partir de Banguero *et al.*, 1983 et DANE, 1992.

contexte latino-américain, réside dans sa récente émancipation des facteurs économiques: indiscutablement lié à la croissance économique et aux transformations de la société dans les années 1960-1970, le processus semble désormais se dérouler de façon relativement indépendante de l'économie (Chackiel, 2004 : 12). L'hétérogénéité constitue la troisième caractéristique de la transition démographique latino-américaine. Selon les pays, la transition démographique s'est réali-

Encadré 2.2 – L'expérience colombienne de la transition démographique

Moins d'un siècle aura été nécessaire pour que se multiplie par huit la population colombienne, qui ne comptait que quatre millions d'habitants au début du XX^e siècle. Les recensements permettent d'identifier les changements dans le volume et le rythme de croissance de la population; trois phases principales se dégagent: i) jusqu'au début du XX^e siècle, la population n'augmente que faiblement, avec des taux annuels de 0,5 % à 1 %; ii) le rythme de croissance s'accélère, jusqu'au milieu des années 1960 où le taux dépasse 3 % entre 1951 et 1964, la population se trouvant ainsi multipliée par deux en un quart de siècle, atteignant 18 millions d'habitants en 1964; iii) les taux baissent progressivement, et retrouvent entre 1973 et 1985 leur niveau des années antérieures à 1938, de l'ordre de 2 % par an. Sur l'ensemble de cette période, à l'exception des années 1960 et 1970, la migration internationale n'a joué qu'un rôle négligeable dans la croissance de la population. C'est dans l'évolution du rythme d'accroissement naturel, et de ses composantes de natalité et mortalité, que réside quasi intégralement l'explication de la dynamique de la population colombienne.

La Colombie a amorcé sa transition démographique à la fin des années 1930, lorsque débute une nette réduction de la mortalité: en seulement 20 ans, de 1940 à 1960, le taux brut de mortalité chute de 25 ‰ à 14 ‰ (figure 2.8). L'amélioration sensible et rapide des conditions sanitaires permet à la population d'atteindre des niveaux d'espérance de vie relativement élevés par rapport à la moyenne latino-américaine: 44 ans en 1938, 51 ans en 1951, 61 ans en 1978, 68 ans en 1988. Depuis une dizaine d'années, l'allongement de l'espérance de vie, plus particulièrement dans le cas des hommes, se trouve freiné par la violence qui sévit dans le pays: on observe actuellement une surmortalité masculine spécialement marquée entre 25 et 45 ans, entraînant une différence de plus en plus nette dans l'espérance de vie à la naissance des deux sexes, de presque 8 ans en 1990 (Flórez et Mendez, 1995). La mortalité infantile³ poursuivrait, à un rythme plus lent, la baisse amorcée à la fin des années trente: de 200 ‰ en 1938, le taux de mortalité infantile est passé à 125 ‰ en 1953, 61 ‰ en 1978, et 29 ‰ en 1988. Du fait de la baisse de la fécondité, le taux brut de natalité commence à diminuer au début des années 1960, passant de 45,1 ‰ en 1960 à 28,9 ‰ en 1980. Le taux global de fécondité⁴ a chuté de 7,04 enfants/femme en 1960-1964, à 4,6 en 1972-1973, et 2,9 en 1989-1990. La rapidité du déclin de la fécondité au cours de cette période – diminution de près de la moitié en moins de 20 ans –, et notamment avant 1973, a conduit de nombreux auteurs, à l'instar de Potter (1976), à qualifier l'expérience colombienne de « transition démographique sans précédent ».

Pendant les décennies durant lesquelles le pays vivait la transition démographique, se sont produits d'importants changements structurels en relation avec le processus de développement (Flórez, 1990). Nous retiendrons ici ceux qui ont eu un impact particulièrement important sur la dynamique démographique:

- les campagnes de santé préventive, organisées par le gouvernement à partir des années 1950, ont considérablement accéléré la baisse de la mortalité;
- l'augmentation des crédits publics destinés au secteur éducatif, à partir de 1956, a permis de réduire sensiblement le taux d'analphabétisme;
- l'urbanisation rapide du pays: les programmes de santé publique et d'éducation ont favorisé les villes comparativement aux campagnes. En outre, des politiques de modernisation de l'agriculture et de soutien à l'industrie et à la construction ont été mises en place pendant les années 1960 et 1970. Les conditions se sont trouvées alors réunies pour que se développe un exode rural massif durant les années 1960, faisant passer le taux d'urbanisation de 29 % en 1938 à 59 % en 1973. Rendant plus accessibles à un grand nombre de personnes concentrées en ville l'éducation, la santé et les services

3. Taux de mortalité infantile: nombre de décès pendant une année d'enfants de moins d'un an, rapporté au nombre de naissances vivantes (<http://www.ined.fr/fr/lexique/>).

4. Nombre moyen d'enfants par femme durant sa période reproductive.

sée, et continue de se réaliser selon un calendrier et des modalités très diverses : l'hétérogénéité des situations antérieures à la transition était particulièrement accusée, la transition démographique a démarré à des dates distinctes selon les pays, et elle se réalise selon des rythmes également très différenciés. L'ensemble de ces éléments contribue à l'hétérogénéité des évolutions démographiques, soulignée tout au long de la section, ainsi qu'à celle des indicateurs démographiques actuels.

À partir d'une typologie croisant les taux bruts de natalité et de mortalité, il est possible d'identifier quatre groupes de pays, selon l'étape de la transition démographique dans laquelle ils se trouvent en 1950-1955, 1980-1985 et finalement 1995-2000, c'est-à-dire la période actuelle (tableau 2.4 et figure 2.9). En 1950, la quasi-totalité de l'Amérique latine est encore à la phase initiale de la transition. Seuls trois pays se distinguent complètement : ils sont déjà à un stade avancé de la transition (Uruguay) ou en pleine transition (Argentine et Cuba). Trente ans plus tard, la transition démographique s'est déjà largement diffusée : 78 % de la population latino-américaine est déjà en pleine transition ou à un stade encore plus avancé (14 %). Seuls la Bolivie et Haïti restent en marge du mouvement général. Au passage au XXI^e siècle, quasiment la moitié de l'Amérique latine est à un stade avancé ou très avancé de la transition. Les pays en pleine transition en 1995-2000 (qui représentent 44 % de la population latino-américaine) l'étaient déjà dix ans auparavant, mais leur croissance naturelle s'est sensiblement ralentie dans l'intervalle de temps. Seuls le Brésil et le Costa Rica se « désolidarisent » de ce groupe (qui inclut, entre autres, le Mexique, la Colombie et le Pérou) et rejoignent entre 1985 et 1995 les pays à transition avancée. En 1995-2000, seule une petite fraction (8 %) de la population latino-américaine, correspondant à trois pays d'Amérique centrale, à Haïti et à la Bolivie, est encore à un stade peu avancé de la transition. En moins d'un demi-siècle, le processus de transition démographique s'est donc généralisé à la quasi-totalité de l'Amérique latine.

Penchons-nous maintenant plus attentivement sur l'évolution des deux composantes de la transition, la mortalité et fécondité, en particulier pour les pays évoqués dans la section 1.2 de ce chapitre.

Dès le XIX^e siècle, la **mortalité** avait déjà commencé à baisser, lentement mais régulièrement, dans quelques pays : en 1902, l'espérance de vie atteignait ainsi 51,6 ans en Uruguay, 38,4 ans à Cuba et 36,8 ans en Argentine. Ces pays se distinguaient alors du reste de l'Amérique latine, dont l'espérance de vie était à la même date de l'ordre de 30 ans (33 ans au Costa Rica, 32 ans au Chili, 33 ans au Venezuela, 30 ans au Mexique). Ce premier groupe de pays qui franchissent le cap des 40 ans d'espérance de vie avant la Première Guerre mondiale est rejoint par un deuxième groupe (Costa Rica, Chili, Brésil, Mexique, Venezuela, Colombie, Panama, Paraguay), où l'espérance de vie passe le cap des 40 ans pendant les années 1930. Après 1940, la baisse de la mortalité se généralise ensuite à tous les autres pays, à l'exception de la Bolivie et de Haïti où la mortalité reste parmi les niveaux les plus élevés du monde (espérance de vie à la naissance en 1995-2000 : 62 ans en Bolivie, 57 ans à Haïti). Même si la situation n'y est pas aussi catastrophique, le cas du Brésil mérite d'être signalé : en raison d'une mortalité infantile toujours élevée, le gain d'espérance de vie y est relativement limité, comparativement aux autres pays de la région. En 1995-2000, l'espérance de vie à la naissance

Tableau 2.4– Situation des pays selon la phase de la transition démographique (1955-1985-2000)

1950-1955			
Transition débutante	Transition modérée	En pleine transition	Transition avancée
Haïti 1,6		Argentine 1,6	Uruguay 1,1
Bolivie 2,3		Cuba 1,9	
Chili 2,3			
Équateur 2,6			
Pérou 2,6			
Panama 2,7			
El Salvador 2,8			
Guatemala 2,8			
Mexique 2,8			
Brésil 2,9			
Honduras 3,0			
Rep. Dominicaine 3,0			
Colombie 3,1			
Costa Rica 3,1			
Nicaragua 3,1			
Paraguay 3,1			
Venezuela 3,4			
Total Amérique latine : 135,8 millions (84,3 %)		Total Amérique latine : 23,0 millions (4,8 %)	
1985-1990			
Transition débutante	Transition modérée	En pleine transition	Transition avancée
Bolivie 2,6	Guatemala 3,0	Brésil 1,9	Uruguay 0,8
Haïti 2,8	Paraguay 3,0	Brésil 1,9	Cuba 1,1
	Honduras 3,2	Colombie 2,1	Argentine 1,3
	Nicaragua 3,2	Panama 2,2	Chili 1,8
		El Salvador 2,3	
		Pérou 2,3	
		Rep. Dominicaine 2,3	
		Équateur 2,4	
		Mexique 2,4	
		Costa Rica 2,5	
		Venezuela 2,5	
Total Amérique latine : 13,6 millions (84,3 %)		Total Amérique latine : 20,8 millions (4,8 %)	
		Total Amérique latine : 338,5 millions (78,4 %)	
		Total Amérique latine : 59,4 millions (13,7 %)	
1995-2000			
Transition débutante	Transition modérée	En pleine transition	Transition avancée
Haïti 2,1	Bolivie 2,4	Colombie 1,9	Argentine 1,2
	Nicaragua 2,7	Panama 1,9	Chili 1,3
	Honduras 2,8	Rep. Dominicaine 1,9	Brésil 1,3
	Guatemala 3,0	Équateur 2,0	Costa Rica 1,8
		Mexique 2,0	
		Pérou 2,0	
		Venezuela 2,0	Très avancée : 0,6
		El Salvador 2,2	Cuba 0,8
		Paraguay 2,6	Uruguay 0,8
Total Amérique latine : 8,4 millions (1,8 %)		Total Amérique latine : 226,8 millions (44,3 %)	
		Total Amérique latine : 245,7 millions (48 %)	
Les pays sont classés en fonction des valeurs des taux de natalité et de mortalité, selon les critères suivants :			
Transition débutante : natalité élevée (32-45 p.1000) et mortalité élevée (> 1 p.1000)			
Transition modérée : natalité élevée (32-45 p.1000) et mortalité modérée (7-11 p.1000)			
En pleine transition : natalité modérée (24-32 p.1000) et mortalité modérée (7-11) ou basse (4-7 p.1000)			
Transition avancée : natalité basse (10-24 p.1000) et mortalité modérée (7-11) ou basse (4-7 p.1000)			
Les valeurs à côté de chaque nom de pays correspondent aux taux annuel moyen d'accroissement naturel pendant le quinquennat (en %). En gras, les pays ayant changé de phase de transition par rapport au quinquennat précédent.			

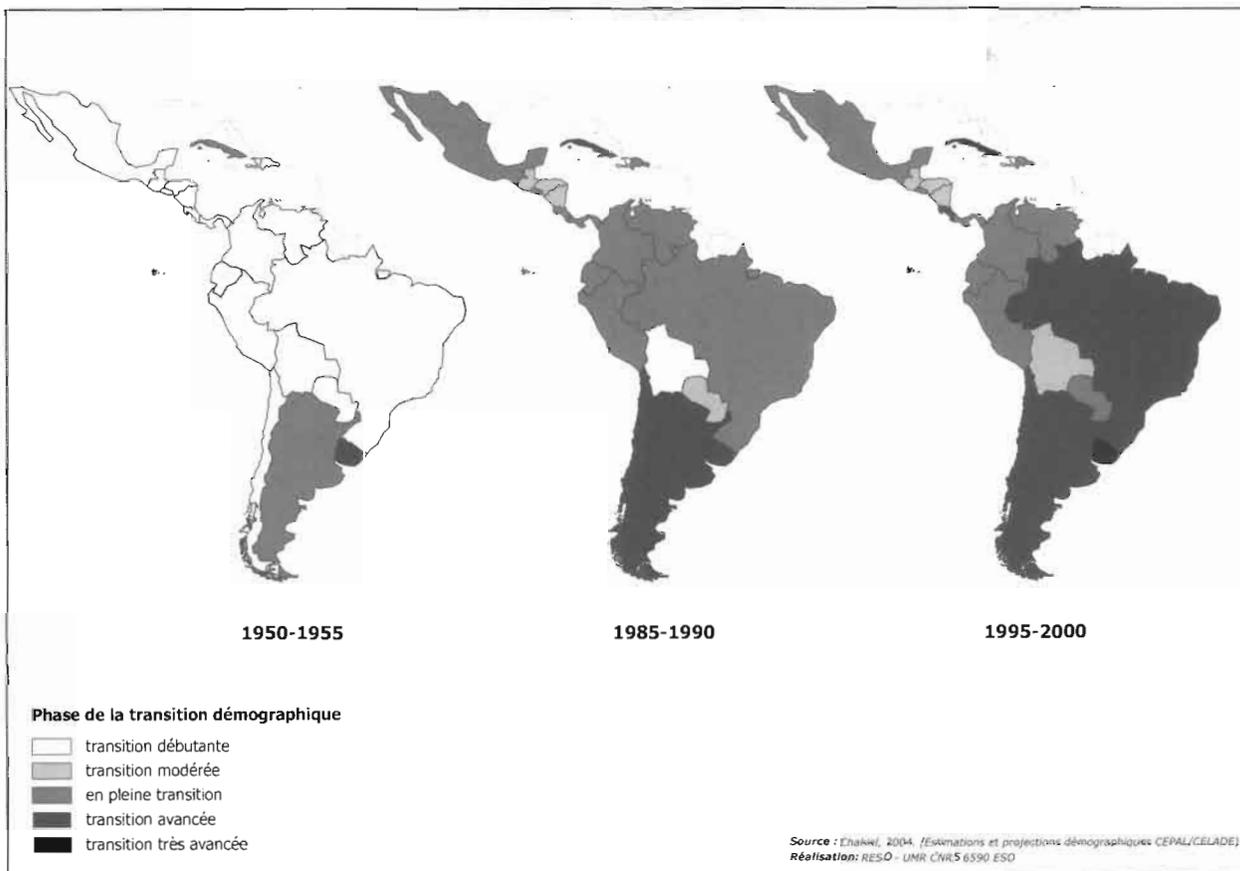
Source: Chackiel, 2004 : 14 (selon estimations et projections démographiques CEPAL/CELADE).

au Brésil est de 69,4 ans, soit à peine mieux que la Bolivie, le Guatemala (66,3) ou le Pérou (68,3). Au total, la baisse de la mortalité a été d'autant plus forte qu'elle a été tardive et que le niveau de départ était élevé (Cosio-Zavala, 1998 : 33); et, au long du XX^e siècle, les différences d'espérance de vie ont eu tendance à se réduire⁵, au fur et à mesure que les pays avançaient dans la transition démographique. Ces différences demeurent néanmoins importantes et ne semblent plus diminuer depuis une vingtaine d'années, en raison des grandes inégalités qui persistent : les taux de mortalité infantile varient de 1 à 4 au Costa Rica selon les catégories sociales, de 1 à 6 au Pérou.

La **fécondité**, déjà très élevée avant le début de la transition démographique, augmente pendant deux ou trois décennies parallèlement à la baisse de la morta-

5. En 1950 : 28,7 ans entre les deux pays placés aux extrêmes, l'Uruguay (66,3 ans) et Haïti (37,6); en 1995-2000, 20,1 ans entre le Costa Rica (77,3) et Haïti (57,2).

Figure 2.9 – Situation des pays de l'Amérique latine selon la phase de transition démographique (1955-1985-2000)



lité, avant de diminuer : très fortement, et ce dès le début des années 1960 (Chili, Colombie, Brésil, Costa Rica) ou à partir des années 1970, souvent plus lentement (Mexique, Salvador, Honduras, Guatemala). Seuls l'Argentine et l'Uruguay, ainsi que Cuba et le Chili se distinguent de ce modèle général, avec une baisse progressive et simultanée de la fécondité et de la mortalité. Aujourd'hui, même si aucun pays n'a été épargné par la baisse de la fécondité, celle-ci demeure élevée dans la majeure partie de l'Amérique centrale, en Bolivie, au Paraguay et à Haïti.

Pérez Brignoli (1993 : 79) explique l'évolution de la fécondité par des arguments de nature économique. Alors que l'existence d'un front ouvert de colonisation, des ressources abondantes, un horizon d'opportunités économiques qui s'étend sans cesse avec le développement du marché mondial, et un flux de transmission intergénérationnel de biens et de services des enfants vers les parents, maintenu en dépit de la modernisation de la société, ont dans un premier temps l'effet d'élever les niveaux de fécondité, lorsque l'expansion territoriale prend fin, et que la disponibilité des ressources par habitant se réduit, dans un contexte de modernisation et d'urbanisation avancées, ces niveaux chutent. Cela expliquerait aussi le caractère précoce de la baisse de la fécondité en Argentine, Uruguay et Cuba, pays touchés plus tôt par les processus de modernisation et d'urbanisation.

Ces explications économiques ne suffisent pas pour autant à expliquer les modalités de la baisse de la fécondité. Dans un certain nombre de pays, la baisse très précoce s'explique par l'arrivée de populations européennes aux comportements démographiques différents et par la diffusion rapide, parmi les populations urbaines locales, des moyens de limitation des naissances traditionnels en Europe du Sud. Dans ces pays, la transition démographique a été l'une des plus rapides du monde ; elle s'est accomplie entre 1870 et 1914, à une époque où la mortalité venait à peine d'amorcer sa baisse (Cosio Zavala, 1998 : 52). Et, dans l'ensemble de l'Amérique latine, des politiques de limitation des naissances ou, le plus souvent, la simple tolérance des gouvernements envers l'activité des ONG en matière de planification familiale, ont joué un rôle certain dans la diffusion de l'utilisation de méthodes contraceptives modernes. Il est néanmoins difficile de déterminer précisément l'influence qu'ont eue ces programmes : des comportements identiques peuvent être observés dans des pays n'ayant absolument pas fait l'objet des mêmes programmes de planification (Chackiel, 2004 : 28). Les politiques de planification des naissances n'ont été mises en place que tardivement, dans les années 1970 : elles n'ont souvent fait qu'accompagner ou accélérer une baisse de la fécondité déjà effective chez les citadines aisées. Au Chili et au Costa Rica, le début de la baisse de la fécondité a précédé les programmes de limitation des naissances implantés respectivement en 1965 et 1967 : ceux-ci ont surtout permis de satisfaire une demande de contraception déjà présente chez une population urbaine ayant connu une amélioration sensible de ses conditions de vie (Cosio Zavala, 1998 : 56).

Lors de la Conférence de la population de Bucarest, en 1974, un groupe important de pays en développement opposa d'ailleurs une certaine résistance au contrôle de la croissance démographique prôné par les pays développés. Aux côtés de la Chine et de l'Algérie, de nombreux États latino-américains (en particulier le Brésil, le Pérou et l'Argentine, selon Festy, 1974 : 631) soutiennent alors qu'une

population jeune et en expansion constitue un atout pour le développement, en particulier pour assurer la mise en valeur du territoire et l'exploitation des ressources de pays considérés comme « sous-peuplés ». Cette position, non exempte de visées géopolitiques, rejoint l'attitude nataliste de la hiérarchie catholique, des milieux nationalistes et des militaires, soucieux de renforcer la puissance et la défense de leur pays. Dix ans plus tard, lors de la Conférence mondiale de la population de Mexico, les positions ont bien changé : un certain consensus se dégage « autour de l'idée que toute politique de développement doit comprendre un volet démographique, autrement dit, que la population fait partie intrinsèque du processus de développement » (Rollet, 2001 : 16). Lors de la troisième Conférence mondiale de la population au Caire, en 1994, la maîtrise de la croissance démographique est admise par tous les États comme une nécessité incontournable ; le débat se reporte sur la façon de maîtriser cette croissance et met sur le devant de la scène les questions d'éducation, de santé, de place des femmes dans la société. Les politiques nationales suivent ce basculement, passant de la résistance au contrôle des naissances, à un appui aux mesures qui permettent ce contrôle, qui est alors considéré comme une composante du développement économique, puis comme une dimension du « bien-être » des populations. Mais, entre les positions affichées dans les Conférences mondiales ou consignées dans des programmes politiques, et les mesures effectives sur le terrain, la marge est souvent importante.

Au Brésil, comme en Colombie (encadré 2.2), l'ampleur et la rapidité de la baisse de la fécondité n'ont pas résulté « d'une action gouvernementale ferme et cohérente » (Bozon et Enoch, 1999 : 2). Même si lors de la Conférence Mondiale sur la Population de Bucarest (1974), fut proclamée la volonté politique du Brésil de fournir à la population à bas revenus des moyens de contrôler sa fécondité, le soutien public à la planification familiale est demeuré très limité. Les objectifs de planification familiale ont été simplement inscrits dans un Programme d'Assistance Intégrale à la Santé de la Femme, créé en 1983, dont la mise en œuvre au plan local a été très inégale. En revanche, dès les années 1960, des ONG et des organismes privés de planification familiale, soutenus par des financements internationaux, et bénéficiant d'une tolérance tacite des pouvoirs publics, ont commencé à agir, en créant des programmes de formation, des cliniques et des centres d'information.

2. Les évolutions du peuplement à l'échelle nationale, combinaisons de la croissance naturelle et des migrations

La croissance démographique accélérée des pays latino-américains aurait pu s'effectuer pratiquement « sur place », d'autant qu'elle fut due plus à l'augmentation des accroissements naturels qu'aux migrations internationales. Dans les faits, elle s'est accompagnée de forts phénomènes de redistribution : entre les campagnes et les villes, ce qui, on l'a vu, est aussi à l'origine des changements dans la fécondité et sans doute dans les taux de mortalité ; et également entre régions, en raison à la fois des différences locales dans les transitions comme des migrations internes aux pays.

Après avoir expliqué le phénomène de la transition urbaine, nous essaierons donc ici de décrire concrètement les changements spatiaux qui sont en cours, en nous appuyant sur quelques exemples.

2.1 La redistribution de la croissance et du peuplement des campagnes vers les villes

L'Amérique latine se distingue des autres pays très urbanisés par deux caractéristiques : il s'agit pour la plupart d'entre eux de pays non industrialisés ; et l'urbanisation de la population s'est déroulée de façon extrêmement rapide, au lieu d'être progressive. Cette double caractéristique aide aussi à comprendre les particularités des conséquences de ce processus.

Encadré 2.3 – Comment définir la population urbaine?

Comment comparer des statistiques nationales ne reposant pas sur les mêmes définitions de la ville? La question n'est pas nouvelle, et a fait l'objet de nombreux travaux.

Dans une étude comparative récente portant sur l'Amérique latine, J. Rodríguez (2002 : 27-29) a montré que les définitions varient d'un pays à l'autre, portant parfois sur le nombre d'habitants des unités définies comme urbaines (se pose alors le problème du seuil retenu), et parfois sur des critères de type politico-administratif, certains espaces étant qualifiés d'urbains, indépendamment de leur taille. L'auteur montre que le seul critère comparable est celui du chiffre de population. Or, que l'on fixe le seuil de l'urbain à 2 000 habitants (seuil retenu dans plusieurs pays) ou à 20 000 (seuil fréquemment utilisé dans les statistiques internationales), la corrélation entre les valeurs ainsi obtenues et les chiffres de « population urbaine » donnés par les recensements est très élevée (avec un indice de 0,99 dans les deux cas). Il est donc statistiquement pertinent de comparer l'une ou l'autre de ces variables, en sachant toutefois que la proportion de population considérée comme urbaine varie selon l'indicateur choisi.

Source: Rodríguez, 2002 : 28-29.

Une transition urbaine particulièrement rapide

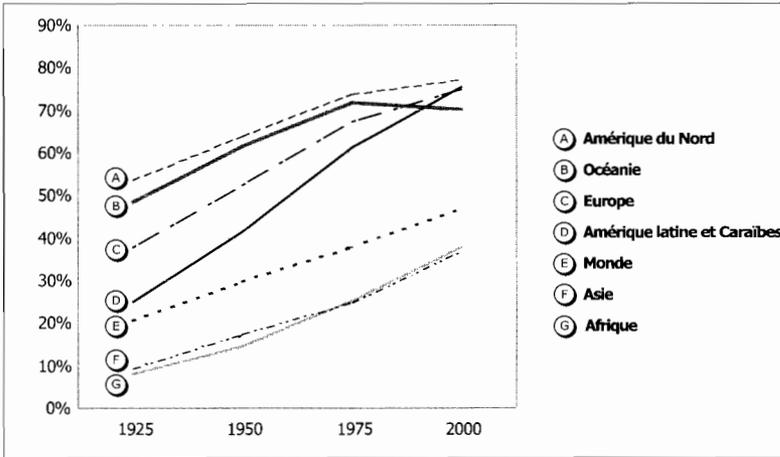
À la fin du XVIII^e siècle, l'Amérique latine était « la région la plus urbanisée de la planète, avec un taux d'urbanisation⁶ de l'ordre de 15 %, supérieur d'un tiers à celui de l'ensemble de l'Europe » (Bataillon, Deler et Théry, 1991 : 11). Au XIX^e siècle, l'Amérique latine demeure à l'écart du processus d'industrialisation affectant alors l'Europe et l'Amérique du Nord ; elle s'urbanise donc moins vite que les pays industrialisés. Ainsi, en 1925, le taux d'urbanisation de l'Amérique latine n'était que de 25 %, loin derrière l'Amérique du Nord (54 %) et l'Europe (38 %) (figure 2.10).

L'urbanisation s'accélère alors brutalement : l'Amérique latine devient majoritairement urbaine dès 1960 (au moins une décennie plus tôt dans le cône sud et une décennie plus tard dans les Caraïbes). Aujourd'hui, trois Latino-Américains sur quatre résident en ville. Avec un taux d'urbanisation de 75,3 % en 2000, l'Amérique latine fait partie des régions les plus urbanisées du monde, aux côtés de l'Amérique du Nord (77,2 %) et de l'Europe (74,8 %) (Rodríguez, 2002 : 26). Seuls quelques pays d'Amérique centrale (Haïti, Guatemala, Honduras) ont une population toujours majoritairement rurale.

La figure 2.10 met en évidence l'originalité de l'urbanisation en Amérique latine : d'une part, c'est la région du monde où le processus est le plus rapide (on passe d'un quart à trois quarts de citoyens en seulement 75 ans) ; et, d'autre part,

6. Proportion de population habitant en milieu urbain.

Figure 2.10 – Évolution de la proportion de population urbaine dans le monde (1925-2000)



Source : J. Rodríguez (2002 : 26). D'après Lattes, 2000.

Encadré 2.4 – La transition urbaine

Construit sur les expériences européenne et nord-américaine, le modèle de la transition urbaine a été proposé dans les années 1960 pour décrire le processus d'urbanisation (Zelinsky, 1971). Ce modèle insiste sur la relation entre la transition démographique et le processus d'urbanisation : l'accroissement rapide de la population en début de transition favoriserait l'exode rural et l'accroissement naturel rapide des populations urbaines.

Quatre phases sont identifiées : A) croissance lente du taux d'urbanisation ; B) accélération de type exponentielle ; C) au-delà d'un certain seuil, décroissance de l'accélération ; D) le seuil de saturation du taux d'urbanisation est atteint, la croissance devient quasiment nulle. Les phases B et C correspondent à la transition urbaine proprement dite, qui désigne donc la période relativement brève à l'échelle de l'histoire au cours de laquelle un pays bascule d'une majorité de population rurale à une majorité de population urbaine.

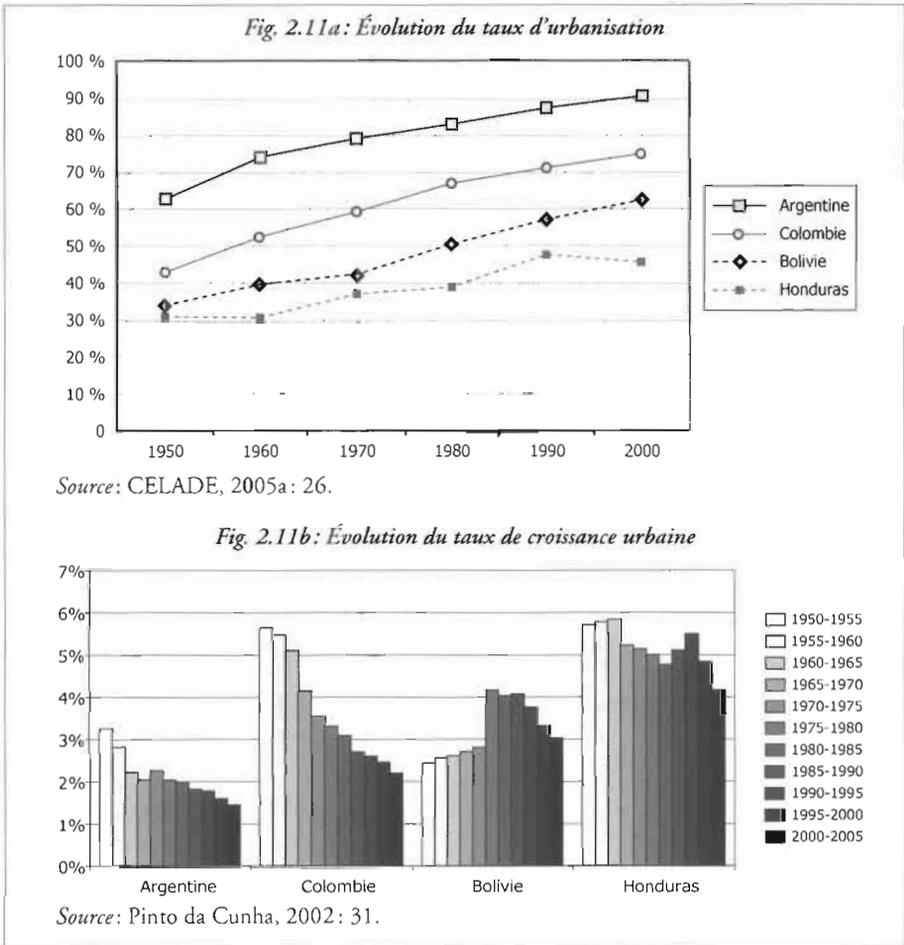
Source : Moriconi-Ebrard, 1993.

c'est la région, parmi les pays du Sud, où il est le plus intense (le taux de citadins y est presque le double de la moyenne des pays en développement).

Autre constat : la transition urbaine ne s'est pas effectuée partout au même rythme. D'après les données de la CEPAL (Simioni et Mac Donald, 2001 : 137-138), on peut classer les pays selon la phase de transition urbaine dans lesquels ils se trouvent (figure 2.11) :

- les pays à transition avancée, où plus de 80 % de la population est urbaine (Argentine, Bahamas, Chili, Uruguay, Venezuela) ;
- les pays en pleine transition, où le taux d'urbanisation est compris entre 70 et 80 % (Brésil, Colombie, Cuba, Mexique, Pérou, Trinidad et Tobago) ;
- les pays à transition modérée, où le taux est compris entre 50 et 70 % (Barbade, Bolivie, Costa Rica, Équateur, El Salvador, Jamaïque, Nicaragua, Panama, Paraguay, République Dominicaine) ;

Figures 2.11 – Quatre modèles de transition urbaine en Amérique latine (1950-2000)



- enfin les pays à transition tardive, où le taux reste inférieur à 50 % (Guatemala, Haïti, Honduras).

Les différentes phases de la transition urbaine sont identifiables sur la figure 2.11b : la période d'accélération de la croissance urbaine ⁷ (observable en Bolivie entre 1950 et 1975) ; la phase d'apogée de la croissance urbaine, où les taux annuels dépassent fréquemment les 4 à 5 % (le record historique ayant été atteint par le Venezuela entre 1950 et 1960, en plein boom pétrolier, avec une pointe à 6,5 % ; un taux qui provoque un doublement de la population urbaine en 12 ans seulement) ; enfin la phase de ralentissement de la croissance urbaine. Le cas argentin correspond à un pays en fin de cycle, la Colombie illustre ici un demi cycle (apogée puis ralentissement rapide), et la Bolivie un cycle complet, mais sur une période courte, et sans jamais atteindre des taux très élevés. Le

7. C'est-à-dire l'accroissement de la population urbaine, exprimé en taux annuel.

Honduras enfin constitue un cas un peu atypique, avec des taux toujours élevés, et une amorce de décélération perceptible en fin de période seulement (comme en Haïti, tandis qu'au Guatemala, aucun ralentissement n'est encore perceptible).

Une question qui se pose ici est de savoir quand et à quel niveau s'achève la transition urbaine. W. Zelinsky évoque l'existence d'un « point de saturation urbaine », à partir duquel le taux d'urbanisation n'augmente plus. Ainsi aux États-Unis, le seuil des 90 % a été atteint dès les années 1980, et il augmente très peu depuis cette date. En Amérique latine, ce même taux est atteint ou proche de l'être dans quatre pays (Uruguay, Argentine, Venezuela, Chili), mais seul l'Uruguay offre un recul suffisant pour confirmer cette stabilisation (le seuil de 90 % y a été franchi dès 1990) (CELADE, 2005a : 26). Tous les pays situés en dessous de ce seuil voient leur population urbaine continuer d'augmenter entre 1990 et 2000, en dehors de Cuba (qui semble se stabiliser à 75 %), et, plus surprenant, de quelques pays situés autour du seuil pourtant très bas de 50 % (Jamaïque, Honduras, Belize). L'avenir montrera si un même point de saturation se reproduira dans toute la région et si le seuil est le même partout. En revanche, l'existence d'un tel point de saturation, qui marque en quelque sorte la fin de la transition urbaine, ne signifie pas pour autant un arrêt du processus d'urbanisation dans la région, dans un contexte de croissance démographique encore soutenue et de redistribution de la population entre petites et grandes villes. Cette question sera traitée au début de la partie 4.

Un dépeuplement des campagnes limité à certains pays

La population urbaine a été multipliée par plus de 5 entre 1950 et 2000 : l'Amérique latine compte aujourd'hui plus de 400 millions de citoyens (figure 2.12). Dans le même temps, la population rurale a continué de croître, lentement, pendant un quart de siècle : près de 100 millions de Latino-Américains vivaient en milieu rural en 1950, ils sont aux alentours de 125 millions depuis les années 1970 (Nations Unies, 2004). C'est seulement à partir des années 1990 que s'amorce une légère diminution de la population rurale, laquelle, selon les projections des Nations Unies (2005), devrait avoir tendance à s'atténuer au cours des prochaines décennies. Les données existantes montrent que, si la population rurale augmente à un rythme moins rapide que la population urbaine, l'idée, courante, d'un dépeuplement des campagnes ne se vérifie pas empiriquement.

L'urbanisation du sous-continent ne s'est pas réalisée au prix d'un dépeuplement généralisé des campagnes. De fait, l'effectif de la population rurale n'a diminué, entre 1950 et 2000, que dans le cône sud (Argentine, Chili, Uruguay), au Brésil et à Cuba (CELADE, 2005a : 229 et 239) (figure 2.13).

À la fin des années 1980, certains auteurs ont émis l'hypothèse d'une certaine capacité de rétention et même d'attraction des zones rurales. Les recensements récents, réalisés depuis l'année 2000, ont globalement infirmé ce pronostic hâtif, sauf dans quelques rares pays comme l'Équateur ou la Bolivie (le taux moyen annuel de croissance de la population rurale y est passé de 0,1 % entre 1976 et 1992, à 1,5 % entre 1992 et 2001). Il semble que les changements récents dans les systèmes de production agricole ont plutôt eu pour effet d'augmenter la mobilité de travailleurs agricoles qui vivent en ville ou ont une double résidence (Rodríguez, 2002 : 54).

Figures 2.12 – Évolution de la population rurale et de la population urbaine d'Amérique latine (1950-2000)

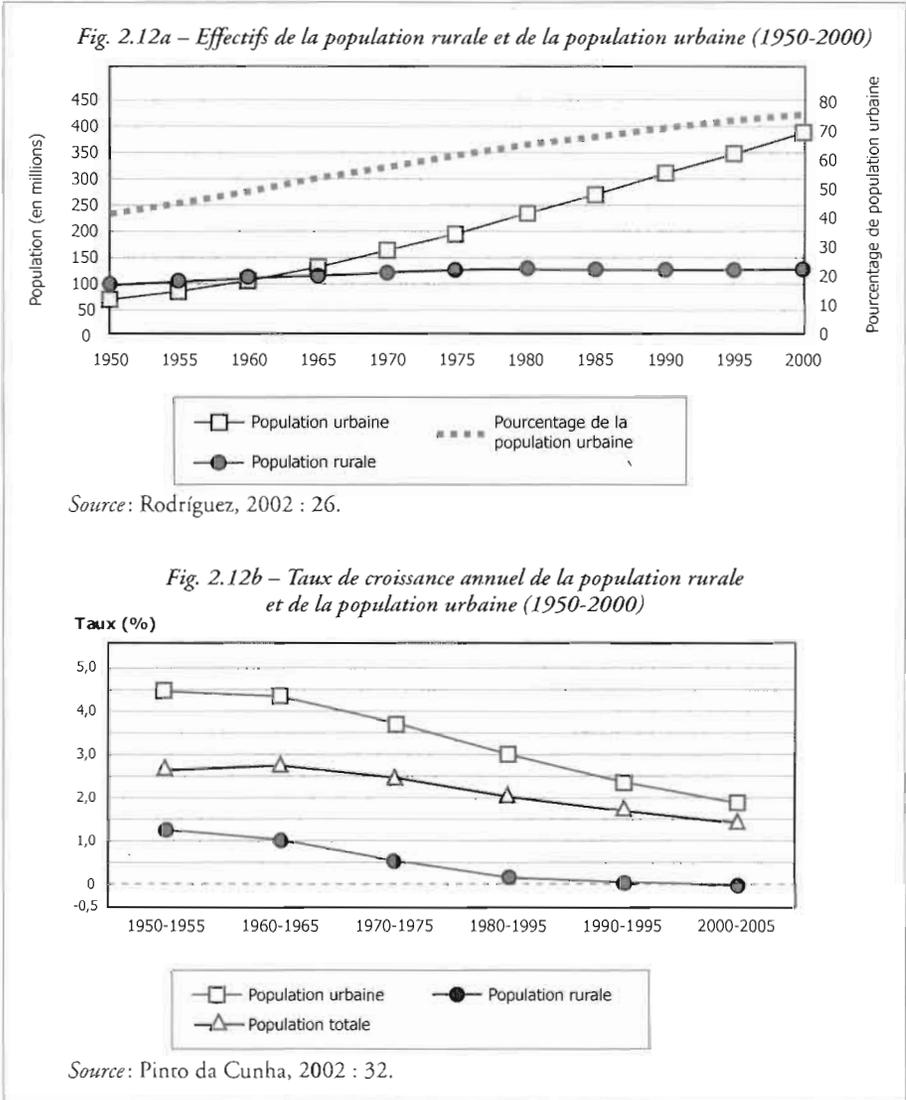
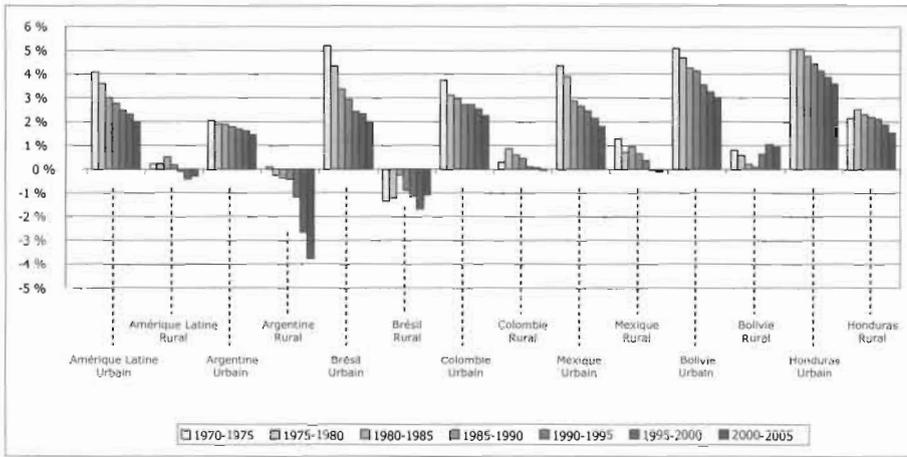


Figure 2.13 – Taux de croissance annuel de la population rurale et urbaine de 6 pays (1970-2005)



Source: CELADE, 2006 (site web).

Une migration massive des campagnes vers les villes

À partir des années 1940, les flux migratoires des zones rurales vers les villes se sont fortement intensifiés, selon un calendrier variable. En Colombie, le taux de migration nette entre le rural et l'urbain passe ainsi de 1,2 % sur la période 1938-1951, à quasiment le double : 2,3 %, entre 1951 et 1964 (Flórez, 2000 : 67).

Cette migration massive des campagnes vers les villes entretient des relations étroites avec les stratégies de développement mises en œuvre dans les différents pays (Villa et Rodríguez, 1998 : 55-56). La transition démographique et le mode de fonctionnement des sociétés locales ont aussi joué un rôle important dans l'intensification de la migration des campagnes vers les villes : la mortalité ayant reculé en zone rurale, l'accroissement démographique s'y accélère, or les structures agraires se prêtent difficilement à l'absorption de cet excédent de population. La crise de 1929, dont les effets se sont fait sentir jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, amplifie le problème dans toutes les zones agro-exportatrices.

Sans nier la réalité de ces processus favorisant l'expulsion d'une partie de la population rurale, d'autres arguments doivent néanmoins être évoqués. La décision de migrer trouvant ses racines dans le désir des individus et des familles d'améliorer leurs conditions de vie, les différentiels entre les territoires en matière de revenus, d'opportunités de travail, de services et de qualité de vie jouent un rôle essentiel. La demande de main-d'œuvre peu qualifiée pour les industries naissantes constitue à partir des années 1940 un accélérateur évident de la migration depuis les campagnes. L'amélioration des services urbains dans les années 1950 et 1960 s'est aussi traduite par une augmentation des disparités entre villes et campagnes. En matière de services, les inégalités territoriales demeurent toujours très importantes (CELADE, 2005a : 45). Une caractéristique importante du peuplement rural latino-américain réside dans sa dispersion en une multitude de petites localités. Le cas du Mexique est exemplaire : en 1995, un peu plus de 10 millions de

personnes vivaient dans 185 000 localités de moins de 500 habitants (Rodríguez, 2002 : 52). Ce peuplement très diffus rend onéreuse et complexe l'installation de services et d'infrastructures dans les zones rurales : la « modernisation » de la campagne demeure limitée aux zones proches des principales métropoles. Ainsi, en l'absence d'une offre scolaire de qualité en milieu rural, un grand nombre de ruraux migrent en ville pour étudier ou permettre à leurs enfants d'étudier (Barbary *et al.*, 2004 : 92), et non pas seulement parce qu'ils fuiraient des campagnes qui seraient devenues trop peuplées.

Enfin, aggravant la pauvreté et l'exclusion sociale des populations affectées, les situations de conflit sont également à l'origine de déplacements massifs de populations habitant les campagnes ou les petites villes. En Colombie, l'aggravation du conflit à la fin des années 1990 a ainsi conduit à de nombreux déplacements forcés : les ONG et l'Église évaluent actuellement le nombre de déplacés à 2 ou 3 millions dans l'ensemble du pays.

Avec l'avancée du processus d'urbanisation, les migrations des campagnes vers les villes, qui dominaient depuis les années 1940 les flux internes, sont progressivement remplacées par un système migratoire plus diversifié, incluant les migrations entre villes, la migration intra-métropolitaine, et l'intensification de formes de mobilité temporaire et/ou circulaire (Simioni et Mac Donald, 2001 : 35). La migration entre villes est devenue aujourd'hui majoritaire dans les flux internes de population en Amérique latine. Ainsi, au Brésil, 61 % des 26,9 millions de migrants entre municipes du pays pendant la période intercensitaire 1981-1991 ont changé de ville de résidence (Simioni et Mac Donald, 2001 : 35). Au Mexique, quasiment la moitié des migrations entre États (non compris les mouvements internes à la zone métropolitaine de México) entre 1987 et 1992 correspondent à une migration inter-urbaine. À partir des années 1970-1980, la migration d'origine rurale vers les villes ne demeure vraiment importante que dans les pays qui sont encore à un stade peu avancé de la transition urbaine, comme le Paraguay, le Guatemala, Haïti ou le Honduras (Chackiel et Villa, 1993 : 66). L'augmentation de la mobilité intra-métropolitaine (qui sera traitée en détail au chapitre 13) constitue une deuxième caractéristique importante des années 1990

Même si les flux des campagnes vers les villes sont aujourd'hui devenus minoritaires à l'échelle de l'Amérique latine, ils représentent toujours des effectifs conséquents de population, et les zones rurales de la région continuent à être soumises à une forte émigration. Certaines opportunités récentes d'emploi dans l'agriculture d'exportation n'ont pas suffi à renverser les flux migratoires : elles ont surtout contribué à l'augmentation des mobilités saisonnières ou quotidiennes. Le fait qu'un actif sur cinq de la PEA (Population Économiquement Active) agricole réside en zone urbaine en 1995 (soit environ 8 millions de personnes pour l'ensemble de l'Amérique latine) confirme cette hypothèse (Simioni et Mac Donald, 2001 : 36).

Une migration sélective par sexe, âge et niveau d'éducation

Une étude récente basée sur l'exploitation des données individuelles des recensements des années 1990 et 2000 (Rodríguez, 2004), permet de dresser un tableau de la migration interne actuelle en Amérique latine de façon beaucoup plus précise que dans les études antérieures. Un premier résultat concerne l'intensité

actuelle de la migration (au sens de changement de résidence impliquant un changement d'unité administrative) : elle est inférieure à celle qui est observée dans les pays développés. L'image – très classique – d'une migration particulièrement forte en Amérique latine, ne se vérifie aucunement. Et il n'y a aucun signe d'une augmentation de l'intensité de la migration au cours des dernières décennies : l'ampleur des transformations qui ont affecté la région entre 1950 et 1980 s'est traduite par une très grande mobilité géographique, qu'il semble difficile de dépasser (Rodríguez, 2004 : 131). Les enquêtes biographiques réalisées dans les années 1990 en Colombie, qui ont permis de recueillir les trajectoires migratoires complètes (depuis la naissance jusqu'au moment de l'enquête) de plusieurs milliers d'individus, viennent confirmer que l'intensité de la migration est assez modérée en Amérique latine. Elles montrent en effet le caractère relativement direct de la migration vers Bogotá et Cali. Avant d'arriver dans ces villes, les migrants avaient en moyenne réalisé 1,75 (à Cali) ou 1,6 étape migratoire (en incluant l'étape correspondant au lieu de naissance). Un peu plus de la moitié des migrants étaient arrivés dans l'une ou l'autre ville directement depuis leur lieu de naissance. Et, globalement, la migration féminine vers ces deux villes est plus directe que la migration masculine (Barbary *et al.*, 2004 : 84).

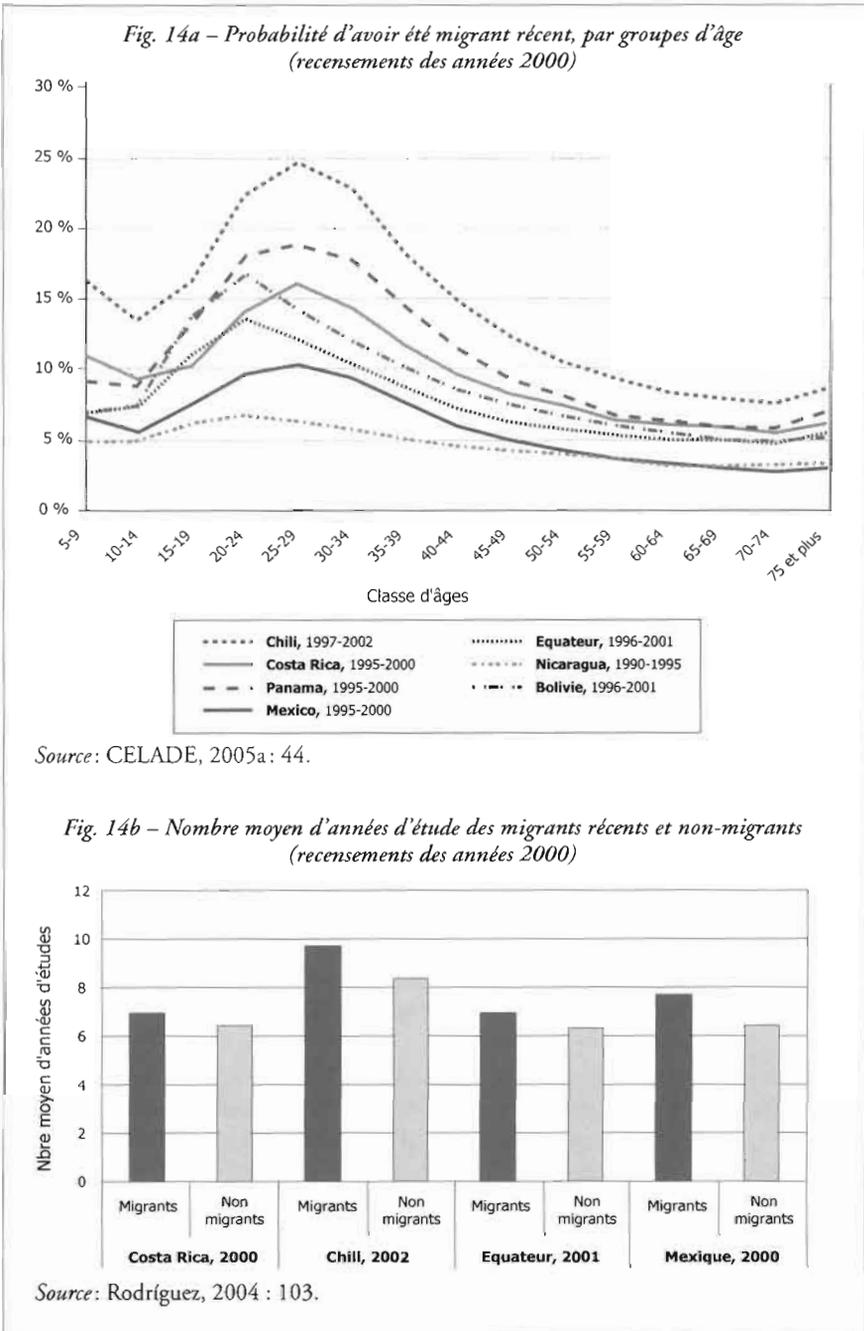
Deuxième constat, aujourd'hui comme au milieu du xx^e siècle, la propension à migrer est sensiblement plus forte chez les jeunes adultes âgés de 20 à 34 ans (figure 2.14).

Troisième observation, les migrants ont, en moyenne, un niveau d'éducation supérieur à celui des non migrants. Les statistiques disponibles infirment complètement l'image, présente chez certains citadins, des « masses populaires » qui déferlent sur les villes. Selon le processus – classique – de sélectivité de la migration, les individus les plus avantagés en termes de capital scolaire, social, etc., migrent davantage que les autres⁸ : la migration suppose des ressources dont tous ne bénéficient pas. En raison de cette sélectivité, le niveau d'éducation des migrants à longue distance est souvent supérieur à celui des migrants à courte distance.

Enfin, en Amérique latine, la migration des campagnes vers les villes a pendant longtemps été à dominante féminine. L'explication généralement donnée de cette caractéristique, très originale par rapport au reste du monde en développement, était l'existence d'une forte demande de main-d'œuvre dans les secteurs des services et des emplois domestiques en ville. À propos du cas colombien, M. Urrutia (1990) mentionne également le fait que la mécanisation de l'agriculture dans les années 1960 a dû déplacer d'abord la main-d'œuvre féminine, considérée comme « secondaire ou de subsistance ». Dans la période récente, c'est-à-dire depuis 1990, ce caractère féminin de la migration tend à s'effacer. Selon les recensements de Bolivie, Chili, Costa Rica et Équateur des années 2000, les flux migratoires sont majoritairement masculins. Comment expliquer ce changement dans la composition par sexe des flux de migration interne ? L'explication réside sans doute dans l'évolution de la composition géographique de la migration interne devenue, nous l'avons vu, majoritairement inter-urbaine.

8. Le différentiel d'éducation entre migrants et non migrants varie selon les pays : très net en Bolivie, au Chili ou au Mexique, il est peu marqué au Brésil, au Costa Rica ou en Uruguay (Rodríguez, 2004 : 82).

Figures 2.14 – Intensité de la migration selon l'âge et le niveau d'éducation



L'impact important de la migration dans l'évolution des populations rurales

L'évaluation des effets socio-économiques de la migration interne dans les zones de départ comme dans celles de destination constitue un exercice difficile. Certaines études montrent, à partir de l'exemple du Mexique et du Brésil, que la migration intensifie les disparités de revenus entre les régions (Rodríguez, 2004 : 118) ; d'autres mettent en évidence que la migration réduit légèrement les différentiels de capital humain. Nous nous en tiendrons ici à une question plus simple et dont le diagnostic est sans ambiguïté : l'impact démographique de la migration interne dans les zones rurales.

La migration interne est bien la cause première de la stagnation de la population rurale depuis le milieu du XX^e siècle : la croissance naturelle de la population rurale, plus rapide que celle de la population urbaine en raison d'une fécondité plus élevée, est fortement réduite par des taux de migration nette négatifs. Comme par le passé, les campagnes continuent à perdre une partie importante de leur population, celle qui est, qui plus est, en âge de travailler et la plus qualifiée. Ainsi, sur les quinze dernières années, entre 1985 et 2000, 15,5 millions d'individus âgés de 15 à 29 ans sont partis vivre en ville, contribuant à augmenter de 16,5 % le nombre de jeunes citadins et à « amputer » d'un tiers la population des jeunes ruraux (tableau 2.5). Cette ponction massive de population n'est pas sans conséquence bien évidemment sur la structure par âge et par sexe de la population (vieillesse et élévation des indices de masculinité), la nuptialité et la natalité en milieu rural.

En dépit de leur ralentissement, les flux migratoires des campagnes vers les villes jouent toujours un rôle important dans la dynamique démographique du monde rural : non seulement ils sont responsables de sa stagnation démographique, mais ils accentuent le vieillissement de sa population, hypothéquant encore davantage leur développement démographique et économique.

Tableau 2.5 – Évolution de la population latino-américaine de moins de 30 ans selon le milieu d'habitat (1985-2000)

Population rurale	1985	2000
0-14 ans	53 991 606	47 444 897
15-29 ans	32 367 343	- 39,7 % 32 574 098
Population urbaine	1985	2000
0-14 ans	94 498 537	113 051 382
15-29 ans	78 484 724	+ 16,5 % 110 067 008
Population totale	1985	2000
0-14 ans	148 490 143	160 496 279
15-29 ans	110 852 067	- 3,9 % 142 641 106

Source : Simioni et Mac Donald, 2001 : 38.

Une croissance urbaine accélérée par la migration, puis devenue plus endogène

Dans les années 1950, entre 35 et 60 % (selon les pays) de l'accroissement de la population urbaine était directement imputable aux migrations d'origine rurale⁹ (Chackiel et Villa, 1993). Au cours des décennies suivantes, le mouvement naturel prend progressivement le pas sur l'immigration dans l'explication de la croissance urbaine. D'une part, les flux migratoires des campagnes vers les villes tendent à diminuer après 1970 et le poids relatif de ces flux, dans des villes de plus en plus grandes, décline rapidement ; et, d'autre part, le rajeunissement de la population citadine, produit par l'arrivée massive en ville de jeunes adultes, contribue à entretenir des taux de croissance naturelle élevés, en dépit de la diminution rapide de la fécondité chez les femmes. On passe alors d'une croissance urbaine rapide, alimentée par la migration, à une croissance urbaine plus lente, alimentée par la croissance naturelle des populations citadines.

Comme on a pu l'établir dans le cas de la Colombie (Gouëset et Mesclier, 2004 : 46 ; d'après les travaux de Flórez, 2000), la structure démographique de la population urbaine, modifiée par l'afflux migratoire, favorise une croissance naturelle plus rapide. En effet, les femmes sont plus nombreuses que les hommes en ville, car elles ont davantage immigré que les hommes (le taux de masculinité était de 80 à 90 % dans la plupart des grandes villes colombiennes en 1993), et les migrations ayant surtout concerné de jeunes adultes, la sur-représentation des femmes en âge de procréer est telle que l'accroissement naturel y est resté élevé pendant toute la seconde moitié du XX^e siècle, prenant rapidement le pas sur l'immigration comme facteur de croissance urbaine. Ainsi, en Colombie, si entre 1951 et 1964, le transfert net de population des campagnes vers les villes expliquait 37 % de la croissance de la population urbaine ; entre 1973 et 1985, son apport n'était plus que de 30 % (Chackiel et Villa, 1993).

Aujourd'hui, le rôle direct de la migration ne demeure important que dans des pays à transition modérée (Panama, Paraguay) ou tardive (Guatemala). Dans les pays à transition avancée comme le Chili et le Venezuela, la migration nette entre villes et campagnes ne représente plus qu'un cinquième de la croissance de la population urbaine (tableau 2.6).

En résumé, et contrairement à une idée répandue, l'apport des migrations à la croissance des villes n'a été massif que durant la première phase de la transition urbaine, d'ailleurs autant par effet indirect (la modification de la structure démographique des villes et des campagnes) que par effet direct (l'arrivée de nouveaux habitants). Puis, à partir des années 1970, les mécanismes de la croissance urbaine sont progressivement devenus endogènes. Aujourd'hui, on estime que les trois quarts de la croissance urbaine en Amérique latine seraient dus à la croissance naturelle.

Pour diverses raisons, les études qui ont été faites sur la croissance urbaine en Amérique latine ont surtout mis en avant des mécanismes d'ordre économique (décollage industriel et difficultés structurelles du monde rural à partir des années

9. Même au moment de la plus forte intensité de la migration rural-urbain, la part de cette migration dans la croissance urbaine était donc bien inférieure à ce qui a été observé au XIX^e siècle en Europe.

Tableau 2.6 – La migration nette rural-urbain et son rôle dans l'accroissement de la population urbaine (1990-2000)

1990-2000	Taux d'urbanisation 1990 *	Migration nette sur la période 1990-2000		Importance relative de la migration rural-urbain dans la croissance de la population urbaine (1990-2000)	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Bolivie	58 %	161 990	179 535	28 %	30 %
Brésil	78 %	4 258 566	5 225 301	35 %	36 %
Chili	84 %	195 824	186 799	20 %	20 %
Costa Rica	47 %	172 130	165 872	47 %	47 %
Équateur	55 %	302 582	309 669	38 %	39 %
El Salvador	50 %	138 370	155 907	51 %	54 %
Guatemala	35 %	396 674	427 812	60 %	59 %
Mexique	66 %	1 941 112	2 242 374	32 %	32 %
Nicaragua	54 %	61 322	78 688	27 %	31 %
Panama	54 %	117 136	116 902	54 %	54 %
Paraguay	50 %	123 892	156 211	52 %	58 %
Pérou	70 %	461 517	539 889	32 %	35 %
Uruguay	91 %	42 364	40 936	37 %	35 %
Venezuela	84 %	326 516	408 526	22 %	25 %

Source : Rodríguez, 2004 : 120 ; *CELADE, 2005b : 26.

1930, dépendance internationale et choix d'une voie « endogène » dans les années 1960 ; virage néolibéral et globalisation dans les années 1990), ou d'ordre politico-administratif (centralisation extrême du pouvoir jusqu'aux années 1980, réforme de l'état et décentralisation après cette date) pour expliquer le processus de transition urbaine. Les composantes strictement démographiques de l'urbanisation ont bien été évoquées, notamment les flux migratoires des campagnes vers les villes, mais comme l'ont signalé certains auteurs ¹⁰, on a probablement sous-estimé ou méconnu le rôle fondamental des facteurs démographiques dans les formes prises par la transition urbaine en Amérique latine au XX^e siècle ; des facteurs décisifs et en partie indépendants des processus économiques ou politiques.

2.2 Les redistributions entre régions

Les redistributions de la population à l'intérieur des pays latino-américains sont en grande partie liées au phénomène d'urbanisation, qui a des effets spatialement différenciés. Les migrations des campagnes vers les villes sont, dans le détail, des migrations de certaines campagnes vers certaines villes. Des espaces ruraux ont tendance à se vider à cause des migrations, d'autres non. Des régions comprenant des villes importantes offrant tous les services deviennent attractives dans leur totalité, d'autres non. Les dynamiques spatiales de la migration ont évolué au cours des phases précédemment décrites : des espaces d'émigration ont pu devenir par la suite des espaces d'immigration. Une particularité de l'Amérique

10. Pour une synthèse en français sur les composantes démographiques de la croissance urbaine, voir Cosío-Zavala, 1994 et 1997. Pour une étude plus approfondie, en espagnol, voir Villa et Rodríguez, 1998 : 24-33. Une analyse détaillée du cas colombien, en français, est accessible dans Gouëset et Mesclier, 2004 : 46 et s.

latine est par ailleurs, jusqu'à aujourd'hui, l'existence d'espaces peu densément peuplés, qui continuent de fonctionner comme des fronts de colonisation. Bien que la population y soit souvent concentrée, car la pénétration se fait le plus souvent le long d'axes – routes ou rivières –, ces régions ne sont pas urbanisées dans le même sens que celles mentionnées précédemment. Ce n'est pas « la ville » qui y attire les migrants, mais bien les ressources d'un monde rural particulier, où les terres sont abondantes et bon marché, où il reste du bois à couper, où l'on peut disparaître de la vue de l'État pour pratiquer des cultures illicites... Un dernier aspect de ces redistributions, plus fréquent sans doute en Amérique latine que dans d'autres régions du monde, est lié à l'existence d'espaces d'affrontements, de guerre civile, de violence : la ville est alors un refuge, où l'État garde le contrôle de la situation ; mais des campagnes situées en dehors de la zone de conflit peuvent également attirer les personnes qui fuient le danger.

L'attraction des régions urbanisées : un phénomène unique

Les « régions urbanisées » peuvent être définies comme des aires où se concentrent les services qui attirent les migrants : éducation, emploi, confort, mais aussi celles où les comportements démographiques se modifient en fonction de nouvelles conditions de vie (cf. *supra*). Compte tenu des héritages de la colonisation, les « régions urbanisées » de l'Amérique latine sont situées le plus souvent à proximité des littoraux. Mais toutes les régions anciennes ne sont pas également attractives : l'exemple le plus saisissant en est peut-être la différence entre le Nordeste et le Sudeste au Brésil. Le nombre de migrants dans l'État de São Paulo (personnes non nées dans l'État et y ayant résidé moins de dix ans) est ainsi en 2000 de plus de 2,5 millions de personnes, bien plus que dans les autres États ; tous les États comptant un grand nombre de migrants sont également situés dans le Sudeste ou à proximité (Théry et Mello, 2003 : 101). Les habitants de la ville de São Paulo tendent à migrer vers les communes ou les États proches : ils cherchent à s'installer dans des villes de l'intérieur, « où les déplacements domicile-travail sont moindres, et les coûts du logement, de l'alimentation et des études moins écrasants » (Théry et Mello, 2003 : 96). Ce faisant, ils ne quittent pas la région du Brésil où sont concentrées les personnes ayant fait les études les plus longues (Théry et Mello, 2003 : 243), où le pourcentage des logements équipés de salle d'eau, eau courante et tout-à-l'égout est le plus élevé (*ibid.* : 190), malgré la présence de *favelas*, où l'espérance de vie à la naissance est parmi les plus élevées du Brésil avec celles du Sud (*ibid.* : 95). Par contraste, le Nordeste, région tout aussi anciennement occupée par les Portugais, ne présente de tels taux que dans les villes, à l'exclusion de la région environnante.

Dans les Andes comme au Mexique, les régions urbanisées qui attirent le plus les migrants ne sont en revanche pas toutes situées le long des littoraux : cela tient là encore à l'histoire du peuplement. Au Pérou, les seules aires qui combinent forte attraction migratoire et caractéristiques « urbaines » (taux de fécondité inférieurs à 3,4 enfants par femme, bon équipement en services et présence d'universités de haut niveau) sont la région de Lima, au bord de l'océan pacifique et dans une moindre mesure celle d'Arequipa, qui est à 2300 mètres d'altitude (Huerta *et al.*, 1997). En Colombie, ces régions sont au nombre de trois, autour de Bogotá et

dans une moindre mesure Cali et Barranquilla, cette dernière étant la seule en position littorale (Mesclier *et al.*, 1999 : 52 et 66 et s.) Medellín, la deuxième ville du pays, présente la particularité de n'attirer que la population de son propre département, ce qui peut d'ailleurs expliquer sa perte de poids relatif par rapport à la capitale Bogotá (*ibid.* : 52-53). Au Mexique, malgré la très grande quantité de villes, dont six étaient millionnaires en 1995 (Garza, 1999c : 130), une seule grande région urbanisée semble se dessiner autour de México, ville des hautes terres dont l'agglomération a rejoint celle de Toluca et est proche de cinq autres aires métropolitaines (*ibid.* : 136). Les municipes proches du District Fédéral de México, comme les États proches de São Paulo, reçoivent en particulier les migrants qui quittent le centre de la conurbation (Partida Bush, 1999c : 150). Les indicateurs des conditions de vie sont relativement bons dans les États auxquels appartiennent ces municipes, par rapport à une grande partie du Mexique central et du sud – le nord constituant on le verra un cas original.

Dans quelles mesures ces dynamiques d'attraction et de plus fort développement concernent-elles d'autres espaces que les régions situées près des agglomérations millionnaires ? Y-a-t'il des « régions urbanisées » en dehors de ces phénomènes d'expansion des dynamiques des grandes villes, qui ressemblent d'ailleurs à celles observées sur d'autres continents, Amérique du Nord en tête ? Certes, autour de villes moyennes, le long d'axes de communication, on retrouve à la fois des croissances plus rapides, des taux de fécondité moins élevés que dans le reste de la région, la présence de services mieux installés. Ainsi, dans le cas de la région de Cusco, au Pérou, la vallée interandine reçoit une quantité non négligeable de migrants, dans la ville principale mais aussi dans les petites villes environnantes. Urubamba, Calca, Izcuchaca, Urcos... ont crû à un rythme avoisinant les 2 % annuels entre 1961 et 1993, alors que les bourgs de taille comparable situés sur les hauteurs stagnaient (Deler *et al.*, 1997 : 125). La facilité des déplacements, depuis le début du siècle avec le chemin de fer et surtout la construction du réseau routier à partir des années 1920, le raccordement au réseau de distribution d'eau, l'électrification à la fin des années 1980, des niveaux de qualification supérieurs des personnels enseignants, sont entre autres ce qui attire les habitants des hauteurs vers la vallée. Cependant, cette croissance a ses limites, dues au rôle d'étape que jouent ces petites villes, qui ne disposent pas de la gamme de services supérieurs présente dans les aires urbanisées de premier niveau : l'émigration y est légèrement supérieure à l'immigration. La croissance naturelle est par ailleurs relativement faible, si on en juge par les statistiques disponibles au niveau des provinces auxquelles elles appartiennent. La fécondité reste supérieure à 4 enfants par femme, mais la mortalité est encore importante, avec des mortalités infantiles qui dépassent 90 décès pour 1 000 : les taux de croissance naturelle sont inférieurs à 2 % par an. Au total, les densités sont relativement élevées – autour de 50 habitants par km² en dehors des petites villes elles-mêmes –, mais pas assez pour donner naissance à des phénomènes de conurbation, et on n'observe pas de forte croissance. Par contraste, l'agglomération de Cusco croît à un rythme plus soutenu : la fécondité est inférieure à 3 enfants par femme, mais la mortalité est considérablement moins élevée et la proportion de jeunes adultes est considérablement plus importante. L'agglomération a par ailleurs un solde migratoire légè-

rement négatif: entre 1988 et 1993, la destination principale des émigrants était Lima (Deler *et al.*, 1997).

Des exemples comparables peuvent être observés dans d'autres régions du Pérou, sur la côte en particulier, le long de la route panaméricaine. Ils sont présents aussi dans d'autres pays. Ainsi, en Colombie, la vallée du Cauca, entre Cali et Pereira, est en dehors des grandes agglomérations pratiquement la seule région dont plus de la moitié des résidents sont des immigrants (Mesclier *et al.*, 1999 : 68 et s.) Les conditions de vie y sont incontestablement meilleures que dans le reste de la Colombie, agglomérations exceptées (*ibid.* : 126 et s.) La fécondité a diminué de façon également comparable aux grandes villes, elle est inférieure à 3 enfants par femme (*ibid.* : 64-65); de même que la mortalité infantile, inférieure à 31 pour mille (*ibid.* : 62-63). Cependant, la croissance démographique est loin d'être uniformément élevée, à la fois dans l'espace et le temps. L'intensité des migrations récentes pose la question d'une forte présence de main-d'œuvre agricole itinérante parmi les migrants, dans les exploitations agro-industrielles de la vallée ou, au moment des récoltes, dans la ceinture caféière des versants, où se sont également développées des cultures illicites (Mesclier *et al.*, 1998 : 70; pour une localisation des activités dans la vallée, Deler, 1991 : 254).

Les cas de l'extrémité de la péninsule du Yucatán, d'une part, de Tijuana à la frontière entre Mexique et États-Unis, d'autre part, sont dans ce contexte originaux. Loin des régions de plus grande densité et de plus grand développement du réseau urbain, ces lieux attirent un grand nombre de migrants (Partida Bush, 1999c : 150) et eurent une croissance de plus de 4 % par an entre 1990 et 1995 (*ibid.* : 155). Tijuana fait par ailleurs partie d'un Mexique du nord excentré, mais où tous les indicateurs sont très positifs: la mortalité infantile est inférieure à 30 pour mille, comme dans le District Fédéral, alors qu'elle atteint plus de 100 dans d'autres régions (*ibid.* : 143); l'espérance de vie à la naissance est de plus de 73,4 ans, contre moins de 72,3 dans le Mexique méridional et moins de 73,2 dans le Mexique central (DF exclu) (López Ríos, 1999 : 161); les niveaux d'analphabétisme sont également comparables dans tout le nord à ce qu'ils sont dans le DF, c'est-à-dire bien plus bas que dans le sud (Garza, 1999b : 181). Cancún et Cozumel, à la pointe du Yucatán, partagent ces caractéristiques mais dans un environnement beaucoup moins homogène: le centre de la péninsule est un des lieux de plus fort analphabétisme du Mexique, l'espérance de vie est très moyenne, il y a des poches de mortalité infantile élevée (plus de 48 pour mille). Le taux global de fécondité est bas dans tout le nord: moins de 2,94, comme à l'extrémité est du Yucatán, mais reste plus élevé dans le reste de la péninsule. Les migrations vers ces aires reflètent, comme le souligne Partida Bush (1999c), le développement accéléré respectivement des activités économiques et du tourisme. Alors que le nord est cependant très peu peuplé en dehors des villes frontières et de l'agglomération de Monterrey, le bien-être qui caractérise Cancún et Cozumel est spatialement limité: on peut, surtout dans ce dernier cas, parler d'enclaves.

Ces quelques observations, qui ne prétendent pas à l'exhaustivité, mettent en lumière la persistance de différences accentuées dans les niveaux de vie entre quelques lieux particuliers, grandes agglomérations et enclaves, et la plus grande partie des territoires latino-américains. Ces différences sont un des moteurs de la

migration ; ces dernières, elles-mêmes sélectives comme il a été montré plus haut, contribuent à accentuer ces différences et à distinguer un très petit nombre de lieux.

Les fronts de colonisation : ni villes ni campagnes, des dynamiques particulières

Une exception importante à la concentration de la migration est l'existence de vastes aires dites « de colonisation », qui est là encore à mettre en rapport avec l'histoire du peuplement. Sur des terres de densité de peuplement très faible, soit de plaines, soit de versants, les taux de migration nette sont souvent aussi élevés, voire plus, que dans le cas des agglomérations : ainsi au Pérou, où entre 1988 et 1993 les taux de migration dans des provinces du versant amazonien ont été de plus de 17 pour mille. Il faut rappeler cependant que ces taux sont rapportés à de petites populations : les flux sont de loin plus importants vers les régions de Lima et secondairement Arequipa.

Ces taux ne sont cependant pas uniformément élevés lorsqu'il y a colonisation, en raison d'un premier aspect qui différencie fondamentalement ces fronts des régions urbanisées : les départs peuvent être aussi importants, voire plus, que les arrivées. C'est par exemple le cas dans les départements orientaux de Colombie (Mesclier *et al.*, 1999 : 66). La deuxième différence fondamentale entre les fronts de colonisation et les régions urbanisées est en effet que les conditions de vie sont bien plus difficiles dans les premiers (*ibid.* : 66 et 124 et s.).

Compte tenu du fait qu'il s'agit de terres à défricher, d'une part, et que les infrastructures sociales sont encore largement inexistantes – écoles en premier lieu –, d'autre part, ces fronts de colonisation ont partout la caractéristique de présenter de très forts taux de masculinité. À l'arrière de ces fronts, on retrouve une population avec une plus forte composante féminine, qui a moins tendance à l'émigration. Ainsi, en Colombie, les taux en avant du front oriental peuvent atteindre entre 116 et 183 hommes pour 100 femmes, mais en arrière, la surreprésentation des hommes diminue considérablement, avec des taux de 101 à 111. Au Pérou, les taux les plus élevés au niveau des provinces atteignent également 180 hommes pour 100 femmes. Dans la vallée du Huallaga, pourtant proche de la cordillère, ces taux sont restés élevés : il s'agit de la région où s'est développée le plus rapidement la culture de la coca dans les années 1980, dans un contexte de forte présence de Sentier Lumineux, ce qui peut expliquer la présence assez faible de familles constituées. Ces régions attirent tout particulièrement une main-d'œuvre formée de tous jeunes hommes, voire d'adolescents (chapitre 3), ce qui explique que la structure par âges soit très particulière, avec une très forte représentation des moins de 14 ans alors que les personnes en âge d'être leurs parents ne sont-elles, pas du tout surreprésentées (Huerta *et al.*, 1997 : 72-73).

Théry et Mello (2003 : 102 et s.) montrent précisément comment la surreprésentation des hommes se déplace en même temps que le front de colonisation brésilien, à l'autre extrémité des plaines amazoniennes. Le taux a d'abord augmenté dans le Mato Grosso do Sul, le Mato Grosso, le Goiás, dans les cerrados, et dans le Rondônia et le Pará, dans les années 1980. Dans les années 1990, il augmente plus loin vers l'ouest et le nord, c'est-à-dire dans l'Amazonie encore intacte. En 2000, les taux de masculinité les plus importants ne dépassent cependant pas 117 hommes pour 100 femmes, peut-être en raison de l'équipement rapide de ces

fronts : le Mato Grosso est aussi le lieu de l'avancée de la culture du soja, moderne et suréquipée.

Les logiques spatiales à l'œuvre dans le déclin démographique

La polarisation des territoires des pays latino-américains est particulièrement mise en lumière par les dynamiques migratoires. En dehors des régions urbanisées, dont on a dit l'aspect souvent ponctuel, et des fronts de colonisation, pratiquement toutes les régions rurales de l'Amérique latine ont des soldes migratoires négatifs. Les exemples du Brésil, de l'Équateur, du Mexique ou du Pérou montrent nettement des territoires pas ou peu urbanisés où peu de gens arrivent et d'où un plus grand nombre part (voir, pour ces différents exemples, Théry *et al.*, 2003 ; León *et al.*, 1997 ; Garza, 1999a ; Huerta *et al.*, 1997). Les exceptions mentionnées plus haut : axes-relais ou enclaves, n'infirmement pas la règle générale. Les conséquences sont entre autres une forte représentation des personnes âgées, aussi bien par exemple en Colombie, dans les cordillères proches de Bogotá (Santander, Boyacá, Cundinamarca) qu'au Pérou, dans la région de Ayacucho, Huancavelica, Apurímac, qui tend à se dépeupler depuis plusieurs décennies. Dans ce dernier cas, les femmes tendent à être plus nombreuses que les hommes ; mais cela ne se vérifie pas dans les campagnes qui ont des taux d'accroissement négatifs en Colombie : si les femmes sont partout surreprésentées dans les villes, les situations des campagnes en cours de dépeuplement sont plus variées. On peut penser que le sexe des migrants les plus nombreux dépend à la fois des caractéristiques des exploitations et des possibilités d'emploi (proximité des fronts de colonisation par exemple).

Les logiques spatiales qui se dessinent combinent des critères de distance aux destinations de la migration, avec ceux du plus ou moins bon équipement des régions de départ. Au Pérou, les seules régions qui se dépeuplent ont en commun d'être à la fois moins bien équipées que les autres campagnes, de connaître des taux de fécondité et de mortalité infantile encore élevés, et d'être proches de Lima ou de Arequipa. Les campagnes plus éloignées ont eu des taux de croissance positifs entre 1981 et 1993 (Huerta *et al.*, 1997 : 44-45). En Colombie, les environs des principales régions urbanisées se dépeuplent depuis plusieurs décennies, tendance que ne connaissent pas les autres campagnes, même moins bien équipées (Mesclier *et al.*, 1999 : 48-49). Au-delà d'une certaine distance à la destination finale, en particulier s'il s'agit de grandes agglomérations, migrer devient plus difficile ou moins tentant : le fait que les migrants du sud du Pérou choisissent de se rendre plutôt à Arequipa qu'à Lima, ou que le bassin migratoire des grandes agglomérations colombiennes soit en général limité à un rayon d'une centaine de kilomètres, qui s'étire le long des axes de communication et se rétrécit lorsqu'il faut franchir un accident du relief important (Gouëset *et al.*, 2004 : 50), en dit long sur l'importance de la rugosité de l'espace dans ces migrations.

L'exemple de Cusco montre par ailleurs que les aires qui perdent de la population changent au cours des décennies, ce qui souligne bien la très grande complexité du rapport entre intensité de l'émigration, pauvreté, proximité des grandes agglomérations et contexte social et économique. Autour de la ville de Cusco, les taux de croissance entre 1961 et 1972 s'organisaient assez nettement en

cercles concentriques : au-delà des environs immédiats, dont la population croissait, un deuxième cercle montrait une stagnation, voire une légère décroissance, trahissant un phénomène d'émigration. Plus loin, les taux de croissance, plus élevés, correspondaient à des régions d'où il était difficile de partir, à la fois en raison de la distance et du pouvoir qu'exerçaient les grands propriétaires fonciers. Après la réforme agraire, entre 1972 et 1981, des taux de croissance nettement négatifs caractérisèrent certaines localités de la deuxième couronne : les propriétaires abandonnaient leurs propriétés et les populations qui en dépendaient obtenaient une plus grande liberté de déplacement ; mais la population des localités plus éloignées continua à croître, sauf dans le sud-ouest, en train d'entrer dans le bassin migratoire de Lima. Finalement, entre 1981 et 1993, seules les campagnes du sud-ouest de la région, qui appartenaient aux zones contrôlées par Sentier Lumineux, continuèrent à perdre de la population à un rythme accéléré : -14 % par an pour le taux le plus négatif. Dans le reste de la région, la stagnation marque alors le plus grand nombre de localités, même éloignées de Cusco, dont les habitants pour certains se tournent d'ailleurs plutôt vers le sud et Arequipa (Deler *et al.*, 1997 : 57, 59 et 51).

Le rapport entre violence et migrations est assez difficile à établir et à généraliser. Dans le Pérou des années 1980 et 1990, les régions proches d'Ayacucho ont été le centre des opérations de Sentier Lumineux et ont subi parallèlement l'intervention des forces armées de l'État. Une partie des migrations de l'époque était liée – pas nécessairement de façon exclusive – à la volonté des individus ou des familles d'échapper à la violence ou à des menaces concrètes, en fuyant vers des villes régionales, dont la croissance fut exceptionnellement forte entre les recensements de 1981 et 1993, vers la capitale Lima ou vers la région côtière proche de Ica (Huerta *et al.*, 1997 : 66-67). En sens inverse, le dépeuplement, au cours des décennies antérieures, de ces régions mal desservies par l'État a pu faciliter l'action du Sentier Lumineux, aussi bien d'ailleurs que la pauvreté des habitants. En Colombie, les aires de plus grande violence se trouvent au contraire plutôt là où il y a des ressources (Mesclier *et al.*, 1999 : 114 ; Pissoat et Gouëset, 2002). Or, parmi ces régions, on trouve en particulier des villes importantes, qui continuent à attirer des migrants – même si Medellín ne le fait plus que dans un faible rayon –, les zones rurales les plus dynamiques du pays (entre autres, la vallée du Cauca, déjà mentionnée, la région bananière de l'Urabá) et les fronts de colonisation orientaux (*ibid.*). Tout à la fois, la violence peut avoir un rôle dans les départs, également nombreux. Dans le Pérou des années 2000, et alors que la cordillère centrale est de nouveau contrôlée par l'État, les affrontements entre forces de l'ordre et groupes armés se sont reportés sur les aires de production de la coca, attractives mais depuis lesquelles l'émigration est également importante.

Les campagnes qui fournissent apparemment le plus de migrants ne sont par ailleurs pas nécessairement en cours de dépeuplement, dans la mesure où un certain nombre de ceux-ci vont et viennent, occupant parfois plusieurs résidences, en ville et à la campagne, dans la cordillère et sur les versants, etc. Une partie des devises récupérées par des migrants internationaux originaires des campagnes et partis aux États-Unis, dans le cône sud ou en Europe est réinvestie dans la localité d'origine, non seulement à travers les envois que font ces migrants à leurs familles,

mais aussi parce qu'un certain nombre d'entre eux revient régulièrement ou entre deux phases migratoires ¹¹. Cela peut expliquer par exemple pourquoi, au Mexique les localités de forte population indigène situées dans le Chiapas, Oaxaca, Veracruz, Chihuahua, Puebla et Guerrero, qui n'ont pas accès à des services de même qualité que le reste du pays (Rubalcava et Ordaz, 1999 : 39 et s.) et participent aux migrations, y compris internationales, n'ont pas tendance à se dépeupler, même si les taux de croissance sont assez faibles, alors que la réduction de la fécondité a été moins rapide (avec des taux parfois supérieurs à 4,55 enfants par femme, Partida Bush, 1999b : 146) et que la mortalité infantile reste élevée (parfois plus de 62 pour mille, Partida Bush, 1999d : 143). Cette persistance de fortes densités avait été soulignée dans le cas de l'État de Oaxaca par Bataillon (1991 : 101), qui pointait également le poids des politiques d'aide gouvernementales dans ce maintien. Si la baisse des fécondités se poursuit dans les campagnes, du Mexique comme des autres pays d'Amérique latine, le bilan actuel qui montre une stagnation, voire une légère croissance de leurs populations pourrait bien sûr se modifier.

Conclusion

Quelles auront été les conséquences des accélérations démographiques du ^{XX}e siècle sur les espaces latino-américains ? D'une façon à première vue surprenante, les habitants de ces pays, qui disposent de territoires proportionnellement beaucoup plus étendus que leurs homologues européens, se sont concentrés dans quelques régions urbanisées. Les fronts de colonisation, en termes de nombre de personnes concernées, restent quantité négligeable.

Les conséquences pour les campagnes, pour les villes ou pour les sociétés nationales dans leur ensemble sont difficilement calculables. On peut penser que la plupart des États latino-américains n'ont pas les moyens d'équiper l'ensemble de leur territoire en infrastructures et services. Cela explique les préférences de la Banque Mondiale, qui souhaite favoriser la concentration des activités agricoles et la migration des ruraux vers les villes (World Bank, 2003 : 84). Les transports restent par ailleurs relativement lents et ne permettent pas des déplacements quotidiens aussi longs que dans les pays du Nord. Les habitants des localités de taille moyenne, voire des localités plus importantes ont pris acte du fait que les possibilités d'amélioration de leur situation sur place sont limitées. Les pays de l'Amérique latine restent, ainsi, des entités « du Sud », marquées par une hétérogénéité spatiale qui diminue sans doute pour certains indicateurs (fécondité par exemple) mais s'accroît en général en ce qui concerne, de façon très générale, le cadre de vie, avec quelques agglomérations exceptionnellement étendues, quelques espaces rurbains (villes moyennes entourées d'une campagne proche dont la « modernisation » trouve son expression dans l'installation des services de base) et

11. Le thème des migrations internationales, des remises et des circulations migratoires ne sera pas traité ici en lui-même, au-delà des références faites tout au long de ce chapitre aux effets de ces phénomènes sur la distribution du peuplement. Nous renvoyons le lecteur aux nombreux ouvrages publiés sur ces questions.

des espaces ruraux dont les habitants doivent sortir fréquemment pour trouver emploi, éducation, médecin ou distraction. On est en l'occurrence maintenant loin de l'univers des plantations, mais aussi de celui, plus utopique, des tentatives des décennies passées de démocratiser l'accès au théâtre, au cinéma, à l'hôpital ou aux activités sociales ou politiques dans les campagnes. Ce sont les conditions de la mondialisation qui s'imposent, avec des effets centripètes malgré la diffusion d'internet ou les politiques de décentralisation. Dans ce contexte prégnant, ce sont les contraintes mais aussi les envies des habitants qui s'expriment, à travers les redistributions du peuplement.

BIBLIOGRAPHIE

- ASSADOURIAN C. S., 1994, *Transiciones hacia el Sistema Colonial Andino*, Lima, IEP/El Colegio de México, 304 p.
- BANGUERO H., SANZ DE SANTAMARÍA A., GIRALDO A. & GUERRERO B., 1983, *Desarrollo socioeconómico y cambio poblacional en Colombia, 1938-1980. Informe final a Colciencias*, Bogotá, Universidad de los Andes, CEDE, 602 p.
- BARBARY O., DUREAU F. & HOFFMANN O., 2004, Mobilités et systèmes de lieux, in Dureau F. et al. (dir.), *Villes et sociétés en mutation. Lectures croisées sur la Colombie*, Paris, Anthropos, Collection Villes, p. 69-122.
- BATAILLON C., 1991, « Le Mexique », in Bataillon C., Deler J. P. & Théry H., *Géographie universelle*, tome *Amérique latine*, Paris, Hachette-Reclus, p. 90-132.
- BATAILLON C., DELER J. P. & THÉRY H., 1991, « Ce que latine veut dire », in Bataillon C., Deler J. P. & Théry H., *Géographie universelle*, tome *Amérique latine*, Paris, Hachette-Reclus, p. 9-26.
- BIRABEN J. N., 1979, Essai sur l'évolution du nombre des hommes, *Population*, vol. 34, n° 1, p. 13-25.
- BOZON M. & ENOCH E., 1999, « Brésil: la transition démographique dans un pays hétérogène », Paris, INED, *Population et sociétés*, n° 345, 4 p.
- BRISSEAU-LOAIZA J., 1991, « Des populations et de leur mouvement », in Bataillon C., Deler J. P. & Théry H., *Géographie universelle*, tome *Amérique latine*, Paris, Hachette-Reclus, p. 59-66.
- CASTILLO M. A., 2003, *Migraciones en el hemisferio. Consecuencias y relación con las políticas sociales*, Santiago du Chili, CELADE, Serie Población y Desarrollo, n° 37, 35 p.
- CELADE, 2005a, *Dinámica demográfica y desarrollo en América Latina y el Caribe*, Santiago du Chili, CELADE, Serie Población y Desarrollo, n° 58, 64 p.
- CELADE, 2005b, *América Latina: Urbanización y Evolución de la Población Urbana, 1950-2000*, *Boletín Demográfico*, n° 75, 282 p.
- CEPD (Centro de Estudios de Población y Desarrollo), 1972, *Informe demográfico del Perú*, Lima, CEPD, 408 p.
- CHACKIEL J. & VILLA M., 1993, *América latina y el Caribe: dinámica de la población y desarrollo*, Santiago du Chili, Naciones Unidas, 119 p.
- CHACKIEL J., 2004, *La dinámica demográfica en América Latina*, Santiago du Chili, CELADE, Serie Población y Desarrollo, n° 52, 106 p.
- CHAUNU P., 1964, *L'Amérique et les Amériques*, Paris, Armand Colin, 470 p.
- CHEVALIER F. (collab. Saint-Geours Y.), 1993, *L'Amérique latine de l'Indépendance à nos jours*, Paris, PUF, Nouvelle Clio, 723 p.
- CHIVALLON C., 2004 *La diaspora noire des Amériques. Expériences et théories à partir de la Caraïbe*, Paris, CNRS, 258 p.
- COOK N. D., 1981, *Demographic collapse. Indian Peru, 1520-1620*, New York, Cambridge University Press, 310 p.
- COOK N. D., 1998, *Born to Die. Disease and New World Conquest, 1492-1650*, Cambridge, Cambridge University Press, 248 p.

- COOK S. F. & BORAH W., 1960, *The Indian population of Central Mexico 1531-1610*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 160 p.
- COSIO-ZAVALA M. E., 1994, « Concentration urbaine et transition démographique », *Problèmes d'Amérique latine: La ville et l'Amérique latine*, n° 14, p. 47-61.
- COSIO-ZAVALA M. E. (coord.), 1997, « Dossier: changements démographiques en Amérique latine. Famille, migration, urbanisation: nouveaux modèles, nouveaux comportements », *Cahiers des Amériques latines*, n° 22, p. 63-200.
- COSIO-ZAVALA M. E., 1998, *Changements démographiques en Amérique latine*, Paris, AUPSELF-UREF éditions ESTEM, coll. Universités francophones, 122 p.
- CURTIN P. D., 1969, *The Atlantic Slave Trade. A Census*, Madison, University of Wisconsin Press, 338 p.
- DANE, 1992, *Colombia: proyecciones subnacionales de población, 1985-2000*, Bogotá, DANE, 170 p.
- DELER J. P. (éd.), HURTADO I., MESCLIER E. & PUERTA M., 1997, *Atlas de la región del Cusco. Dinámicas del espacio en el Sur peruano*, Cusco, IFEA-CBC-ORSTOM, 206 p.
- DELER J. P., 1991, « Improbable Colombie », in Bataillon C., Deler J. P. & Théry H., *Amérique latine. Géographie universelle*, Paris, Hachette-Reclus, p. 247-263.
- DENEVAN W. M. (éd.), 1992, *The Native Population of the Americas in 1492*, Madison, The University of Wisconsin Press, 353 p.
- DENEVAN W. M., 1992 « Native American Populations in 1492 : Recent Research and a Revised Hemispheric Estimate », in Denevan (éd.), *The Native Population of the Americas in 1492*, Madison, The University of Wisconsin Press, p. xvii-xxix.
- DUREAU F. & FLÓREZ C. E., 1996, Dynamiques démographiques colombiennes: du national au local, in Blanquer J. M. & Gros C. (éd.), *La Colombie à l'aube du III^e millénaire*, Paris, IHEAL, p. 139-166.
- DUBY G., 1997, *Grand atlas historique. L'histoire du monde en 473 cartes*, Paris, Larousse, 340 p.
- ENDERS A., 1997, *Histoire du Brésil contemporain, XIX^e-XX^e siècles*, Bruxelles, Éditions Complexe, 282 p.
- FESTY P., 1974, « Évolution de la population en Amérique latine », Paris, INED, *Population*, n° 3, p. 609-632.
- FLÓREZ C. E. & CANO M. G., 1993, *Mujeres Latinoamericanas en Cifras: Colombia, Santiago du Chili – Madrid*, FLACSO et Instituto de la Mujer, Ministerio de Asuntos Sociales de España, 119 p.
- FLÓREZ C. E., 1990, *La Transición Demográfica en Colombia: efectos en la formación de la familia*, Bogotá, Universidad de los Andes – Universidad de las Naciones Unidas, Ediciones Uniandes, 242 p.
- FLÓREZ C. E., 2000, *Las transformaciones sociodemográficas en Colombia durante el siglo XX*, Bogotá, Banco de la República – Tercer Mundo editores, col. Economía del Siglo XX, 181 p.
- FLÓREZ C. E., ECHEVERRI R. & MÉNDEZ R., 1987, « Caracterización de la transición demográfica en Colombia », in Ocampo J. A. & Ramirez M. (éd.), *El problema laboral colombiano. Informes a la Misión Chenery*, Bogotá, Contraloría General de la República, SENA, p. 11-35.
- GARZA G., (coord.), 1999a, *Atlas demográfico de México*, México, D. F., Consejo Nacional de Población et Programa de Educación, Salud y Alimentación, 216 p.
- GARZA G., 1999b, « Desigualdades territoriales del analfabetismo, 1990-1995 », in Garza G. (coord.) *Atlas demográfico de México*, México, D. F., Consejo Nacional de Población et Programa de Educación, Salud y Alimentación, p. 177-182.

- GARZA G., 1999c, « El sistema de ciudades, 1990 y 1995 », in Garza G. (coord.), *Atlas demográfico de México*, México, D. F., Consejo Nacional de Población et Programa de Educación, Salud y Alimentación, p. 129-138.
- GERBET M. C., 1992, « L'Espagne des rois catholiques », in Bennassar, Bartolomé, *Histoire des Espagnols. VI^e-XX^e siècles*, Paris, Robert Laffont, p. 285-315.
- GOUËSET V. & MESCLIER É., avec la participation de DELER J. P., 2004, « L'expansion du réseau urbain », in Dureau F., Barbary O., Gouëset V. & Pissoat O. (éd.), *Villes et sociétés en mutation. Lectures croisées sur la Colombie*, Paris, Anthropos, p. 19-67.
- GUERRA R., 1990 [1927], *Cuba : une société du sucre*, Paris, L'Harmattan, 192 p.
- HUERTA L., MATEO D. & MESCLIER É., 1997, *Perú en mapas. Atlas en base al censo de población y vivienda*, Lima, INEI-Orstom, 136 p.
- JONES K. L., 1999, « Warfare, Reorganization, and Readaptation at the Margins of Spanish Rule: The Southern Margin (1573-1882) », in Salomon, Frank et Schwartz, Stuart B., *The Cambridge History of the Native Peoples of the Americas*, volume III, *South America*, part. 2, p. 138-187.
- LATTES A., 2000, *Población urbana y urbanización en América Latina*, communication aux II Jornadas Iberoamericanas de Urbanismo sobre las nuevas tendencias de la Urbanización en América Latina, Quito.
- LAVALLÉE D., 1995, *Promesse d'Amérique. La préhistoire de l'Amérique du Sud*, Paris, Hachette, 270 p.
- LEÓN J. B. (éd.), ARREGHINI L., GÓMEZ N. & PORTAIS M., 1997, *Ecuador. Espacio y sociedad*, Quito, PUCE-ORSTOM-INEC, 121 p.
- LÓPEZ RÍOS O., 1999, « Distribución espacial de la esperanza de vida al nacimiento », in Garza G. (coord.), *Atlas demográfico de México*, México, D. F., Consejo Nacional de Población et Programa de Educación, Salud y Alimentación, p. 159-162.
- MANNING, 2006, « African Connections with American Colonization », in Bulmer-Thomas V., Coatsworth J. H. & Conde R. C., *The Cambridge Economic History of Latin America volume 1. The Colonial Era and the Short Nineteenth Century*, New York, Cambridge University Press, p. 43-71.
- MESCLIER E. (coord.), GOUËSET V., JARAMILLO J., OCHOA G., TABORDA L. A., VALLEJO C., avec la collaboration de PISSOAT O., 1999, *Dinámicas socioeconómicas en el espacio colombiano*, Bogotá, CRECE-DANE-IRD, 147 p.
- MORICONI-EBRARD F., 1993, *L'urbanisation du monde depuis 1950*, Paris, Anthropos, Collection Villes, 372 p.
- MORLON P. (éd.), 1992, *Comprendre l'agriculture paysanne dans les Andes centrales, Pérou-Bolivie*, Dijon, INRA, 522 p.
- MORTARA G., 1947, « Contribuição para o estudo da influencia da imigração sobre a taxa de mortalidade », in *Pesquisas sobre populações americanas*, Rio de Janeiro, Fundação Getúlio Vargas, p. 51-70.
- MURRA J., 1975, *Formaciones económicas y políticas del mundo andino*, Lima, IEP, 339 p.
- NATIONS UNIES, 2004, *World Population Prospects: the 2003 revision. Analytical report*, New York, Nations Unies, Population Division.
- NATIONS UNIES, 2005, *World Population Prospects: the 2004 revision. Analytical report*, New York, Nations Unies, Population Division.
- NEWSON L. A., 2006, « The Demographic Impact of Colonization », in Bulmer-Thomas V., Coatsworth J. H. & Conde R. C., *The Cambridge Economic History of Latin America volume 1. The Colonial Era and the Short Nineteenth Century*, New York, Cambridge University Press, p. 143-184.

- PARTIDA BUSH V., 1999a, « Crecimiento demográfico », in Garza G. (coord.), *Atlas demográfico de México*, México, D. F., Consejo Nacional de Población et Programa de Educación, Salud y Alimentación, p. 153-156.
- PARTIDA BUSH V., 1999b, « Fecundidad », in Garza G. (coord.), *Atlas demográfico de México*, México, D. F., Consejo Nacional de Población et Programa de Educación, Salud y Alimentación, p. 145-148.
- PARTIDA BUSH V., 1999c, « Migración », in Garza G. (coord.), *Atlas demográfico de México*, México, D. F., Consejo Nacional de Población et Programa de Educación, Salud y Alimentación, p. 149-152.
- PARTIDA BUSH V., 1999d, « Mortalidad infantil », in Garza G. (coord.), *Atlas demográfico de México*, México, D. F., Consejo Nacional de Población et Programa de Educación, Salud y Alimentación, p. 141-144.
- PÉREZ BRIGNOLI H., 1993, « América Latina en la transición demográfica, 1800-1980 », in *La transición demográfica en América Latina y el Caribe, IV Conferencia latinoamericana de población, México, 23-26 mars 1993*, México, ABEP-ECLAC-CELADE-IUSSP-PROLAP-SOMETE, vol. 1, p. 63-92.
- PÉREZ BRIGNOLI H., 1997, « Demographic regimes in Latin America from the 18th to the 20th centuries. A preliminary report », in UISSP, *International population conference, Beijing 1997*, vol. 1, p. 149-163.
- PINTO DA CUNHA J. M., 2002, *Urbanización, redistribución espacial de la población y transformaciones socioeconómicas en América Latina*, Santiago du Chili, CELADE, Serie Población y Desarrollo, n° 30, 55 p.
- PISSOAT O. & GOUËSET V., 2002, « La représentation cartographique de la violence dans les Sciences Sociales colombiennes », *Cahiers des Amériques Latines*, Éditions de l'IHEAL, n° 38, p. 102-103.
- POTTER J., ORDOÑEZ M. & MEASHMAN A. R., 1976, « The rapide decline in colombian fertility », *Population and development review*, n° 2, p. 509-528.
- RODRÍGUEZ J., 2002, *Distribución territorial de la población de América Latina y el Caribe: tendencias, interpretaciones y desafíos para las políticas públicas*, Santiago du Chili, CELADE, Serie Población y Desarrollo, n° 32, 86 p.
- RODRÍGUEZ J., 2004, *Migración interna en América Latina y el Caribe: estudio regional del período 1980-2000*, Santiago du Chili, CELADE, Serie Población y Desarrollo, n° 50, 103 p.
- ROLLET C., 2001, *Introduction à la démographie*, Paris, Nathan Université, Sociologie 128, 128 p.
- RUBALCAVA R. M. & ORDAZ J.-C., 1999, « Población prioritaria en zonas marginadas », in Garza G. (coord.), *Atlas demográfico de México*, México, D. F., Consejo Nacional de Población et Programa de Educación, Salud y Alimentación, p. 39-46.
- SAIGNES T., 1999, « The Colonial Condition in the Quechua-Aymara Heartland (1570-1780) », in Salomon F. & Schwartz S. B., *The Cambridge History of the Native Peoples of the Americas*, volume III, *South America*, part. 2, p. 59-137.
- SÁNCHEZ-ALBORNOZ N., 1973, *La población de América latina. Desde los tiempos precolombinos al año 2000*, Madrid, Alianza Universidad, 312 p.
- SCHMIDT N., 2005, *L'abolition de l'esclavage. Cinq siècles de combats, XVI^e-XX^e siècle*, Paris, Fayard, 412 p.
- SIMIONI D. ET MAC DONALD J., 2001, *El espacio regional. Hacia la consolidación de los asentamientos humanos en América Latina y el Caribe*, Santiago du Chili, CEPAL, Libros n° 060, 160 p.

- SMITH M. E. & MASSON M. A., 2000, « Editors' introduction », in Smith M. E. & Masson M. A. (éd.), *The ancient civilizations of Mesoamerica. A Reader*, Oxford, Blackwell, p. 109-118.
- TAYLOR A. C., 1999, « The Western Margins of Amazonia from the Early Sixteenth to the Early Nineteenth Century », in Salomon F. & Schwartz S. B., *The Cambridge History of the Native Peoples of the Americas*, volume III, *South America*, part. 2, p 188-256.
- THÉRY H. & MELLO N. A. de, 2003, *Atlas du Brésil*, CNRS, GDR Libergéo-La Documentation française, 302 p.
- URRUTIA M., 1990, *40 años de desarrollo. Su impacto social*, Bogotá, Biblioteca Banco Popular, 207 p.
- VILLA M. & RODRÍGUEZ J., 1998, *Dinámica sociodemográfica de las metrópolis latinoamericanas durante la segunda mitad del siglo XX*, Santiago du Chili, CEPAL, Notas de población, n° 65, p. 17-110.
- VILLAMARÍN J. & VILLAMARÍN J., 1999, « Chiefdoms: The Prevalence and Persistence of "Señorios Naturales". 1400 to European Conquest », in Salomon F. & Schwartz S. B., *The Cambridge History of the Native Peoples of the Americas*, volume III, *South America*, part. 1, p. 577-667.
- WORLD BANK, 2003, *World Development Report 2003*. <http://www.worldbank.org>
- WRIGHT R. M. (collab. CARNEIRO DE CUNHA M.), 1999, « Destruction, Resistance and Transformation – Southern, Coastal, and Northern Brazil (1580-1890) », in Salomon F. & Schwartz S. B., *The Cambridge History of the Native Peoples of the Americas*, volume III, *South America*, part. 2, p. 287-381.
- ZELINSKY W., 1971, « The hypothesis of the mobility transition », *Geographical Review*, n° 61, p. 219-249.

DEUXIÈME PARTIE

**Le « tournant ethnique »
du XXI^e siècle et ses limites**

Introduction

Vincent GOUËSET

L'année 2006 a commencé par une image politique forte, avec la prise de fonction du nouveau président de la Bolivie, Evo Morales, premier Indien à accéder à la magistrature suprême, dans une nation dont la population est pourtant indienne aux deux tiers. Peu importe que le candidat Morales n'ait pas construit sa carrière politique ni sa campagne sur le thème de l'indigénité (un créneau occupé par un autre candidat, Felipe Quispe), et peu importe si son investiture a fait l'objet d'une large mise en scène « médiatico-ethnique », destinée à frapper l'opinion publique internationale. Cet événement, qui s'inscrit dans un contexte de forte progression de la gauche démocratique dans toute l'Amérique latine (Morales étant lui-même candidat pour la gauche) a été présenté, douze ans après l'épopée zapatiste dans le Chiapas mexicain, comme un nouveau symbole de la revanche des peuples indigènes d'Amérique latine sur un ordre social et politique historiquement dominé par les blancs, depuis la Conquête coloniale. Au-delà de l'aspect symbolique, l'intronisation d'Evo Morales est représentative du « tournant ethnique » qui affecte tout le Continent depuis une vingtaine d'années, sous l'effet combiné du basculement démocratique et de la mondialisation ; une mondialisation qui ne se réduit pas à sa dimension économique, car elle affecte également la culture, la communication, ou encore le droit international.

En effet, comme l'ont souligné de nombreux auteurs, les organisations internationales (ONU, OIT, UNESCO...) ont joué un rôle décisif dans l'émergence des revendications et des mouvements ethniques en Amérique latine. Ainsi la Convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail (1989), relative aux peuples indigènes et tribaux, a-t-elle été signée par 13 pays d'Amérique latine sur un total de 17 dans le monde entier. De même, en 1995 a été lancée par l'ONU la « Première décennie internationale des peuples autochtones du Monde » ; une expérience reconduite pour dix ans en 2005. Plus récemment, la question ethnique a été intégrée aux « Objectifs du Millénaire pour le développement » des Nations Unies, définis par la Conférence du millénaire en septembre 2000. Enfin, dernier exemple d'une liste qui n'est pas exhaustive, la « Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance », organisée à Durban par l'ONU du 31 août au 8 septembre 2001, a contribué à l'émergence des populations « afro-descendantes » sur la scène mondiale.

On a vu, dans le chapitre 1, comment le peuplement latino-américain s'était forgé par l'immigration, et par le mélange de population d'origines très différentes. Reposant sur un ordre très hiérarchisé, dominé par les élites coloniales d'origine européenne, le système social a longtemps reposé sur l'exploitation des populations indigènes et des esclaves déportés d'Afrique, puis, après l'abolition des traites négrières, sur celle de travailleurs enrôlés en Chine, au Japon ou en Inde. Aujourd'hui encore, et malgré l'arrivée d'autres vagues migratoires provenant d'Europe et du Proche-Orient, l'Amérique latine reste marquée par un modèle social inégalitaire, où le facteur « ethnico-racial » continue de jouer un rôle important.

Mais ce brassage des populations est également une force. Il est un gage de diversité culturelle, une richesse qui a été à l'origine d'une véritable « utopie du métissage », forgée avec l'indépendance, dans les milieux progressistes, pour rompre avec l'ordre colonial et pour asseoir l'unité des nations nouvellement créées. Le mythe d'une « démocratie raciale » peu affectée par le racisme a été particulièrement poussé au Brésil, qui se posait volontiers comme un modèle opposé à celui, discriminatoire, des États-Unis¹. En réalité, comme l'ont montré de nombreux chercheurs, dans le sillage des travaux de R. Bastide et F. Fernandes sur les relations inter-raciales à São Paulo dans les années 1950, la vision idéalisée d'une société multiculturelle et affranchie du racisme est une illusion, démentie par les faits, tout au long des XIX^e et XX^e siècles (même si l'idéologie du métissage a eu des effets bien réels, en permettant une certaine mobilité socio-raciale, difficilement envisageable aux États-Unis).

D'où l'originalité du tournant ethnique initié dans les années 1980, qui repose sur la construction d'un consensus entre le pouvoir politique, la société civile (notamment les « acteurs ethniques ») et l'opinion publique, autour de la reconnaissance du caractère multiculturel et pluriethnique des nations latino-américaines – un principe qui a été inscrit dans la plupart des Constitutions – et sur l'intérêt de mener en son nom des politiques fortes, destinées à améliorer la condition économique et sociale des minorités autrefois discriminées. L'ampleur du changement est considérable. Autrefois discours de résistance, minoritaire, le multiculturalisme est désormais devenu le discours dominant, assumé par les gouvernements, qui fondent sur lui des politiques de plus en plus nombreuses : création de « territoires ethniques » pour les communautés indigènes ou afro-descendantes ; mise en place de systèmes de représentation politique spécifique, au niveau local comme au niveau national ; lancement de politiques d'éducation, de santé ou de services publics, etc.

Y. Le Bot (2004) n'hésite pas à parler d'un « renversement historique de la question indienne en Amérique Latine », et C. Gros (2001 et 2003) d'un « renouveau ethnique », voire d'un « réveil indien ». La situation est tout aussi frappante pour les populations noires, autant affectées, historiquement, par les discriminations que les Indiens, mais ne bénéficiant pas, contrairement à ces derniers, d'une « visibilité » en tant que groupe ethnique reconnu, du moins jusqu'au seuil des années 1990.

1. Sur la construction des mythes du métissage et de la démocratie raciale au Brésil, on pourra se reporter à la synthèse de M. Droulers (2001 : 191-201) ou à celle d'A. Guimarães (2002 : 11-37). Sur l'évolution comparée du Brésil et des États-Unis, voir T. Skidmore (1993).

Les notions de race et d'ethnie, tout comme les termes d'indien, de noir, ou plus récemment d'afro-descendant, ont fait un retour – ou une percée – remarqué(e) dans le discours public ; sans faire toutefois l'objet d'un véritable travail de déconstruction visant à questionner la pertinence de ces catégories. Dans la mesure où le mouvement multiculturaliste s'est moins focalisé sur la lutte contre les discriminations socio-raciales (une réalité pourtant prégnante) que sur une logique, plus valorisante, de reconnaissance et de promotion de la différence culturelle, les catégories instituées, tout comme les structures de la domination socio-raciale, ont peu été remises en cause (Cunin, 2004).

Dans les sciences sociales, pour dépasser les polémiques et les ambiguïtés historiques associées à la race, on a recours le plus souvent à la notion « d'ethnicité », appliquée « aux différents groupes de populations qui se différencient au sein de la société nationale par des caractéristiques culturelles reconnues » (Cunin, *in* Dureau *et al.*, 2004 : 339). L'identité « ethnique » se distingue donc des autres formes d'identité sociale par « le sentiment de partager une origine commune, réelle ou supposée [...], préalablement existante ou construction circonstancielle 2... » (Ma Mung, 2000 : 9-10). Pour autant, le terme de « race », d'usage courant en Amérique latine, garde une certaine utilité, dès lors qu'on en élimine tout fondement biologique, et qu'on se réfère à l'apparence physique des individus, qui est bien une source de comportements sociaux spécifiques (le racisme principalement). « Comprise comme une construction sociale [...], ce n'est pas la présence de différences physiques objectives qui crée la "race", mais le fait que ces différences, réelles ou imaginaires, sont socialement significatives et opérantes » (Schnapper, 1998, cité par Cunin, *ibid.* : 340). Dans les faits, les deux termes sont largement employés dans la littérature spécialisée, souvent regroupés sous le qualificatif « ethnico-racial ».

Les deux groupes ethniques qui focalisent aujourd'hui toute l'attention sont ceux qui ont été victimes des spoliations les plus massives et qu'on considère aujourd'hui comme tributaires d'une « dette historique », contractée par les états à leur égard (CELADE, 2006 ; CEPAL, 2004). Il s'agit des **populations indiennes** d'une part, qu'on désigne aussi, suivant le contexte et les registres de langage, sous les termes de peuples premiers, de peuples autochtones, de peuples originaires, de populations indigènes, d'amérindiens, etc. ³. Les **populations d'origine africaine**, plus ou moins métissées, constituent la seconde catégorie. On les désignait autrefois sous les termes de « noirs » et de « mulâtres » (pour les métis). On utilise aujourd'hui de plus en plus les termes d'afro-américains ou d'afro-descendants, voire de « diaspora noire d'Amérique ⁴ » (Chivallon, 2004).

2. Pour une analyse critique des notions de race et d'ethnie en Amérique latine, voir Wade, 1997 ou Cunin, 2004.

3. Des termes qui ne sont pas neutres, certes, et qui renvoient à un arrière-plan sémantique complexe, parfois douloureux. Par commodité, et pour nous conformer aux usages courants dans la littérature spécialisée, nous les utiliserons indifféremment, comme synonymes (sauf cas contraire explicité dans le texte). *Idem* pour la catégorie suivante, les populations noires.

4. Pour une mise au point récente des termes utilisés pour désigner les populations d'ascendance africaine, et sur les enjeux idéologiques et culturels qu'ils recouvrent, on peut se référer à plusieurs synthèses : Cuhe (1996), Jolivet (1997), Chivallon (2004), Cunin (2004), Hoffmann (2004), ou Wade (2006).

Parmi les autres populations d'origine non européenne qui font aujourd'hui débat, on trouve celles d'origine chinoise et japonaise, désignées indifféremment sous le terme de *chinos* dans toute l'Amérique latine; ainsi que, dans les Antilles principalement, les populations originaires de l'Inde. Toutes ont joué le même rôle historique: permettre le maintien de l'économie d'exportation de l'Amérique latine en fournissant une main-d'œuvre bon marché et docile après la fin de la traite négrière. Une dernière catégorie, numériquement plus nombreuse, est celle des populations originaires du Proche-Orient, libanais, palestiniens ou syriens, désignés familièrement sous le terme de *turcos* dans toute la région; un qualificatif erroné, qui est dû au fait que les régions concernées étaient encore sous domination turque lors des flux migratoires (Truzzi, 2002; Cuche, 2005).

Au total, ces catégories de populations, que nous qualifierons de « groupes ethniques » représentent aujourd'hui des effectifs importants, variables d'un pays ou d'une région à l'autre. L'ordre de grandeur le plus couramment cité pour les populations indiennes est de 33 à 38 millions d'individus pour toute l'Amérique latine en 2000 (Quesnel, 2006 : 15), soit 8 % environ de la population totale. Pour les populations afro-descendantes, la fourchette est plus large: entre 36 et 94 millions d'individus (Chivallon, 2004 : 66-67), soit 8 à 18 % de la population totale. Elles sont, en revanche, majoritaires dans l'espace Caraïbe. Les effectifs sont plus modestes pour les autres catégories, mais tout aussi difficiles à déterminer: plusieurs millions – voire dizaines de millions – de descendants des *turcos* du Proche-Orient; 1,5 million de descendants de Japonais (Masterson et Funada-Classen, 2004) et un nombre de personnes d'ascendance chinoise impossible à évaluer, compte tenu de la reprise récente d'une immigration chinoise en grande partie clandestine ⁵.

L'objet de cette partie est de porter un regard géographique sur l'actuel tournant ethnique, un processus qui a fait l'objet de très nombreuses études anthropologiques ou sociologiques, mais qui a été peu étudié, sous un angle socio-spatial, par les géographes français, en dehors de quelques travaux comme ceux d'O. Hoffmann, d'I. Lausent-Herrera, de C. Chivallon ou encore de F. M. Le Tourneau... En nous appuyant sur les sources et les recherches les plus récentes (notamment les campagnes des recensements des années 2000), nous chercherons tout d'abord à dénombrer ces populations et à caractériser leur évolution démographique; ce qui nous conduira à poser la question de la définition des catégories ethniques. Nous verrons ensuite où en est, aujourd'hui, la question des inégalités et des discriminations socio-raciales, qui justifient les politiques dites « affirmatives » à l'égard des groupes ethniques. Nous terminerons par le cas très discuté aujourd'hui des « territoires ethniques » (les terres des communautés indigènes et noires), qui constituent un des aspects les plus frappants, sur le plan socio-spatial, de l'actuel tournant ethnique.

Comment définir les catégories ethniques?

Vincent GOUËSET

Qui est indien? Qui est noir? Qui est *chino* ou *turco*? Qui ne l'est pas? Qui, si l'on renverse la perspective, est blanc – ou « d'ascendance européenne »? Jusqu'où ces catégories ont-elles un sens?

Il serait vain de chercher une définition stricte de ces catégories, construites socialement et culturellement, qui ne reposent sur aucune réalité naturelle ou biologique, et qui n'ont pas pour but d'enfermer les individus dans des cloisons étanches. Une abondante littérature anthropologique et sociologique existe sur la question des identités ethniques et « diasporiques » en Amérique latine, sur la construction de ces catégories, toujours délicate, ainsi que sur les mouvements sociaux qui s'en revendiquent. Nous n'entrerons pas dans le détail de ce vaste questionnement, de nature plus socio-anthropologique que géographique. Nous avons référencé en bibliographie quelques travaux qui nous semblaient apporter des éléments de réponse. On considérera, dans le cadre de cette étude, que même si l'usage des catégories socio-raciales pose question (voir l'encadré 5.1), il est aujourd'hui acquis, dans la réalité quotidienne comme sur le plan institutionnel, que certains groupes ethniques se distinguent bien du reste de la population, par leurs caractéristiques culturelles ou leur position sociale, marquée par une certaine marginalité. L'appartenance à ces catégories, autrefois subie et vécue comme un stigmate, est aujourd'hui davantage valorisée socialement, et de plus en plus appropriée par les populations concernées, notamment par les mouvements sociaux – et leurs leaders – qui revendiquent en leur nom des politiques publiques spécifiques. L'existence de groupes de population différenciés selon un critère « ethnique » (indiens, noirs, asiatiques...) pose donc un problème à la fois éthique et méthodologique: comment définir ces groupes ethniques, sans établir des catégories arbitraires?

On est, dans les sciences sociales, confronté à un dilemme qu'A. Quesnel (2006 : 14) résume de la façon suivante. D'un côté, il est nécessaire « d'avoir une approche taxonomique de la réalité, c'est-à-dire de distinguer les caractéristiques des individus qui composent une population... », afin d'identifier, de localiser et quantifier ces populations, à l'échelle de l'Amérique latine, pour pouvoir étudier au mieux leur évolution démographique, leur condition sociale, etc. Mais de l'autre, il est indispensable de « questionner la pertinence des catégories construites », en particulier « [leur permanence] dans l'espace et dans le temps ». Une précaution qui doit notamment nous conduire à considérer avec prudence les

chiffres qui abondent dans les rapports internationaux, et dont la validité scientifique pose parfois question. En effet, l'appartenance à une catégorie ethnique est une notion relative. Ainsi l'estimation des populations noires d'Amérique relatée par C. Chivallon (2004) oscille-t-elle selon un rapport de 1 à 2,6, selon qu'on rattache ou non les populations mulâtres à la catégorie « noir ». Si l'on appliquait un même critère, essentiellement phénotypique (la couleur de la peau) aux populations indiennes, on obtiendrait une fluctuation sans doute encore plus grande.

Ce qui nous renvoie à la question de la définition des catégories ethniques, elle-même liée au choix des critères utilisés pour les identifier et pour les dénombrer.

1. Quels critères pour définir l'appartenance ethnique ?

L'exemple des populations indigènes

La Convention 169 de l'OIT sur les peuples indigènes et tribaux (1989), qui sert souvent de référence sur le sujet, donne une définition prudente de l'ethnicité. Sont considérés comme indigènes ceux «... qui se distinguent des autres secteurs de la communauté nationale par leurs conditions sociales, culturelles et économiques et qui sont régis totalement ou partiellement par des coutumes ou des traditions qui leur sont propres ou par une législation spéciale, [ainsi que ceux] qui descendent des populations qui habitaient le pays, ou une région géographique à laquelle appartient le pays, à l'époque de la conquête ou de la colonisation ou de l'établissement des frontières actuelles de l'État et qui, quel que soit leur statut juridique, conservent leurs institutions sociales, économiques, culturelles et politiques propres ou certaines d'entre elles ». Enfin, «... le sentiment d'appartenance indigène ou tribale doit être considéré comme un critère fondamental pour déterminer les groupes [auxquels s'applique la convention] ».

Cette définition, satisfaisante sur le plan théorique, comme sur le plan moral, réunit des critères pertinents et convaincants : la différenciation par rapport au reste de la population, l'ascendance lignagère, la préservation de pratiques spécifiques, ou encore l'existence d'un sentiment identitaire. On pourrait facilement l'extrapoler à d'autres groupes ethniques, notamment les populations noires. Elle reste vague en revanche sur les critères permettant d'identifier, statistiquement parlant, un indien, et de le distinguer d'un non indien.

De fait, la définition des populations indiennes est variable d'un pays à l'autre, ou d'un recensement à l'autre au sein d'un même pays. Comme le signale une synthèse réalisée en 2006 par le CELADE ¹ sur *Les peuples indigènes et afro-descendants d'Amérique*, toutes les définitions qu'on rencontre sur les populations indiennes en Amérique latine, qu'elles aient un caractère légal, ou simplement un but statistique, reposent sur trois types de critères :

- celui du mode de désignation, qui peut procéder soit par **auto-désignation** (les individus définissent eux-mêmes leur appartenance ethnique – c'est par exemple la solution adoptée par le Brésil lors du recensement de 2000, ou le

1. Le CELADE (Centre latino-américain et caribéen de démographie) est la Division d'étude de la population de la CEPAL (Commission économique pour l'Amérique latine; une instance régionale des Nations Unies). Dans cette étude, voir notamment Quesnel, p. 16; Del Popolo et Oyarce, p. 40; Schkolnik et Del Popolo, p. 249 et s.

Chili en 2001), soit par une désignation extérieure (en général pratiquée par l'enquêteur);

- dans ce dernier cas, on s'appuie sur une caractéristique individuelle permettant d'identifier les personnes comme relevant d'une catégorie ethnique. Le plus souvent, c'est le **critère linguistique** (l'usage d'une langue autochtone), qui est utilisé pour les populations indiennes, et celui du **phénotype** (l'apparence) qui l'est pour les populations noires;
- enfin le **critère territorial** est aussi d'usage courant, quand les personnes sont identifiées comme indigènes par exemple dès lors qu'elles résident au sein d'un territoire identifié comme tel.

Aucune de ces solutions n'apporte de réponse simple pour la définition et le dénombrement des catégories ethniques. Le choix des critères employés est important en revanche: il est susceptible d'introduire des distorsions importantes dans l'estimation des effectifs de chaque groupe ethnique.

2. La question de l'auto-désignation

L'aptitude des individus à s'auto-désigner comme indiens – ou comme noirs – est directement liée au contexte socio-culturel. Le degré d'acculturation ou de conscience ethnique, la réticence à revendiquer une identité perçue comme dévalorisante, sont autant d'éléments qui peuvent induire des réponses très variables de la part des individus recensés. De même, l'expérience des recensements récents a montré que selon la façon dont la question était posée (question trop compliquée, trop directe, trop orientée, etc.), la nature des réponses subissait également d'importantes variations (CELADE, 2006). Les cas des populations noires est encore plus édifiant que celui des populations indigènes: les enquêtes par auto-désignation, surtout quand la question est posée de façon ambiguë, peuvent donner des estimations beaucoup plus faibles que les désignations faites par un enquêteur extérieur, comme on le verra plus loin avec l'exemple de la Colombie.

L'expérience du Brésil est de ce point de vue très instructive. En effet, à l'occasion du dernier recensement, en 2000, l'Institut brésilien de statistique, l'IBGE, a estimé à 734 000 individus (0,4 % de la population nationale) l'effectif de la population indienne, alors qu'à la même date, les chiffres fournis par les administrations en charge des questions indiennes² oscillaient entre 345 000 et 400 000 individus, soit 0,2 % de la population totale (Albert, 2004 : 64). L'IBGE lui-même n'avait recensé que 294 000 indiens au recensement précédant (1991). Démographiquement parlant, une multiplication par 2,5 du nombre d'indiens en seulement neuf ans est une aberration. Elle s'explique par le changement du mode de désignation des indiens entre les deux dates: le recensement de 2000 a procédé par auto-désignation (on a demandé à tous les Brésiliens, sans distinction de lieu de résidence ou de phénotype, à quel groupe ethnique ils estimaient appartenir), alors que celui de 1991 a considéré comme indiennes les personnes habitant au sein de territoires définis comme indigènes, ou originaires de ces territoires.

2. La FUNAI (Fondation Nationale de l'indien), la FUNASA (Fondation Nationale de la Santé) et l'ISA (Institut Socio-Environnemental).

Historiquement la définition de l'indigénité était assez stricte au Brésil (Albert, *op. cit.* et Gros, 2003). Défini sous le régime militaire, alors que la priorité nationale était la conquête de l'Amazonie, le Statut de l'indien (1973), s'appuyant sur les recommandations du 2^e Congrès Indigéniste Interaméricain de 1949, reconnaissait comme indienne « la partie de la population qui présente des problèmes d'inadaptation à la société brésilienne, dus à la conservation de coutumes, d'usages ou de simples héritages qui la relient à une tradition précolombienne (*sic*). Est indien tout individu reconnu comme membre d'une communauté précolombienne, qu'on peut identifier comme ethniquement distincte de la communauté nationale, et qui est considérée comme indigène par la population brésilienne en contact avec elle ³ ». Naturellement cette définition, très ethnocentrée (sur une « communauté nationale » d'ailleurs bien improbable), n'est plus en vigueur aujourd'hui, le Brésil étant une des premières nations à avoir reconnu le caractère pluriethnique de sa population. Pourtant, l'administration brésilienne – ou tout au moins, une partie d'entre elle – a conservé une définition assez limitative de l'indigénité, associée à un territoire référence.

La confrontation entre les cartes de la population indienne en 1991 et en 2000 est particulièrement intéressante (figure 3.1) : sur la première, on découvre une population essentiellement amazonienne, tandis que sur la seconde, la population indienne est répartie sur l'ensemble du territoire national, et très présente sur la côte atlantique. Par ailleurs, la moitié des indiens recensés en 2000 réside en ville, loin des terres réputées indigènes (Albert, *ibid.*).

3. Les ambiguïtés du critère linguistique

L'usage d'une langue autochtone est le critère – en apparence précis – qui a été recommandé par le CELADE pour recenser les populations indigènes. Il a été appliqué par une majorité de pays d'Amérique latine au début des années 2000. Pourtant, il pose également des problèmes méthodologiques (Del Popolo et Oyarce, *ibid.* : 39-40). Privilégie-t-on la langue maternelle (éventuellement oubliée) ou une langue (éventuellement non maternelle) pratiquée au moment de l'enquête ? Quel niveau de maîtrise de la langue est-il jugé déterminant ? Que faire des populations connaissant une langue native sans se reconnaître comme indiens ?

Ainsi, lors du recensement de 2000 au Mexique, 32 % des personnes déclaraient simultanément parler une langue autochtone mais ne pas appartenir à une communauté indigène, tandis qu'à l'inverse, 21 % des personnes déclarant appartenir à une « communauté originaire » ne parlaient pas une langue autochtone (Del Popolo et Oyarce, *ibid.*).

Le Pérou constitue de ce point de vue un exemple intéressant. Lors du dernier recensement disponible, en 1993, seuls 300 000 individus ont officiellement été recensés comme indigènes. Il s'agit des communautés de la forêt amazonienne, qui représentent 1 % de la population totale. Les millions de Péruviens en revanche dont la langue maternelle est le quechua ou l'aymara, dans les Andes ou dans les villes de la côte Pacifique, ne sont pas considérés comme indiens. Au Pérou, la

3. Site internet de la FUNAI, <http://www.funai.gov.br/>.

Figure 3.1 – La localisation des populations indiennes recensées au Brésil en 1991 et 2000

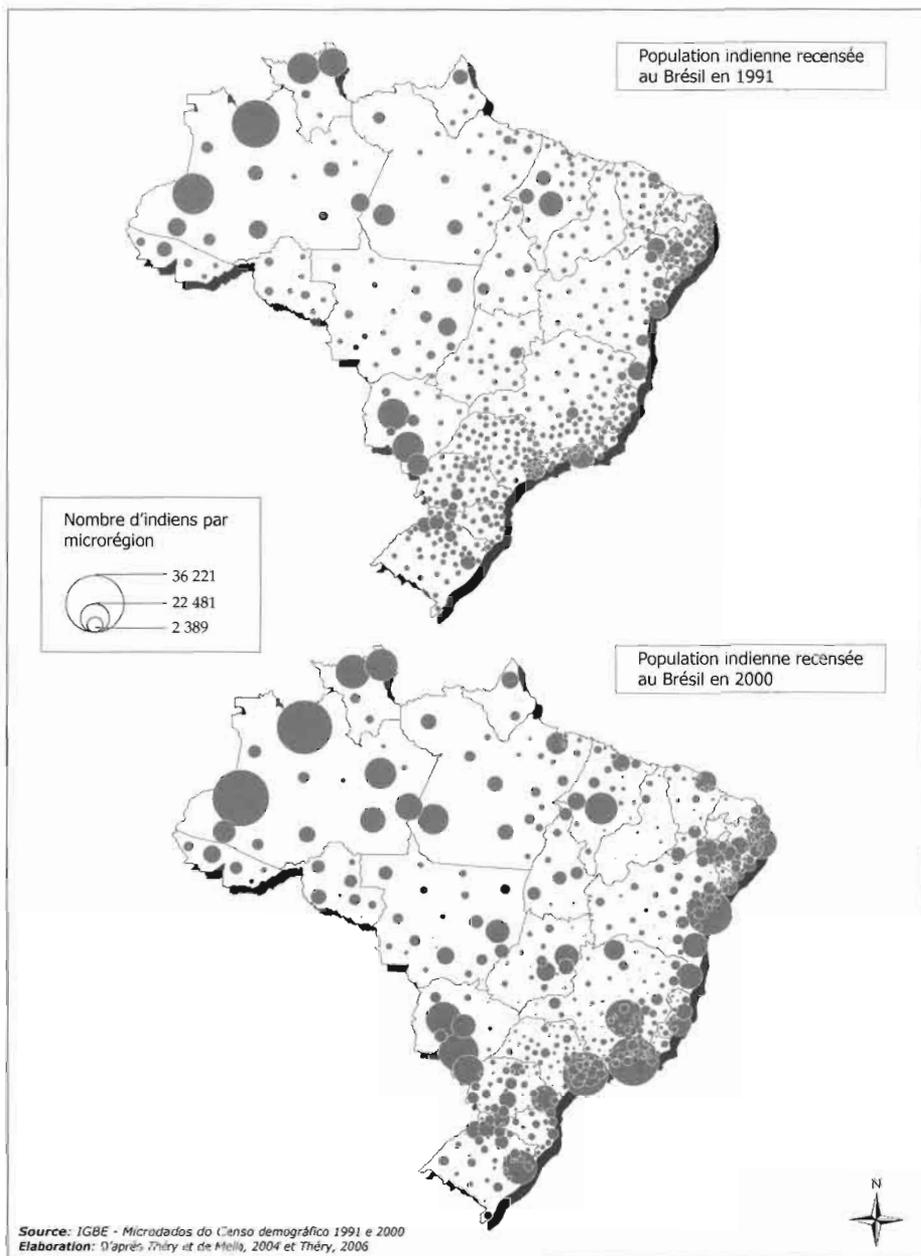
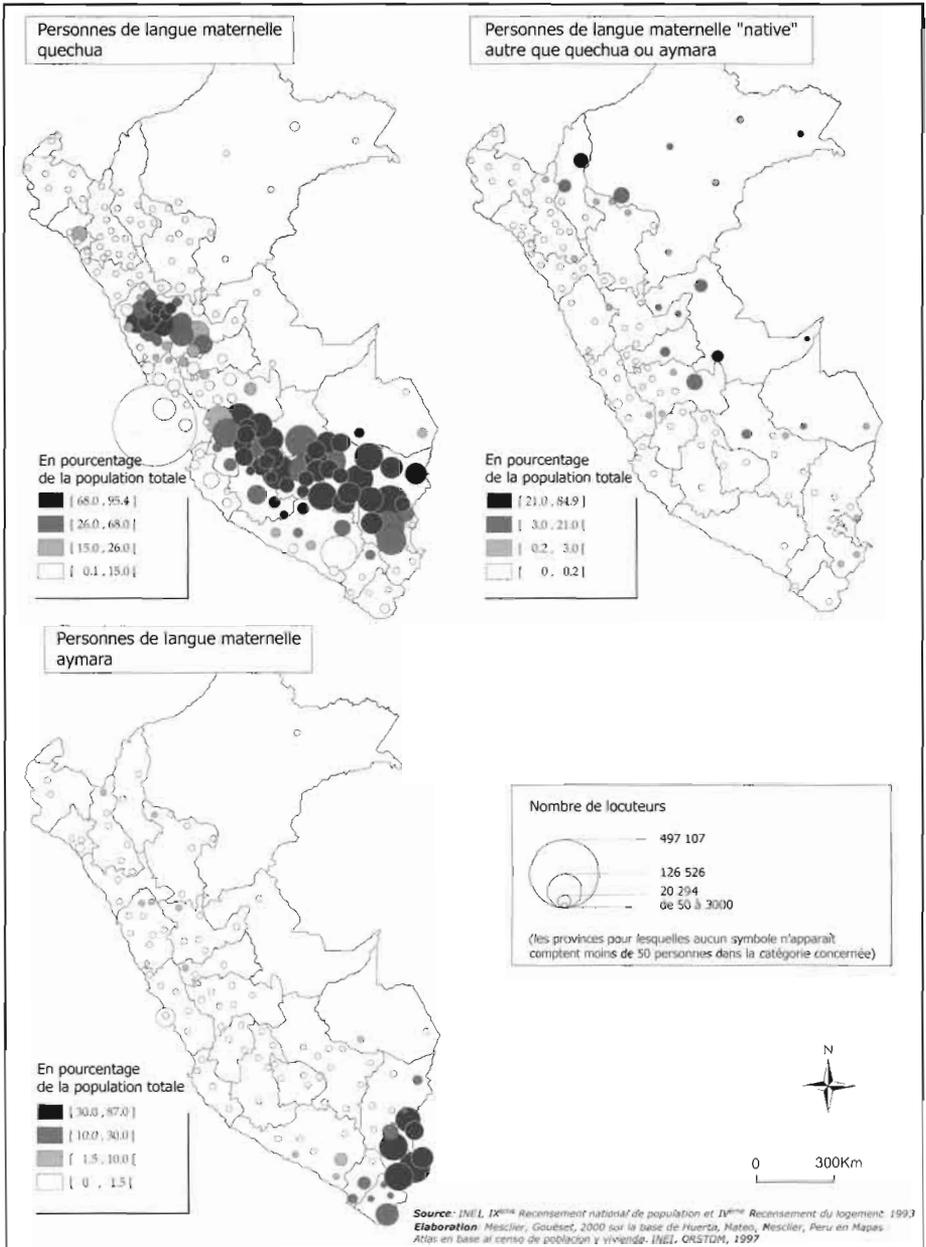


Figure 3.2 – La distribution de la population de langue maternelle « native » au Pérou en 1993



population n'est plus recensée selon son appartenance ethnique depuis des décennies. Pourtant, les statistiques des Nations Unies attribuent au Pérou la deuxième communauté indienne d'Amérique latine, après le Mexique : si l'on se réfère au dernier Rapport *Amérique latine* (Zagefka, 2006 : 192), et si l'on applique un taux de 47 % de population indienne (calculé par le PNUD pour 2003) aux 27,9 millions d'habitants estimés en 2005, on aurait un total de 13 millions d'indiens au Pérou. De son côté, le recensement de 1993 a comptabilisé les individus selon la langue maternelle, ce qui permet de connaître la proportion de Péruviens ayant pour langue maternelle le quechua, l'aymara, ou une autre langue « native ». Ils représentaient 19 % des Péruviens de cinq ans et plus, ce qui, ramené à l'ensemble de la population, équivaldrait à près de 4,9 millions d'individus. Rien qu'à Lima, les locuteurs d'une langue native âgés de cinq ans et plus étaient un demi-million (un habitant sur dix), alors qu'aucun indien n'y était recensé officiellement (figure 3.2 – Gouëset et Mesclier, 2004 : 185). De telles différences posent bien sûr question, notamment sur la pertinence de la langue comme critère de définition de la population indienne. Nous y reviendrons.

Autre problème : le déclin des langues autochtones. La moitié des langues autochtones d'Amérique latine auraient déjà disparu ; et sur les 700 encore parlées, seules 540 sont considérées comme « viables » (Grinevald, 2006 : 175-195). Toutes sont en perte d'influence, au sein des jeunes générations notamment, même les plus parlées d'entre elles (langues mayas au Mexique, familles quechua et aymara dans les Andes). Les données des derniers recensements, fondées sur le critère de la langue, ont d'ailleurs donné des résultats parfois surprenants (tableau 3.1), inférieurs aux estimations les plus courantes : le taux de 66 % pour la Bolivie est proche voire supérieur aux estimations des Nations Unies, dans un rapport récent sur l'ethnicité (Busso, Cicowicz et Gasparini, 2005), en revanche les taux de 8 % pour l'Équateur, ou même 39,5 % pour le Guatemala, sont surprenants, quand on connaît la réalité sociologique de ces pays, et qu'on observe leur histoire récente (le

Tableau 3.1 – Population totale et population indigène dans dix pays d'Amérique latine vers 2000

Pays et date de recensement	Population totale	Population indigène	% de population indigène
Bolivie (2001)	8 090 732	5 358 107	66,2
Brésil (2000)	169 872 856	734 127	0,4
Costa Rica (2000)	3 810 179	65 548	1,7
Chili (2002)	15 116 435	692 192	4,6
Équateur (2001)	12 156 608	830 418	6,8
Guatemala (2002)	11 237 196	4 433 218	39,5
Honduras (2001)	6 076 885	440 313	7,2
Mexique (2000)	97 014 867	7 618 990	7,9
Panama (2000)	2 839 177	285 231	10
Paraguay (2002)	5 183 074	87 568	1,7

Source : Del Popolo et Oyarce, 2006 : 41.

D'après les données des recensements nationaux.

même rapport des Nations Unies donne respectivement des fourchettes de 25 à 38 % et 43 à 66 % pour ces deux pays).

Cesse-t-on d'être indien en perdant l'usage de sa langue, ou en ne l'ayant pas reçu en héritage de ses parents? Des communautés entières, reconnues comme indiennes par leurs gouvernements nationaux, n'ont-elles pas perdu, dans certains cas, l'usage de la langue d'origine depuis des générations, à l'image des communautés *pijaos* du Tolima, au centre de la Colombie, qui, bien que n'utilisant plus que l'espagnol, n'en constituent pas moins un des piliers historiques de la résistance indienne dans ce pays?

4. Le critère territorial

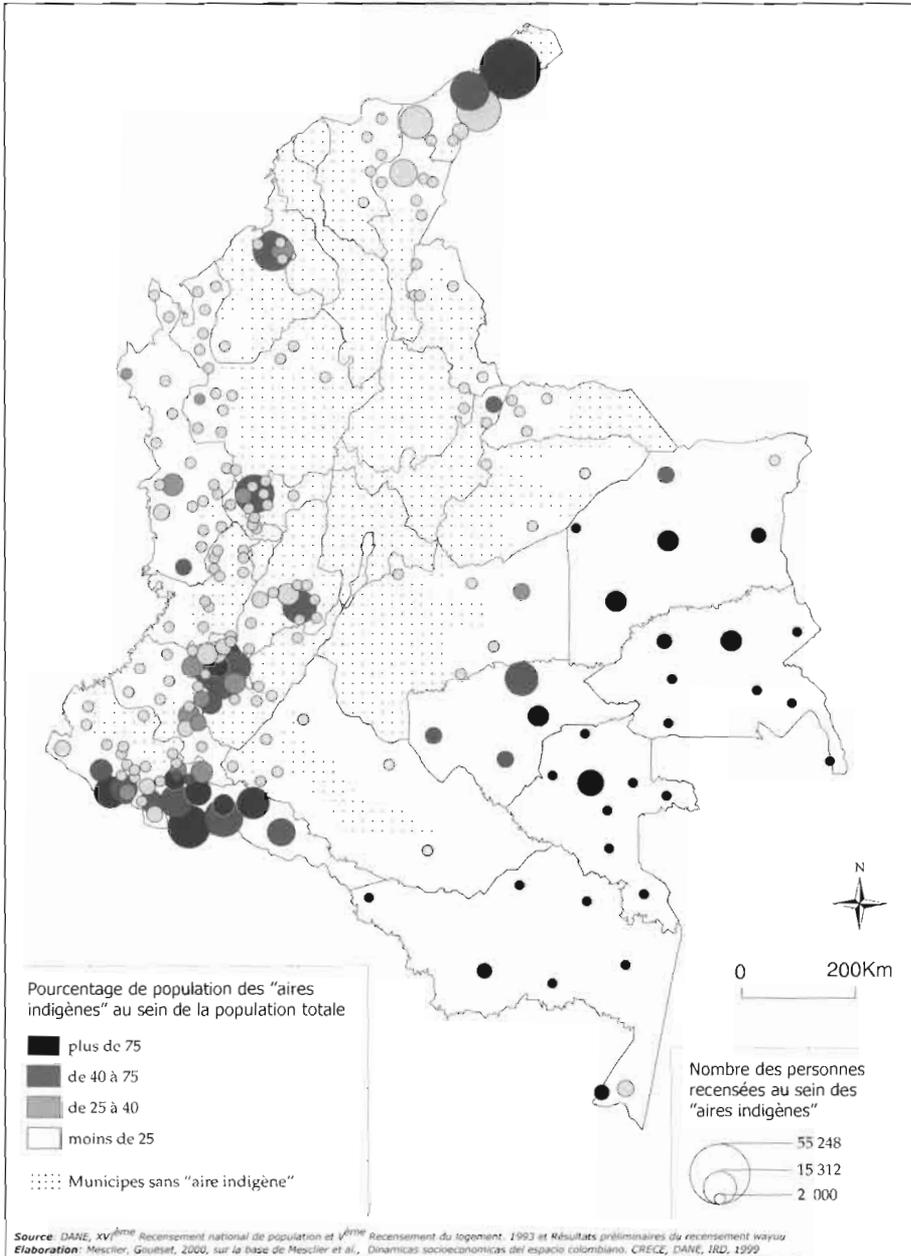
Une définition territorialisée des populations indiennes pose également question. On a déjà vu qu'au Brésil, suivant le mode de décompte employé (auto-désignation ou territoire d'origine), les effectifs de population indigène pouvaient varier du simple au double. L'exemple de la Colombie illustre également ce problème. Dans ce pays, l'essentiel des individus considérés comme indiens dans le recensement de 1993 étaient ceux qui vivaient dans des « aires à prédominance indigène ». Dans ces zones, des formulaires spécifiques de recensement ont été appliqués. En dehors de ces aires strictement délimitées, les populations indiennes ont été notoirement sous-évaluées, à travers le formulaire général du recensement. Ainsi, le chiffre de 610 000 indiens officiellement recensés en 1993 – près de 2 % de la population nationale – pose-t-il problème, car il correspond pour l'essentiel aux « aires à prédominance indigène » (figure 3.3) et sous-estime la population vivant à l'extérieur, en particulier dans les grandes villes, qui avaient pourtant reçu, parmi les migrants d'origine rurale, une importante population indienne. Le recensement de 2005 a abandonné cette distinction entre « aires indigènes » et territoires non indigènes. Il a procédé, par auto-désignation, à un recensement de la population indienne sur l'ensemble du territoire national. On obtient ainsi un effectif total beaucoup plus élevé: 1 380 000 indiens, soit 3,4 % de la population nationale, avec une présence importante en ville notamment. Cette évolution est largement comparable à celle déjà observée au Brésil entre 1991 et 2000.

Au Mexique, où il existe pourtant des terres appartenant collectivement aux communautés indigènes, il n'y a pas de territoires indiens reconnus légalement comme tels. Il est d'usage en revanche de répertorier comme « indiens » les territoires où réside une proportion significative d'habitants parlant une langue autochtone: moins de 40 % de locuteurs, de 40 à 69 %, 70 % et plus... Cela introduit une marge d'incertitude relativement importante dans l'estimation des effectifs de population indigène, certains observateurs déduisant des effectifs de « population indienne » à partir de ces chiffres, qui ne sont pourtant que des ordres de grandeur (Quesnel, *op. cit.* : 16-17).

5. Le cas des populations afro-descendantes

Les questions que soulève le dénombrement des populations noires ne sont pas moindres. Le critère de la langue n'ayant aucune pertinence, ce sont surtout les

Figure 3.3 – La distribution de la population recensée dans les « aires indigènes » en Colombie en 1993



critères du phénotype qui sont utilisés (couleur de la peau et apparence physique), parfois combinés avec ceux du territoire de résidence ou d'origine.

Tandis qu'aux États-Unis, «... une catégorisation héritée de la *one drop rule* des états esclavagistes du sud, fait qu'une seule goutte de sang noir suffit à classer l'individu dans la catégorie « noir » » (Chivallon, 2004 : 64), ce qui permet d'avoir une estimation précise de la population afro-descendante⁴ ; en Amérique latine, la situation est plus complexe (Dureau *et al.*, 2004 : 339-341). Il n'existe pas de critère commun à l'ensemble des nations latino-américaines pour estimer la population noire, dont la caractérisation est éminemment contextuelle, et repose sur une diversité de critères : l'apparence phénotypique, mais aussi le facteur culturel (l'existence de pratiques originales, souvent héritées des ancêtres), le facteur territorial (une origine géographique commune), le facteur social (l'exposition aux discriminations socio-raciales), ou encore le facteur politique (le positionnement comme minorité aspirant à des droits spécifiques).

Le mode de désignation de ces populations exerce une influence considérable sur l'estimation des effectifs. Le critère du phénotype, largement utilisé au Brésil, et plus récemment en Colombie, est très délicat. Il pose à la fois un problème moral (la légitimation d'une catégorie fondée sur une référence implicite à la « race »), un problème théorique (la réification de désignations qui n'existent que dans l'interaction et en fonction du contexte), et un problème pratique : il est très sensible aux modalités d'enquête ou de recensement (auto-désignation ou assignation extérieure ; choix de poser une question sur le phénotype ou sur l'appartenance à un groupe ethnique, etc.).

À Cali par exemple, métropole du Sud-ouest colombien, qui compte plus de deux millions d'habitants, dont une importante population noire, originaire soit de la côte pacifique, soit des anciennes zones de plantations de la vallée du rio Cauca, les estimations donnent des résultats très différents selon le mode d'enquête (Dureau *et al.*, 2004 : 167-176 ; Barbary et Urrea, 2004 : 69-80). Une première question dans le formulaire du recensement de 1993, posée en des termes confus, influencés par les débats idéologiques de l'époque (« *appartenez-vous à une ethnie, un groupe indigène ou une communauté noire ? Laquelle ?* »), n'avait donné que 0,5 % de population noire dans la ville. Deux enquêtes menées quelques années plus tard (Enquête IRD-CIDSE en 1998 et Enquête CIDSE pour le PNUD en 1999), avec un classement effectué non par auto-désignation, mais par des enquêteurs bien formés, ont donné respectivement 25 % et 31 % d'individus noirs ou mulâtres⁵.

Depuis cette date, une enquête des ménages réalisée en 2001 a permis d'estimer, par caractérisation phénotypique externe, la population afro-colombienne à 26,6 % à Cali et à 18,6 % à l'échelle nationale. Les résultats provisoires du recensement de 2005 donnent, par auto-désignation, 26,4 % de population noire pour

4. Sans parler des problèmes éthiques et scientifiques que peut poser un mode de classification aussi large ; parfois qualifié « d'hypo-filiation ».

5. La différence entre les deux derniers chiffres étant essentiellement imputable à la catégorie « mulâtre », dont la frontière avec la catégorie « métis » est fluctuante.

Cali⁶, ce qui confirme les résultats antérieurs. Au total, la Colombie comporterait 4,3 millions d'habitants d'ascendance africaine, soit 10,5 % de la population nationale et un effectif qui fait de ce pays une des premières nations noire d'Amérique. On comprend donc les enjeux que peut représenter l'identification d'une communauté aussi nombreuse.

Les estimations qui portent sur le Brésil sont encore plus larges : les afro-descendants (noirs et mulâtres) y seraient, selon une estimation du CELADE, au nombre de 75 millions au recensement de 2000, soit 45 % des 169 millions de Brésiliens (Rangel, 2006 : 80). À l'échelle subcontinentale, comme l'a montré C. Chivallon (2004 : 66-68), la population noire représente des effectifs et un poids démographique considérables dans tout le Bassin Caraïbe (avec par exemple une fourchette comprise entre 94 et 100 % des 7 millions d'habitants en Haïti), dans les Guyanes, au Panama, etc. Elle n'est inférieure à 5 % de la population totale que dans les pays du cône sud, en Amérique centrale et en Bolivie.

On comprend, dès lors, l'ampleur des enjeux à la fois culturels, sociaux, politiques ou économiques, que représente le sort d'une population qui a longtemps souffert d'un double problème « d'invisibilité sociale » (Wade, 1999) et de discriminations raciales, dans toute l'Amérique latine, et qui aspire aujourd'hui à bénéficier à la fois d'une reconnaissance nationale et de politiques publiques spécifiques.

Pour conclure, les deux principaux groupes ethniques que sont les indiens et les noirs représenteraient, selon une estimation récente des Nations Unies (Busso, Cicowicz et Gasparini, 2005 : 40-41), une personne sur trois dans la zone Amérique latine et Caraïbe (soit 172 millions d'individus), et trois sur quatre pour la seule zone Caraïbe (soit 26 millions). Il s'agit donc d'effectifs considérables. Mais la situation est très variable d'un pays à l'autre. On peut, grossièrement, distinguer :

- des nations à majorité noire, sans population autochtone (la zone Caraïbe) ;
- des nations à forte minorité – ou majorité – noire, comptant également des minorités indiennes (Panama, Colombie, Guyanes, Brésil) ;
- des nations en majorité – ou à forte minorité – indiennes, qui comportent également des minorités noires (Bolivie, Pérou, Équateur et Guatemala) ;
- des nations à minorités noires ou indiennes (Chili, Honduras, Mexique, Nicaragua, Venezuela) ;
- des nations « blanches », où les minorités ethniques sont peu représentées, dans le cône sud (Argentine, Chili, Paraguay, Uruguay), ainsi qu'au Costa Rica.

6. La catégorie « noir » regroupant les individus s'étant auto-désignés comme noirs, mulâtres, afro-colombiens, afro-descendants, *raizales* (natifs des îles San Andrés et Providencia) ou *palestinos* (les descendants de communautés d'esclaves fugitifs de la Côte Caraïbe).

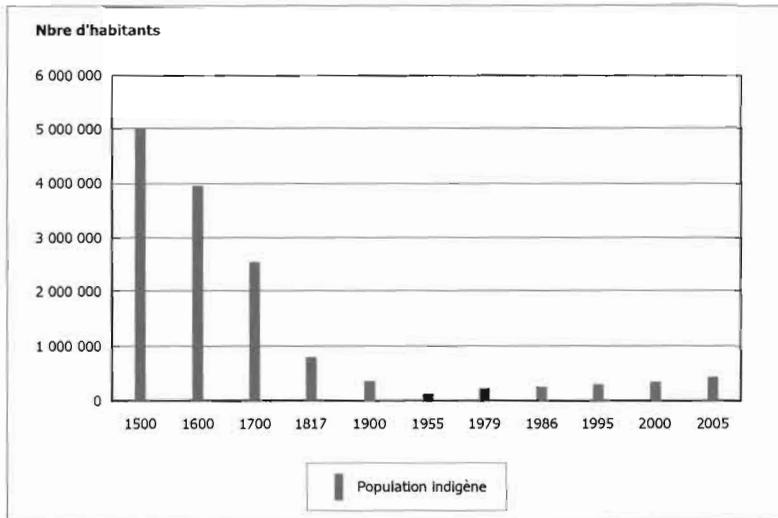
Des populations en déclin?

Vincent GOUËSET

L'actuel tournant ethnique en Amérique latine conduit à s'interroger sur la situation de ces populations au sein de leurs nations respectives, à commencer par la question de leur éventuel déclin démographique.

En effet, sur le long terme historique, l'Amérique latine a vu décliner ses populations indiennes, d'abord brutalement au moment de la Conquête (chapitre 1), et jusqu'au seuil du XIX^e siècle (voir l'exemple du Brésil, figure 4.1), puis relativement, par le jeu combiné de l'acculturation, du métissage, et de l'arrivée massive de populations d'origine extra-continentale. Même si leur effectif s'accroît régulièrement depuis le milieu du XX^e siècle, leur poids démographique dans la population totale n'augmente pas de façon significative.

Figure 4.1 – Évolution des effectifs de population indigène au Brésil depuis la Conquête



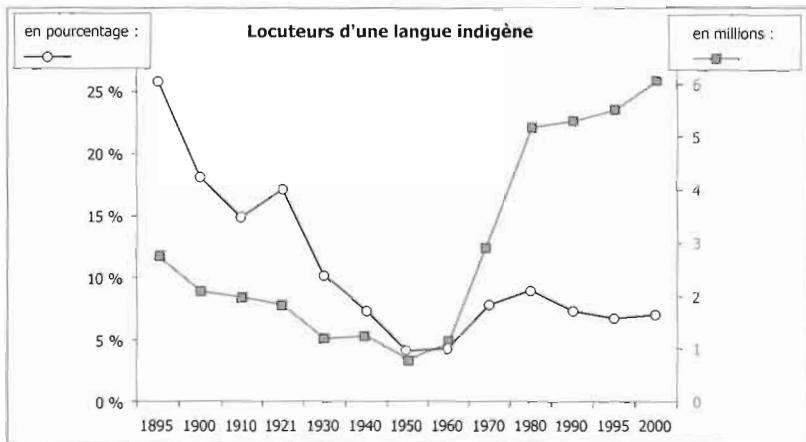
Source: FUNAI (Fundação Nacional do Índio).

Cité par M. E. Brea Monteiro, 2006 : 380.

Dans le cas des populations noires, l'arrivée d'esclaves africains s'étant achevée au milieu du XIX^e siècle¹, avec les abolitions de la traite négrière, leur poids démographique a également décliné, en raison d'une mortalité plus élevée, du métissage, et de l'arrivée de nouveaux flux migratoires à partir du milieu du XIX^e siècle (principalement européens, mais également asiatiques et proche-orientaux). Au Brésil, un des rares pays à disposer de statistiques suivies sur le long terme, on observe que le déclin relatif des populations noires stricto sensu (à l'exclusion des mulâtres) perdure jusqu'à une date très récente: leur pourcentage se divise par trois entre 1940 (14,6 %) et 1991 (4,9 %), avant d'augmenter en 2000 (6,2 %) (Théry, 2005 : 63).

Ces éléments accréditent l'idée d'une poursuite du « déclin » des populations indiennes et noires au sein des nations d'Amérique latine; une idée parfois reprise par les organisations ethniques elles-mêmes, en appui de leurs revendications collectives. Dans le détail, la situation est plus complexe qu'il n'y paraît. D'abord parce que les effectifs de chaque catégorie varient selon la définition qu'on en donne. Rappelons qu'à la faveur du tournant ethnique des vingt dernières années, on a assisté à un processus de « ré-ethnisation » de nombreuses populations: des communautés paysannes qui avaient cessé d'être considérées comme indiennes se redéfinissent comme telles; des populations noires ou mulâtres sortent de leur « invisibilité historique » et revendiquent leur appartenance ethnique. Ensuite parce que les effectifs des populations indiennes, noires ou asiatiques ont tous augmenté depuis le milieu du XX^e siècle, sous le coup de la transition démographique, qui a vu la population latino-américaine dans son ensemble se multiplier par huit en un siècle.

Figure 4.2 – L'évolution des populations de cinq ans et plus parlant une langue indigène au Mexique au XX^e siècle (1895-2000)



Source: Serrano, 2006 : 388.

D'après INEGI, 1994, Estadísticas históricas de México; Censo de población y vivienda 1995; et XII Censo General de Población y Vivienda, México (2000).

1. Et essoufflée parfois beaucoup plus tôt, comme au Mexique, où la traite négrière a décliné dès la moitié du XVII^e siècle (chapitre 1) et où s'est produit un intense métissage avec les populations

Il est très difficile, pour des raisons méthodologiques vues dans le chapitre précédent, de suivre avec précision l'évolution de chacune de ces populations à l'échelle de toute l'Amérique latine. L'exemple des populations indigènes du Mexique (figure 4.2), étudié par E. Serrano (2006 : 387 et s.), constitue de ce point de vue un cas intéressant. En considérant le nombre de locuteurs d'une langue indigène âgés de cinq ans et plus (seul indicateur possible à suivre sur le long terme), on observe qu'après un déclin important entre 1895 et 1950 (qui voit l'effectif total se diviser par 3,4), la courbe s'inverse, pour arriver en 2000 à un effectif 2,2 fois supérieur à celui de 1895, et 7,6 fois supérieur à celui de 1950. Pourtant, cette progression spectaculaire de la population indigène au cours de la seconde moitié du ^{XX}e siècle ne permet pas de faire progresser de façon importante son poids démographique dans la population totale : il double entre 1950 et 1980 (passant de 4 à 9 %), avant de diminuer à nouveau. En 2000, il était revenu au niveau de 1940 (7 %).

Au Guatemala, sur une période plus récente, on observe un phénomène analogue : la population indienne passe de 2,5 millions d'individus en 1981 à 4,6 millions en 2002, mais son poids démographique dans la population totale stagne autour de 41 % (Salcalxot, 2006 : 97).

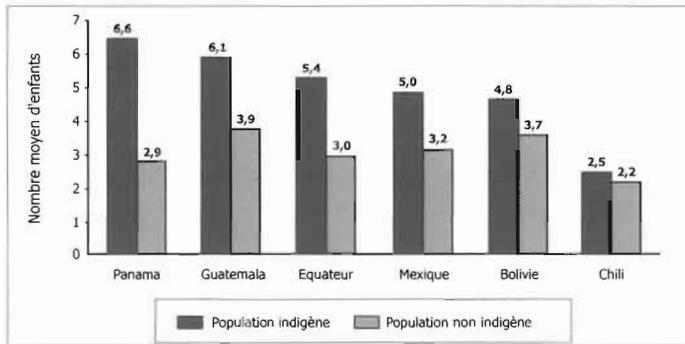
En résumé, l'importante progression numérique des populations indiennes au cours de la seconde moitié du ^{XX}e siècle, liée pour l'essentiel au mouvement naturel, n'empêche pas une érosion continue – dans le meilleur des cas, un maintien – de leur poids démographique au sein de la population totale, au moins jusque dans les années 1990.

Comment expliquer cette évolution paradoxale ? Par le jeu combiné de trois facteurs, en partie contradictoires : l'un contribue à l'essor démographique des populations indiennes, mais ses effets sont contrebalancés par deux autres facteurs, qui jouent en sens inverse (Quesnel, 2006 : 15-16).

Le premier facteur, positif, est la **transition démographique**. Comme on l'a vu au chapitre 2, à l'échelle de l'ensemble de l'Amérique latine, et pour l'ensemble de la population, cette transition se déroule sur une période assez brève, à partir de 1930. Au sein des populations indigènes, elle semble plus tardive : la croissance naturelle a été plus lente entre 1930 et 1980, du fait d'une baisse plus lente de la mortalité, non compensée par une fécondité pourtant élevée. À partir des années 1980, la situation tend à s'inverser : les conditions de vie des populations indiennes se sont sensiblement améliorées, notamment l'accès aux soins médicaux, ce qui a provoqué un recul important de la mortalité, tandis que la fécondité demeure nettement plus élevée que dans le reste de la population (figure 4.3). Cette plus forte fécondité s'explique par une combinaison de comportements spécifiques, d'ordre essentiellement social : unions et maternités précoces (en lien avec une scolarisation plus courte, on va le voir), difficultés d'accès aux services de planification familiale (figure 4.4), etc. La fécondité demeure suffisamment élevée

indiennes, ce qui explique l'apparente disparition d'un groupe identifié comme noir au Mexique, pratiquement invisible sur la scène nationale jusqu'à une date très récente (González de la Parra *et al.*, 2004 : 31).

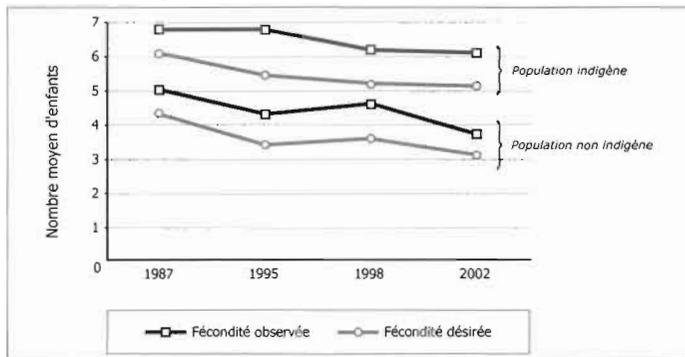
Figure 4.3 – Taux global de fécondité par groupe ethnique dans six pays d'Amérique latine vers 2000



Source: Del Popolo et Oyarce, 2006 : 46.

D'après les données des derniers recensements de population (CEPAL).

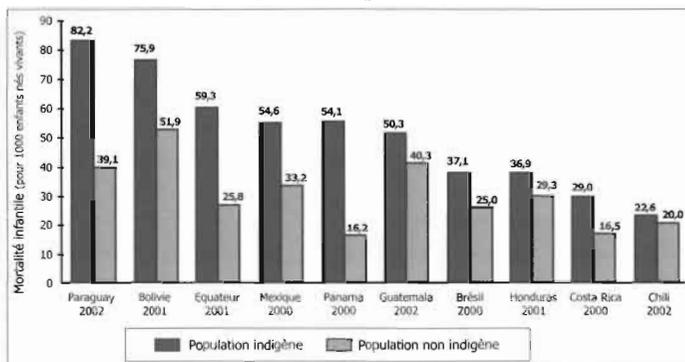
Figure 4.4 – Fécondité observée et fécondité désirée par groupe ethnique au Guatemala (1987-2002)



Source: Del Popolo et Oyarce, 2006 : 47.

D'après les données de l'Enquête nationale de santé materno-infantile.

Figure 4.5 – Taux de mortalité infantile par groupe ethnique dans dix pays d'Amérique latine vers 2000



Source: Del Popolo et Oyarce, 2006 : 49.

D'après les données des derniers recensements de population (CEPAL).

pour compenser une mortalité infantile qui est très supérieure aux moyennes nationales (figure 4.5), et du fait du recul récent de la mortalité générale, la croissance démographique de la population indigène est actuellement élevée. Ainsi, selon A. Quesnel (*ibid.* : 16), le processus de transition démographique qui affecte aujourd'hui les populations indigènes d'Amérique latine devrait voir leur effectif se multiplier par 5 ou 6; une évolution comparable à celle qui a affecté les populations non indigènes, mais concentrée sur une période plus courte.

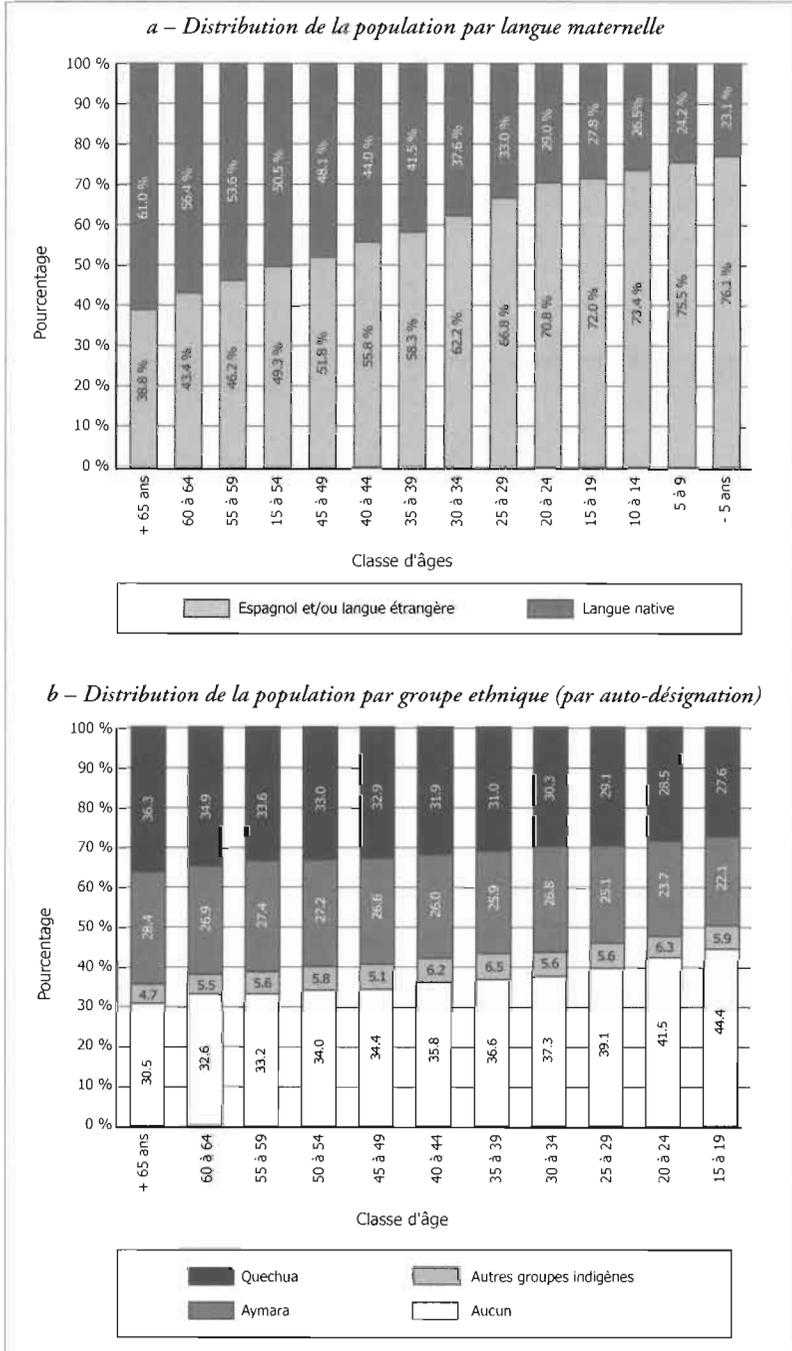
Mais cette relative « embellie démographique » est contrebalancée par le second facteur: la poursuite du processus d'acculturation, avec une proportion croissante des individus, au sein des jeunes générations essentiellement, qui déclarent ne plus parler leur **langue d'origine**. Ce recul de la pratique linguistique se répercute sur l'évolution générale des populations indiennes, puisque la langue est aujourd'hui l'indicateur le plus systématiquement utilisé pour les recenser. L'exemple de la Bolivie (figure 4.6) l'illustre clairement (Molina, Albo et Figueiroa, 2006 : 457): la maîtrise d'une langue « native » est fortement corrélée à l'âge, ce qui se répercute sur la conscience ethnique, qu'on voit diminuer en passant des classes d'âge élevées vers les plus jeunes; même si, manifestement, la conscience ethnique résiste mieux que la transmission des langues indigènes. En effet, chez les personnes âgées de 65 et plus, le pourcentage de locuteurs d'une langue native et celui des individus se déclarant indigènes sont assez proches (61 % dans un cas, 69,5 % dans l'autre), alors que chez les plus jeunes (15 à 19 ans), 55,6 % se déclarent encore indigènes, mais seulement 27,8 % ont fait l'apprentissage d'une langue « native ».

D'où l'enjeu crucial aujourd'hui des politiques éducatives – et notamment les politiques « d'ethno-éducation » menées en faveur des populations indigènes. Ces politiques répondent à un double objectif: celui, social, d'offrir aux jeunes indiens un capital humain susceptible d'améliorer leur condition sociale, et celui, culturel, de transmettre la culture et la langue indienne, pour enrayer le processus d'acculturation, ainsi que le déclin des populations considérées comme indiennes. Ces deux objectifs ne sont pas faciles à concilier. Néanmoins, la question des programmes ethno-éducatifs bilingues, est aujourd'hui au cœur des débats sur les politiques à mener en faveur des populations indiennes en Amérique latine.

Enfin, un troisième facteur vient limiter lui aussi les effets de l'accroissement naturel des populations indigènes. Il s'agit de l'**émigration**. La pauvreté relative des campagnes indigènes s'est accrue au cours de la période récente, pour diverses raisons: mutations économiques défavorables à l'agriculture et aux modes de subsistance traditionnels, pression démographique accrue, compte tenu des modalités tardives de la transition démographique dans ces espaces, etc. On reviendra sur ce point (encadré 5.1). Cette pauvreté persistante est un facteur important d'émigration. On constate ainsi que les flux d'émigration au départ des territoires indigènes demeurent aujourd'hui importants (Quesnel, *op. cit.*), alors qu'ils ont décliné dans la plupart des campagnes d'Amérique latine; l'apogée de l'émigration rurale étant relativement ancienne, comme on l'a vu au Chapitre 2².

2. Sauf dans certaines régions où, en raison du choc provoqué par l'ouverture économique et la libéralisation des marchés, l'émigration rurale progresse de façon significative depuis une dizaine d'années (phénomène particulièrement net au Mexique).

Figures 4.6 – Pratique des langues « natives » et appartenance ethnique en Bolivie (2001)



Source: Molina, Albo et Figueiroa, 2006.
D'après les données du Recensement de 2001, INE.

L'impact de l'émigration sur les espaces de départ doit être nuancé. Comme l'ont montré plusieurs études, l'émigration au départ des zones indigènes revêt un caractère moins radical que « l'exode rural » qu'ont connu autrefois les campagnes européennes, ou, plus proches, les campagnes argentines ou brésiliennes, qui ont vu leur population décroître. Les territoires indigènes, loin de se vider, voient au contraire leur population se maintenir ou augmenter. En effet, en raison du caractère plus tardif de la transition démographique, et du déséquilibre par *sex ratio* de l'émigration dans la plupart des cas (l'émigration étant davantage masculine, les femmes demeurent en plus grand nombre sur place, ce qui diffère de la situation la plus courante décrite au chapitre 2), la natalité et l'accroissement naturel se maintiennent à des niveaux élevés. D'autre part, l'émigration n'a souvent pas le caractère d'une rupture définitive, car les individus qui émigrent s'inscrivent dans des stratégies familiales de subsistance, et maintiennent des liens importants avec leur communauté d'origine, qu'ils soutiennent financièrement (par l'envoi de « remises » régulières) et dans laquelle ils sont susceptibles de revenir, de façon cyclique ou permanente, en fin de vie par exemple. Ce « fonctionnement en archipel » (Quesnel, 2006 : 20) n'est pas une spécificité indigène : il est connu depuis longtemps et a été étudié dans de nombreuses campagnes d'Amérique latine. On l'observe également sur la Côte pacifique de Colombie, une zone essentiellement habitée par des populations afro-descendantes (Barbary, Dureau et Hoffmann, 2004 : 69-122 ; Hoffmann, 2004).

Autrement dit, l'émigration ne « dévitalise » pas de façon brutale les zones de peuplement indigène, mais elle contribue à l'affaiblissement du poids relatif des Indiens dans la population totale, pour des raisons qu'on a déjà évoquées. En effet, dans la mesure où les critères de recensement de ces populations portent en général soit sur la résidence dans un « territoire ethnique », soit sur l'usage de la langue, qui décline plus rapidement quand les individus (et leurs enfants) sont éloignés de leur communauté d'origine, l'émigration a pour effet de faire baisser, sur le plan statistique, la population indigène. De même, l'émigration étant sélective démographiquement (elle affecte en priorité les jeunes ménages, et les hommes plus que les femmes), contribue à fragiliser les territoires indigènes, en provoquant leur vieillissement, un abaissement du niveau d'instruction de sa population active (les jeunes ménages qui partent bénéficiant d'un bagage scolaire plus important³), ainsi qu'une reconfiguration des arrangements familiaux, avec une main-d'œuvre de plus en plus féminine, moins éduquée, et souvent chargée de famille, ce qui limite l'accès à l'emploi, et pose des problèmes d'existence au quotidien pour les familles, dont les conditions de reproduction sociale se trouvent affectées (Quesnel, 2006 : 17).

3. Un phénomène d'ailleurs amplifié par un effet de genre. En effet, si le niveau d'instruction est identique entre filles et garçons de 6 à 11 ans, il est sensiblement différencié chez les jeunes de 12 à 17 ans. Selon les résultats des derniers recensements (2000 à 2002) dans un échantillon de neuf pays d'Amérique latine, le taux de scolarisation des jeunes indiennes est toujours inférieur à celui des garçons (sauf au Honduras), dans des proportions allant de 2,5 à 12,9 % (Del Popolo et Oyarce, 2006 : 60).

Le vieillissement de la population indigène est un processus généralisé, qui n'est pas fondamentalement différent de celui qui opère pour le reste de la population ⁴. Si ce vieillissement s'accommode parfois, dans les communautés traditionnelles, d'un mode de contrôle social de type plus ou moins « gérontocratique », il pose en revanche des problèmes d'ordre socio-économique, avec un nombre élevé de personnes âgées vivant seules, veuves ou séparées, ainsi qu'un nombre élevé de chefs de ménage âgés, souffrant d'un faible taux d'activité et de conditions de ressources difficiles (Huenchán, 2006 : 534-546).

4. Le taux des 60 ans et plus était, en 2000, à peu près le même au sein des populations indiennes et non indiennes dans l'échantillon de six pays étudié par Huenchán (2006 : 534).

Des populations marginalisées? Pauvreté et inégalités socio-raciales

Vincent GOUËSET

Un des paradoxes du tournant ethnique, commun à tous les groupes considérés (indiens, noirs, asiatiques), est d'avoir donné la priorité à la dimension culturelle de l'ethnicité (la recherche d'un héritage commun, la promotion de la pluriethnicité et du multiculturalisme au sein de la communauté nationale), ainsi qu'à son volet politique (la revendication de droits spécifiques ; la conquête du pouvoir local ou national), plutôt que d'insister sur son volet social, moins valorisant il est vrai, à travers la mise en évidence des formes contemporaines d'inégalités sociales et de discriminations, ou sur les disparités existant à l'intérieur même des groupes ethniques, qui ne constituent pas des blocs homogènes.

Ce parti pris est particulièrement net dans le discours des mouvements ethniques, qui, même si la question sociale est toujours présente (mais beaucoup plus rarement celles des inégalités internes aux groupes), préfèrent fonder l'identité sur les valeurs positives de la culture et du politique, notamment quand l'état se montre enfin, après des siècles d'oppression, sensible à ces revendications, plutôt que sur le constat, dévalorisant, d'une condition sociale qui leur est toujours défavorable. On peut d'ailleurs comprendre que la défense et la promotion de l'identité culturelle constituent une priorité pour ces populations, soucieuses de restaurer une image de soi souvent dévalorisée et désireuses de lutter contre un processus d'acculturation qui se traduit, on l'a vu avec le cas des langues indigènes, par un déclin relatif des peuples autochtones au sein des nations latino-américaines.

Deux recherches doctorales récentes ont bien décrit ce paradoxe pour le mouvement afro-colombien (Cunin, 2003 et 2004 ; Agudelo, 2004). Le mouvement indigéniste fonctionne en grande partie sur le même modèle. À titre d'exemple, dans la Déclaration de Quito, faite en Juillet 2004, à l'issue de la seconde rencontre des peuples et nationalités indigènes de *Abya Yala* (« l'Amérique latine »), où étaient présents des délégués d'une vingtaine de pays, la pauvreté et les inégalités sociales ne sont jamais citées, dans un texte qui dénonce pourtant avec vigueur la réalité historique de l'oppression et ses prolongements contemporains, qui met en avant la responsabilité des gouvernements nationaux comme celle, plus large, des instances internationales : dénonciation de l'ingérence des États-Unis ou de l'OMC, déclaration de souveraineté sur les ressources naturelles,

appel à ratifier la Convention 169 de l'OIC, défense des peuples vénézuélien et cubain dans leur marche émancipatrice, etc. (Durand et Pinet, 2005 : 153-157).

Y. Le Bot (1994 et 2006) donne une explication convaincante à ce paradoxe. Il rappelle en effet que la question sociale occupait bien une place centrale dans les revendications indigènes dans les années 1970, et en particulier la question agraire. Mais à cette époque les mouvements indiens étaient encore peu structurés, surtout à une échelle nationale et internationale, et ils étaient peu écoutés, par les gouvernements militaires notamment. Leurs revendications ont progressivement dévié vers le terrain culturel, dans les années 1980, au moment où le multiculturalisme s'est imposé comme le principal mode de prise en considération des peuples indigènes, puis vers le terrain politique, dans les années 1990, avec comme objectif l'obtention de droits territoriaux, et la conquête du pouvoir local, voire du pouvoir national (mouvement néo-zapatiste au Mexique, participation des indiens d'Équateur au renversement du gouvernement Mahual en Équateur, victoire récente d'Evo Morales en Bolivie). Ce glissement par étapes a contribué à reléguer au second rang les revendications strictement sociales : lutte contre la pauvreté, la marginalité ou l'exclusion sociale.

Cette position, qu'on pourrait qualifier d'interne, tranche avec le discours externe des gouvernements et plus encore des organisations internationales, qui font du volet social de la question ethnique un des « Objectifs du Millénaire » (une formule adoptée par les Nations Unies au sommet de New York en septembre 2000).

1. Une pauvreté persistante

Qu'en est-il de la réalité sociale des groupes ethniques dans l'Amérique latine d'aujourd'hui ? Les populations indiennes, noires et asiatiques sont-elles davantage touchées que les autres par la pauvreté et l'exclusion ? Sont-elles toujours autant victimes du racisme et de la discrimination ? Ont-elles vu, à la faveur du tournant intégrateur de la fin du XX^e siècle, et des politiques ébauchées en leur faveur, leur condition s'améliorer, ou continuer au contraire de se dégrader ?

Ces questions renvoient à celles, classiques, de la définition et, plus encore, de la mesure comparée des conditions de vie des populations (pauvreté, inégalités sociales, discriminations...). Devant l'impossibilité de mesurer de façon satisfaisante – et comparable à l'échelle internationale – la variable du revenu individuel, les statistiques internationales s'appuient sur une série de critères standards pour mesurer la pauvreté : indicateur de développement humain (IDH) et indicateur de pauvreté humaine (IPH), indicateur du revenu quotidien disponible, introduit par la Banque Mondiale au début des années 1990 (pourcentage de personnes vivant avec moins de 2 \$ ou de 1 \$ par jour), Indicateur de pauvreté et de pauvreté extrême de la CEPAL (proportion des ménages dont le revenu est inférieur au double du coût du panier alimentaire de base, ou au coût unitaire de ce même panier, etc. ¹).

1. Voir Y. Noiseux, 2005.

Reste donc à vérifier en quoi les conditions de vie des groupes ethniques diffèrent des autres catégories de populations, et comment évoluent ces différences.

L'essentiel des données existantes porte sur les deux principaux groupes, les indiens et les noirs. Elles montrent, à grands traits, que dans tous les contextes nationaux et territoriaux (ville ou campagne), la pauvreté et la grande pauvreté frappent plus durement ces deux groupes que les populations blanches.

En s'appuyant sur les recensements les plus récents (1999 à 2002) et sur 15 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, une étude des Nations Unies (Busso, Cicowiez et Gasparini, 2005 : 85) montre que la proportion des pauvres (c'est-à-dire les personnes disposant de moins de 2 US \$ par jour) est 2,3 fois plus importante chez les « non blancs » (noirs et indiens) que dans le reste de la population, et que la pauvreté extrême (c'est-à-dire les personnes disposant de moins de 1 US \$ par jour) est 2,8 fois plus importante. Elle montre également que ces écarts subsistent voire s'amplifient au cours de la période récente (sauf en Bolivie), en dépit des politiques nationales et internationales de lutte contre la pauvreté (figures 5.1).

2. Une logique cumulative tout au long de la vie

Tous les indicateurs convergent pour montrer que les inégalités sociales entre les groupes ethniques et le reste de la population jouent sur une multitude de critères, et fonctionnent suivant une logique cumulative tout au long du cycle de vie.

Prenons l'exemple de l'Équateur², qui compte 5 % de population noire et un taux de population indigène qui oscille entre seulement 7 % selon le recensement de 2001 (qui s'en tient au critère de la langue parlée), mais le quart, voire le tiers de la population, si l'on s'en tient à d'autres sources (comme Busso, Cicowiez et Gasparini, 2005).

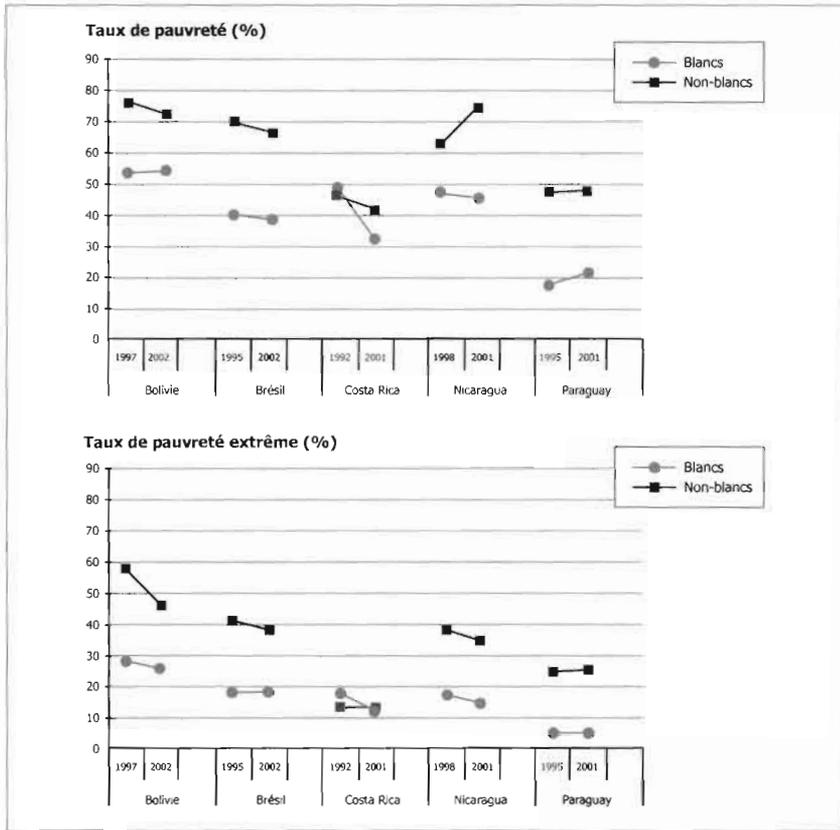
La distribution spatiale des deux populations est sensiblement différente : la première est aux trois quarts concentrée sur la Côte pacifique, et elle est majoritairement urbaine, tandis que la seconde réside à 72 % dans la Sierra (et à 20 % en Amazonie), en majorité dans des zones rurales. Ces différences (principalement l'opposition rural/urbain) expliquent une part importante des variations que l'on observe entre ces deux catégories.

Les inégalités socio-rationnelles commencent dès le début de la vie, avec un taux de mortalité infantile de 59,3 pour mille chez les indigènes (et des pointes à 81 pour mille dans les régions du Chimborazo et du Cotopaxi), et 32,6 pour mille chez les afro-équatoriens, contre 25,8 pour mille chez les autres. Ces différences s'expliquent par l'inégalité des conditions de vie et d'accès aux soins.

Elles se poursuivent avec l'éducation. En apparence (figure 5.2), le taux de scolarisation par groupe ethnique n'accuse pas de différence importante en primaire ; c'est seulement au niveau secondaire et surtout supérieur que les inéga-

2. Les informations qui suivent sont tirées de l'étude du CELADE 2006, et plus précisément, de Guerrero (p. 155-166) pour les deux catégories de population, de Sánchez (p. 427-445) pour les afro-équatoriens, et de Córdor (p. 411-425) pour les indigènes. La majorité des chiffres indiqués dans le texte se réfèrent au recensement de 2001. Les données socio-ethniques proviennent également de deux organismes spécialisés : le SIDENPE (Système d'indicateurs sur les nationalités et peuples de l'Équateur) et le SISPAE (Système d'indicateurs sociaux sur le peuple afro-équatorien).

Figures 5.1 – Évolution de la pauvreté par groupe ethnique dans cinq pays d'Amérique latine, au seuil des années 2000



NB: Le taux de pauvreté correspond à la part de la population adulte disposant d'un revenu moyen inférieur à 2 US \$ par jour.

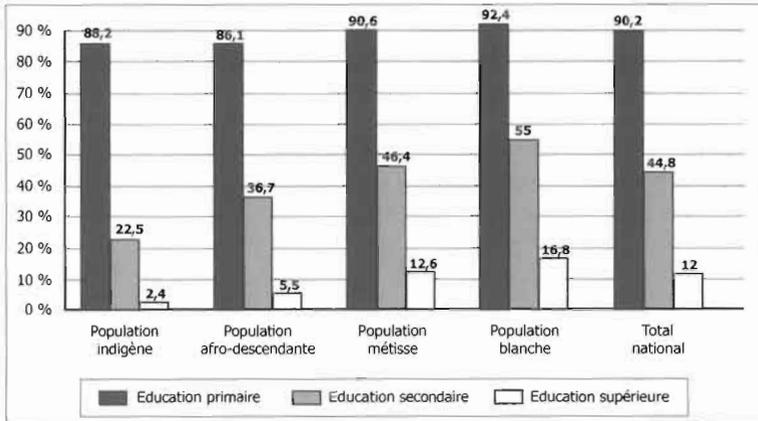
Le taux de pauvreté extrême correspond à la part de la population adulte disposant d'un revenu moyen inférieur à 1 US \$ par jour.

Source: Busso, Cicowiez et Gasparini, 2005 : 88.

lités se creusent. Toutefois, ces chiffres ne disent rien sur les conditions comparées d'étude primaire, ni sur la durée de ces études pour chaque groupe ethnique. Or, selon le recensement de 2001, la population indienne âgée de 24 ans et plus avait suivi une scolarité moyenne de 3,3 ans (2,6 pour les femmes), c'est-à-dire que la majorité n'a pas fini le cycle d'études primaires. De fait, l'analphabétisme est de 28 % chez les indigènes (36 % chez les femmes, et 20 % chez les hommes), alors qu'il est de 10,3 % chez les noirs, mais seulement de 4,7 % chez les blancs.

Les inégalités éducatives sont plus marquées pour les études secondaires, avec un taux de scolarisation chez les indiens qui est de moitié inférieur à celui des blancs, et plus encore pour les études supérieures, où le rapport est cette fois de 1 à 7. Des chiffres lourds de conséquences en termes de formation professionnelle, et plus largement, de capital social et de reproduction des inégalités.

Figure 5.2 – Taux net de scolarisation par groupe ethnique et par niveau en Équateur, 2001



Source : Sánchez, 2006 : 435.

Données SIISE-SISPAE 2004, d'après le recensement de 2001.

Ce déficit éducatif constitue un handicap professionnel : les perspectives d'occuper un emploi qualifié et bien rémunéré sont évidemment défavorables aux groupes ethniques et fort logiquement, les revenus moyens des ménages indigènes sont 2,4 fois inférieurs à ceux des ménages blancs, tandis que les revenus des ménages afro-équatoriens sont 1,7 fois inférieurs.

Le manque d'éducation est aussi un handicap culturel, et un frein à la prise de conscience identitaire : le SIDENPE montre par exemple qu'une proportion très élevée des populations indigènes vit dans l'ignorance de ses droits collectifs.

Les inégalités inter-ethniques se retrouvent également dans le cycle reproductif, avec un taux global de fécondité plus élevé pour les mères indigènes (5,4 enfants en moyenne) et pour les afro-équatoriennes (3,6) que pour les autres (3). Ces différences s'expliquent non par un éventuel facteur culturel, mais par le cumul de plusieurs facteurs objectifs, liés à la condition sociale de ces populations : une nuptialité plus précoce et des maternités adolescentes plus fréquentes, chez les afro-équatoriennes notamment (deux facteurs qui sont eux-mêmes corrélés à un taux de scolarisation plus faible, comme on vient de le voir, dans le secondaire et dans le supérieur), des difficultés d'accès à la planification familiale et plus largement, aux ressources matérielles et immatérielles permettant de limiter la fécondité.

Pour finir, les indicateurs de pauvreté sont également plus marqués au sein des populations indigènes et noires. Selon les données du SIDENPE (qui considère non le critère monétaire, mais celui des conditions de vie), 89,9 % de la population indienne d'Équateur est pauvre, et 67,6 % vit dans une situation d'extrême pauvreté. Le SISPAE montre de son côté que 70,3 % de la population noire est pauvre, contre 44 % pour la population blanche (la moyenne nationale étant de 61,3 %).

La seule issue à cette pauvreté est l'émigration. Fort logiquement, le recensement de 2001 met en évidence un taux d'émigration beaucoup plus élevé au sein

des populations indiennes et noires, dirigé principalement vers les deux métropoles, Quito et Guayaquil³.

Peu ou prou, les mêmes tendances se retrouvent dans tous les pays d'Amérique latine, et confirment la persistance de fortes inégalités socio-raciales dans les sociétés latino-américaines contemporaines, qui fonctionnent de façon cumulative. Toutefois, ces observations posent un problème méthodologique : elles sont sensibles à un effet de structure, lié à la composition des populations considérées. Dans la mesure où les populations indiennes et noires sont plus modestes au départ (et davantage rurales, surtout les indigènes), il est logique qu'on les retrouve ensuite défavorisées par rapport au reste de la population, sur tous les indicateurs. Il faudrait pouvoir comparer ces indicateurs sociaux *toutes choses égales par ailleurs*, c'est-à-dire en éliminant les effets de structure. C'est le travail auquel s'est livré D. Delaunay dans l'encart ci-dessous.

Encadré 5.1 – La pauvreté des indiens : réalité ou artefact statistique? (Daniel Delaunay)

Depuis la conquête, les indigènes du continent renvoient l'image d'un peuple exclu du progrès économique, subissant une pauvreté séculaire que confirment les statistiques contemporaines (Pérez et Maya, 1993 ; Psacharopoulos et Patrinos, 1994 ; Florez, Medina *et al.*, 2001). Cette discrimination paraît si justement condamnable – c'est un des fléaux de l'Amérique latine – que l'évidence des chiffres est peu questionnée. Pourtant, la construction statistique de l'identité indigène fait que la pauvreté raciale ou ethnique est aussi un artefact. Le montrer, ici pour le cas mexicain, est un exercice tout aussi nécessaire aux politiques de lutte contre l'exclusion que de dénoncer celle-ci. Déconstruire la variable ethnique peut également amener à s'interroger sur les implications démo-économiques de son usage, et sur certaines revendications qu'elle inspire.

Un moindre revenu individuel résulte en théorie d'une plus faible dotation en capital humain, qui implique une moindre productivité, sanctionnée sur le marché du travail. Cependant, les populations d'origine amérindienne vivent une exclusion sociale à plusieurs composantes, dont le déficit en capital humain est aussi une des conséquences. Le dernier recensement mexicain de 2000 nous apprend qu'être locuteur d'une langue indigène multiplie par 5,5 les chances de gagner moins d'un salaire minimum, ou que le revenu moyen n'atteint que 38 % de celui des autres Mexicains. À éducation et alphabétisation égales, l'écart se réduit à 3,6 pour le risque de pauvreté et à 46 % pour le revenu. Cette discrimination diminue jusqu'à pratiquement s'estomper à secteur d'activité identique, après avoir contrôlé l'impact de la migration et surtout de l'effet contextuel du lieu de résidence des personnes (Delaunay, 2006). Il est communément admis que la preuve de la discrimination ne serait faite que si la variable ethnique ou raciale maintient une influence négative « toutes choses égales par ailleurs ». Mais l'existence d'une pauvreté proprement indigène dépend alors de la construction du modèle. Pourquoi s'arrêter au capital humain quand le secteur d'activité, la localisation, la sédentarité... contribuent aussi à appauvrir les indiens? D'autre part, parmi les caractéristiques individuelles ou contextuelles qui expliquent les différences économiques, certaines ne sont pas soupçonnées ou mesurables, telles les importantes activités non rémunérées de l'économie domestique. Leur non prise en compte fait douter de l'incidence des expli-

3. Le recensement ne permet qu'une approximation assez grossière des flux migratoires (le solde migratoire entre deux espaces à deux dates précises), et ne permet pas de capter les migrations internationales ; or il existe une importante émigration équatorienne vers le reste de l'Amérique latine, l'Espagne, et d'autres destinations.

cations observées. Dès lors le choix des facteurs discriminants constitue moins un exercice technique que l'expression de choix identitaires. La tradition orale, parfois revendiquée comme préférable à la scolarisation, tout comme un mode de vie rural, pénalisent la productivité mesurée en termes monétaires? Estimer la pauvreté des indiens supposerait donc une décision politique ou une concertation éthique pour décider des composantes qui distinguent les populations indiennes. Mais ce choix peut-il être collectif?

Il ne l'est pas, bien qu'en Amérique latine aujourd'hui, le décompte des minorités est devenu un enjeu politique: vouloir être reconnu en grand nombre amène parfois les organisations indigènes à revendiquer les moyens de la production statistique, et conduit à une surenchère démographique, complaisamment soutenue par les fonctionnaires de l'indigénisme (Lavaud et Lestage, 2002). Y contribue aussi une conception naturaliste des critères retenus, comme la langue maternelle ou le lieu de naissance qui, à l'instar des phénotypes, sont des traits hérités à la naissance et donc définitifs. Il faudrait au contraire admettre et s'attendre à ce que ce sentiment d'appartenance, qui obéit à une graduation complexe de statuts sociaux et de phénotypes, change avec le temps et selon les contextes. Or, au cours du temps, une proportion considérable d'individus oublie sa condition indienne; entre 1990 et 2000 pour toutes les générations, ce renoncement touche près d'un locuteur indigène sur dix. Qu'est ce qui distingue ces « indiens » qui deviennent « Mexicains »? Plusieurs indices suggèrent que ce serait la scolarisation, la réussite sociale ou économique, l'adoption d'un mode de vie urbain. Or, cette sélectivité du renoncement identitaire biaise la sociométrie de la population indigène, dans la mesure où les recensements ne saisissent pas – ou mal – sa promotion sociale. La pauvreté ethnique apparaît alors comme une construction de l'appareil statistique, elle traduit la position du curseur de l'appartenance, une mesure que l'on impose binaire, alors que la majorité des Mexicains se considèrent métis. Se penser indien exprime avant tout un statut social, c'est aussi se savoir pauvre. Un critère phénotypique saisiserait mieux la promotion économique des indigènes, qui est réelle.

Une autre confusion statistique qui brouille la perception économique de ce statut complexe et fluctuant est que, depuis des décennies, l'analyse démo-économique privilégie le peuplement de territoires supposés indiens, et donc pas le peuple indien défini selon des critères individuels. Communément, la description porte sur les habitants (la population de droit) des communes considérées comme indiennes. Les raisons en étaient techniques au départ, car avant 1990, la variable ethnique des recensements, au Mexique comme ailleurs, n'était pas restituée individuellement; on ne connaissait que sa mesure municipale. Cette assimilation entre peuple et peuplement était acceptée; elle se maintient toujours car elle sert les revendications territoriales des communautés indigènes. Mais ce référent est spécieux pour les mesures économiques. En premier lieu, il fait dépendre l'appartenance ethnique individuelle d'un seuil municipal de concentration indigène plus ou moins arbitraire. Est souvent retenue la moyenne nationale des municipalités (de l'ordre de 25-30 %) qui ne correspond pas à la présence indienne dans la population nationale (7 %), et qui n'assure pas une majorité absolue d'indiens dans tous les municipes concernés. En second lieu, l'infortune locale dépend de la polarisation de l'espace économique, de l'allocation territoriale des facteurs, elle n'apporte pas la preuve d'une pauvreté raciale ou ethnique individuelle. En effet, en analysant la seule mesure agrégée de la pauvreté, il est impossible de conduire une approche contextuelle de la discrimination, savoir si l'écart de revenu des non indiens augmente en fonction des concentrations indigènes, comme cela semble être le cas pour de nombreuses minorités (Mc Call, 2001). Finalement, par cette définition territoriale de l'identité ethnique, on ignore les indiens qui ont quitté leurs terres pour rechercher un mieux-être matériel et/ou un soulagement des discriminations ressenties. De fait, l'analyse conjointe des données individuelles et contextuelles de 1990 à 2000 montre que les zones de peuplement indigène sont moins bien dotées et économiquement moins prospères, en même temps que plus discriminantes pour les indiens qui y résident. Entre les deux dates, en dépit de progrès réels de l'éducation, de l'emploi et des programmes de développement localisé comme *Progresá*, les facteurs qui pénalisaient les indigènes en 1990 font plus encore la différence en 2000, en particularité la polarité

économique de l'espace. Ces deux handicaps, la pauvreté du lieu et la discrimination ethnique, se réduisent voire disparaissent pour ceux qui quittent les terres indiennes ; une double motivation renforcée pour la migration, qui augmente (Delaunay, 2006). De subtils glissements statistiques renforcent donc abusivement l'idée qu'être indien signifie être pauvre, et finalement confortent et figent la nature sociale de cette identification réclamée par l'État. Les biais inhérents à l'usage statistique de la catégorie ethnique est un argument supplémentaire à sa disparition. Il est pernicieux, comme le rappellent Lavaud et Lestage, « de demander aux habitants de se couler dans des identifications pseudo-scientifiques (ethnie, race, culture...) : cela revient à leur faire intérioriser des barrières et à susciter, ou même à encourager, des oppositions ». Un indien qui veut sortir de la pauvreté a tout simplement intérêt à délaisser son territoire, tout comme l'affirmation de ses origines. Mais vider les terres indiennes de leurs forces vives les appauvrit ; appauvrir les indiens au-delà des réalités les condamne à disparaître, cette fois-ci de leur propre gré.

Discrimination et ségrégation socio-raciales L'exemple de Cali (Colombie)

Vincent GOUËSET

Les inégalités sociales fondées sur le critère ethnico-racial sont une chose. Elles sont nombreuses en Amérique latine, on vient de le voir, et reposent en grande partie sur l'effet de la position sociale des populations considérées. La question des **discriminations raciales**, c'est-à-dire l'existence de traitements différenciés et pénalisants appliqués à certains groupes de population, ethniquement différenciés, en est une autre. Plus largement, la question du racisme, centrale dans le débat ethnique au États-Unis ¹, depuis l'émergence du mouvement sur les droits civiques dans les années cinquante, n'occupe pas une place aussi importante en Amérique latine dans les débats sur l'ethnicité. Sans doute l'Amérique latine n'a-t-elle pas connu, dans un passé récent, un ordre politique et social reposant sur une logique aussi ouvertement discriminatoire que les États-Unis. Pourtant, le racisme à l'encontre des populations indiennes, noires, asiatiques, syro-libanaises, voire à l'encontre de certaines catégories de populations européennes arrivées à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, constitue un thème omniprésent dans l'histoire récente de l'Amérique latine. Le succès du tournant ethnique de la fin du XX^e siècle, qui s'inscrit dans un processus plus large de démocratisation, en est la meilleure preuve : il répond à un réel problème de société.

Pour autant, les formes et les processus de discrimination sont difficiles à étudier. La plupart des études sur le sujet mettent en avant soit l'existence d'inégalités socio-raciales, sur la base des indicateurs que nous venons d'étudier dans le chapitre 5, soit les enjeux politiques de la revendication ethnique (réformes constitutionnelles, légales et juridiques ; application de politiques ethniques, territoriales, sociales ou culturelles ; avec aujourd'hui un débat important sur les politiques de discrimination positive), soit les deux ².

1. Même si le système colonial était ouvertement discriminatoire, et si on trouve, dans les lois et les règlements adoptés par les Républiques issues de l'indépendance, de nombreux exemples de pratiques discriminatoires, parfois jusqu'à une date récente. Un des exemples les plus connus est le Statut de l'indien au Brésil, adopté au début des années 1970 par le gouvernement militaire, qui faisait des indiens des sujets mineurs en droit, certes placés sous la protection de l'état, mais dépourvus par exemple du droit de vote. Ce régime discriminatoire n'a été aboli qu'en 1988, par la nouvelle Constitution.

2. L'étude récente du CELADE sur les Droits Humains des populations afro-descendantes en Amérique latine (Rangel, 2005), développe largement la question des discriminations raciales,

La discrimination existe, mais elle est, d'un point de vue méthodologique, difficile à étudier. En effet, les sources statistiques classiques (recensements, enquêtes ménages et enquêtes qualité de vie, données sociales diverses...) ne permettent pas de la caractériser directement. Seules des études spécifiques, qualitatives et quantitatives, permettent de l'étudier. De telles études existent, elles sont même nombreuses (au Brésil notamment), mais elles sont éparées, difficiles à comparer, et impossibles à systématiser. On se contentera ici, à titre d'exemple, de reprendre les résultats d'une étude publiée en 2004 (Hoffmann, Barbary et Cunin: 188-200) sur les discriminations raciales dans trois villes de Colombie: Cali, Tumaco et Carthagène.

L'exemple de Cali a déjà été évoqué. Cette ville de deux millions d'habitants est la métropole du Sud-ouest colombien. Elle compte une forte minorité afro-descendante, qui représente entre un quart et un tiers de la population totale. Le tableau 6.1 montre que la discrimination raciale est considérée comme un problème réel par une frange importante de la population *caleña*, même si près de la moitié de la population interrogée (y compris au sein des ménages afro-colombiens) réfute son existence, dans tous les contextes envisagés. Il est d'ailleurs significatif de constater que le racisme est plus perçu comme un problème général, extérieur aux personnes interrogées, que comme un problème susceptible de les affecter personnellement. À peine 19 % de la population envisage la discrimination comme un problème de voisinage (« dans le quartier »), et 14 % seulement déclarent en avoir été victime au quotidien. En revanche, plus de 53 % des personnes interrogées pensent qu'elle est présente au travail ou dans le contact avec la police. Les différences de perception entre noirs et non noirs sont intéressantes: la perception est toujours plus forte chez les ménages afro-colombiens, qui sont les premiers concernés, mais la différence est souvent assez faible (de l'ordre de 1 à 5 %), ce qui montre un certain consensus sur le sujet. Elle n'est importante que sur la question des discriminations dans les transports et au travail (les populations non noires, « victimes » potentielles, ayant tendance à sous-estimer le problème?), et surtout, à la question « vous-mêmes, avez-vous déjà été victime de discrimination »: le taux de réponse positive est trois fois plus élevé chez les noirs que les non noirs. La différence est donc bien fondée racialement. CQFD.

Dans un registre socio-spatial qui interroge plus directement la géographie, la **ségrégation résidentielle**, c'est-à-dire la distribution inégalitaire dans l'espace du lieu de résidence des individus, constitue une facette à la fois plus visible et plus facile à caractériser de la discrimination. Là encore, l'expérience états-unienne sert de référence: l'étude de la genèse d'une division socio-raciale de l'espace au sein des villes nord-américaines constitue un des fondements de l'école de Chicago, avec notamment l'émergence de la figure du ghetto (L. Wirth, 1928), ou celle, euphémisante, du quartier ethnique (W. F. Whyte, *Street corner society*, 1943), appliquée d'abord aux quartiers d'immigration européenne, et plus tard, aux quartiers noirs.

mais ne fournit aucune mesure de ces discriminations. Elle ne contient que des indicateurs classiques (et pertinents bien sûr) sur les inégalités socio-raciales.

Tableau 6.1 – Niveaux de réponse aux questions d'opinion sur la discrimination à Cali en 1998, selon la caractérisation ethnique et le sexe des enquêtés

a : Réponses affirmatives aux questions sur la discrimination des noirs dans différents contextes

Caractérisation par l'enquêteur	Ménages afro-colombiens		Total		Ménages non afro-colombiens	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Dans les hôpitaux et centres de santé	1504	32	376	27	1880	31,0
À l'école et au collège	1504	34	376	32	1880	33,6
Dans les transports	1504	39	376	32	1880	37,6
Dans les formalités administratives	1504	31	376	26	1880	30,0
Au travail	1504	57	376	41	1880	53,8
Par la police	1504	54	376	50	1880	53,2
Dans le quartier	1504	19	376	18	1880	18,8

b : Réponses affirmatives à la question « Vous-même, avez-vous déjà été victime de discrimination dans votre travail ou dans d'autres situations? »

Caractérisation par l'enquêteur	Noir		Mulâtre		Métis		Blanc		Total	
	Effectif	%								
Hommes	356	30	180	14	104	5	148	10	788	12
Femmes	470	33	251	17	154	16	202	11	1077	16
Total	826	32	431	15	258	11	350	10	1865	14

Les effectifs sont ceux des personnes ayant répondu à la question.

À cause de leurs effectifs trop faibles, les catégories « Indigènes » et « Autres » ont été exclues.

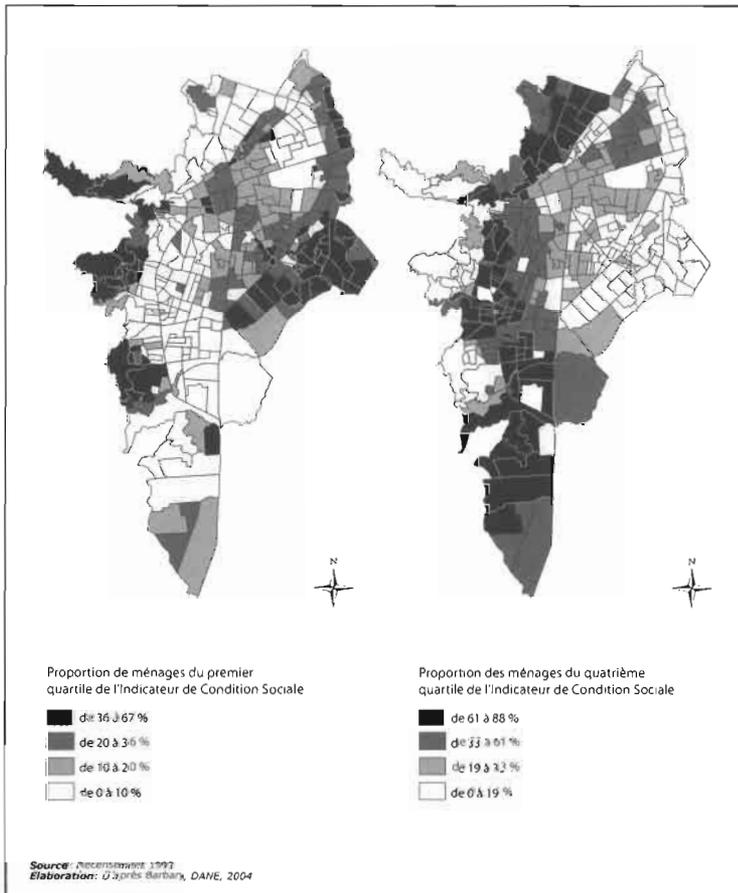
Source: Hoffmann, Barbary et Cunin, 2004 : 194.
D'après l'enquête CIDSE/IRD de juin 1998.

Transposé dans le contexte de l'Amérique latine contemporaine, où les trois quarts de la population habitent en ville, et où l'immigration européenne de la période 1870-1930 n'a été massive que dans le cône sud, au Brésil, à Cuba et au Venezuela (Cosío-Zavala, 1998 : 26; et chapitre 1) et ne s'est pas distribuée sur le modèle des quartiers ethniques observés en Amérique du Nord, la ségrégation est surtout susceptible d'affecter les populations noires, dans une moindre mesure les populations indiennes (davantage rurales que les précédentes), ou d'autres groupes minoritaires, comme les *chinos*, sur le modèle du quartier chinois de Lima étudié par I. Lausent-Herrera (1994 : 311-319). Une telle approche n'est pas fréquente dans la bibliographie sur les villes d'Amérique latine, où l'étude de la production et des manifestations de la ségrégation sociale est pourtant une tradition (chapitre 14), qui toutefois explore rarement la piste ethnico-raciale.

On s'appuiera là encore sur l'exemple, bien étudié, de Cali (Dureau, Barbary et Lulle, 2004 : 167-176). L'examen des cartes sur la condition sociale des

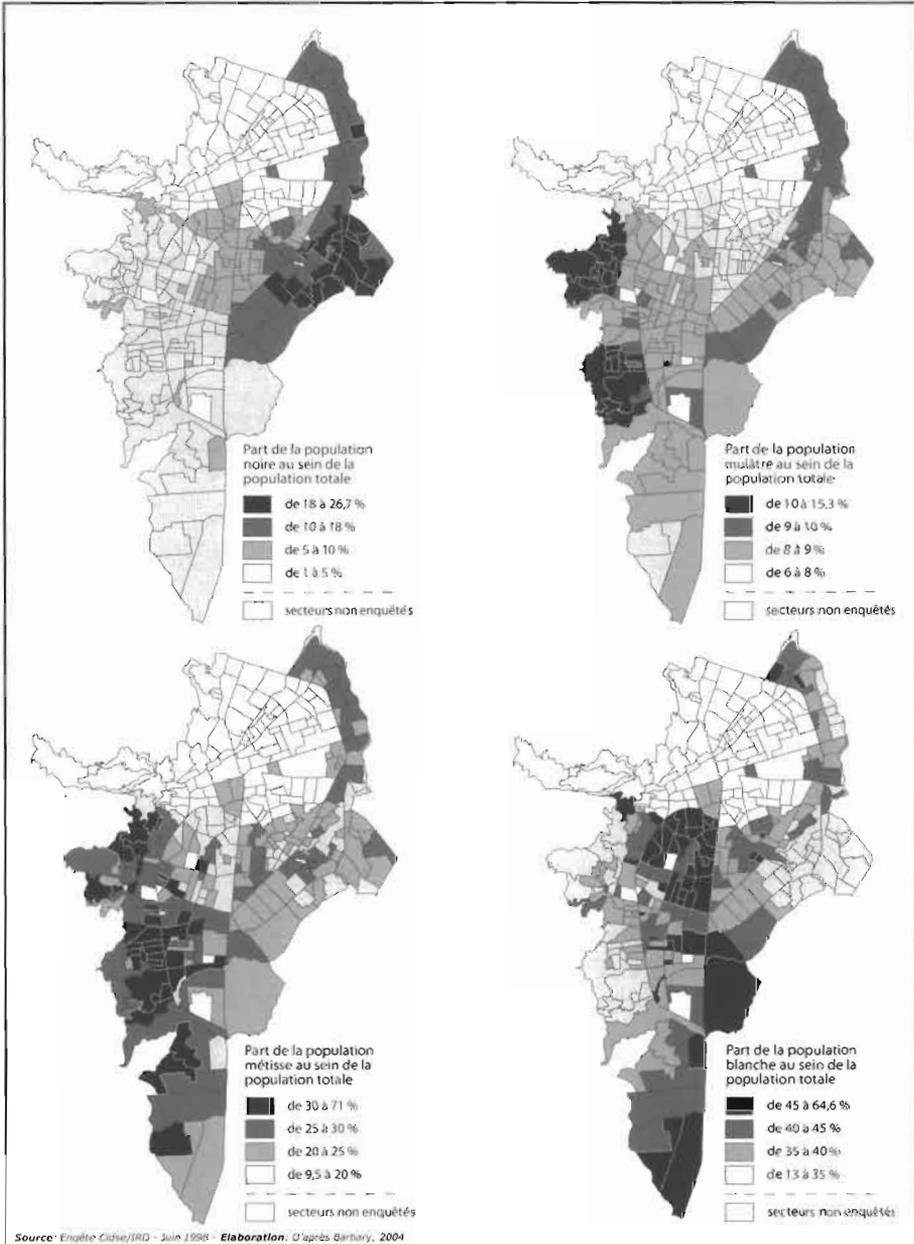
ménages à Cali (figure 6.1 3) donne la configuration générale de la segmentation sociale dans cette ville, qui obéit à un modèle en bandes : les populations modestes du premier quartile vivent sur les hauteurs à l'ouest, ou au contraire dans les bas quartiers situés à l'est, à proximité du rio Cali, où se trouve le plus grand quartier d'habitat spontané de la ville, Aguablanca. Les populations aisées du quatrième quartile vivent à l'inverse le long d'un axe central qui court du nord au sud. La carte de la distribution spatiale des populations par groupes ethniques (figure 6.2) suit la même logique de gradient est-ouest, avec les populations noires et mulâtres concentrées dans les quartiers populaires occidentaux et orientaux, tandis que les populations blanches et métisses sont au contraire plutôt regroupées le long de l'axe des ménages aisés.

Figure 6.1 – La condition sociale des ménages à Cali en 1993.
L'inégale distribution dans la ville des ménages populaires et aisés



3. L'indice de condition sociale (ICS) est un indicateur synthétique du niveau de pauvreté des ménages. Le premier quartile correspond au quart le plus pauvre de la ville, le quatrième quartile à celui le plus aisé.

Figure 6.2 – L'inégale distribution dans la ville des ménages par groupe ethnique à Cali en 1998



Ainsi, 75 % de la population afro-colombienne vit dans les 10 arrondissements qui concentrent la quasi-totalité de l'habitat populaire à Cali (contre seulement 65 % de la population non afro-colombienne), tandis qu'à l'inverse, les quartiers aisés (19 % de la population totale) hébergent 24 % des blancs, mais seulement 7,5 % des noirs. En réalité, mesurée à travers les indices de ségrégation habituels, et comparée à l'exemple des villes nord-américaines, l'intensité de la ségrégation raciale à Cali demeure nettement inférieure (tableau 6.2). En effet, les valeurs de l'indice de dissimilarité sont comprises entre 0 (ségrégation nulle) et 1 (ségrégation totale); or on observe qu'à Cali en 1998-1999, la valeur correspondant aux populations noires est relativement modeste (0,29), et inférieure de plus de moitié à la valeur moyenne des villes états-uniennes étudiées en 1980.

Tableau 6.2 – La ségrégation de populations minoritaires à Cali (1998-1999) et aux États-Unis (1980), mesurée à travers l'indice de dissimilarité

Cali (% population totale)*	Noire (11 %)	Mulâtre (18 %)	Métisse (20 %)
Cali **	0,29	0,22	0,25
ÉTATS-UNIS ***	Noire	Hispanique	
Chicago	0,88	0,63	
Los Angeles – Long Beach	0,81	0,57	
Miami	0,78	0,52	
New York	0,82	0,66	
San Francisco – Oakland	0,72	0,40	
New Orleans	0,68	0,25	
Minimum	0,35	0,21	
Maximum	0,91	0,72	
Moyenne 1980	0,69	0,44	

Source: Dureau, Barbary et Lulle, 2004 : 174.

* Enquête CIDSE-Banque Mondiale 1999. ** Enquêtes CIDSE-IRD 1998 et CIDSE-Banque Mondiale 1999. *** Massey et Denton (1989 : 378-379; 384-385). Pour les États-Unis, la catégorie « noire » inclut les populations mulâtres.

Ces résultats conduisent les auteurs de l'étude à conclure à un niveau modéré de ségrégation raciale à Cali. Parallèlement, constatant que la distribution des ménages dans la ville par condition sociale coïncide avec la distribution des différents groupes ethniques, ils en déduisent que la ségrégation observable à Cali est autant un processus social autant que racial (ce qui conforte, au passage, notre définition de la race comme construction sociale). De même, ils concluent à l'absence de « ghetto racial » à Cali, contrairement à une image assez forte dans la ville, qui assimile le quartier Aguablanca à un « ghetto noir ». Toutefois, les auteurs restent prudents : la ségrégation redevient importante si l'on redescend à une échelle plus fine, celle des logements, et les noirs sont presque toujours les plus mal logés... Même en l'absence de « ghettos noirs » et d'une ségrégation résidentielle forte, les inégalités socio-raciales demeurent importantes, à Cali comme ailleurs en Amérique latine.

Ethnicité et territoire

Odile HOFFMANN, Vincent GOUËSET et Évelyne MESCLIER

Le « tournant ethnique » des vingt dernières années a remis en lumière, dans un grand nombre de pays d'Amérique latine, la question de l'attribution de droits territoriaux à des communautés spécifiques. Cette question, simple en apparence et aujourd'hui largement médiatisée, se pose en réalité dans des termes très différents selon les populations concernées, suivant le contexte historique, et selon l'état des rapports de force locaux. Et elle appelle d'autres questions en écho : des territoires pour qui, au nom de quels principes, pour quels usages ? Le cas des groupes indigènes, qui presque dès l'arrivée des Espagnols tentèrent de faire reconnaître leurs droits sur les terres qu'ils occupaient, et celui – beaucoup plus récent – des populations noires, qui n'eurent pendant longtemps aucun droit, et encore moins à titre collectif, sont bien sûr très différents. Par conséquent, les situations des pays dépendent d'abord beaucoup de la présence et du nombre des descendants de ces deux groupes, auxquels il faudrait d'ailleurs en ajouter d'autres qui ont adopté un fonctionnement communautaire à partir d'une identité métissée. L'histoire agraire, coloniale et républicaine, de chaque pays a contribué également à différencier les situations, en favorisant ou pas la survie de territoires communautaires largement recomposés après la conquête (chapitres 8 et 9).

Sur cette base hétérogène, les politiques menées ici ou là prennent des orientations parfois très différentes. En Colombie ou au Brésil par exemple, où la logique du multiculturalisme a été poussée assez loin depuis une quinzaine d'années, on attribue des territoires en grand nombre aux communautés indigènes ou afro-descendantes – ce qui est entièrement nouveau –, mais on le fait surtout dans des régions où la question agraire n'a émergé que récemment, comme en Amazonie brésilienne ou sur le Pacifique colombien. Dans d'autres cas, le statut particulier des terres des populations indigènes a été l'objet de nombreux débats au cours des siècles, surtout au moment des Indépendances (chapitre 8). Depuis le premier tiers du XX^e siècle, les législations confirmant l'inaliénabilité de ces territoires n'avaient pas été remises en cause dans la plupart des pays andins (sans que la partie amazonienne soit toujours concernée) et au Mexique. La question n'était pas pour autant close : un certain nombre de communautés eurent à faire reconnaître officiellement ces territoires et, le cas échéant, à lutter pour la restitution des terres qui continuaient à leur être soustraites par les haciendas. Les réformes agraires ont, dans un certain nombre de ces régions, relégué à un second plan la

question des territoires collectifs, considérée comme résolue, au profit d'autres demandes, qui vont de la mise en place effective de l'éducation bilingue à l'accès des populations minoritaires au pouvoir politique. Ce n'est qu'avec les réformes foncières libérales des années 1990 que le thème est revenu sur le devant de la scène. Ces réformes en effet remettent en cause le contrôle des institutions collectives sur leurs territoires, en permettant leur privatisation. Les membres de ces communautés ont eux-mêmes des opinions partagées sur le statut juridique qui conviendrait le mieux à leurs activités agricoles, tout en insistant souvent sur la nécessité de conserver l'institution communautaire (chapitre 9).

En effet, comme l'ont fait remarquer M. J. Jolivet et P. Léna, en introduction à un numéro spécial de la revue *Autrepart* sur le rapport entre « identité et territoire » (2000 : 5-16), les « territoires ethniques ont, pour les communautés qui les revendiquent, une valeur qui va au-delà de la simple ressource économique. Ils fonctionnent également comme des supports identitaires privilégiés [...], à la fois fonctionnels et symboliques, où des pratiques et une mémoire collective construites dans la durée ont permis de construire un "Nous" différencié et un sentiment d'appartenance ». À propos des *quilombolas* du Brésil ¹, J.-F. Véran (2002) fait remarquer que ces territoires fonctionnent tout à la fois comme des « lieux de mémoire », qui, en s'appuyant sur l'histoire, légitiment des revendications identitaires et politiques contemporaines; comme les lieux d'un entre-soi « bien vivant », où se perpétuent certaines valeurs de la communauté, ce qui permet de consolider la cohésion du groupe; et enfin, comme un espace d'autonomie politique.

Le territoire est donc susceptible de jouer un rôle important dans la réémergence de la question ethnique en Amérique latine, même si, comme on l'a vu dans le chapitre 3 à propos de la Colombie et du Brésil (figures 3.1 et 3.3), il faut considérer avec prudence ce lien entre identité et territoire qui, appliqué de façon trop stricte, fonctionne comme une machine à nier l'appartenance ethnique des individus partis résider à l'extérieur.

La médiatisation des questions portant sur les territoires indigènes s'inscrit pleinement dans la logique de « globalisation de l'ethnicité » décrite par E. Cunin, dans un autre numéro spécial de la revue *Autrepart* (2006). On mobilise en effet, pour la défense d'intérêts en général localisés, les opinions publiques nationales et internationales. Dans ce cadre, on n'hésite pas à lier revendication territoriale et défense de l'environnement, une autre grande « cause globale ». Le parallèle entre défense de la diversité culturelle de défense de la biodiversité est souvent établi, au nom d'un principe que D. Dumoulin qualifie de « *double conservation* » (2006 : 92). On voit certains mouvements indigènes utiliser l'image de « *l'Indien sage, jardinier et écologiste* » (Dumoulin, *ibid.* : 94), qui fonctionne comme une source de légitimation supplémentaire, au Brésil tout particulièrement ². Les gouverne-

1. Les terres des « communautés rémanentes des *Quilombos* », les anciennes communautés des esclaves fugitifs, qui font aujourd'hui l'objet d'une reconnaissance sous forme de propriété collective.

2. Albert B. (1997, cité par Hoffmann, 2004 : 27) parle « d'ethnicité écologiste ». Dans un autre texte, avec F.-M. Le Tourneau (2004), ils évoquent la figure d'un « cheval de Troie environnemental ». Sur cette convergence entre ethnicité et « écologisme », on se reportera utilement à deux articles récents de F. Verdeaux & B. Roussel (2006 : 15-37) et G. Fontaine (2006 : 63-80).

ments eux-mêmes n'hésitent pas à jouer de cette corde, en assignant aux populations qui bénéficient de la création de nouveaux territoires ethniques une mission de protection de l'environnement, comme c'est clairement le cas pour les terres indiennes du Brésil ou pour les terres des communautés noires de Colombie. Peu importe si dans les faits, sur le terrain, cette mission place les communautés face à une responsabilité écrasante et difficilement tenable, notamment face à la déforestation et à la puissance des enjeux économiques que celle-ci représente.

On s'attardera plus particulièrement, dans le cadre de ce chapitre, sur le cas des communautés noires du Pacifique colombien, dont l'exemple, étudié par O. Hoffmann (2004), donne une idée de la complexité des situations en jeu : ces créations, qui représentent en apparence des avancées pour les droits de minorités longtemps discriminées, peuvent également avoir des effets pervers, ou rester lettre morte.

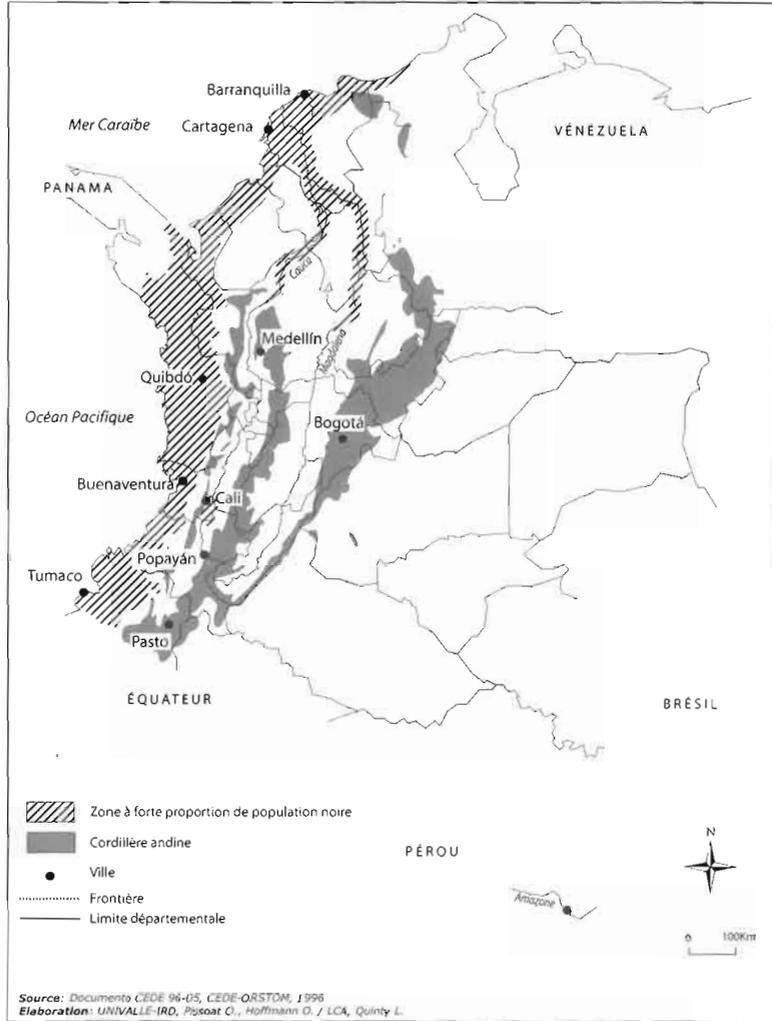
En 1991, la nouvelle Constitution a reconnu la nature pluri-ethnique et multiculturelle de la Nation colombienne. Contrairement à d'autres pays qui en restent aux déclarations d'intention, l'Assemblée nationale a adopté, la même année, une loi sur les *resguardos* (« réserves ») indigènes, et voté deux ans plus tard, en 1993, une loi d'application dédiée aux « Communautés noires », la Loi 70, qui leur reconnaît des droits spécifiques en termes de territoires, de représentation politique, d'ethno-éducation, et plus largement de participation aux programmes de développement. Deux ans plus tard, en 1995, les décrets d'application ont été publiés et ont permis l'application effective et immédiate des principes généraux. Cette disposition, assez proche de la figure des *quilombolas* brésiliennes déjà évoquée, accorde des droits collectifs sur les terres de la nation (*tierras baldías*) de la Côte pacifique à « l'ensemble des familles d'ascendance afrocolombienne qui possèdent une culture propre, partagent une histoire et ont leurs propres us et coutumes, qui révèlent et conservent une conscience identitaire qui les distingue des autres groupes ethniques » (Hoffmann, 2004 : 17).

Parallèlement, durant les années 1990, deux dynamiques se sont enclenchées qui sont venues compléter le dispositif multiculturel mis en place par la législature : d'une part l'adéquation des institutions officielles, qui intègrent dans leurs organigrammes des départements, des services ou des représentants spécifiquement réservés à la question noire ; d'autre part une intense mobilisation politique, qui a couvert à terme l'ensemble de la région concernée par la Loi 70, principalement sur les basses terres du littoral du Pacifique (figure 7.1), et qui s'est donnée les moyens d'organiser la population afin de mettre en place les mesures qui leur sont destinées (accès à la propriété territoriale notamment).

Par cette transformation radicale du paysage politique, les populations noires ont fait leur entrée dans les débats et les logiques de négociation à tous les niveaux, du local (la communauté) au régional (le département), au national (l'assemblée) et à l'international (les débats dans les agences de l'ONU, la Banque interaméricaine de développement, le PNUD ou la Banque Mondiale).

L'aspect foncier a été sans nul doute le plus spectaculaire et immédiat du dispositif. Il a consisté en l'adoption d'une nouvelle figure juridique, « les territoires

Figure 7.1 – Les aires de peuplement historique de la population noire en Colombie



collectifs des communautés noires », conçus comme un outil de régularisation des titres de propriété sur les terres occupées « ancestralement » – mais sans titre de propriété – par des populations paysannes noires installées depuis souvent plus d'un siècle dans ces régions de forêts tropicales humides. Descendants d'esclaves affranchis, d'esclaves marrons ou d'individus libres, les habitants avaient trouvé dans ces régions marginales et délaissées par les pouvoirs publics comme par les planteurs (seules y avaient cours des activités d'extraction forestière ou aurifère) une opportunité de vivre « libres ». C'est d'ailleurs sous cet ethnonyme qu'on les désigne aujourd'hui le plus couramment.

La région du Pacifique est aujourd'hui habitée par un million de personnes, dont la moitié en milieu rural. En 2003, le processus couvrait déjà 80 % des terres

prévues (plus de 5 millions d'hectares, soit l'équivalent de 4 % du territoire national ³.) Ce « succès » global recouvre toutefois des situations très nuancées, dont nous ne mentionnerons que quelques exemples.

Dans sa dimension territoriale, la Loi 70 ne s'adresse qu'aux seules populations du monde « rural riverain du Pacifique ». Sont ainsi exclues les populations noires paysannes d'autres régions du pays qui pourtant partagent la même précarité et réclament les mêmes droits. Plus importante numériquement, la population noire urbaine, à l'intérieur comme à l'extérieur de la région du Pacifique, est également exclue de la plupart des négociations dans la mesure où celles-ci se sont concentrées sur l'aspect foncier de la Loi 70. Enfin, même pour les populations incluses et bénéficiaires de la Loi, les dotations de « territoires collectifs de communautés noires » ne vont pas sans susciter des recompositions conflictuelles :

- l'obligation de se présenter comme « afro-colombiens » et membres d'un « groupe ethnique » spécifique et distinct des autres (les indiens, les blancs) s'accompagne de la négation, voire du rejet des multiples situations intermédiaires qui n'avaient pas manqué de se construire au cours du temps : des familles métissées, des communautés locales mélangées, des individus qui ne s'intègrent pas dans des « communautés », voire les fuient, etc. ;
- la reconnaissance de droits fonciers collectifs ne s'accompagne pas toujours d'une réelle autonomie de décision dans l'accès, l'usage et l'exploitation des terres. La propriété enfin reconnue n'empêche pas les spoliations violentes, qui se multiplient depuis la fin des années 1990 et proviennent de deux « fronts » malheureusement complémentaires : d'une part les groupes armés illégaux, guérillas et paramilitaires, qui ont étendu leur contrôle territorial dans cette région du Pacifique et obligent les populations à coopérer et/ou à fuir, dans les deux cas avec une extrême violence ; d'autre part les compagnies agro-industrielles de palme africaine qui étendent leurs plantations sur les nouveaux territoires collectifs de communautés noires, après négociation sous contrainte ou par « simple » invasion et spoliation violente des terres.

Les innovations multiculturelles de fin du XX^e siècle ont effectivement permis l'inclusion des « communautés noires du Pacifique » dans la société nationale. Cette inclusion se fait toutefois souvent dans la douleur, au prix d'une particularisation ethnique d'un côté, d'une « normalisation » juridique de l'autre. Désormais « propriétaires » légaux comme d'autres – même à titre collectif – les habitants du Pacifique s'intègrent au marché et à ses logiques légales et illégales, pour lesquelles ils ne disposent que de très peu d'outils de négociation, et toujours en situation franchement désavantageuse. Multiculturalisme et libéralisme font décidément bon ménage !

3. À la même date, les terres indigènes (*resguardos*) représentaient 310 millions d'hectares environ, soit 27 % du territoire colombien. Au total, près d'un tiers du territoire national – en majorité des espaces périphériques il est vrai – a donc été concédé aux communautés noires et indiennes dans ce pays. De son côté le Brésil comptait en juillet 2006, d'après les données de l'*Instituto Socioambiental*, 580 terres indigènes (dont 413 officiellement homologuées, et le reste en cours d'identification ou d'homologation), recouvrant près d'1,1 million de km², soit 12,7 % du territoire national et l'équivalent de deux fois la France.

Conclusion

Vincent GOUËSET

Au total, le bilan de ce qu'il est d'usage désormais de qualifier de « tournant ethnique » – ou multiculturel – des années 1990, est à la fois considérable et contradictoire.

Considérable, parce qu'il s'agit bien d'une rupture historique : les populations hier victimes d'ostracisme et de discriminations ont fait l'objet d'un effort de réhabilitation collective et d'intégration au sein de la communauté nationale. Cet effort porte joue à la fois sur des éléments symboliques, comme l'inscription du multiculturalisme dans les constitutions nationales, ou la ratification de la Convention 169 de l'OIT, et des éléments bien concrets, avec l'adoption d'un grand nombre de lois et de mesures favorables aux minorités ethniques. Des droits et des politiques spécifiques sont désormais reconnus ou menés, sur le plan territorial, juridique, politique, éducatif, culturel... Même si ces mesures ne sont pas toujours suivies des effets escomptés, elles contribuent indéniablement à revaloriser l'image de ces populations, indigènes et noires surtout.

Contradictoire, il l'est à plusieurs titres. D'abord parce que le consensus national autour de la nécessité de mener des politiques fortes en matière d'intégration n'est pas toujours acquis, surtout lorsqu'il est question d'accès à la terre, un sujet qui a cristallisé les tensions dans de nombreux cas. L'exemple du Mexique, où la population indienne est la plus nombreuse, mais où le débat autour de l'autonomie des territoires indigènes n'a pas débouché sur des avancées significatives, en est une bonne illustration.

Ensuite parce que l'accent qui a été mis sur la dimension culturelle et politique de l'ethnicité a un peu laissé de côté ce qui pourtant, au vu des indicateurs observés dans ce chapitre – et même en tenant compte du biais statistique évoqué par D. Delaunay – peut apparaître comme le problème le plus criant : une pauvreté persistante, et des indicateurs sociaux qui continuent de marginaliser les populations indiennes et noires. Par un curieux retournement de l'histoire, alors qu'autrefois, comme le rappelle A. Bello (*op. cit.* : 64), au nom du développement et du progrès social, le pouvoir était prêt à faire fi de l'ethnicité, aujourd'hui le multiculturalisme tend à reléguer au second plan la question sociale. Les évolutions les plus récentes (figure 5.1) montrent d'ailleurs que le tournant ethnique n'est pas incompatible avec une détérioration relative du sort de ces populations.

On touche là un point fondamental. Si tournant il y a, il est indissociable des autres virages qui ont été pris au même moment en Amérique latine : un virage

démocratique et décentralisateur certes, mais aussi un virage « néolibéral », qui, en ouvrant les marchés intérieurs à la concurrence mondiale, a exposé les populations les plus fragiles, dans les campagnes notamment, au jeu d'une économie globalisée qui fait peu de cas des spécificités ethniques. Le multiculturalisme n'est-il pas devenu aujourd'hui le discours officiel des mêmes organisations internationales (PNUD, Banque Mondiale, BID...) qui militent, parallèlement, en faveur des politiques libérales qui pénalisent en priorité ces populations, dont on valorise pourtant la reconnaissance ethnique? La décentralisation elle-même, que certains qualifient, ironiquement, de « libérale », est-elle la réponse la plus appropriée aux besoins de populations démunies qui, bien souvent, n'aspirent pas à moins d'état, mais à un « mieux d'état » : services publics et sociaux, aide au développement local, etc. ?

Enfin, et cela pose un problème éthique autant que scientifique, en suivant le spectaculaire « tournant ethnique » des dernières années, qui ne se limite pas à un changement de politiques publiques, mais renvoie à un mouvement de fond beaucoup plus large, ne contribue-t-on pas, indirectement, à maintenir dans une position marginalisante des populations qui, à travers le paradigme de l'ethnicité, se trouvent comme isolées du reste de la société? Ne passe-t-on pas sous silence des logiques plus directement sociales ou politiques, qui font notamment des populations indiennes ou noires des groupes plus complexes et plus hétérogènes que ne le laisse apparaître le prisme de l'ethnicité, avec des clivages et des hiérarchies internes, mais aussi des relations avec les populations « non ethnicisées », qui les relie au champ du social et de l'économique dans son ensemble? Mais à l'inverse, en minimisant l'ampleur de ce changement, ne risque-t-on pas de méconnaître une réalité qui est aussi sociale et économique, et pas simplement culturelle ou politique? La question est complexe, mais elle mérite d'être posée.

BIBLIOGRAPHIE

- ALBERT B. & LE TOURNEAU F. M., 2004, « Florestas Nacionais na Terra Indígena Yanomami, um cavalo de Troia ambiental? », in Ricardo F., *Terras Indígenas e Unidades de Conservação da Natureza. O desafio das sobreposições*, São Paulo, Instituto Socioambiental, p. 372-383.
- ALBERT B., 1997, *Cahiers des Amériques latines*, n° 23, dossier : « Territorialité, ethnopolitique et développement à propos du mouvement indien en Amazonie brésilienne ».
- ALBERT B., 2004, *Problèmes d'Amérique latine*, n° 52, dossier : « Les Indiens et l'État au Brésil ».
- BARBARY O. & URREA F. (éd.), 2004, *Gente negra en Colombia. Dinámicas sociopolíticas en Cali y el Pacífico*, Cali, Universidad del Valle-CIDSE-IRD-COLCIENCIAS, 476 p.
- BARBARY O., DUREAU F. & HOFFMANN O., 2004, « Mobilités et systèmes de lieux », in Dureau F. et al., *Villes et sociétés en mutation. Lectures croisées sur la Colombie*, Paris, Anthropos-Economica, p. 69-122.
- BASTIDE R., 1967, *Les Amériques noires. Les civilisations africaines dans le nouveau monde*, L'Harmattan, 236 p.
- BELLO A., 2004, *Etnicidad y ciudadanía en América latina. La acción colectiva de los pueblos indígenas*, Santiago de Chile, CEPAL-GTZ, 222 p.
- BREA MONTEIRO M. E., 2006, « Projeto Censo Indígena Nacional », in CELADE, *Pueblos indígenas y afrodescendientes de América latina y el Caribe*, Santiago de Chile, CEPAL-UNFPA-Fondo Indígena-CEPED, p. 379-386.
- BUSSO M., CICOWIEZ M. & GASPARINI L., 2005, *Ethnicity and the millenium development Goals*, Bogota, CEPAL-IDB, UNDP-The World Bank, 204 p.
- CELADE, 2006, *Pueblos indígenas y afrodescendientes de América latina y el Caribe : información sociodemográfica para políticas y programas*, Santiago de Chile, CEPAL-UNFPA-Fondo Indígena-CEPED, 595 p.
- CHIVALLON, C., 2004, *La diaspora noire des Amériques. Expériences et théories à partir de la Caraïbe*, Paris, CNRS Éditions, Coll. Espaces et milieux, 258 p.
- CÓNDOR J., 2006, Sistema de Indicadores de las Nacionalidades y Pueblos del Ecuador (SIDENPE), in CELADE, 2006, *Pueblos indígenas y afrodescendientes de América latina y el Caribe*, Santiago de Chile, CEPAL-UNFPA-Fondo Indígena-CEPED, p. 411-426.
- CUCHE D., 1996, « Les Amériques noires dans l'anthropologie et la sociologie françaises depuis *Les Amériques noires* de Roger Bastide » (1967), in *Bastidiana*, n° 13-14, p. 119-142.
- CUCHE D., 2005, « Entre assimilation et diasporisation : les immigrants d'origine palestinienne au Pérou », in Anteby-Yemini L., Berthomière W., Sheffer G., *Les diasporas : 2000 ans d'histoire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 457-467.
- CUNIN E., 2003, *Identidades a flor de piel. Lo « negro » entre apariencias y pertenencias : categorías raciales y mestuzaje en Cartagena*, ICNAH-Universidad de los Andes-IFEAOCC, 367 p.
- CUNIN E., 2004, *Métissage et multiculturalisme en Colombie. Le Noir entre apparences et appartenances*, Paris, L'Harmattan, 300 p.

- CUNIN E. (dir.), 2006, « La globalisation de l'ethnicité? », *Autrepart*, Revue des sciences sociales au Sud, IRD-Armand Colin, n° 38, numéro spécial, 203 p.
- DEL POPOLO F. & OYARCE A. M., 2006, « Población indígena de América latina: perfil sociodemográfico en el marco de la Conferencia internacional sobre la población y el desarrollo y de las metas del milenio », in CELADE, *Pueblos indígenas y afrodescendientes de América latina y el Caribe*, Santiago de Chile, CEPAL-UNFPA-Fondo Indígena-CEPED, p. 35-62.
- DELAUNAY D., 2006, « Análisis individual y contextual en la identificación de los pueblos indígenas (México, 1990-2000) », in CELADE, *Pueblos indígenas y afrodescendientes de América latina y el Caribe*, Santiago de Chile, CEPAL-UNFPA-Fondo Indígena-CEPED, p. 299-310.
- DROULERS M., 2001, *Brésil: une géohistoire*, Paris, PUF, Coll. Géographies, 307 p.
- DUMOULIN D., 2006, « Les "terres indiennes pour la conservation". Un dispositif clé pour le néo-indigénisme international », in Gros C. & Striegler M. C., *Être indien dans les Amériques*, Paris, Éditions de l'Institut des Amériques, p. 91-103.
- DURAND A. & PINET N. (éd.), 2005, *L'Amérique latine en perspective. Chronique et analyses*, L'Harmattan, DIAL, 224 p.
- DUREAU F., BARBARY O. & LULLE T., 2004, « Dynamiques de peuplement et ségrégations métropolitaines », in Dureau F. et al., *Villes et sociétés en mutation. Lectures croisées sur la Colombie*, Paris, Anthropos-Economica, p. 123-183.
- DUREAU F., BARBARY O., GOUËSET V. & PISSOAT O., 2004, *Villes et sociétés en mutation. Lectures croisées sur la Colombie*, Paris, Anthropos-Economica, Coll. Villes, 370 p.
- FLOREZ C. E., MEDINA C., et al., 2001, *Understanding the cost of social exclusion due to race or ethnic background in latin America and caribbean countries*, Facultad de ciencias sociales y económicas, Universidad del Valle, 55 p.
- FONTAINE G., 2006, « Convergences et tensions ethnicité et écologisme en Amazonie », *Autrepart*, Revue des sciences sociales au Sud, IRD-Armand Colin, n° 38, numéro spécial « La globalisation de l'ethnicité? », p. 63-80.
- GONZALEZ DE LA PARRA M. & HOFFMANN O. et al., 2004, *Noires lumières. Mexique – Colombie*, FONCA-Universidad Veracruzana-IRD-IVC, 127 p.
- GOUËSET V. & MESCLIER E., 2004, « Colombie et Pérou: représentation institutionnelle de l'espace et interprétation des chercheurs », in Bord J. P. & Baduel P. R., *Les cartes de la connaissance*, Paris, Karthala-URBAMA, p. 173-191.
- GRINEVALD C., 2006, « Langues amérindiennes, état des lieux », in Gros C. & Striegler M.C., *Être indien dans les Amériques*, Paris, Éditions de l'Institut des Amériques, p. 175-195.
- GROS C. & STRIEGLER M. C., 2006, *Être indien dans les Amériques*, Paris, Éditions de l'Institut des Amériques, 315 p.
- GROS C., 2001, « Métissage et identité. La mosaïque des populations et les nouvelles demandes ethniques », *Pouvoirs*, n° 98, numéro spécial « Amérique latine », Seuil, p. 147-159.
- GROS C., 2003, « Demandes ethniques et politiques publiques en Amérique latine », *Problèmes d'Amérique latine*, n° 48, p. 11-29.
- GUIMARÃES A. S., 2002, « Démocratie raciale », *Cahiers du Brésil contemporain*, n° 49-50, numéro spécial « Les mots du discours afro-brésilien en débat », p. 11-38.
- HOFFMANN O., 2004, *Communautés noires dans le Pacifique colombien. Innovations et dynamiques ethniques*, Paris, Karthala-IRD, 259 p.
- HOFFMANN O., BARBARY O. & CUNIN E., 2004, « Cité, ethnicité: les configurations de l'ethnicité noire en ville », in Dureau F. et al., *Villes et sociétés en mutation. Lectures croisées sur la Colombie*, Paris, Anthropos-Economica, p. 183-228.

- HUENCHÁN S., 2006, « El envejecimiento de la población indígena en América Latina: aproximación conceptual y sociodemográfica », in CELADE, 2006, *Pueblos indígenas y afrodescendientes de América latina y el Caribe*, Santiago de Chile, CEPAL-UNFPA-Fondo Indígena-CEPED, p. 529-546.
- JOLIVET M. J. & LENA P. (éd.), 2000, « Logiques identitaires, logiques territoriales », *Autrepart*, n° 14, numéro spécial, 195 p.
- JOLIVET M. J., 1997, « Libres, marrons et créoles, ou les Amériques noires revisitées », *Cahiers d'études africaines*, vol. 148, n° 37-4, p. 993-1003.
- LAUSENT HERRERA I., 1994, « Lima : au cœur de la ville, le quartier chinois », *Problèmes d'Amérique latine*, la Documentation Française, n° 14, numéro spécial « La ville et l'Amérique latine », p. 311-319.
- LAUSENT HERRERA I., 1996, « L'Émergence d'une élite d'origine asiatique au Pérou », *Caravelle* n° 67, IPEALT, Toulouse, p. 127-153.
- LAUSENT HERRERA, I., 2000, « Les communautés chinoises d'Amérique latine », in Doulet J. F. et Gervais-Lambony M. A., *La Chine et les Chinois de la diaspora*, Éditions Atlande.
- LAVAUD J.-P. & LESTAGE F., 2002, « Contar a los indígenas: Bolivia », México, Estados Unidos, *T'inkazo*, n° 13, p. 11-37.
- LE BOT Y., 1994, *Violence de la modernité en Amérique latine: indianité, société et pouvoir*, Paris, Karthala.
- LE BOT Y., 2004, « Le renversement historique de la question indienne en Amérique Latine », *Amérique Latine Histoire et Mémoire*, n° 10, numéro spécial « Identités: positionnements des groupes indiens en Amérique latine », 7 p.
- LE BOT Y., 2006, « Les mouvements indiens en Amérique latine. Étapes, dimensions et significations », in Gros C. & Striegler M. C., 2006, *Être indien dans les Amériques*, Paris, Éditions de l'Institut des Amériques, p. 157-168.
- MA MUNG E., 2000, *La diaspora chinoise. géographie d'une migration*, Ophrys, 175 p.
- MASTERSON D. M. & FUNADA-CLASSEN S., 2004, *The Japanese in Latin America*, Champaign, University of Illinois Press, 368 p.
- MOLINA R., ALBO X. & FIGUEIROA M., 2006, « El índice combinado de condición étnica-lingüística (CEL) y su aplicación al Censo 2001 de Bolivia », in CELADE, *Pueblos indígenas y afrodescendientes de América latina y el Caribe*, Santiago de Chile, CEPAL-UNFPA-Fondo Indígena-CEPED, p. 455-470.
- MOSQUERA C., PARDO M. & HOFFMANN O., 2002, « Las trayectorias sociales e identitarias de los afrodescendientes », in Mosquera C., Pardo M. & Hoffmann O. (éds.) *Afrodescendientes en las Americas: trayectorias sociales e identitarias: 150 anos de la abolición de la esclavitud en Colombia*, Universidad Nacional de Colombia, CANH, p. 13-41.
- NOISEUX Y., 2005, *Les indicateurs sociaux dans les Amériques: la pauvreté (1995-2005)*, Montréal, Observatoire des Amériques, 29 p.
- PÉREZ R. & MAYA L., 1993, *Población indígena y desigualdad: aproximaciones a través de las cifras. Población y desigualdad social en México*, Béjar Navarro R. & Bringas H. H., Cuernavaca, Universidad Nacional Autónoma de México, p. 407-415.
- PSACHAROPOULOS G. & PATRINOS H. A. (éd.), 1994, *Indigenous Peoples and Poverty in Latin America: An Empirical Analysis*, Washington DC, World Bank Publications, 232 p.
- QUESNEL A., 2006, « Dinámicas demo-sociales de la población indígena y afrodescendiente en América Latina », in CELADE, *Pueblos indígenas y afrodescendientes de América latina y el Caribe*, Santiago de Chile, CEPAL-UNFPA-Fondo Indígena-CEPED, p. 13-24.

- RANGEL M., 2006, « La población afrodescendiente en América latina y los objetivos de desarrollo del milenio. Un examen exploratorio en países seleccionados utilizando información censal », in CELADE, *Pueblos indígenas y afrodescendientes de América latina y el Caribe*, Santiago de Chile, CEPAL-UNFPA-Fondo Indígena-CEPED, p. 63-84.
- SALCALXOT A. A., 2006, « Relevancia y pertinencia de la información sociodemográfica para políticas y programas. Caso Guatemala », in CELADE, *Pueblos indígenas y afrodescendientes de América latina y el Caribe*, Santiago de Chile, CEPAL-UNFPA-Fondo Indígena-CEPED, p. 95-106.
- SANCHEZ J. A., 2006, « Afroecuatorianos: exclusión social, pobreza y discriminación racial », in CELADE, *Pueblos indígenas y afrodescendientes de América latina y el Caribe*, Santiago de Chile, CEPAL-UNFPA-Fondo Indígena-CEPED, p. 427-446.
- SANDERSON J., 2006, « La población indígena en Chile: el censo y las encuestas territoriales », in CELADE, *Pueblos indígenas y afrodescendientes de América latina y el Caribe*, Santiago de Chile, CEPAL-UNFPA-Fondo Indígena-CEPED, p. 109-134.
- SCHKOLNIK S. & DEL POPOLO F., 2006, « Los censos y los pueblos indígenas en América Latina: una metodología regional », in CELADE, 2006, *Pueblos indígenas y afrodescendientes de América latina y el Caribe*, Santiago de Chile, CEPAL-UNFPA-Fondo Indígena-CEPED, p. 249-272.
- SCHNAPPER D., 1998, *La relation à l'autre. Au cœur de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 562 p.
- SERRANO E. 2006, « La población indígena a través de los censos mexicanos », in CELADE, 2006, *Pueblos indígenas y afrodescendientes de América latina y el Caribe*, Santiago de Chile, CEPAL-UNFPA-Fondo Indígena-CEPED, p. 387-398.
- SKIDMORE T., 1993, « Bi-racial USA vs multi-racial Brazil: is the contrast still valid? », *Journal of latin american studies*, vol. 25, n° 2, p. 373-386.
- THÉRY H., 2005, *Le Brésil*, Armand Colin, Collection U, 287 p.
- THÉRY H. & MELLO N. A. de, 2004, *Atlas du Brésil*, CNRS, GDR Libergéo-La Documentation française, 302 p.
- TRUZZI O., 2002, « Libanais et Syriens au Brésil, 1880-1950 », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 18, n° 1, p. 123-147.
- VERAN J. F., 2002, « Quilombos: des "lieux de mémoire" bien vivants », *Cahiers du Brésil contemporain*, n° 49-50, numéro spécial « Les mots du discours afro-brésilien en débat », p. 87-96.
- VERDEAUX F. & ROUSSEL B., 2006, « Y a-t-il un autochtone dans l'avion? Des ethnies locales à l'autochtonie globale en passant par la gestion durable de la biodiversité », *Autrepart*, Revue des sciences sociales au Sud, IRD-Armand Colin, n° 38, numéro spécial « La globalisation de l'ethnicité? », p. 15-37.
- WADE P., 1997, *Race and Ethnicity in Latin America*, London, Pluto Press, 160 p.
- WADE P., 1999, « La population noire en Amérique latine: multiculturalisme, législation et situation territoriale », *Problèmes d'Amérique latine*, n° 32, p. 3-16.
- WADE P., 2006, « Afro-latin studies. Reflections on the field », *Latin American and Caribbean Ethnic Studies*, vol. 1, n° 1, avril 2006, p. 105-124.
- ZAGEFKA P., 2006, *Amérique latine. Édition 2006*, Paris, IHEAL-La Documentation française, 206 p.

TROISIÈME PARTIE

**Les espaces ruraux
de l'Amérique latine
dans la mondialisation**

Introduction : des espaces de nouveau au centre de l'attention

Évelyne MESCLIER

Les espaces ruraux de l'Amérique latine, après avoir été au centre des préoccupations des intellectuels, des chercheurs et des hommes et femmes politiques pendant une grande partie du *XX^e* siècle, étaient passés à un second plan au fur et à mesure que l'urbanisation se poursuivait. Alors considérés comme des espaces de faible modernisation, censés approvisionner à bas prix les villes en cours de croissance, ils constituent de nouveau aujourd'hui un centre d'intérêt pour les investisseurs. La mondialisation des marchés alimentaires en est en grande partie la cause. La libéralisation des échanges, l'amélioration des technologies de conditionnement et de transport, les avancées scientifiques en matière de biotechnologie, de contrôle des maladies, de croissance des rendements en font un domaine de plus en plus intéressant pour les grandes multinationales mais également pour les investisseurs nationaux et locaux. Les espaces ruraux de l'Amérique latine sont très directement concernés par ces évolutions, à un degré plus ou moins important selon leur localisation.

Ces espaces sont très divers. Entre le nord du Mexique à plus de 30° degré de latitude nord et le sud du Chili et de l'Argentine à plus de 50° de latitude sud, ou entre les côtes du Pacifique et celles de l'Atlantique, des cordillères aux plaines, on passe par des contextes écologiques très différents les uns des autres : on peut qualifier certains climats de tempérés, d'autres de tropicaux, d'autres de tropicaux de montagne, d'autres encore de désertiques ou semi-désertiques. Or ces contextes ont une importance particulière lorsque l'on parle d'espaces ruraux, puisqu'ils déterminent en partie les possibilités de l'agriculture. L'histoire du peuplement, de l'aménagement du territoire et celle des politiques sont également essentielles pour comprendre la diversité actuelle des structures agraires. La plus ou moins grande importance dans les campagnes de populations d'origines variées (chapitre 1) a joué un rôle, parce que toutes n'ont pas été traitées de la même façon par les autorités successives, à l'époque coloniale mais aussi républicaine, et parce que toutes n'ont pas apporté les mêmes héritages en termes d'organisation sociale et spatiale. Les politiques dans des pays indépendants depuis le début du *XIX^e* siècle, c'est-à-dire depuis deux siècles, ont été suffisamment différenciées pour contribuer à cette diversité. Ainsi, dans certains pays, les grands domaines fonciers ont pratiquement disparu, dans d'autres ils sont demeurés très présents, et il existe

tous les types de situations intermédiaires. La construction d'infrastructures ferroviaires ou routières, liée très souvent aux intérêts des compagnies minières ou des exportateurs de produits d'élevage ou agricoles, s'est réalisée selon des modalités très différentes d'un pays à l'autre; or ces infrastructures sont encore aujourd'hui un facteur important des conditions de l'accès au marché. L'influence des pays étrangers et de leurs firmes a été plus ou moins accentuée et plus ou moins longue. La situation géographique et la taille des pays latino-américains ont elles aussi une influence. Ainsi, dans les petits pays d'Amérique Centrale, la présence de grandes firmes étrangères, comme la United Fruit Company, a été structurante.

Ces espaces ruraux sont cependant unis par des traits communs, dus à leur intégration très précoce à une « histoire mondiale » qui était celle des Empires espagnol, portugais et dans une moindre mesure des autres nations européennes. Ils ont été ensuite soumis à l'influence qu'ont exercée les grandes puissances capitalistes et de plus en plus les États-Unis au cours des siècles suivants, quelque peu contrebalancée par celle de l'Union Soviétique. Ils tiennent des rôles assez semblables dans l'économie mondiale en ce début de XXI^e siècle. Leur voisinage géographique a entretenu des influences réciproques et des évolutions parallèles, en partie déterminées par la CEPAL (Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, qui fait partie du Conseil économique et social de l'ONU, l'Organisation des Nations Unies). L'actuelle « mondialisation » est, elle aussi, assez homogène: presque tous les pays de l'Amérique latine se sont engagés dans la nouvelle « économie mondiale ¹ », en particulier dans leurs espaces ruraux.

Pour l'ensemble de l'Amérique latine, à très grands traits, on a une première période de concentration progressive des terres dans des domaines de plus en plus grands dominés par les descendants des Européens; cette concentration s'accélère à partir de la fin du XIX^e siècle, avec la libéralisation des marchés mondiaux, ce qu'on appelle parfois la « première mondialisation ». Dans ce contexte, la population des campagnes, encore relativement peu nombreuse plusieurs siècles après le choc démographique de la Conquête et pas nécessairement désireuse de travailler pour les grands domaines, est captée par ceux-ci de diverses manières. C'est à cette période que commencent également à s'installer les firmes étrangères. Il est important de souligner que la concentration de la terre dans de grandes propriétés n'empêche pas qu'un grand nombre de familles aient accès à la terre, sur la base de différentes formes de contrats et dans un contexte de relations sociales plus ou moins violentes.

Au XX^e siècle, cette concentration est remise en cause par des réformes agraires d'importance variable. Les réformes coïncident souvent avec la volonté des États, dirigés par de nouvelles bourgeoisies urbaines, de diversifier leur économie, en cessant d'être de simples exportateurs de matières premières et en cherchant à produire des biens industriels, dans le cadre de la « substitution aux importations ». Après des phases dominées par des expériences collectivistes, la population

1. Cette « économie mondiale » n'est en fait pas encore une réalité, d'après certains économistes: G. Kébabdjian estime au terme de son analyse que l'économie-monde actuelle est « à mi-chemin entre deux modèles ou deux ordres: l'ordre international et l'ordre mondial », les États-nations conservant « une latitude considérable dans la conduite de leurs politiques économiques » (Kébabdjian, 1999: 56).

des campagnes devient une « paysannerie », au sens où l'agriculture familiale pratiquée sur de petites exploitations devient soit dominante, soit plus importante que par le passé, sur la base d'une redistribution de la propriété ou de la colonisation de terres neuves. Cependant les politiques agricoles donnent la priorité à l'approvisionnement à bon marché des villes en cours de croissance.

Finalement, à partir de la fin du XX^e siècle, on assiste à une nouvelle modification des structures foncières avec les réformes impulsées en particulier par la Banque Mondiale – dans un cadre idéologique à la mise en place duquel participe entre autres le Péruvien Hernando de Soto. Ces réformes ont pour principal objectif la libéralisation des marchés fonciers, même si certaines mesures sont orientées à résoudre l'épineux problème social des « paysans sans terre ». Parallèlement, les politiques néolibérales adoptées par la majorité des pays consacrent le retour à des économies fondées sur l'exportation des produits du secteur primaire, minier et agricole. Ces produits ne sont cependant plus tout à fait les mêmes qu'au XIX^e siècle, les technologies sont différentes, ainsi que le fonctionnement des marchés, tout comme les conséquences sociales et écologiques. Alors que la main-d'œuvre est devenue abondante, se pose la question de l'expulsion d'une partie de la population par les nouveaux « grands domaines ».

Nous allons nous intéresser ici aux dimensions spatiales de ces évolutions, tout particulièrement dans leur dernière phase. Comment ces évolutions marquent-elles l'organisation de l'espace? Comment, réciproquement, l'organisation de l'espace les marque-t-elle? C'est à travers ces questions qu'il nous sera permis de comprendre à la fois les logiques d'ensemble décrites ci-dessus et leurs inflexions en fonction des situations nationales et locales. Le premier chapitre de cette partie revient sur l'inégalité foncière qui concourut à fonder les inégalités sociales et persiste partiellement jusqu'à aujourd'hui. Le deuxième chapitre décrit comment, au cours du XX^e siècle, les structures foncières ont été transformées par des réformes agraires ou par l'activation du marché, option aujourd'hui dominante: c'est avec cet héritage qu'il faut aujourd'hui compter. Le troisième chapitre porte sur les transformations de l'agriculture latino-américaine dans le contexte de l'étape actuelle de la mondialisation, qui modifient à nouveau le rapport à la terre et les relations sociales. Le chapitre final précise les interrelations entre ces changements et l'évolution des territoires: en quoi les évolutions foncières et productives contribuent-elles à reconfigurer ceux-ci? Quels sont les problèmes posés par ces évolutions, en termes sociaux et environnementaux?

L'inégalité foncière et sociale en héritage

Évelyne MESCLIER

La question foncière est au cœur des structures agraires, il est difficile de comprendre les évolutions de l'agriculture ou celles de la société rurale sans la prendre en compte. Elle joue sur les relations entre les individus et la terre, comme entre les individus : contrôler la terre, pendant très longtemps, a été synonyme de contrôler les hommes. Maintenir ce contrôle supposait, et suppose, l'existence d'institutions et de rapports de force, qui ont, entre autres, une dimension spatiale, révélatrice de leur fonctionnement.

Les structures foncières en Amérique latine n'ont pas eu la simplicité parfois décrite : s'il est vrai qu'après la Conquête les nouveaux venus ont spolié de leurs terres les occupants les plus anciens, les uns et les autres maintenaient autour de la terre des relations complexes. Les différents types de droits sur la terre et les différents types d'exploitation de la terre composaient des structures agraires variées. L'inégalité de l'accès à la propriété n'empêchait pas l'existence d'une multiplicité de formes d'accès à l'usage de la terre.

À très grands traits, en modifiant un peu une typologie proposée par F. Chevalier (1993 : 335 et suivantes), on peut distinguer trois grands types de structures foncières et plus généralement, agraires. Dans un premier groupe de pays, en Mésoamérique (Mexique, Guatemala) et dans les Andes (surtout en Bolivie, Équateur et Pérou), a subsisté une importante population indigène ¹, dont l'organisation sociale et les institutions vont se modifier au cours des siècles, sans cesser d'exister à la fois dans les faits, dans les esprits et dans les lois, et qui a conservé un certain accès à la terre. Dans un deuxième groupe de pays, Argentine, Chili, Uruguay, le *latifundio* ² s'organisa sur la base d'une différenciation sociale forte entre immigrants « riches » et « pauvres », après l'extermination presque totale des populations amérindiennes. On peut en partie rapprocher de ces cas une partie de l'Amérique centrale. Dans des pays comme El Salvador, le Honduras, le Nicaragua, le Costa Rica, ou le Brésil et le Venezuela, la population amérindienne était peu nombreuse et n'a pas été maintenue à l'écart de la population des colons, de telle sorte que rares sont les lieux où elle a développé des

1. Cf. chapitre 1.

2. La définition du *latifundio* (ou *latifundium* et *latifundia* au pluriel, si on choisit de conserver le mot latin) combine le critère de la taille, importante, de la propriété et du caractère peu intensif de l'exploitation agricole.

formes originales de maîtrise de l'espace. Enfin, dans un troisième groupe de pays comme Haïti, Cuba, et certaines régions des pays cités auparavant, en particulier près des côtes, au Brésil, au Pérou, en Colombie et en Équateur, au Mexique, au Guatemala, s'est développée une agriculture de plantation reposant sur une main-d'œuvre composée le plus souvent, mais pas toujours, d'esclaves africains et de leurs descendants.

En réalité les trois dimensions coexistaient dans les plus étendus des pays d'Amérique latine. L'existence de grands domaines représentait un point commun à toutes ces situations, mais les relations sociales et les formes d'organisation de l'espace variaient d'un cas à l'autre.

1. *Latifundio* et populations indigènes

Dans le premier groupe de pays, la population indigène a conservé une certaine maîtrise de l'espace durant l'époque coloniale et jusqu'à l'époque républicaine. Au début de la seconde moitié du XIX^e siècle – mais cela durera très largement dans certains pays jusqu'à la deuxième moitié du XX^e siècle –, « la grande majorité des masses paysannes de la Mésoamérique et des Andes se répartit entre les domaines et les communautés » comme le rappelait H. Favre (Favre, 1981 : 25). Il faut cependant noter, même dans ces régions, l'existence de petites et moyennes propriétés, d'origines diverses, qui se développèrent dans les espaces laissés vacants par les grands domaines, en particulier là où la population indigène est moins nombreuse (voir par exemple Cochet, 1993 : 16 et schéma p. 20).

Les grands domaines nouèrent par ailleurs des liens étroits avec la population indigène. Une partie de celle-ci s'y trouva englobée, alors que les habitants des communautés indigènes indépendantes étaient aussi obligés à leur fournir régulièrement des journées de travail. Les familles qui résidaient dans les grands domaines avaient pour beaucoup d'entre elles accès à l'usufruit de la terre, mais leurs droits étaient limités par un certain nombre de conditions fixées par le propriétaire.

H. Favre propose la vision synthétique suivante : « dans les domaines, les paysans cultivent les parcelles familiales qui leur sont concédées et élèvent sur les pâturages une petite quantité de bétail dans la limite autorisée. En échange, ils sont astreints à des prestations de travail sur la réserve et à des services rotatifs au domicile urbain de l'*hacendado* ³. Si ce type de contrat agraire est à peu près généralisé, l'étendue des droits et des obligations qu'il fixe au tenancier varie considérablement d'un lieu à l'autre. Elle varie aussi à l'intérieur d'une même hacienda où [un certain nombre de types de tenanciers précaires] se trouvent investis de statuts différents. Le propriétaire foncier joue d'ailleurs sur ces différences de statut afin d'entretenir avec chacun de ses travailleurs des liens étroits et fortement personnalisés qui préviennent le développement de solidarités horizontales » (Favre, 1981 : 25). De fait certains contrats s'apparentaient plutôt à un type de métayage, voire de fermage, avec un paiement en argent, même s'il y avait semble-t-il presque toujours une partie en nature (Piel, 1975a : 214).

3. L'*hacendado* est le propriétaire de l'hacienda, mot qui désigne la grande propriété agricole, quelle que soit l'intensité de son exploitation.

Les *hacendados* contrôlaient, à travers l'accès à la terre, non seulement la force de travail mais également une grande partie de l'existence de leurs obligés. Ils appliquaient eux-mêmes la justice à l'intérieur de leur domaine, parfois au moyen de châtiments physiques, contrôlaient les mœurs, les déplacements et pouvaient le cas échéant exercer le droit de cuissage. Ce régime de « droit privé » – arbitraire, car il dépendait de la personnalité de chaque propriétaire, plus ou moins autoritaire ou paternaliste – rappelle le fonctionnement des « seigneuries » européennes (Chevalier, 1993 : 341). Dans certains pays, ce type de domaines a existé jusqu'à récemment et paysans et propriétaires âgés peuvent encore en donner un témoignage direct.

Une étude monographique, dans la vallée sacrée des Incas, proche de Cusco au Pérou, montre la façon dont ces domaines s'étaient constitués (figure 8.1). Les haciendas des Espagnols, qui s'installèrent sur les terres planes du fond de vallée (photo 8.1), où elles produisaient des grains pour le marché, s'étendirent progressivement en remontant les affluents jusqu'aux terres d'altitude, qu'elles s'étaient presque complètement appropriées au XVIII^e siècle et qui fournissaient l'alimentation quotidienne et les animaux de trait. Surtout, ces terres d'altitude permettaient aux haciendas de s'assurer une réserve de main-d'œuvre, rare à cette époque (chapitre 1), car elles restaient habitées par les indigènes, devenus des *yanaconas* ou serfs du domaine⁴, sans contrat et à vie partie du domaine, ce qui interdit de les considérer comme des métayers ou fermiers (Glave et Remy, 1983 : 94 et s.).

La part de l'exploitation directe et indirecte variera en fonction des conjonctures économiques au cours des décennies : lorsque les produits agricoles avaient des débouchés assurés et un prix élevé, l'exploitation était le plus souvent directe, alors que la tendance s'inversait dans les moments de crise (Piel, 1975a : 230). Au Pérou, à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, l'évolution vers le faire-valoir direct fut favorisée par l'arrivée de main-d'œuvre chinoise, les coolies (Piel, 1975b : 300). Au fur et à mesure que la population augmentait et que les nécessités changeaient, du fait des phases de modernisation technologique, contrôler la terre pour accéder à la main-d'œuvre devenait un besoin moins pressant. Les grands domaines eurent recours à des recruteurs qui parcouraient les campagnes et faisaient des avances sur rémunération aux paysans qui acceptaient de se faire engager : c'est le système de l'*enganche*. Ces avances permettaient de faire pression par la suite sur le travailleur pour qu'il reste ou qu'il revienne. Au Mexique, au Guatemala, au Pérou, ce système eut une très grande ampleur. Par la suite, certains de ces anciens journaliers endettés se fixeront sur les grands domaines et deviendront des travailleurs permanents.

4. Des évolutions et statuts similaires existent dans les autres pays andins, par exemple en Équateur avec les *huasipungos*.

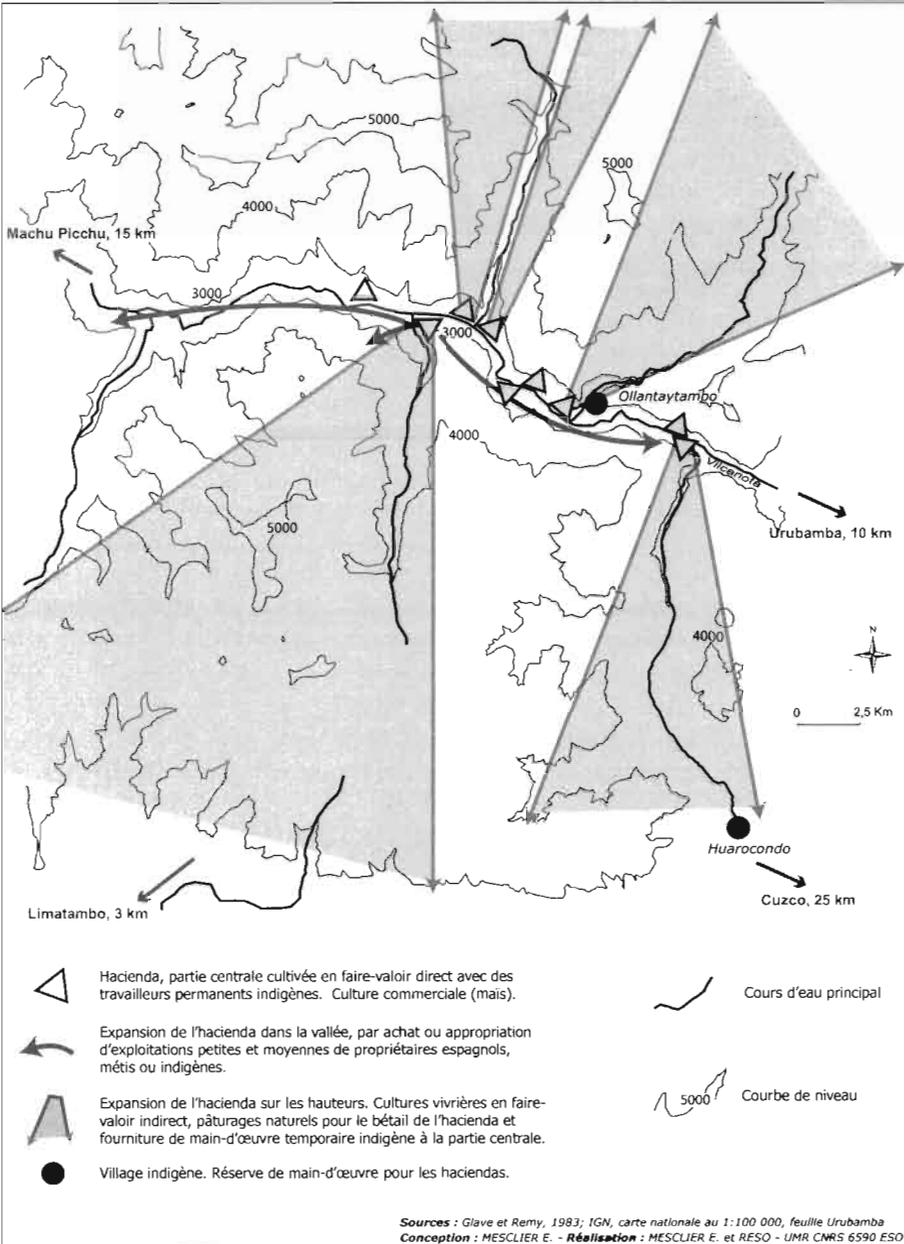
Photo 8.1 – La « vallée sacrée des Incas » à Ollantayambo au Pérou



É. Mesclier, janvier 1986.

Cette vallée très proche de Cusco et située à seulement 2 800 mètres d'altitude, ce qui la met à l'abri du gel, a été le lieu d'aménagements agricoles importants à l'époque préhispanique : système d'irrigation, terrasses avec apports de terre prélevée dans d'autres localités. Vers la fin du XVI^e siècle, alors que la population indigène locale avait déjà considérablement diminué, les Espagnols commencèrent à y acquérir des fonds en propriété (voir figure 8.1).

Figure 8.1 – L'organisation spatiale des haciendas à Ollantaytambo (Pérou) à l'époque coloniale



Les domaines qui s'agrandissaient et se modernisaient dans les pays andins dans la première moitié du XX^e siècle (alors qu'au Mexique débutait la révolution) continuaient à concéder des parcelles en usufruit à certains de leurs travailleurs, chargés de tâches saisonnières, mais le faire-valoir était devenu essentiellement direct. Ainsi, vers 1915, sur la côte péruvienne, 94 % des terres étaient cultivées en faire-valoir direct et seulement 6 % étaient aux mains de *yanaconas* (Piel, 1975b : 302). Les propriétaires fournissaient par ailleurs toutes sortes de services à leur main-d'œuvre permanente : rations alimentaires, santé, électricité, et pour les moins conservateurs, éducation, sans cesser d'exercer un contrôle sur la vie quotidienne. Les relations entre les propriétaires et leurs travailleurs étaient donc encore très proches et très paternalistes. Le caractère permanent de la main-d'œuvre, le fonctionnement autonome, comme l'intensification de l'agriculture, apparentent ce modèle à celui des plantations, dont il sera question plus loin.

Les terres d'indigènes, tout au long de cette histoire, se réduisirent, même si leurs habitants défendaient leurs limites territoriales, en s'appuyant souvent non seulement sur la mémoire collective et la coutume mais également sur toutes sortes de documents coloniaux, « réductions ⁵ » des Indiens dans des villages, répartitions de terres et « visites ⁶ ». Le statut des terres à l'intérieur de ces communautés se complexifia également : d'abord terres indivises, les individus les plus puissants se les approprièrent souvent, comme le montre J. Piel (1975a : 183-184) dans le cas du Pérou, où au XIX^e siècle des mesures libérales visant l'élimination de la propriété collective furent finalement différées (cf. Piel, 1975a : 291 et s.). Dans le cas du Mexique, H. Cochet (1993 : 40) rappelle qu'à la fin du XIX^e l'abolition des droits de main-morte (appartenance à des personnes morales : communes, communautés, etc.) a obligé les communautés indiennes à fractionner les indivis. H. Favre (1981 : 26) indique qu'en Bolivie les membres des communautés soit furent convertis en tenanciers précaires à la suite des spoliations des haciendas, soit se transformèrent en petits paysans parcellaires, et que, selon les travaux de H. Klein, leur nombre diminua de moitié entre 1847 et 1900. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, le président Melgarejo avait déclaré que les terres des communautés appartenaient à l'État et décrété leur vente aux enchères (Urioste et Baldomar, 1998 : 149).

2. *Latifundio* et main-d'œuvre immigrante

Dans les régions où la population indigène est aujourd'hui peu présente, généralement parce que les densités étaient faibles avant la Conquête et parce que des siècles d'affrontements, voire de politiques d'extermination, ont abouti à leur disparition (chapitre 1), la constitution de grands domaines a été très facile. Cependant, l'absence de population indigène ne signifie pas qu'il n'y ait pas eu là également construction de sociétés très inégalitaires.

En Argentine, au Venezuela, dans le nord du Mexique, l'occupation de la terre se réalisa à partir de l'élevage extensif autour des points d'eau distribués par la

5. Ou regroupements forcés, ordonnés par les autorités espagnoles.

6. Ou inspections effectuées par les autorités espagnoles.

Couronne d'Espagne aux colons (Chevalier, 1993 : 349). Ces distributions se poursuivirent sur des périodes parfois longues. En Argentine, de vastes concessions furent distribuées par les gouvernements successifs au cours du XIX^e siècle. En 1882, la limite inférieure de la concession d'élevage à des particuliers était fixée à 2 500 hectares et la limite supérieure à 40 000 hectares ! (Chevalier, 1993 : 350). Dans les pampas, plaines herbeuses à l'ouest de Buenos Aires, plus de 8 millions d'hectares de terres furent attribués à 538 familles avant 1830, plus de 3 millions d'hectares à 333 familles, en partie les mêmes, en 1857 et 11 millions d'hectares à 344 acquéreurs en 1884, après l'élimination des Indiens qui les peuplaient. Beaucoup des nouveaux propriétaires choisissaient d'enclorre ces milliers d'hectares et d'y mettre du bétail⁷ ; les immigrants leur fournissaient la main-d'œuvre nécessaire (Grenier, 1991 : 349 et 350).

Car l'arrivée d'immigrants européens se poursuivait et ce sont eux qui mirent en culture les terres des grands domaines, auxquels ils étaient liés par différents types de contrats : fermage, métayage, travail permanent ou temporaire. Ainsi, dans la pampa autour de Buenos Aires, se développa à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, avec le boom de l'exportation de viande bovine, un modèle de « combinaison productive » : les éleveurs louaient leurs terres pendant en général trois ans à des cultivateurs, pour qu'ils installent des parcelles de luzerne, après une année de lin puis une autre de blé. Ces relations ne sont pas comparables au servage des populations amériindiennes, ni bien sûr à l'esclavage des populations africaines. Cependant, les relations de clientélisme et familiales semblent avoir été également très importantes (Reguera, 2004 : 35). Par ailleurs, pour réussir à maintenir cette mainmise sur l'espace, les familles des propriétaires devaient rester proches du pouvoir et si possible diriger le pays (Grenier, 1991 : 341). La situation évolua cependant au cours du XX^e siècle, la chute de la demande de viande bovine conduisant à un retour à un élevage extensif, puis au développement d'une agriculture autour de cinq produits, blé, maïs, sorgho, soja et tournesol, qui s'appuie plutôt soit sur le salariat soit sur des entreprises de travaux agricoles (Albaladejo *et al.* 1995 : 240 et s.)

Au Chili, de même, de grands domaines s'étaient constitués à l'époque coloniale, puis encore, postérieurement, sur les frontières. Les propriétés terriennes de plus de mille hectares concentraient 73 % des superficies en 1965 (Falaha, 1996 : 71). Le statut des familles qui vivaient sur ces domaines était d'abord principalement celui de fermiers, *inquilinos* selon la terminologie locale, mais il évolua vers un statut d'employés salariés. Ces derniers conservaient le privilège de pouvoir cultiver ou faire cultiver pour leur compte deux ou trois hectares. Cependant, les domaines ont fait de plus en plus appel au XX^e siècle à des salariés temporaires, sans terre et sans garantie d'emploi car ils ne sont attachés à aucun domaine (*ibid.* : 71).

Au Brésil, les concessions de terre de l'époque coloniale étaient parfois immenses, et toujours mal délimitées (Claval, 2004 : 45-46). Parfois, des lots assez petits purent être achetés à un prix modéré, par exemple par des descendants de colons allemands, italiens ou polonais dans le sud du pays, à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle (*ibid.* : 340). Mais le reste du temps, l'État brésilien vendait les

7. Ces domaines d'élevage sont appelés *estancias*.

terres du domaine public à des grands exploitants, même lorsqu'elles étaient déjà occupées par ce qu'on appelle des *posseiros*, des familles qui s'étaient déjà installées et les avaient défrichées. Par ailleurs, à partir de la seconde moitié des années 1950, la mécanisation permit aux propriétaires de chasser leurs fermiers (*ibid.* : 341). Cela créa de plus en plus de familles « sans terre ». On a là, du fait de la mécanisation et du développement des cultures d'exportation très rentables, une rupture des éventuelles solidarités entre les grands propriétaires et les petits exploitants qui jusque-là pouvaient louer des terres.

Le Paraguay constitue un cas original : le *latifundio* sera démantelé après l'Indépendance (1810), les terres nationalisées et confiées à de petits agriculteurs familiaux. La désorganisation liée à la guerre du Chaco contre la Bolivie (1932-1935) ouvrit cependant le pays aux compagnies étrangères, qui s'emparèrent de vastes territoires, utilisés de manière extensive pour l'élevage et le maté d'exportation, sans grands besoins de main-d'œuvre (Souchaud, 2002 : 46 et s.) Le Paraguay rejoignit ainsi le modèle des pays voisins.

3. Les grandes plantations : des enclaves fonctionnant sur la base d'une abondante main-d'œuvre permanente

L'emploi d'une abondante main-d'œuvre permanente et le fonctionnement en enclave est peut-être ce qui caractérise le mieux le système des plantations⁸, au-delà du caractère commercial de la production, qu'elles partagent avec les *estancias*. Certaines haciendas, qui au départ utilisaient une main-d'œuvre attachée au domaine par divers types de contrats, ont évolué vers ce système à partir du XIX^e siècle, en raison des possibilités de concentration du capital et des terres, de la croissance de la demande des marchés mondiaux, de la modernisation qui rendait à la fois possible et nécessaire l'exploitation directe de grandes extensions. Cependant, de vastes parties étaient souvent laissées en réserve : la différence entre plantation et *latifundio* n'est pas toujours nette.

Historiquement, les Portugais furent les premiers à établir le modèle de la plantation, dès le XVI^e siècle, dans le Nord-Est du Brésil, autour de la canne à sucre et des moulins, et en recourant à la main-d'œuvre fournie par la traite des noirs (Chonchol, 1995 : 258). Ce modèle fut ensuite largement reproduit dans les Caraïbes : C. Chivallon parle d'une « logique sociale de domination totale commandée de l'extérieur ». Elle décrit l'univers « plantationnaire » : « les sociétés de plantation incarnent un modèle tout à fait particulier de société dans la mesure où elles s'organisent strictement autour de la finalité économique » (Chivallon,

8. Les dictionnaires de géographie français distinguent en général plantation familiale et plantation industrielle, cette dernière « de taille plus vaste, qui exige de vastes capitaux, souvent étrangers, emploie une importante main-d'œuvre salariée, utilise des techniques agronomiques modernes, exporte toute sa production vers des marchés consommateurs ou des industries de transformation extérieurs : elle fonctionne donc comme une enclave, mais extravertie » (Brunet *et al.*, 1992 : 351, qui reprend en partie la définition de George (dir.), 1970 : 354). M. Watts note qu'une définition générique de la plantation est impossible, dans la mesure où technologies, organisation du travail, droits fonciers et infrastructure ont varié dans l'espace et le temps, et que des travaux récents l'envisagent comme une « institution totalitaire » liée au racisme et à l'esclavage (Watts, 2000 : 587).

2004 : 70). Au XIX^e siècle, l'expansion du café dans le Sud-Est du Brésil s'effectua de la même façon dans de vastes domaines, propriété de grandes familles brésiliennes, sur lesquels travaillaient des milliers d'esclaves importés d'Afrique et du nord du pays : ce n'est qu'au moment de l'abolition (en 1888) qu'on les remplaça par des immigrants européens, travailleurs salariés endettés et d'ailleurs parfois réduits à un presque servage (Enders, 1997 : 41 et s.)

Les capitaux étrangers furent dans certains cas très présents. C. D. Brockett (1991 : 28 et s.) décrit l'apparition en Amérique centrale des grandes compagnies nord-américaines exportatrices de bananes, l'United Fruit Company et la Standard Fruit Company. Leur mainmise sur des centaines de milliers d'hectares est liée à l'apparition du chemin de fer. Le Costa Rica en 1871 avait engagé un célèbre constructeur, Henry Meiggs, puis ses neveux, dont le plus jeune fonda une entreprise bananière ; en échange de ses services, le pays lui attribua 800 000 acres de terre (environ 320 000 hectares), une concession de 99 ans sur le chemin de fer et vingt ans d'exemption d'impôts sur la terre. Au Honduras ce furent 400 000 acres (environ 160 000 hectares), à l'origine dispersés mais la compagnie réussit à accaparer les terres intercalaires. Au Guatemala, 168 000 acres (environ 67 000 hectares) et le même type d'avantages : contrôle du chemin de fer pour 99 ans, en particulier. En Colombie, la United Fruit Company organisa la Zone bananière de Santa Marta, dans le nord du pays, autour du chemin de fer également : celui-ci devait relier Santa Marta au fleuve Magdalena mais s'arrêta à Fundación, à la limite de la zone bananière (Gilard, 2004 : 37).

La formation de très grands domaines à partir de propriétés plus petites caractérisa des régions beaucoup plus anciennement mises en valeur. Ce fut le cas sur le littoral du Pérou : la chute des prix mondiaux du sucre au début du XX^e siècle et des erreurs de gestion amenèrent les anciennes familles propriétaires terriennes à vendre. Les grandes plantations de canne à sucre devinrent prédominantes ; elles se modernisèrent et bénéficièrent d'investissements nord-américains, anglais et allemands (Macera, 1977 : 372). La main-d'œuvre d'abord engagée par des intermédiaires pour des périodes de temps déterminées, selon le système de l'*enganche*, devint peu à peu permanente. À Cuba, il existait une petite et moyenne propriété d'origine européenne, née du métayage sur les concessions. La prise de l'île par les Anglais en 1762 et le développement du marché sucrier des États-Unis devenus indépendants, avec un fort mouvement d'introduction d'esclaves, n'entraînèrent pas leur disparition dans un premier temps, ni celle du café. La concentration de l'activité sucrière se produisit à partir de la fin du XIX^e siècle, grâce en particulier au chemin de fer qui permet d'acheminer rapidement la canne depuis plus loin qu'avec la charrette – la transformation devant être rapide pour éviter les pertes en sucre (Bret, 1996 : 142) – et grâce à l'intervention de capitaux étrangers également. En 1927, selon les statistiques fournies par un texte classique, publié en espagnol à cette époque, la Cuban American Sugar Company possédait 6 usines de transformation et presque 200 000 hectares, la Cuba Cane Sugar Company 12 usines et 146 000 hectares, la General Sugar Company 9 usines et 120 000 hectares et on retrouve la United Fruit Company avec 2 usines et 115 000 hectares (Guerra, 1990 : 87).



Dans le cas des grandes firmes, les travailleurs étaient des salariés, venus parfois des pays voisins, attirés par les bons salaires et les services : éducation, services médicaux, distractions (Brockett, 1991 : 31). Cependant les prix payés aux magasins des compagnies, qui les fournissaient en nourriture, étaient très élevés et les conditions de travail, très dures ; ce fut aussi dans ces « enclaves » que surgirent les syndicats de travailleurs les plus puissants. En Colombie, une grève, organisée pour obtenir de meilleures conditions de travail, une hausse des salaires, la suppression des magasins de la compagnie et un service de santé, donna lieu le 6 décembre 1928 à une répression incroyablement violente de la part de l'armée qui mitrailla les manifestants, faisant des centaines de morts (entre 900 et 1 500 selon les sources ⁹).

Ce dernier exemple n'est qu'un cas extrême dans la violence des rapports sociaux qui découlent de cette histoire de conquête, de spoliations, d'esclavage et de servage : la terre reste dans tous les cas un moyen de domination des êtres humains. Au XX^e siècle, la « situation très inégalitaire des structures agraires a été aggravée par la croissance de la population qui a multiplié le nombre de ruraux en quête d'un moyen d'existence » (Bret, 1996 : 143). Par ailleurs, la modernisation technologique, les variations des marchés, rendent moins nécessaire la présence de réserves de main-d'œuvre sur les domaines. Le *minifundio* ¹⁰, résultat d'un partage des terres inégal, devient d'autant moins viable que les ressources complémentaires (emplois de journalier, contrats agraires) se font rares.

9. L'événement est retracé dans *Cien años de soledad*, de Gabriel García Márquez, de façon romancée comme le montre J. Gilard, 2004.

10. D'après la définition que donne J. Chonchol, qui se réfère à une étude du Comité Interaméricain de développement agricole (CIDA), cela revient à parler d'exploitations dont la taille est insuffisante pour occuper à temps complet la force de travail de la famille et qui sont incapables de lui procurer un revenu pouvant couvrir ses besoins essentiels (1995 : 271).

Des réformes redistributrices aux actuelles réformes libérales

Évelyne MESCLIER

Les tensions issues de la situation agraire se multiplièrent au cours du XX^e siècle. Les revendications ne portaient pas nécessairement sur la distribution de la propriété en tant que telle, mais sur divers aspects de la répartition des bénéfices, sur les conditions de travail, sur le droit de fonder des syndicats. C'est cependant la question foncière elle-même qui va être au cœur des oppositions politiques.

Pendant toute une phase de l'histoire des campagnes latino-américaines, la « réforme agraire » va être au centre des débats. Elle sera censée permettre un changement profond de la société. Sous cette dénomination se cache cependant une grande diversité de propositions et de mises en pratique, que nous décrirons dans la première section de ce chapitre. Les réformes libérales qui suivront apparaissent souvent comme une réaction à ces redistributions, permettant une nouvelle concentration des terres dans des grands domaines. La réalité est cependant là encore plus variée et plus complexe, comme nous le montrerons dans la seconde section.

1. La question de la réforme agraire au XX^e siècle : transformer l'espace pour transformer le monde

Malgré la vigueur de la remise en question de l'inégalité foncière, il y eut finalement peu de véritables réformes agraires, si on conserve à cette notion son sens strict de « redistribution foncière qui remet en cause la propriété du sol agricole » (Bret, 2002 : 109). Cela suppose un bouleversement des rapports de force en présence : or, « [...] l'Amérique latine compta trop peu de révolutions, de décolonisations ou de guerres perdues pour connaître beaucoup de véritables réformes agraires [...] » (Hobsbawm, 1994 : 462).

Les positions idéologiques qui s'affrontaient en Amérique latine comme dans le monde, et les stratégies des acteurs en cause, aboutirent à trois types de réformes : des redistributions amples et radicales, opérées soit par des gouvernements démocratiques – qui souvent ne purent ensuite résister à la réaction des forces contraires –, soit par des États autoritaires et modernisateurs ; des redistributions limitées, effectuées avec l'accord des grands propriétaires ; des mesures de temporisation, qui consistent à incorporer des terres nouvelles dans l'espace agricole pour éviter d'avoir à partager celles qui sont déjà utilisées. Ces dernières

mesures sont relativement faciles à appliquer dans un continent où les territoires occupés et organisés par des groupes indigènes peu nombreux sont considérés comme « vides ». « On baptise alors réforme agraire une politique conduite pour ne pas faire la réforme agraire ! » (Bret, 2002 : 110). L'enjeu n'est pas seulement la terre, mais également la société : à travers la modification des structures foncières, il s'agissait, pour les révolutionnaires, de donner naissance à une société nouvelle, pour les États-Unis, d'éviter les révolutions.

Les populations dominées continuèrent parallèlement à lutter pour modifier leur position dans les sociétés coloniales puis républicaines. Elles réussirent au cours du XX^e siècle à consolider leur accès à la terre, en obtenant des garanties de la part des États.

1.1 Les réformes radicales et la transformation des espaces

Le succès des réformes agraires les plus radicales dépendait d'un fragile équilibre entre des rapports de force jouant à l'échelle nationale et internationale. Certaines ont été violemment interrompues. La transformation spatiale amorcée changea alors de sens : la capacité des paysans de négocier leur accès à la terre diminua au lieu d'augmenter. Au Chili, la réforme commença à la fin des années 1960 et fut prolongée par le gouvernement de Salvador Allende. Les militaires qui confisquèrent le pouvoir le 11 septembre 1973 revinrent sur les mesures antérieures : « 67 % des terres expropriées furent totalement ou partiellement enlevées aux paysans » (Falaha, 1996 : 182). La masse des paysans devint un prolétariat, la complémentarité entre *latifundio* et *minifundio* ayant été rompue (Dubreucq, 1993 : 35 ; Falaha, 1996 : 186). Au Guatemala, le gouvernement de Jacobo Arbenz, élu en 1951, organisa une réforme assez efficace : 17 % des terres privées furent expropriées et près de 20 % des paysans manquant de terre en reçurent, même si seuls les domaines les plus étendus étaient soumis à expropriation, ce qui limitait la possibilité de la population indigène maya des montagnes de profiter de la répartition (Brockett, 1992 : 100 et s.) Parmi les victimes des expropriations, la United Fruit Company perdit 70 % de ses 550 000 acres (plus de 200 000 hectares), la plupart consistant en terres mises en réserve. Cependant, devant les grèves des travailleurs du café et les expropriations organisées par les comités paysans, les États-Unis financèrent le renversement d'Arbenz. Commença alors une répression très dure, avec des milliers d'arrestations. Les bénéficiaires de la réforme furent expulsés si besoin par la force et les terres rendues à leurs propriétaires antérieurs. Quelques terres restées publiques furent cependant distribuées, y compris 100 000 acres données par la United Fruit Company ; mais la quantité des familles sans terre continua d'augmenter. S'ensuivit une période de guerre civile, entre guérillas et escadrons de la mort liés aux militaires, avec des milliers de morts (peut-être 120 000) jusqu'aux années 1980 (*ibid.*).

Les réformes agraires menées au Mexique, à partir de 1917, en Bolivie, à partir de 1953, à Cuba à partir de 1959 et plus essentiellement 1963, au Pérou à partir de 1963 et plus essentiellement à partir de 1969, au Nicaragua à partir de 1979, partagent le fait d'avoir transformé durablement l'espace rural. Les plus efficaces sont celles de Cuba et Mexico en termes d'accès des foyers ruraux à la terre : 70 %

en furent bénéficiaires. En Bolivie, au Pérou, au Nicaragua, c'est entre 30 et 37 % des foyers qui furent concernés (Deere, 1986 : 188-189).

La voie de formes sociales de production fut souvent tentée, de manière exclusive ou en combinaison avec d'autres, avec parmi les objectifs celui de maintenir une échelle de production importante. Ainsi, au Mexique, à plusieurs reprises entre 1917 et 1992, années qui marquent le début et la fin de la réforme agraire, en particulier dans les années 1930 et au début des années 1970, il y a eu des essais de constituer des coopératives ou *ejidos*¹ collectifs, sans individualisation des dotations de terre et avec une organisation du travail et une gestion des facteurs de production à l'échelle de l'ensemble de l'*ejido*. (Colin *et al.*, 2003 : 75.) Au Pérou, l'essentiel des terres, expropriées sur des critères de superficie des domaines, de pratique du faire-valoir indirect, de violation des lois du travail et autres motifs plus subjectifs comme les « tentatives de sabotage » (Matos Mar et Mejía, 1980 : 114) furent transférées au secteur social « entrepreneurial ». Les Coopératives Agraires de Production (CAP), qui regroupaient les anciens travailleurs d'haciendas, reçurent les meilleures terres, irriguées, celles que cultivaient directement les grands domaines – cela représentait 26 % des hectares attribués ou encore 1,9 million d'hectares. Les Sociétés Agraires d'Intérêt Social (SAIS), formées par les anciens travailleurs permanents et les communautés lésées par les domaines, reçurent surtout des pâturages, qui regroupaient 35 % des hectares attribués ou encore 2,5 millions d'hectares. Les communautés paysannes reçurent un peu plus de 10 % des terres seulement (moins de 800 000 hectares), souvent de faible qualité. Les individus et « groupes paysans » (les ex-serfs d'haciendas souvent) reçurent respectivement 4 % et 21 % des terres. Le reste alla à une forme minoritaire d'entreprise de production sociale (Caballero et Álvarez, 1980 : 26).

En s'appuyant sur le cas du Pérou, E. Hobsbawm a souligné avec acuité et peut-être un peu d'exagération le fait que les « communautés indiennes des hauts plateaux [...] n'avaient que faire [...] des expériences coopératives ou des diverses nouveautés agraires, autres que l'aide mutuelle traditionnelle pratiquée au sein d'une communauté loin d'être égalitaire [...] » (Hobsbawm, 1994 : 464-465). L'étude de cas qu'il cite², publiée alors que la réforme agraire était encore en cours, montre dans tous les cas que la réforme avait échoué à réorganiser l'espace d'une façon acceptable pour les populations autrefois subordonnées à un grand domaine. Les mêmes conflits qu'auparavant opposaient, pour les ressources en pâturages et le contrôle de la qualité des animaux, les pasteurs à la SAIS dans laquelle ils étaient pourtant intégrés (Gómez Rodríguez, 1977). La réforme agraire ne transforma pas radicalement les structures foncières, car elle maintenait la coexistence des grandes et des petites exploitations; de telle façon que les rapports de force entre les hommes n'étaient pas partout modifiés: J. de la C. Gómez Rodríguez montre bien que les administrateurs de la SAIS, qui contrôlaient la plus grande partie des ressources, commettaient des abus vis-à-vis des éleveurs des communautés.

1. L'*ejido* contemporain est une institution créée par la réforme agraire mexicaine, qui est associée à un territoire soumis à une législation foncière particulière.

2. Gómez Rodríguez, 1977.

On peut ajouter que la réforme agraire avait dans les Andes limité l'accès des paysans à certains étages écologiques, les privant du double avantage de couvrir les besoins alimentaires de leur famille et d'être occupés de façon productive toute l'année. En effet, les accords qui les liaient auparavant aux haciendas leur permettaient de conserver des parcelles dans les vallées. Les travailleurs permanents, devenus les membres des coopératives, ne leur laissaient plus cette possibilité et ne leur fournissaient que des emplois durs et mal payés (Brisseau-Loaiza, 1985 : 125-126). Les modifications effectuées à l'époque dans le statut des communautés paysannes, qui lient résidence et accès à la terre, ont en outre rendu plus difficiles les stratégies basées sur les alliances matrimoniales. La réforme agraire a également divisé les terres des grands domaines que l'on considérait comme le modèle même de la réussite du capitalisme moderne, sur la côte péruvienne. Ainsi, Pomalca, société contrôlée par une famille et qui exploitait plusieurs milliers d'hectares de canne à sucre sur le piémont, un millier d'hectares de riz, confiés à des métayers, dans la vallée moyenne autour de 300 mètres d'altitude, un millier d'hectares de café vers 1 200 mètres (Collin Delavaud, 1968 : 365 et s.) et un domaine consacré à l'élevage à 2 400 mètres d'altitude³ fut partagée entre plusieurs coopératives, spécialisées l'une dans la production de sucre, l'autre dans celle du café, la troisième dans la production de fromage. Cette spécialisation, sans doute jugée la plus rationnelle, soumit ces coopératives aux risques inhérents au fait de dépendre d'un seul produit et des variations d'un seul marché (Mesclier, 2003 : 109-110). Au total, le démantèlement spontané d'un grand nombre de ces structures d'économie sociale, dès la fin des années 1970, n'est pas surprenant.

Les ambiguïtés caractérisèrent également la réforme agraire menée en Bolivie à partir de 1953. Théoriquement, celle-ci devait permettre une redistribution équitable des terres et abolir la grande propriété. Cependant, la limite supérieure qui fut fixée à la superficie des exploitations agricoles restait très élevée dans les plaines orientales en particulier, où les propriétés pouvaient atteindre jusqu'à 50 000 hectares lorsqu'il s'agissait d'élevage ; sur les hautes plaines très peuplées, les propriétés pouvaient conserver jusqu'à 400 hectares sur les rives du lac Titicaca et jusqu'à 800 hectares dans le sud du pays (Franqueville, 2000 : 173). Comme dans le cas péruvien, l'intention des réformateurs fut de favoriser l'organisation des paysans en coopératives, mais comme au Pérou, ceux-ci préférèrent se répartir les terres (*ibid.* : 177).

Malgré les tentatives de collectivisation ou étatisation de la production dans les autres pays d'Amérique latine, le cas de Cuba reste unique. En l'absence d'une paysannerie importante, c'est à l'État que va revenir l'essentiel des terres expropriées. À partir de la révolution de 1959, les plantations sucrières (la canne occupait alors plus de la moitié de la surface totale cultivée) et de façon générale les grands domaines furent nationalisés en un temps très court. Les fermes d'État réembauchèrent les travailleurs agricoles. En 1963, devant la résistance des moyens propriétaires, furent expropriés les domaines de plus de 65 hectares. Subsista cependant un secteur privé composé d'anciens fermiers, métayers et paysans, dont une partie vendit progressivement ses terres à l'État. Ces petits paysans privés

3. Comme le montrent les archives du *fuero agrario* entreposées à Lima.

furent incités à partir du milieu des années 1970 à former des coopératives de production agricole. Dans la deuxième moitié des années 1980, ce secteur privé ne regroupait cependant plus que 20 % des terres ; environ la moitié étaient intégrées dans des coopératives (Douzant-Rosenfeld, 1991 : 19-20).

1.2 Les réformes basées sur la bonne volonté des propriétaires, limitées aux espaces marginaux

En Équateur, la modernisation des haciendas les plus dynamiques, spécialisées dans la production de lait pour la demande urbaine, dans le centre-nord de la cordillère, entraîna un premier mouvement de cession de terres aux serfs ou *huasipungos*. Cet exemple montra qu'on pouvait limiter les tensions par des mesures douces. Après un coup d'état militaire, la Loi de Réforme Agraire de 1964 se centra sur l'élimination des formes de servage et le transfert des propriétés de l'État et de l'église. En 1973 une nouvelle loi de réforme agraire étendit les expropriations aux domaines insuffisamment cultivés. Les grandes propriétés modernes ne furent pas expropriées. La réforme s'appliqua surtout dans la cordillère (Bretón, 1997 : 57 et s.), où les paysans reçoivent essentiellement des terres d'altitude, sensibles à l'érosion et parfois peu fertiles.

En Colombie, les réformes agraires entreprises dans les années 1960 obligèrent les propriétaires à diviser leurs propriétés et INCORA, l'Institut Colombien de Réforme Agraire, procéda à l'attribution de quelques terres expropriées. Ces réformes eurent cependant une portée limitée, qui se réduisit plus encore à partir de la fin des années 1980 : la loi 30 de 1988 substitua « au concept du besoin de terre des paysans, celui de l'offre de terre de la part des propriétaires, pour initier des processus d'achat, qui rendirent quasiment impossible la mise en œuvre de l'expropriation et créèrent une surévaluation de la valeur des terres en faveur des propriétaires. Les fonctions et compétence de l'INCORA furent restreintes, avec la détermination de "zones de Réforme Agraire" dans des aires précises du territoire national [...] » (Valderrama et Mondragón, 1998 : 49). Finalement, la dernière loi de réforme agraire, la loi 160 de 1994, a pour objectif le développement d'une négociation directe entre acheteurs et vendeurs, ce qui ne résout pas le problème de l'accès à la terre des plus pauvres (Suárez, 1999 : 31 et s.). Selon Machado (1998 : 48-49), ces diverses tentatives n'ont entraîné aucun changement important.

Ces réformes, dans des contextes où les grandes familles, l'église et l'armée contrôlent efficacement la société, étaient probablement les seules susceptibles d'aboutir. On peut citer pour mémoire d'autres expériences qui évitèrent une confrontation générale, comme en Argentine, pendant les premières années du gouvernement de Perón, les expropriations qui eurent lieu dans la province de Buenos Aires, pour permettre l'installation de familles. Cette expérience fut cependant de très courte durée (Blanco, 2004 : 272).

1.3 Les solutions consistant à attribuer des terres « vides »

Une option souvent employée pour éviter l'aggravation des affrontements entre petits exploitants et *latifundio*, sans pour autant toucher aux intérêts des grands propriétaires terriens, qui avaient dans nombre de pays conservé leur influence, fut

d'attribuer des terres réputées vides aux familles en manquant. Cette solution a peu de conséquences sur les espaces anciens, si elle est appliquée seule – dans d'autres cas elle est complémentaire à des mesures d'expropriation et de redistribution –, mais elle transforme les espaces d'accueil.

Au Brésil, à plusieurs reprises, furent promulgués des textes permettant l'expropriation des grands domaines. En 1964, un régime militaire, arrivé au pouvoir suite à un coup d'État précipité par les revendications paysannes, publia un statut de la terre prévoyant de repérer les zones de tension : Pernambuco, Paraíba, Ceará, Rio Grande do Sul, Distrito Federal (Théry, 2005 : 207). Les mesures consistant à exproprier les exploitations sous-utilisées et à installer des petits exploitants ne furent cependant jamais appliquées. Le choix finalement fait de privilégier la colonisation de l'Amazonie se concrétisa avec la succession de l'Institut National de Colonisation et de Réforme Agraire (INCRA) à l'Institut Brésilien de Réforme Agraire (IBRA). Le retour à la démocratie ne changea rien à ce choix : une réforme agraire ambitieuse avait été annoncée par le gouvernement Sarney en 1985, qui prévoyait l'installation de sept millions de familles sur 480 millions d'hectares, la majorité sur les terres inutilisées des *latifundios*. L'INCRA devait procéder aux expropriations. Les grands propriétaires se défendirent, par la violence et par des actions de lobbying politique. Finalement, seules un peu plus d'une centaine de milliers de familles reçurent des terres, de propriété publique (Enders, 1997 : 222-223). Elles furent la plupart du temps installées en Amazonie, dans des régions mal dotées et mal desservies (Théry, 2005 : 207). Les mouvements des sans-terre se poursuivent, les occupants illégaux sont parfois assassinés par les forces de l'ordre. La violence est particulièrement importante sur les fronts pionniers (Enders, 1997, 222-223).

En Équateur, en Bolivie, c'est également essentiellement l'Amazonie qui sert d'exutoire aux tensions agraires. En Équateur, la plupart des terres attribuées à de petits agriculteurs par l'Institut Équatorien de Réforme Agraire et Colonisation (IERAC) le sont dans des régions de colonisation, dans les forêts tropicales humides du piémont côtier et du bassin amazonien (Bretón, 1997 : 58 et s.). En Bolivie, entre 1953 et 1992, des titres de propriété sont distribués dans les plaines orientales, dans lesquelles se développent parallèlement, dans la région de Santa Cruz, de grandes propriétés à vocation exportatrice qui ne sont pas affectées par les expropriations (Roux, 2006 : 16-17), voire reçoivent des terres de l'Institut National de Colonisation (*ibid.* : 157).

C'est ainsi l'Amazonie et ses populations qui supportent les conséquences de ces « fausses » réformes agraires : au Brésil, « [...] les fronts de colonisation constituent le réceptacle des tensions sociales existant dans les autres régions du pays et deviennent par là même de nouvelles zones de conflits, à l'échelle amazonienne cette fois » (Droulers, 2004 : 69). Dans d'autres régions d'Amérique latine, ce sont également les forêts tropicales qui serviront de terres de colonisation pour les paysanneries, comme par exemple dans le cas du Honduras (Merlet, 2003 : 195).

1.4 Le maintien d'un contrôle de l'espace par les populations d'origine indigène

Au Mexique et dans les pays andins le problème de la distribution de la terre était lié à la protection des terres indigènes, puisque c'est sur celles-ci que les

haciendas continuaient d'avancer. L'État à partir du début du ^{xx}e siècle va dans la plupart de ces pays contribuer à leur protection en les rendant « inaliénables ». Au Mexique, la Constitution de 1917, dans son article 27, interdit toute transaction sur les terres des communautés (Concheiro, 1998 : 49). En Équateur, une loi de 1937, la Loi d'organisation et régime des Communes, complétée par un Statut des Communautés Paysannes, limite les possibilités de vente en la soumettant à l'accord conjoint de leur Assemblée Générale et du Ministère de l'Agriculture (Bretón, 1997 : 85). Au Pérou, la Constitution politique de 1920 reconnaît l'existence légale des Communautés indigènes et le caractère imprescriptible de leurs biens, c'est-à-dire les terres communautaires, dont on ne peut donc entrer en possession par prescription ou possession non interrompue. La Constitution politique de 1933 ajoute que leurs biens sont « inaliénables » et qu'ils ne peuvent être saisis (ils ne peuvent donc être hypothéqués). Dans cette même constitution apparaît l'idée que l'État essaiera de donner des terres aux communautés indigènes qui n'en ont pas en quantité suffisante ; il pourra pour ce faire exproprier des propriétaires privés, contre indemnisation (Robles Mendoza, 2002 : 60 et s.).

Ces logiques, inspirées en partie du souci de protéger les populations indigènes, sont aussi l'émanation d'États craignant des explosions sociales et soucieux de maintenir des paysans à la terre pour nourrir les ouvriers de la modernisation économique (Bretón, 1997 : 84). Ces mesures, reconduites pendant la période des réformes agraires, même si celles-ci ont souvent entraîné des changements – obligation de choisir des dirigeants alphabétisés au Pérou, rôle du syndicat en Bolivie... –, ont permis la survie ou parfois la recréation de territoires gérés collectivement, entre individus disposant de moyens relativement égaux⁴ et pouvant en interdire l'accès aux personnes n'appartenant pas à leur collectivité.

Les terres des populations de la forêt amazonienne, même dans les pays qui reconnaissent les droits des indigènes, ont été protégées beaucoup plus tardivement que dans les autres régions. Au Pérou, au début du ^{xx}e siècle, la loi établit que les terres des « natifs » amazoniens sont des terres de l'État, puisqu'elles n'ont pas été acquises légalement. Les exploitants du caoutchouc auxquels celui-ci donnait les terres pouvaient se considérer propriétaires des plantes, des animaux et des personnes y résidant. En 1957, un décret établit la réserve de terres pour les populations indigènes de la forêt, mais sur des superficies très réduites. La loi de Réforme Agraire de 1969 ne s'occupe pas des indigènes de la forêt ; c'est seulement en 1974 que les « tribus » sont reconnues comme « communautés natives » et que leurs terres sont déclarées (comme celles des autres communautés) inaliénables et non sujettes à l'embargo ou à la prescription, ce qui sera confirmé par la Constitution de 1979 (Aroca, 1998 : 119 et s.) Les mouvements de migration des Andes vers la forêt restent importants en regard des densités de départ de la population amazonienne et les conflits sont nombreux entre « indigènes » et « colons », même si les premiers réussissent alors à obtenir des titres de propriété. En Bolivie, la loi de réforme agraire nie aux « tribus de la forêt » le droit à la propriété agraire tant qu'elles ne se sédentarisent pas (Almaraz, 1998 : 184). Au Brésil, qui n'a pas

4. La différenciation interne aux communautés a été largement démontrée, mais n'équivaut pas à celle qui sépare les membres les plus pauvres et les plus riches des sociétés nationales.

de tradition de protection de terres amérindiennes, des réserves sont créées pour les « indiens » amazoniens au cours du XX^e siècle, mais ce n'est qu'avec la Constitution de 1988 qu'est reconnue la notion de terre indigène et en 1990 que sont délimités pour la première fois d'amples territoires indigènes (Mello *et al.*, 2006, sous presse).

Ces diverses réformes et évolutions n'ont pas éliminé le *minifundio*. Au Brésil, plus d'un tiers des exploitations, soit plus de 1,7 million, font moins de 5 hectares (tableau 9.1), alors que les plus grandes en disposent de dizaines de milliers (Segrelles Serrano, 2003 : 211) et concentrent plus de la moitié des superficies exploitées. En Équateur et au Pérou, plus des deux tiers des exploitations sont petites ou très petites, mais la grande propriété privée est moins puissante : les exploitations équatoriennes de plus de 500 hectares utilisent « seulement » environ 27 % des superficies. Au Pérou, ce sont surtout les « communautés paysannes » et les « communautés natives » qui sont propriétaires des grandes unités d'exploitation recensées : ces terres sont en partie utilisées en usufruit par leurs membres. En 1994 les communautés paysannes et natives prises en compte dans le recensement agricole étaient au nombre de 6 872 ; elles détenaient à elles seules plus de 50 % des superficies exploitées, essentiellement hors des périmètres irrigués, sur les hauteurs et dans la forêt amazonienne. Compte tenu de la subsistance de quelques coopératives, la propriété privée joue un rôle mineur dans les chiffres de la grande ou très grande exploitation.

Tableau 9.1 – La distribution des exploitations agricoles selon leur taille au Brésil, en Équateur et au Pérou

Superficie de l'exploitation (en ha)	Brésil 1995-1996		Équateur 1974		Pérou 1994	
	Nombre et % des exploitations	% des superficies	Nombre et % des exploitations	% des superficies	Nombre et % des exploitations	% des superficies
0-1	1 780 054 (36,8)	1,0	144 180 (27,9)	0,8	423 132 (24,2)	0,5
1-5			200 580 (38,8)	6,0	805 210 (46,1)	5,3
5-10	622 320 (12,9)	1,2	55 020 (10,6)	4,8	246 183 (14,1)	4,6
10-20	1 516 112 (31,3)	10,0	41 320 (8,0)	7,0	135 684 (7,7)	5,0
20-50			42 620 (8,2)	16,5	83 916 (4,8)	6,8
50-100	400 375 (8,3)	7,8	22 220 (4,3)	17,0	25 841 (1,5)	4,8
100-500	411 557 (8,5)	23,6	9 530 (1,9)	21,1	19 103 (1,1)	10,4
Plus de 500	107 765 (2,2)	56,4	1 440 (0,3)	26,8	6 704 (0,3)	62,5

Source : pour le Brésil, Segrelles Serrano, 2003 : 210 d'après IBGE, Censo Agropecuario 1995-1996 ; pour l'Équateur, Bretón, 1997 : 55 d'après le recensement national agricole de 1974 ; pour le Pérou, INEI, recensement agricole de 1994.

Les modifications de l'espace sont le support et le révélateur des changements sociaux qui s'opèrent. Dans certains pays ou régions, les réformes agraires s'accompagnent d'une libération des populations et d'une disparition des formes spatiales caractéristiques de la domination. Les structures foncières traduisent une égalité relative des conditions. Dans d'autres cas, le contrôle de l'État remplace celui des grands propriétaires ; ou bien encore, une opposition s'établit entre l'espace des grandes propriétés et celui de la petite exploitation familiale. Les relations sociales n'évoluent pas de la même façon : le patron en perdant la terre perd son pouvoir sur les paysans, même lorsqu'il reste parmi eux ; en la conservant, il garde les commandes de la société régionale ou nationale, même lorsque des terres sont également réservées aux paysans. Les injustices les plus flagrantes, en termes de reconnaissance des droits à la terre des « ancêtres », subsistent au milieu des réformes.

La question reste posée du bilan final de ces différentes réformes : valait-il mieux pour les paysans devenir membres de coopératives, de fermes d'État, ou petits exploitants indépendants, ou membres de communautés, ou encore conserver leurs liens avec les grands domaines en cherchant une amélioration de leurs statuts ? Valait-il mieux pour eux recevoir des terres non exploitées dans les étages chauds ou celles qu'ils cultivaient auparavant pour les haciendas sur les hautes terres ? Comment interpréter les vagues de guerre civile et de violence qui secouèrent aussi bien les campagnes de pays ayant procédé à des réformes en profondeur, comme le Pérou, que de ceux où les élites terriennes sont restées au pouvoir, comme en Colombie ? On peut jusqu'à un certain point élargir l'analyse critique que L. Cambrézy effectue à propos du cas mexicain : les réformes agraires n'auraient pas eu pour premier objectif de servir la cause des individus, mais d'abord de renforcer le pouvoir de l'État en créant une population d'obligés, jugés par ailleurs sans avenir ni capacité d'innovation par les élites. Au mieux, elles auraient été « une sorte d'expédient à un « mal » chronique – la masse croissance des paysans sans terre » et non un « véritable projet de société intégrant les couches les plus défavorisées dans une entreprise collective de développement économique et social » (Cambrézy, 1995 : 294 et s.). La démocratisation de la société n'aurait donc été elle-même que limitée, même s'il faut souligner que la disparition des haciendas, là où elle a eu lieu, a supprimé les formes les plus brutales de contrôle de populations entières par un seul maître tout-puissant. Les politiques économiques suivies parallèlement ne favorisèrent pas les producteurs agricoles. La croissance démographique soutenue de la deuxième moitié du XX^e siècle entraîna presque partout l'accroissement du phénomène de *minifundio*, malgré les redistributions.

2. Les réformes foncières libérales : du changement de statut des terres à une nouvelle modification de l'espace et de la société

À la fin du XX^e siècle, la question de la redistribution foncière est considérée comme close. D'une façon qui n'est surprenante qu'au premier abord ⁵, une partie

5. On peut se référer pour le comprendre aux essais d'A. Memmi sur la colonisation et sur la dépendance, en gardant à l'esprit que c'est la colonisation qui crée le colonisé, et non l'inverse (Memmi, 2002).

de la population paysanne regrette le temps des grands domaines : ceux-ci lui apportaient une certaine sécurité de l'emploi et de revenus en argent et en nature – la ration alimentaire distribuée dans les plantations de la côte nord du Pérou revient ainsi régulièrement dans le discours des anciennes et surtout des jeunes générations. Devenus leurs propres patrons, les nouveaux petits exploitants indépendants vivent chaque année la peur de perdre leur récolte pour des raisons climatiques ou de ne pas rentrer dans leurs frais en raison de l'instabilité des prix de leurs produits. La très grande variabilité du contexte économique dans les années 1980 renforce l'insécurité pour les familles les plus exposées en raison de la petite taille de leur exploitation, du moindre entretient de leurs membres ou de la moindre solidité des institutions agraires locales (Mesclier, 1991).

Les réformes foncières libérales s'appuient sur un certain nombre d'idées élaborées à l'échelle mondiale et diffusées par des organismes comme la Banque Mondiale à partir des années 1980. Elles visent dans le cas de l'Amérique latine à débloquer les situations d'agriculture en crise, jugées inefficaces, soit du fait de la mauvaise gestion des coopératives soit de celui du morcellement de la terre. Un des instruments utilisés est la « sécurisation » des terres, en particulier par le biais de la distribution de titres de propriété individuels aux nombreuses populations qui ne disposent que de documents certifiant la « possession », c'est-à-dire le droit d'usage de la terre, mais pas celui de la transférer ou de la vendre librement. La sécurisation doit permettre d'obtenir une agriculture plus efficace, en autorisant les exploitants à se lancer dans des investissements sur leur terre, mais aussi en facilitant les transferts marchands. Les plus efficaces d'entre eux doivent pouvoir agrandir leur exploitation et les moins efficaces, vendre pour aller trouver une autre occupation en ville (World Bank, 2003 : 84 ; Deininger, 2003 : XIX).

Ces réformes sont largement appliquées dans les pays d'Amérique latine, qui rejoignent à un moment ou un autre le camp des démocraties libérales. Les effets politiques et sociaux de cette réorganisation de l'espace sont au cœur des réactions qu'elle provoque : le problème de la terre touche celui de l'identité et de l'organisation sociale, comme de la distribution des richesses.

2.1 Les modalités des réformes libérales

Les réformes des années 1990 furent précédées d'un projet pilote au Honduras, avec l'appui de l'USAID (agence de l'aide au développement des États-Unis) : il s'agissait de donner des titres aux occupants précaires des terres de colonisation (Deere et León, 2002 : 360). Elles sont mises en place en deux temps : la modification de la législation, condition *sine qua non* pour obtenir les prêts internationaux destinés au programme ; l'organisation pratique des relevés de terrain (photographies aériennes, cadastrage, sorties de terrain pour identifier les ayants droit des parcelles, informations qui seront mises en cohérence à l'aide de Systèmes d'information Géographique) et de la remise des titres.

Les nouvelles législations, inspirées par les mêmes principes, se ressemblent d'un pays à l'autre. Elles sont cependant adaptées par les États aux structures agraires héritées des réformes plus ou moins importantes réalisées dans les décennies antérieures. De façon générale, il s'agit de supprimer les obstacles à l'exercice

des droits de propriété, en incluant celui d'acheter et de vendre dans le cadre du marché. Une première étape est de rendre caduques les lois qui ont limité les droits à la propriété individuelle et permis à l'État de les remettre en cause en pratiquant des expropriations. Une deuxième étape est de permettre aux membres des institutions collectives (communautés, coopératives, etc.) d'obtenir l'accès direct à la propriété, à travers une privatisation des terres de la collectivité. Les statuts juridiques correspondants doivent être remplacés par la propriété individuelle, garantie par l'État, et qui donnera au propriétaire tous les droits, d'usage et d'appropriation de la production, mais également de gestion et d'aliénation : en particulier, il lui sera possible de transférer ces droits à des personnes n'appartenant pas à la collectivité territoriale.

Ainsi, au Mexique, la modification de l'article 27 de la Constitution de 1917 met fin en 1992 à la réforme agraire : la répartition des terres est considérée comme achevée (Concheiro, 1998 : 51). Les membres des *ejidos*, réunis en Assemblée, peuvent choisir de participer au programme PROCEDA (Programme de Certification des Droits des « éjidataires » et de titularisation des terrains urbains). Ils pourront alors décider de parcelliser les terres communes et autoriser les membres à disposer de droits fonciers pleins et entiers sur les terres qu'ils occupent : chacun recevra un titre de propriété inscrit dans le Registre Public de la Propriété et ses terres, cessant d'appartenir à l'*ejido*, seront soumises au droit commun (Robles Berlanga, 2003 : 133). Au Pérou, le décret-loi 653 de 1991, ou « loi de promotion des investissements dans le secteur agraire », supprime toutes les conditions sur la propriété de la terre. Après la dissolution autoritaire de l'Assemblée en 1992 (l'« auto-coup d'État » du président A. Fujimori), une nouvelle constitution est promulguée en 1993, qui efface les aspects anticonstitutionnels de ce décret. En 1995, la « loi de promotion des investissements sur les terres du territoire national et des communautés paysannes et natives », (loi 26505), garantit à toute personne, naturelle ou juridique, péruvienne ou étrangère, l'accès à la propriété des terres. En ce qui concerne les communautés, la constitution de 1993 ne mentionne plus le caractère inaliénable de leurs terres et précise qu'elles peuvent en disposer librement (Del Castillo, 2006 : 7) ; la loi de 1995 les autorise à céder celles-ci en propriété à leurs membres ou à des tiers. La loi de 1997, dite « des communautés de la côte », rend encore plus facile la privatisation sur le littoral en dessous de 2000 mètres d'altitude : elle peut être effectuée parcelle par parcelle. Parallèlement, les figures légales de l'abandon et de la friche, interprétées de façon tendancieuse, laissent la possibilité à des personnes extérieures de réclamer des parcelles sur les terres qui ne seraient pas cultivées à l'intérieur des communautés : pâturages naturels, par exemple (Del Castillo, 1997). En Équateur, la loi de développement agraire de 1994 marque également une rupture avec la réforme agraire : les motifs d'expropriation se réduisent. La loi laisse aux communautés l'option de se répartir ou pas les terres collectives, sans nécessité d'une autorisation des institutions gouvernementales : cela se décidera en Assemblée générale. Du fait de l'intervention des mouvements indigènes, les terres d'altitude (couvertes de *páramo*, une formation végétale basse et dense où dominent les graminées adaptées au froid et qui est utilisée comme pâturage) et celles

réservées au reboisement sont cependant exclues de la répartition (Bretón, 1997 : 68 et s.). La loi prévoit également que les communautés puissent changer de statut et devenir des associations. La réaffirmation de l'inaliénabilité de leurs terres avec la constitution de 1998 n'a dans ce contexte pas nécessairement un impact réel (Bretón, communication personnelle).

En Bolivie, les bouleversements de la dernière décennie montrent clairement le lien qui existe entre ces campagnes de sécurisation de l'accès à la terre et les options politiques du moment. Le gouvernement libéral du président Sánchez de Lozada avait repris à son compte une réforme des institutions de la réforme agraire, qui avaient cessé depuis longtemps de favoriser une redistribution équitable des terres et se caractérisaient par de forts niveaux de corruption (Urioste, 2004 : 161-162 ; Franqueville, 2000 : 178). La loi INRA de 1996 (du nom de l'institution née de la fusion de deux institutions héritées de la réforme agraire en un Institut National de Réforme Agraire), appuyée par la Banque Mondiale, mettait dans la pratique fin au processus de redistribution des terres, puisque les ressources sont consacrées à l'assainissement juridique de la répartition actuelle, et promouvait par ailleurs l'activation du marché foncier (Urioste, 2004 : 162-163). Même si la loi a inclus les revendications des peuples indigènes et permet la reconnaissance de leurs territoires (les « terres communautaires d'origine »), son application a pu permettre de sécuriser, en creux, les droits des grandes propriétés privées et de freiner les occupations de terres réalisées par les populations indigènes. Cela a été semble-t-il le cas des titres de propriété accordés par Sánchez de Lozada dans l'est du pays (Urioste, 2004 : 175). Avec l'élection d'Evo Morales, leader syndicaliste et paysan, à la présidence de la République, l'orientation change du tout au tout : en août 2006 celui-ci a annoncé une modification de la loi INRA afin de faciliter l'expropriation des *latifundios* improductifs (*El Comercio*, Lima, 3 août 2006, a14). L'avenir dira les effets réels de cette annonce.

Dans les pays où les coopératives ont conservé une certaine importance, les lois des années 1990 permettent ou encouragent leur dissolution. C'est le cas au Nicaragua, où les prêts qui leur étaient accordés sont fortement réduits et leur parcellisation est permise (Lerman et Ruben, 2005). Au Pérou, le décret-loi 802 de 1996 oblige pratiquement les coopératives sucrières, qui, organisées autour des usines de transformation, ont subsisté plus longtemps que les autres, à changer de statut. En effet, celles-ci sont instamment priées de payer leur dette d'impôt, soit au comptant avec une réduction de 60 %, soit sous forme fractionnée mais dans leur totalité, soit en émettant des actions et en se convertissant en sociétés anonymes, grâce à quoi elles bénéficieront d'une réduction de 70 %. D'autres décrets organisent la façon dont les actions pourront être achetées, à travers des offres publiques d'achat.

Des mesures sont prises parallèlement pour garantir la sécurité de la propriété, tant pour ses occupants actuels que pour les éventuels acheteurs. Au Pérou, le décret législatif qui complète le décret-loi de 1991 crée un registre des propriétés rurales. Ce nouveau registre doit faciliter l'inscription de la propriété des parcelles attribuées par la réforme agraire. Par ailleurs la possession et l'exploitation d'une parcelle, quel que soit son propriétaire théorique, permettent d'obtenir le droit de propriété au bout de 30 jours d'affichage, la possession pouvant elle-même être

prouvée très facilement par la signature des voisins ou d'une organisation locale ou de l'association des irriguants. Les institutions chargées de la sécurisation des titres de propriété privilégient la rapidité, avec cependant des nuances d'un pays à l'autre. Au Mexique, dès 1999 les droits collectifs et individuels avaient été certifiés dans 70 % de tous les *ejidos* et communautés du pays et 54 millions d'hectares avaient été cartographiés précisément (Robles Berlanga, 2003 : 132). Au Pérou, où les bénéficiaires de la réforme agraire ne disposaient pas de titres en bonne et due forme, mais aussi où les terres collectives non cultivées représentent de grandes extensions, en particulier sur le littoral, qui ont fait l'objet d'attributions à des exploitants individuels, plus d'un million de titres ont été distribués entre 1996 et 2001 selon les informations données par le PETT (Projet Spécial de Titrage des Terres). Par contraste, l'Équateur en est à une phase expérimentale, dans quelques cantons. En Bolivie, de même, les moyens sont réduits ; l'assainissement a été confié à des entreprises privées, censées échapper aux défauts de l'institution publique (corruption, politisation et lenteur), mais fin 2004, après 8 ans d'application, 15 % de l'objectif seulement avait été atteint (Urioste, 2004 : 177).

Le caractère récent de ces réformes ne permet pas d'avoir le recul nécessaire à une évaluation d'ensemble. On peut néanmoins, au vu des résultats d'une première décennie d'application, formuler quelques hypothèses.

2.2 Les raisons de la préférence pour les titres individuels de propriété

Les réformes foncières des années 1990 vont apparemment dans le sens des évolutions entreprises par les populations elles-mêmes : l'individualisation des droits sur les terres. Dans tous les pays où il existe ou existait des *ejidos*, des coopératives, des communautés paysannes, les familles ont le plus souvent choisi de se répartir les terres afin de les cultiver de façon individuelle. Au Mexique, les essais de constituer des *ejidos* réellement collectifs ont en général échoué. Ainsi, dans l'état de Tamaulipas, de 12 *ejidos* collectifs créés dans les années 1970, qui réunissaient des journaliers agricoles venant d'endroits très divers du Mexique et n'ayant donc pas une « identité » commune, en 1984 il en restait seulement un et plus aucun après 1987 (Colin *et al.*, 2003 : 117). Au Pérou, la plupart des coopératives créées au début des années 1970 ont commencé à se démanteler à la fin de la décennie et lors du recensement agraire de 1994, les différents types de coopératives et entreprises sociales exploitaient moins d'un million d'hectares de terres. Au Nicaragua, le secteur coopératif représentait en 1989, avant le retour à l'économie de marché, environ 21 % des terres agricoles et 20 % de la population rurale, mais à l'intérieur les familles cultivaient en général des terres à titre individuel et s'employaient sur les terres collectives contre salaire (Lerman et Ruben, 2005 : 5 et 6). Au Honduras, presque la moitié des groupes paysans formés au cours de la réforme agraire s'étaient réparti la terre sous forme d'exploitations individuelles (Merlet, 2003 : 196). La pression démographique a contribué à faire disparaître les terroirs collectifs : ainsi, dans la cordillère centrale, les paysans équatoriens ont mis en culture de façon individuelle les extensions de *páramo*⁶ reçues par les communautés durant la réforme agraire (Huttel *et al.*, 1999 : 222 et 254).

6. Voir la définition ci-dessus.

Les locations et les achats-ventes sont fréquents à l'intérieur des collectivités locales, même s'ils n'ont pas de valeur légale. Au Pérou, les parcelles utilisées de façon individuelle sont parfois enregistrées chez le notaire, même lorsqu'elles sont légalement la propriété d'une communauté (Monge et Urrutia, 1999 : 399). En Bolivie, les paysans des hauts plateaux comme des vallées rejettent l'idée d'un enregistrement uniquement collectif des terres (Urioste, 2004 : 164).

Les raisons pour lesquelles les familles ou les individus préfèrent ou préféreraient disposer de titres individuels sur les terres sont diverses. Jeunes et femmes peuvent être particulièrement intéressés par une remise en cause du *statu quo*, car ils et elles sont souvent exclus de l'accès à la terre : ce sont les hommes qui ont été le plus souvent les bénéficiaires des réformes agraires, et dans nombre de pays les institutions, *ejidos* ou coopératives, ne prévoient le remplacement du chef de famille que lors de sa retraite et par un seul de ses enfants ; quant aux communautés paysannes, elles ne disposent souvent plus de réserves de terres pouvant être redistribuées. Les départs en ville, la présence de veuves ou de personnes âgées permettent aux personnes sans terre de prendre des parcelles en association ou parfois en usufruit, mais sans disposer de la sécurité qui leur permettrait de réaliser des investissements. Les campagnes de titrage individuel n'ont cependant pas permis nécessairement un meilleur accès des jeunes à la terre : s'il est vrai par exemple que dans certains *ejidos* du Mexique il a été décidé de prendre en compte les jeunes générations dans la nouvelle distribution, dans d'autres ils ont été exclus de la répartition des droits et n'auront accès qu'à des parcelles prêtées par leurs pères (Velásquez, 2003 : 281 et s.). Les campagnes de titrage des terres permettent dans un certain nombre de cas aux femmes d'accéder à la propriété de la terre, soit seules, soit de façon conjointe à leur époux. La réalité de cet accès est cependant limité, les unions libres n'étant pas reconnues dans tous les pays, les femmes n'étant pas toujours informées de leurs droits ni pourvues des documents d'identité nécessaires et les institutions de titrage les ayant souvent pris en compte très tardivement (Deere et León, 2002 : 357 et s.).

Les conflits à l'intérieur des communautés locales peuvent être en partie résolus grâce à l'enregistrement au niveau national des parcelles. Au Mexique, entre 1992 et 1999, pas moins de 247 000 conflits portant sur les droits sur la terre à l'intérieur des *ejidos* et des communautés avaient été recensés par les autorités agraires, dont plus d'un tiers était dû à la remise en cause d'un droit de possession (Robles Berlanga, 2003 : 136). Au Pérou, les dirigeants des communautés sont souvent accusés d'accorder des droits de possession sur des parcelles qui étaient déjà utilisées par des familles, contre espèces sonnantes et trébuchantes. La superposition de droits qui en résulte est bien sûr préjudiciable au bon fonctionnement de la communauté locale.

Une autre des raisons qui poussent les familles à tenter d'obtenir des titres individuels sur leurs terres est la promesse de l'accès au crédit financier. Cet aspect est très lié aux politiques macro-économiques des années 1990, puisque, comme on le verra, les banques agraires de développement ont été supprimées dans le cadre du retour au libéralisme. Les banques commerciales exigent la garantie de la terre pour accorder un prêt. Au Mexique, la certification des droits par le PROCEDÉ est devenue une condition d'accès au programme d'aide destiné aux agriculteurs

qui produisent certaines cultures vivrières, Procampo, et on constate que les crédits de la banque commerciale ont aussi été attribués aux seuls producteurs disposant du titre (Léonard, 2003 : 312). Pour autant, cette garantie n'est pas en soi suffisante et un petit exploitant a dans certains pays peu de chances de se voir accorder un prêt.

2.3 Une menace pour les intérêts paysans et indigènes ?

Un problème essentiel du titrage individuel des terres réside dans la fragilisation des institutions locales, organisées autour de la maîtrise d'un territoire et dont le pouvoir s'appuie justement sur leur fonction de sécurisation et le cas échéant, de redistribution de l'accès aux ressources, en terre et en eau principalement. Les processus de titrage ont montré que les populations des campagnes sont désireuses d'obtenir des titres individuels de propriété sur la terre, mais sans vouloir pour autant la disparition de l'institution locale. Les territoires de communautés ou d'*ejidos* sont défendus par les leaders locaux, car ils sont la source de leur pouvoir et légitimité. Une étude montre que sur un échantillon de vingt communautés paysannes de la région de Cusco (Pérou), aucune initiative n'a été prise pour obtenir des titres individuels ; outre l'action de la Fédération paysanne, cela serait dû au fait qu'une grande partie du territoire est utilisée de façon collective (Velásquez, 2001 : 218 et s.).

Dans le cas des coopératives, s'il y a de façon générale un processus de dissolution, on constate également le maintien de territoires collectifs, qui correspondent à différents types d'organisation sociale et économique. Ainsi, au Pérou, les travailleurs d'une ex-coopérative sucrière, Tumán, ont choisi de continuer à fonctionner en autogestion, en conservant une partie de leurs actions. Dans le cas d'ex-coopératives non sucrières, l'absence de démembrement officiel peut cependant être due au problème des dettes accumulées : pour accéder à des titres individuels, les associés de la coopérative Monte Seco, située dans la même région mais sur le versant andin, auraient à rembourser celles-ci, ce qu'ils ne veulent ou ne peuvent faire. De même, au Nicaragua, le problème du remboursement de la dette freine l'individualisation de la propriété, mais demeurer organisés en coopérative permet également d'accéder à de meilleurs réseaux de services et de soutien (Lerman et Ruben, 2005).

Au-delà de la survie de l'institution locale, le contrôle autonome de territoires à l'intérieur de la Nation constitue une base pour les revendications indigènes de plus grande ampleur : c'est du moins ainsi que l'ont entendu les responsables indigènes équatoriens. D'après V. Bretón, « d'une rhétorique articulée autour de la notion de "paysans" et qui demandait activement la propriété des terres et l'abolition des relations [de travail] précaires (qui correspond à la période des réformes agraires), on est passé à une autre qui s'appuie [...] sur une vision idéalisée de la communauté comprise comme une plate-forme ethnico-identitaire et de demande de droits liés à la citoyenneté, la participation populaire et l'éducation » (Bretón, 1997 : 99-100). Cette vision identitaire contribue à faire du marché libre des terres une possible source de conflits, puisque ce marché suppose, dans la législation et dans les faits, l'accès à la terre de personnes étrangères à la communauté.

De façon paradoxale, ces réformes sont contemporaines d'autres mesures visant à créer de nouveaux territoires collectifs, de caractère ethnique, dans des pays qui

jusqu'à présent n'avaient pas protégé les terres indigènes comme le Brésil, mais aussi dans des pays où la protection des terres collectives avait été sélective. Ainsi, au Pérou, les territoires des populations indigènes de l'Amazonie sont aujourd'hui reconnus, au moment même où la loi permet théoriquement la dissolution des communautés paysannes « indigènes » de la côte et de la montagne. Au Brésil, la reconnaissance des droits territoriaux des peuples indigènes a progressé de manière spectaculaire dans les années 1990 : aujourd'hui environ 25 % de l'Amazonie brésilienne est classée comme « terres indigènes » (Mello *et al.*, 2006). En Colombie, la loi 70, votée en 1993, prévoit l'attribution de titres collectifs de propriété aux communautés rurales de peuplement afro-colombien installées dans les terres basses du Pacifique (Agier et Hoffmann, 1999 : 18). Ces populations, souvent descendantes d'esclaves en fuite, ont colonisé la forêt tropicale entre le piémont et le littoral et leurs terres, en l'absence de titres, continuaient à appartenir à la Nation. On retrouve cependant les mêmes tensions que dans les terres plus anciennement reconnues comme collectives : des paysans sont soucieux de conserver les droits qu'ils considèrent comme individuels, sur les parcelles qu'ils cultivent ou exploitent, mais d'autres opposent de façon absolue ces droits aux droits collectifs et exigent qu'ils renoncent à tout titre individuel. Or la loi en l'occurrence ne précise pas si les personnes disposant d'un titre individuel doivent y renoncer pour appartenir à la communauté, ce qui laisse la porte ouverte aux conflits (Agier et Hoffmann, 1999 : 40).

2.4 L'accès à la terre des « étrangers »

L'accès à la terre de personnes étrangères à la communauté pose deux types de problèmes : d'un côté, l'acceptation de l'intervention dans les affaires internes de personnes n'ayant pas forcément les mêmes références culturelles ni les mêmes intérêts que la population locale, et qui ne collaboreront pas forcément avec cette dernière ; d'un autre côté, le risque que ces personnes physiques ou juridiques disposant de moyens beaucoup plus importants puissent concentrer les ressources à leur profit.

Plus qu'un choix librement effectué, la vente des terres est de fait souvent soit une mesure d'urgence, destinée à pallier une mauvaise récolte ou à financer une dépense extraordinaire, en cas de maladie grave par exemple, soit une décision prise à la suite d'un surendettement auprès d'un voisin plus puissant. L'inégalité des relations sociales à l'intérieur des nations latino-américaines rend également possibles et fréquentes les mesures d'intimidation entreprises par des acteurs souvent puissants : de telles menaces, parfois accompagnées d'actions armées, ont été décrites dans le cas de l'Argentine (Giarracca et Teubal, 2005 : 11), du Pérou (Dollfus et Bourliaud, 1997, 101-102 ; Aldana *et al.*, 2006) et sont plus connues encore en Colombie, avec les paramilitaires, et au Brésil. La reconcentration des terres à la faveur de la nouvelle législation a donné lieu à de nombreux débats politiques et académiques. Certains ont opiné qu'il n'y avait aucun risque, compte tenu de la faible rentabilité de l'activité agricole, alors que d'autres voyaient avec inquiétude se profiler des acquisitions massives par les entreprises internationales ou le retour des anciens propriétaires. La réalité est pour l'instant entre ces deux extrêmes : l'insertion des pays de l'Amérique latine dans des marchés agricoles

structurés à l'échelle mondiale a effectivement fait croître la pression sur les terres, mais cette pression est limitée à certaines régions et le développement de cultures rentables peu exigeantes en espace, comme les fleurs, contribue à la relativiser.

Le fait de disposer de terres collectives officiellement reconnues n'empêche souvent pas les alliances avec des investisseurs. En Colombie, sur les terres basses de la côte Pacifique, la loi 70 oblige maintenant les entreprises privées à obtenir l'accord des représentants de la communauté pour exploiter des ressources sur son territoire: cela a amené une entreprise qui exporte des cœurs de palmier à financer l'installation d'un conseil communautaire pour pouvoir signer le plus rapidement possible les accords d'exploitation! (Agier et Hoffmann, 1999 : 34). D'autres entreprises, forestières ou minières, ont échoué à signer des accords, considérés trop peu équitables par la population (*ibid.*). Dans les *ejidos* mexicains, la possibilité de louer des terres à des personnes ou sociétés extérieures existait dans les faits. La réforme a aidé les entrepreneurs à formaliser leur contrôle sur les terres (Bustamante, 1998 : 203). Les ventes de terre en revanche semblent être assez rares.

Dans d'autres cas, les entreprises se retrouvent en situation d'acheter des parcelles sur les territoires collectifs. O. Velásquez (2001 : 231) attribue le titrage individuel des terres de la communauté paysanne de Virú, sur le littoral péruvien, à l'intervention d'un consortium agro-industriel, Campo Sol: celui-ci aurait géré en sous-main la création d'une commission de liquidation qui s'est chargé de décider de l'attribution de titres individuels dans la communauté, vendus ensuite à bas prix à l'entreprise. Dans la montagne, à Ancash, c'est l'espoir d'une négociation des terres avec une compagnie minière qui entraînerait le choix exprimé par certains d'un titrage individuel (*ibid.*, 222). J. L. Chaléard et É. Mesclier (2006) montrent, pour le nord du Pérou, que les entreprises d'exportation de la mangue s'installent dans les aires anciennement irriguées mais aussi sur des terres arides qui ont été des pâturages appartenant à des communautés paysannes, cultivés seulement lors des années les plus humides; elles y installent leurs plantations grâce à des puits tubulaires. Elles achètent ces terres à des membres des communautés ayant obtenu des titres individuels. L'installation de ces firmes est considérée de façon positive par les autorités nationales, régionales et bien souvent locales. Ces entreprises sont jugées aptes à prendre en compte les nouvelles conditions de l'activité agricole dans les pays d'Amérique latine, telles que décrites dans le chapitre suivant.

Agribusiness et paysanneries dans la nouvelle donne mondiale

Évelyne MESCLIER

La place des agricultures latino-américaines, comme de celles des pays du Sud en général, a continuellement changé depuis la phase de mondialisation du XIX^e siècle. La situation actuelle peut être lue comme le retour à une division internationale du travail, après une période de développement économique centré sur la Nation qui suit la Première et, surtout, la Seconde Guerre mondiale. Il faut cependant distinguer le cas de pays comme le Brésil et l'Argentine, qui ont plus tôt soutenu leur agriculture que les autres pays latino-américains et se sont réinsérés dans les échanges en exportant en particulier du soja à partir des années 1970 (Daviron, 1999 : 12 et s.).

Ces évolutions, qui sont directement liées aux politiques des États, jouent sur les volumes, mais également sur les types de produits exportés, les technologies employées, les circuits de commercialisation. Se pose la question de la possibilité des paysanneries, issues des histoires agraires retracées dans les chapitres précédents, de s'insérer dans ces dynamiques. Les changements technologiques les plus récents ne concernent qu'une partie des exploitations. La « révolution verte » n'a pas eu lieu uniformément et le retrait de l'État, à partir de la fin des années 1980, semble rendre plus difficile sa diffusion, même si le secteur privé participe ponctuellement à la vulgarisation des innovations. Les exploitations paysannes adaptent cependant leurs agricultures à la demande des marchés mondiaux, à partir de stratégies propres.

1. La réinsertion de l'Amérique latine dans les marchés agricoles mondiaux

1.1 De la « première mondialisation » à la « substitution aux importations »

L'industrialisation des pays européens avait accentué considérablement à partir du XIX^e siècle les échanges des produits alimentaires : « entre 1876 et 1890 les volumes des échanges de produits alimentaires doublent, entre 1890 et 1913 [ils augmentent] de 50 % » (Daviron, 1999 : 2). Très schématiquement, ces pays se spécialisèrent dans la production de produits industrialisés et commencèrent à importer une grande quantité de produits alimentaires en provenance du reste du

globe. L'Amérique latine fournissait en 1913, 21 % des exportations de produits alimentaires et en 1937 encore 20 % – à la même date elle ne recevait qu'1 % des importations (*ibid.*, 3). Cette spécialisation ne caractérisait plus seulement, comme dans les siècles passés, des colonies où le travail était basé sur l'esclavage, au sein des plantations, mais également des nations souveraines (*ibid.*, 4). Cette situation peut être analysée également depuis un point de vue critique, comme celui de R. Prebisch, économiste qui fonda la revue de la CEPAL¹ : la demande en produits primaires croît à un rythme inférieur à celui des biens secondaires, les termes de l'échange se détériorent et la spécialisation des pays non industrialisés les amène structurellement à être déficitaires et endettés (Filippo, 1988 : 27).

Avec la Première Guerre mondiale, puis la crise de 1929, les nations européennes allaient cependant changer de politique, soutenir leur agriculture, mettre en place des protections, et finalement contrôler de plus en plus étroitement leur marché domestique. Certains d'entre eux, comme la France, se tournèrent de plus en plus vers leurs territoires coloniaux pour se fournir en produits tropicaux (café ; cacao...) mais aussi en céréales, en vin, etc. « Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, la fragmentation du monde en marchés nationaux (ou impériaux pour un certain nombre de puissances européennes) isolés – ou relativement isolés – les uns des autres est une situation acquise » (Daviron, 1999 : 4). Les États mirent cependant en place des dispositifs de coopération pour soutenir les prix mondiaux, en fonction de leur intérêt, grâce à des stratégies de stockage : ainsi, pour le soja, dominé par les États-Unis, le café dominé par le Brésil, etc.

Dans ce contexte, non seulement le commerce mondial de produits alimentaires stagna, mais les pays qu'on appela alors « en voie de développement » y perdirent une partie de leur place. Les pays d'Amérique latine furent amenés à développer leur industrie dans le cadre de la « substitution aux importations » et non pas en essayant d'être compétitifs sur les marchés mondiaux. Confrontés dans cette tâche à des obstacles nombreux : marchés internes réduits, nécessité d'importer les biens de production, ils taxèrent leur agriculture, ce qui les entraîna à perdre des parts de marché (*ibid.* : 9 et 10). L'Amérique latine, qui représentait 22 % des exportations mondiales de produits alimentaires (hors échanges intra CEE) en 1955, n'en fournissait plus que 16 % en 1972 (*ibid.* : 9). Les réformes agraires qui se mirent en place dans les mêmes décennies furent jugées responsables dans certains pays de la baisse des exportations : il faut rappeler que le contexte mondial fut pour beaucoup dans ces évolutions, et qu'il permettait par ailleurs à des pays comme les États-Unis de réduire, voire de supprimer leurs quotas en guise de mesure de rétorsion.

1.2 La mondialisation actuelle : des modalités particulières

Les années 1970 marquent une première rupture pour certains pays d'Amérique latine comme le Brésil et l'Argentine, qui entrent sur le marché du soja. D'après B. Daviron, les variables qui ont joué sont l'explosion de la demande des pays exportateurs de pétrole ou miniers et de ceux bénéficiant des aides au développement ; des politiques plus favorables aux exportations ; les aides de l'État

1. Commission Économique Pour l'Amérique Latine et les Caraïbes des Nations unies.

aux producteurs – on le voit dans le cas du Brésil, qui a fait des efforts importants pour améliorer les technologies et les infrastructures (Bertrand et Théry, 2006) – ; et les investissements d’entreprises multinationales dans des secteurs comme le soja. Parallèlement, la capacité de stabilisation des marchés des pays leaders sur certains produits diminue et les prix deviennent instables. C’est aussi à partir des années 1970, mais beaucoup plus nettement à partir des années 1980, que les politiques mondiales s’orientent de nouveau vers une division internationale du travail : les négociations du Cycle de l’Uruguay, puis la conférence de Marrakech tendent à pousser les pays à rompre avec la protection de leur marché domestique (Daviron, 1999 : 14).

Il ne s’agit pourtant pas d’un retour à la situation du XIX^e siècle. Du fait des héritages de leurs politiques protectionnistes du XX^e siècle, les pays industrialisés conservent une place importante dans la production alimentaire. Leurs agriculteurs continuent à recevoir des subventions, même si les négociations internationales ont amené le démantèlement d’un certain nombre d’entre elles. À la fin des années 1990, parmi les 15 premiers pays exportateurs de produits agricoles du monde, figuraient les États-Unis, le Canada, l’Australie et huit pays de l’Union Européenne. Les États-Unis sont toujours de loin le premier exportateur de céréales en volume. Une des conséquences est que le type de produits que les pays d’Amérique latine peuvent vendre sur les marchés mondiaux s’est modifié. Puisque les pays occidentaux produisent et exportent des aliments de base (céréales, viande, produits laitiers), les pays « en développement » doivent chercher d’autres spécialisations. Durant les années de protectionnisme, ils s’étaient retrouvés cantonnés aux produits dits « exotiques », « boissons tropicales » en particulier (café, cacao, thé) et sucre. L’Amérique latine se spécialise aujourd’hui également dans des produits de complément à la consommation des pays riches, qui peuvent être conditionnés et transportés plus facilement grâce au progrès technologique : fruits, légumes – tropicaux ou tempérés –, fleurs, ensemble de produits qui correspondent à l’appellation d’« exportations non traditionnelles » ; et dans les matières premières, soja en premier lieu. Les « avantages comparatifs ² » auxquels il est fait souvent référence sont en particulier liés aux conditions géographiques (chaleur, ensoleillement, etc.) mais on a également un effet des constructions politiques et économiques. Les pays « en développement » doivent s’adapter aux marchés des pays riches et éviter d’entrer en concurrence avec les productions d’agriculture subventionnées, soit en produisant d’autres produits, soit en les produisant à des époques différentes de l’année : fruits de contre-saison, par exemple.

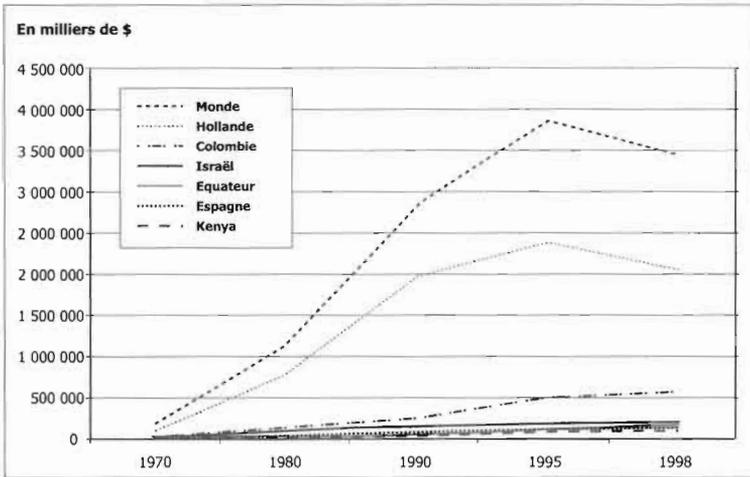
Ainsi, des pays comme la Colombie ou plus récemment l’Équateur se sont mis à produire et exporter des fleurs coupées (figure 10.1). Ils ont participé à l’expansion mondiale de cette activité au cours des trois dernières décennies. Les fleurs sont typiquement un produit « de complément », dont la production est moins

2. La théorie des avantages comparatifs, élaborée par D. Ricardo en 1821, stipule que, dans un contexte de libre-commerce, si chaque pays se consacre à ce qu’il peut produire au meilleur coût, pour lequel il a donc un avantage relatif (non nécessairement absolu : un autre pays pourrait éventuellement produire ce produit moins cher, mais il se consacrerait lui-même à produire ce pour quoi il a le plus d’avantage), tous les pays seront gagnants (Ricardo, 1993).

chère dans les vallées andines de Colombie et d'Équateur (autour de 2 500 m d'altitude) qu'en Europe, grâce aux températures tempérées toute l'année et à l'ensoleillement naturel. Le développement des technologies de conservation et de transport permet de les exporter « en frais ». Un autre pays du Sud, le Kenya, s'est aussi lancé dans la production. La Hollande est cependant toujours le premier exportateur, grâce à la proximité géographique des consommateurs, à sa productivité, sa capacité d'innovation et à l'efficacité des structures de commercialisation et distribution (Gasselin, 2000 : 250). Dans le cas du Pérou, les exportations agricoles, basées dans les années 1970 sur trois produits anciens du commerce international, le café, le coton et le sucre, se sont diversifiées à partir de la fin des années 1980 (figure 10.2). Les asperges ont participé de façon notable et précoce à cette diversification. D'abord exportées en conserves, elles peuvent maintenant être transportées fraîches jusqu'aux marchés de consommation. D'autres « nouveaux produits d'exportation », qui peuvent correspondre à des productions anciennes jusqu'alors destinées aux marchés locaux ou nationaux, comme les mangues, acquièrent de l'importance. Les prix au producteur des produits d'exportation non traditionnels ont tendu à être plus stables pendant la décennie 1990 que ceux des denrées échangées de plus longue date sur les marchés internationaux (figure 10.3). En raison des surproductions sur des marchés évoluant maintenant peu, les variations de prix ont été fortes pour ces dernières ; les cafés de qualité (cafés colombien et péruvien) sont tout aussi sujets à des diminutions brutales des prix de vente que le café brésilien, en moyenne plus médiocre. Les marchés des exportations non traditionnelles ont été plus stables, malgré la concurrence entre les pays : dans le cas des produits frais, chacun peut occuper un créneau particulier dans l'année, ce qui évite la surproduction.

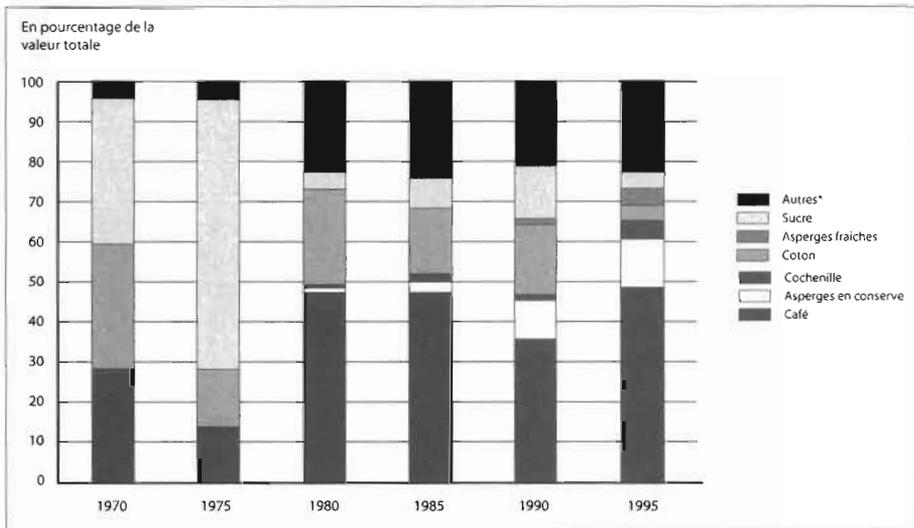
Ces évolutions pourraient paraître de prime abord favorables aux pays latino-américains. Les exportations agricoles contribuent au retour à la croissance économique et participent au développement des autres secteurs en générant des devises. Les marchés protégés sont remis en question par des pays producteurs du Sud, comme par exemple dans le cas du Protocole sucre : avec l'Australie, le Brésil a ainsi déposé une plainte devant l'OMC, contre l'Europe qui non seulement garantissait les prix d'achat du sucre de ses betteraviers et sucriers et de ceux des pays ACP et des îles à sucre du Commonwealth, mais encore en réexportait une partie. Il a gagné son procès (Grégoire, 2006). Les anciens produits d'exportation peuvent éventuellement devenir plus rentables au fur et à mesure que les protections spéciales accordées par les pays européens à leurs anciennes colonies sont remises en cause par les négociations internationales. Ce mode d'insertion dans la mondialisation suscite cependant un certain nombre de critiques, liées à ses résultats économiques et sociaux et parce qu'il ne s'inscrit pas dans le cadre d'un développement « durable ».

Figure 10.1 – Les exportations de fleurs coupées, en milliers de \$, entre 1970 et 1998



Source: D'après Kouzmine, 2000, cité par Segrelles Serrano, 2003. Données de la CEPAL.

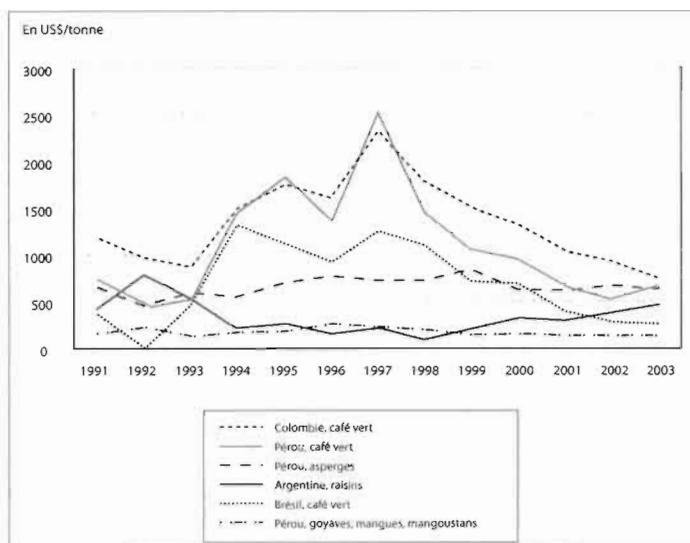
Figure 10.2 – L'évolution de la composition des exportations agricoles péruviennes



Source : D'après Valcárcel, 2002.

* autres exportations importantes : farine de tagète, cacao, haricots secs, mangues, noix, rocou, maïs amylicé, ail.

Figure 10.3 – Évolution des prix au producteur de produits d'exportation « traditionnels » et « non traditionnels » (en US \$/tonne)



Source: FAOSTAT.

1.3 Les limites des avantages de la nouvelle situation pour l'Amérique latine

La spécialisation des pays du Sud dans la production de matières premières suscite les critiques depuis bien avant la phase actuelle de la mondialisation. Cette spécialisation est en fait obtenue artificiellement : les droits de douane et les subventions qu'appliquent les pays du Nord limitent la possibilité des pays du Sud de s'engager dans des productions à plus forte valeur ajoutée, qui créeraient des emplois et augmenteraient leurs ressources. Le prix Nobel d'économie 2001 J. Stiglitz donne l'exemple de l'éthanol : les États-Unis taxent les importations de 0,54 \$ par gallon et subventionnent leurs producteurs à hauteur de 0,51 \$ par gallon. Le Brésil, qui produit de l'éthanol à partir de la canne à sucre à un coût beaucoup moins cher que les producteurs américains à partir du maïs, ne peut donc pas exporter ce produit transformé (Stiglitz, 2006).

Par ailleurs, l'actuelle mondialisation a ses propres caractéristiques. Les pays du Nord tiennent aujourd'hui à rester de gros producteurs de produits alimentaires. La concurrence entre eux et les pays du Sud est largement inégale. La deuxième « révolution agricole », qui a eu lieu après la Seconde Guerre mondiale, avantage les premiers : le rapport entre la productivité du travail de l'agriculture la moins productive et la plus productive est aujourd'hui de 1 à 500, alors qu'il était de 1 à 10 au début du ^{xx}e siècle (Mazoyer et Roudart, 1997, 594). La hausse de la productivité, les politiques d'aide au développement agricole dans les pays occidentaux, ont abouti à déséquilibrer les marchés en raison de la production d'excédents. Ces excédents, dans un contexte de libre commerce, auquel s'ajoute l'aide alimentaire fournie par les pays du Nord au pays du Sud, ont provoqué une chute

des prix des céréales et des denrées vivrières qui leur sont substituables dans les pays du Sud (Mazoyer et Roudart, 1997, 596). Ainsi, les pays d'Amérique latine importent des céréales pour une valeur toujours croissante – même si ces échanges se réalisent pour une bonne part (1 900 millions de dollars sur 5 100 millions en 1997) entre pays latino-américains. (Segrelles Serrano, 2003 : 78-79).

La tendance des États-Unis et aujourd'hui de l'Europe à signer des accords bilatéraux avec les pays du Sud est récente et remet en cause le multilatéralisme des années antérieures. L'accord signé entre les États-Unis, le Canada et le Mexique en 1992 (traité de libre commerce de l'Amérique du nord) semble avoir eu plus d'inconvénients que d'avantages pour le pays latino-américain. En raison de la plus grande productivité des agriculteurs des voisins du Nord, le Mexique a augmenté ses importations en grains (maïs, blé, sorgho) et oléagineux ; l'effet sur sa balance commerciale n'a pas été compensé par les exportations de fruits et légumes (Marañón et Fritscher, 2004 : 205). Les pays andins producteurs de drogue (Bolivie, Colombie, Équateur et Pérou) qui bénéficiaient d'un accord favorisant leurs exportations légales vers les États-Unis depuis 1991 avec l'ATPA (Andean Trade Preferences Act), puis avec sa prolongation, l'ATPDEA (Andean Trade Promotion and Drug Eradication Act), signée en 2002, perdront cet avantage le 31 décembre 2006, alors que la signature de traités de libre commerce bilatéraux est en cours. L'opinion de J. Stiglitz : « Les pays en développement ont peu à gagner et beaucoup à perdre à signer ces accords [...] » (Stiglitz, 2006) semble validée par les faits. Les pays d'Amérique latine, comme le Mexique, le Pérou ou la Colombie, qui ont signé des accords avec les États-Unis ou sont sur le point de le faire, n'ont pas les moyens économiques de subventionner leurs agriculteurs au même niveau, d'autant que ceux-ci sont encore très nombreux. Ainsi, au Pérou, on dénombrait 1,7 million d'exploitations individuelles lors du recensement agricole de 1994, sur lesquelles vivent 8,5 millions de personnes, soit un tiers de la population du pays³. Par comparaison, en France, plus de deux fois plus peuplée, on ne compte qu'un peu plus de 700 000 exploitations et la population des ménages agricoles ne représente guère plus de 5 % de la population (Colombel, 2000 : 52). L'accord en cours de signature entre le Pérou et les États-Unis, qui devrait être ratifié par ces derniers en 2006, prévoit que seront versées des compensations aux agriculteurs péruviens pendant cinq ans, alors que les États-Unis auraient dû réduire leurs subventions en fonction du Cycle de Doha de l'Organisation Mondiale du Commerce. L'échec de ce dernier, suspendu en juillet 2006, fait craindre une entrée massive de produits nord-américains subventionnés sur les marchés péruviens : blé, maïs, orge, coton (*La República*, 20 août 2006 : 15), pendant une période probablement plus longue. Parallèlement, dans la mesure où tous les pays du Sud sont encouragés à produire le même genre de produits alors que le marché des consommateurs est déjà saturé, ils entrent rapidement en concurrence les uns avec les autres : de nouveaux exportateurs apparaissent, comme le Viet-Nam pour le café, la Chine pour les asperges, etc.

L'influence des entreprises multinationales agroalimentaires sur l'activité productive, dans le cadre de ce qu'on appelle l'*agribusiness*, est également une des

3. INEI, *III Censo Nacional Agropecuario*, tableau 82.

caractéristiques de cette nouvelle mondialisation. La croissance du rôle des pays d'Amérique latine dans le commerce mondial est en partie due à leur présence : ainsi, « [...] les céréales et le soja produits dans les pays du MERCOSUR [...] sont exportés, et distribués par des opérateurs des États-Unis (Cargill, Continental Grain, Stanley, Central Soya...) sous un régime de monopole quasiment authentique » (Segrelles Serrano, 2003 : 44). Cela relativise à la fois les effets économiques et sociaux de ces exportations et le contrôle politique que les différents pays peuvent exercer sur les évolutions en cours.

Une dernière critique au modèle en vigueur provient des analyses plus globales selon lesquelles les combustibles fossiles seront prochainement impossibles à produire à un coût énergétique acceptable. L'accélération des échanges sera alors remise en cause et il deviendra nécessaire de produire au plus près des consommateurs. Plus encore, l'agriculture industrielle, qui utilise de grandes quantités d'énergie dans toutes ses étapes : transport des semences, moteurs des tracteurs, pompage de l'eau, fabrication des fertilisants, herbicides et pesticides..., pourrait elle aussi être remise en cause (Earls, 2006 : 74 et s.). Les agricultures actuelles de l'Amérique latine entrent en partie dans cette catégorie, même si l'agro-industrie coexiste encore largement avec des agricultures paysannes. Ces dernières ont également modifié au cours du dernier demi-siècle leur façon d'utiliser les milieux, mais dans une moindre mesure.

2. Révolutions technologiques et transformation de l'utilisation des milieux

Les stratégies d'autosuffisance, tout autant et sans doute plus que la croissance accélérée de la population mondiale, ont conduit, surtout à partir de la Seconde Guerre mondiale, à privilégier l'intensification de l'agriculture. Cette intensification amena à des changements de paysages radicaux dans les pays occidentaux : le désenclavement des régions agricoles, la motorisation, l'emploi d'intrants industriels libèrent les exploitations « [...] de la nécessité de se fournir elles-mêmes en biens de consommation variés et en biens de production essentiels (force de traction, fourrages, fumure, semences, animaux reproducteurs, outils, etc.) [...] » (Mazoyer et Roudart, 1997 : 494), de telle sorte qu'elles se spécialisèrent dans quelques productions.

L'agriculture latino-américaine, très ancienne, avait de son côté évolué à partir de la Conquête sans que soient gommés complètement ses caractères originaux, surtout dans les foyers de son développement. Les révolutions agricoles modernes eurent des effets limités spatialement et se concentrèrent dans les grandes exploitations.

2.1 Révolutions agricoles et modification des agricultures anciennes

L'actuelle Amérique latine a été le siège de deux des six principaux foyers de la révolution agricole néolithique : le foyer centre-américain, localisé au sud de l'actuel Mexique, où se sont développées les cultures du maïs, du piment, du haricot, de la courge, entre autres, et le foyer sud-américain, dans les Andes centrales, lieu de domestication de la pomme de terre, du lupin, des camélidés andins, etc. En

outre, d'autres cultures comme le poivron ou la patate douce se développèrent dans le nord de l'Amérique du sud (Mazoyer et Roudart, 1997 : 98-99). Ces civilisations agricoles anciennes ont développé au cours du temps des technologies sociales perfectionnées pour gérer des systèmes écologiques complexes, où les variations altitudinales jouent un rôle important. L'organisation en archipel décrite par J. Murra dans les Andes, qui permettait le contrôle simultané de plusieurs étages écologiques par un même groupe humain, en fut une des modalités. D'autres technologies, comme les systèmes de terrasses irriguées, les ados, la culture en étangs temporaires, limitaient les effets des variations climatiques : plusieurs exemples en sont donnés dans la publication de P. Morlon, 1992. L'État inca avait développé un système de conservation des grains, maïs surtout. On peut penser que les conditions de vie étaient alors moins rudes dans les Andes que dans les Alpes à la même époque (Dollfus, 1991 : 17).

Les changements introduits après la Conquête et jusqu'au début du XXI^e siècle furent en certains lieux très limités, et insuffisants pour amener les agricultures latino-américaines à ressembler à leurs homologues du Nord. L'introduction de nouvelles cultures et techniques avec la conquête ibérique entraîna une réorganisation de l'espace. Cependant, J. Earls rappelle dans le cas des Andes que les stratégies agricoles occidentales n'ont été développées avec succès que dans certains milieux : plaines côtières, vallées interandines les plus larges, hautes plaines (Earls, 2006 : 105). Les Espagnols introduisirent de nouvelles cultures qui modifièrent les rotations, des animaux, dont les bovins et équidés qui participent aux travaux des champs, et l'araire. Cependant, sur de nombreuses pentes et après jachère, les instruments manuels, comme la *chaquitaccla*, sorte de pelle tranchante, sont jusqu'à aujourd'hui les seuls à être efficaces (Morlon *et al.*, 1992 : 81). Par ailleurs les structures agraires favorisèrent une attitude rentière de la part des propriétaires terriens, lesquels, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, conservaient leurs exploitations plus pour des raisons de prestige que pour les gains réalisés. Dans le cas du Pérou, des observateurs de l'époque affirment qu'ils ne connaissaient pas les techniques agricoles les plus élémentaires (Macera, 1977 : 361). B. Bret (1996 : 145) rappelle en s'appuyant sur le cas des propriétaires du Nordeste brésilien que « la fonction économique de la terre passe [...] au second plan derrière la fonction symbolique de matérialiser le lien social inégalitaire entre celui qui la possède et celui qui ne la possède pas ».

Les révolutions agricoles occidentales du XIX^e puis du XX^e siècle ont été introduites sur certaines grandes exploitations, quand bien même d'autres continuaient à se fonder essentiellement sur l'exploitation d'une main-d'œuvre bon marché. Ainsi, les grandes exploitations sucrières du Pérou, du Brésil ou de Cuba se modernisèrent rapidement à partir de la fin du XIX^e siècle, en incorporant le transport par chemin de fer, les machines agricoles, des moulins à sucre plus puissants. Après la Seconde Guerre mondiale, la « deuxième révolution agricole des Temps modernes » reposa sur la motorisation, une mécanisation de plus en plus poussée, la chimisation et la sélection de variétés adaptées à ces nouveaux moyens de production et capables de les rentabiliser (Mazoyer et Roudart, 1997 : 494). Cette évolution fut géographiquement concentrée : dans la première moitié des années 1980, plus de la moitié des tracteurs de l'agriculture latino-américaine étaient utili-

sés au Brésil et le reste, essentiellement dans les pays du cône sud et au Mexique. L'augmentation de l'utilisation des fertilisants chimiques dans les années 1970 fut très rapide au Venezuela et au Brésil et également importante en Équateur, au Mexique, en Colombie et au Nicaragua (Chonchol, 1995 : 282).

2.2 *Agribusiness et accélération des changements technologiques*

Les changements technologiques actuels sont liés à l'évolution des marchés. D'un côté, il s'agit de produire des denrées très standardisées, de basse qualité et dont la rentabilité dépend de la capacité de l'agriculteur à les produire en grande quantité: on les appelle *commodities*. La concentration de la capacité exportatrice dans les mains d'un nombre réduit d'entreprises multinationales réduit l'autonomie des producteurs quant au choix des intrants et techniques culturales (Teubal *et al.*, 2005, 47). D'un autre côté, les exportations non traditionnelles de fleurs, légumes, fruits, supposent une adaptation aux goûts des consommateurs, qui varient selon les continents, un contrôle strict de l'absence de parasites, une programmation fine des moments de la récolte afin d'obtenir des prix suffisants. Ainsi, pouvoir exporter des mangues vers les États-Unis ou l'Europe est conditionné, dès l'étape de la production, par le choix de variétés peu fibreuses et de dimension adéquate, mises au point à l'étranger, le choix d'un espacement entre les arbres qui facilite le mûrissement homogène des fruits, des opérations de taille, la protection des fruits contre des contacts avec d'autres plantes, qui pourraient les abîmer, le contrôle de l'absence de mouches du fruit, des traitements contre l'antrachnose qui couvrirait le fruit de taches noires et provoquerait un rejet de la part des consommateurs, la programmation de l'irrigation afin de contrôler la floraison, la surveillance quotidienne des fruits afin de déterminer le moment exact de la récolte. En comparaison avec certains produits d'exportation plus anciens comme le café, les mangues, les fleurs ou les légumes sont plus délicats à produire, et pas seulement plus délicats à transporter.

Parmi les changements récents, l'emploi d'organismes génétiquement modifiés (OGM), le semis direct, le perfectionnement des techniques d'irrigation occupent une place importante. Le semis direct évite d'avoir à labourer, ce qui permet entre autres avantages de conserver l'humidité du sol. Cette pratique requiert cependant des machines puissantes et les petits producteurs doivent faire appel à des entreprises spécialisées, comme c'est le cas en Argentine. Par ailleurs le contrôle des maladies exige alors le recours aux herbicides. La diffusion parallèle du soja transgénique, qui tolère le principal herbicide utilisé, se combine avec le semis direct (Boy, 2005 : 93).

La rareté de l'eau est un obstacle à la mise en culture de régions par ailleurs particulièrement aptes à répondre à la demande des marchés internationaux, dans la mesure où les températures sont chaudes à modérées toute l'année, comme dans le cas de la façade ouest du continent sud-américain et du nord du Mexique. Le désert côtier qui s'étend du nord du Chili au nord du Pérou est entrecoupé de périmètres irrigués, alimentés par des canaux utilisant l'eau des vallées qui descendent des Andes. La combinaison de grands ouvrages (tunnels transandins par exemple) avec des techniques destinées à économiser l'eau: goutte-à-goutte en particulier, a permis au cours des dernières décennies de mettre en culture de plus

grandes superficies. Ces techniques, qui font appel à un matériel souvent trop coûteux pour les petits producteurs, n'évitent pas les problèmes de remontée de la nappe phréatique dans les vallées anciennes, en contrebas des nouveaux périmètres, ni les phénomènes de salinisation. Une autre technique, employée depuis le milieu du XX^e siècle mais devenue plus répandue, est le creusement de puits tubulaires atteignant plusieurs dizaines de mètres et dont l'installation puis le maintien en fonctionnement, grâce à des moteurs à essence, sont presque inaccessibles pour les petits exploitants, surtout depuis la hausse du prix du carburant (Chaléard et Mesclier, 2006). Dans d'autres régions d'Amérique latine, l'irrigation permet de prolonger la saison de production de telle ou telle culture, ce qui permet de jouer sur les variations des prix annuelles. Ainsi, dans le sud de l'État du Veracruz au Mexique, les producteurs d'ananas capables d'installer un système d'irrigation peuvent-ils mieux maîtriser les variations des prix en modifiant les périodes de production (Duhalt *et al.*, 2006).

3. Les paysanneries et leurs technologies : problème ou perspective pour l'Amérique latine ?

Les paysanneries latino-américaines sont entrées avec réticences et difficultés dans le monde de l'agriculture qu'on disait il y a peu moderne – parfois appelée aujourd'hui « traditionnelle », face au développement de l'agriculture « écologique » ou « raisonnée ». Si les agriculteurs parlent parfois des effets nocifs des intrants qu'on leur a proposés, sur leurs sols ou sur leur santé, un des éléments qui détermina leur décision de ne pas les employer en grande quantité a été le risque économique que cela supposait, alors que le prix de leurs produits restait bas. Aujourd'hui, si l'agriculture est devenue plus rentable, ces intrants sont devenus moins accessibles, en raison de la disparition des aides et des subventions. Les stratégies des paysanneries, souvent très élaborées, s'appuient sur d'autres techniques et d'autres choix.

3.1 *La révolution verte en Amérique latine ?*

Le terme de « révolution verte » a été employé pour parler de la modernisation de l'agriculture dans les pays de l'Asie, Inde en particulier. Dans le cas de l'Amérique latine, les changements technologiques ont plutôt été qualifiés de « modernisation conservatrice », « [...] qui en préservant les inégalités foncières et en promouvant la modernisation des grands domaines, favorise la ruine d'une partie des petits producteurs indépendants et provoque l'expulsion massive des métayers, des travailleurs permanents, des paysans sans titre et des petits colons », d'après Gros (1991 : 56), qui s'appuie sur les cas de la Colombie et du Brésil. « La persistance de la grande concentration de la terre [...], le manque de ressources productives et d'accès au crédit de la part de l'immense majorité des petits producteurs paysans [...] » mais aussi la faible solvabilité des consommateurs internes, qui rend les efforts de modernisation peu rentables, sont les éléments qui, selon Chonchol, expliquent l'hétérogénéité de cette « modernisation conservatrice » des années 1970-1990 (Chonchol, 1995, 283). Ainsi, C. Auroi estime qu'« il est exagéré de parler de révolution verte en ce qui concerne les Andes » (Auroi, 1998 :

299). Il étaye ce diagnostic par la faible évolution des rendements agricoles à l'hectare. Il faut cependant rappeler que le calcul des rendements est souvent peu précis.

Malgré ces résultats qui peuvent paraître décevants, il y a eu de toute évidence des changements techniques dans les campagnes latino-américaines au cours des dernières décennies. Les quelques pays qui ont modifié leurs structures agraires au point de rendre nettement majoritaires les petites exploitations ont été amenés à développer l'assistance technique et le crédit agricole dirigés à celles-ci, pour tenter de maintenir la productivité de leur agriculture. La présence des techniciens de l'État, dans le cadre des expériences coopérativistes ou de soutien aux dynamiques des communautés paysannes, les subventions accordées aux producteurs pour l'achat des intrants, les banques spécialisées accordant des prêts à taux réduit, les efforts des Organisations Non Gouvernementales et de la coopération internationale, ont contribué à la diffusion du « paquet » de la révolution verte : semences améliorées, engrais chimiques, pesticides. On a pu ainsi parler, dans le cas du Mexique, d'un véritable « miracle » au vu de l'augmentation accélérée de la productivité et de la production entre 1950 et 1965 – ces résultats n'ont cependant eu qu'une portée limitée dans le temps (Diego, 1998 : 23).

L'hétérogénéité de l'adoption des éléments de la révolution verte a été soulignée par plusieurs auteurs. La croissance démographique, qui génère une intensification de l'usage des ressources, et la possibilité de vendre une partie de la production, sont des facteurs prépondérants de cette adoption, ce qui explique également la différenciation entre les lieux. Dans le cas de la cordillère péruvienne, E. Gonzales de Olarte et B. Kervyn démontrèrent que le changement est continu, mais lent, parce que les nouvelles technologies, développées pour les agriculteurs d'autres parties du monde, ne sont pas divisibles et pas adaptées au milieu local ; et parce que les paysans préfèrent adopter des stratégies plus rentables ou moins risquées, comme la diversification de leurs activités et la migration (Gonzales de Olarte et Kervyn, 1987 : 164 et s.). L'adoption plus rapide de nouvelles technologies par certains exploitants est souvent liée à un ensemble de caractéristiques, dont les réseaux de relations qui permettent d'accéder à l'information, au crédit, aux marchés (Mesclier, 1991).

Même dans des pays où les résultats apparaissent mitigés, les recensements agricoles montrent que certains éléments de la révolution verte se sont cependant assez amplement diffusés. Au Pérou, lors du dernier recensement agricole en 1994, un quart seulement des exploitations n'utilisaient aucun des principaux intrants agricoles. L'usage des engrais organiques était amplement diffusé (55 % des exploitations), comme celui des insecticides (40 % des exploitations), suivis par les fertilisants chimiques et les fongicides. En revanche les semences et plants améliorés n'étaient utilisés que par 16 % des exploitations (INEI, 1994). On retrouve en partie les caractéristiques de la diffusion de la révolution verte observées par E. Gonzales de Olarte et B. Kervyn sur un échantillon d'exploitations proches de Cusco au tout début des années 1980, du moins dans le plus grand usage des pesticides qui permettent de diminuer le risque de perte de la récolte ; les mêmes auteurs observaient que la diffusion des semences améliorées avait commencé dans la vallée et commençait à s'étendre sur les hauteurs (Gonzales de Olarte et Kervyn, 1987 : 145), dynamique qui ne semble pas s'être poursuivie à

l'échelle du pays. En Colombie, dans le cas des régions de *minifundio*, entre les années 1940 et 1970, il n'y a pas eu de changement technologique ; mais avec la mise en place de programmes d'aide de l'État (crédit et assistance technique), une rupture est évidente à la fin des années 1980 (Forero Álvarez, 1999 : 212). Dans les autres régions de Colombie, le changement est encore plus généralisé (*ibid.* : 198). Au Chili, au Honduras, on retrouve une grande hétérogénéité de l'adoption de la « modernisation » en fonction des types d'exploitations et de leurs objectifs : les paysans de Chiloe qui ont des exploitations trop petites pour générer l'ensemble de leurs revenus et doivent travailler à l'extérieur n'ont pas comme préoccupation principale d'accroître la productivité mais plutôt d'accumuler du bétail et finalement des terres, pour augmenter leurs marges de sécurité ; de même dans le cas des exploitations familiales pratiquant l'élevage dans la région de La Ceiba au Honduras (Durand, 1993, 27 et s.). Cependant, de façon globale, les agriculteurs chiliens utilisent une quantité de fertilisants bien plus grande que ceux des pays voisins et de la moyenne des pays latino-américains (tableau 10.1). Les agriculteurs argentins semblent avoir compté longtemps sur la fertilité naturelle de leurs terres, mais sont entrés dans une dynamique différente avec l'accroissement des exportations de grains ; les agriculteurs brésiliens, chiliens, uruguayens pratiquent eux aussi une agriculture très différente de celle de la Bolivie, ce qu'on retrouve dans les chiffres de leur consommation respective de fertilisants par hectare cultivé.

Tableau 10.1 – L'intensité de l'utilisation des fertilisants dans les pays du Mercosur

	Kg/ha de superficie labourable et cultures permanentes	
	1988	1999
Argentine	6	30,3
Bolivie	2	0,9
Brésil	67,8	89,8
Chili	88,5	206,8
Paraguay	3,9	28,6
Uruguay	52,9	103,5
Amérique latine et Caraïbes	59,2	71,9

Source : Segrelles Serrano, 2003 : 232.
D'après des données FAOSTAT.

3.2 Les changements de la libéralisation : rupture ou restructuration ?

La mise en œuvre des politiques néo-libérales, en limitant l'intervention de l'État, a certainement ralenti la modernisation en cours dans un certain nombre de pays. L'adoption de techniques nouvelles reposait souvent sur la possibilité d'accéder à des prêts. Or, la suppression des banques spécialisées (la Banque Agraire du Pérou, Banrural au Mexique, etc.), disposées à financer de petits producteurs à la

limite de la rentabilité en leur offrant des taux d'intérêt très bas, a rompu cette dynamique. Au Pérou, la Banque Agraire avait après la réforme agraire financée principalement les unités associatives, qui reçurent jusqu'à 87 % de la valeur du crédit distribué, pendant la campagne agricole 1975-1976. Mais la part des agriculteurs individuels, essentiellement de petits exploitants, remonta à partir de la fin des années 1970. Dans la deuxième moitié des années 1980, un programme de financement avec des taux réduits (jusqu'à zéro pour cent d'intérêt dans les provinces les plus pauvres) devait tout particulièrement favoriser les producteurs les moins aisés. Ceux-ci n'acceptèrent cependant pas nécessairement de prendre le risque d'intensifier leur production – dont les prix de vente restaient bas – et s'abstinrent d'emprunter ou encore utilisèrent l'argent dans des activités plus prometteuses ou pour faire face à une nécessité d'argent, quitte à susciter le mécontentement et les commentaires teintés de racisme des ingénieurs de la banque (Mesclier, 1986 : 93 et s.). La disparition de la Banque Agraire a mis en difficulté des agriculteurs un peu plus aisés, anciens travailleurs d'haciendas s'étant réparti des quantités de terres assez importantes dans les campagnes les plus fertiles et les mieux reliées au marché, qui avaient pris l'habitude d'investir des sommes importantes dans leur campagne annuelle pour acheter une diversité de produits phytosanitaires. Ces agriculteurs se débattent pour refinancer leur dette, choisissent éventuellement de vendre ou de louer des parcelles pour la rembourser. De même, en Argentine, la fin de l'octroi de crédits de campagne par la banque d'État et les taux d'intérêt pratiqués par les banques privées ont provoqué un endettement des petites et moyennes exploitations, accompagné de l'hypothèque des terres ou de leur vente, ce, malgré les mesures de refinancement (Albaladejo et Tulet, 2001 : 28-29).

La rupture n'est cependant pas toujours considérée comme catastrophique. Au Nicaragua, les analyses s'accordent pour estimer que le crédit bon marché et les subventions ont abouti à un gaspillage de moyens : investissements peu rentables dans l'achat de camions plus que dans l'agriculture elle-même, utilisation massive mais peu efficace d'intrants et de machines, sans augmentation des rendements (Groot, 1993). L'arrêt de ces politiques ne représente donc pas nécessairement un changement important. Dans le cas de pays comme la Colombie, où le contraste était resté vif entre grands producteurs et paysans, ces derniers ne recevaient qu'une faible partie des prêts : en dehors du cas spécifique des caféiculteurs, ils ne cultivaient que 28 % de leurs superficies avec un financement de ce type et recevaient moins de 40 % du total des prêts destinés au secteur, alors qu'ils représentaient 65 % de la production agricole (Forero Álvarez, 1999 : 225). Selon A. Balcázar (2001 : 244), l'impact de la réduction de ces aides fut limité pour les petits producteurs, qui n'y avaient qu'un accès limité.

Parallèlement, on assiste également à la disparition ou la marginalisation des institutions d'État chargées de la recherche agronomique, mais celles-ci n'avaient souvent qu'un rôle modeste (voir par exemple dans le cas péruvien, Eguren, 2004 : 39). Les institutions spécialisées dans le financement, l'assistance technique et la commercialisation de produits spécifiques, disparaissent également, comme au Mexique Inmecafé et Tabamex (Diego, 1998 : 33) ou encore l'organisme d'intervention de l'État sur le marché interne des céréales en Argentine, la *Junta Nacional de Granos* (Albaladejo et Tulet, 2001 : 23).

Le bilan mitigé de l'action de l'État, coûteuse, explique sans doute en partie la facilité avec laquelle ces structures ont été démantelées, dans un contexte politique mondial favorable au libéralisme, et pourquoi leur remplacement par l'action du secteur privé a pu paraître souhaitable. L'agro-industrie, en particulier, peut avoir une influence significative sur l'adoption de nouvelles cultures et techniques par les petits producteurs. Cela a été montré dès le début des années 1990 dans le cas du Mexique, où les entrepreneurs n'avaient pas attendu la libéralisation du régime de propriété des terres pour en louer sur les *ejidos*. À Tuxcacuesco, dans une vallée de l'ouest du pays où il est possible de produire tomates et légumes primeurs grâce au climat tropical, les producteurs associaient ainsi dans leur discours la modernisation agricole à l'arrivée des entreprises d'agro-exportation : amélioration des techniques d'irrigation, emploi des fertilisants chimiques et des pesticides. Les infrastructures installées par les entreprises (exploration de la nappe phréatique et aménagement de puits) étaient transférées aux membres de l'*ejido* à la fin de la location (Arce et Booth, 1993 : 149-150). Dans d'autres cas cependant, le transfert technologique ne semble pas s'être réalisé aussi facilement : ainsi, selon les résultats d'une étude pour les Nations unies et la CEPAL, dans la région de Ica, au sud de Lima, la présence des entreprises agro-industrielles n'aurait pas permis aux petits agriculteurs d'adopter les nouvelles cultures (tomates et asperges), ni les nouvelles techniques de production (Figuerola, 1996 : 50). Ces exploitants ont loué leurs terres aux firmes agro-industrielles, ce qui leur permet également d'avoir un emploi sur leurs propres terres, mais aucun n'a réussi à produire pour les usines de conditionnement. Il est là également nécessaire d'irriguer à partir de puits profonds, ce qui est coûteux.

Une différence essentielle entre les actions entreprises autrefois par l'État et l'influence actuelle de l'agro-industrie dans le changement technologique est que l'État avait prétention à couvrir l'ensemble du territoire placé sous sa juridiction. De fait, le crédit et l'assurance agricole avaient fini par couvrir au Mexique un tiers des surfaces cultivées (Diego, 1998 : 22) et au Pérou, on trouvait à la fin des années 1980 des agences de la Banque Agraire dans les villes comme dans des bourgs reculés (Mesclier, 1986 : 75 et s.). Les entreprises en revanche n'ont aucun autre engagement social que de participer au développement là où elles se trouvent, dans les régions les plus favorables à leur activité. L'État se contente alors de fournir les infrastructures nécessaires au bon fonctionnement du secteur privé, auquel il laisse le soin d'introduire nouvelles techniques, nouvelles variétés, nouveaux circuits de commercialisation dans les régions dynamiques. L'interaction entre acteurs privés et publics est favorisée par les décentralisations, qui renforcent les niveaux locaux et régionaux de concertation. Les politiques de compensation sociale qui ont accompagné le tournant libéral ont pour objectif le soulagement de la pauvreté plus que la création de dynamiques productives. Le marché doit résoudre l'essentiel des problèmes, grâce aux initiatives des individus ; recevoir une assistance n'est pas un droit, l'État aide seulement les plus pauvres et seulement de façon temporaire (Béjar, 2001 : 28 et s.). Ainsi, au Mexique, ont été créés, entre autres, des Fonds régionaux de solidarité qui canalisent des financements vers les régions indigènes du pays : ces fonds, malgré les intentions affichées, sont insuffisants pour promouvoir des changements importants dans la productivité agricole (Diego, 1998 : 39).

Le programme Procampo a versé des subventions directes aux agriculteurs, qui devaient favoriser la substitution de grains – concurrencés par les importations dans le cadre du traité de libre commerce avec le Canada et les États-Unis – par des cultures d'exportation; ces fonds ont été versés à 87 % à des producteurs vivriers, sans effet autre que de leur procurer une assistance ponctuelle (Marañón et Fritscher, 2004 : 193). Dans ces conditions, une nouvelle phase de « révolution verte » généralisée est improbable; elle ne correspondrait par ailleurs plus à ce qu'on attend de l'agriculture paysanne, censée respecter l'environnement.

3.3 Stratégies paysannes et technologies de basse intensité

Les technologies de la révolution agricole moderne ont permis l'accroissement des productions mais au prix d'un fort coût en termes de contamination de l'environnement, de diminution de la diversité phytogénétique, de renforcement de la résistance des facteurs de maladie et finalement, en termes de santé publique, tant pour les travailleurs agricoles que pour les consommateurs. L'utilisation peu contrôlée des intrants chimiques dans l'agriculture latino-américaine a très vite montré des effets pervers, comme le déséquilibre des sols et les risques encourus par les populations. Parallèlement, un discours parfois radical s'est développé, visant à la récupération des technologies traditionnelles paysannes et au rejet de la modernisation exogène. Dans quelques cas, des expériences heureuses ont montré la possibilité d'une combinaison adaptée aux besoins locaux des diverses technologies disponibles (voir par exemple Forero Álvarez, 1999).

Les paysanneries donnent souvent la préférence à l'expansion des terres cultivées sur l'augmentation de la productivité des parcelles. Cette stratégie est liée à la relative abondance de l'espace – qui tend certes à trouver ses limites, comme l'a souligné J. Chonchol (1995) – et à la possibilité, dans nombre de cas, de profiter de caractéristiques écologiques distinctes pour diversifier les moments de la récolte (en vue d'obtenir de meilleurs prix sur les marchés) ou les produits. En ce sens, l'utilisation de la variété écologique liée aux étagements montagnards est encore largement pratiquée en Amérique latine. Cependant, les objectifs et le type d'organisation sociale liés à ces pratiques ne sont plus ceux qui prévalaient à l'époque préhispanique dans les Andes, dans les systèmes d'« archipel andin » décrits par J. Murra (1975). J. Golte (1980) souligne qu'il y a eu passage d'une gestion de l'étagement par un groupe social hiérarchisé à une gestion par chaque unité domestique. Le travail de terres à différents étages, avec des calendriers culturels spécifiques, facilite une utilisation intensive de la main-d'œuvre familiale. Les risques de perte de l'ensemble de la récolte en raison d'accidents climatiques ou d'incidence de parasites sont minimisés. Cet étagement, selon Y. Poinot (2004), aurait tendance à disparaître lorsque la révolution verte permet d'obtenir une plus grande diversité de produits à un même étage écologique. En revanche, les exploitations agricoles les plus marginales, dans l'incapacité de mettre en œuvre la révolution verte en raison de son coût, continueraient à pratiquer l'utilisation de l'étagement écologique. Cependant, l'étagement correspond aussi, dans un contexte de commercialisation de la production, à la recherche de terres de plus grand potentiel productif pour les marchés; le maintien de parcelles dont la production

ne peut être vendue de façon rentable s'explique par la nécessité de continuer à assurer une partie de l'alimentation familiale sur l'exploitation (Poinsot, 2004 : 170). En l'occurrence, compte tenu de l'organisation des marchés mondiaux, ce sont les produits des étages chauds qui peuvent être vendus de façon rentable, alors que ce n'est le cas que plus rarement pour les produits des étages tempérés, concurrencés par les productions des pays du Nord. Ainsi, en Équateur, des populations indigènes des hauteurs ont-elles commencé à étendre leurs exploitations vers les régions chaudes, situées soit en contrebas de leurs terres, soit à plus grande distance, pour cultiver des produits tropicaux comme le café ou le cacao (*ibid.* : 166 et s.). En Bolivie, les familles du haut-plateau cherchent à acquérir des terres dans les vallées chaudes, pour produire de la coca mais aussi des fruits (oranges et bananes) et du riz (Cortes, 2000 : 266). Au Pérou, les producteurs de café du versant occidental des Andes ouvrent de nouvelles parcelles à plusieurs centaines de kilomètres de leur lieu d'origine, sur le versant amazonien (Meslier et Chaléard, 2004), où ils peuvent également participer à la production de la coca. Ces organisations sont susceptibles de se modifier en fonction de l'évolution de la demande des marchés mondiaux (produits de « niche » qui peuvent éventuellement être des produits cultivés en altitude, comme le quinoa). De fait, lorsqu'un marché rentable existe, l'étagement peut également correspondre à la recherche d'un étalement de la production dans le temps, non plus pour assurer l'approvisionnement continu de la famille mais pour jouer sur la variation des prix au cours de l'année. C'est ainsi que des producteurs de pomme de terre de la *Sierra Madre* orientale au Mexique, installés dans les étages supérieurs et disposant d'un capital et d'un véhicule, allaient cultiver des terres plus bas sur le versant pour obtenir une production étalée sur l'année et également trouver des terres non infestées par les parasites (Biarnes et Hoffmann, 1988 : 19).

Les paysanneries latino-américaines utilisent un certain nombre d'autres stratégies liées à la nécessité d'assurer leur subsistance sur des exploitations de petite taille et dans un contexte de faible pouvoir de négociation sur les marchés. On peut citer entre autres l'association de plusieurs cultures sur une même parcelle, l'installation en bordure de cultures au goût amer afin de protéger la parcelle des animaux, des aménagements spécifiques des parcelles pour protéger les cultures du froid ou conserver l'humidité (voir Morlon, 1992). La diffusion limitée de la révolution verte et l'habitude qu'ont les producteurs d'employer des technologies de basse intensité en intrants facilitent le passage à l'agriculture organique, qui permet également l'obtention de meilleurs prix sur les marchés internationaux et dans une moindre mesure, nationaux. Ainsi, les producteurs de café, un des rares produits d'exportation dominés par la petite et moyenne propriété, sauf au Brésil, au Guatemala et au Salvador, ont adopté avec enthousiasme les pratiques de l'agriculture biologique, qui redonnent une modernité et une légitimité à leurs pratiques culturelles (Tulet, 2000 : 68). Ce passage suppose cependant un temps de travail supplémentaire pour répondre aux normes de l'agriculture certifiée écologique : élaboration de compost, aménagement des parcelles, et un investissement pour obtenir la certification. Ce sont en revanche plutôt les moyens et grands producteurs du Brésil qui se sont engagés dans une démarche d'amélioration de la qualité et du marketing (Grandjean, 2003).

Dans la mondialisation libérale, force est de constater qu'il existe une grande diversité de situations. Au tout début des années 1990, T. Linck affirmait : « Le choc libéral est très dur ; seules peuvent s'en prémunir les exploitations les plus ouvertes au changement et les sociétés rurales les plus aptes à favoriser la coordination des efforts productifs de ses membres et à stimuler leur adhésion à des réseaux de commercialisation ou d'encadrement technique et financier. » (Linck, 1993 : 18). J. Bourliaud (2001) en a comparé les effets à ceux d'une guerre. J.-C. Tulet, C. Albaladejo et R. Bustos Cara (2001) ont quant à eux montré la diversité des réponses locales face aux changements macro-économiques, en s'intéressant tout spécialement à l'effet des identités culturelles. De façon générale, les situations locales, nées des conditions physiques, des histoires culturelles et sociales, des structures agraires et de leurs évolutions, multiplient les différences, malgré la force des tendances mondiales. La géographie est donc essentielle pour analyser ces changements qui, tout en allant grossièrement dans une même direction, sont dans le détail d'une grande complexité, à tel point que des inflexions semblent toujours possibles.

Territoires et sociétés : des évolutions spatialement très différenciées

Évelyne MESCLIER

La logique des avantages comparatifs semblerait désigner d'avance les territoires – au sens d'espaces appropriés – qui vont être intégrés aux marchés mondiaux, en fonction essentiellement de simples caractéristiques physiques, températures et abondance de l'eau semblant être les critères les plus importants, et de la proximité des liens avec le reste du monde (aéroports, routes et ports). C'est ainsi qu'au Pérou la côte, au climat perpétuellement tiède et alimentée en eau par les Andes, a été désignée par les experts et par les dirigeants politiques comme la région devant permettre de développer l'agriculture d'exportation, par opposition aux hautes terres *a priori* peu favorables et laissées à l'assistencialisme (Dollfus et Bourliaud, 1997). À l'échelle continentale, le Brésil et l'Argentine du soja, sur de vastes étendues planes, sont le symbole des possibilités de croissance de l'agriculture latino-américaine.

Prise à hauteur des territoires, la réalité est cependant bien plus complexe. Les histoires sociales, en particulier, freinent ici ou accélèrent là les changements. Des terres d'altitude, des déserts, des forêts insalubres deviennent l'objet de la convoitise des entreprises nationales ou étrangères, alors que des terres fertiles, pourvues d'eau, sont littéralement laissées à l'abandon. Apparemment au mépris de toute logique, des entreprises agro-industrielles, mais également des haciendas d'élevage, s'enkystent en périphérie urbaine, en dépit de la cherté du sol, et délaissent les campagnes. Des régions difficiles d'accès sont prises d'assaut par les migrants. C'est cette diversité que nous décrirons, pour tenter d'en comprendre les logiques. Dans un premier temps nous aborderons le cas des lieux de forte dynamique agricole, dans leur distribution spatiale, mais aussi dans leurs caractéristiques propres : changements dans les paysages, dans l'organisation de l'espace local mais aussi régional. Dans un deuxième temps, nous évoquerons les territoires qui sont actuellement en dehors de ces dynamiques. Nous verrons finalement que dans l'un et l'autre type de territoire, la question de la pauvreté continue de se poser, dans des termes nouveaux qui ont à voir, non seulement avec les directions qu'a prises l'agriculture, mais aussi avec l'accroissement démographique décrit dans le chapitre 2 et le vieillissement de la population.

1. Centres et marges, les espaces privilégiés du développement de l'agriculture d'exportation

L'agro-industrie qui répond aux nouvelles demandes des marchés est susceptible de se développer en de nombreux endroits, mais certains types de localisation semblent plus fréquents et plus propices que les autres. La proximité des infrastructures de transport pourrait sembler une nécessité absolue pour toutes les cultures d'exportation, mais d'autres facteurs jouent et les marges sont finalement très convoitées. Les cultures illicites, comme la coca, sont un cas particulier car elles sont avant tout favorisées par l'absence de l'État, que celle-ci soit due à l'isolement physique ou à la présence de groupes armés s'opposant à son autorité. Les populations installées sur ces marges sont souvent prises dans des logiques de conflit violent, entre plusieurs acteurs, pour le contrôle du territoire.

1.1 Des « centres » conservés par les élites terriennes

Les territoires « centraux », tout particulièrement ceux qui sont proches des capitales, présentent des avantages sur plusieurs points : la proximité des infrastructures de transport, qui permettent d'expédier facilement des produits vers le reste du monde ; la présence des services nécessaires aux activités agro-industrielles, comme les connexions à l'eau et à l'électricité, au téléphone et à internet ; la facilité, pour les propriétaires, de vivre en ville en laissant un gérant sur l'exploitation. Dans les pays qui connaissent des situations de troubles ou de violence, comme la Colombie, les aires proches de la capitale, mieux contrôlées par les forces de l'ordre, restent fréquentables pour les élites – même si les risques d'enlèvement sont présents –, alors que les autres régions peuvent être devenues difficiles d'accès.

Les fleurs de Colombie et d'Équateur sont un bon exemple d'agro-industrie développée aux abords mêmes des capitales, Bogotá et Quito. En 2000, 92 % des aires de production de fleurs colombiennes étaient situées autour de Bogotá. L'activité, qui a commencé à prendre de l'importance à partir des années 1970, était déjà bien développée à la fin des années 1980 ; elle occupait plus de 5 000 hectares en l'an 2000 (Mesclier, 2005). Vues d'avion, les serres, bien visibles, dispersées en grands blocs, brillent au soleil entre les quartiers résidentiels de l'agglomération, à environ 2 600 mètres d'altitude. Fond d'un ancien lac qui occupait un bassin intermontagneux en subsidence, à l'est de la vallée du Magdalena, la topographie est plane, l'eau relativement abondante, ce qui représente des avantages physiques pour l'installation de la floriculture. L'ensoleillement et les températures clémentes réduisent les frais de la production de façon appréciable, surtout depuis la hausse du prix des combustibles. Le recrutement de la main-d'œuvre, essentiellement composée de femmes ayant migré à la capitale, est aisé. La proximité de l'aéroport international est, quant à elle, indispensable à l'exportation dans de bonnes conditions des roses, œillets et chrysanthèmes qui partent « en frais » essentiellement vers les États-Unis et dans une moindre mesure vers l'Europe. Les fleurs équatoriennes sont d'essor postérieur à celles de la Colombie, l'inflexion se produisant au début des années 1990, et occupent des superficies moindres (plus

de 3 000 hectares au total cependant à la fin des années 1990, d'après Gasselin, 2000 : 239). En 1998, près de 70 % des surfaces étaient situées près de Quito, qui dispose d'un aéroport international (*ibid.* : 249).

La culture des fleurs ne nécessite pas de grandes superficies, mais en revanche elle suppose de disposer de capitaux importants : de 50 000 à 350 000 dollars américains par hectare selon P. Gasselin (*ibid.* : 269). Les capitaux étrangers se mêlent aux capitaux nationaux, qui dans le cas de Bogotá sont en général ceux de grandes familles terriennes, propriétaires des terres du haut bassin : en 1996, les parcelles de plus de 100 hectares occupaient 28 % des superficies de la région, ce qui est un indicateur indirect de l'importance de la grande propriété. Les serres sont souvent installées sur des haciendas d'élevage (Mesclier, 2005 : 304 et s.). Dans le cas de Quito, les exploitations qui se consacrent à la floriculture profitent de la persistance de la grande propriété foncière dans le fond de la vallée interandine, lorsqu'elles n'en sont pas directement issues : certaines plantations font plus de 20 hectares. Outre les propriétaires terriens, des entrepreneurs, des fonctionnaires et des investisseurs étrangers, souvent colombiens, ont apporté des capitaux (Gasselin, 2000 : 263 et 264).

L'agriculture de *commodities* nécessite beaucoup plus d'espace que les cultures de niche pour être rentable : les économies d'échelle sont importantes pour obtenir les coûts les plus bas possible, sur des produits par ailleurs indifférenciés, pour lesquels la qualité n'entre pas en ligne de compte. Si cela peut pousser les entrepreneurs à chercher des terres libres, des espaces tout à fait centraux et très fertiles, comme la pampa argentine proche de Buenos Aires, sont aussi entrés dans la dynamique de la production de soja (Guibert, 2005). Les structures agraires héritées sont une des raisons de la facilité avec laquelle on a pu avoir ce phénomène : les exploitations étaient de grande taille. Par ailleurs, des exploitations plus petites peuvent participer à ces dynamiques, dans la mesure où certains des facteurs de production, peu divisibles, sont fournis par d'autres entrepreneurs : c'est le cas des machines agricoles, qui appartiennent à des entreprises spécialisées, vendant leurs services aux exploitations de taille moyenne (*ibid.*).

1.2 La recherche de terres « libres »

Dans le désert, à distance des oasis, dans la forêt ou sur les terres d'altitude, les entreprises recherchent des terres moins chères, peu occupées et où les problèmes sociaux ont moins de chance de prendre de l'ampleur. Le désert côtier du Pérou est ainsi de plus en plus largement investi par de grandes exploitations qui, soit ont acheté des terres à l'État après leur mise en irrigation, en général au cours de ventes aux enchères, soit ont perforé des puits profonds, après avoir racheté les terres le cas échéant à des communautés paysannes (cf. chapitre 9). Le système d'irrigation par goutte-à-goutte économise l'eau. Les cultures pratiquées sont des produits de « niche » à haute valeur ajoutée, légumes ou fruits : asperges, artichauts, raisins de table, mangues, etc.

Photo 11.1 – Des cultures dans le désert: Chavimochic sur la côte nord du Pérou



É. Mesclier, novembre 2005.

Chavimochic (du nom des vallées de Chao, Virú, Moche et Chicama) est un grand projet hydraulique lancé par l'État péruvien dans les années 1960. Les premières étapes ont permis l'amélioration de l'irrigation dans les vallées anciennement cultivées et l'attribution à partir des années 1990 de 30 000 hectares dans les interfluvés, dont 15 000 exploités en 2005. Les terres, considérées comme appartenant au domaine public, ont été vendues aux enchères à des entrepreneurs. Les nouveaux exploitants aplanissent le terrain et pratiquent une agriculture intensive et technique sur de vastes parcelles. Au premier plan, un champ d'asperges.

J.-P. Bertrand et H. Théry (2006) montrent qu'au Brésil, les producteurs de soja remontent le long des fleuves et routes vers l'Amazonie : à partir du sud du pays (Rio Grande do Sul et Paraná), le soja a progressé dans le centre-ouest (ouest du Minas Gerais, Goiás, Mato Grosso do Sul) ; il occupe aujourd'hui le sud du Rondônia, le Mato Grosso ; il atteint le nord du Tocantins et du Maranhão et le sud du Pará, de même que le Roraima et l'Amazonas. Les entrepreneurs achètent des terres à bon marché : dans le Mato Grosso, un hectare de terre arable vaut 530 dollars américains, dans le Maranhão, 248, alors qu'il vaut 1 330 dollars dans le Rio Grande do Sul et 2 300 dollars dans le Paraná ; l'hectare de terres en jachère ou non déboisé vaut encore beaucoup moins cher (Mello *et al.* : 2006). Ces terres ne sont ni celles sur lesquelles ont lieu le plus de conflits, plus fréquents dans l'est du Pará (Waniez : 2002), ni celles où il y a le plus d'aires protégées ou de territoires indigènes reconnus (Mello *et al.* : 2006). La culture du soja étant une activité légale, les producteurs ont le souci de chercher l'appui de l'État pour aménager le

territoire, et tout particulièrement pour construire les routes qui leur permettront d'éviter des coûts de transport trop élevés : le principal port d'embarquement se trouve aujourd'hui à plus de deux mille kilomètres de la principale région de production ! (Bertrand et Théry, 2006).

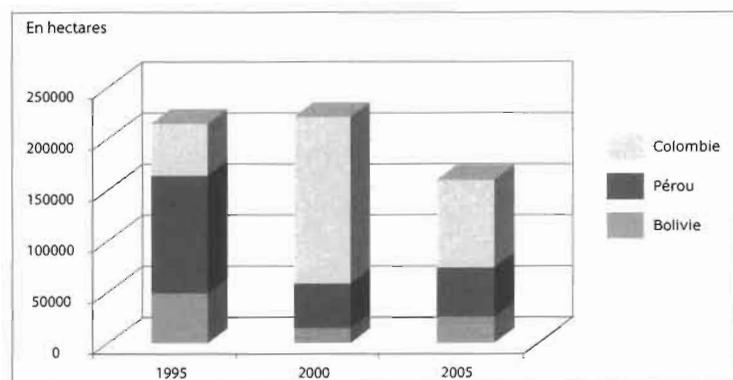
Si les terres basses paraissent plus favorables à ces dynamiques, les hautes terres sont parfois également le lieu d'une expansion de la frontière agricole, sous l'effet du développement d'une culture d'exportation. Ainsi, le quinoa de plus grand intérêt commercial, car le plus demandé sur les marchés nord-américain et européen, mais aussi péruvien et équatorien, dit quinoa « royal », ne peut être cultivé dans l'état actuel du développement des variétés que sur les rives des lacs salés des hautes plaines du sud de la Bolivie. Cela a entraîné depuis les années 1980 une intégration massive des pâturages d'altitude, composés d'espèces natives, aux terres agricoles, avec l'utilisation du tracteur pour les labours (Laguna, 2002 : 106 et s.). En 1980, les superficies cultivées en quinoa étaient dans cette région d'environ 10 500 hectares, elles étaient en 1999 de presque 20 700 hectares (*ibid.* : 109). Dans la région d'Ayacucho, au Pérou, l'achèvement du canal Cachi, récemment terminé et conçu pour irriguer 14 500 hectares, entre 3 000 et 4 000 mètres d'altitude, a déjà attiré des investisseurs, qui louent des pâturages aux communautés pour cultiver des pommes de terre ou, plus bas, des cultures maraîchères d'exportation, sur des terres d'autant plus fertiles qu'elles n'avaient encore jamais été cultivées¹. L'USAID met par ailleurs en contact paysans et exportateurs, afin de permettre l'accès des premiers à des filières rentables, avec un succès il est vrai encore limité. Sous l'impulsion de l'État qui prévoit d'exempter d'impôt les entreprises s'installant en altitude (plan « *Sierra Exportadora* » qui a été mis en marche en 2006 par le président récemment élu A. García), ces dynamiques ont de fortes chances de se consolider.

1.3 Les cultures illicites, aux marges de l'écoumène

Les cultures illicites pratiquées en Amérique latine fournissent les matières premières nécessaires à l'alimentation en drogue de leur grand voisin du nord, les États-Unis, mais également de l'Europe. Cette consommation s'est accrue à partir des années 1970. Contrairement aux autres cultures illicites, la coca est de nos jours cultivée exclusivement en Amérique andine, dont elle est originaire. Trois pays se partagent la production : la Bolivie et le Pérou étaient les principaux producteurs, jusqu'à ce que les campagnes d'éradication et de destruction des infrastructures de transport des narcotrafiquants imposent à ceux-ci un repli sur la Colombie, jusqu'alors lieu de la transformation. Bolivie et Pérou ont cependant repris depuis de l'importance, en termes de superficies cultivées (figure 11.1). En Colombie, la culture a pu s'étendre grâce à la présence de groupes armés s'opposant à l'État. L'exemple du Pérou montre au contraire le cas d'une reprise en main par l'État de certaines régions et une expansion des cultures vers des lieux plus isolés.

1. Entrevue et visite de terrain avec des responsables du Projet Spécial d'Irrigation Cachi, PERC, novembre 2005, en compagnie de A. Huamantínco, dans le cadre de la recherche commune Université Nationale de San Marcos-IRD.

Figure 11.1 – Les évolutions des superficies plantées en coca en Bolivie, en Colombie et au Pérou entre 1995 et 2005

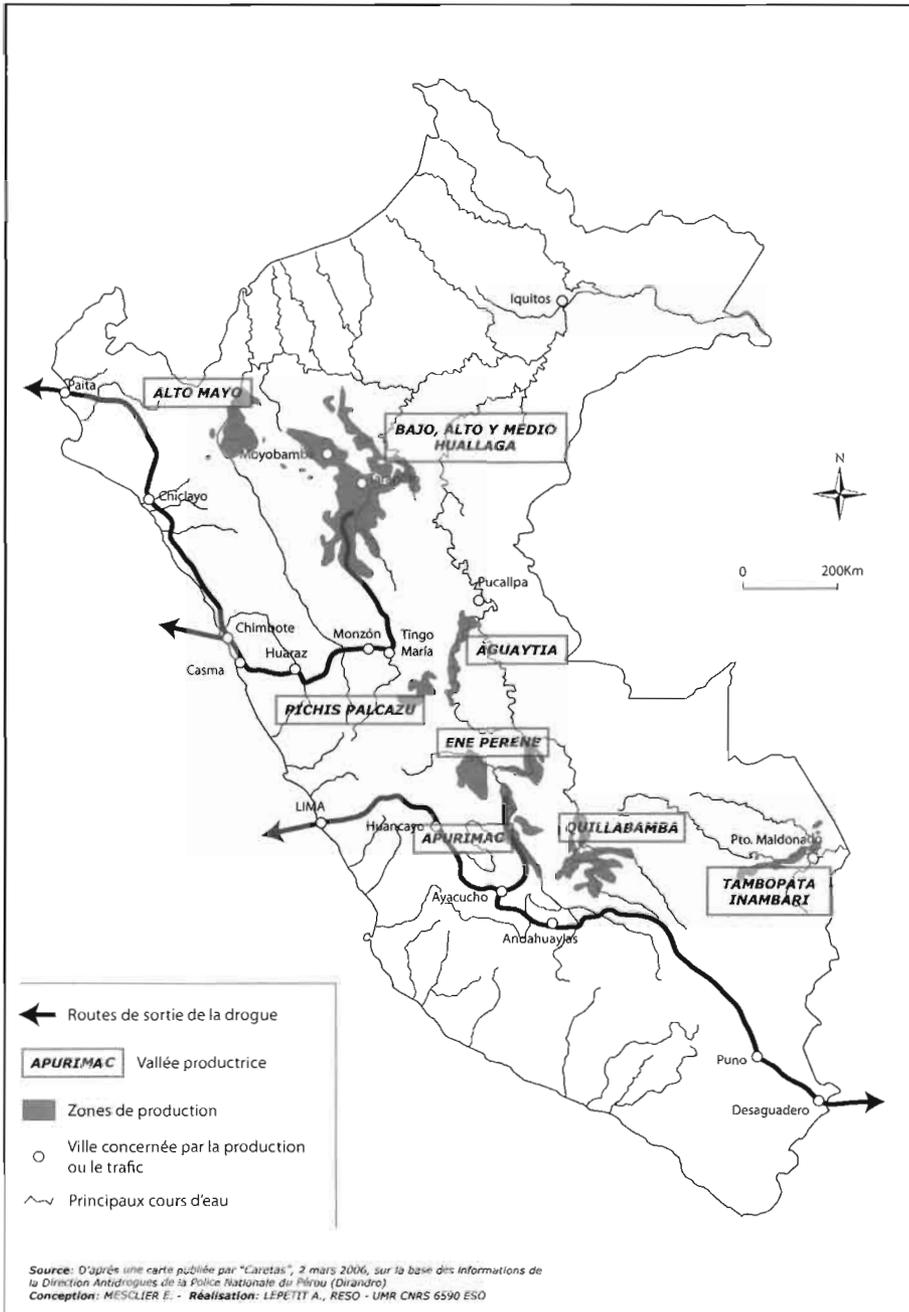


Source : D'après les données de UNODC, 2006 : 12.

Une partie seulement des hectares cultivés au Pérou correspond à la coca autorisée, qui n'est pas destinée à la production de cocaïne : la mastication de la feuille et sa consommation sous forme d'infusion ne sont pas considérées comme nocifs et répondent à des usages rituels, sociaux et alimentaires anciens². L'État commercialise une partie de cette coca et une autre partie est vendue de façon informelle, en contrebande – en Bolivie, de même, 12 000 hectares sont autorisés (UNODC, 2006 : 7). Le reste de la demande vient des trafiquants de drogue, qui élaborent ou font élaborer la cocaïne à partir des feuilles et d'ingrédients chimiques. Au Pérou, la région de Tingo María, dans le Haut Huallaga, qui est reliée par la route à Lima, a cessé d'être le principal centre de production. La coca y était cultivée sur de grandes superficies, sous la protection du mouvement maoïste Sentier Lumineux. La défaite de ce dernier, la destruction des infrastructures de transformation et de transport par avionnettes, les opérations d'éradication sur le terrain ont peu à peu forcé les producteurs à abandonner la culture et les narcotraffiquants à abandonner la région. La présence de grandes superficies de coca avait par ailleurs favorisé la diffusion d'une maladie, un champignon, *fusarium oxysporum* (Bourliaud *et al.* : 1998). Aujourd'hui, les stratégies sont comparables à celles des entreprises du soja : la recherche de terres neuves et peu occupées, mais on cherche qui plus est à être en dehors des aires où intervient l'État. La pénétration de la forêt s'effectue en général le long des cours d'eau (figure 11.2). La mise au point de nouvelles variétés de coca, qui s'adaptent à des altitudes inférieures à 300 mètres, a permis l'expansion des cultures depuis les versants vers le bas des vallées et vers les plaines. À la différence du cas du soja, la production reste aux mains de petits producteurs, même si certains d'entre eux ont sans doute quelques dizaines d'hectares de coca.

2. Le Centre Péruvien d'Études Sociales (CEPES) a proposé en 2005 un numéro spécial sur la coca, dans lequel ces aspects sont développés (CEPES, 2005).

Figure 11.2 – Les régions de production de coca au Pérou en 2006 et leur articulation aux marchés mondiaux



1.4 L'intensification en capital et les changements des paysages

Les paysages de l'agriculture paysanne sont en général marqués par la diversité des productions, l'association de plusieurs cultures dans une même parcelle, voire, dans le cas des arbres fruitiers, une très grande variété, qui font ressembler la parcelle à un jardin. On peut ainsi trouver sur moins d'un hectare, à la fois quelques avocats, quelques orangers, un ou deux mandariniers, des plants de vigne, du blé, un olivier, quelques cannes à sucre, ou encore, des caféiers, des bananiers, des orangers, ou du maïs, du manioc, des manguiers, des grenadiers... (photo 11.2). Le paysage de l'agro-industrie est très différent. Les cultures maraîchères sont installées en grandes parcelles homogènes. Le calibrage des produits, la précision des manipulations à effectuer supposent, dans le cas des arbres fruitiers ou des plantes grimpantes soutenues par des tuteurs, des espacements réguliers. Les parcelles sont nettoyées des herbes, l'association avec d'autres cultures n'est en général pas pratiquée dans les exploitations les plus technicisées. Les fruits qui tombent doivent être immédiatement éliminés pour éviter les risques de propagation des parasites (photos 11.3a et b). Les investissements en infrastructures sont également visibles : serres dans le cas des fleurs ou de certaines cultures maraîchères, qui permettent le maintien de températures constantes ; tuyaux courant le long des rangées d'arbres ou des sillons ; pièges à insectes. De façon à répondre aux normes établies par les chaînes de supermarchés européennes, des locaux propres et ordonnés permettent d'entreposer les intrants et la main-d'œuvre est tenue d'utiliser toilettes et douches installées à immédiate proximité des parcelles (Mesclier et Chaléard, 2006).

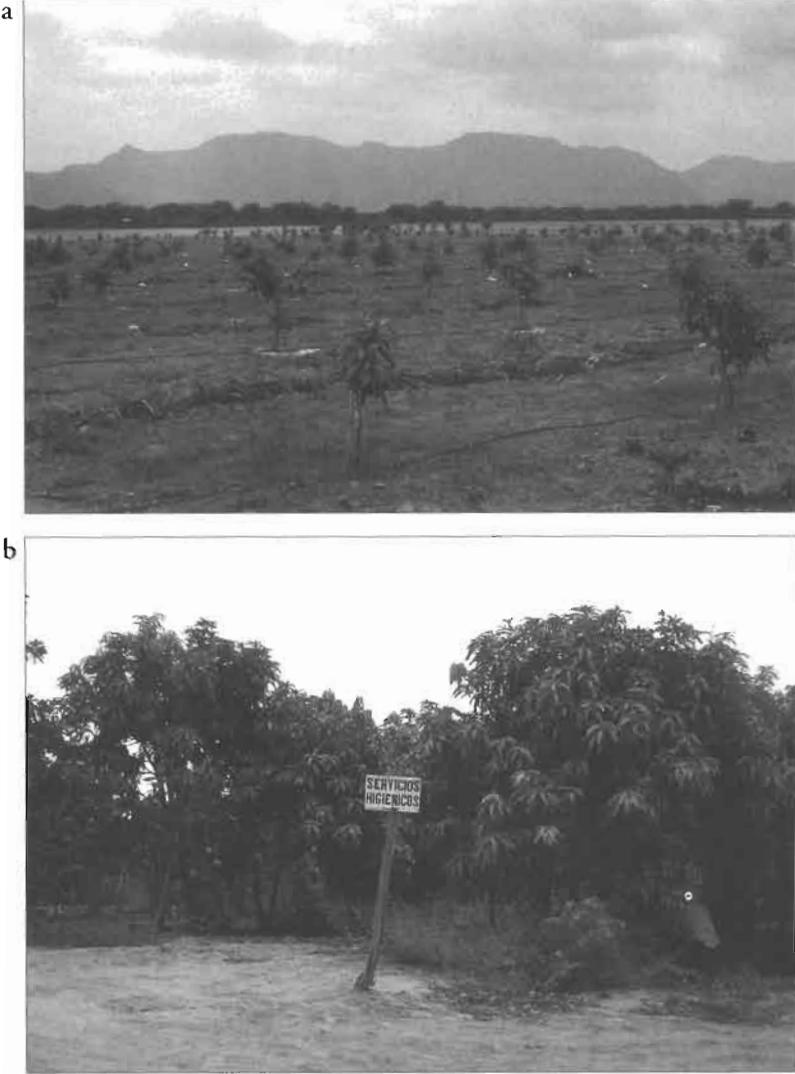
Photo 11.2 – La parcelle d'un petit producteur de mangues à Motupe, dans le nord du Pérou



É. Mesclier, mars 2003.

M. Banzas a cinq hectares de manguiers, dont certains sont ici visibles à droite au deuxième plan. Sous les manguiers, il cultive du maïs. En alternance avec le maïs, il cultive des légumes secs (haricots secs, lentilles). Ses mangues sont attaquées par divers types d'insectes et sont tachées par un champignon, l'antracnose : une partie est impropre à l'exportation et est vendue à bas prix à une usine de jus et conserves.

Photos 11.3 – Les manguiers d'une entreprise agro-industrielle à Motupe, dans le nord du Pérou



É. Mesclier, mars 2006.

L'entreprise Sunshine SA, qui dispose d'une usine de conditionnement des mangues et de fonds agricoles dans diverses régions, a une plantation dans la même localité que M. Banzas (cf. photo précédente). Les manguiers, disposés régulièrement, ne sont ici associés à aucune autre culture. Les parcelles sont équipées d'un système d'irrigation par goutte-à-goutte. Sur la photo a) de jeunes plants qui entreront en production dans deux ans. Sur la photo b) des arbres en production. Les pluies saisonnières ont fait pousser quelques herbes, dont l'élimination passe au second plan en période de récolte. Le panneau indique aux travailleurs le chemin des sanitaires, l'hygiène devant être respectée pour suivre les normes imposées par les grandes chaînes de supermarchés du Nord, qui envoient régulièrement des inspecteurs.

Le capital investi justifie alors des mesures de protection renforcées des parcelles et des infrastructures, non seulement contre les dégâts que pourraient provoquer les animaux des voisins, mais également contre le vol, voire contre les attentats et les enlèvements. Ces mesures, particulièrement visibles dans un pays aux indices de violence élevés comme la Colombie (photo 11.4), sont assez généralement observables dans d'autres pays, surtout dans le cas des parcelles proches des axes routiers et exposées aux regards. Par opposition à l'exemple des fleurs, les paysages créés par le développement des *commodities* sont extrêmement ouverts : ainsi, les éleveurs qui reconvertisent leurs exploitations dans le soja éliminent les clôtures qui rompaient la monotonie de la pampa argentine (Guibert, 2005). L'immensité des parcelles est une autre caractéristique (photos 11.5a et b), qui cependant ne s'oppose pas nécessairement aux champs souvent vastes de certaines cultures de niche, comme les asperges ou l'artichaut. L'ordre et l'homogénéité sont des caractéristiques communes à l'ensemble de l'agro-industrie : ainsi, pour le soja, les rangs semés sont très réguliers, ce qui facilitera, le cas échéant, l'entrée de tout un pool de tracteurs au moment de la récolte, qui travailleront de façon simultanée sur la parcelle. S'il y a association de cultures, celle-ci n'altère en rien cet ordre : pour que la récolte puisse s'effectuer, il est au contraire très important que les espacements entre les sillons, les plants ou les rangs semés soient très précisément calculés.

Photo 11.4 – Des serres de fleurs à El Sosiego, dans les environs de Bogotá, en Colombie



É. Mesclier, octobre 2000.

Les serres situées dans l'agglomération de Bogotá et dans ses environs occupent des milliers d'hectares et sont très visibles depuis les airs. Elles sont en revanche souvent peu visibles depuis le sol, car dissimulées derrière des murs ou des arbres. Celles-ci, qui longent une rue d'un quartier de la localité de Madrid, sont protégées par un grillage surmonté de fils barbelés.

Photos 11.5 – Les paysages du développement des *commodities* dans le Mato Grosso au Brésil :
openfield, grandes parcelles régulières, mécanisation



V. Dubreuil, juin 1999.



V. Nedelec, 2004.

Les paysages du développement des *commodities* sont très différents de ceux de l'agriculture paysanne. À Sorriso, le soja est la culture principale, il est suivi d'une culture secondaire (maïs ou millet). Les parcelles sont grandes et de forme régulière (photo a). Les entrepreneurs agricoles, venus principalement des États du sud du Brésil, se sont installés sur des terres de savane ou de forêt, peu ou pas exploitées, aisées à acquérir. L'openfield facilite l'utilisation de machines agricoles (photo b), qui va de pair avec la rectitude des rangs semés et en général avec l'absence de cultures associées sur la parcelle.

Si les paysages changent souvent beaucoup sous l'effet du développement des cultures d'exportation, celui-ci a des conséquences bien au-delà des parcelles cultivées. En général, c'est tout l'espace local, mais également régional, qui est modifié, tant dans ses aspects physiques : végétation et écosystème en général, que dans ses aspects humains, avec la réorganisation des bassins d'emploi mais également la modification des systèmes de production paysans.

1.5 Des dynamiques régionales qui touchent villes et campagnes

Lors d'un de ses discours, prononcé depuis l'exploitation d'un entrepreneur à Ica, et devant des travailleurs en vêtements de protection rassemblés pour l'occasion, le président du Pérou A. Toledo (2001-2006) soulignait que, grâce à l'agro-exportation, la pauvreté rurale avait diminué de 78 % à 72 %³. Le développement de ces cultures a modifié les campagnes, créé des emplois, mais a aussi des effets sur l'environnement. L'influence de l'agro-exportation va bien au-delà des régions directement concernées. Mais même dans ces dernières, toutes les familles ne réussissent pas nécessairement à profiter de ces dynamiques.

Les cultures d'exportation ont été présentées par les gouvernements comme créatrices d'emplois, ce qu'elles sont dans certains cas. Au Brésil, les régions de plus fort développement de l'agriculture d'exportation, autour de la filière soja, sont aussi celles où le nombre d'employés rapporté à la superficie est le plus bas : moins d'un employé par hectare dans la plus grande partie du Mato Grosso (Théry et Mello, 2003 : 136). Le cas argentin illustre parfaitement la différence entre les *commodities* et les cultures de niche en ce qui concerne l'emploi. Le « paquet technologique » qui accompagne la culture du soja a fait diminuer considérablement les besoins en main-d'œuvre d'une agriculture déjà fortement mécanisée. En conséquence, il ne s'est constitué aucun marché de travail organisé autour de cet axe productif (Aparicio, 2005 : 207). En revanche, l'orange dans le nord-est, les poires et les pommes de la région de l'Alto Valle, les citrons de Tucumán, la vigne de Mendoza concentrent d'importants contingents de main-d'œuvre au moment des récoltes. L'agro-industrie de la fleur occupait à Bogotá 75 000 personnes en 2001, selon l'association des exportateurs Asocolflores, et à Quito, en 1998, près de 36 000 (Gasselin, 2000 : 246). Asocolflores revendiquait un rapport de 16 emplois créés par hectare (photos 11.6).

Les aspects négatifs de ces emplois sont moins souvent soulignés par les gouvernants. La flexibilité semble être de règle. À la différence des anciennes plantations et haciendas, les exploitations de l'agribusiness ne comportent que rarement des espaces réservés au logement de la main-d'œuvre. Les ouvriers agricoles vivent en ville ou dans des bourgs, qui parfois ont émergé sous l'effet de leur arrivée. Ils se déplacent souvent à pied ou en bicyclette jusqu'aux exploitations, en groupes éparés le long des routes, ou bien sont amenés en bus ou en camion par l'entreprise ou par des recruteurs. Lorsque la main-d'œuvre est recrutée de façon temporaire plus loin de l'exploitation, elle est logée par les recruteurs dans des pensions bon marché ou encore installée dans des baraquements précaires. D'après des données non publiées, plus de 36 000 des 75 000 emplois de la fleur à Bogotá étaient

3. Discours du 7 mars 2006.

Photos 11.6 – Les travailleuses de la floriculture à Bogotá, en Colombie

a



M. C. Hoyos, 1995.

b



É. Meslier, 2002.

La floriculture crée un grand nombre d'emplois, surtout si on rapporte ce nombre à la surface relativement réduite sur laquelle se développe l'activité. Ces emplois sont le plus souvent occupés par des femmes, que ce soit dans les serres ou dans les usines de conditionnement, la main-d'œuvre masculine assurant surtout la manutention. Le danger sanitaire que représente le maniement des insecticides et pesticides dans le milieu confiné des serres a donné lieu à des dénonciations, qui a amené les entreprises à mieux protéger les travailleurs.

couverts par des entreprises sous-traitantes (Mesclier, 2005 : 320). Les trois quarts des employés avaient moins de 35 ans en 1995, selon Asocolflores. Tant en Colombie qu'en Équateur, l'emploi intense de produits chimiques dans des serres fermées représente un danger pour la santé des travailleurs, qui a été pointé par les consommateurs des pays du Nord, obligeant les grandes entreprises à prendre des mesures pour améliorer leur image. Dans la fruticulture argentine, les travailleurs sont amenés par des recruteurs, ils sont souvent employés au noir, viennent de provinces lointaines ou des pays limitrophes – Bolivie en particulier –, sont logés en campements. La présence des travailleurs locaux, qui résident dans des aires périurbaines, est aujourd'hui également importante. Dans le cas du citron, qui est presque entièrement exporté et ce, principalement vers l'Europe, il y a eu des changements considérables dans le statut des travailleurs à partir du milieu des années 1990 : les « coopératives de travail », qui ne versaient pas leurs impôts ni les contributions sociales, payaient les travailleurs à la tâche et les encadraient de façon très hiérarchisée, ont été remplacées par des entreprises plus formelles. La nécessité de respecter des normes et les inspections des acheteurs européens semblent avoir fait évoluer les formes d'organisation des récoltes (Aparicio, 2005 : 214). Au Chili, on observe aussi une précarisation du travail avec le développement de l'agriculture de niche : au début des années 1970, deux tiers des emplois agricoles rémunérés étaient permanents et un tiers temporaire ; c'était l'inverse à la fin des années 1980. 60 % des travailleurs éventuels sont employés dans la fruticulture d'exportation. La main-d'œuvre féminine a considérablement augmenté, entre 52 et 70 % des emplois temporaires de la fruticulture seraient occupés par des femmes. De plus en plus d'entre elles résident en ville, comme d'ailleurs de plus en plus de travailleurs agricoles en général (Kay, 1998 : 94 et s.). Au Mexique, la fruticulture et l'horticulture d'exportation génèrent également des emplois nombreux mais précaires : mal payés, et en l'absence de protection légale, ils sont souvent occupés par les femmes et par les populations reconnues comme indigènes (Marañón et Fritscher, 2004 : 201). Les Mixtèques du Guerrero, au sud-ouest du Mexique, se déplacent ainsi vers le nord du pays par dizaines de milliers pour participer à la récolte des productions de fruits et légumes qui se sont développées depuis les années 1970, en particulier les tomates d'exportation du Sinaloa. Ils emmènent avec eux leurs enfants, qui travaillent dès l'âge de 8 ans – le problème étant de leur point de vue leurs conditions de travail en général, plus que cette participation, aux effets encore mal connus sur le développement des jeunes (Bey, 2003).

Les vallées productrices de coca donnent du travail à des dizaines de milliers⁴ de familles et de journaliers agricoles qui viennent parfois d'autres régions, de la côte ou de la montagne. Certes, la richesse produite n'assure pas forcément la prospérité des localités et le délabrement peut succéder à la période de *bonanza* (Bourliaud *et al.*, 1998). Cependant, on constate dans les vallées productrices et leurs environs une amélioration considérable des habitats, l'abondance des véhi-

4. Les chiffres diffèrent d'une source à l'autre : 60 000 cultivateurs, dont 29 000 sont inscrits auprès de l'Entreprise Nationale de Commercialisation de la coca (ENACO), et presque deux cent mille journaliers paraissent des chiffres plausibles pour le Pérou. Voir Cabieses, 2005 ; Castro de la Mata, 2005.

cules double traction, une circulation accrue de biens et les travailleurs saisonniers investissent souvent dans leur région d'origine l'argent gagné en Amazonie : achat de terres, financement de leur campagne agricole, etc. À première vue, la coca est une chance pour les populations, mais elle augmente considérablement les niveaux d'insécurité, en ville comme dans les campagnes et sur les axes de communication. Aux simples conséquences de la circulation accrue d'argent liquide, qui crée de l'inflation localement et attise la délinquance commune, se superposent les actions des narcotrafiquants, des groupes terroristes et des militaires, ce qui multiplie affrontements et assassinats. À long terme, si la coca rend possible une certaine capitalisation pour les familles, elle les amène aussi à retarder l'éducation des enfants et adolescents, qui participent souvent à la récolte – on constate par exemple de forts taux d'activité de la classe d'âge 6-14 ans dans les régions proches des aires de production péruviennes (figure 11.3).

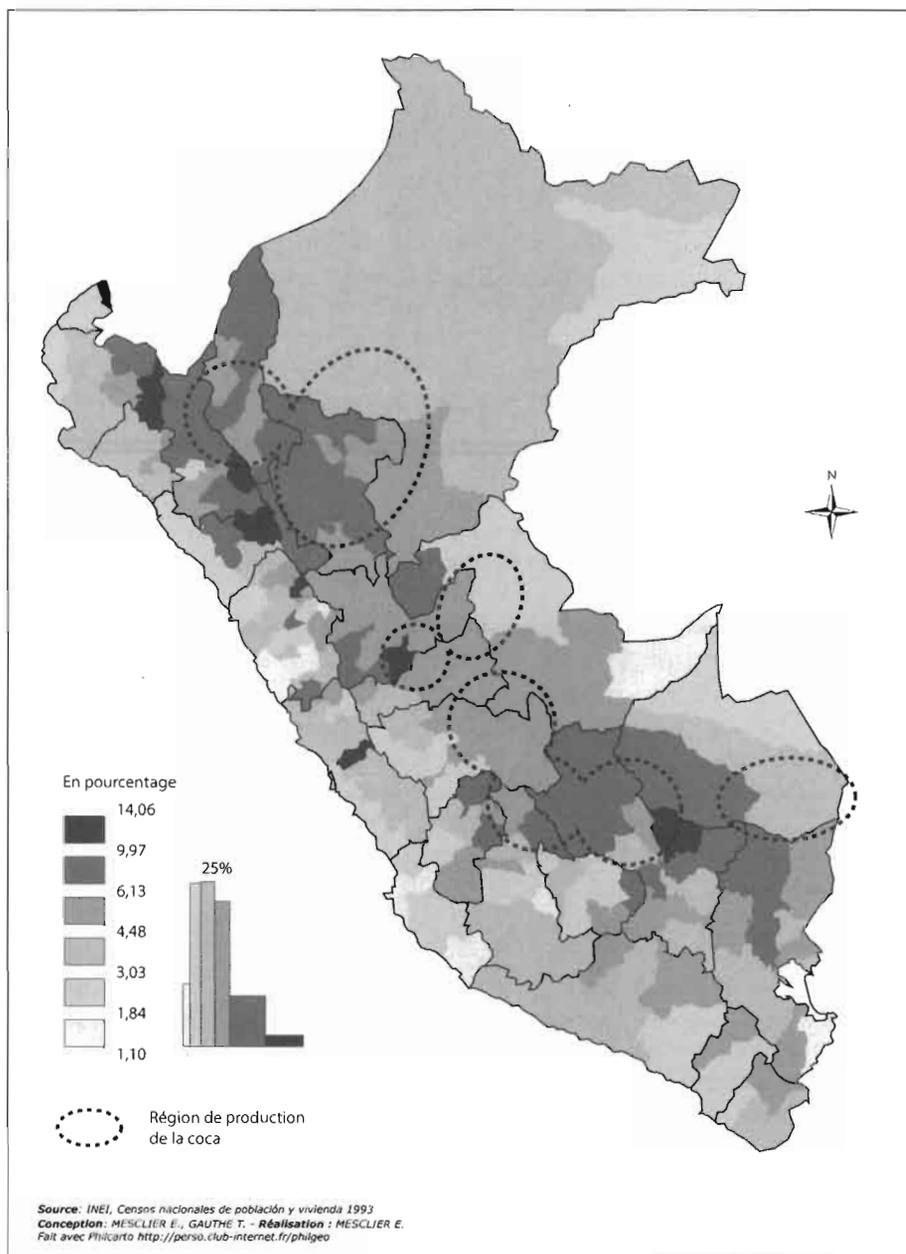
Les effets sur l'environnement de l'actuelle forme de développement des cultures d'exportation sont aussi avérés. Autant dans le cas du soja brésilien que de la production de coca péruvienne, l'expansion de la production s'accompagne d'une déforestation rapide. Les activités de sciage progressent au rythme de l'avancée des cultures. Au Brésil, le mitage de la forêt par de petites exploitations qui ne défrichent pas toute la superficie dont elles disposent, en avant de l'avancée du soja, est remplacé par la disparition presque totale de la végétation arborée sur les grandes exploitations, qui associent soja, maïs, millet, coton éventuellement. Au Pérou, la densité des cultures de coca est le plus souvent de moins de 8 hectares par kilomètre carré, mais celle-ci est intégrée à tout un système de production. Les exploitations combinent culture du café, à l'ombre d'arbres fruitiers, prairies, coca. Les scieries sont là encore bien présentes. La contamination de l'environnement par des produits toxiques est importante tant dans le cas des fleurs : déchets plastiques des serres, pollution des sols, des cours d'eau, des nappes phréatiques par les substances chimiques, tout cela à proximité de villes de plusieurs millions d'habitants ; que dans celui de la coca, pour sa culture mais aussi pour sa transformation en pâte base. Quant aux grands ouvrages d'irrigation sur les déserts côtiers du Pacifique, ils génèrent remontée de la nappe phréatique et salinisation des terres (Marshall, 2006).

1.6 Les hétérogénéités au niveau local

Les petits producteurs qui conduisent des exploitations familiales participent à la croissance des nouvelles exportations⁵. Cela est vrai aussi bien dans le cas des cultures anciennement pratiquées sur un territoire, mais qui ont trouvé récemment des débouchés sur les marchés mondiaux, que dans celui de cultures totalement nouvelles, comme par exemple les artichauts au Pérou. L'ancienneté d'une culture facilite *a priori* la participation des producteurs à une dynamique d'exportation : le risque de perte de la production sera moins grand et l'investissement à réaliser moins important. Cependant, cette ancienneté ne signifie pas que les nouvelles conditions du marché n'introduiront pas de nouveaux aspects : variétés

5. Ils n'abandonnent pas pour autant les cultures vivrières, pour des raisons qu'on explicitera plus loin.

Figure 11.3 – Le taux d'activité des enfants de 6 à 14 ans au Pérou en 1993 et les régions de production de la coca



récentes ou peu connues, exigences des consommateurs étrangers, etc. Par ailleurs, l'existence d'un marché national ne peut pas toujours limiter les fluctuations des prix, qui mettent les producteurs économiquement les plus fragiles en danger.

Au Mexique, l'ananas est cultivé depuis le début du ^{xx}e siècle essentiellement dans le bassin de la rivière Papaloapan, où il a été introduit par un Nord-Américain. Il fut cultivé pour l'exportation tout particulièrement pendant la Seconde Guerre mondiale, alors que les importations nord-américaines depuis les Philippines et Hawaï étaient bloquées. Cette « fenêtre » se referme cependant après la guerre, même si les exportations continuent à représenter en 1979 plus de 13 % de la production ; une initiative des États-Unis en faveur des pays d'Amérique centrale et des Caraïbes, en 1984, diminuera encore les possibilités d'exportation, alors que le marché intérieur au contraire augmente. En 1990, le marché national des fruits frais représente un peu plus de 80 % de la production, mais en 2000 cette place est redescendue à environ 70 %. Tous les producteurs cependant n'accèdent pas aux marchés d'exportation. D'une part, tous ne sont pas en capacité d'adopter les variétés les plus demandées à l'exportation, dont la MD2, une variété hybride développée par la société nord-américaine Del Monte, qui se conserve mieux et dont la saveur est jugée supérieure. Par ailleurs la plupart des producteurs, limités en premier lieu par la modeste quantité de leur production, pratiquent la vente sur pied à des intermédiaires. Seuls quelques gros producteurs ont des options de vente variées: contrats avec des centres commerciaux, location d'entrepôts sur les marchés de gros, expédition à l'exportation. Capables de mieux résister à une mévente, ces producteurs obtiennent donc qui plus est de meilleurs prix de vente, même lors des crises de surproduction (Duhalt *et al.*, 2006).

Dans quelques cas, ce sont les producteurs paysans eux-mêmes qui ont établi les premiers circuits d'exportation, avec l'aide de la coopération internationale ou d'ONG. C'est le cas de l'association nationale de producteurs de quinoa de Bolivie, ANAPQUI, créée en 1983, qui regroupe près de 1 100 agriculteurs. ANAPQUI depuis fin 1986 vendait directement du quinoa à une entreprise nord-américaine, Quinoa Corporation ; depuis 1987 elle en vend aussi dans le cadre du commerce équitable à une ONG suisse ; elle s'est également lancée sur le marché du bio, vers l'Europe. Cependant, les entreprises et ONG européennes avec lesquelles elle travaillait ont finalement formé leurs propres entreprises privées en Bolivie, l'excluant ainsi de ce marché. À partir de 2000, les entreprises privées prirent le contrôle de la plus grande partie des exportations boliviennes, alors que les producteurs de ANAPQUI fournissaient un quinoa contenant trop d'impuretés, mal emballé et fourni après les dates convenues à son acheteur nord-américain, perdant ainsi ce client. ANAPQUI n'a pas su non plus anticiper sur les évolutions du marché, s'est positionné sur des circuits aux capacités d'expansion limitées, n'a pas pris les précautions suffisantes dans ses relations commerciales avec des acheteurs japonais qui se sont rétractés au dernier moment, alors que le quinoa était déjà centralisé. Les producteurs associés finirent par vendre une partie de leur production aux entreprises privées. Finalement, ANAPQUI qui jusqu'en 1999 avait imposé sur le marché du quinoa un prix d'achat élevé, que les entreprises privées se retrouvaient obligées à suivre, n'eut pas cette capacité en 2000, et les producteurs paysans durent vendre à un prix inférieur (Laguna, 2002 : 155 et s.)

On voit donc là encore toutes les difficultés qu'ont les petits producteurs à garder une certaine maîtrise des conditions de commercialisation de leurs produits, même lorsqu'ils font l'effort de se regrouper et de chercher à entretenir un contact direct avec les marchés internationaux.

Les solidarités locales ne sont pas toujours faciles à mettre en œuvre. Les producteurs se distinguent les uns des autres non seulement par la taille de leurs parcelles, mais encore par leur origine sociale et ethnique. Dans la région de Motupe, au Pérou, une tentative de créer une association de commercialisation des mangues a échoué au bout de quelques années. D'une part elle a été, comme ANAPQUI, confrontée aux stratégies des acheteurs sur les marchés extérieurs, qui ont mis en cause la qualité du produit à son arrivée. D'autre part, certains agriculteurs propriétaires de leurs terres, descendants des élites d'origine européenne, ont vu d'un mauvais œil la participation de membres de la communauté paysanne à leur association : ils n'ont pu l'éviter, car elle était imposée par l'ONG qui leur fournissait un soutien technique, mais ils ont rapidement renoncé à cette action (Mesclier et Chaléard, 2006). Petits et gros producteurs sont donc de nouveau soumis au bon vouloir des intermédiaires et des entreprises exportatrices, avec la différence que ces derniers traitent avec beaucoup plus de considération un exploitant pouvant leur permettre de remplir plusieurs camions qu'un autre ne leur fournissant que quelques cageots de mangues. Comme la récolte est délicate et doit s'effectuer à un moment bien précis, les petits producteurs courent le risque de ne pas trouver d'intermédiaire disposé à venir récolter leurs parcelles ou bien encore, que le travail soit vite et mal fait (*ibid.*). Très logiquement, ils ont presque tous maintenu une stratégie courante dans le monde paysan : la diversification de leurs cultures, sinon de leurs activités. Cela contribue à expliquer que leurs parcelles de manguiers ne ressemblent pas à celles des agro-industriels, car ils profitent de l'espace laissé entre les arbres pour cultiver d'autres produits, comme le maïs ou le manioc. Par ailleurs l'exploitation est rarement entièrement plantée en manguiers.

Malgré ces bémols, les régions où se sont développées avec succès de nouvelles cultures d'exportation, surtout lorsqu'elles génèrent de l'emploi, donnent l'impression d'une véritable *success story*. Des bourgs entiers s'animent au moment des récoltes, des ingénieurs fréquentent les exploitations, des propriétaires s'installent à demeure, permettant à petits commerçants, restaurateurs et hôteliers de tirer parti du boom. Les contingents de travailleurs spécialisés qui s'occupent des récoltes les plus délicates sont parfois amenés de régions voisines, mais certains travaux sont fournis par la population locale ; de jeunes ruraux se spécialisent dans le bouturage, la taille des arbres, etc. Cependant, des pans entiers du territoire et de la population sont restés largement en dehors de ces dynamiques, ou encore, pour des raisons variées, n'en tirent que des miettes. Les espaces ruraux sont encore, très largement, des espaces de pauvreté, en comparaison avec les villes.

2. Persistance et diversité des espaces de la pauvreté

Un premier phénomène à l'origine de la persistance de la pauvreté dans les campagnes est la crise, voire l'effondrement de secteurs de production qui avaient à un moment structuré un territoire et un espace. Les difficultés du secteur sucrier,

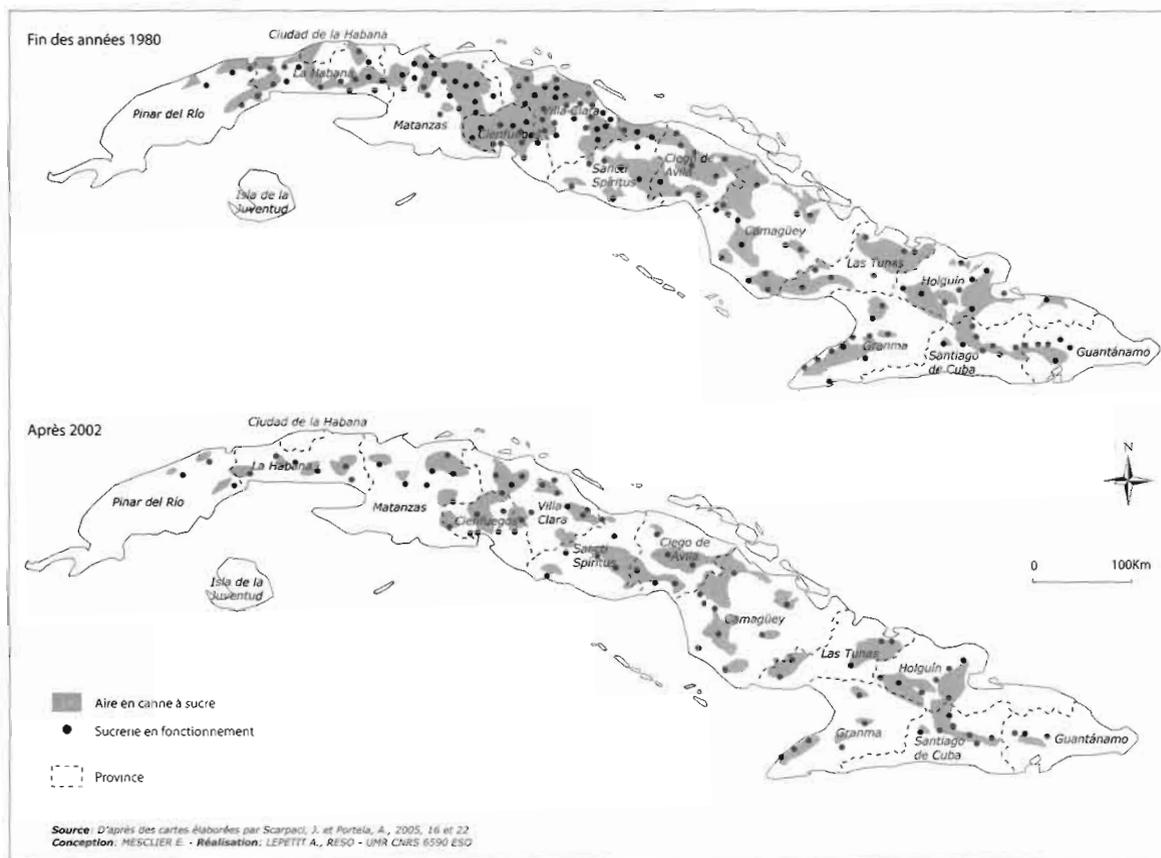
qui mettent en jeu de grandes quantités de travailleurs dans les champs et les usines, en sont un bon exemple. Par ailleurs, si les personnes jeunes ou encore celles qui font partie d'une communauté organisée peuvent participer aux booms en se déplaçant, certaines familles sont beaucoup plus limitées dans leurs déplacements et certains individus sont trop âgés pour avoir des chances d'être employés dans les activités les mieux rémunérées ou pour supporter le rythme de déplacements incessants. Au total, la pauvreté touche toujours de grands pourcentages de la population rurale.

2.1 *Les territoires en crise*

Les évolutions des prix de vente des produits d'exportation anciens, dont les marchés sont arrivés à saturation, comme le café, sont une des causes de fragilisation des espaces ruraux latino-américains. Dans le cas du sucre, les cours mondiaux restent bas, malgré l'utilisation d'une partie de la canne à sucre brésilienne pour la production d'éthanol. Les producteurs les plus efficaces du monde sont ceux de l'État de São Paulo. L'essentiel de la production brésilienne est aux mains de plantations industrielles et d'exploitations privées de plusieurs centaines d'hectares. En dehors du Brésil, les secteurs sucriers de l'Amérique latine sont en général en crise. À Cuba, les superficies plantées en canne se sont considérablement réduites depuis la fin des années 1980. Le sucre cubain est essentiellement destiné à l'exportation, ses quelque 11 millions d'habitants n'en consommant qu'entre 650 000 à 800 000 tonnes par an sur une production qui atteignait plus de 8 millions de tonnes à la fin des années 1980. La perte de l'exclusivité du marché des ex-pays de l'Union soviétique a été un facteur déclenchant de la crise : confronté aux prix mondiaux, Cuba n'a pu supporter la concurrence du Brésil. La modernisation du secteur au cours des décennies précédentes : utilisation intensive de machines, d'engrais, d'infrastructures d'irrigation, etc., semble avoir augmenté plutôt que diminué les coûts de production (Scarpaci et Portela, 2005 : 21). Parallèlement, après des années de stabilité relative des prix, grâce en particulier à l'accroissement de la consommation de pays non occidentaux, les prix se sont brutalement effondrés à la fin des années 1990, en raison de la croissance rapide de la production au Brésil et en Inde en particulier. Cuba, qui était le premier exportateur de sucre au début des années 1990, avec 23 % du marché, n'est plus que le cinquième au début des années 2000, avec 8 % du marché (Gudoshnikov, 2005 : 93 et s.) L'ampleur de la crise se lit dans la diminution des superficies cultivées comme dans le démantèlement des usines de transformation (figure 11.4).

Les fermetures de sucreries ont fortement touché les populations locales. De façon générale, elles étaient souvent le seul employeur important, dans des villes qui font rarement plus de 15 000 à 20 000 habitants. Ainsi, après la fermeture de la sucrerie Central Bolivia, dans la province de Ciego de Avila, les anciens ouvriers n'ont pratiquement aucune possibilité de retrouver du travail sur place. Beaucoup se déplacent vers les villes de Camagüey, à deux heures de distance, ou de Morón, à 45 minutes, pour chercher un emploi. D'autres ont retrouvé du travail dans les *resorts* touristiques de Cayo Guillermo ou de Jardines de los Reyes, mais les emplois sont en général saisonniers. D'autres encore sont en train de suivre des formations en informatique, dans l'espoir de retrouver un emploi. Beaucoup fina-

Figure 11.4 – La diminution des superficies consacrées aux plantations de canne à sucre et le démantèlement des sucreries à Cuba entre la fin des années 1980 et 2002



lement dépendent des envois d'argent de membres de leurs familles vivant à l'étranger ou migrent à La Havane pour travailler au noir.

Au Pérou, l'effondrement du secteur sucrier à partir des années 1990 est au cœur d'une crise localisée mais intense. Au centre des oasis les plus fertiles, les anciennes coopératives sucrières constituaient de véritables enclaves, qui étaient entièrement gérées par les propriétaires et l'ont été ensuite par les coopératives : les maisons, la fourniture des services en eau et électricité, les hôpitaux, les lieux de distraction, les magasins, tout appartenait au complexe sucrier. La privatisation des terres, des sucreries et des autres usines de transformation associées constitue donc un bouleversement social complet pour des milliers de travailleurs, retraités ou en activité, non seulement dans la sphère professionnelle mais encore dans la sphère domestique. Ces entreprises sont par ailleurs endettées, la plupart des machines sont obsolètes et la main-d'œuvre est trop nombreuse pour que l'activité puisse être rentable, face à des pays comme le Brésil. Peu d'investisseurs sérieusement engagés dans la filière ont pris part à la privatisation des années 1990. La plupart des consortiums qui ont postulé au rachat de ces entreprises ont surtout cherché à réaliser une bonne affaire de façon rapide, en faisant pression pour racheter les actions à très bas prix. Les méthodes du gouvernement du président de l'époque, A. Fujimori, aujourd'hui en fuite, comme celles de ces consortiums, qui ont parfois vendu les actifs et laissé les entreprises à leur sort, ont contribué à exacerber la colère des anciens membres des coopératives, à les diviser en bandes rivales, à attiser les affrontements avec les forces de l'ordre, lesquels affrontements ont fait des morts et des blessés. Des milliers d'hectares de canne à sucre sont restés à l'abandon, suscitant des invasions de terres et de nouveaux conflits (Velásquez, 1998 ; Aldana *et al.*, 2006). Les infrastructures : moteurs des puits tubulaires par exemple, ont rouillé ou ont été volées. La situation reste préoccupante en 2006 et toutes les terres n'ont pas été remises en culture.

En comparaison, les producteurs de café ont réussi à s'adapter à la chute des prix. Leurs systèmes de production, surtout dans le cas des petits producteurs, sont beaucoup plus flexibles : la présence d'autres cultures sur les parcelles et la possibilité d'en introduire de nouvelles, de cesser toute dépense sur les caféiers en attendant la remontée des cours, parfois de mettre en culture des parcelles supplémentaires pour compenser la baisse des prix, enfin de jouer sur l'utilisation d'une main-d'œuvre familiale considérée comme gratuite, leur confèrent une certaine résistance aux variations des prix.

2.2 Les territoires de l'agriculture vivrière marchande, un bilan complexe

L'agriculture vivrière conserve une grande importance dans les paysages ruraux latino-américains. Selon les régions, le maïs, la pomme de terre, le manioc, le blé, le riz... sont les cultures dominantes. Les produits en sont en partie vendus et en partie consommés sur l'exploitation, selon l'importance des récoltes mais surtout selon l'état des marchés. Alors que les paysans sont souvent accusés de ne pas obtenir des rendements suffisants, faute de travail ou de capacité d'innovation, la logique est bien souvent inverse : en fonction des prix, les paysans modèrent leurs investissements sur les parcelles. Ces prix ont en général connu des périodes de

forte diminution relative dans les années 1990, pendant les périodes d'ajustement structurel, avec la suppression des prix garantis et avec l'ouverture des frontières aux produits importés ou encore au moment des crises qu'ont connu plusieurs pays (voir par exemple pour l'Argentine, Albaladejo et Bustos Cara, 2001 : 186 ; pour le Pérou, Mesclier, 1991 : 154 et s.) Parmi les reconversions, le passage d'un système de production basé sur l'agriculture à un système reposant fondamentalement sur l'élevage se retrouve dans plusieurs pays, avec des formes différentes (voir Hervé, 1992, pour une approche générale de cette reconversion dans les Andes ; Poinso, 1993, pour une approche du cas de la Colombie ; Albaladejo et Bustos Cara, 2001, pour une étude de cas en Argentine ; Brunschwig, 2003, pour une comparaison de ces évolutions au Guatemala et au Pérou ; Chaléard et Mesclier, 2004, pour une étude de cas au Pérou). L'élevage, pour le lait ou pour la viande, a le grand avantage de permettre un revenu pratiquement permanent dans l'année. Les producteurs de lait ou de fromages n'en sont pas moins confrontés au problème des débouchés, dans la mesure où la qualité des produits qu'ils proposent les limitent à certains marchés informels (Aubron, 2006).

Les ceintures maraîchères qui se sont développées à proximité des grandes villes, il y a trente, quarante ou cinquante ans, au fur et à mesure que le marché des consommateurs augmentait, sont confrontées de façon moins directe à la concurrence des produits importés, encore que la consommation de conserves gagne apparemment du terrain dans certaines grandes agglomérations latino-américaines. Les acteurs en sont souvent des petits ou moyens producteurs, comme par exemple dans les Andes vénézuéliennes, dont le climat tempéré a permis le développement de cultures maraîchères pour la consommation des villes de la côte (Tulet, 1993) ; dans les vallées proches de Cusco au Pérou, où on cultive oignons et carottes (Mesclier, 1993) ; dans la province de Buenos Aires en Argentine, avec des exploitations de taille réduite à l'échelle argentine produisant tomates, ail ou courgette (Tulet et Albaladejo, 2001), autour de Bogotá en Colombie, en concurrence avec l'avancée des quartiers urbanisés (Mesclier, 2005). Dans la mondialisation, ces cultures trouvent des marchés plus importants, comme celui des restaurants touristiques à Cusco, avec l'augmentation de l'afflux de visiteurs étrangers, ou encore l'arrivée de firmes à capitaux européens et brésiliens qui se chargent d'exporter les oignons argentins – cultivés entre autres par des immigrants boliviens – vers le Brésil et l'Europe (Tulet et Albaladejo, 2001 : 241 et s.)

De larges pans de l'agriculture paysanne latino-américaine, loin des agglomérations, ne produisent que des revenus limités. La question de la rationalité des paysans, celle de leur efficacité, celle de leur capacité d'initiative ont été largement débattues par sociologues et économistes au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle. L'accumulation de données empiriques a permis de montrer les logiques qui guident les exploitants dans leurs choix. Ainsi, dans le cas des Andes, l'étude des fonctionnements collectifs, au sein des communautés paysannes, a conduit à montrer que ces institutions favorisent le changement technique, grâce à l'organisation de l'espace en terroirs, qui agilise les pratiques culturelles et est évolutive, et grâce aux possibilités de coopération (Mayer, 1979 et 2004 ; Kervyn, 1988). La question de la pauvreté des paysans a également fait l'objet de débats. Deux posi-

tions la résumant de façon grossière: « le paysan est pauvre mais efficace » – il atteint la meilleure production possible avec les faibles ressources dont il dispose –; « le paysan est pauvre parce qu'inefficace » – il n'utilise pas la main-d'œuvre dont il dispose de façon efficace et n'utilise pas les rendements d'échelle, à cause du *minifundio*. B. Kervyn (1988) a proposé de dépasser les termes de cette opposition: le paysan andin, dont la rationalité est similaire à celle d'autres paysans dans le monde, est en revanche lié à un contexte historique et macroéconomique spécifique. La place marginale qu'accordent la plupart des pays à leurs agricultures paysannes⁶ – surtout dans un contexte où l'agro-industrie est plébiscitée – est contradictoire avec une constatation fondamentale, faite par B. Kervyn dans le cas du Pérou mais qui concerne un bon nombre de pays latino-américains: compte tenu du comportement des autres secteurs, il est totalement irréaliste de proposer la disparition rapide d'une grande partie de la paysannerie (Kervyn, 1988: 77). Cette constatation est le corollaire d'une autre affirmation, établie à partir du cas colombien mais qui est largement vraie dans les autres pays: « comme l'agriculteur commercial, le paysan a pour objectif de faire des bénéfices. Cependant, il n'abandonnera la production que si celle-ci ne lui procure plus un niveau minimum de subsistance pour sa famille. Le critère de l'agriculteur commercial pour continuer à produire est de faire des bénéfices, alors que l'objectif du paysan est de maintenir un revenu pour sa famille, même si pendant certaines périodes il ne fait aucun bénéfice » (Valderrama et Mondragón, 1998: 2).

Cette dernière constatation explique la persistance de l'hétérogénéité des espaces ruraux latino-américains: bien que les politiques macro-économiques actuelles ne favorisent pas les producteurs paysans vivriers, qui ne réalisent souvent aucun bénéfice, ceux-ci maintiennent leurs exploitations. Ils maintiennent sur celles-ci une production vivrière, qui assure la subsistance de la famille même lorsque les prix des produits sont bas, et, lorsqu'ils se lancent dans des cultures commerciales ou d'exportation, ne le font que sur certaines parcelles. Lorsque les petites exploitations familiales ont reçu des terres au moment des réformes agraires, ces terres sont donc très difficiles à acquérir: l'agro-industrie soit les utilise par le biais de contrats de location de différents types, soit s'installe sur leurs marges. La persistance des petites exploitations paysannes explique aussi celle de la pauvreté en milieu rural: le niveau minimum de subsistance des familles peut devenir extrêmement bas, avant que celles-ci ne décident d'abandonner l'exploitation. Les espoirs d'amélioration de la situation de la famille se centrent souvent sur la génération des enfants, qu'on envoie si possible en ville. Le père migre temporairement à la recherche de travail, de plus en plus fréquemment à l'étranger (États-Unis dans le cas mexicain, Argentine ou États-Unis dans le cas bolivien...) mais revient sur l'exploitation, à moins d'un renoncement définitif à assumer ses responsabilités: la figure de la femme abandonnée sur l'exploitation, avec plusieurs enfants en bas âge à charge, est récurrente dans les Andes.

6. Pour une analyse des positions en présence à la fin des années 1990 au Pérou, trente ans après la réforme agraire, voir Mesclier, 2000.

2.3 *Pauvreté rurale : des évolutions lentes, non corrélées avec le dynamisme agricole et difficiles à évaluer*

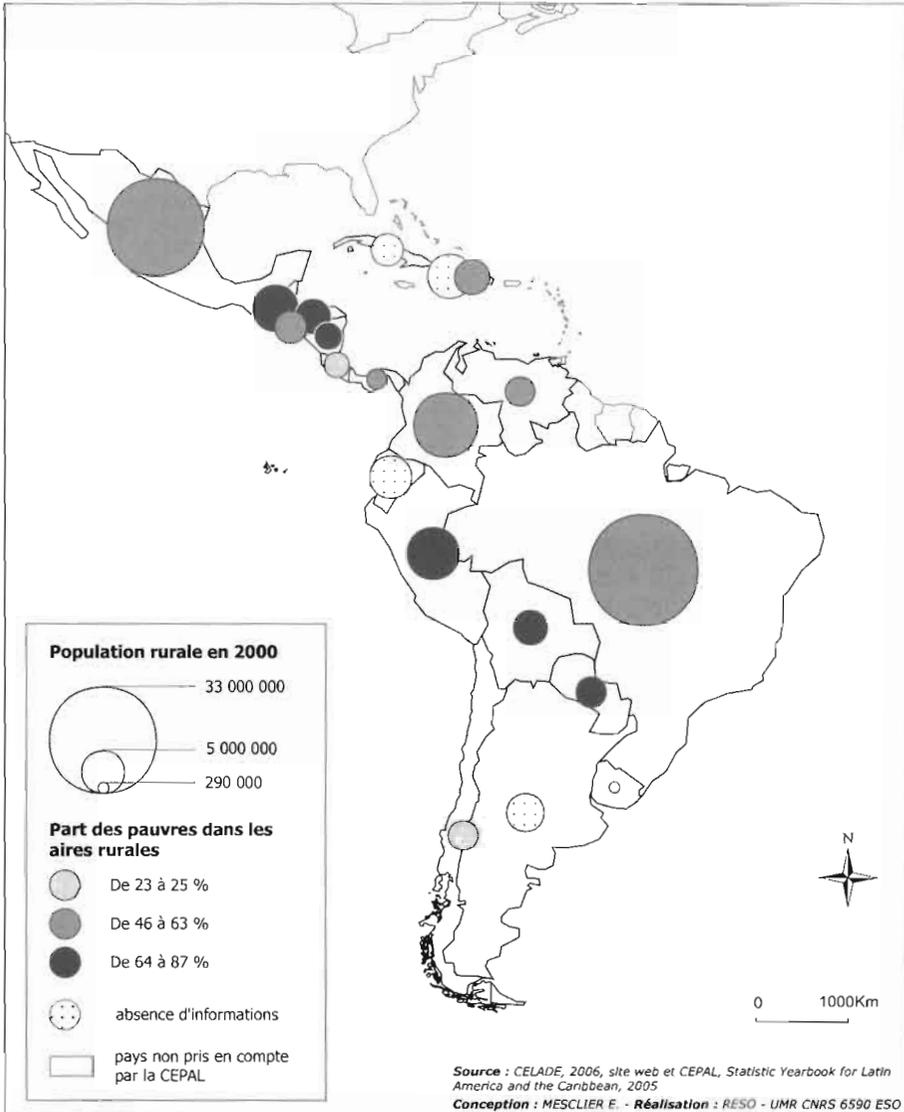
Il y a plus de quinze ans pour la traduction française, R. Chambers signalait dans un livre polémique que les chercheurs, tout comme l'ensemble des professionnels qui ont à s'intéresser à un moment ou à un autre au monde rural des pays du Sud, ont rarement accès aux populations les plus pauvres :

« six facteurs de distorsion s'opposent aux contacts avec les pauvres et à la possibilité d'apprendre d'eux – un facteur spatial – visites limitées aux zones urbaines, accessibles par route goudronnée, ou proches de grands axes de circulation ; un facteur lié à l'existence de projets dans les zones visitées ; un facteur de personnes – intérêt pour les mieux lotis, les hommes de préférence aux femmes, les usagers de nouveaux services, ceux qui sont prêts à adopter de nouvelles habitudes, ceux qui sont actifs et entreprenants plutôt que les autres ; un facteur saisonnier – qui fait éviter la saison des pluies ; un facteur diplomatique – ne pas rechercher les pauvres de crainte de froisser le gouvernement du pays concerné ; un facteur professionnel – les intervenants extérieurs ne sortent pas de leur spécialité » (Chambers, 1990 : 13).

Le dynamisme des nouvelles cultures d'exportation, qui ne peut être passé sous silence et oblige les géographes à se pencher sur des changements rapides dans l'organisation de l'espace, pourrait contribuer à affaiblir encore l'analyse de la pauvreté rurale, même s'il met aussi sous les feux des projecteurs des petits producteurs aux revenus faibles, qui tout en demeurant dans la même localité voient leur environnement social et économique se transformer rapidement, et des travailleurs précaires.

Les données élaborées par la CEPAL montrent par ailleurs que les pays qui ont connu un fort dynamisme agricole, notamment dans le développement des cultures d'exportation, ne sont pas nécessairement ceux où les populations rurales sont les moins pauvres lorsque commencent les années 2000. Le cas du Brésil, l'un des tout premiers producteurs et exportateurs au monde pour une vaste gamme de produits (Théry et Mello, 2003 : 111) est à cet égard exemplaire (figure 11.5) : plus de la moitié des ruraux disposent d'un revenu inférieur au double du coût du panier de la ménagère. Il convient bien sûr d'être prudent vis-à-vis de chiffres dont on sait qu'ils sont difficiles à établir et plus encore à rendre comparables d'un pays à l'autre. Par ailleurs, les effets de structure sur le long terme sont sans doute dominants : la pauvreté ne se réduit pas en un jour et l'histoire de l'Amérique latine se retrouve dans l'image d'un cône sud en moyenne plus prospère que ces voisins andins et brésiliens. Il faut prendre en compte également les évolutions, puisque la pauvreté rurale brésilienne a diminué de 15 points depuis 1990, et remarquer également, compte tenu des éléments développés ci-dessus, que les ruraux ne sont pas les seuls concernés par l'agriculture. Des études menées par des économistes montrent que l'effet du dynamisme agricole, s'il ne peut qu'être lent, est parfois ambigu : ainsi, dans le cas du Chili, saturation du marché des raisins et maintien des salaires à un prix bas posent des questions sur la durabilité de la croissance, au Costa Rica les petits producteurs et les coopératives participent peu au boom et les gros exportateurs se heurtent à un environnement fiscal peu favorable, au Paraguay, pays de forte pauvreté rurale, l'agro-exportation est très sélective. Le cas du Guatemala serait plus encourageant (selon Barham *et al.*, 1992 ; Carter *et al.*, 1996).

Figure 11.5 – La population rurale de l'Amérique latine et ses niveaux de pauvreté dans les années 2000



Par rapport à ce qu'on pouvait écrire sur les campagnes latino-américaines, il y a vingt ou trente ans, un certain nombre de facteurs aggravent la situation des plus mal lotis. L'accroissement démographique a de façon très générale limité la possibilité d'ouvrir de nouvelles terres dans les régions les plus densément peuplées. Les effets de cet accroissement se retrouvent aussi dans la recrudescence des maladies des plantes, liée à l'expansion de monocultures dans des régions entières (café par exemple) et au vieillissement des arbustes lorsqu'il s'agit de cultures permanentes, à l'intensification de l'usage des sols, qui provoque selon les lieux leur érosion ou leur épuisement. La diffusion de semences « améliorées » de seconde main, vendues dans des circuits parallèles, sur les marchés, est aussi un problème latent.

La pluriactivité des familles paysannes, phénomène ancien (voir par exemple Dollfus, 1981) et qui repose en grande partie sur les déplacements de travail, plus ou moins prolongés et plus ou moins lointains, apporte une solution partielle et temporaire à la pauvreté. Elle servirait d'« alibi à des politiques de l'indifférence » (Cortes, 2000 : 325). Le vieillissement actuel des populations, qui reflète des progrès dans l'espérance de vie et dans le contrôle de la natalité, est en train de gonfler la proportion de la population paysanne qui ne peut y avoir recours. Les migrations de longue durée sont souvent le fait des populations les plus jeunes et les mieux formées (voir Cortes, 2000, pour le cas bolivien ; Meslier, 1997, pour le cas péruvien). Les migrations de plus courte durée, en tant qu'ouvriers agricoles, sont également le fait d'adolescents et d'hommes jeunes : ainsi, dans le cas des migrants de la communauté de Pampa Churigua en Bolivie, qui vont travailler aux champs de coca du Chaparé jusqu'à avoir l'expérience et les capitaux nécessaires pour acquérir leur propre parcelle (Cortes, 2000 : 134). Avec l'âge, et la formation d'une famille, les déplacements longs deviennent plus difficiles et le travail de journalier, plus pénible et plus risqué. Le témoignage d'un homme de 52 ans, qui vit dans le nord du Pérou, à une heure environ à pied d'un axe de circulation goudronné, dans un hameau nommé Chillasque, à 1 400 mètres d'altitude, est à cet égard éloquent. Cet homme s'est marié à 35 ans et a 7 enfants – l'aînée a 16 ans et le plus jeune est un bébé d'un an – dont 2 placés à Lima et 1 placé à Chiclayo dans des familles. Sa femme, plus jeune que lui, s'occupe essentiellement des enfants et du foyer. Quand il était adolescent, il est parti à Bagua, dans la forêt amazonienne, à l'est de son lieu de naissance, pour travailler sur les champs de riz – à l'époque il n'y avait pas encore de coca dans la région. Il est revenu à 25 ans, âge auquel son père lui a demandé de s'occuper d'une parcelle récemment défrichée et plantée en café, orangers, bananiers et avocatiers. Lui-même a pu défricher une autre parcelle dans la forêt proche – ce qui ne serait plus possible aujourd'hui selon lui, tout étant cultivé ou au moins approprié. Il est obligé de récolter ses oranges avant maturité, pour éviter qu'elles ne soient abîmées par les insectes – ce qui n'arrivait pas auparavant –, et il les vend à un prix extrêmement bas. Le prix auquel il vend son café a diminué comme pour tous les autres producteurs. Cet homme continue donc à travailler comme journalier agricole pour nourrir sa famille et pouvoir éduquer ses enfants, dans les conditions qu'il décrit :

« Je vais demander s'il y a du travail, parfois il n'y en a pas. Je vais là où on récolte le café, et à la récolte du riz ; j'y vais aussi pour le repiquage. Je pars le

dimanche dans l'après-midi ou le lundi à l'aube, à 5 heures du matin. Je reviens le samedi pour voir mon épouse le dimanche. On travaille 8 heures par jour. C'est dans la vallée, il y a beaucoup de soleil, parfois je tombe malade et je dois me reposer 3 ou 4 jours, après j'y retourne ⁷ ».

À l'appréhension de ne pas pouvoir assurer la survie de la famille, s'ajoutent, pour cet homme plus tout jeune, des conditions de vie matériellement plus difficiles que celles des citadins : pas d'eau courante – seuls 18 % des foyers ruraux du pays en disposent, contre 80 % en ville –, pas de tout-à-l'égout, encore bien plus rare dans les campagnes, ni d'électricité – un tiers des foyers ruraux péruviens en dispose, le chiffre ayant augmenté de 7 points en une décennie, mais on est loin de l'équipement presque général des villes (CEPAL, 2005). Il est en l'occurrence dans le même cas que bien des ruraux de l'Amérique andine, mais pas des ruraux de l'Amérique latine dans son ensemble, considérablement mieux équipée (figure 11.6). Dans les Andes, l'absence d'infrastructures, électricité par exemple, n'est pas réservée aux familles pauvres : les descendants des grands propriétaires s'éclairent parfois également à la bougie dans leurs résidences à la campagne. Les logiques à l'œuvre sont spatiales ; les coûts sont très certainement plus importants dans des régions de montagne, mais cela ne dédouane pas les autorités politiques qui se sont succédées du délaissement qu'ont subi, d'une façon beaucoup plus générale, les campagnes de certains pays.

Pourtant, et ce n'est pas la moindre des contradictions, de nombreuses personnes qui vivent dans les campagnes andines pointent l'insécurité des grandes villes, l'absence d'espaces ouverts dans les maisons ou les appartements de leurs enfants ou de leurs frères ou sœurs, le stress, la pollution : ils disent qu'ils n'y vivraient pour rien au monde, même lorsqu'ils y font des séjours de temps en temps, pour visiter la famille, voir un médecin plus compétent, s'acquitter d'une obligation administrative... Et si Monsieur H. R. est visiblement préoccupé, c'est aussi parce que sa fille aînée est apparemment maltraitée dans la famille où elle travaille comme domestique à Lima, tout en poursuivant ses études : sa prochaine dépense importante sera destinée à aller la voir.

7. Entrevue réalisée le 19 mars 2002 à Chillasque, en compagnie de J. L. Chaléard et G. Taylor, auprès de M. Teófilo H. R., dans le cadre du programme de recherche de l'UMR Temps ENS-IRD.

Figure 11.6 – Le pourcentage de foyers ruraux sans électricité dans les pays d'Amérique latine vers 2004



Conclusion : la géographie pour comprendre la complexité

Évelyne MESCLIER

Les espaces ruraux de l'Amérique latine suscitent souvent des descriptions dichotomiques : *latifundio* versus *minifundio*, agriculture d'exportation versus agriculture d'autosubsistance, producteurs modernes versus paysans arriérés, villes riches et campagnes pauvres. Ces descriptions volent en éclat dès que l'on prend contact avec la réalité des choses. Ces espaces sont à la fois divers, changeants, traversés de mobilités incessantes. Rien n'est vrai, ou tout l'est, les agricultures latino-américaines sont à la fois dynamiques et en crise, les relations humaines sont à la fois violentes et chaleureuses, et nécessairement solidaires, les gens sont à la fois malheureux et pleins de projets, etc.

La géographie, en reprenant systématiquement le détail des situations, en cherchant à localiser les faits, les parcelles, les lieux fréquentés par les personnes, les endroits où elles vendent, où elles achètent, où elles travaillent, rend compte de cette complexité. Elle essaie également de proposer des typologies, s'appuyant sur des différences localisées dans l'espace et qui permettent d'ordonner un peu la réalité autour de quelques situations modèles. Les articulations existant entre chacun de ces cas doivent demeurer cependant à l'esprit.

Ces articulations sont aussi politiques. Les décisions prises en un endroit du monde, par des gouvernants, des entreprises, des consommateurs ou des citoyens, sont visibles ici, dans l'immensité verte du soja ou dans le champ abandonné d'une coopérative sucrière, là, sur la parcelle de café biologique de Monsieur Huamán ou de Madame López ou le lopin creusé par l'érosion de Monsieur Mamani, là encore, dans la pollution d'une nappe phréatique. S'il y a quelque chose à retenir des espaces ruraux de l'Amérique latine, c'est qu'ils sont tout, sauf isolés du reste du monde, quel que soit l'endroit où l'on porte son regard.



BIBLIOGRAPHIE

- AGIER M. & HOFFMANN O., 1999, « Les terres des communautés noires dans le Pacifique colombien. Interprétations de la loi et stratégies d'acteurs », *Problèmes d'Amérique latine*, n° 32, p. 17-42.
- ALBALADEJO C. & BUSTOS CARA R., 2001, « Une localité rurale pampéenne en pleine transformation face au nouveau contexte économique. Algarrobo ou la fin du mythe chacarero », in Tulet J. C., Albaladejo C. & Bustos Cara R. (coord.), *Une pampa en mosaïque. Des communautés locales à l'épreuve de l'Ajustement en Argentine*, Paris, L'Harmattan, p. 183-212.
- ALBALADEJO C. & TULET J. C., 2001, « Le Sud-Ouest de la Province de Buenos Aires. Une mosaïque socioculturelle face à la globalisation : crises, adaptations et intégrations » in Tulet J. C., Albaladejo C. & Bustos Cara R. (coord.), *Une pampa en mosaïque, Des communautés locales à l'épreuve de l'Ajustement en Argentine*, Paris, L'Harmattan, p. 17-52.
- ALBALADEJO C., PETRANTONIO M., DUVERNOY I. & DOMINGUEZ C., 1995, « La question foncière dans l'évolution et les perspectives de la petite agriculture en Argentine », in Blanc-Pamard C. & Cambrézy L., *Terre, Terroir, Territoire. Les tensions foncières*, Paris, IRD, p. 225-255.
- ALDANA S., CHALÉARD J.-L., MESCLIER E., SALAZAR SOLER C. & TAYLOR G., 2006, « Le bouleversement des hiérarchies territoriales au Pérou », in Lombard J., Mesclier É. & Velut S. (éd.), *La mondialisation côté Sud. Acteurs et territoires*, IRD-ENS, sous presse.
- ALMARAZ A., 1998, « Bolivia: Los pueblos indígenas de la Amazonía, el Oriente y el Chaco », in Degregori C. I. (éd.), *Comunidades: Tierra, Instituciones, Identidad*, Lima, Diakonía-CEPES-Arariwa, p. 171-190.
- APARICIO S., 2005, « Trabajos y trabajadores en el sector agropecuario de la Argentina », in Giarracca N. & Teubal M. (coord.), *El campo argentino en la encrucijada. Estrategias y resistencias sociales, ecos en la ciudad*, Buenos Aires, Alianza Editorial, p. 193-221.
- ARCE A. & BOOTH D., 1993, « Las implicaciones sociales, ecológicas y políticas de la "nueva agricultura de exportación" », in Linck T. (éd.), *Agricultures et paysanneries en Amérique latine. Mutations et recompositions*, Colloque international, Toulouse, 1990. Paris, ORSTOM, p. 147-151.
- AROCA J., 1998, « El indígena y las comunidades nativas en la Amazonía peruana », in Degregori C. I. (éd.), *Comunidades: Tierra, Instituciones, Identidad*, Lima, Diakonía-CEPES-Arariwa, p. 117-145.
- AUBRON C., 2006, *Le lait des Andes vaut-il de l'or? Logiques paysannes et insertion marchande de la production fromagère andine*, Thèse d'Agronomie, INA-PG, 480 p. + annexes.
- AUROI C., 1998, « Les agricultures andines, une lente évolution », in Auroi C. & Maurer J.-L., *Tradition et modernisation des économies rurales: Asie-Afrique-Amérique latine*, Mélanges en l'honneur de Gilbert Étienne, Paris, PUF, p. 285-309.
- BALCÁZAR A., 2001, « Las transformaciones agrícolas en la década de los noventa », in Misas Arango G. (éd.), *Desarrollo económico y social en Colombia. Siglo XX*, Bogotá, Universidad Nacional de Colombia, p. 231-250.

- BARHAM B., CLARK M. & SCHURMAN R., 1992, « Nontraditional Agricultural Exports in Latin America », *Latin American Research Review*, vol. 27, n° 2, p. 43-82.
- BÉJAR H., 2001, *Política social, justicia social*, Lima, CEDEP, 289 p.
- BERTRAND J. P. & THÉRY H., 2006, « Le marché mondial et l'expansion du "complexe soja" dans les cerrados du Mato Grosso », in Lombard J., Mesclier É. & Velut S. (éd.), *La mondialisation côté Sud. Acteurs et territoires*, IRD-ENS, sous presse.
- BEY M. 2003, « The Mexican child. From work with the family to paid employment », *Childhood*, vol. 10, n° 3, p. 287-299.
- BIARNES A. & HOFFMANN O., 1988, *Usage du sol, échanges et circulation dans la sierra du Veracruz (Mexique), du pic d'Orizaba au Cofre de Perote*, Xalapa, INIREB-ORSTOM, 25 p.
- BLANCO M., 2004, « Colonización y Reforma Agraria en la provincia de Buenos Aires. Cambios y continuidades en las políticas agrarias peronistas », in Galafassi G. (coord.), *El campo diverso. Enfoques y perspectivas de la Argentina agraria del siglo XX*, Buenos Aires, Universidad Nacional de Quilmes, p. 245-275.
- BOURLAUD J., 2001, « Réformes ou néodéveloppement », *Regards des Amériques*, n° 6, octobre-décembre 2001, p. 4-8.
- BOURLAUD J., DOLLFUS O. & GONDARD P., 1998, « Le Haut-Huallaga, de la coca à l'abandon », *Problèmes d'Amérique latine*, n° 28, p. 109-123.
- BOY A., 2005, « Cambios productivos y sus repercusiones en el nivel agronómico » in Giarracca N. & Teubal M. (coord.), *El campo argentino en la encrucijada. Estrategias y resistencias sociales, ecos en la ciudad*, Buenos Aires, Alianza Editorial, p. 79-100.
- BRET B., 1996, « L'Amérique latine: de la réforme agraire à l'agro-industrie », in Bonnamour J. (coord.), *Agricultures et campagnes dans le monde*, Paris, Sedes, p. 139-162.
- BRET B., 2002, *Le Tiers-Monde. Croissance, développement, inégalités*, Paris, Ellipses, coll. Histege, 222 p.
- BRETÓN V., 1997, *Capitalismo, reforma agraria y organización comunal en los Andes. Una introducción al caso ecuatoriano*, Lleida (Espagne), Universitat de Lleida, 128 p.
- BRISSEAU-LOAIZA J., 1985, « Les limites de l'intégration des communautés paysannes depuis les réformes de 1969-1970 », *Problèmes d'Amérique latine*, n° 76, p. 115-136.
- BROCKETT C. D., 1991, *Land, Power, and Poverty. Agrarian Transformation and Political Conflict in Central America*, Boulder (USA) et Oxford (UK), Westview Press, 249 p.
- BRUNSCHWIG G., 2003, « Systèmes d'élevages pastoraux des cordillères latino-américaines (Andes centrales du Pérou et altiplano du Guatemala) : une approche par comparaisons entre massifs ou comparaisons diachroniques », in *Crises et mutations des agricultures de montagne. Colloque international en hommage au Professeur Christian Mignon*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, p. 339-348.
- BRUNET R., FERRAS R. & THÉRY H., 1992, *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Montpellier-Paris, Reclus-La Documentation Française, 470 p.
- BUSTAMANTE T., 1998, « Agro-industries multinationales et économies paysannes : les entreprises du melon et les paysans du moyen Balsas, Guerrero », in Bey M. (coord.), *Politiques néo-libérales et acteurs ruraux au Mexique*, Paris, L'Harmattan, p. 189-210.
- CABALLERO J. M. & ÁLVAREZ E., 1980, *Aspectos cuantitativos de la reforma agraria (1969-1979)*, Lima, IEP, 151 p.
- CABIESES H., 2005, « Sobre coca, cocaleros y drogas: Fallos satánicos y debates de fondo », in CEPES, *Debate Agrario* n° 39, p. 27-80.
- CAMBRÉZY L., 1995, « La réforme agraire serait-elle une utopie du XX^e siècle? L'exemple mexicain », in Blanc-Pamard C. & Cambrézy L., *Terre, Terroir, Territoire, Les tensions foncières*, Paris, Orstom éditions, p. 291-304.

- CARTER M., BARHAM B. & MESBAH D., 1996, « Agricultural Export Booms and the Rural Poor in Chile, Guatemala, and Paraguay », *Latin American Research Review*, vol. 31, n° 1, p. 33-65.
- CASTRO DE LA MATA R., 2005, « Consumo de drogas en el Perú », in CEPES, *Debate Agrario* n° 39, p. 127-154.
- CELADE, 2006, *Información Demográfica*, http://www.eclac.cl/celade/proyecciones/basedatos_Bd.htm
- CEPAL, 2005, *Statistic Yearbook for Latin America and the Caribbean*, <http://eclac.cl/estadisticas>
- CEPES, 2005, *Debate Agrario* n° 39.
- CHALÉARD J.-L. & MESCLIER É., 2004, « Dans le nord du Pérou, l'agriculture commerciale augmente-t-elle les risques pour les petits producteurs? » in David G. (dir.), *Espaces tropicaux et risques. Du local au global*, Orléans, Presses Universitaires d'Orléans et IRD, p. 279-291.
- CHALÉARD J.-L. & MESCLIER É., 2006, « Nouveaux produits, nouveaux acteurs et expansion du marché foncier dans le nord du Pérou », Communication au colloque *Les frontières de la question foncière: Enchâssement social des droits et politiques publiques*, Montpellier, 17-19 mai 2006.
- CHAMBERS R., 1990, *Développement rural. La pauvreté cachée*, Paris, Karthala et CTA, 374 p.
- CHEVALIER F. (collab. SAINT-GEOURS Y.), 1993, *L'Amérique Latine, de l'Indépendance à nos jours*, Paris, PUF, Nouvelle Cléo, 723 p.
- CHIVALLON C., 2004, *La diaspora noire des Amériques. Expériences et théories à partir de la Caraïbe*, Paris, CNRS, 258 p.
- CHONCHOL J., 1995, « Le problème de la terre et les sociétés rurales en Amérique Latine », in Blanc-Pamard C. & Cambrézy L., *Terre, Terroir, Territoire. Les tensions foncières*, Paris, Orstom éditions, p. 257-287.
- CLAVAL P., 2004, *La fabrication du Brésil. Une grande puissance en devenir*, Paris, Belin, 383 p.
- COCHET H., 1993, *Des barbelés dans la Sierra. Origines et transformations d'un système agraire au Mexique*, Paris, Orstom éditions, coll. À travers champs, 394 p.
- COLIN J. P., BLANCHOT C., VÁSQUEZ E. & NAVARRO H., 2003, « Reforma agraria, dinámicas organizativas y prácticas agrarias. El caso de Graciano Sánchez, Tamaulipas, México », in Léonard E., Quesnel A. & Velásquez E., *Políticas y regulaciones agrarias. Dinámicas de poder y juegos de actores en torno a la tenencia de la tierra*, México, CIESAS, IRD, p. 73-106.
- COLLIN DELAUAUD C., 1968, *Les régions côtières du Pérou septentrional*, Lima, IFEA, 600 p.
- COLOMBEL Y., 2000, *L'agriculture française*, Paris, Armand Colin, 96 p.
- CONCHEIRO L., 1998, « Les paysans mexicains face aux politiques de libéralisation des marchés de la terre », in Bey M. (coord.), *Politiques néo-libérales et acteurs ruraux au Mexique*, Paris, L'Harmattan, p. 49-80.
- CORTES G., 2000, *Partir pour rester. Survie et mutations des sociétés paysannes andines (Bolivie)*, Paris, IRD, 413 p.
- DAVIRON B., 1999, « L'insertion des Pays en Développement dans les échanges internationaux de produits alimentaires », communication présentée à la 9^e conférence générale de l'EADI, Paris, 22-25 septembre 1999, 27 p.

- DEERE C., 1986, « La mujer rural y la política estatal: la experiencia latinoamericana y caribeña de reforma agraria », in León M. & Deere C. (éd.), *La mujer y la política agraria en América Latina*, Bogotá, Siglo XXI editores, p. 187-208.
- DEERE C. & LEÓN M., 2002, *Género, propiedad y empoderamiento: tierra, Estado y mercado en América Latina*, México, UNAM et Flacso, 502 p.
- DEININGER K., 2003, *Land Policies for Growth and Poverty Reduction*, World Bank, Oxford University Press, 292 p.
- DEL CASTILLO L., 1997, « Propiedad rural, titulación de tierras y propiedad comunal », CEPES, *Debate Agrario* n° 26, p. 59-79.
- DEL CASTILLO L., 2006, *Property Rights in peasant communities in Peru*, Communication au colloque *Les frontières de la question foncière. Enchâssement social des droits et politiques publiques*, Montpellier, 17-19 mai 2006.
- DIEGO R., 1998, « La politique agricole mexicaine: de la subordination interventionniste à l'abandon néo-libéral », in Bey M. (coord.), *Politiques néo-libérales et acteurs ruraux au Mexique*, Paris, L'Harmattan, p. 21-48.
- DOLLFUS O., 1981, « Des paysanneries minoritaires », *Études rurales*, numéro spécial Paysans de l'Amérique des cordillères, n° 81-82, p. 5-24.
- DOLLFUS O. & BOURLIAUD J., 1997, « L'agriculture de la côte péruvienne au vent du néolibéralisme », *Problèmes d'Amérique latine*, n° 25, p. 87-104.
- DOLLFUS O., 1991, *Territorios andinos. Reto y memoria*, Lima, IFEA-IEP, 221 p.
- DOUZANT-ROSENFELD D., 1991, « Cuba: agriculture et alimentation », *Problèmes d'Amérique latine*, n° 99, p. 17-29.
- DROULERS M., 2004. *L'Amazonie. Vers un développement durable*, Paris, Armand Colin, 224 p.
- DUBREUCQ A., 1993, « Les changements agraires au Chili sous Pinochet. Une nouvelle géographie économique », in Linck T. (éd.), *Agricultures et paysanneries en Amérique latine. Mutations et recompositions*, Colloque international, Toulouse, 1990, Paris, Orstom éditions, p. 33-36.
- DUHALT A., PALMA R. & TALLET B., 2006, « La réussite de la production d'ananas dans le bassin du Papaloapan (sud du Mexique). Reproduction d'une économie de cycles ou base du développement régional? », *Autrepart*, n° 39, octobre 2006, p. 75-92.
- DURAND G., 1993, « Changement technique et stratégies paysannes. Trois études de cas: Chili, Colombie, Honduras », in Linck T. (éd.), *Agricultures et paysanneries en Amérique latine. Mutations et recompositions*, Colloque international, Toulouse, 1990, Paris, Orstom éditions, p. 27-32.
- EARLS J., 2006, *La agricultura andina ante una globalización en desplome*, Lima, PUCP-CISEPA, 178 p.
- EGUREN F., 2004, « Las políticas agrarias en la última década: una evaluación », in Eguren F., Remy M. I. & Oliart P. (éd.), *SEPIA X*, Lima, SEPIA, p. 19-78.
- ENDERS A., 1997, *Histoire du Brésil contemporain. XIX^e-XX^e siècles*, Bruxelles, éditions Complexe, 282 p.
- FALAHA B., 1996, *Création sociale dans la réforme agraire chilienne*, Paris, L'Harmattan, 260 p.
- FAVRE H., 1981, « L'État et la paysannerie en Mésoamérique et dans les Andes », *Études rurales*, numéro spécial Paysans de l'Amérique des cordillères, n° 81-82, p. 25-55.
- FIGUEROA A., 1996, *Pequeña agricultura y agroindustria en el Perú* (rapport pour les Nations unies et la CEPAL), 56 p.

- FILIPPO DI A., 1988, « Las ideas de Prebisch sobre la economía internacional », in *América latina en la economía mundial: seminario en homenaje al Dr Raúl Prebisch*, Santiago de Chile, ONU-CEPAL, p 7-43.
- FORERO ÁLVAREZ J., 1999, *Economía y sociedad rural en los Andes colombianos*, Bogotá, Pontificia Universidad Javeriana, 378 p.
- FRANQUEVILLE A., 2000, *La Bolivie d'un pillage à l'autre*, Paris et Toulouse, IRD et Presses Universitaires du Mirail, 292 p.
- GASSELIN P., 2000, *Le temps des roses. La floriculture et les dynamiques agraires de la région agropolitaine de Quito (Équateur)*, Thèse de l'INAPG, 440 p.
- GEORGE Pierre (dir.), 1970, *Dictionnaire de la géographie*, Paris, PUF, 485 p.
- GIARRACCA N. & TEUBAL M., 2005, « Prólogo », in Giarracca N. & Teubal M. (coord.), *El campo argentino en la encrucijada. Estrategias y resistencias sociales, ecos en la ciudad*, Buenos Aires, Alianza Editorial, p. 9-18.
- GILARD J., 2004, « La zone bananière de Santa Marta (Colombie). Trois mémoires pour une splendeur perdue », in Charlery de la Masselière B. (éd.), *Fruits des terroirs fruits défendus. Identités, mémoires et territoires*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, p. 35-47.
- GLAVE L. M. & REMY M. I., 1983, *Estructura agraria y vida rural en una región andina. Ollantaytambo entre los siglos XVI y XIX*, Cusco, Centro Bartolomé de las Casas, 584 p.
- GOLTE J., 1980, *La racionalidad de la organización andina*, Lima, IEP, 124 p.
- GÓMEZ RODRÍGUEZ J. de la C., 1977, « Comunidades de pastoreo y reforma agraria en la sierra sur peruana », in Flores Ochoa J. (coord.), *Pastores de puna. Uywamichiq punarunakuna*, Lima, IEP, p. 241-255.
- GONZALES DE OLARTE E. & KERVYN B., 1987, « La lenta modernización: cambio técnico en comunidades campesinas », in Gonzales de Olarte E., Hopkins R., Kervyn B., Alvarado J. & Barrantes R., *La lenta modernización de la economía campesina*, Lima, IEP, p. 77-119.
- GRÉGOIRE E., 2006, « L'île Maurice dans l'œil du cyclone », in Lombard J., Mesclier É. & Velut S. (éd.), *La mondialisation côté Sud. Acteurs et territoires*, IRD-ENS, sous presse.
- GRANDJEAN P., 2003, « Tradition migratoire et valorisation des terroirs au Brésil », in Montagnon C. (éd.), *Cafés: terroirs et qualités*, Montpellier, CIRAD, p. 81-88.
- GRENIER P., 1991, « L'Argentine, du dominion honoraire au Tiers-Monde », in Bataillon C., Deler J. P. & Théry H. (dir.), *Amérique latine*, Géographie Universelle (dir. R. Brunet), Hachette-Reclus, p. 327-355.
- GROOT J. P. de, 1993, « Transformación agraria en Nicaragua en los años ochenta y perspectiva actual » in Linck T. (éd.), *Agricultures et paysanneries en Amérique latine, Mutations et recompositions*, Colloque international, Toulouse, 1990, Paris, Orstom éditions, p. 205-212.
- GROS C., 1991, « Réforme agraire, démocratie et modernisation : réflexions à partir de la Colombie et du Brésil », *Problèmes d'Amérique latine*, n° 3, p. 55-71.
- GUDOSHNIKOV S., 2005, « World Sugar Supply and Demand Until 2001 and Beyond », in Pérez-López J.-F. & Alvarez J. (éd.), *Reinventing the Cuba Sugar Agroindustry*, Lanham, Lexington Books, p. 93-110.
- GUERRA R., 1990 [1927], *Cuba: une société du sucre*, Paris, L'Harmattan, 192 p.
- GUIBERT M., 2005, « Les systèmes agro-pastoraux des Pampas sud-américaines », in Hardy S. & Medina-Nicolas L., *L'Amérique latine*, Paris, Éditions du Temps, p. 79-92.

- HERVÉ D., 1992, « Adaptación a los sistemas agrarios andinos de un modelo de intensificación lechera », in Degregori C. I. & Escobal D'Angelo J. (éd.), Marticorena B. *Perú: el problema agrario en debate/SEPIA IV*, Lima, SEPIA, p. 347-369.
- HOBBSAWM E. J., 1994, *L'Âge des extrêmes. Histoire du court XX^e siècle*, Bruxelles, éditions Complexe, 810 p.
- HUTTEL C., ZEBROWSKI C. & GONDARD P., 1999, *Paisajes agrarios del Ecuador*. Geografía básica del Ecuador, tomo V, Geografía Agraria, volumen 2, Quito, IFEA, IGM-IPGH, IRD, PUCE, 285 p.
- INEI, 1994, III Censo Nacional Agropecuario, <http://www.inei.gob.pe>
- KAY C., 1998, « La cuestión agraria y el campesinado en Chile hoy », in CEPES, *Debate Agrario* n° 27, p. 79-110.
- KÉBABDJIAN G., 1999, « Analyse économique et mondialisation: six débats », in Beaud M., Dollfus O., Grataloup C., Hugon P., Kébabdjian G. & Lévy J. (coord.), *Mondialisation. Les mots et les choses*, Paris, Karthala, p. 51-77.
- KERVYN B., 1988, *La economía campesina en el Perú. Teorías y políticas*, Cusco, Centro Bartolomé de las Casas, 92 p.
- LAGUNA P., 2002, « Competitividad, externalidades e internalidades: un reto para las organizaciones económicas campesinas », in CEPES, *Debate Agrario* n° 34, p. 95-169.
- LÉONARD E., 2003, « Titularización agraria y apropiación de nuevos espacios económicos por los actores rurales: el PROCEDE en los Tuxtlas, Estado de Veracruz », in Léonard E., Quesnel A. & Velásquez E., *Políticas y regulaciones agrarias. Dinámicas de poder y juegos de actores en torno a la tenencia de la tierra*, Mexico, CIESAS, IRD, p. 297-328.
- LERMAN Z. & RUBEN R., 2005, *Why nicaraguan peasants remain in agricultural production cooperatives*, Communication au Meeting annuel de l'American Agricultural Economics Association, Rhode Island, 24-27 juillet 2005.
- LINCK T. (éd.), 1993, *Agricultures et paysanneries en Amérique latine. Mutations et recompositions*, Colloque international, Toulouse, 1990, Paris, Orstom éditions, 255 p.
- MACERA P., 1977, « El guano y la agricultura peruana de exportación 1909-1945 », in Macera P., *Trabajos de historia*, tome IV, Lima, Instituto Nacional de Cultura, 499 p.
- MACHADO A., 1998, *La cuestión agraria en Colombia a fines del milenio*, Bogotá, El Áncora editores, 222 p.
- MARAÑÓN B. & FRITSCHER M., 2004, « La agricultura mexicana y el TLC: el desencanto liberal », in CEPES, *Debate Agrario* n° 37, p. 183-210.
- MARSHALL A., 2006, « Agriculture on the Desert Peruvian Coast: Spatial Duality », Poster présenté à la première Conférence internationale WATARID, *Eau, écosystèmes et développement durable en zones aride et semi-aride*, 9 au 11 octobre 2006, Urumqi (Chine).
- MATOS MAR J. & MEJÍA J.-M., 1980, *La reforma agraria en el Perú*, Lima, IEP, 379 p.
- MAYER E., 1979, *Land Use in the Andes: Ecology and Agriculture in Mantaro Valley with Special reference to Potatoes*, Lima, CIP, 115 p.
- MAYER E., 2004, *Casa, chacra y dinero: economías domésticas en los Andes*, Lima, IEP, 412 p.
- MAZOYER M. & ROUDART L., 1997, *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*, Paris, Éditions du Seuil, 705 p.
- MELLO N. A. DE, LE TOURNEAU F. & PASQUIS R., 2006, « Une dispute pour l'espace: la mondialisation et ses effets territoriaux en Amazonie brésilienne », in Lombard J., Mesclier É. & Velut S. (éd.), *La mondialisation côté Sud. Acteurs et territoires*, IRD-ENS, sous presse.

- MEMMI A., 2002 [1957], *Portrait du colonisé précédé du portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard, 161 p.
- MERLET M., 2003, « Reformas agrarias, mercados de tierra y organizaciones campesinas en Nicaragua y Honduras: fracasos y retos », in Léonard E. Quesnel A. & Velásquez E., *Políticas y regulaciones agrarias. Dinámicas de poder y juegos de actores en torno a la tenencia de la tierra*, México, CIESAS, IRD, p. 189-222.
- MESCLIER É., 1986, *Crédit à l'agriculture paysanne dans la Sierra du département de Cusco (Pérou)*, Mémoire de maîtrise en géographie, Université de Paris I, 133 p.
- MESCLIER É., 1991, *Les paysans face au marché dans des situations d'instabilité: étude comparative dans les Andes du Pérou*, Thèse de doctorat de Connaissance des Tiers-Mondes: option Géographie, Université de Paris VII, 365 p.
- MESCLIER É., 1993, « Sierra péruvienne: stratégies paysannes face à la crise. Quelques cas d'évolution d'utilisation des sols », in Linck T. (éd.), *Agricultures et paysanneries en Amérique latine. Mutations et recompositions*, Colloque international, Toulouse, 1990, Paris, Orstom éditions, p. 167-171.
- MESCLIER É., 1997, « Pérou: analyse des dynamiques sociales et cartographie », *Problèmes d'Amérique latine*, n° 25, p. 105-129.
- MESCLIER É., 2000, « Trente ans après la réforme agraire péruvienne: le discours des investisseurs contre la voie paysanne », *Problèmes d'Amérique latine*, n° 3, p. 117-141.
- MESCLIER É., 2003, « Les Andes rurales dans la mondialisation, entre crises et ouvertures », in *Crises et mutations des agricultures de montagne, colloque international en hommage au Professeur C. Mignon*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, p. 105-120.
- MESCLIER É., 2005, « Propiedad agraria y expansión urbana en la Sabana de Bogotá », in Gouëset V., Cuervo L. M., Lulle T. & Coing H. (coord.), *Hacer metrópoli. La región urbana de Bogotá de cara al siglo XXI*, Bogotá, Universidad Externado de Colombia, p. 293-329.
- MESCLIER É. & CHALÉARD J.-L., 2004, *¿Quiénes son los productores agropecuarios exitosos? Estudios de caso en el Perú*, 4^e Congrès Européen CEISAL de Latinoaméricanistes, Bratislava, 4-7 juillet 2004
- MESCLIER É. & CHALÉARD J.-L., 2006, « Le paradoxe social des territoires gagnants : l'exemple de Motupe au Pérou », in Lombard J. Mesclier É. & Velut S. (éd.), *La mondialisation côté Sud. Acteurs et Territoires*, IRD-ENS, sous presse.
- MONGE C. & URRUTIA J., 1999, « El debate sobre la titulación en comunidades del sur andino », *SEPIA VII*, Lima, SEPIA, p. 393-408.
- MORLON P., BOURLIAUD J., REAU R., & HERVÉ D., 1992, « Un outil, un symbole, un débat: la *chaquitacla*, et sa persistance dans l'agriculture andine », in Morlon P. (coord.), *Comprendre l'agriculture paysanne dans les Andes Centrales*, Dijon, INRA, p. 40-86.
- MORLON P. (coord.), 1992, *Comprendre l'agriculture paysanne dans les Andes Centrales*, Dijon, INRA, 519 p.
- MURRA J., 1975, *Formaciones económicas y políticas del mundo andino*, Lima, IEP, 339 p.
- PÉREZ-LÓPEZ J.-F. & ALVAREZ J., 2005, *Reinventing the Cuban Sugar Agroindustry*, Lanham, Lexington Books, 323 p.
- PIEL J., 1975a, *Capitalisme agraire au Pérou*, Paris, Anthropos, volume 1: *Originalité de la société agraire péruvienne au XIX^e siècle*, 330 p.
- PIEL J., 1975b, *Capitalisme agraire au Pérou*, Paris, Anthropos, volume 2: *L'essor du néo-latifundisme dans le Pérou républicain*, 380 p.

- POINSOT Y., 1993, « Aux marges de l'œkoumène andin. Les mutations récentes du système agricole de la *papa* dans la Cordillère centrale colombienne », in Linck T. (éd.), *Agricultures et paysanneries en Amérique latine. Mutations et recompositions*, Colloque international, Toulouse, 1990, Paris, Orstom éditions, p. 163-165.
- POINSOT Y., 2004, « Del gradiente altitudinal al gradiente de accesibilidad. Valorización de los diferenciales geográficos en los Andes y en el Himalaya », in Deler J.-P. & Mesclier É. (éd.), *Los Andes y el reto del espacio mundo. Homenaje a Olivier Dollfus*, Lima, IFEA-IEP-Embajada de Francia, p. 153-180.
- REGUERA A., 2004, « Formas de ver la historia rural. La larga continuidad de la estancia argentina », in Galafassi G. (éd.), *El campo diverso. Enfoques y perspectivas de la Argentina agraria del siglo XX*, Buenos Aires, Universidad Nacional de Quilmes, p. 19-47.
- RICARDO D., 1993 [1821], *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, Paris, Flammarion, 512 p.
- ROBLES BERLANGA H., 2003, « Tendencia del campo mexicano a la luz del programa de Certificación de los Derechos Ejidales », in Léonard E., Quesnel A. & Velásquez E., *Políticas y regulaciones agrarias. Dinámicas de poder y juegos de actores en torno a la tenencia de la tierra*, México, CIESAS, IRD, p. 131-155.
- ROBLES MENDOZA R., 2002, *Legislación peruana sobre comunidades campesinas*, UNMSM, Lima, 221 p.
- ROUX J. C., 2006, *La question agraire en Bolivie. Une déchirure entre mondialisation débridée et utopie millénariste*, Paris, L'Harmattan, 345 p.
- SCARPACI J.-L. & PORTELA A. H., 2005, « The Historical Geography of Cuba's Sugar Landscape », in Pérez-López J. F. & Alvarez J. (éd.), *Reinventing the Cuba Sugar Agroindustry*, Lanham, Lexington Books, p. 11-26.
- SEGRELLES SERRANO J. A., 2003, *Agricultura y territorio en el Mercosur*, Alicante, Universidad de Alicante, 428 p.
- SOUCHAUD S., 2002, *Pionniers brésiliens au Paraguay*, Paris, Karthala, 406 p.
- STIGLITZ J., 2006, « The Demise of the Development Round » in *Project Syndicate*, août 2006 (lien : <http://www.project-syndicate.org/commentary/stiglitz73>)
- SUÁREZ R., 1999, « De una política de reforma agraria hacia una política de reforma rural », in Machado A. & Suárez R., *El mercado de tierras en Colombia. ¿Una alternativa viable?* Bogotá, Tercer Mundo Editores, CEGA, IICA, p. 31-65.
- TEUBAL M., DOMÍNGUEZ D. & SABATINO P., 2005, « Transformaciones agrarias en la Argentina. Agricultura industrial y sistema agroalimentario », in Giarracca N. & Teubal M. (coord.), *El campo argentino en la encrucijada. Estrategias y resistencias sociales, ecos en la ciudad*, Buenos Aires, Alianza Editorial, p. 37-78.
- THÉRY H., 2005, *Le Brésil*, Paris, Armand Colin, 286 p.
- THÉRY H. & MELLO, NELI A. DE, 2003, *Atlas du Brésil*, Paris, CNRS, Libergéo-La Documentation française, 302 p.
- TULET J. C., 1993, « Protection de l'environnement et développement agricole. Le "Programa Valles Altos" dans les Andes vénézuéliennes », in Linck T., (éd.), *Agricultures et paysanneries en Amérique latine. Mutations et recompositions*, Colloque international, Toulouse, 1990, Paris, Orstom éditions, p. 61-64.
- TULET J.-C., 2000, « Tradition et modernité dans la culture du café biologique chez les producteurs latino-américains », in Tulet J. C. & Gilard J. (dir.), *La fleur du café. Caféculteurs de l'Amérique hispanophone*, Paris, Karthala, p. 67-84.
- TULET J. C. & ALBALADEJO C., 2001, « Redynamisations agraires par de nouvelles spéculations à La Graciela », in Tulet J.-C., Albaladejo C. & Bustos Cara R. (coord.), *Une*

- pampa en mosaïque. Des communautés locales à l'épreuve de l'Ajustement en Argentine*, Paris, L'Harmattan, p. 213-246.
- TULET J. C., ALBALADEJO C. & BUSTOS CARA R. (coord.), 2001, *Une pampa en mosaïque. Des communautés locales à l'épreuve de l'Ajustement en Argentine*, Paris, L'Harmattan, 282 p.
- UNODC (United Nations Office on Drugs and Crime), 2006, *Bolivia. Coca Cultivation Survey*, 67 p.
- URIOSTE M. & BALDOMAR L., 1998, « Bolivia campesina en 1997 », in Degregori C. I. (éd.), *Comunidades: Tierra, Instituciones, Identidad*, Lima, Diakontá-CEPES-Arariwa, p. 147-169.
- URIOSTE M., 2004, « Bolivia: la reforma agraria abandonada. Los valles y el altiplano », in CEPES, *Debate Agrario* n° 37, p. 161-182.
- VALCÁRCEL M., 2002, « Agroexportación no tradicional, sistema esparraguero, agricultura de contrata y ONG », in CEPES, *Debate Agrario* n° 34, p. 29-44.
- VALDERRAMA M. & MONDRAGÓN H., 1998, *Desarrollo y equidad con campesinos*, Bogotá, Finagro-IICA-TM Editores, 134 p.
- VELÁSQUEZ E., 2003, « Apropiación del cambio legal por los actores locales: el parcelamiento de tierras ejidales en la sierra de Santa Marta, Veracruz, México », in Léonard E., Quesnel A. & Velásquez E., *Políticas y regulaciones agrarias. Dinámicas de poder y juegos de actores en torno a la tenencia de la tierra*, México, CIESAS, IRD, p. 269-296.
- VELÁSQUEZ O., 1998, *El Reto final del agro azucarero peruano*, Trujillo, Universidad nacional de Trujillo, Facultad de Ciencias Sociales, 433 p.
- VELÁSQUEZ O., 2001, *La Comunidad Campesina en el Perú y los retos por la supervivencia*, Universidad Nacional de Trujillo, 306 p.
- WANIEZ P., 2002, *Les données et le territoire au Brésil*, Université Paris X Nanterre, Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, 401 p.
- WATTS M., 2000, « Plantation », in Johnston R. J., Gregory D., Pratt G. & Watts M., *The Dictionary of Human Geography*, Malden (USA)-Oxford (UK)-Victoria (Australie), Blackwell, p. 586-587.
- WORLD BANK, 2003, *World Development Report 2003*, <http://www.worldbank.org>

QUATRIÈME PARTIE

L'Amérique latine des villes

Introduction

Vincent GOUËSET et Françoise DUREAU

Aujourd'hui, l'Amérique latine se distingue, à l'échelle mondiale, par un taux d'urbanisation élevé, et par le caractère concentré de cette population urbaine. On sait que les racines historiques de cette urbanisation sont anciennes. L'actuelle Amérique latine était sensiblement plus urbanisée que l'Europe (Italie exclue) avant la conquête ibérique, avec un taux d'urbanisation de l'ordre de 7 % selon P. Bairoch (1985 : 92-99), et localement davantage, dans le monde aztèque, l'actuel Guatemala, le centre de l'actuelle Colombie, ou encore l'empire inca. Durant la période coloniale, et malgré une politique de « *tabula rasa* » qui marque une rupture assez brutale avec le maillage urbain précolombien (Musset, 2002 : 29), le mode d'occupation et de contrôle du territoire est fondamentalement centré sur les villes, selon le modèle bien connu de la « cité-territoire » (Deler, 1988 ; Demélas, 1994). Un millier de villes environ ont été fondées en trois siècles ; une vague qui constitue « la plus grande entreprise d'urbanisation de l'histoire du monde », pour reprendre la formule employée dans la Géographie Universelle (Bataillon *et al.*, 1991 : 11). À la veille de l'indépendance, l'Amérique latine était la région la plus urbanisée de la planète, avec un taux d'urbanisation de l'ordre de 15 % (*ibid.*). L'absence de révolution industrielle au XIX^e siècle conduit ensuite la région à perdre son avance sur les pays industrialisés.

Le processus de transition urbaine qui s'amorce dans les années 1930 constitue un bouleversement triplement original à l'échelle mondiale : le mouvement d'urbanisation de la population y est à la fois le plus intense (le poids respectif des citadins et des ruraux s'inverse entre 1925 et 2000), le plus rapide (l'essentiel de progression se déroule en un demi-siècle, des années 1940 aux années 1990) et le plus concentré dans l'espace (un Latino-Américain sur trois vit dans une ville de plus d'un million d'habitants). L'avance prise sur le reste du Tiers-Monde au XX^e siècle est particulièrement saisissante, même si d'autres régions connaissent aujourd'hui un mouvement d'urbanisation très rapide. Aujourd'hui, le processus d'urbanisation tend à se ralentir, principalement dans les pays qui ont atteint, comme on l'a vu dans le chapitre 2, le point de « saturation urbaine » (autour du seuil des 90 %). En revanche, le processus de concentration se poursuit, avec une redistribution de la population entre les petites villes (inférieures à 500 000 habitants), qui ont une croissance moins rapide, et les plus grandes, dont le poids dans la population totale continue de progresser (Pinto da Cunha, 2002 : 32).

Très tôt, le caractère très concentré de la croissance urbaine latino-américaine a frappé l'imagination, et retenu l'attention des chercheurs. Rapidement, on s'est aperçu que la population et les activités économiques se polarisaient au sein d'un petit nombre de métropoles, avec une rapidité et une intensité inconnues jusque-là dans le reste du monde, y compris dans des pays centralisés comme la France ou le Royaume Uni, où le processus a été beaucoup plus graduel.

Ainsi l'Amérique latine, qui ne comptait qu'une ville millionnaire en 1900 (Buenos Aires; México n'ayant à cette date que 330 000 habitants, et São Paulo 240 000), est-elle devenue en un siècle – en dehors des petites Antilles et des Guyanes – une région de très grandes villes. Le tableau I-4.1 montre qu'on est passé de 7 à 49 villes de plus d'un million d'habitants entre 1950 et 2000, et que ces métropoles représentaient à cette date 42 % de la population urbaine. À elles seules, les sept agglomérations de plus de cinq millions d'habitants (México, São Paulo, Buenos Aires, Rio de Janeiro, Lima, Bogotá et Santiago du Chili) comptent près de 80 millions d'habitants, soit un cinquième de la population urbaine et 15 % de la population totale d'Amérique latine. Une situation sans équivalent, pour l'instant, dans le reste du Monde (Nations Unies, 2002).

Tableau I-4.1 – Concentration de la population d'Amérique latine dans des villes de grande taille (1950-2000)

	1950	1960	1970	1980	1990	2000
Villes de plus d'un million d'habitants						
Nombre de villes	7	12	18	25	38	49
Population (millions d'habitants)	16,8	32,9	56,5	87,4	122,8	164,9
% de la population totale	10,1	15,1	19,8	24,2	27,9	31,8
% de la population urbaine	24,4	30,6	34,6	37,3	39,3	42,2
	1950	1960	1970	1980	1990	2000
Villes de plus de cinq millions d'habitants						
Nombre de villes	1	4	4	4	6	7
Population (millions d'habitants)	5,0	12,2	32,6	45,1	61,9	78,3
% de la population totale	3,0	5,6	11,4	12,5	14,0	15,1
% de la population urbaine	7,3	11,3	19,9	19,2	19,8	20,0

Source: J. Rodríguez, 2002 : 35.

Les fondements démographiques de cette concentration ont été expliqués dans le chapitre 2. Lié au départ à une forte polarisation des flux migratoires provenant des campagnes, le processus d'accroissement des métropoles devient progressivement endogène, à partir des années 1970, en raison de la structure démographique de la population locale, à la fois jeune et très féminine, ce qui génère des taux de natalité élevés (alors que les taux de fécondité sont plus bas que la moyenne nationale).

Aujourd'hui, le réseau urbain de la quasi-totalité des pays d'Amérique latine est fortement hiérarchisé, et dominé par le poids démographique de la ville prin-

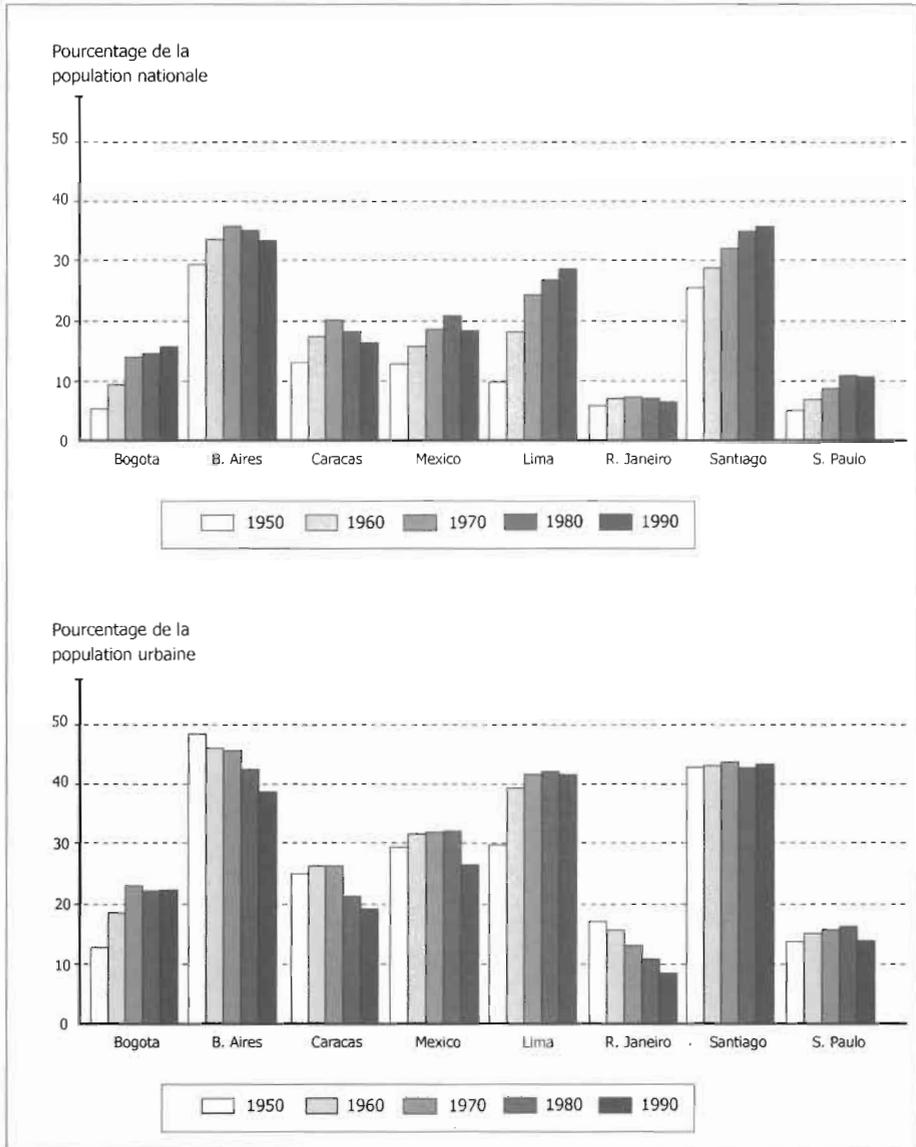
cipale, la capitale, dont la taille dépasse très largement celle des villes suivantes¹. Plus rarement, le réseau urbain est dominé par deux villes (São Paulo et Rio de Janeiro au Brésil, Quito et Guayaquil en Équateur, La Paz et Santa Cruz en Bolivie), et dans le cas colombien, la polarisation urbaine se répartit entre trois, voire quatre métropoles (Gouëset, 1996).

Désigné communément sous le terme de **métropolisation**² (Deler, 1994 : 37-45), ou sous celui de **primauté urbaine**, l'hyper-concentration de la population au sein d'une seule métropole a été considérée dans les années 1970 comme une anomalie, liée au sous-développement économique de l'Amérique latine. Le terme de **macrocéphalie** s'est alors diffusé pour désigner – selon une métaphore médicale qui fait référence à l'hydrocéphalie – une situation considérée comme symptomatique d'un dysfonctionnement grave³. Depuis, il a largement été montré que cette idée « d'anomalie » était erronée, puisque la primauté urbaine constitue la forme la plus courante du processus d'urbanisation en Amérique latine, et donc un modèle différent de celui qui prévaut dans les pays du Nord ; ce dernier constituant une voie possible parmi d'autres, et non une référence unique, à partir de laquelle on pourrait qualifier « d'anormale » toute situation qui s'en écarterait. Le terme de macrocéphalie est aujourd'hui tombé en désuétude dans la littérature spécialisée (mais pas dans le langage courant), et l'on est revenu à ceux, plus neutres, de métropolisation ou de primauté urbaine.

En réalité, des signes d'essoufflement de la primauté urbaine en Amérique latine sont apparus dès les années 1980 (et un peu plus tôt en Argentine), avec un infléchissement du rythme de croissance des villes primatiales, qui s'est traduit par un déclin relatif de leur poids démographique, d'abord dans la population urbaine, puis dans la population totale (figure I-4.1).

1. Un indicateur statistique simple met en évidence cette situation : l'indice de primauté urbaine (ou indice « des quatre villes »). On divise l'effectif de population de la première ville par celui des trois suivantes. Comme le signale J. Rodríguez (2002 : 35), un indice de primauté supérieur à 2 (ce qui signifie que la première ville a deux fois plus d'habitants que les trois suivantes réunies) est exceptionnel dans le reste du monde (c'est le cas de la France pourtant...), alors qu'il est majoritaire en Amérique latine (les records étant atteints au Guatemala et en Uruguay, avec des indices de primauté respectivement supérieurs à 9 et à 6).
2. Un terme qu'on trouve également employé dans un sens différent, pour désigner non la concentration de la population au sein de la ville principale, mais l'étalement de la population des métropoles au sein d'un espace de plus en plus étendu, à l'extérieur des limites administratives de la ville-centre (le second processus étant en quelque sorte une conséquence du premier) (Gouëset, 2002 : 84).
3. Dans un courant de pensée qu'on désigne habituellement sous le nom « d'école de la dépendance ». Cette théorie de l'urbanisation dépendante est notamment développée par M. Castells en 1971 (*L'urbanisation dépendante en Amérique latine*, article paru dans la revue *Espaces et sociétés*), et par M. Steingart en 1973 (*Urbanización y dependencia en América latina*). Le concept de macrocéphalie l'a été dans l'ouvrage de M. Santos paru en 1975, *L'espace partagé. Les deux circuits de l'économie urbaine des pays sous-développés*.

Figure I-4.1 – Évolution du poids démographique de huit métropoles d'Amérique latine dans la population urbaine et dans la population nationale (1950-1990)



Source: M. Villa et J. Rodríguez, 1998 : 41.

Comme le rappelle J. Rodríguez (2002 : 33-37), ce retournement de tendance dans la croissance des métropoles latino-américaines a fait l'objet d'interprétations un peu hâtives, parfois empruntées de considérations idéologiques. De la même façon que, dans les années 1970, la macrocéphalie avait été décrite comme la conséquence d'une concentration « sauvage » des facteurs de productions dans un

système capitaliste périphérique, on a cru voir dans le ralentissement de la croissance des métropoles, vingt ans plus tard, un signe de changement d'époque, voire de paradigme. En effet, le contexte actuel, marqué par la mondialisation, a beaucoup changé : les activités économiques, du fait des réformes néolibérales, sont moins contrôlées par l'État central qu'auparavant ; la localisation des activités productives est aujourd'hui moins sensible aux économies d'agglomération qu'à la « reprimarisation » des échanges ; l'attractivité des grandes agglomérations est remise en cause par des difficultés de fonctionnement liées à leur grande taille (on évoque parfois la notion de « déséconomies d'agglomération ») ; la décentralisation enfin est partout devenue une priorité politique. Une immense littérature a été produite sur l'impact territorial de la mondialisation depuis les années 1990 : ses conséquences réelles ont peut-être été un peu surestimées, ses effets « concentrateurs » ou au contraire « anti-concentrateurs » semblent très variables d'un pays à l'autre (Pinto da Cunha, 2002 : 9-17).

De même, on s'est parfois demandé, dans les années 1990, si l'Amérique latine n'était pas en train de s'engager dans un processus de « contre-urbanisation », tel qu'on avait pu l'observer une à deux décennies plus tôt dans certains pays du Nord. En réalité, les résultats des recensements des années 2000 ont montré que cette inversion de tendance était beaucoup moins nette que prévu (Rodríguez, 2002 : 37). Une observation plus détaillée du fonctionnement des systèmes urbains nationaux a permis de voir qu'en fait, le déclin relatif des villes primatiales masquait un processus d'étalement urbain, avec une polarisation de la croissance métropolitaine dans des périphéries de plus en plus éloignées des villes-centres, dont les réserves d'espace constructible sont en voie d'épuisement. En clair, l'essentiel de la croissance des métropoles nationales se faisait aujourd'hui dans une couronne périphérique située en dehors de leurs limites administratives, ce qui justifie l'expression, chez certains auteurs, du terme de « déconcentration concentrée » : ce phénomène, particulièrement net autour de Mexico et de São Paulo, n'est pas contradictoire, dans les deux cas, avec un déclin relatif des aires métropolitaines considérées au sein de leurs systèmes urbains respectifs (Rodríguez, 2002 : 49). Sans doute faut-il rester prudent avant d'extrapoler l'observation faite pour ces deux villes. Les synthèses de Rodríguez (*ibid.*) et de Pinto da Cunha (*op. cit.* : 45-47) révèlent que la situation est variable d'un pays à l'autre. Néanmoins, elles montrent bien qu'une double tendance, contradictoire, se dégage : la croissance des villes primatiales se ralentit partout, leur poids démographique n'augmente plus, et parfois décline, au profit de nouveaux pôles urbains, en grande périphérie métropolitaine notamment. Pourtant, ce renversement n'est pas synonyme de déclin, ni d'un affaiblissement, économique ou politique, des métropoles : la « démétropolisation », pour reprendre la formule employée par J. M. Pinto da Cunha, n'est pas à l'ordre du jour, dans un contexte mondial qui reste favorable aux *global cities*.

Quelques soient les interprétations données aux évolutions de la primauté urbaine, les métropoles latino-américaines sont bien entrées dans une nouvelle phase de leur développement : au modèle d'expansion spatiale périphérique de la période de croissance démographique rapide, s'est substitué un modèle plus complexe, où deux dynamiques, d'expansion et de densification, jouent simulta-

nément. Désormais, les transformations de l'espace déjà construit et les mobilités intra-urbaines constituent des dimensions essentielles du changement urbain.

D'où l'intérêt d'observer les processus en œuvre aujourd'hui à l'intérieur des villes d'Amérique latine. Nous nous attacherons à étudier la façon dont la ville se construit, en décrivant la production du logement (chapitre 12). Le caractère foncièrement dual des mécanismes fonciers et immobiliers, opposant une ville formelle à une ville largement auto-construite, est à l'origine d'une ville à la fois très étendue, peu dense, et ségréguée. La vitesse de la croissance démographique, qui se traduit par une expansion spatiale encore plus rapide, constitue un autre facteur décisif dans la configuration actuelle de ces métropoles. Cette évolution n'est pas seulement le fait des politiques publiques, ou de leur absence. Elle est aussi le résultat des stratégies déployées par les habitants; des habitants dont les pratiques individuelles et collectives, en grande partie contraintes, ont contribué à façonner la ville latino-américaine contemporaine (chapitre 13). D'autre part, il importe de prendre la mesure des évolutions récentes de ces villes, qu'on continue encore trop souvent, depuis l'Europe, de regarder à travers le prisme des conditions d'urbanisation des années 1970. En effet, les quartiers clandestins se régularisent, le précaire se consolide et s'embellit, tout comme les espaces publics, sur lesquels les pouvoirs publics retrouvent progressivement une certaine maîtrise, et la configuration ségrégative en grandes zones des quartiers résidentiels tend à se complexifier, sous le coup de la raréfaction des espaces constructibles (chapitre 14). Dans le même temps, le contexte de la mondialisation, d'une part, et du « tournant démocratique », d'autre part, font émerger à la fois de nouvelles formes d'urbanisation (les quartiers d'affaires et les centres commerciaux, ou les quartiers résidentiels fermés où se replie un nombre croissant de populations aisées), et de nouvelles pratiques en matière d'urbanisme. En effet, la reprise en main du développement urbain par les pouvoirs locaux constitue une autre évolution majeure des vingt dernières années, qui se traduit par des politiques urbaines de plus en plus volontaristes, et parfois très originales (chapitre 15). Bref, un nouveau modèle de ville latino-américaine, fait à la fois d'héritages et de ruptures, se dessine en de début de XXI^e siècle; nous en donnerons, dans les quatre chapitres qui suivent, les caractéristiques qui nous semblent importantes.

Produire la ville : des logements en grande partie auto-construits

Françoise DUREAU

avec la participation de Catherine PAQUETTE pour les sections 1.1, 2.2 et 4

Pour appréhender les espaces urbains latino-américains, nous avons fait le choix de privilégier l'habitat et les pratiques résidentielles des habitants : nous sommes en présence de villes ayant connu une croissance démographique particulièrement rapide, où une part importante des logements est produite par les habitants eux-mêmes.

Dans un premier temps, dans ce chapitre 12, nous nous pencherons sur les modalités de production du logement, dont nous examinerons ensuite les conséquences sur les conditions d'habitat des populations habitant les villes, grandes et petites, de l'Amérique latine. Ce faisant, nous rejoindrons donc l'approche structuraliste développée dans les années 1960 et 1970 en Amérique latine sous l'influence de l'école française de sociologie urbaine.

Dans un deuxième temps, dans le chapitre 13, nous centrerons notre analyse sur les choix résidentiels des citadins et leur expression en termes de mobilité résidentielle. Cette seconde lecture de la ville, à travers les pratiques résidentielles des habitants, repose sur la reconnaissance, désormais communément admise, de leur rôle dans la production des formes contemporaines des villes latino-américaines.

Ce basculement progressif, au fil de ces deux chapitres, d'une analyse par les structures urbaines vers une lecture intégrant les comportements des citadins pourrait être interprété comme le simple reflet de l'évolution des postures théoriques en matière de recherche urbaine : l'Amérique latine n'a pas échappé aux mouvements qui ont traversé en France l'ensemble des sciences sociales.

Il est aussi imposé par l'évolution des dynamiques urbaines elles-mêmes. Après plusieurs décennies d'urbanisation rapide, les mobilités résidentielles intra-urbaines jouent un rôle croissant dans les transformations des territoires urbains. Comprendre la production des espaces urbains suppose désormais de considérer non seulement la production de logements neufs, mais aussi les mobilités résidentielles intra-urbaines, qui participent de façon croissante – parfois même dominante – à la production de l'offre de logement et aux transformations des espaces urbains.

Produire et habiter la ville sont bien les deux faces d'une même réalité.

1. La production des logements

Les spécialistes de la question du logement en Amérique latine distinguent quatre formes de production du logement : la production sur commande, la promotion capitaliste, la production publique et l'auto-construction sur des terrains occupés illégalement. Chacune a sa propre logique et suit sa propre dynamique. Du milieu du XX^e siècle jusqu'à maintenant, ces formes de production ont contribué selon des intensités variables à l'augmentation du parc de logements des villes, grandes et petites, du sous-continent, en fonction des inflexions – parfois brutales – apportées aux systèmes de financement du logement mis en place par les gouvernements et des variations dans la situation macro-économique des pays. Il ne faut pas négliger en effet l'ambiguïté des politiques de logement, qui répondent à des finalités à la fois sociales (le droit au logement est maintenant inscrit dans la plupart des constitutions latino-américaines) et économiques : la construction est un secteur-clé d'accumulation du capital et de création d'emplois en milieu urbain, qui génère une part importante du PIB. En fonction du rôle qui est assigné au logement, rôle social ou rôle de locomotive de l'économie, les politiques fluctuent largement, selon les époques et les lieux ¹ ; mais, partout, elles sont marquées de l'empreinte des organismes internationaux et des débats qui les traversent (Durand-Lasserve, 2003).

1.1 Une production légale largement insuffisante

Trois modalités peuvent intervenir dans la production légale de logements (photos 12.1 à 12.3).

Dans la **production sur commande**, le client fait appel à un constructeur qui construit le bâtiment en fonction de la demande du client. Il s'agit donc d'une production légale marchande, mais c'est le commanditaire qui dirige le processus et non le producteur. Le futur usager du logement acquiert le terrain, apporte les ressources nécessaires pour la construction et charge uniquement le promoteur de réaliser la construction du logement. Ce dernier n'a donc pas à investir de capital.

Deuxième forme de production légale du logement, la **promotion capitaliste**, en quelque sorte la modalité « normale » de production du logement dans les pays d'économie marchande. Le principe en est bien connu : à partir d'un capital initial, le promoteur capitaliste achète un terrain constructible et y bâtit des édifices qu'il met en vente, dans l'intention de récupérer le capital investi et d'obtenir un bénéfice. De façon générale, jusqu'au début des années 1970, la promotion capitaliste demeure peu importante en regard de la production individuelle, sur commande. La figure du promoteur immobilier capitaliste qui contrôle tout le processus de production, depuis le financement jusqu'à la réalisation, n'apparaît que dans les années 1970. Les logements qu'il produit s'adressent de façon préférentielle aux classes moyennes et aisées : n'ayant pas accès au crédit, les familles les plus défavorisées se trouvent exclues de fait de l'essentiel de la production de logement privé légal.

1. Ainsi, en Colombie, lorsque l'industrie montre des signes d'essoufflement au début des années 1970, le rôle de « locomotive » économique est confié au bâtiment : l'enjeu est d'augmenter l'emploi urbain et de redynamiser l'économie colombienne. La résorption du déficit de logements et l'objectif de logement social s'effacent derrière les objectifs économiques, d'où l'adoption d'une réforme du système de financement du logement pour drainer des investissements dans le secteur de la construction.

Photo 12.1 – São Paulo : une mosaïque de villas et de tours



D. Delaunay, 2002.

Photo 12.2 – Santiago du Chili : ensemble résidentiel fermé en construction



C. Paquette, 2006.

La production publique vise principalement les secteurs populaires : elle a comme but de permettre l'accès des populations modestes à la propriété, en trouvant les terrains et en construisant le logement, soit directement, soit sur commande (photos 12.3 et 12.4). L'intervention du secteur public (national ou local) n'implique pas qu'il soit présent dans toutes les phases de la production du logement, mais que son rôle soit prédominant. On remarque d'ailleurs une évolution importante dans les formes d'intervention du secteur public dans l'offre de logements : on est progressivement passé d'un État constructeur de logement social, à un État promoteur (l'État décide de la nature, des caractéristiques et de la localisation des ensembles de logements, mais confie les opérations de construction à des entreprises privées), puis à un État « facilitateur », solution privilégiée actuellement (l'État se borne à octroyer des crédits destinés aux candidats à l'accession et ce sont les promoteurs privés qui se chargent de la production d'habitat social). Autre évolution à mentionner, le type de logement produit : aux côtés de la production de logements achevés, se sont progressivement développés des programmes de « lots avec services », ou de « logements progressifs », où la population participe à la construction de son logement. Enfin, les politiques publiques de logement doivent désormais intégrer plusieurs objectifs nouveaux : d'une part, rénover un parc social ancien devenu vétuste et, d'autre part, offrir des aides non seulement pour l'acquisition de logements neufs, mais aussi pour les logements anciens, dont la proportion a sensiblement augmenté au fil des décennies. La mobilité résidentielle des secteurs populaires ne peut se réaliser qu'à cette condition : des mesures viennent d'être prises en ce sens au Chili, par exemple.

Dans l'ensemble du monde en développement, la pauvreté est de plus en plus urbaine et, au cours des dernières décennies, la proportion de citoyens pauvres a augmenté sensiblement en Amérique latine : selon les critères des organismes internationaux, 27 % de la population urbaine latino-américaine vivait en dessous du seuil de pauvreté en 1970, 39 % en 1990, 35 % en 1997, et une proportion légèrement plus importante en 2001. Dans des villes à croissance rapide, le logement des plus modestes constitue donc un redoutable défi pour les gouvernements. Dans la plupart des pays du sous-continent, le nombre de logements produits par l'État demeure inférieur à celui produit sur commande ou par les promoteurs privés, à l'image de la situation observée à Bogotá (tableau 12.1). Sur le long terme, l'offre publique de logements sociaux n'est pas pour autant partout négligeable : on peut citer notamment les exemples du Mexique ou du Chili où l'État était un acteur important de la production du logement dans les années 1960 et 1970. Il le redevient récemment dans le cadre de politiques « facilitatrices » : le Chili de la fin des années 1990 produisait chaque année presque 100 000 logements sociaux, et le Mexique du gouvernement Fox en produit 750 000. En dépit de l'action de certains gouvernements en la matière, de façon générale, la production de logement social reste bien inférieure aux besoins de logement d'une population urbaine pauvre au rythme de croissance soutenu. Et, même si les familles très modestes sont en théorie les destinataires des logements sociaux, dans la pratique, elles y ont difficilement accès à cause de l'insuffisance ou de l'irrégularité de leurs revenus, ou du fait des pratiques clientélistes.

Photo 12.3 – Bogotá : de trop rares programmes de logements sociaux dans le sud de la ville



B. Lortic, 1999.

Photo 12.4 – São Paulo : l'alternance de logements sociaux collectifs et d'auto-construction dans la périphérie orientale



D. Delaunay, 2002.

Tableau 12.1 – Formes de production du logement à Bogotá (1938-1993)

	1938-1951	1951-1964	1964-1973	1973-1985	1985-1993
Production légale :					66,5 % (total légal)
Capitaliste	23,3 %	23,7 %	16,0 %	31,7 %	
Sur commande	16,9 %	17,3 %	12,9 %	15,0 %	
Étatique	4,6 %	16,9 %	21,2 %	19,5 %	
Production illégale :					
Auto construction	55,2 %	42,1 %	49,9 %	33,7 %	33,5 %
Total logements	100,0 % (48 458)	100,0 % (139 453)	100,0 % (175 089)	100,0 % (332 888)	100,0 % (392 040)

Source: Cuervo *et al.*, 2000 : 465.

Calculs à partir de: Jaramillo, 1982 et DANE, Licencias de Construcción.

1.2 L'auto-construction sur des terrains occupés illégalement

Pour se loger, aujourd'hui comme hier, les citoyens pauvres n'ont donc le plus souvent que deux options: l'insertion dans le marché locatif privé, en louant un logement de taille réduite, souvent partagé avec d'autres ménages, ou la construction d'un logement sur des terres occupées illégalement.

Abandonnées par leurs propriétaires au cours de la première moitié du XX^e siècle au profit de quartiers supposés plus agréables à vivre, les grandes maisons bourgeoises des centres anciens des villes latino-américaines sont subdivisées et mises en location. Générant une rente immobilière élevée, cette pratique a été largement adoptée dans l'ensemble de l'Amérique latine. C'est ainsi que dans les *conventillos* des villes du cône sud, les *cortiços* du Brésil, les *inquilinatos* de Colombie (photo 12.5), les *mesones* du Salvador ou bien encore les *vecindades* de México (un univers bien décrit dans le célèbre ouvrage de l'anthropologue américain Oscar Lewis, *Les enfants de Sanchez*, paru en 1978), les familles pauvres s'entassaient dans des maisons mal entretenues et surpeuplées, avec parfois jusqu'à une trentaine de familles dans une seule d'entre elles. Les occupants de ce type d'habitat sont généralement locataires, mais il existe également des cas d'occupation illégale, constituant de véritables *squatts* comme dans certains immeubles de grande hauteur du centre de São Paulo, abandonnés par leurs occupants initiaux.

Deuxième option de logement pour les pauvres, les quartiers populaires périphériques d'origine illégale: *villas miseria* de Buenos Aires, *ranchitos* de Caracas, *barriadas* de Lima, *colonias populares* de México, *favelas* de São Paulo ou Rio de Janeiro. Deux processus doivent être distingués:

- le lotissement clandestin (*urbanización pirata*): les agents opérant sur ce marché acquièrent des terrains dans des zones non constructibles, hors du « périmètre urbain » de la ville (c'est-à-dire hors des zones autorisées à l'urbanisation) et les lotissent pour les revendre sans dotation de services ni infrastructures à des familles de faibles revenus. La taille de ces lotissements est très variable, pouvant atteindre des milliers de lots à São Paulo (Durand-Lasserre, 2003) ou à México: Nezahualcoyotl, étudié de façon approfondie par Vega

Photo 12.5 – Bogotá : les *inquilinos* dans le centre historique



M. C. Hoyos, 1995.

(2003 et 2006) était considéré en son temps comme le plus grand lotissement irrégulier d'Amérique latine.

- l'invasion (*invasión*) : ce terme désigne l'occupation illégale de terrains sans consentement du propriétaire et sans intervention d'un acteur intermédiaire. Pour réaliser ces invasions, les familles se regroupent, s'organisent avec le soutien d'associations ou d'ONG. Les terrains envahis peuvent être de propriété privée ou publique. Les réactions des propriétaires privés sont en général plus rapides : ils n'hésitent pas à avoir recours à la police pour faire évacuer leurs terres.

Dans les invasions, les occupants n'ont pas de titre de propriété ; en revanche, dans les lotissements clandestins, les habitants ont un titre de propriété, obtenu par le biais de la transaction commerciale avec le « lotisseur », l'illégalité correspondant dans ce cas à la construction sur un terrain non urbanisable. Les chercheurs latino-américains ont coutume de bien distinguer ces deux modalités de production illégale de logements, qui correspondent effectivement à des processus distincts, concernent souvent des localisations différentes et confèrent des caractéristiques particulières aux quartiers produits. Néanmoins, il convient de reconnaître l'existence de situations intermédiaires, où des lotisseurs clandestins instrumentalisent des invasions. Il ne faut pas oublier non plus la logique parfois purement spéculative : certains individus tirent parti de l'opportunité que constitue une occupation illégale pour s'approprier un terrain à un moindre coût et ensuite le louer ou le revendre.

Selon les lieux et les époques, l'importance relative de ces deux formes de production illégale du logement a varié ; mais, de manière générale, les invasions

étaient plus fréquentes que les lotissements clandestins dans les villes latino-américaines. Plus récemment, en Amérique latine comme dans d'autres pays en développement, on observe une augmentation des lotissements clandestins (Durand-Lasserve, 2003), en raison de la difficulté de plus en plus grande à réaliser une invasion. À Bogotá, où l'invasion a toujours été minoritaire, cette tendance se vérifie également. La ressource foncière traditionnelle des lotissements clandestins a été pendant longtemps les terrains inondables situés au sud et à l'ouest de la capitale colombienne. Dans le contexte de la ségrégation socio-spatiale qui caractérise l'agglomération, les « lotisseurs clandestins » propriétaires de terrains situés dans l'ouest et le sud de la ville ne pouvaient en espérer une rente élevée : ils avaient tout intérêt à offrir ces terrains à bas prix, non équipés. Ils trouvaient ainsi une façon de réaliser un profit moyennant un investissement minimum. Intérêts économiques des propriétaires terriens, clientélisme politique, mais aussi soutien des organisations populaires de logement qui ont vu de plus en plus dans ce système un moyen de palier les manques de l'État et d'améliorer les conditions de logement des familles démunies : toutes ces raisons ont contribué au succès de ce système et à la multiplication des lotissements clandestins. En outre, après une phase de répression, les pouvoirs publics colombiens, à l'image des autres gouvernements latino-américains, ont fait preuve d'une certaine permissivité vis-à-vis de l'urbanisation illégale, tant que celle-ci avait lieu sur des terrains de faible valeur. Quant aux entreprises de services publics, elles ont souvent accepté de négocier avec les organisations populaires pour étendre la dotation en services, plutôt que de voir se multiplier les branchements pirates. Elles ont ainsi étendu leurs réseaux dans des quartiers non légalisés. Ainsi, toutes les conditions étaient réunies pour favoriser le développement des lotissements clandestins, qui se sont donc multipliés pendant plusieurs décennies sur les haciendas situées au sud-ouest de Bogotá.

Les proportions de citadins vivant dans l'informalité varient sensiblement selon les villes (tableau 12.2), mais partout l'informalité est bel et bien présente depuis longtemps. Différentes études ont montré que l'informalité a augmenté dans quelques villes sud-américaines au cours des dernières décennies : à Lima, le taux est passé de 15 % dans les années 1950 et au début des années 1960, à 35 % dans les années 1970 et à 50 % au début des années 1990. À São Paulo, les *favelas* abritaient 70 000 personnes en 1971, elles logeaient plus d'un million et demi d'habitants à la fin des années 1980 (Roussel, 1988). La diminution de l'offre locative dans les centres anciens dégradés se répercute mécaniquement sur la production illégale de logements : à San Salvador, jusque dans les années 1980, prédominaient les *inquilínatos* dans les quartiers centraux ; suite au tremblement de terre de 1986, l'offre de logements en *mesones* chuta brutalement et le marché illégal de terres s'activa immédiatement.

Tout au long de la deuxième moitié du ^{xx}e siècle, les différentes formes de production de l'habitat populaire qui viennent d'être décrites ont contribué à la formation d'un parc de logements très diversifié, dont les différents segments s'adressent à des groupes sociaux spécifiques et qui a évolué au fil du temps : les logements déjà construits se transforment, certains sont détruits ou perdent leur usage résidentiel, d'autres se dégradent faute d'entretien, ou au contraire font l'ob-

Tableau 12.2 – Population habitant dans un logement informel dans 7 villes d’Amérique latine

Ville	Proportion de population qui vit dans l’informalité (%)
Buenos Aires	10
Lima	40
México	40
Recife	46
Caracas	50
Quito	50
Bogotá	59

Source: Clichevsky, 2000.

jet d’améliorations, etc. Le rôle de la production de logement neuf devient secondaire en regard de ces transformations du parc existant; une partie croissante de l’offre est alors générée par les mobilités résidentielles des populations. Pleinement justifiée pour les premières décennies de l’urbanisation latino-américaine, une lecture de l’habitat à travers la seule production du logement devient insuffisante. C’est pourquoi nous allons considérer maintenant les transformations des quartiers majoritaires dans les espaces urbains latino-américains: les périphéries populaires.

2. La transformation des périphéries populaires

Une fois passé le moment de l’occupation des terrains, les quartiers populaires font l’objet de transformations de différentes natures: consolidation physique, densification, développement de l’offre locative et régularisation foncière produisent au bout de quelques années des quartiers dont rien – ou presque – ne traduit les origines. Cette évolution n’est toutefois pas systématique. Même si ces quartiers ne sont pas d’éternels « bidonvilles », il est exagéré de considérer cette forme de production du logement populaire comme une solution miracle.

2.1 Consolidation et densification des quartiers illégaux

Dans les quartiers populaires illégaux, l’habitat en matériaux précaires des premiers temps, en toile bitumée, planches, ou tôles, cède progressivement la place à des constructions en dur, le plus souvent en briques et en parpaings (photos 12.6 et 12.7). Avec le temps, les maisons acquièrent les attributs architecturaux des logements formels. Et, une fois le rez-de-chaussée terminé, l’objectif est le plus souvent de construire un deuxième étage, qui permet de mettre en location le premier niveau. Le processus de consolidation se traduit, de ce fait, par l’apparition d’une offre importante de logements en location: de nombreux habitants de la périphérie adoptent cette solution pour compléter leurs revenus, même au prix d’une réduction de leur propre espace habitable. Sous la pression des habitants, au terme d’années de lutte et de revendications, les raccordements aux services

publics sont progressivement obtenus. Dans une économie de marché, l'un des effets de cette évolution est l'élévation des prix et donc souvent l'expulsion des plus pauvres des quartiers équipés. Parfois, les pouvoirs publics refusent la dotation en services et en équipements, considérant que ce serait là une forme de reconnaissance et une incitation à l'expansion de ces quartiers : dans ces cas-là, les habitants sont peu enclins à investir dans leurs logements et donc à les améliorer (Durand-Lasserve, 2003).

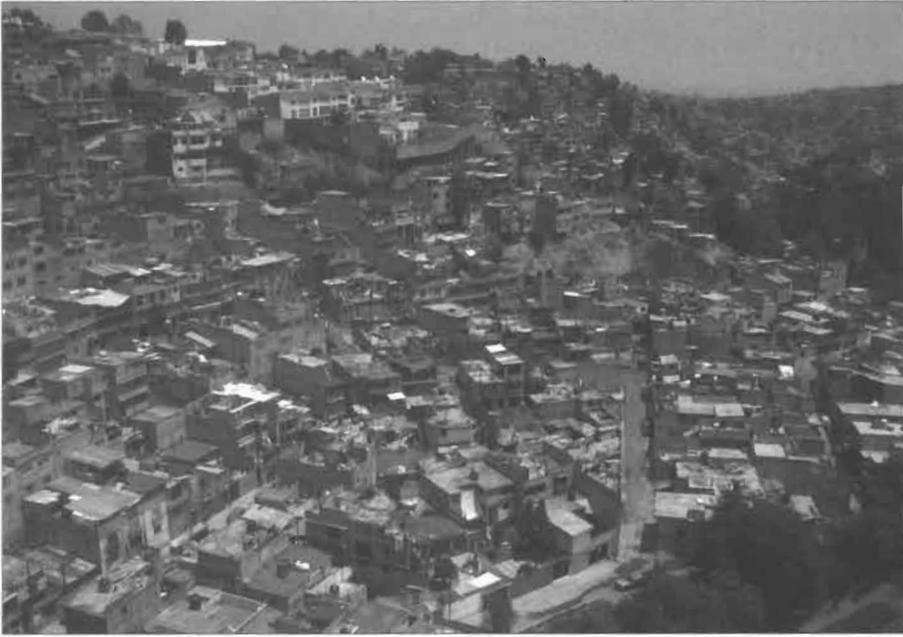
Le processus « traditionnel » de consolidation des quartiers illégaux et l'amélioration des conditions d'habitat qui l'accompagne, très répandus, ne sont en effet pas systématiques. Les caractéristiques physiques d'un quartier (pentes particulièrement fortes notamment) ou la faiblesse des investissements d'une population à très bas revenus et qui a peu d'espoir de légalisation rapide de son terrain, peuvent freiner, voir interdire sa consolidation. C'est ainsi que dans les parties les plus escarpées des invasions de Bogotá, situées sur la commune voisine de Soacha, même plusieurs années après l'occupation des terrains, les quartiers des Altos de Cazucá (photo 12.8) comptent une proportion importante de maisons en matériaux précaires, et la proportion de locataires demeure très faible. Avec le report de l'urbanisation illégale sur les reliefs accidentés du sud de la ville, au-delà des limites du District, la règle d'amélioration rapide de l'habitat se trouve donc remise en cause.

Photo 12.6 – Lima : la consolidation en cours des périphéries populaires du nord de la ville



É. Mesclier, 2004.

Photo 12.7 – México : *colonia* La Mexicana, un quartier populaire de la périphérie ouest totalement saturé



C. Paquette, 2006.

Photo 12.8 – Bogotá : une invasion aux Altos de Cazucá, dans la commune périphérique de Soacha



M. C. Hoyos, 1995.

Cependant de façon générale, comme ailleurs, on observe dans ces quartiers illégaux « l'apparition progressive d'une véritable petite promotion immobilière informelle » (Rochefort, 1988 : 1048). Le terme d'auto-construction ne doit pas faire oublier d'une part que la construction n'est pas nécessairement le fait de la famille elle-même (elle fait souvent appel à des voisins ou autres relations et les rémunère) et, d'autre part, que les stratégies spéculatives sont bel et bien présentes dans ces périphéries populaires comme dans le reste des espaces urbains. Quel que soit le mode de production de ces quartiers illégaux, invasion ou lotissement clandestin, les terrains font rapidement l'objet de transactions commerciales. La régularisation, autre versant de leur transformation, joue alors un rôle essentiel dans le marché foncier et immobilier des périphéries populaires.

2.2 *La régularisation de l'habitat : un débat important*

Depuis plusieurs décennies, les politiques foncières sont très semblables dans toutes les villes des pays en développement. Durant de nombreuses années, c'est une vision très négative de l'auto-construction périphérique qui a dominé, tant chez les planificateurs urbains que chez les chercheurs. Peu à peu, les critiques sont devenues moins virulentes, autorités politiques et urbanistes se rangeant à l'idée qu'il n'existait guère d'alternative. Ainsi, après avoir nié l'existence de ces quartiers (leur absence sur les plans des villes est symptomatique), on a admis, au début des années 1960, qu'il s'agissait d'un phénomène durable et structurel. De plus, certaines études menées à l'époque avaient montré que ce système fonctionnait : les logements produits de la sorte correspondaient mieux aux ressources et aux nécessités des familles que ceux qui étaient construits par des professionnels et achetés clefs en main. Les constructions pouvaient être agrandies au fil de l'évolution des besoins et des moyens des ménages, avec l'adjonction d'ateliers ou de pièces destinées à l'accueil de locataires. Progressivement, réalisant que ce système constituait une réponse au problème du logement des pauvres, les gouvernements se mirent à améliorer ces quartiers au lieu de les détruire (Wagner, 1988 ; Gilbert, 1997). Ont alors été mises en marche des politiques qui ont combiné démolitions, production de logements publics et de lots avec services et grands projets de légalisation et d'amélioration des quartiers existants. Des ressources importantes ont été consacrées à la dotation de ces quartiers auto-construits en services et en infrastructures et des titres de propriété ont été délivrés. La Banque Mondiale, dans un document publié en 1993 (*Como hacer que los mercados funcionen*) considérait ainsi que l'initiative privée, qu'elle soit formelle ou informelle, était plus efficace que l'État en matière d'amélioration de l'habitat² : l'objectif devint donc d'insérer les formes de production informelle dans la sphère capitaliste (Durand-Lasserre, 2003). La Banque Mondiale pousse aujourd'hui les gouvernements à moins intervenir à travers des normes de planification et des contrôles : priorité est donnée à la réforme fiscale et financière.

2. Un parallèle évident peut être fait avec la position des organismes internationaux sur l'emploi informel : d'abord nié, il lui est ensuite conféré un rôle de premier plan dans l'économie des pays en développement.

Dans la plupart des villes d'Amérique latine, la régularisation de l'habitat a donc été massive. Le Pérou et le Mexique ont été des pionniers en la matière.

Le Pérou est l'un des pays qui a eu la politique de régularisation la plus précoce (1961) mais aussi la plus soutenue. Au cours des quinze dernières années et notamment sous le gouvernement de A. Fujimori (1990-2000) un plan national de régularisation très ambitieux a été mis en œuvre. On estime qu'entre 1996 et 2000, plus d'un million de titres de propriété ont été délivrés, dont la moitié dans l'agglomération de Lima (Calderón, 1999 et 2005). Cette politique s'est largement inspiré des travaux et réflexions de l'économiste péruvien Hernando de Soto (2005), lesquels sont largement relayés et promus par la Banque mondiale et la Banque Interaméricaine de Développement. Selon H. de Soto, la sécurité de la propriété foncière, qui permettrait aux ménages modestes d'avoir accès au crédit (leur bien pouvant être hypothéqué) et contribuerait au développement d'un véritable marché immobilier formel dans les quartiers populaires, aurait un impact très important en matière de lutte contre la pauvreté et d'amélioration de la qualité de vie de la population. Il est intéressant de souligner que les arguments en faveur de la régularisation mis en avant par ce nouveau courant de pensée ne correspondent plus tant au champ de l'urbanisme qu'à celui de l'économie.

La théorie de H. de Soto alimente aujourd'hui un débat important au sein de la communauté des experts qui travaillent sur la question du logement populaire. La consigne d'une régularisation massive est en réalité loin de faire l'unanimité : d'une part, ses effets positifs sur l'économie populaire n'ont jusqu'à présent pas été démontrés ; d'autre part, des mesures de régularisation massive risquent bien de créer un appel d'air et de susciter une augmentation significative des urbanisations irrégulières. Entre 1981 et 1998 par exemple, 1 567 nouvelles *barriadas* sont apparues dans l'agglomération de Lima, absorbant quelque 1,3 million d'habitants. Et alors qu'en 1961, quand la loi de régularisation a été mise en place, 14 % de la population de Lima vivait dans des *barriadas* (quartiers d'origine irrégulière), en 2002, ce pourcentage était de 47 % (Calderón, 2005).

Au Mexique, on n'hésite pas à affirmer que les politiques de régularisation ont constitué, depuis 30 ans, « la composante principale des politiques urbaines » (Huaman, 2005). Entre 1971 et 2001, on a procédé, dans la zone métropolitaine de México, à 1 230 000 actions de régularisation, lesquelles ont bénéficié à 5,5 millions de personnes. Aujourd'hui, la population régularisée ne représente pas moins de 36 % de celle de l'agglomération, soit 6,3 millions d'habitants.

Mesure visant à une intégration urbaine ou sociale, la régularisation de l'habitat irrégulier est dans tous les cas un instrument politique très efficace, qui profite en effet non seulement aux partis politiques (qui s'assurent ainsi une clientèle massive), mais aussi aux lotisseurs irréguliers (qui consolident leur marché) ainsi qu'aux habitants des quartiers populaires (qui voient leurs conditions de vie s'améliorer). Les mesures de régularisation sont d'ailleurs beaucoup plus importantes dans les périodes électorales clés : au Pérou, par exemple, 53 % des titres de propriété octroyés entre 1996 et 2004 l'ont été durant la campagne électorale qui a précédé les élections de 2000. Au Mexique, on a bien montré comment, depuis les années 1980, le volume de titres de propriété octroyés augmentait selon un calendrier qui suit strictement celui des échéances électorales (Huaman, 2005).

Mesure populaire, la régularisation de l'habitat est cependant synonyme de problèmes majeurs, en particulier parce qu'elle contribue fortement à la poursuite de l'étalement urbain (nous y reviendrons au chapitre 14) et à l'urbanisation de zones coûteuses à viabiliser et à équiper, présentant souvent des risques majeurs pour les habitants. En outre, la régularisation implique aussi de payer les impôts fonciers et les services, dépenses auxquelles les populations les plus démunies ne peuvent faire face. Des études ont aussi montré qu'un des effets de la régularisation est l'augmentation des prix fonciers : la régularisation contribue de ce fait à expulser les plus pauvres, tentés de vendre leur terrain pour disposer ainsi d'une somme qui peut représenter plusieurs années de revenus (Durand-Lasserve, 2003).

2.3 Une compétition pour l'accès au sol de plus en plus forte

En dépit de la baisse des rythmes de croissance démographique des villes, la pression foncière demeure importante du fait de la demande des populations pauvres comme des populations les plus favorisées ; à mesure que s'élève le niveau de vie de la population, la demande en terres pour les équipements, les services, etc., augmente sensiblement. Les pouvoirs publics, désormais élus, entendent récupérer le contrôle du foncier, d'autant que les ressources foncières se raréfient dans la plupart des villes. México fait certes figure d'exception (la réforme des terres *ejidales* en 1992 a ouvert de très vastes superficies à l'urbanisation), mais de façon générale la compétition pour l'accès au sol devient plus forte dans des villes ayant atteint des tailles considérables, où plusieurs décennies de croissance urbaine rapide ont laissé peu de terrains urbanisables inoccupés. L'absence (ou la faiblesse) de mécanismes assurant une distribution rationnelle entre des usages concurrents, le manque de terres urbanisables dans des zones non vulnérables, la présence de grandes exploitations agricoles, autant de facteurs qui compliquent l'accès au sol en périphérie des villes latino-américaines. Quant au recyclage du foncier dans des zones déjà urbanisées, il est encore réduit, souvent limité aux aires centrales ou à leurs abords immédiats.

Le modèle en vigueur d'expansion sur les terres périphériques est mis à mal par la raréfaction et l'augmentation des prix de la ressource foncière qui l'alimentait. L'urbanisation informelle, en particulier sous sa modalité des invasions, recule. Mais la situation demeure très contrastée selon les lieux : d'une part les métropoles contrôlent davantage l'urbanisation informelle que les villes petites et moyennes et, d'autre part, le problème est souvent reporté sur les municipalités périphériques. Le cas de Bogotá est exemplaire : l'urbanisation illégale se réalise désormais au-delà des limites du District, sur les terres municipales de Soacha. À México, la politique dite du « *Bando 2* » comporte un volet de contrôle de la croissance dans les périphéries sud-est du District Fédéral (DF), mais aucune restriction ne s'exerce hors de cet espace, dans l'État qui jouxte le DF et abrite aujourd'hui pourtant plus de la moitié de la population de la capitale mexicaine. Au total, c'est donc sous le sceau d'inégalités accrues entre les secteurs des espaces métropolitains et entre les catégories de citoyens que débute le XXI^e siècle.

3. Quelles conditions d'habitat pour les citoyens latino-américains ?

3.1 Une pénurie de logements qui s'aggrave

Le ralentissement des rythmes de croissance de la population urbaine pourrait laisser croire, en première approche, à un allègement du problème du logement dans les villes latino-américaines. La situation est malheureusement plus complexe.

La phase actuelle de transition démographique a certes pour effet de diminuer les rythmes de croissance de la population. La demande en logements ne se ralentit pas pour autant, tout au contraire. La proportion d'adultes augmentant, le rythme de croissance du nombre de ménages se trouve accéléré; la réduction de la taille des ménages et les fréquentes ruptures d'union augmentant encore l'effet de la structure par âges. Prenons l'exemple du Brésil, en pleine transition démographique : pendant les années 1990, le rythme de croissance des ménages s'est maintenu au niveau de la décennie antérieure (2,8 %), alors que le rythme de croissance de la population était descendu à 1,6 % par an (Arriagada, 2003 :18). La situation est identique au Mexique (3,2 % contre 1,5 %), au Venezuela (3,3 % contre 2,2 %) (Arriagada, 2005). Dans les grandes villes, l'écart entre rythme de croissance du nombre de ménages et du nombre d'individus est encore plus accentué : l'effet de la migration de jeunes adultes renforce celui de la transition démographique. À Bogotá, pendant les années 1970, le nombre de ménages a augmenté 1,5 fois plus vite que le nombre d'individus. Ce point est bien évidemment crucial pour ce qui a trait à la question du logement, on l'oublie trop souvent en n'évoquant que le rythme de croissance du nombre d'individus.

Le déficit en matière de logement comporte deux dimensions : une dimension quantitative (la quantité de logements qui doivent être produits pour que tous les ménages demandeurs bénéficient d'un logement pour leur usage exclusif) et une dimension qualitative (l'amélioration des logements nécessaire pour satisfaire aux normes). Sans entrer dans les problèmes méthodologiques que soulève cet exercice, retenons les conclusions, qui sont sans appel. À la fin des années 1990, la CEPAL estimait à 38 millions de logements le déficit pour l'ensemble de la région (dont 45 % de déficit quantitatif). La pénurie quantitative de logements dans les zones urbaines serait actuellement comprise entre 3 et 5,2 millions de logements pour le Brésil et entre 1 à 3,5 millions pour le Mexique. La situation est toujours aussi déficitaire pour les segments pauvres de la population, et ne tendra pas à s'arranger compte tenu du rythme de croissance des ménages. En outre, la mauvaise qualité du parc social, et son manque d'entretien, font que beaucoup des logements construits dans les années 1950 et 1960 doivent être remplacés. La production reste toujours largement inférieure à la demande, augmentant le déficit quantitatif de logements.

Les statistiques disponibles sur Bogotá offrent un exemple tout à fait illustratif de la situation que rencontrent les villes latino-américaines. De 1951 à 1993, le nombre de ménages de Bogotá est multiplié par 10 ; dans le même temps, le nombre de logements est multiplié par 12, passant de 75 000 à 940 000. Tout au long de ces cinquante années, les logements ont donc augmenté à un rythme supérieur à celui des ménages. En termes relatifs, une certaine amélioration semble donc se dessiner : en 1993, le déficit relatif de logements est moitié moins impor-

tant que ce qu'il était en 1951. Mais, en termes absolus, l'écart se creuse tout au long de la période entre le nombre de logements et le nombre de ménages: la production de logements est de plus en plus insuffisante. En 1951, il manquait environ 75 000 logements; en 1993, ce sont plus de 300 000 logements qui manquent pour loger les ménages de Bogotá (tableau 12.3).

Tableau 12.3 – Évolution du stock et des besoins de logement à Bogotá (1951-1993)

	1951	1964	1973	1985	1993
Nombre de ménages	121 474	313 702	435 118	911 535	1 225 994
Nombre de logements	75 559	207 055	296 856	664 135	944 088
Déficit absolu de logements*	45 915	106 647	138 262	247 400	281 906
Déficit relatif: % ménages nécessitant un logement	37,8 %	34,0 %	31,8 %	27,1 %	23,0 %

* Différence entre le nombre de ménages et le nombre de logements.

Source: Recensements DANE. Calculs DAPD/SPES.

3.2 La sur-occupation des logements, conséquence directe de la pénurie

C'est dans la sur-occupation des logements que se cristallise désormais la précarité de l'habitat en Amérique latine. Cette sur-occupation revêt deux formes: le partage du logement entre plusieurs ménages³, et un nombre élevé de personnes par pièce.

Avec l'expansion spatiale des villes et la consolidation des quartiers populaires périphériques, les secteurs centraux n'ont plus le monopole du partage du logement: cette pratique devient courante dans les logements récents de la périphérie. À Bogotá, l'importance de ce type de cohabitation ne diminue que faiblement au fil des décennies: en 1951, 56 % des ménages étaient dans cette situation; cinquante ans plus tard, encore près d'un ménage sur deux est concerné (tableau 12.4). Le déficit de logements et le maintien de la pauvreté obligent un nombre toujours croissant de ménages à adopter cette solution pour se loger, en dépit de toutes les contraintes qu'elle génère, inconforts, tensions entre voisins, etc. Stratégie de subsistance des plus pauvres, le partage du logement peut cependant parfois être volontaire, nous y reviendrons à la fin de la section 4 de ce chapitre.

L'autre manifestation de la sur-occupation des logements se traduit dans l'indicateur, souvent intégré dans les mesures de la pauvreté, du nombre de personnes par pièce (hors cuisine et salle d'eau). La norme en vigueur retient pour définir un entassement inacceptable le seuil de 3 personnes ou plus par pièce utilisée pour dormir, 4 si l'on inclut toutes les pièces. Il s'agit d'une situation particulièrement répandue qui concerne plus de 60 % de la population du Guatemala et autour de 30 % de celle Mexique, du Chili ou de l'Uruguay. À Bogotá, la proportion de

3. Dans la plupart des pays latino-américains, le ménage est défini comme « une personne ou un groupe de personnes, avec ou sans lien familial, qui vivent sous le même toit et partagent habituellement les aliments ». Avec une telle définition, on peut donc identifier plusieurs ménages dans un même logement, ce qui n'est pas le cas avec les définitions généralement employées en France et dans le reste du monde développé.

Tableau 12.4 – Évolution de la sur-occupation des logements à Bogotá (1951-1993)

	1951	1964	1973	1985	1993
Ménages partageant leur logement	56 %	56 %	50 %	52 %	47 %
Population vivant à 4 personnes ou plus par pièce	8 %	18 %	23 %	15 %	9 %

Source : Recensements DANE et enquête CEDE 1985.

population vivant en situation d’entassement, relativement modérée en 1951, augmente jusqu’en 1973 : à cette date, un habitant sur 4 de Bogotá vit dans des conditions d’entassement dans le logement (tableau 12.4). La situation s’améliore, en termes relatifs, pendant les deux décennies suivantes, et retrouve en 1993 le niveau qu’elle avait en 1951, mais les nombres de ménages et d’individus concernés sont bien sûr sans rapport : en 1993, ce sont près de 500 000 habitants de Bogotá qui vivent dans des conditions d’entassement inacceptable. Il s’agit, là encore, d’une manifestation évidente du déficit de logements dont souffre la capitale colombienne qui commence maintenant à se manifester dans les communes de la périphérie.

3.3 Le recul de l’habitat précaire

Classiquement, on a tendance à assimiler logement populaire et précarité des matériaux de construction : l’image du bidonville a la vie dure. Pourtant, dans tous les pays de la région, les statistiques issues des recensements montrent invariablement la diminution de la proportion des logements précaires : sur l’ensemble de l’Amérique latine, alors que 17 % des ménages urbains considérés comme « pauvres » habitaient des logements construits avec des matériaux précaires en 1990, ils n’étaient plus que 15 % en 1999. Toutefois, si l’habitat urbain précaire s’est résorbé au cours de la dernière décennie dans l’ensemble de l’Amérique latine (à l’exception du Paraguay), cette évolution est loin d’être uniforme : la situation s’améliore avant tout dans les métropoles, les villes moyennes et petites restant en marge de ce mouvement.

À Bogotá, en 1951, un ménage sur dix habitait un logement construit avec des matériaux de récupération, sur un sol en terre (tableau 12.5). En dépit des divergences entre les catégories de matériaux prises en compte dans les différents recensements, l’évolution sur la deuxième moitié du ^{xx}e siècle est sans appel : la proportion de ménages habitant des logements en matériaux précaires diminue, d’abord faiblement pendant une vingtaine d’années, puis très nettement entre 1973 et 1985. Cette diminution se vérifie tant en valeurs relatives, qu’en effectifs absolus.

La faible proportion de constructions précaires est directement liée au processus de consolidation des quartiers populaires, évoqué dans la section précédente : les logements en matériaux précaires cèdent rapidement la place à des maisons en dur. Après plusieurs décennies de croissance rapide et avec l’augmentation du stock de logements qui en a résulté, le ralentissement du rythme de croissance des métropoles s’accompagne d’une baisse de la proportion de logements récents, et d’un recul de l’habitat précaire dans les logements existants. Il n’est pas évident que cette tendance se prolonge, compte tenu des nouvelles modalités des occupations illé-

Tableau 12.5 – Matériaux et équipement des logements à Bogotá (1951-1993)
(en % de ménages)

	1951	1964	1973	1985	1993
Matériaux précaires	9,5 %	7,6 %	7,0 %	3,1 %	...
Sans eau potable	14,2 %	10,5 %	8,2 %	4,1 %	1,6 %
Sans électricité	18,1 %	11,9 %	4,7 %	1,6 %	3,5 %
Sans évacuation des eaux usées	20,0 %	12,4 %	8,3 %	4,4 %	...
Sans aucun des 3 services	...	2,7 %	2,4 %	0,7 %	0,6 %

... : Données manquantes.

Source: Recensements DANE.

gales de terres, qui concourent, nous l'avons vu, à remettre en cause la règle traditionnelle d'amélioration rapide de l'habitat dans les périphéries populaires.

3.4 Une amélioration des raccordements aux réseaux urbains et aux services publics

Dans des quartiers irréguliers, qui plus est construits sur des sites souvent difficiles, les coûts des infrastructures sont particulièrement élevés. Comme on l'a déjà signalé, les gouvernements ont longtemps été réticents à investir pour équiper ces quartiers en réseaux urbains, afin de ne pas faire croire à une reconnaissance implicite d'un droit d'occupation (Durand-Lasserve, 2003). En revanche, comme cela a été évoqué à propos de Bogotá (section 1), la question de la régularité de la propriété importe peu pour les grandes entreprises d'eau et d'électricité : elles sont tout à fait disposées à étendre leurs réseaux à des quartiers irréguliers densément peuplés. Les exemples ne manquent pas de quartiers périphériques bénéficiant de l'eau, de l'électricité, voire du téléphone, alors qu'ils n'ont fait l'objet d'aucune reconnaissance de la part des autorités municipales : et il ne s'agit pas nécessairement de raccordements illégaux, contrairement à une idée reçue. L'évolution de l'attitude des pouvoirs publics vis-à-vis de ces quartiers s'est traduite, nous l'avons vu en section 2, par des investissements massifs dans l'équipement, avec le soutien des organismes internationaux. Dès 1990, les villes latino-américaines ont ainsi bénéficié de taux⁴ de raccordement aux réseaux d'eau et d'électricité supérieurs à ceux observés dans d'autres régions du monde en développement. Au cours des années 1990, globalement, la situation s'est encore améliorée pour l'eau potable dans tous les pays de la région à l'exception du Nicaragua, du Paraguay et du Venezuela. Les principaux points noirs qui caractérisent aujourd'hui comme hier dans les grandes villes latino-américaines concernent le recyclage des eaux usées et les temps de transport, toujours très importants, auxquels sont contraints les habitants des périphéries populaires (tableaux 12.6 et 12.7).

4. Les statistiques de raccordement aux réseaux, issues des recensements, incluent les raccordements illégaux, fréquents pour l'électricité.

Tableau 12.6 – Évolution de l'accès aux services urbains au cours des années 1990 dans 8 pays d'Amérique latine (en % de logements urbains non raccordés aux services)

	Eau potable		Traitement des eaux usées	
	Aux alentours de 1990	1997 *	Aux alentours de 1990	1997*
Bolivie	27,5	9,7	57,6	47,2
Brésil	18,7	13,1	49,9	53,2
Chili	2,7	1,6	15,8	12,3
Colombie	1,7	1,7	6,6	8,7
Honduras	23,5	12,7	52	41,6
Mexique	7,4	7,2	22,4	20,3
Paraguay**	33,3	25,3	63,7	76,4
Uruguay	6,0	1,9
Moyenne	13,28	8,15	36,61	35,56

* Sauf Mexique (1994), Brésil et Paraguay (1996).

** Asunción et aires urbaines du Departamento Central.

... : Données manquantes.

Source: Jordán et Simioni, 2003 : 155.

Tableau 12.7 – Indicateurs urbains dans les grandes villes par sous-régions d'Amérique latine (1999)

	Sous-régions d'Amérique latine				Pays industrialisés
	Cône sud*	Cône nord**	Amérique Centrale et Caraïbe	25 villes***	
% de ménages avec branchement d'eau potable	62,7	62,3	61,7	52,4	97,7
% ménages avec traitement eaux usées	31,7	11,0	20,1	19,2	86,8
% ménages avec collecte régulière d'ordures	91,2	82,0	84,6	85,2	99,4
% ménages avec électricité	31,5	82,7	97,8	87,5	99,4
% ménages avec téléphone	48,8	36,6	15,8	31,3	89,1
Temps moyen de transport domicile-travail (en mn)	44	29	44	37	25

* Argentine, Brésil, Chili, Paraguay et Uruguay.

** Ensemble des pays d'Amérique du Sud à l'exception des 5 pays du cône sud.

*** Asunción, Bogotá, Cajamarca, Cienfuegos, Cochabamba, Cuenca, Curitiba, Guayaquil, Guatemala, La Habana, La Paz, Lima, Quito, Recife, Rio de Janeiro, San Miguel, San Salvador, Santa Cruz de la Sierra, Santiago de Chile, Santa Ana et Trujillo.

Source: Jordán et Simioni, 2003: 156.

Dans le cas de Bogotá, le tableau 12.5 confirme qu'en matière de services publics, les carences, encore importantes en 1951, se sont considérablement réduites au fil des décennies: en 1993, la quasi-totalité des ménages bénéficient

d'un raccordement aux réseaux. Entre 1973 et 1985, non seulement la proportion de ménages non connectés aux réseaux diminue, mais aussi leur nombre absolu.

Tableau 12.8 – Précarité de l'habitat des pauvres urbains dans 15 pays d'Amérique latine – 1990 et 2000 (en % des ménages pauvres)

	Aux alentours de 1990			Aux alentours de 1999		
	Métropoles	Reste urbain	Total urbain	Métropoles	Reste urbain	Total urbain
Matériaux précaires	21,8	14,5	17,2	12,4	15,8	14,9
Pas de branchement au réseau d'eau	30,1	26,3	27,7	15,3	24,9	22,2
Pas de branchement au réseau d'égout	56,1	46,2	49,9	43,8	48,7	47,3
Pas propriétaire du logement	37,8	35,0	36,1	41,4	32,7	35,1

Source: Mac Donald, 2004 : 50.

Ce bilan relativement optimiste des services publics doit néanmoins être nuancé. Tout d'abord, c'est souvent au prix d'une dégradation de la qualité que les réseaux ont été étendus : être connecté au réseau d'eau ne garantit en aucune manière une alimentation permanente. Ensuite, l'amélioration de la qualité matérielle des logements et des taux de raccordement aux réseaux concerne avant tout les métropoles : les villes plus petites sont toujours marquées par une importante précarité qui concerne les conditions de logement comme les équipements. En matière d'habitat, les inégalités s'aggravent entre les villes moyennes et les métropoles, comme le montre le tableau 12.8 (Macdonald, 2004). Enfin, il est bien évident que les processus d'exclusion ne sont pas réductibles au cadre bâti : l'insécurité foncière constitue une limite importante pour l'intégration des pauvres à la vie urbaine. On ne peut que souscrire au constat fait par la CEPAL en 1996 : « Aujourd'hui, les anciens quartiers précaires des périphéries des villes se sont transformés en quartiers consolidés, qui bénéficient de l'électricité, de l'eau potable, de moyens de transport et d'autres services propres à la vie urbaine. Néanmoins la pauvreté ne disparaît pas, elle se manifeste autrement. »

4. Des villes de propriétaires ⁵ ?

L'importance du logement en propriété est une caractéristique des grandes villes d'Amérique latine qui s'explique largement par le mode de production de ces dernières : on a vu la place de l'auto-construction et des quartiers d'origine irrégulière ; de plus, à quelques exceptions près, les politiques du logement social ont toujours privilégié l'accession à la propriété. Le tableau 12.8 est tout à fait révélateur : ne pas être propriétaire de son logement est considéré comme un facteur de précarité de l'habitat des citoyens pauvres ! D'où les interventions des États pour

5. En écho au titre de l'article publié par F. Thomas en 1995 : « México : tous propriétaires ! »

favoriser le développement de la propriété : à travers le financement de logements neufs en accession, mais aussi par des mesures de contrôle des loyers tendant à décourager la production et le maintien de l'offre locative. Pourtant, en Amérique latine comme dans beaucoup de pays du Sud, le locatif est bien un phénomène structurel et durable, auquel une plus grande attention devrait être portée (Gilbert, 1991).

La proportion de propriétaires parmi les ménages habitant les villes latino-américaines a augmenté au long de la deuxième moitié du XX^e siècle. Aujourd'hui entre les 2/3 et les 3/4 des citoyens latino-américains se déclarent propriétaires du logement qu'ils habitent (encadré 12.1 ; tableaux 12.9 et 12.10).

**Encadré 12.1 – Le statut d'occupation du logement :
une notion complexe dans le contexte latino-américain**

La question de l'identification des statuts d'occupation des logements est assez complexe dans les villes d'Amérique latine, notamment parce que s'ajoute à la propriété et à la location une catégorie très importante qui est celle de l'hébergement gratuit. Recensements et enquêtes nationales auprès des ménages recueillent de façon régulière des informations sur le statut d'occupation du logement. L'abondance de statistiques sur la question ne doit pas faire illusion : derrière des vocables standards, se masquent des réalités très diverses, selon les lieux et les époques.

Se déclarer « propriétaire » n'implique pas qu'on dispose d'un titre officiel de propriété : les occupants de fait d'un terrain, sans titre de propriété, ni même de droit d'occupation, s'auto-déclarent généralement « propriétaires ». On considère généralement que dans les recensements et enquêtes statistiques, la location fait l'objet d'une sous-déclaration, notamment quand il s'agit d'une sous-location.

Les « hébergés » ne sont en général pas exempts de contribution financière, mais il convient de les distinguer de ce qui serait des « locataires ne payant pas de loyer » : ils sont en effet dans une très large majorité les enfants du ménage qui les héberge. Parvenus à l'âge adulte et ayant à leur tour fondé un foyer, ils demeurent chez leurs parents, parfois durablement. Des efforts importants ont été faits pour prendre en compte ces situations d'hébergement, notamment au Chili. L'hébergement y est une catégorie résidentielle pleinement reconnue. Il existe une typologie complexe pour le caractériser, selon que les hébergés occupent le logement ou la parcelle, mais aussi selon qu'ils partagent ou non l'économie domestique du chef du ménage qui les héberge. Ces efforts s'expliquent notamment dans le cadre de la politique du logement.

Enfin, dans des circonstances particulières, de nouveaux statuts d'occupation du logement font leur apparition. Dans les villes pétrolières de l'est de la Colombie, ont ainsi été observées, avec une fréquence importante, des situations où les ménages louent un terrain sur lesquels ils construisent leur maison en matériaux précaires. Fréquente dans les villes asiatiques, il s'agit d'une pratique jusque-là inédite en Colombie, liée aux temporalités particulières de ces villes pétrolières : les propriétaires fonciers rentabilisent la situation du moment, qu'ils savent éphémère, sans réaliser aucun investissement dans la construction d'un logement : ils louent donc un terrain nu. Avec les catégories habituellement utilisées dans les recensements et enquêtes, cette situation échappe complètement à la mesure (Dureau et Flórez, 2000 : 177).

Tableau 12.9 – Statut d'occupation du logement dans les zones urbaines, selon les pays d'Amérique latine

Pays	Année	Propriétaires	Locataires	Autres
Argentine*	2001	74,9 %	11,1 %	13,9 %
Bolivie	2001	54,2 %	24,4 %	21,4 %
Bésil	2000	75,0 %	16,3 %	8,7 %
Chili	2002	72,7 %	19,8 %	7,5 %
Colombie	1993	63,8 %	35,7 %	0,6 %
Costa Rica	2000	70,8 %	21,4 %	7,8 %
Équateur	2001	60,2 %	32,0 %	7,8 %
Salvador	1992	68,0 %	25,5 %	6,5 %
Guatemala*	1994	75,9 %	10,7 %	13,4 %
Honduras	2001	68,1 %	25,9 %	6,0 %
Mexique	2000	72,6 %	16,8 %	10,6 %
Nicaragua	1995	85,7 %	6,6 %	7,6 %
Panama	2000	57,4 %	19,6 %	23,1 %
Paraguay	2002	75,0 %	15,8 %	9,2 %
Pérou	1993	67,4 %	14,9 %	17,8 %
République dominicaine	2002	56,0 %	36,6 %	7,4 %
Uruguay	1996	62,9 %	18,7 %	18,5 %
Venezuela*	2001	78,0 %	12,2 %	9,8 %

* : Population totale.

Source: CEPAL, 1995.

Tableau 12.10 – Évolution de la proportion de ménages propriétaires de leur logement dans quelques grandes villes d'Amérique latine (%)

Ville	1947-1952	1970-1973	1990-1993	Ensemble population urbaine du pays**
México	25	43	70	74,3 % (1996)
Guadalajara	29	43	68	74,3 % (1996)
Bogotá	43	42	54	61 % (1993)
Medellín	51	57	65	61 % (1993)
Santiago du Chili	26	57	71	...
Rio de Janeiro	33	54	63	75 % (1998)
Buenos Aires	27	61	72	63,9 % (1991)

... : Données manquantes.

Source: Gilbert, 1997 : 119 (à partir des données des recensements); **: UN-Habitat data base.

Parallèlement, la proportion de ménages habitant un logement en location a diminué dans tous les pays de la région. À Santiago, la part de locataires est passée de 62 % en 1952, à 50 % en 1960, 21,5 % en 1982 et se maintient à ce niveau jusqu'en 1992 ; dans les couches populaires, la location est encore plus marginale (15 % des ménages appartenant aux deux premiers quintiles de revenus), cédant la place au statut d'hébergé (*allegado*) qui s'est très largement diffusé dans les secteurs populaires à partir des années 1980 (Paquette, 2000 : 618). À Lima, la proportion de locataires chute de trente points en seulement 20 ans (83 % de locataires au début des années 1960, 52 % 20 ans plus tard). À Bogotá, la proportion de locataires diminue également (53 % en 1973 ; 42 % en 1993), mais dans des proportions moindres qu'ailleurs. Le parc locatif continue néanmoins d'héberger une partie importante des populations citadines latino-américaines, non seulement dans les centres anciens dégradés, mais également dans les quartiers auto-construits de la périphérie. Si la part relative de la location reste limitée et même en baisse, le parc de logements en location est en revanche en augmentation.

Cette évolution globale dans le sens d'une augmentation de la proportion de propriétaires ne doit pas être uniquement mise au compte des politiques en faveur de l'accession à la propriété et d'éventuels changements dans les choix résidentiels des ménages. Elle s'explique également par les changements d'ordre démographique : le vieillissement de la population favorise ainsi une augmentation de la propriété, puisque la fréquence de celle-ci augmente avec l'âge. De même, l'évolution de la composition sociale, avec une augmentation des classes moyennes pendant la période, tend à provoquer un accroissement de la part des propriétaires.

4.1 Une offre locative de plus en plus diversifiée

Dans les grandes villes d'Amérique latine, l'habitat locatif populaire s'est longtemps localisé de façon privilégiée dans les quartiers centraux, où il a joué un grand rôle pour l'accueil des migrants qui provenaient de la province : ceux-ci arrivaient d'abord dans les centres-villes, avant de se redistribuer ensuite dans des secteurs plus périphériques, où ils devenaient propriétaires d'une parcelle et d'un logement auto-construit (Turner, 1968). Cet habitat est essentiellement constitué d'anciennes maisons bourgeoises, la plupart du temps très dégradées et surpeuplées, qui ont été délaissées par leurs propriétaires au cours de la première moitié du XX^e siècle au profit de quartiers plus modernes : *conventillos* des villes du cône sud, *cortiços* du Brésil ou bien encore *vecindades* du Mexique, déjà évoqués en section 1. Même si ce parc de logements a tendance à se réduire, en particulier en raison des opérations de réhabilitation qui ont commencé à apparaître dans beaucoup de centres villes (Gilbert, 1997 : 118), il est aujourd'hui encore important et continue de constituer un défi complexe pour les autorités, l'amélioration de ces taudis (sans en expulser les occupants modestes) étant difficile et coûteuse.

Si l'habitat locatif populaire demeure très associé en Amérique latine aux quartiers centraux des villes, il serait néanmoins erroné de penser qu'il reste aujourd'hui cantonné à ces espaces. Une série de recherches menées au cours des années 1990 dans plusieurs métropoles d'Amérique latine (Bogotá, Caracas, México, Santiago

du Chili, entre autres) ont bien montré comment la location s'était assez largement diffusée dans les couronnes d'urbanisation moins anciennes. Ce développement de l'offre locative dans des quartiers populaires est étroitement lié à leur consolidation. Les difficultés croissantes pour les ménages modestes d'accéder à la propriété en périphérie, en raison de politiques de contrôle plus strict des urbanisations irrégulières et d'une raréfaction généralisée du foncier, participent également à cette évolution (Gilbert, 1993).

De fait, l'habitat locatif joue un rôle important dans la densification et la consolidation des quartiers populaires, en particulier dès lors que ceux-ci sont régularisés : il s'y développe de façon rapide, en donnant lieu à l'édification d'étages supplémentaires sur les maisons existantes, mais aussi à l'installation de nouvelles constructions sur les terrains. A. L. Vega (2006) l'a montré de façon détaillée concernant la commune de Nezahualcoyotl, dans l'agglomération de Mexico. Il constitue une ressource économique pour les ménages, qui est ensuite réinvestie dans l'amélioration et l'extension des logements.

On distingue deux types de logements locatifs dans les quartiers populaires périphériques. Dans le cas de l'habitat locatif dit domestique, très répandu, des propriétaires occupants hébergent des locataires sur leur terrain ou dans leur maison et cohabitent donc avec eux. Le second visage de la location s'apparente en revanche beaucoup plus aux formes classiques qui existent dans les centres villes : on trouve aussi, dans les quartiers populaires, de petits immeubles de rapport habités seulement par des locataires et dans lesquels les propriétaires ne résident pas. Ces nouveaux bailleurs de la périphérie ne correspondent pas à l'archétype du « riche du quartier qui a un grand nombre de propriétés » (Gilbert, 1997 : 120). Des travaux récents montrent qu'ils sont propriétaires d'un petit nombre de logements et ont rarement plus de dix locataires. Les entretiens réalisés mettent aussi en évidence que, dans les quartiers auto-construits, les relations entre bailleurs et propriétaires sont plutôt bonnes et les expulsions peu fréquentes. En revanche, dans les secteurs centraux, ces rapports sont souvent plus tendus : la faiblesse des loyers (souvent contrôlés) conduit les propriétaires à ne pas entretenir des bâtiments pour lesquels ils ne touchent quasiment rien (Gilbert, 1997).

4.2 L'hébergement : un statut à la reconnaissance tardive

Les hébergés sont très nombreux dans les grandes villes d'Amérique latine, parfois plus que ne le sont les locataires. On distingue en général ceux qui ont une économie domestique indépendante (le critère principal est le fait de ne pas faire table commune) de ceux pour qui ce n'est pas le cas et qui constituent en réalité un « groupe familial » faisant partie du ménage principal (encadré 2.1). L'hébergement du second type est en augmentation dans les villes d'Amérique latine, notamment au Mexique et au Brésil (Arriagada, 2005) : les ménages hébergés sont assez peu nombreux (moins de 10 % du total des ménages au Mexique et au Brésil). Les « groupes familiaux » hébergés sont très nombreux : ils seraient 3,5 millions au Mexique, ce qui représente une augmentation potentielle du nombre de ménages de 17 % en 2000. Le taux de croissance annuel de ce type de groupes familiaux est de 6 %.

L'une des premières explications à l'importance de l'hébergement est bien entendu la pénurie quantitative de logements, explicable par la forte croissance du nombre de ménages et le retrait généralisé des pouvoirs publics du champ de la production d'habitat populaire (bien qu'il y ait des exceptions, comme on l'a vu).

Il convient toutefois de ne pas interpréter l'hébergement uniquement comme le résultat d'une absence d'option, sur le marché du logement, pour les jeunes ménages. D'une part, ce type de statut d'occupation correspond à des stratégies de subsistance mises en œuvre par des groupes familiaux en situation de pauvreté : vivre en famille élargie permet de mettre en commun le peu de moyens disponibles, mais aussi de s'entraider mutuellement (garde des enfants, qui permet par exemple aux jeunes femmes d'aller travailler à l'extérieur). L'hébergement et son augmentation sont d'autre part à mettre en relation avec certaines évolutions démographiques en Amérique latine, telles que le vieillissement de la population (qui implique la prise en charge des personnes âgées) ou bien encore l'accroissement des familles mono parentales, ainsi que celui des grossesses précoces (Arriagada, 2005). Enfin, être hébergé pendant quelques années peut également constituer un choix de vie permettant aux jeunes ménages d'épargner pour se préparer à devenir propriétaire (ce qui n'est guère possible quand on est locataire et qu'on doit payer un loyer). C'est notamment le cas au Chili (Paquette, 1998 et 2003) : dans une ville comme Santiago, l'hébergement avait atteint un niveau très important, une famille sur cinq partageait son logement en 1983 (Gilbert, 1997 : 122).

Dans des villes en grande partie auto-construites, les citoyens jouent un rôle majeur dans la production du parc de logements et dans sa transformation, nous l'avons vu au début de ce chapitre. Les habitants des plus grandes villes bénéficient aussi, grâce à des investissements plus importants, d'une amélioration des raccordements aux réseaux urbains et aux services publics. Dans un contexte d'aggravation de la pénurie de logements et d'une raréfaction de la ressource foncière, les habitants développent des arrangements résidentiels originaux, rapidement évoqués en fin de chapitre. Il importe donc d'aborder maintenant plus précisément ces pratiques résidentielles qui contribuent, elles aussi, à la « fabrique » de la ville.

Habiter la ville : stratégies et mobilités résidentielles

Françoise DUREAU

avec la participation de Catherine PAQUETTE pour la section 1.1

Il peut sembler paradoxal, dans des villes marquées par la pauvreté et un important déficit de logements, d'évoquer les « stratégies » résidentielles des habitants. Employer ce terme revient effectivement à considérer que les individus et les ménages disposent, d'une part, de la possibilité de choisir et, d'autre part, « d'un minimum de liberté d'action et de lucidité dans leurs pratiques résidentielles » (Brun, 1990 cité par Bonvalet et Dureau, 2000 : 131). Au Nord comme au Sud, les pratiques résidentielles des citadins ne sont pas simplement déterminées par leur condition sociale ou l'étape du cycle de vie: la première section de ce chapitre le démontrera amplement. Nous verrons ensuite comment les choix résidentiels se traduisent en termes de pratiques de mobilités, plus ou moins contraintes, et le rôle de ces mobilités résidentielles dans la dynamique actuelle des villes latino-américaines.

1. Stratégies et choix résidentiels

Pour décrypter les choix résidentiels à l'œuvre dans les villes latino-américaines, nous adopterons une grille d'analyse désormais classique dans le champ du logement et de l'habitat. Largement développée depuis les années 1980 sur le cas français dans le cadre des travaux du Réseau Socio-Économie de l'Habitat (Bonvalet et Fribourg, 1990), elle se prête également bien à l'étude du cas latino-américain. Elle rend compte de trois caractéristiques du logement qui jouent un rôle décisif dans les stratégies des ménages: le statut d'occupation, le type d'habitat et la localisation (Bonvalet et Dureau, 2000 : 134). Nous considérerons successivement chacun de ces trois facteurs. Le dernier d'entre eux, la localisation, permettra de mettre en évidence l'importance, décisive dans le contexte latino-américain, des réseaux de relations dans les choix résidentiels des ménages.

1.1 Le statut d'occupation :

la propriété, une norme pas complètement généralisée

Nous avons vu comment les modes de production de la ville en Amérique latine ont permis la formation d'un parc de logements dominé par la propriété.

La propriété est également plébiscitée par les habitants : elle tend à être considérée comme une norme vers laquelle doivent déboucher les carrières résidentielles. À Santiago du Chili, elle est même érigée en droit : « l'engouement pour la propriété s'enracine dans l'affirmation, très précoce au Chili, du droit à la propriété du logement et dans la tradition qui s'est développée d'une forte intervention de l'État dans le champ de l'habitat populaire » (Paquette, 2000a). La diffusion de ce statut résidentiel dans les différentes couches sociales et le sens que lui donnent les habitants permettent de comprendre l'attrait qu'il suscite.

Comme le note F. Carrión (2000 : 609) à propos de Quito, le statut d'occupation du logement n'est pas en rapport direct avec la capacité économique des ménages : de nombreux pauvres sont propriétaires de leur logement par le biais de l'auto-construction ou des financements qui étaient jadis accordés par les institutions publiques. Le tableau 13.1 confirme cette observation : dans les quatre pays considérés, un habitant pauvre sur deux se déclare propriétaire de son logement. À Santiago, où la propriété a été encouragée et promue par les pouvoirs publics quasiment sans interruption depuis les années 1950 (Paquette, 2000b), ce statut d'occupation joue un rôle important dans l'ensemble des groupes sociaux, y compris chez les plus modestes : parmi les ménages faisant partie des deux premiers quintiles de revenus, 63 % étaient propriétaires de leur logement en 1992, ce qui n'est que légèrement inférieur aux proportions observées dans les classes moyennes et aisées. À Bogotá, en 1990, 48 % des ménages pauvres de Bogotá sont propriétaires, tandis que 52 % des ménages de classes moyennes et 73 % des ménages aisés sont dans cette situation. Plus fréquente dans les classes aisées, la propriété du logement est donc aussi largement répandue dans les classes populaires.

Tableau 13.1 – Proportion de propriétaires selon la catégorie de population (4 pays)

Pays	Catégorie de population		
	Très pauvres	Pauvres	Non pauvres
Bolivie	48,4 %	45,9 %	55,4 %
Colombie	53,0 %	55,0 %	63,0 %
Uruguay	...	43,7 %	76,0 %
Chili	46,5 %	53,4 %	66,7 %

... : Données manquantes.

Source : Arriagada, 2003 : 31.

En Amérique latine comme ailleurs, « la propriété confère une position résidentielle et par là une position sociale que le statut professionnel ne permet pas toujours d'acquérir » (Bonvalet et Dureau, 2000 : 137). La propriété constitue de fait une norme sociale vers laquelle est supposé tendre le parcours résidentiel : ne pas devenir propriétaire est souvent assimilé à une situation d'échec. Cette valorisation de la propriété est d'autant plus accentuée qu'on descend dans l'échelle sociale. À travers l'accession à la propriété, c'est un statut que l'on recherche. Mais, pour les familles démunies, c'est aussi la fin de l'itinérance entre des logements en

location que l'on quitte pour échapper au terme ou aux conflits de voisinage fréquemment provoqués par les situations d'entassement dans des logements exigus. Être propriétaire, c'est en outre avoir la possibilité de disposer d'une source de revenus complémentaires à travers la mise en location ou l'utilisation d'une partie du domicile pour exercer une activité commerciale ou artisanale. Enfin, dans un contexte économique marqué par la précarisation des emplois, la propriété immobilière offre une sécurité que le travail ne garantit plus. Dans certaines villes telles que Santiago du Chili, où le coût de l'accession à un logement social est très faible, la propriété peut aussi être le moyen le plus économique d'accéder à un logement.

On le voit, au-delà du statut social qui lui est attaché, la propriété remplit des fonctions multiples, en particulier pour les citadins pauvres. Ses multiples significations expliquent aisément l'importance de ce statut résidentiel dans les différentes couches des sociétés urbaines.

Bien sûr, certains locataires ne disposent pas des ressources nécessaires pour acquérir un terrain et construire leur logement. Mais au-delà de ces cas de location subie, il est manifeste que la location peut aussi résulter d'un choix pleinement assumé (Gilbert, 1997 : 121 ; Bonvalet et Dureau, 2000 : 139) et d'un arbitrage en faveur d'un logement en location bien situé, dans des zones bien desservies et bénéficiant de tous les services publics, plutôt que d'un logement en propriété, dans un quartier périphérique aux services déficients. Les familles aisées n'ont pas le monopole de ce comportement. Certains ménages pauvres font aussi le choix délibéré de continuer à habiter dans le parc locatif des secteurs centraux, plus proches des emplois, en dépit de l'exiguïté des logements, de la promiscuité et de l'insécurité liée au statut de locataire.

Dans le contexte latino-américain, la location est souvent interprétée comme le produit de difficultés d'accès au logement. Cette représentation est contredite par les données des recensements ou des enquêtes croisant caractéristiques du logement et statut d'occupation. À Bogotà comme dans de nombreuses autres villes, « la location n'est pas forcément subie, ni pathologique » (Dureau, 2000a : 170). Les enquêtes sur le logement réalisées en Colombie montrent ainsi que si la précarité affecte plus fortement les locataires que les propriétaires, on observe aussi que, d'une part, un locataire sur trois jouit de conditions de logement relativement satisfaisantes et que, d'autre part, un nombre également significatif de propriétaires (un sur trois) occupe des logements caractérisés par tout type de déficience. La location ne résulte donc pas uniquement d'un manque de moyens. On peut même, dans certaines villes comme Guatemala où la propriété est largement dominante (90 % des ménages, selon Demyk, 2000 : 492) ou Santiago où la politique d'accession sociale capte la demande des plus pauvres, « se demander quelle est la part de liberté dans les choix de [ce] statut résidentiel » (Bonvalet et Dureau, 2000 : 139).

1.2 Le type d'habitat : l'engouement pour les résidences fermées

La maison individuelle correspond au logement majoritaire dans la plupart des métropoles du Sud (Bonvalet et Dureau, 2000 : 141). L'Amérique latine n'échappe

pas à cette règle : à São Paulo, en 1991, 76 % des ménages habitent des maisons individuelles (Menna Barreto, 2000 : 629). Cette situation s'explique là encore par les modes de production du logement : la verticalisation de l'habitat demeure rare dans les villes où la production de logements est dominée par l'auto-construction. Outre son accessibilité économique, la maison individuelle est dotée d'un statut social certain dans toutes les classes sociales : pendant des décennies, elle a constitué le modèle d'habitat de référence des classes aisées.

Si la maison individuelle reste encore souvent le type de logement majoritaire, sa part relative dans le parc des villes latino-américaines tend toutefois à diminuer de façon substantielle. À Santiago du Chili, l'appartement passe devant la maison individuelle dans les préférences des ménages au milieu des années 1990 ; dans de nombreuses communes de l'agglomération, la production d'appartements est devenue plus importante que celle de maisons individuelles. L'insécurité et l'attrait pour des zones centrales ont contribué à faire évoluer la situation : à Santiago du Chili, comme à Bogotá, Quito ou São Paulo, un nombre croissant de familles aisées optent pour des appartements de standing situés dans les secteurs centraux ou péri-centraux (Bonvalet et Dureau, 2000 : 142).

L'adoption rapide de cette nouvelle façon d'habiter en ville, l'appartement, ne saurait être comprise sans son complément, la possession d'une résidence secondaire à la campagne, répandue chez les classes aisées (photo 13.1) : les deux composantes des espaces résidentiels fréquentées au fil de la semaine, appartement et résidence secondaire, offrent une vie métropolitaine à la fois sûre, non grevée par des temps de transport importants et de qualité, grâce aux fins de semaine passées dans des environnements ruraux préservés (Bonvalet et Dureau, 2000 : 142).

L'engouement pour l'appartement parmi les familles aisées des métropoles latino-américaines constitue aussi une réponse à un sentiment croissant d'insécurité : l'habitat en immeuble constitue l'une des modalités des « *conjuntos cerrados* » et autres « *condominios* » ou « *condominios fechados* ». Ces résidences fermées prennent une place croissante dans les villes latino-américaines, petites ou grandes : ce type d'habitat tend à se constituer en un modèle de référence pour l'ensemble des populations, au-delà des classes dominantes qui l'ont d'abord adopté (Bonvalet et Dureau, 2000 : 143). Il est ainsi décliné pour des strates sociales très diverses, dans des versions les plus luxueuses ou nettement plus simples (photos 13.2 et 13.3). Au-delà de leur fonction sécuritaire, évidente dans des villes affectées par l'insécurité, mais non exclusive d'autres explications (encadré 13.1), ces ensembles fermés ont aussi une fonction sociale : ils confèrent indéniablement un certain statut à leurs habitants.

La valorisation de cette forme urbaine par les citoyens latino-américains n'est rien à côté de la fascination qu'elle semble susciter dans la communauté des chercheurs, si l'on considère l'accumulation d'écrits sur la question depuis une dizaine d'années. Le caractère spectaculaire et le rapide développement des quartiers fermés ne doivent pas pour autant conduire à formuler des conclusions hâtives concernant ce qui serait un changement radical de modèle d'urbanisation. D'une part, le phénomène n'est pas nécessairement aussi nouveau qu'il y paraît de prime abord, même si les formes de fermeture se sont sans aucun doute radicalisées et si l'on observe parfois des types de désolidarisation territoriale dans des ensembles

Photo 13.1 – Bogotá : la diffusion des résidence secondaires au nord du District



B. Lortic, 1999.

Photo 13.2 – México : une production massive d'ensembles résidentiels fermés en périphérie nord



F. Dureau, 2004.

Photo 13.3 – Bogotá : un *conjunto cerrado* construit au milieu des années 1990 dans la partie nord du District



F. Dureau, 2000.

Encadré 13.1 – Nordelta, à Buenos Aires

M. Janoschka (2002) observe que l'explication qui est souvent donnée du développement des ensembles fermés par l'augmentation de la délinquance ne repose le plus souvent sur aucune démonstration empirique. Pour lui, un autre élément d'explication réside dans l'abandon de l'infrastructure publique par l'État. Dans les entretiens biographiques par M. Janoschka auprès d'habitants pionniers de Nordelta, l'insécurité n'est mentionnée que secondairement (contrairement à la situation décrite par Caldeira, 2000 au Brésil ou Dammert, 2001 en Argentine) : ce qui semble jouer, c'est l'ensemble des services proposés (les centres fermés à Buenos Aires sont vendus avec l'argument « d'un authentique style de vie alternatif »), dont la surveillance n'est qu'une des dimensions.

Un autre résultat intéressant de son enquête réside dans la mise en évidence de l'hétérogénéité de la population résidente : en termes de trajectoires migratoires, d'expériences résidentielles, de profil socio-économique et de lieu de travail, les habitants de Nordelta présentent des différences rarement mises en évidence dans une littérature qui considère systématiquement les habitants de ces résidences comme une catégorie d'évidence. On peut en revanche regretter que la catégorisation qui en résulte ne soit pas mobilisée pour l'analyse des pratiques urbaines quotidiennes : celle-ci conclut de manière peu nuancée à la faiblesse des contacts externes et à la fréquentation d'espaces isolés de l'espace urbain tant pour le travail, l'éducation, les achats que les loisirs.

résidentiels qui abritent même certains services publics. D'autre part, les pratiques urbaines des habitants des quartiers fermés ne sont pas forcément nouvelles ni spécifiques : la recherche de l'entre-soi existait bien avant que ces résidences ne fassent leur apparition (Capron, 2004). Les habitants de ces quartiers n'auraient d'ailleurs pas le monopole de ce qui serait un certain usage de la ville. Il n'est pas non plus prouvé que les pratiques des habitants sont aussi retranchées sur ces quartiers qu'on ne le dit ou que ne le laisse penser la forme architecturale. Quelques enquêtes récentes montrent justement que les habitants des ensembles fermés fréquentent aussi les espaces de proximité (voir par exemple sur México : Giglia, 2003 et Marcadet, 2006). Dans les villes latino-américaines comme en France (Authier *et al.*, 2001), certains habitants bénéficiant de ressources importantes pratiquent à la fois la métropole et le quartier.

1.3 La localisation, une variable essentielle des stratégies résidentielles

À plusieurs reprises, la question de la localisation a été évoquée à propos des choix relatifs au statut d'occupation du logement ou du type d'habitat : il est effectivement parfois difficile d'isoler cette caractéristique du logement des deux autres attributs. Tous les types de logements n'étant pas présents dans tous les secteurs des villes, le choix en faveur d'un certain type de logement se trouve inévitablement associé à certaines localisations. Pourtant, un nombre croissant d'études montre que « la localisation est bien une variable essentielle des stratégies résidentielles, traduisant les différentes échelles des pratiques spatiales des citoyens, dont on ne saurait réduire le rôle à celui de relais des autres attributs du logement » (Bonvalet et Dureau, 2000 : 149).

Au même titre que les autres caractéristiques du logement déjà évoquées dans les sections précédentes, la localisation est le signe d'une position sociale : habiter dans un quartier socialement valorisé constitue un enjeu important. Les représentations sociales des espaces urbains jouent un rôle essentiel dans les choix résidentiels. Depuis les années 1930, à Bogotá, dans l'imaginaire des habitants comme dans les discours des médias, le Nord est systématiquement associé aux populations à hauts revenus, et le Sud aux pauvres : déménager vers l'un ou l'autre de ces secteurs est porteur de sens. Le choix du quartier peut primer complètement sur les caractéristiques du logement.

Mais le rôle de la localisation ne se limite pas là. Dans des métropoles ayant atteint des tailles considérables, où une bonne accessibilité n'est pas assurée pour tous les habitants sur l'ensemble du territoire, les choix de localisation ont des conséquences de plus en plus importantes. Choisir un lieu de résidence, c'est non seulement opter pour un certain environnement (naturel, architectural et social), c'est aussi choisir l'accès à un certain nombre de ressources localisées dans l'espace urbain : emplois, équipements et réseaux de relations, en particulier les réseaux familiaux.

Le rapprochement du lieu de travail, un critère nouveau pour les classes aisées

Traditionnellement, dans les métropoles latino-américaines ¹, la localisation du travail intervenait peu dans les choix résidentiels. Les systèmes de transport

1. Comme toute généralisation, cette affirmation comporte des exceptions. Parmi les plus notoires, il faut signaler la ville de Curitiba au Brésil : depuis vingt ans, elle fait figure de référence

public assuraient un service relativement bon marché dans l'ensemble de la ville, et cela y compris dans les extensions périphériques populaires récentes, grâce à leur flexibilité. Les familles équipées d'automobiles pouvaient s'affranchir des distances sur les voiries rapides développées à partir des années soixante. L'augmentation brutale des taux de motorisation des ménages, favorisée par le développement des classes moyennes et la libéralisation de l'importation des véhicules, change la donne : les temps de transport s'allongent considérablement pour les familles motorisées. Quant aux systèmes de transport public, leurs limites deviennent flagrantes : inadaptés, ils doivent faire l'objet de réformes profondes pour s'adapter aux exigences des vastes espaces métropolitains². Allongement des temps de transport et généralisation de l'activité féminine provoquent une revalorisation importante des localisations centrales ou péri-centrales pour des couples dont les deux membres travaillent : la proximité des lieux d'emploi devient alors un enjeu important pour les familles aisées. Parmi les classes aisées de Bogotá, Guatemala ou São Paulo (Dureau *et al.*, 2000), on voit ainsi d'affirmer une tendance en faveur de la centralité, de l'accessibilité et du rapprochement des zones d'emploi, en rupture avec un mouvement centrifuge continu depuis le milieu du XX^e siècle. Au moment où en Europe l'augmentation de la vitesse de déplacement et l'évolution des modes de vie contribuent à une dissociation grandissante entre les choix résidentiels et les lieux de travail, c'est donc l'inverse qui se produit pour les habitants aisés des plus grandes villes d'Amérique latine.

Quant aux familles défavorisées, elles n'ont toujours pas d'autre alternative que de subir les longues mobilités quotidiennes entre des quartiers populaires relégués dans des périphéries toujours plus lointaines et les lieux d'emploi, ou d'habiter dans le parc locatif dégradé du centre, avec tous les inconvénients déjà évoqués. Dans un contexte de forte instabilité de l'emploi, il leur est de toute façon difficile de faire dépendre leur lieu de résidence d'un emploi à la localisation très changeante.

Le choix d'un mode de vie

Les choix résidentiels des populations les plus aisées, qui ont les moyens d'une réelle maîtrise des espaces métropolitains, illustrent parfaitement les deux modèles résidentiels co-existant dans les grandes villes latino-américaines comme ailleurs : un modèle valorisant le centre, l'autre le rejetant. Le premier vient d'être évoqué : proximité des emplois, des équipements, des lieux d'activité culturelle, recherche d'un style de vie « urbain » motivent des installations de plus en plus nombreuses dans des zones centrales ou péri-centrales, où les ménages aisés trouvent à se loger dans des immeubles de haut standing produits depuis une quinzaine d'années. Là encore, à l'image de ce qui est observé dans d'autres régions du monde, le mouve-

mondiale en matière d'articulation d'un système de transport collectif et individuel et de la croissance urbaine (particulièrement rapide, puisque sa population a été multipliée par cinq entre les années soixante et aujourd'hui) (Montezuma, 2003).

2. En Amérique latine, les systèmes de transport peuvent être qualifiés de « semi-informels » : ils associent une organisation formelle, déterminée par l'administration, et une gestion informelle, de type artisanal, assurée par les propriétaires et les conducteurs des véhicules (Montezuma, 2003 : 182).

ment de retour au centre a souvent été enclenché par des pionniers désireux de vivre « autrement », aux côtés d'autres couches sociales. Le processus classique de *gentrification*³ se poursuit aujourd'hui, selon un rythme variable, fonction de l'intensité de la production de logements de standing, par destruction et construction d'immeubles neufs ou par rénovation du bâti ancien. Il suscite désormais un intérêt croissant de la part des chercheurs qui travaillent sur la ville latino-américaine, comme en témoigne un certain nombre de publications (Bidou *et al.*, 2003 ; Rivière d'Arc et Memoli, 2006).

Le choix encore majoritaire reste néanmoins celui de vivre loin du centre. Dans des villes comme Santiago, México ou Bogotá, soumises à des pollutions importantes, où règne un fort sentiment d'insécurité, de nombreux ménages aisés, motorisés et bénéficiant souvent d'une certaine liberté d'horaires de travail, choisissent d'habiter dans une maison en périphérie, pour bénéficier de la qualité de l'environnement et d'un cadre de vie supposé être le meilleur pour la vie de famille. La demande de logement de ces ménages trouve maintenant, nous l'avons déjà évoqué, une offre abondante sous forme d'ensembles résidentiels fermés permettant de vivre « entre-soi » dans des complexes résidentiels offrant, pour les plus luxueux d'entre eux, des équipements sportifs pour tous les membres de la famille.

Pour ces groupes sociaux favorisés, on le voit, c'est bien en termes de choix de mode de vie que l'arbitrage est fait entre les périphéries vertes et les localisations urbaines plus centrales. Les familles les plus aisées ont les moyens de vivre au quotidien ces localisations périphériques sans être trop pénalisées en termes de temps de transport (elles sont à la fois les mieux équipées en moyens de transport et habitent les résidences les mieux desservies en voies rapides) ; elles ont aussi les moyens d'envisager un déménagement vers des localisations plus centrales quand les enfants seront devenus adolescents. Pour les familles de classes moyennes habitant la périphérie, le tableau est bien distinct : au quotidien, les temps de transport s'allongent sensiblement, ce qui amène souvent les femmes à abandonner leur emploi, et la perspective d'une mobilité résidentielle reste bien hypothétique. Dans le contexte latino-américain où les systèmes de transport sont socialement très différenciés, habiter la périphérie a une signification bien différente selon les groupes sociaux.

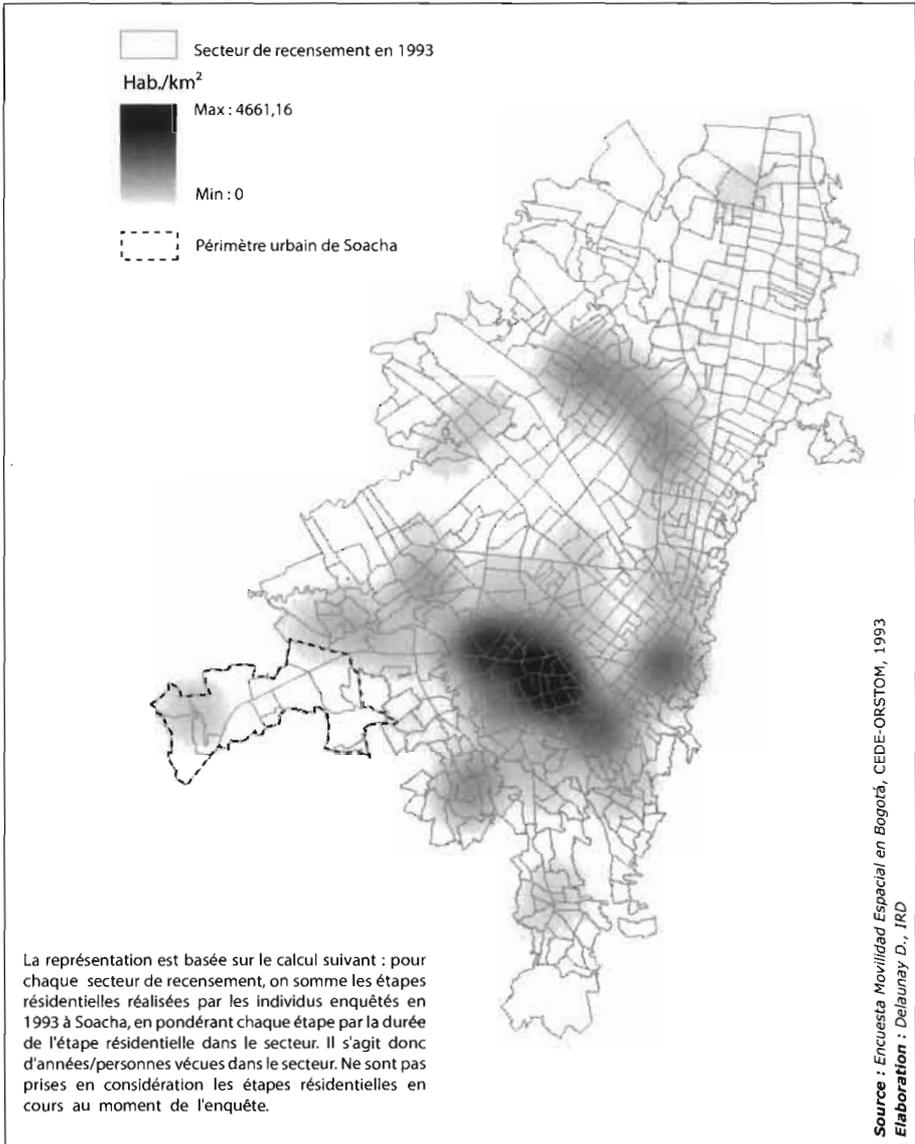
L'importance des réseaux familiaux dans les choix de localisation

Les réseaux familiaux ont souvent une importance déterminante dans les choix de localisation résidentielle. Une analyse récente de la géographie des familles de Bogotá basée sur des enquêtes biographiques (Dureau, 2002) montre la très forte concentration spatiale des familles, pour tous les groupes sociaux. Quel que soit le niveau d'études des personnes interrogées, entre 80 et 84 % de leur parentèle (ascendants et descendants) habitant dans l'aire métropolitaine de Bogotá réside

3. Le terme de *gentrification* désigne « un phénomène à la fois physique, économique, social et culturel, en œuvre dans les quartiers populaires, dans lequel une réhabilitation physique des immeubles dégradés accompagne le remplacement des ouvriers par des couches moyennes » (Hamnet, 1984 cité par Lévy, 2002). Certains auteurs latino-américains emploient d'ailleurs le terme de « *gentrification* institutionnelle », pour insister sur le rôle des politiques urbaines dans le processus, qu'ils distinguent des phénomènes observés en Europe.

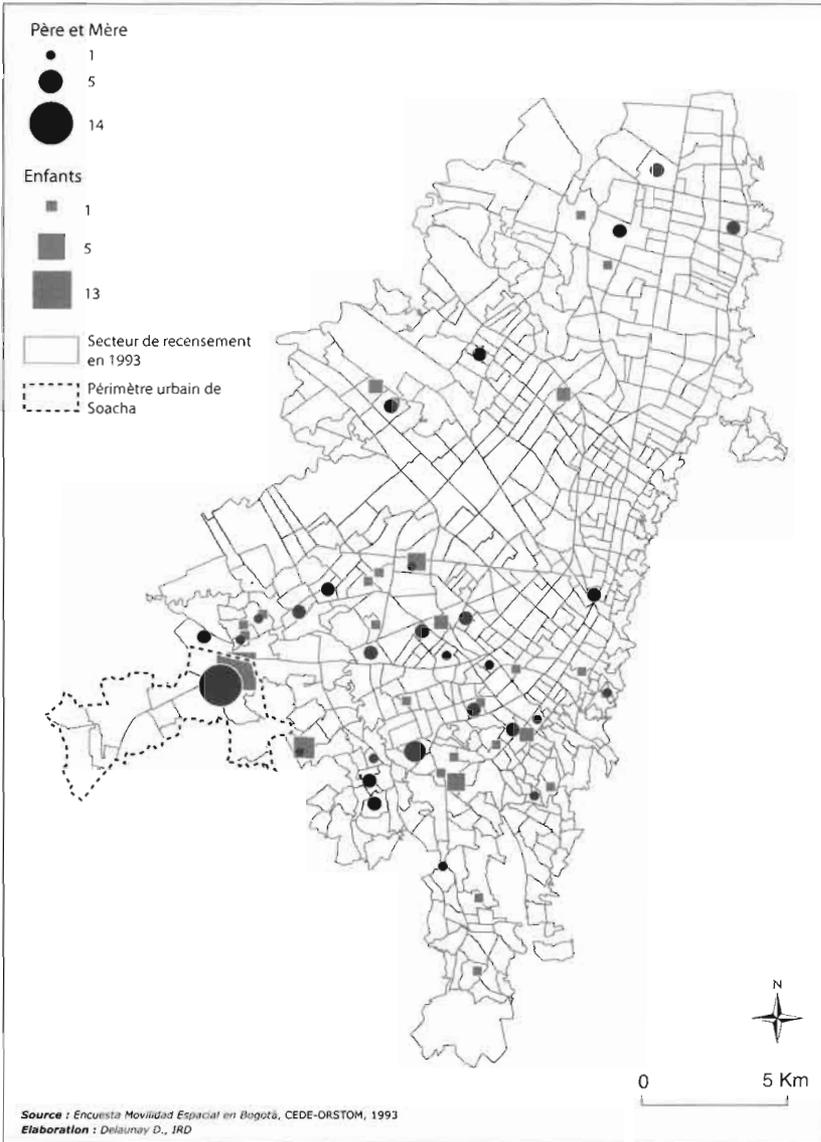
Figures 13.1 – Des trajectoires résidentielles qui conservent la proximité familiale

Fig. 13.1a – Densité résidentielle des habitants de Soacha, en banlieue de Bogotá (1993)



Source : Dureau et Delaunay, 2005 : 62.

Fig. 13.1b – Dispersion de la famille (père, mère, enfants) des habitants de Soacha



Source: Dureau et Delaunay, 2005 : 63.

dans le même arrondissement. L'analyse cartographique confirme la concentration spatiale des familles au sein de l'espace métropolitain : quelle que soit la strate sociale considérée, les localisations de la parenté ne sont pas dispersées sur l'ensemble des espaces résidentiels du territoire métropolitain accessibles financièrement au groupe social considéré. Au fil de leurs trajectoires résidentielles, les habitants préservent l'accès aux membres de leur famille (figures 13.1a et 13.1b). Même chez les classes moyennes, où les réseaux familiaux sont généralement considérés comme les moins étendus et la distanciation entre générations la plus forte, la proximité résidentielle est bien maintenue. Le système qui vient d'être évoqué rencontre néanmoins des limites structurelles, lorsque le marché immobilier ou foncier, saturé, ne permet pas la reproduction locale de la famille. Pour certaines générations, certaines catégories de population, accéder à la propriété impose un éloignement de la famille, et c'est alors en termes d'arbitrage entre proximité avec la parenté et propriété du logement que se posent certains choix résidentiels.

2. Les mobilités résidentielles intra-urbaines et leur rôle dans la dynamique des villes

L'intensité de la mobilité résidentielle intra-urbaine (c'est-à-dire la fréquence des déménagements au sein de l'agglomération, ou de l'aire métropolitaine ; voir encadré 13.2) varie fortement selon les villes et les époques : elle dépend de la fluidité du marché du logement. En l'absence d'offre de logements correspondant aux choix du ménage, la mobilité ne peut pas se réaliser, même si le ménage dispose des ressources financières suffisantes. Nous donnons cet exemple pour bien faire comprendre la spécificité de la mobilité résidentielle intra-urbaine, contrainte de façon particulière par l'offre de logements. Et, deuxième point important, la mobilité résidentielle contribue à la production de cette offre, à travers les logements libérés par les déménagements. Nous avons insisté à plusieurs reprises au cours de ce chapitre et du précédent sur le changement de dynamique qui marque les villes latino-américaines, en particulier les plus grandes d'entre-elles, depuis une vingtaine d'années : une partie croissante de l'offre de logements provient des mobilités résidentielles des populations et non plus de la production neuve. Ainsi, en 1991, 181 000 ménages parmi les 1,3 million résidant alors à Bogotá ont changé de logement, alors que seulement 49 000 logements neufs étaient produits cette même année. Comparativement aux logements libérés par des déménagements au sein du District de Bogotá, la construction de logements neufs ne joue plus qu'un rôle tout à fait secondaire dans la production de l'offre. On le voit, l'enjeu ici n'est pas de décrire pour eux-mêmes les comportements résidentiels des citoyens latino-américains, il est bien de comprendre la production des espaces urbains.

2.1 *Des mobilités résidentielles de proximité, liées au cycle de vie*

Le cycle de vie est généralement considéré comme un des principaux facteurs de mobilité résidentielle, celle-ci permettant aux familles d'adapter leur logement aux changements de composition familiale (Rossi, 1980 ; Bonvalet, 1990 ; Clark et Dieleman, 1996). Les quelques études disponibles sur des villes latino-américaines confirment cette observation : entrées ou sorties d'union, naissance des

Encadré 13.2 – Des mobilités résidentielles intra-urbaines rarement mesurées

L'importance des mobilités résidentielles intra-urbaines a longtemps été masquée dans les villes du monde en développement par le déficit de données statistiques et une approche focalisée sur les manifestations les plus visibles de la croissance urbaine : l'accroissement démographique alimenté par la migration d'origine rurale et l'expansion périphérique liée à l'urbanisation illégale.

En effet, la statistique démographique s'arrête souvent « aux portes de la ville ». Les systèmes nationaux de statistique en charge des recensements et des enquêtes démographiques ne comptabilisent que les changements de résidence entraînant un changement d'unité politico-administrative : seul ce type de changement répond à la définition démographique de la migration employée par les organismes internationaux. Nombre d'agglomérations multimillionnaires constituent une seule entité administrative. Le résultat est que l'on en sait souvent moins sur les mobilités résidentielles au sein de villes comptant plusieurs millions d'habitants que sur les mobilités entre communes rurales habitées par seulement quelques centaines d'individus ! Dans quelques cas, une mesure des mobilités entre divisions internes aux agglomérations est réalisée dans les recensements récents (par exemple à México, Santiago, ou au Brésil). Mais cette mesure reste encore nettement insuffisante pour appréhender correctement les mobilités intra-urbaines dans des villes où, nous le verrons dans la suite de ce chapitre, une caractéristique importante des mobilités est qu'elles se réalisent le plus souvent sur des distances courtes : la plupart des déménagements échappent donc toujours à la mesure.

Le déficit de données sur les mobilités intra-urbaines est longtemps demeuré invisible et rares étaient les voix qui se faisaient entendre pour dénoncer les biais introduits par cette situation : aux débuts du processus d'urbanisation, pendant les décennies de croissance rapide des villes, la recherche comme la gestion urbaine trouvaient dans les statistiques disponibles l'information nécessaire à leurs analyses. Or, dans une Amérique latine où le processus d'urbanisation contemporain est très précoce comparativement au reste du monde en développement, les transformations des espaces déjà construits et la mobilité intra-urbaine sont devenues dans de nombreuses grandes villes le principal facteur de changement, comme en Europe.

Source : Dureau, 2004.

enfants, décès d'un proche sont souvent évoqués dans les enquêtes pour expliquer les déménagements. De façon générale, les grandes inégalités économiques qui traversent les populations citadines latino-américaines s'expriment dans des écarts considérables en matière de fécondité comme de mortalité : tout en résidant dans la capitale, qui a les meilleurs indicateurs de santé du pays, les familles pauvres de Bogotá ont ainsi une fécondité comparable à celles observées dans les campagnes et une très forte surmortalité masculine aux âges adultes, liée aux homicides et aux morts accidentelles (Dureau et Flórez, 1996). Ces comportements démographiques très différenciés contribuent à accentuer la diversité des pratiques résidentielles selon les groupes sociaux. La très forte instabilité familiale des populations pauvres de Bogotá est ainsi un des éléments explicatifs de leur mobilité résidentielle.

Qu'en est-il des relations entre mobilité résidentielle et statut d'occupation du logement et des variations d'intensité de la mobilité selon les groupes sociaux ? L'analyse statistique d'une enquête biographique menée à Bogotá offre une première série de réponses (Delaunay et Dureau, 2003) :

- deux fois sur trois, les individus déménagent tout en conservant le même statut d'occupation du logement, ce qui met en cause l'association trop systématiquement faite entre mobilité résidentielle et accession à la propriété ;

- les changements de statut d'occupation ne sont pas tous « promotionnels », de la location vers la propriété : un déménagement sur cinq effectué par un propriétaire le fait passer au statut de locataire. Là encore, les résultats questionnent la trajectoire promotionnelle toujours instaurée en référence ;
- de façon globale, il n'y a pas de différence d'intensité de la mobilité selon les niveaux de revenus des ménages, mais une analyse de la mobilité intégrant le statut d'occupation du logement met en évidence les différences entre la mobilité choisie des populations favorisées et la mobilité subie des secteurs populaires : la propriété du logement stabilise davantage les plus pauvres, qui sont aussi les locataires les plus mobiles ⁴. Ce résultat rejoint les observations réalisées à Bogotá une vingtaine d'années auparavant, dans les années 1970 par A. Gilbert (1999) et R. Mohan (1994).

Une deuxième série de résultats concerne la distance des mobilités résidentielles. Les mobilités intra-urbaines se réalisent surtout à courte distance : les observations menées en Amérique latine confirment pleinement ce phénomène déjà vérifié sur les villes françaises. Nous avons déjà évoqué en section 1.3 l'importance des réseaux familiaux dans les choix résidentiels : au fil de leurs trajectoires résidentielles, les habitants préservent une proximité avec leur famille et leurs autres réseaux de relations. Les enquêtes biographiques réalisées à Bogotá montrent que « quel que soit le groupe social considéré, les réseaux de relations sociales et familiales déterminent, au sein de l'espace résidentiel financièrement accessible à chaque groupe social, un espace de mobilité résidentielle relativement précis » (Dureau, 2000a : 171). Pour les migrants (non natifs de Bogotá ou de sa périphérie métropolitaine), le premier logement dans la capitale est fortement déterminé par la condition sociale et les réseaux d'entraide sur lesquels ils s'appuient : il se révèle décisif pour la suite de sa trajectoire résidentielle. De façon quasi-systématique, les migrants reçoivent une aide importante de la part de parents ou amis lors de leur arrivée à la capitale : réseaux familiaux et d'amitié leur permettent d'être hébergés durant une période très variable, de quelques jours à quelques mois. C'est à partir de ce premier logement, jouant un rôle identique au domicile des parents pour les natifs de Bogotá, que se définit, dans une large mesure, un espace de mobilité résidentielle des migrants à Bogotá.

2.2 Des migrations intra-urbaines aux effets importants sur le peuplement

Des travaux récents (Ortiz et Morales, 2002 ; Delaunay et Paquette, 2006 ; Arriaga et Rodríguez, 2003 ; Rodríguez, 2006) ont exploité les quelques recensements latino-américains récents offrant des données sur la migration intra-urbaine. À la différence des résultats d'enquêtes spécifiques, qui considéraient l'ensemble

4. Ce résultat sur la plus grande mobilité des locataires, comparativement aux propriétaires, converge avec les observations faites sur les villes européennes (Clark et Dieleman, 1996). En revanche, certains auteurs affirment une certaine stabilité des locataires dans les zones centrales des villes latino-américaines, comparativement aux locataires des zones périphériques (Gilbert, 1997) : en l'absence de précision sur la nature des données et les villes sur lesquelles repose cette affirmation, on peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit d'un effet de composition des populations considérées dans la comparaison, les locataires des zones centrales constituant une population sensiblement plus vieillie que les locataires de la périphérie.

des déménagements quelle que soit leur portée géographique, la mesure est ici plus restrictive : ne sont pris en compte que les changements d'unité administrative (communes ou districts, selon les études), en comparant le lieu de résidence au moment du recensement et le lieu habité 5 ans auparavant.

L'analyse des matrices d'échanges migratoires entre communes au sein des aires métropolitaines de México, Rio de Janeiro, Santiago et São Paulo, confirme qu'une part importante de l'expansion périphérique trouve son origine dans l'expulsion des habitants des zones centrales et que la migration intra-métropolitaine tend à accentuer les divisions sociales des espaces : ce sont les communes dont la population a le niveau d'éducation le plus élevé qui bénéficient de la plus forte amélioration de ce niveau grâce à la migration. L'importance des flux centre-périphérie continue d'alimenter l'étalement urbain, mais il ne faut pas pour autant négliger les mouvements centripètes ou au sein de chaque couronne.

Deux études permettent de préciser le diagnostic sur la ville de Santiago, en 1992 et en 2002.

À partir du recensement de 1992, J. Ortiz et S. Morales analysent la distribution spatiale des migrants entre les 364 districts du Gran Santiago, afin de mettre en évidence l'impact social de la mobilité intra-urbaine, majoritairement dirigée du centre vers la périphérie. Leurs résultats confirment ce qui a été constaté dans d'autres contextes : la mobilité est plus fréquente chez les jeunes adultes ; les migrants célibataires ou appartenant à des ménages composés de deux personnes sont plus fréquents dans le centre, les ménages migrants de grande taille plus nombreux en périphérie ; les locataires migrants relativement plus nombreux dans les secteurs centraux. Dernière caractéristique mise en évidence : le rôle primordial du statut social lié à l'activité exercée. Les lieux d'installation des universitaires se distinguent nettement de ceux des cadres moyens et techniciens ; les mobilités spatiales tendent à reproduire le schéma des divisions sociales existantes, chaque groupe rejoignant préférentiellement les secteurs habités par ses semblables.

Sur le cas du Gran Santiago, C. Arriagada et J. Rodríguez analysent les redistributions de population qui s'opèrent via des mobilités sélectives entre les communes, entre 1997 et 2002. Malgré les programmes de redensification du centre mis en place dès le début des années 1990 et en dépit du dynamisme immobilier à l'origine d'une forte augmentation du nombre de logements, entre 1997 et 2002 les communes centrales continuent de perdre de la population dans leurs échanges avec les communes périphériques : les ménages de grande taille (quatre personnes ou plus) y ont été remplacés par des ménages de taille réduite (la proportion de ménages unipersonnels augmentant tout particulièrement). Autre trait important de l'évolution du peuplement de la zone centrale entre 1997 et 2002 : son gain en capital humain (mesuré par le niveau de scolarité), le centre retenant plus qu'auparavant sa population qualifiée, et devenant attractif pour les qualifiés du reste de l'agglomération. Enfin, on observe à partir de 2002 un rajeunissement de la population du centre, après deux décennies où la tendance était au vieillissement en raison du départ des jeunes et des familles avec enfants en bas âge.

L'analyse menée par D. Delaunay et C. Paquette sur México établit un diagnostic des migrations entre communes sur l'année 2000, juste avant la mise en place de la politique de redensification du centre. Comme à Santiago, le centre perd de

la population dans ses échanges avec le reste de l'agglomération (-100 000 individus sur une période de 5 ans, entre 1995 et 2000). Les périphéries populaires consolidées de l'est de l'agglomération constituent une des grandes destinations des personnes qui partent du centre. Ces mêmes périphéries populaires expulsent un nombre important d'habitants vers des périphéries plus lointaines et plus récentes (Delaunay et Paquette, 2006 : 13). Que l'on considère le revenu *per capita* des ménages, ou le niveau d'éducation, ces mouvements de population sont éminemment sélectifs. Les départs du centre sont le fait d'une population modeste, au niveau scolaire peu élevé, en particulier quand le déménagement s'effectue en direction des quartiers situés à l'extérieur du District Fédéral ; plus de la moitié de ceux qui ont quitté le centre entre 1995 et 2000 sont propriétaires de leur logement en 2000, ce qui confirme le rôle centrifuge de l'accès à la propriété. Le profil des individus arrivant dans le centre est bien distinct : la taille moyenne de ces ménages est sensiblement plus réduite que celle des ménages quittant le centre (comme à Santiago), ils sont plus fréquemment natifs du DF et, surtout, leurs revenus et leur niveau d'éducation sont sensiblement plus élevés, confirmant la tendance à la *gentrification* du centre au cours de la seconde moitié du *xx*^e siècle déjà mise en évidence par R. Coulomb (1995, cité par Delaunay et Paquette, 2006 : 18).

Les quelques études à notre disposition dessinent donc un panorama relativement convergent des migrations intra-urbaines et de leurs effets sur le peuplement : sélectives socialement et démographiquement, elles opèrent des redistributions et des tris importants de populations entre le centre et les périphéries, contribuant à faire évoluer les caractéristiques du peuplement des différents secteurs. À Santiago comme à Mexico, qui ont mis en œuvre des politiques de grande ampleur pour freiner le mouvement de dépeuplement de leurs secteurs centraux, l'étude des migrations intra-urbaines atteste du mouvement de *gentrification* en cours dans les secteurs centraux. Une dimension sociale accompagnait pourtant les programmes de redensification du centre de Mexico, supposés « donner aux plus modestes l'occasion de vivre dans le centre » (Delaunay et Paquette, 2006 : 1).

2.3 *Histoires familiales et histoires de la ville :*

des trajectoires résidentielles dans des villes en mouvement

Dans des villes en pleine croissance comme c'est le cas en Amérique latine, les itinéraires résidentiels des familles sont intimement mêlés au mouvement d'expansion et aux changements des configurations urbaines : les pratiques résidentielles y sont fortement contraintes par un contexte en évolution permanente. En fonction des étapes du développement de la ville, une même aspiration résidentielle aura une expression géographique différente : ainsi, selon l'époque à laquelle de jeunes couples des classes populaires recherchent un logement indépendant, et donc selon l'état du parc de logements près du domicile parental, la proximité résidentielle familiale sera plus ou moins favorisée. Parallèlement, les changements d'aspirations résidentielles de certaines catégories de population, ou les changements de composition de la population, constituent le moteur de certaines transformations des configurations urbaines : l'intérêt récent des classes aisées pour des localisations centrales ou péricentrales est ainsi à l'origine de transformations importantes de ces quartiers.

Pour comprendre ces dynamiques urbaines, c'est-à-dire saisir les relations réciproques entre pratiques résidentielles des citoyens et transformations des espaces urbains, nous nous appuyons sur une étude de cas, la ville de Bogotá. La capitale colombienne bénéficie d'un corpus d'information adéquat pour mettre en œuvre cette approche : données individuelles de trois recensements de la population et de l'habitat ; trajectoires résidentielles, familles et professionnelles complètes recueillies auprès de 1 031 ménages ; et entretiens approfondis sur un sous-échantillon ⁵. À partir du cas de Bogotá, il sera ainsi possible d'évoquer de façon concrète ce jeu de relations complexe entre les histoires résidentielles individuelles et les histoires des lieux.

Quatre trajectoires résidentielles typiques, illustrant des processus à l'œuvre dans de nombreuses autres villes latino-américaines, seront présentées à partir de ces observations ⁶ :

- une première concerne les itinéraires d'accès à la propriété des familles démunies, via l'auto-construction en périphérie : itinéraire classique, mais dont le déroulement spatial a évolué avec le développement de la ville ;
- une deuxième rend compte des trajectoires de familles de classes moyennes s'installant dans des ensembles résidentiels fermés dans des périphéries populaires : le phénomène, nous l'avons vu, prend une ampleur particulière dans les grandes villes latino-américaines depuis une quinzaine d'années ;
- le troisième exemple illustre le desserrement résidentiel des familles aisées à la recherche d'un environnement de qualité dans des communes périphériques encore peu touchées par l'expansion urbaine, mouvement ancien mais dont les formes architecturales ont évolué au fil des décennies ;
- d'autres familles aisées font un choix différent, celui d'un « retour » vers des localisations plus centrales : il fait l'objet du quatrième exemple, qui illustre donc une option résidentielle relativement nouvelle dans des villes marquées historiquement par l'abandon du centre par la bourgeoisie locale.

Enfin, nous évoquerons dans un dernier point les trajectoires marquées par l'immobilité résidentielle : dans des villes « en chantier », les habitants sédentaires connaissent eux aussi des transformations de leur situation résidentielle, parfois même plus amples que celles vécues par des citoyens mobiles, on l'oublie trop souvent.

*Du nomadisme dans le secteur locatif à l'occupation illégale de terres :
une trajectoire partagée par les migrants et les natifs de Bogotá*

La grande majorité des familles vivant dans les quartiers populaires périphériques de Bogotá ont à leur tête des migrants nés en dehors de l'aire métropolitaine. Ces migrants ne se sont pas installés directement dans ces quartiers : ils sont d'abord passés par une phase dans le secteur locatif. En effet, les occupations illé-

5. Cette information a été réunie dans le cadre d'un programme de recherche mené par une équipe franco-colombienne co-dirigée par F. Dureau (IRD) et C. E. Flórez (CEDE, Universidad de los Andes), qui a reçu des financements complémentaires du CNRS – Programme Ville et du CNES.

6. Tous les exemples déclinés ici ont fait l'objet d'une présentation plus complète dans Dureau *et al.*, 1998.

gales de terres ne sont généralement pas le fait de migrants récents : elles supposent l'existence d'un réseau de relations permettant d'avoir accès à l'information, condition difficilement accessible au migrant récemment arrivé. L'itinéraire du migrant locataire ne se limite plus aux pièces louées dans les grandes maisons des quartiers centraux, abandonnées par les classes aisées. Avec la saturation du marché locatif dans les quartiers centraux et le développement de l'offre locative qui accompagne la consolidation des quartiers périphériques, la proportion des migrants s'installant en premier lieu dans les quartiers centraux de la capitale devient minoritaire, au regard de ceux s'installant directement dans les arrondissements périphériques du District de Bogotá, ou dans les communes voisines ⁷.

Ainsi, après une phase initiale de peuplement par des familles de Bogotá, nées dans la capitale ou migrantes de longue date, qui résolurent leur besoin de logement par des occupations illégales à Soacha, ces quartiers se trouvent maintenant au début d'une phase de maturation démographique. Les quartiers les plus consolidés commencent à accueillir dans les logements en location des migrants arrivant directement de l'extérieur de l'aire métropolitaine ; de jeunes couples pauvres de Bogotá peuvent aussi y satisfaire leur besoin de logement. L'épuisement des possibilités de logement en location au sein du District, conjugué à l'apparition d'une offre dans les parties consolidées des municipalités périphériques, aboutit à des trajectoires résidentielles plus concentrées en termes spatiaux comme temporels : passage plus rapide de la location à l'auto-construction, au sein d'un même espace périphérique. La proximité des zones de location et d'invasion contribue à raccourcir l'itinéraire locatif, autrefois souvent articulé autour de deux moments : un moment dans le centre de Bogotá, suivi d'un autre en périphérie, le temps de construire sa propre maison sur un terrain acquis dans une urbanisation clandestine voisine. Le processus de consolidation des quartiers illégaux constitue la donnée centrale de cette évolution, déjà mise en évidence à Mexico (Coulomb, 1988).

La mobilité résidentielle des locataires est encore plus intense en périphérie que dans les *inquilinos* du centre de Bogotá : en 1993, dans le secteur locatif de Soacha, au sud-ouest de Bogotá, 12 % des adultes ont occupé au moins 3 logements différents au cours de l'année. Le changement fréquent de pièce en location constitue une pratique très répandue chez les personnes ne pouvant faire face au paiement du loyer, qu'il s'agisse d'une solution de fuite adoptée volontairement pour échapper à l'échéance du loyer, ou de l'expulsion du logement par le propriétaire en cas de non paiement. Un second facteur de mobilité réside dans les problèmes de relations de voisinage, qui, dans les conditions de promiscuité des *inquilinos*, font partie de la vie quotidienne : ils constituent une raison fréquente de déménagement et fondent largement le désir d'accéder à son propre logement. Enfin, la grande instabilité des unités familiales des populations les plus pauvres de la capitale colombienne contribue très fortement à leur mobilité résidentielle.

7. Il s'agit là d'un résultat bien établi dans la littérature scientifique, confirmé dans de nombreuses capitales latino-américaines (Gilbert, 1991 : 88).

Encadré 13.3 – Jorge et Dora, propriétaires dans le quartier Villa Mercedes (Altos de Cazucá, Soacha) après avoir participé à l'invasion des terres

Jorge a 41 ans. Il est arrivé à Bogotá depuis sa ville natale Moniquirá, avec trois de ses frères, quand ils étaient jeunes. Dora, son épouse de 38 ans, est arrivée seule à Bogotá à l'âge de 15 ans, en provenance de sa ville natale Tocaima, pour travailler dans la maison d'un de ses frères, qui « a de l'argent ».

Jorge y Dora se sont connus et mariés à Bogotá il y a 20 ans. Ils ont eu deux enfants qui vivent avec eux : William et Lady Yohana Marcela, âgés respectivement de 17 et 14 ans. Depuis leur mariage, ils ont habité des pièces en location dans le quartier 20 de Julio, puis dans le sud de la ville. Dans le quartier Olarte, à Bosa, ils ont habité quatre logements différents.

Ils ont essayé une fois de vivre dans une invasion dans le quartier Atahualpa, mais sans succès, « là, ça a été terrible, parce qu'ils ne nous ont pas laissé envahir ». Néanmoins, ils ont connu à cette occasion une femme qu'ils appellent « la grand-mère ». Elle les a informés, plusieurs années plus tard, de l'invasion des Altos de Cazucá et de la possibilité d'obtenir un terrain là-bas, en s'affiliant à la Central Provienda. C'est ainsi qu'ils ont acheté en 1990, pour la somme de 150 000 pesos, le terrain sur lequel ils vivent actuellement. Comme Jorge ne connaissait rien en construction, ils ont payé pour la fabrication de leur maison en bois, qui comporte une pièce avec deux lits.

Jorge est photographe depuis 20 ans. Pendant cinq ans, Dora a fait du commerce dans une rue du quartier Venecia. Depuis deux ans, elle est employée domestique dans une maison du nord de Bogotá et elle reste parfois dormir dans la maison de ses employeurs, pour garder leurs enfants. À l'avenir, elle pense ouvrir une boutique dans sa maison, pour vendre des fournitures scolaires. Tous les jours, Jorge et Dora partent tôt de leur maison. Les enfants étudient à des heures différentes. Très mauvais élève, William pense abandonner ses études et travailler comme il l'a déjà fait à d'autres occasions, comme vendeur ambulant dans le centre. Sa sœur, très studieuse, fait un long trajet pour étudier dans le collège du quartier d'Olarte qu'elle fréquentait déjà quand ils y habitaient.

Source : Dureau et Hoyos, 1994.

Photo 13.4 – Bogotá : Villa Mercedes, une *invasión* aux Altos de Cazucá



L'installation de familles de classes moyennes dans un quartier fermé de la banlieue sud, au prix d'une forte dilatation de leur espace quotidien

Tandis que la sortie sud de Bogotá n'était bordée « traditionnellement » que d'industries et de quartiers populaires auto-construits, un phénomène nouveau fait son apparition au début des années 1990 à proximité immédiate des quartiers populaires de Soacha que nous venons d'évoquer. Surgissent des ensembles d'immeubles ou de maisons, avec tous les attributs extérieurs des résidences pour classes moyennes : parkings, espaces verts et parcs de jeux privés, antennes paraboliques, clôtures métalliques et systèmes de surveillance. Dans le cadre du projet d'urbanisme *Ciudad de los Heroes*, différentes entreprises se sont partagé les terres d'une ancienne hacienda pour construire des logements. Même si les entrepreneurs ont bénéficié du système de soutien à la production de logements sociaux, ces quartiers sont classés dans la catégorie « moyenne » pour la tarification des services publics ; de plus, on observe au cours des deux dernières années une nette tendance à l'élévation du standing de ces résidences. Les caractéristiques de la population résidant dans ces logements montrent que les promoteurs ont atteint leur objectif : une occupation très rapide par une population d'environ 50 000 personnes, appartenant aux classes moyennes, avec une forte proportion d'employés, de techniciens et de cadres moyens.

Ces résidences sont peuplées quasi-exclusivement de ménages qui vivaient auparavant à Bogotá, les deux tiers d'entre eux dans le péricentre, et le quart dans la périphérie occidentale : leur itinéraire intra-urbain s'inscrit dans les quartiers disposant d'une offre de location pour les classes moyennes, avec un abandon progressif du centre pour les arrondissements plus périphériques. La migration vers Soacha correspond clairement à un processus d'accession à la propriété : la grande majorité (83 %) des logements est occupée par des propriétaires, qui le plus souvent bénéficient d'un prêt pour leur acquisition. Le caractère relativement économique de ces logements présentant les attributs tant valorisés du « *conjunto cerrado* » et bénéficiant d'une bonne desserte routière avec la proximité de l'auto-route les rend attractifs, comme en témoigne leur occupation très rapide une fois la construction achevée. Ces résidences localisées sur le territoire communal de Soacha constituent indéniablement une des nouvelles options résidentielles des classes moyennes de la capitale, venant s'ajouter aux localisations situées à l'intérieur du District.

Les classes moyennes qui transfèrent leur logement à Soacha continuent cependant à développer l'essentiel de leurs activités dans le District. 93 % des hommes et 100 % des femmes travaillant hors du domicile exercent leur activité à Bogotá. Plus de 90 % des élèves du primaire et tous les élèves du secondaire étudient dans des écoles de Bogotá, la moitié d'entre eux dans des collèges du péricentre sud, et le reste dans des collèges du péricentre nord et de la périphérie occidentale. Du fait du décalage existant entre les attentes des parents en matière d'éducation et les caractéristiques de l'offre locale, les temps de transport des élèves des résidences de Soacha sont sensiblement supérieurs à ceux des élèves de même niveau social habitant au sein du District. Ils sont aussi nettement plus élevés que ceux de leurs voisins les plus défavorisés des Altos de Cazucá qui, eux, sont scolarisés à Soacha.

Photo 13.5 – Bogotá : *conjuntos cerrados* de Soacha, au pied des Altos de Cazucá



B. Lortic, 1999.

Encadré 13.4 – Raul et Flor, propriétaires dans un *conjunto cerrado* de Soacha

La famille est composée des parents, Raul y Flor (51 y 52 ans), d'un fils de Flor, Antonio (28 ans) et d'un enfant adopté, âgé de 7 ans. Flor est née à la campagne, à Vélez (Santander), où son père vit toujours ; elle est arrivée à Bogotá en 1958 : « je suis venue parce que je me suis retrouvée enceinte et mon père m'a chassée de la maison ». Elle a d'abord vécu chez sa grand-mère, où elle a eu sa fille ; celle-ci est mariée et vit dans le Santander. Flor a toujours vécu dans des logements en location et avec l'aide de ses amies, elle a trouvé du travail. Quand elle travaillait dans le casino La Fayette, Antonio est né.

Flor a connu Raul il y a 20 ans, au moment où il venait de rentrer du Venezuela où il avait vécu pendant 13 ans. Depuis cette époque, ils vivent ensemble, même s'ils ne sont mariés légalement que depuis sept ans. Quand ils ont commencé leur vie commune, ils ont habité Las Cruces, puis Bonanza et Carvajal, dans des appartements en location. Grâce à une annonce dans le journal *El Espacio*, ils ont été informés des maisons qui étaient mises en vente à Soacha ; ils se sont décidés à en acheter une, parce ce que la taille leur a plu (4 chambres, deux salles de bain, salon, salle à manger, patio), ainsi que la proximité de l'autoroute. Ils ont acheté leur maison (classée comme « logement social ») avec un crédit de 8 millions sur 15 ans accordé par un organisme financier. Raul et Antonio payent les traites mensuelles de 120 000 pesos. Ils considèrent qu'ils ont fait un bon investissement et sont satisfaits d'avoir d'un voisinage composé de « professionnels ».

Depuis seize ans, la famille travaille dans le commerce de fruits. Au début, Flor et Raul travaillaient place de Las Flores, Raul est ensuite passé à Corabastos (marché de gros situé au sud-ouest de Bogotá). Il y a 5 ans, après son retour du service militaire, Antonio, qui connaissait le négoce, s'est mis à son compte à Corabastos. Aujourd'hui les deux hommes font du commerce de gros de fraises dans le même entrepôt, avec différents locaux en location. Leur rêve à tous les deux est d'acheter un local dans Corabastos et un camion pour négocier et transporter les fruits directement depuis les lieux de production. Flor ne travaille plus et se consacre à l'entretien de la maison.

Source : Dureau et Hoyos, 1994.

Pour les hommes, résider à Soacha ne se traduit pas par une détérioration sensible des conditions de transport jusqu'au lieu de travail, au contraire : une proportion importante exerce leur activité professionnelle dans le centre et le sud de la capitale et un quart d'entre eux utilisent leur propre véhicule pour rejoindre leur lieu de travail. Ce sont les femmes qui « payent » le fait de résider à Soacha : outre une faible insertion professionnelle, on observe que la population féminine qui travaille le fait au prix d'un coût énorme en termes de temps de déplacement (49 minutes en moyenne), systématiquement effectué en transport en commun. Plus de la moitié d'entre elles perdent plus d'une heure pour se rendre sur leur lieu de travail, alors que seulement un quart des hommes actifs résidant dans les mêmes quartiers de Soacha sont dans cette situation.

La déconcentration de familles de classes aisées à Chía, commune verte au nord de Bogotá

Le cas de Chía, commune limitrophe avec le District de Bogotá, au nord, est particulièrement illustratif des pratiques résidentielles des familles aisées en quête d'une meilleure qualité de vie en banlieue, au prix d'une forte augmentation des déplacements quotidiens. La croissance démographique de cette commune encore profondément rurale au début des années 1970 s'accélère alors brutalement et son taux annuel se maintient depuis à un rythme supérieur à 8 %. Depuis trente ans, Chía voit affluer des populations abandonnant Bogotá. Parmi les personnes habitant dans la commune en 1993, près du tiers y résidait depuis moins de cinq ans. Selon l'enquête réalisée alors, le peuplement actuel de Chía s'explique pour moitié par l'arrivée d'habitants ayant quitté leur logement dans la capitale. Les quartiers de Bogotá que ces familles abandonnent pour venir vivre à Chía sont tous situés dans la partie nord de la capitale.

Une mention spéciale doit d'abord être faite à un premier groupe de population ayant abandonné Bogotá pour venir vivre à Chía, les « écolos », selon la dénomination employée par M. C. Hoyos (1996) qui les décrit comme des personnes qui « se caractérisent par un grand attachement à la nature, à la vie saine mais avec certaines commodités, un peu « d'art et de fête » combiné avec la vie de village sans toutefois s'éloigner trop de la ville – lieu de loisir et de travail –, grâce à une localisation proche des centres culturels expérimentaux qui existent à Chía » (1996 : 140). Ils commencent généralement par louer une maison, qu'ils quittent ensuite, une fois construite leur propre maison. Leurs enfants fréquentent les collèges de la commune, et non pas les collèges secondaires prestigieux récemment installés à Chía. Tout à fait minoritaire en termes d'effectifs, le rôle de cette population est cependant loin d'être négligeable : ce sont les pionniers du mouvement de desserrement résidentiel des habitants de Bogotá. Pour eux, le « retour à la campagne » a démarré dans les années 1970, bien avant la vague de peuplement actuel. L'ancienneté de leur présence à Chía, leur mode de vie ont activement contribué à « emmêler les frontières entre villes et campagnes » (Le Gleau J.-P. *et al.*, 1996) dans les faits comme dans l'imaginaire de la population de Bogotá.

Un second segment de la population immigrée à Chía, et qui devient majoritaire au niveau de la commune, correspond à la population des *conjuntos cerrados*

Photo 13.6 – Chía: la place centrale de l'ancien village



D. Delaunay, 2001.

construits en série autour du centre urbain de Chía. Les entretiens réalisés auprès de cadres travaillant hors de la commune permettent d'approfondir la compréhension des comportements de ces ménages. Outre le fait qu'il s'agit le plus souvent de familles avec de jeunes enfants, une caractéristique commune est qu'ils exercent des professions qui leur permettent de jouir d'une certaine souplesse dans la gestion de leur emploi du temps, ou de travailler éventuellement chez eux. Comme ils sont motorisés et ne sont pas contraints de circuler aux heures de pointe, résider en banlieue n'implique pas des temps de transport plus élevés que ceux des mêmes catégories sociales résidant dans les quartiers nord de Bogotá. Au-delà des faits, la perception qu'ont les habitants des *conjuntos cerrados* de Chía des questions de temps de transport est très significative: même ceux dont les revenus leur permettraient de vivre dans les nouveaux appartements de standing du péri-centre nord ne font jamais cette comparaison, ce qui montre bien que le choix de ces familles est avant tout celui d'un certain mode d'habitat, la maison individuelle et son jardin: les seules zones de Bogotá où existe une offre de ce type pour classes aisées sont nécessairement dans des situations septentrionales qui impliquent déjà de longs temps de transport pour rejoindre les zones d'emploi. Pour des familles aisées avec de jeunes enfants ayant décidé de vivre dans une maison d'un *conjunto cerrado*, Chía est donc une bonne option. L'argument financier est parfois avancé pour expliquer ce choix, mais il semble relativement secondaire par rapport aux considérations ayant trait à la qualité de vie. Ce sont les caractéristiques de l'environnement qui sans aucun doute motivent le transfert résidentiel de ces populations, pour qui la ville est affublée de tous les qualificatifs négatifs.

*Le retour de familles à hauts revenus vers des localisations plus centrales*⁸

Confrontées à des temps de transport devenus excessifs, nombre de familles à hauts revenus, dans lesquelles les deux conjoints travaillent font quant à elles le choix de vivre dans une zone plus centrale, près du centre d'affaires de l'Avenida Chile, dans le péricentre nord de Bogotá (photo 13.7). Les ménages qui s'installent maintenant dans ces quartiers (Rosales et Chapinero) disposent, d'une part, d'emplois et de lieux de travail stables; d'autre part, ils ont les moyens financiers de choisir leur lieu de résidence. En 1993, plus de la moitié des actifs résidant à Rosales travaillent dans l'arrondissement de Chapinero et le tiers dans les arrondissements limitrophes. La proximité entre lieu de résidence et lieu de travail est encore plus marquée pour les chefs de ménage récemment installés dans leur logement. À Rosales, 88 % des chefs de ménage ayant emménagé en 1993 travaillent dans l'arrondissement de Chapinero, alors que cette proportion n'est que de 47 % pour ceux ayant entre 1 an et 10 ans de résidence, et de 24 % pour ceux occupant leur logement depuis plus de 10 ans. Fin 1993, la durée moyenne de transport des familles résidant à Rosales est de l'ordre de 25 minutes entre le logement et le lieu de travail, et d'une demi-heure entre le logement et le lieu d'étude. À la même date, les adultes vivant dans les résidences de l'extrême nord de Bogotá passent en moyenne entre 45 et 50 minutes dans les transports pour se rendre de leur domicile au lieu de travail, et leurs enfants consacrent aussi une demi-heure en moyenne à se rendre au collège. Il est clair que le rapprochement du lieu de travail devient un paramètre déterminant dans le processus de choix du lieu de résidence. Ce recentrage résidentiel s'effectue le plus souvent à travers l'acquisition du logement: en 1994, à Rosales, les trois quarts des logements neufs, achevés au cours de l'année précédente, sont occupés par des propriétaires.

Certes, il y avait déjà eu un premier mouvement de retour au centre il y a une vingtaine d'années, de la part de certaines familles aisées qui se sont installées au début des années 1970 à la Macarena ou dans les *Torres del Parque* (quartiers situés juste au nord du centre historique), mais ce mouvement n'avait pas l'ampleur de celui qui se joue actuellement à Chapinero et correspondait à des mécanismes bien distincts. Il s'agissait alors d'intellectuels et d'artistes qui désiraient rompre avec le mode de vie en vigueur dans la bourgeoisie traditionnelle de Bogotá: ils trouvaient dans la Macarena et ses environs un lieu adéquat pour mettre en œuvre cette rupture, en tirant parti de la proximité du centre historique, où se concentrent la plupart des lieux culturels de la capitale, et de la possibilité de vivre « autrement », à côté d'autres couches sociales (Ospina, 1981). Ce choix de Chapinero à la fin des années 1980 est nettement moins idéologique: Rosales et les quartiers voisins sont devenus une nouvelle option résidentielle parmi d'autres, plus septentrionales, des classes aisées de Bogotá, liée à une évaluation des temps de transport de familles où souvent les deux parents travaillent. Enfin, si l'installation à Chapinero concerne un plus grand nombre de personnes que celles à la Macarena, cette nouvelle logique de localisation de la population aisée ne peut pas pour autant être généralisée à l'ensemble de cette population: nous l'avons vu plus haut, d'autres familles aisées continuent de préférer des localisations plus lointaines, y compris

8. Cette section correspond à une recherche menée par F. Dureau, T. Lulle & A. Parias (1998).

Photo 13.7 – Bogotá : la multiplication des immeubles de haut standing du péricentre nord



F. Dureau, 2000.

dans d'autres communes (Chía, Cota), offrant des avantages en termes de qualité de vie et d'environnement par rapport à Bogotá.

Changer de contexte résidentiel sans se déplacer géographiquement

Dernière trajectoire que nous voudrions évoquer : celle de l'immobilité géographique.

Dans des contextes de marchés du logement peu fluides, la mobilité est nécessairement réduite et les ménages ne peuvent pas mettre en œuvre leurs préférences résidentielles. Les potentialités offertes par certains lieux deviennent alors inaccessibles à ceux qui n'y habitent pas déjà. Plus ponctuellement, certaines catégories de population peuvent se trouver contraintes à l'immobilité pendant une période de leur vie. Des citoyens peuvent aussi faire le choix de l'immobilité si l'évolution de leur lieu de résidence leur apporte plus de satisfaction que d'autres opportunités résidentielles, dans d'autres secteurs de la ville. La sédentarité résidentielle peut, de fait, offrir l'opportunité de certains changements que la mobilité ne permettrait pas : les habitants des quartiers centraux ou péricentraux en cours de *gentrification* peuvent ainsi bénéficier des transformations de leur contexte résidentiel, sans avoir à investir personnellement comme ce serait le cas pour un déménagement en direction d'un quartier socialement plus valorisé (Dureau *et al.*, 2006).

Qu'elle soit subie ou choisie, l'immobilité n'est pas synonyme d'absence de changement pour les sédentaires : dans des villes en pleine mutation, où les évolu-

tions démographiques, sociales, urbanistiques, se produisent à des rythmes soutenus, certains ménages immobiles sont soumis aux transformations brutales de leur quartier de résidence. À une époque de valorisation extrême de la mobilité, il importe de ne pas négliger les citoyens sédentaires et l'ampleur des changements qu'ils affrontent : les dynamiques de leurs trajectoires résidentielles sont à l'image des transformations profondes qui affectent les villes latino-américaines depuis le milieu du XX^e siècle.

2.4 Une réalité aux multiples facettes :

les mobilités résidentielles sous contrainte

Si certains n'ont pas d'autre option que l'immobilité, d'autres sont obligés d'abandonner un logement sans que cela résulte d'un choix. Le rapide tableau des stratégies et des pratiques résidentielles qui vient d'être dressé ne saurait être clos sans évoquer la question des mobilités forcées. Différents contextes peuvent produire ce type de déplacements contraints de populations urbaines, l'Amérique latine cumulant les facteurs d'exposition : villes souvent construites dans des zones à risque naturel important, histoires politiques ponctuées par des épisodes de conflit, régimes autoritaires.

Les séismes, les coulées de boue, les épisodes volcaniques rythment l'histoire des capitales centre-américaines (Managua en 1972, Guatemala en 1976, México en 1985, San Salvador en 2001, etc.) et, dans une moindre mesure, sud-américaines. Selon la façon dont ces catastrophes naturelles sont gérées par les autorités publiques, leurs conséquences sur les mobilités résidentielles de la population sont bien distinctes (Hardy, 2005). Déjà affectée en 1917-1918 par des tremblements de terre, la ville de Guatemala connaît un nouvel épisode sismique en 1976 : environ 20 000 familles sont relogées dans des abris collectifs temporaires qui dureront une dizaine d'années (Demyk, 1998 : 8). Le séisme du 19 septembre 1985 à México fut particulièrement dévastateur dans les quartiers centraux : le Président de la République décréta l'expropriation des immeubles endommagés (soit près de 50 000 logements) pour les reconstruire et les remettre à disposition de leurs occupants, incités à devenir propriétaires par un système de paiements échelonnés sur huit ans. En un temps très court, certaines *colonias* du centre où se concentraient les *vecindades* connurent un changement radical : la proportion de propriétaires double dans la zone d'expropriation, triple même dans certains quartiers comme celui de Guerrero (photo 13.8), enclenchant ainsi une dynamique résidentielle spécifique pour les décennies suivantes (Tomas, 1995).

Les choix politiques, présents dans la gestion des catastrophes naturelles, s'expriment aussi dans la gestion des occupations illégales de terres. Selon les époques et les lieux, l'attitude des pouvoirs publics a connu des variations importantes. La régularisation des occupations illégales a souvent tenu lieu de politique pour résoudre la question du logement des pauvres, nous l'avons vu au chapitre 12. Néanmoins, les exemples ne manquent pas de déplacements forcés de populations dans les villes latino-américaines, en particulier pendant les épisodes de dictatures militaires. Nous évoquerons d'abord les déplacements massifs de population réalisés à Santiago du Chili entre 1979 et 1985 dans le cadre d'un plan de résorp-

Photo 13.8 – México : immeuble de logement



F. Dureau, 2004.

tion de l'habitat spontané, décrits par Paquette (2000a : 314-315). Cette politique mise en œuvre par le gouvernement militaire avait plusieurs objectifs : libérer les communes aisées des quartiers populaires d'invasion qui s'y étaient développés pendant les années précédant le coup d'État de 1973, y accroître l'offre foncière et permettre la constitution de territoires socialement homogènes. Si certains de ces quartiers d'invasion ont fait l'objet d'une régularisation, la majorité d'entre eux ont été éradiqués, leurs habitants étant relogés grâce à des programmes de logements économiques ou sur des parcelles urbanisées en accession à la propriété. En l'espace de seulement six années, 142 500 personnes ont ainsi été déplacées, les trois quarts des relogements s'effectuant dans la périphérie sud de la capitale chilienne (figure 13.2). On pourrait également évoquer l'exemple de Buenos Aires pendant la dictature militaire (1976-1983), qui avait pour objectif d'éliminer les « poches de pauvreté » incrustées dans les zones centrales ; ou celui de Rio de Janeiro où les *favelas* situées dans le sud de la ville, où résident les familles aisées, ont été détruites et leurs populations relogées dans des ensembles résidentiels périphériques, contribuant à accentuer la différence entre un centre moderne et des périphéries marquées par la misère (Villa et Rodríguez, 1998 : 76).

Enfin, doit être mentionnée la présence croissante de populations réfugiées dans certaines villes latino-américaines, petites ou grandes. Dans les pays dévastés par la guerre civile, la présence dans la capitale de populations venant y chercher refuge n'est pas un phénomène nouveau : après San Salvador, Managua ou

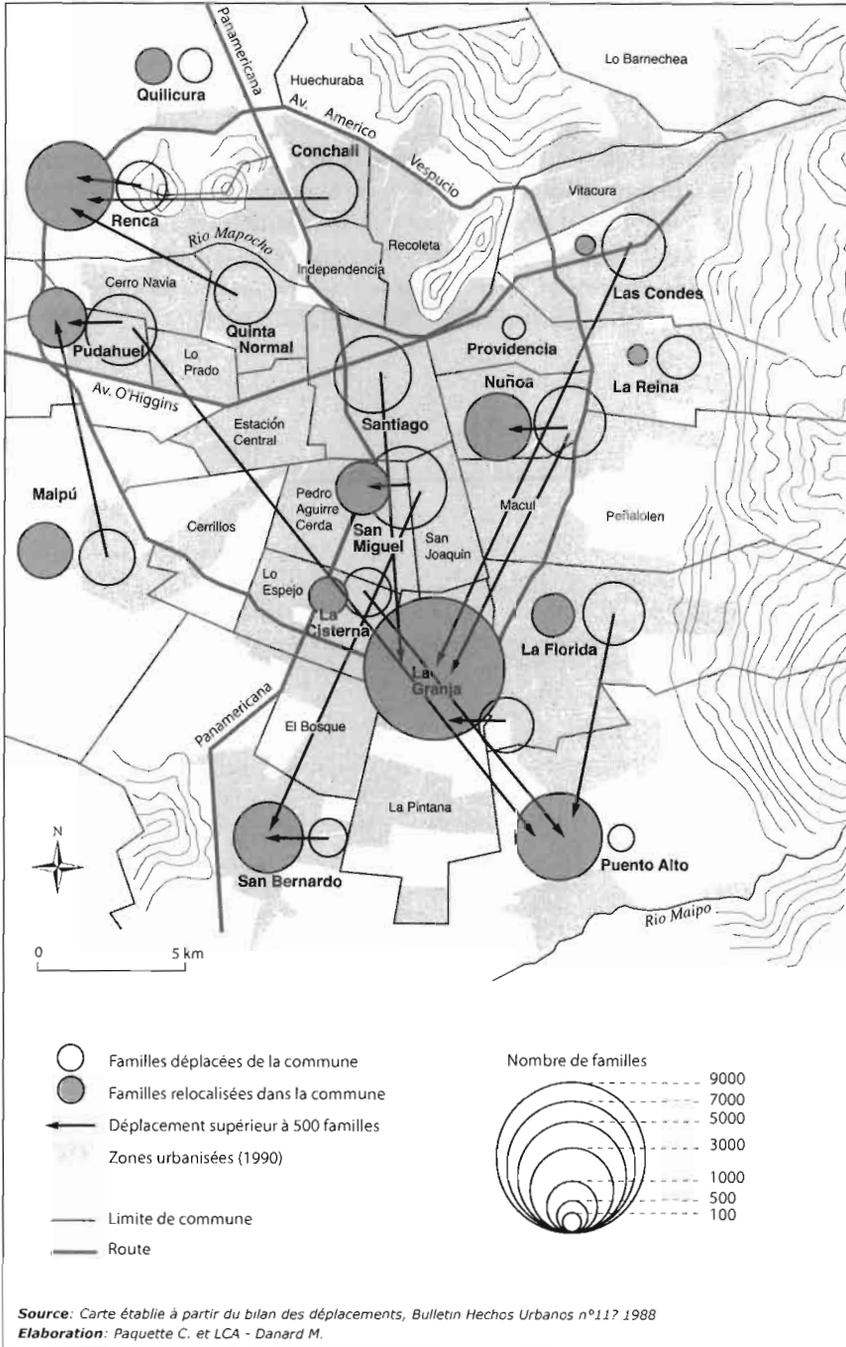
Guatemala dans les années 1980, c'est au tour de Bogotá d'être marquée par l'afflux de populations réfugiées depuis l'aggravation brutale du conflit armé à la fin des années 1990. Les occupations des locaux d'institutions diverses (mairies, ministères, églises ou organisations internationales) se sont multipliées dans le pays à partir de 1997, année où fut votée une loi reconnaissant le statut de *desplazado* : un millier de déplacés ont ainsi occupé le siège du CICR à Bogotá en 1999 (Agiar, 2002). Ces occupations placent régulièrement sous les projecteurs la question des déplacés, que les ONG et l'église évaluent à 2 ou 3 millions dans l'ensemble du pays. Selon les sources existantes, on estime actuellement que 500 000 à 1 million de personnes, contraintes à abandonner leurs terres d'origine en raison du conflit armé, se sont installées dans la capitale. Les rares études scientifiques disponibles (Bello et Mosquera, 1999 ; Osorio, 2002) ont montré la faible pertinence analytique des césures opérées entre déplacements « économiques », « familiaux » et « forcés » : l'ensemble de ces motifs sont le plus souvent présents simultanément, la migration ne répondant pas à des causes simples (Barbary *et al.*, 2004 : 73). L'observation suivie de quartiers périphériques de Bogotá (en particulier des Altos de Cazucá, dans la commune de Soacha, qui reçoit une grande partie des réfugiés de la capitale) ou de petites villes de l'est de la Colombie soumises à un flux important de réfugiés des zones rurales environnantes (Dureau et Flórez, 2000) montre la stratégie adoptée par nombre d'entre eux : passer inaperçus et trouver le plus rapidement possible un emploi et un toit (Barbary *et al.*, 2004 : 73 ; Levron, 2006). Leurs parcours d'insertion urbaine se mêlent ainsi à ceux des autres catégories de migrants (photo 13.9).

Photo 13.9 – Bogotá : les carrières des Altos de Cazucá, un exemple d'interstice urbain où s'installent les réfugiés



B. Lortic, 1999.

Figure 13.2 – Les déplacements forcés de population à Santiago du Chili dans le cadre de la politique d'éradication des *campamentos* par le gouvernement militaire



Source: Paquette, 2000a: 316.

Conclusion

Les pages qui précèdent font voler en éclats l'image courante d'une ville latino-américaine peuplée par des hordes de migrants directement « venus de leurs campagnes » et habitant des maisons en matériaux de récupération dans des bidonvilles s'étalant sans fin sur les terres agricoles périphériques. Si cette image se vérifie parfois, ce n'est que dans des contextes bien précis, dans certains lieux, à des moments spécifiques. Ce qui marque les dynamiques contemporaines des espaces urbains latino-américains, c'est à la fois : la banalité de certains processus, partagés avec les villes du monde développé ; la rapidité des changements qui affectent les espaces et les comportements des habitants ; et l'ampleur croissante des inégalités qui les traversent, entre métropoles, villes moyennes et petites villes d'un même pays, et entre habitants d'une même ville.

Un modèle métropolitain en évolution

Françoise DUREAU

L'émergence de grandes villes, produit d'une urbanisation concentrée, constitue l'un des traits importants de l'urbanisation latino-américaine. En 1950, l'Amérique latine comptait déjà six villes de plus d'un million d'habitants; elles étaient au nombre de dix-huit en 1970, puis vingt-cinq en 1980, trente-huit en 1990 et quarante-neuf en 2000. La grande ville constitue désormais le cadre de vie d'un Latino-Américain sur trois. Ce sont à ces agglomérations comptant plus d'un million d'habitants que nous nous consacrerons maintenant.

Une histoire urbaine partagée est à l'origine d'une grande similarité des formes des grandes villes latino-américaines contemporaines, souvent soulignée dans la littérature (Bataillon *et al.*, 1991; Deler, 1994; Vanneph, 2000). En dehors de quelques exceptions, comme Caracas, où tout le centre historique a été détruit, ou bien encore Brasilia, capitale construite *ex nihilo* et inaugurée officiellement en 1960, la présence du passé colonial constitue une première caractéristique commune: ce passé imprime toujours sa marque dans les zones centrales, à travers un damier d'îlots au tracé géométrique faisant fi du relief (photo 14.1). Les empreintes de l'urbanisme ou des modes architecturales en vogue en Europe pendant la première moitié du XX^e siècle sont également très visibles dans les espaces centraux et péricentraux: la version latino-américaine des cités-jardins (*ciudad jardín*) adoptées par les classes aisées, en constitue un bon exemple (photo 14.2). L'accélération de la croissance démographique du milieu du XX^e siècle, quant à elle, a donné lieu, partout, à une expansion périphérique très rapide dominée par la production informelle du logement populaire (chapitre 12) et qui a nourri l'image de banlieues réduites à des quartiers d'habitat en matériaux précaires.

Plutôt qu'une analyse en termes de morphologie urbaine et de production des formes architecturales, nous adopterons ici une lecture centrée sur les dynamiques de peuplement et les divisions sociales des espaces métropolitains. Les rythmes démographiques en jeu, le rôle joué par la population dans la production du logement, l'importance accrue des mobilités dans les dynamiques urbaines sont autant d'arguments qui justifient une telle approche, plaçant la population au centre de notre propos.

Photo 14.1 – Quito: la géométrie du centre historique



F. Demoraes, 1999.

Photo 14.2 – Bogotá: le quartier Ciudad Jardín, dans le péricentre sud



B. Lorric, 1999.

1. Des métropoles étendues et peu denses

La rapidité de l'expansion spatiale des métropoles est une des questions qui a provoqué le plus d'inquiétude chez les planificateurs urbains en Amérique latine (Villa et Rodríguez, 1998 : 60). Même si la règle d'un coefficient multiplicateur entre les rythmes de croissance de la population et de l'espace ne se vérifie pas, dans de nombreuses métropoles du continent, la croissance spatiale a été nettement plus soutenue que la croissance démographique. À Bogotá, la superficie urbanisée a été multipliée par douze entre 1938 et 1973, tandis que la population était multipliée par neuf (Dureau *et al.*, 2004 : 127). À Lima, le différentiel de croissance est encore plus marqué : entre 1940 et 1993, la superficie a été multipliée par 30 et le nombre d'habitants par 10^1 (Villa et Rodríguez, 1998 : 61).

Cette expansion spatiale généralisée prend des formes variées (figures 14.1 à 14.3), selon les contraintes du site, la configuration des axes de communication et la structure foncière des terres agricoles, la grande propriété freinant localement l'urbanisation périphérique (Mesclier, 2005). Les conséquences de cet étalement sont multiples. Outre les distances ainsi créées, dans des villes atteignant des tailles inégalées, et les contraintes qui en résultent pour les habitants, cette forte croissance des périmètres urbanisés s'est souvent faite au détriment de terres aux capacités agricoles élevées : à Lima, l'expansion s'est traduite par la perte des trois quarts de la surface potentiellement agricole de la province (Muñoz, 1991). De vastes superficies situées dans des zones peu aptes à l'urbanisation ont été occupées : terres inondables autour de Bogotá, de Buenos Aires ou de São Paulo ; pentes menacées d'éboulement à Caracas, Rio de Janeiro, Bogotá ou Santiago du Chili. L'étalement urbain, débordant désormais largement les limites administratives des villes-centres, a en outre complexifié l'administration et la gestion des territoires.

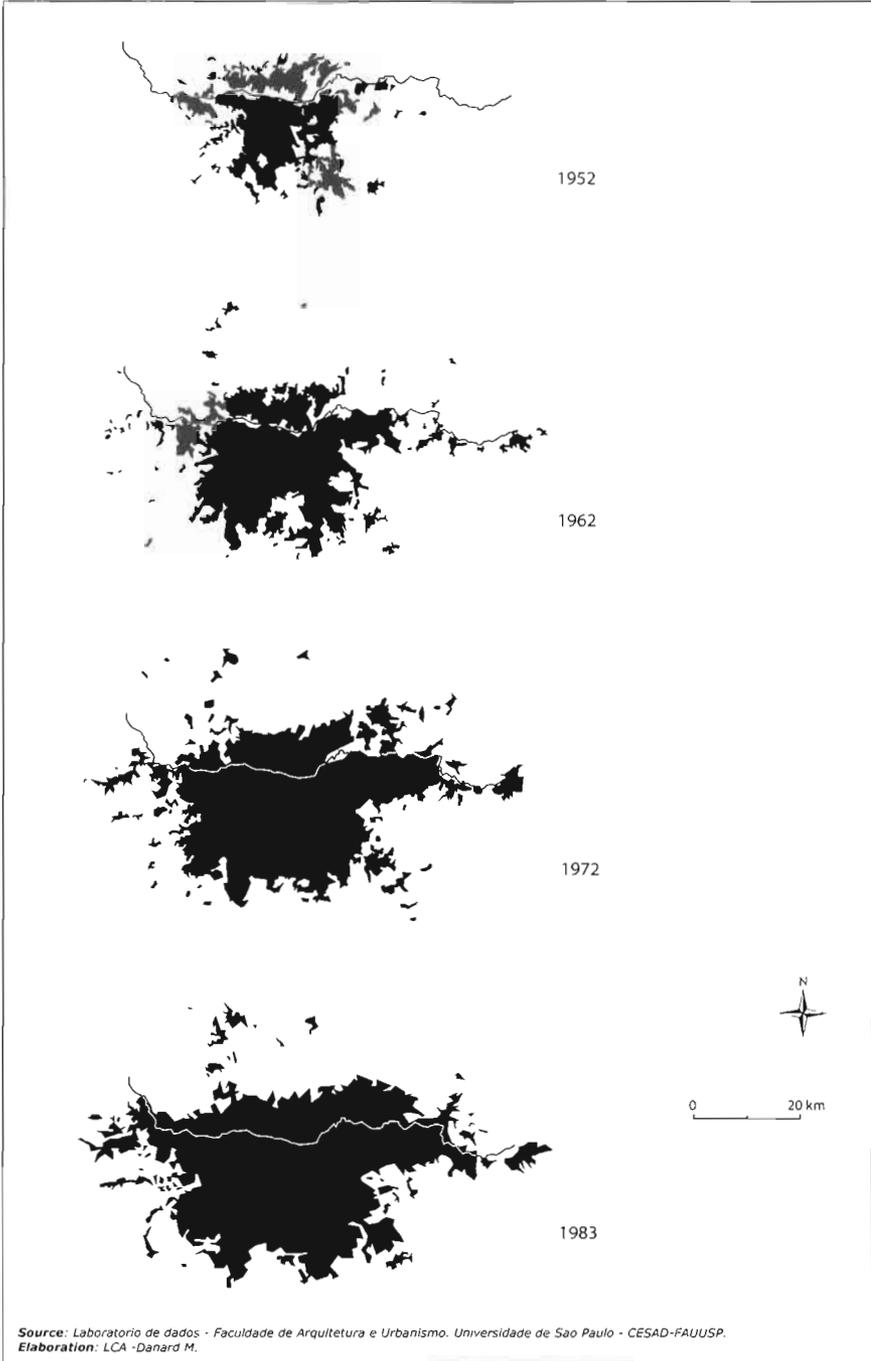
1.1 Une expansion spatiale permanente depuis la première moitié du XX^e siècle

Dans la plupart des métropoles, l'étalement urbain² a démarré à partir de centres anciens exigus, selon un processus déjà évoqué au chapitre 13. À partir des années 1930 à Santiago (Ortiz et Morales, 2002), des années 1940 à Bogotá, Lima ou Caracas, les familles aisées disposant d'automobiles abandonnent ces centres devenus peu attractifs en raison du développement du commerce et de l'industrie. À Guatemala, les familles de l'oligarchie quittent, dès les années 1920, leurs résidences proches du Palais présidentiel et du Parque Mayor pour des villas construites dans la périphérie rurale de la ville (Demyk, 2000).

1. À titre de comparaison, en France, entre 1975 et 1999, l'expansion des agglomérations urbaines a été deux à trois fois plus rapide en surface qu'en population (Pumain, 2006b : 112).

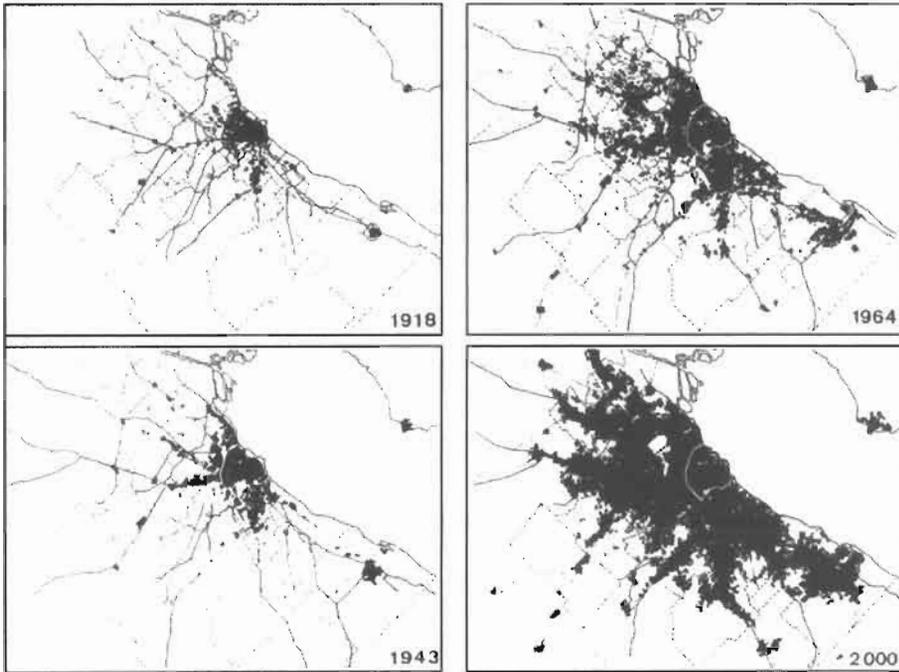
2. Selon la définition proposée par (Pumain, 2006b : 112), l'étalement urbain désigne le « processus d'accroissement important des zones urbanisées en périphérie des villes, qui s'accompagne généralement d'un desserrement des activités urbaines. Le processus est apparu en Amérique du Nord dès les années 1950, il est devenu important en Europe du nord-ouest dans les années 1960 et à partir des années 1970 en Europe du sud. Il atteint désormais aussi les grandes villes du Tiers-Monde ».

Figure 14.1 – Expansion urbaine de São Paulo (1952-1983)



Source: Menna Barreto, 2000 : 123.

Figure 14.2 – Expansion urbaine de Buenos Aires (1918-2000)

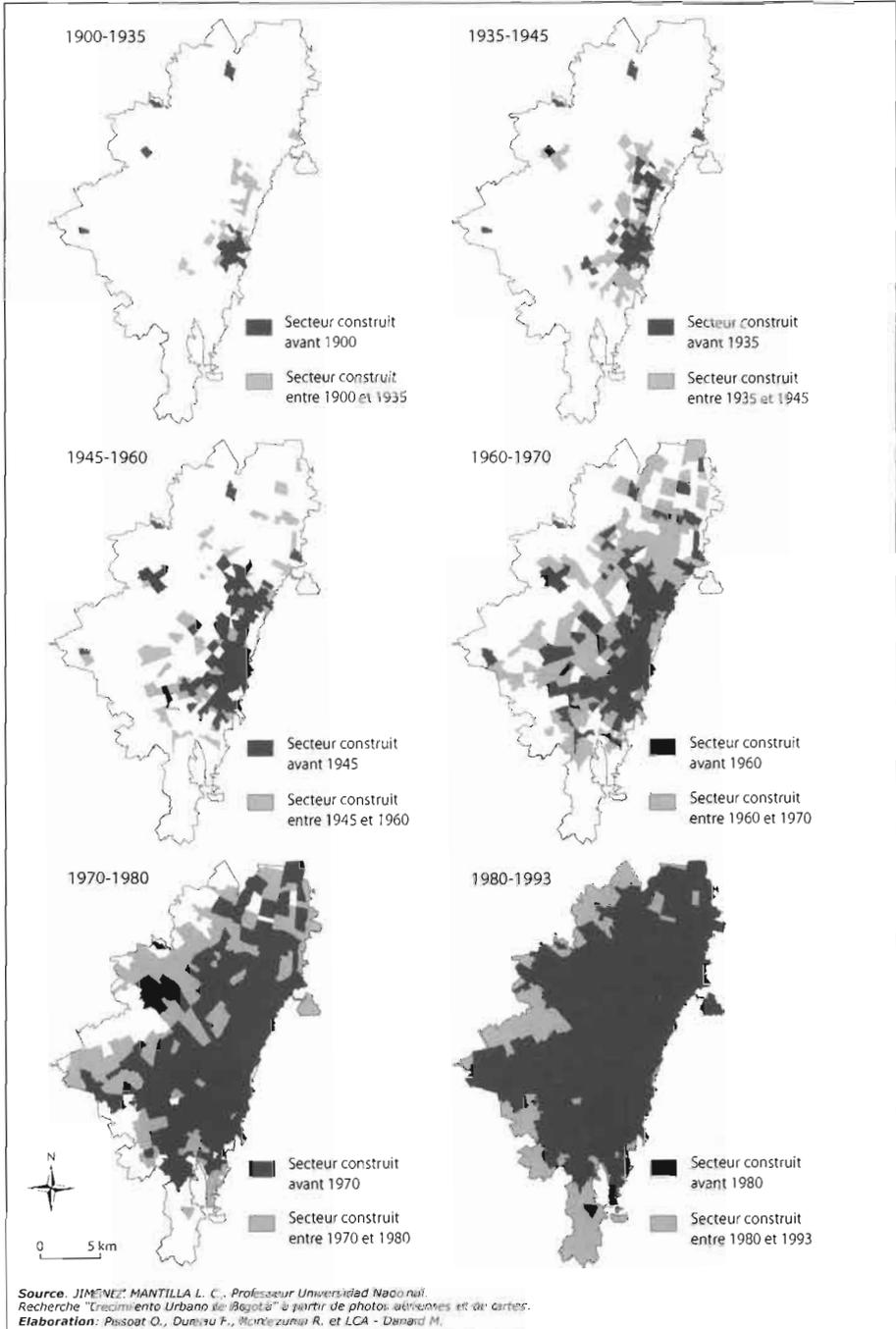


Source: Vicillard-Baron, 2001 : 245.

Selon un processus déjà évoqué et vérifié dans de nombreuses villes, les grands logements délaissés par la bourgeoisie sont subdivisés pour leur mise en location et commencent à être occupés par les couches populaires. Cette transformation s'accompagne de mutations des activités commerciales et de services : celles-ci s'orientent également désormais vers une clientèle beaucoup plus modeste. Buenos Aires fait néanmoins figure de contre-exemple : les classes aisées sont toujours restées présentes dans les secteurs centraux de la capitale argentine (Janoschka, 2002), même si leur zone d'habitat s'est progressivement étendue, formant un « cône » d'habitat des élites qui s'étire vers le nord (Sabatini, Cáceres et Cerda, 2001).

Dans le même temps, l'expansion périphérique des quartiers d'habitat populaire s'intensifie avec l'accélération de la croissance démographique des villes. Les formes de production du logement ont été décrites dans le chapitre 12, nous n'y reviendrons pas. Il ne fait aucun doute que le principal facteur de cette expansion réside dans le système de production du logement populaire, conjugué à celui des transports qui, grâce à sa souplesse, permettait une desserte quasi immédiate des quartiers périphériques, dès leur apparition (Montezuma, 1997 ; Dureau, 2000c : 91). On était alors face à un mode de développement métropolitain cohérent, disposant de la ressource nécessaire à sa reproduction : la disponibilité en terres. C'est ainsi qu'une expansion urbaine sans frein s'est développée sur les périphéries environnant les plus grandes villes, le plus souvent sans intervention majeure des autorités publiques pour orienter ou limiter l'urbanisation.

Figure 14.3 – Expansion urbaine de Bogotá (1900-1993)



Source: Dureau, 2000c : 82.

Après plusieurs décennies de développement centrifuge, un nouveau phénomène fait son apparition : une perte de dynamisme démographique des centres, voire une diminution de leur population. À partir de 1964, les secteurs centraux de Guatemala commencent à perdre des habitants ; ce mouvement se poursuit, puis s'étend à des zones de peuplement plus récent (Demyk, 2000). À Bogotá, le centre perd à la fois de la population et des logements à partir du début des années 1970 (Dureau et Delaunay, 2005).

Le rôle de l'accroissement naturel, devenu le principal moteur de la croissance des villes devant la migration (à partir des années 1960 ou 1970 selon les pays ; phénomène évoqué au chapitre 2), est une première caractéristique de la dynamique des métropoles latino-américaines. L'apparition de différentiels de croissance au sein des métropoles en constitue une seconde (Villa et Rodríguez, 1998 : 32). Dans de nombreux cas, les centres ont perdu de leur dynamisme démographique, affrontant même souvent une perte de population, tandis que les zones périphériques connaissaient des taux de croissance particulièrement élevés, dépassant parfois, comme à Bogotá au début des années 1970, les 10 % annuels (ce qui signifie un doublement de la population en moins de 7 années). Cette dichotomie, particulièrement marquée à partir des années 1970, résulte de mobilités résidentielles du centre vers la périphérie. Différentes études ont mis en évidence le solde migratoire négatif des zones centrales des métropoles latino-américaines, ainsi que le caractère positif du solde naturel, confirmant le rôle des mobilités centre-périphérie dans leur dépeuplement. La capitale fédérale de Buenos Aires connaît un solde migratoire négatif dès les années 1950 ; la commune centrale de Santiago perd de la population à partir des années 1970 ; entre 1980 et 1991, le nombre des émigrants de São Paulo aurait dépassé celui des immigrants d'un million de personnes (Villa et Rodríguez, 1998 : 68). Une étude spécifique des données du recensement de 1992 montre que la commune centrale de Santiago a un taux d'immigration 1987-1992 de 30 % et d'émigration de 90 %, dans ses échanges avec les 31 autres communes du Gran Santiago (Correa, 1996 ; cité par Villa et Rodríguez, 1998 : 71).

Les changements de fonction du centre (déclin de la vocation résidentielle au profit d'activités commerciales et financières) sont souvent invoqués pour expliquer le départ des populations à bas revenus vers des périphéries, où le coût du logement est par ailleurs bien moindre. Cette dynamique de peuplement centrifuge n'est toutefois pas réservée aux plus modestes : des familles aisées font aussi le choix – pour des motivations liées à la qualité de vie – d'habiter en périphérie lointaine dans des ensembles résidentiels de haut standing (chapitre 13). Enfin, il ne faut pas négliger l'effet des cycles démographiques : certains secteurs urbains perdent leurs jeunes habitants au fur et à mesure de leur décohabitation, lorsqu'ils forment de nouveaux ménages nucléaires (Villa et Rodríguez, 1998 : 32).

1.2 Les dynamiques récentes ne se limitent pas à l'étalement urbain :

d'importantes recompositions internes sont liées aux mobilités intra-urbaines

Dans un contexte général marqué par le ralentissement de la croissance démographique des plus grandes villes, le processus d'étalement se poursuit, mais selon

de nouvelles modalités. D'une part, il s'accompagne de transformations importantes de l'espace déjà urbanisé, lesquelles sont toutefois masquées par les chiffres globaux qui confortent l'idée d'une dynamique urbaine réduite au seul étalement. D'autre part, les villes intègrent fonctionnellement des espaces de plus en plus éloignés, aboutissant éventuellement à la formation de véritables « villes-régions » (Aguilar, 2002).

La production de l'espace bâti en périphérie reste toujours très active, nous l'avons vu. Dans les métropoles en cours de formation, elle constituait le principal processus à l'œuvre. Après plusieurs décennies de développement, dans des villes devenues multimillionnaires, ce modèle de développement spatial périphérique en vigueur dans la période de croissance démographique rapide cède progressivement la place à un nouveau type de développement, à une échelle métropolitaine, et plus endogène (la croissance naturelle devient le moteur principal de la croissance démographique) (Dureau, 2000c : 84). Des transformations importantes s'opèrent dans l'espace déjà construit, les mobilités résidentielles intra-urbaines contribuant à d'importantes redistributions des densités ; l'étalement urbain franchit les limites administratives de la ville-centre et la métropolisation intègre des espaces de plus en plus éloignés.

En raison de la précocité de l'urbanisation latino-américaine (chapitre 2), les grandes villes du continent sont désormais toutes entrées dans ce nouveau modèle de développement, relativement original au Sud. Elles sont désormais soumises à une double dynamique, d'expansion et de densification.

Si les changements que nous avons décrits sont liés à des étapes de développement, il convient de ne pas oublier les effets sur les dynamiques métropolitaines de la taille des villes et des évolutions des structures de la population : changements de composition démographique des populations urbaines (évoqués au chapitre 2), mais aussi transformations de composition sociale. L'exemple des classes moyennes latino-américaines, véritables « fusibles » des crises économiques, est sans doute le plus parlant. Tantôt, leur montée en puissance a favorisé la multiplication des ensembles résidentiels en périphérie, tantôt leur paupérisation a entraîné des pratiques résidentielles nouvelles, souvent marquées par le partage du logement ou leur départ vers des périphéries plus populaires.

Qu'ils soient démographiques ou socio-économiques, ces changements de composition de la population entraînent des évolutions dans les dynamiques spatiales métropolitaines, indépendamment des transformations des pratiques résidentielles.

1.3 Des villes globalement peu denses

Avec l'émergence de la notion de développement urbain durable, la question des densités urbaines revient sur le devant de la scène. En Amérique latine comme en Europe, les débats se multiplient et cette question occupe une place croissante dans les documents de planification urbaine³. Si la tendance est plutôt, en Europe,

3. Dans le diagnostic de la ville établi dans le document technique du POT (*Plan de Ordenamiento Territorial*: Plan d'Aménagement du Territoire) de Bogotá de 2000, la question des densités et de la disponibilité en terres occupe ainsi une place centrale ; la ségrégation, qui monopolisait l'atten-

à critiquer les villes peu denses pour leur consommation en espace, le coût de leur équipement, etc. (Pumain, 2006a : 81), les positions semblent moins unanimes en Amérique latine. De nombreux facteurs interviennent dans l'appréciation portée par les citoyens, comme par les autorités ou les gestionnaires, sur les niveaux des densités : bien évidemment, la dimension politique proprement-dite, mais aussi les solutions techniques disponibles (notamment en matière de construction et de transport) et le niveau de développement économique. Interviennent aussi les modalités d'évaluation des densités et de leur perception. Leur mesure est une question complexe (encadré 14.1) : l'information disponible est rare, souvent contradictoire et rend mal compte de la réalité de l'intensité et de la dynamique du peuplement.

Encadré 14.1 – Les densités urbaines : que mesure-t-on ?

L'indicateur de densité est un « rapport entre des quantités et la mesure de la surface qui les porte » (Pumain, 2006a : 81).

Selon le dénominateur, on mesure une densité de population « brute » (la population est rapportée à l'ensemble de la surface totale) ou « nette » si l'on ne retient que la surface bâtie, voire seulement celle consacrée à l'habitat.

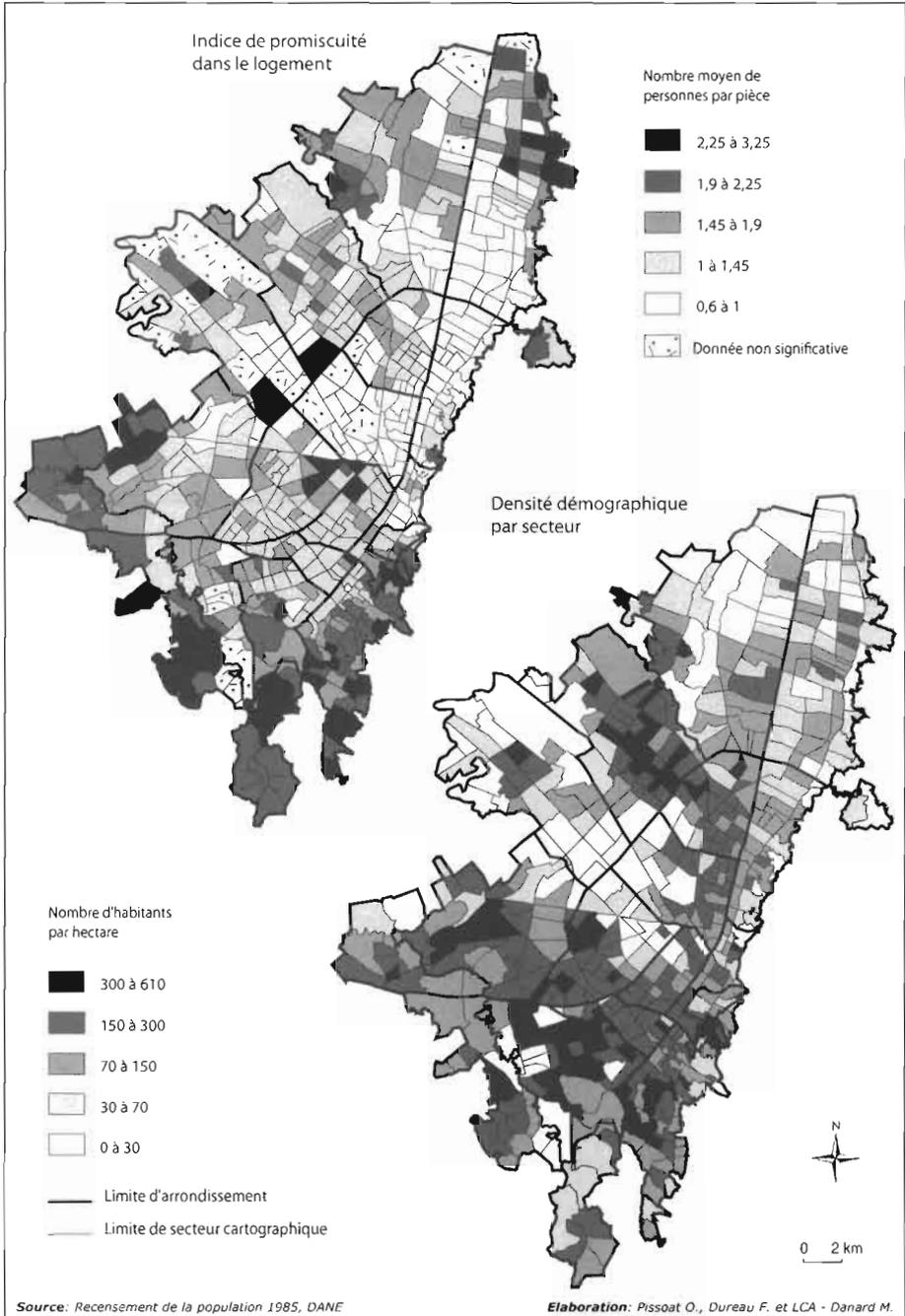
Quel espace prendre en considération pour le calcul des densités urbaines ? Les limites administratives des villes sont multiples, la reconnaissance du fait métropolitain varie selon les pays, et délimiter des villes de plus en plus diffuses constitue un exercice d'une complexité croissante. L'échelle de mesure des densités intervient aussi directement sur l'appréciation et l'interprétation qui peuvent être faites de la distribution ou de l'évolution des densités. Changer d'échelle de mesure revient à déduire progressivement les usages non résidentiels de l'espace urbain : la voirie, les espaces non consacrés à un usage résidentiel, pour ne retenir enfin que les logements occupés et mesurer une « densité domiciliaire » à travers un indicateur du type « nombres de personnes par pièce ou par m² de logement ». Densité brute et densité domiciliaire peuvent diverger fortement : les faibles densités globales des périphéries récentes sont souvent associées à des densités domiciliaires beaucoup plus élevées que dans des quartiers d'habitat collectif aux densités globales très élevées (figure 14). La proportion d'espace consacré à la voirie et la distribution de cet espace varient fortement selon les villes. La voirie d'interconnexion entre les quartiers occupe un espace plus important dans les villes au développement postérieur à la diffusion de l'automobile et faisant l'objet d'une forte planification (certaines villes brésiliennes comme Curitiba, par exemple) que dans des villes comme Bogotá où la production de ce type de voirie a longtemps été déficitaire.

Au numérateur, sont pris en compte généralement les seuls « habitants », c'est-à-dire la population recensée comme résidente. Or, ne considérer les densités qu'à travers les lieux de résidence revient de fait à nier l'espace parcouru quotidiennement par les citoyens hors des murs de leur logement, ainsi que les variations de peuplement des lieux de la ville selon les heures de la journée ou les rythmes de la semaine. Face aux limites d'une telle mesure statique, l'indicateur de « densité mouvante » (Mille, 2000) ou celui de « densité humaine nette », qui somme la population et le nombre d'emplois et les rapporte à la surface urbanisée (Fouchier, 1998), constituent des propositions intéressantes pour mieux rendre compte de l'intensité d'occupation des lieux de la ville, et de ses temporalités. Utiliser ces indicateurs, considérer à la fois les densités brutes et les densités domiciliaires, autant de propositions qui permettent de mieux approcher la densité *vécue* par les habitants, bien distincte de la simple mesure de densité calculée sur la base des lieux de résidence ou de la localisation des activités.

Source : Dureau et Lulle, 1998 : 19-21.

tion jusque-là, n'est abordée que dans une seule des soixante-dix pages consacrées à la caractérisation de la ville actuelle (Dureau *et al.*, 2004 : 167).

Figure 14.4 – Densité de la population à Bogotá (1985)



Source : Dureau, 2000 : 83.

En 1990, selon la base Geopolis (Moriconi-Ebrard, 1994 : 135), la moyenne des densités observées dans vingt et une villes latino-américaines de plus d'un million d'habitants était de 206 hab/ha : sensiblement moins élevée, donc, que celle des agglomérations de même taille situées dans d'autres régions du monde en développement, mais équivalente à celles des villes européennes (216 hab/ha) et bien supérieure à celles de l'Amérique du Nord⁴ (107). Dix ans après, pour les villes de plus de 500 000 habitants prises en considération dans la base de données du site *demographia.com*, le constat reste le même : l'Amérique latine urbaine a en moyenne les densités brutes les moins élevées du monde en développement. Quel que soit le niveau d'approximation des mesures réalisées, ce fait est incontestable.

Au sein de l'ensemble latino-américain, les variations sont néanmoins importantes, sans que se dessine pour autant une relation simple entre le niveau de densité et la taille de l'agglomération ou du pays. En Colombie, Medellín et Cali, plus petites, sont sensiblement plus denses que Bogotá. Au Brésil, les densités des villes de plus d'un million d'habitants sont moindres qu'en Colombie, mais elles varient du simple au double entre Bello Horizonte ou Curitiba et São Paulo, Recife ou Salvador ; Rio de Janeiro se situant en position intermédiaire. L'histoire du développement de ces villes se traduit dans la variété des configurations urbaines que résumant ces indicateurs de densité brute.

Faiblesse et hétérogénéité des densités brutes caractérisent donc les grandes villes latino-américaines et les distinguent, au niveau mondial, des autres ensembles régionaux au modèle urbain plus affirmé⁵ (Poncet, 2003).

Sur le long terme, quelle est l'évolution qui se dessine ? Les quelques exemples de séries statistiques disponibles ne font pas émerger clairement un modèle unique⁶. La tendance actuelle semble être à une baisse des densités liée à la poursuite de l'étalement urbain évoquée précédemment ; l'autre évolution, qui semble partagée par l'ensemble des villes du continent latino-américain et du reste du monde, correspond à la complexité de plus en plus grande de l'organisation spatiale des densités. À Santiago du Chili, l'accélération de l'étalement urbain à partir des années 1990 s'accompagne d'une rupture dans l'évolution de la densité : à la hausse continue depuis le milieu du XX^e siècle, se substitue une diminution à partir du début des années 1990⁷. À México (Garza, 2000 : 242), l'expansion de la ville sur

4. Selon cette même source (Moriconi-Ebrard, 1994 : 135) : Asie du Sud 887 hab/ha ; Asie du sud-est 679 ; monde arabo-musulman 688 ; Afrique noire 369.

5. Selon P. Poncet (2003), qui analyse une cartographie des densités et de la taille des villes de plus de deux millions d'habitants dans le Monde, « les cas de l'Amérique latine et de l'Afrique subsaharienne présentent une hétérogénéité d'une autre nature. Pour tout dire, ces deux ensembles régionaux n'existent pas sur la carte [des densités et de la taille des grandes villes du monde]. Au mieux, on voit une Amérique hispanique, entre México et Buenos Aires, aux villes un peu plus denses qu'en Europe, de laquelle est distinct un Brésil dont les densités urbaines se confondent avec celles de l'Amérique du Nord ».

6. Dans les villes du monde développé, le schéma général est à une augmentation des densités (jusque dans les années 1960 aux États-Unis, et en 1975 en France), puis à une diminution liée à la diffusion de l'usage de l'automobile (Dupont & Pumain, 2000 : 55).

7. Selon C. Miranda Muñoz (1997), la densité du Gran Santiago était de : 86 hab/ha en 1940, 90 en 1950 et 1960, 89 en 1970, 93 en 1982, 97 en 1992. Elle serait de 84 hab/ha en 2002 (*demographia.com*).

les municipales périphériques de l'État de México se traduit par une baisse de la densité de l'aire métropolitaine à partir des années 1980, en rupture avec la constance des niveaux observés depuis le début du siècle⁸. L'évolution de la densité de la capitale colombienne, comme celles de Lima et de São Paulo, se démarque de cette tendance à la baisse: sans que ce soit le résultat d'une politique volontariste des pouvoirs publics et tandis que le mouvement d'étalement se poursuit, une densification s'amorce à partir des années 1970 (encadré 14.2).

1.4 D'importantes disparités de peuplement au sein des villes

Les densités urbaines globales masquent de très fortes disparités au sein des villes, selon l'importance de l'usage résidentiel et le type d'habitat, comme le montrent les cartes de Bogotá (figure 14.5). Les faibles densités s'observent, tout à fait logiquement, dans les secteurs à la vocation résidentielle réduite ou nulle, dans les quartiers résidentiels des classes aisées, ainsi que dans les périphéries récemment urbanisées. En revanche, les fortes densités ne sont pas l'apanage des zones d'habitat collectif en hauteur, ni des zones centrales où s'entassent des familles pauvres dans des logements en location d'immeubles dégradés. Contrairement à une idée répandue, l'habitat populaire auto-construit en périphérie n'est pas forcément peu dense: les exemples de densités très élevées dans des quartiers de ce type ne manquent pas dans toutes les villes. Bien sûr, la production illégale de logements en périphérie est forte consommatrice d'espace et génère, dans un premier temps, de faibles densités: en 1973, elles sont inférieures à 50 hab/ha dans les secteurs de la périphérie populaire de Bogotá, alors que la densité globale de la ville est de 94 hab/ha et que certains secteurs ont des densités deux fois plus élevées. Mais avec le temps, ces quartiers se densifient très rapidement. À Guatemala, les densités ont augmenté très fortement dans certains espaces périphériques: construction d'un étage supplémentaire, diminution de la taille des lots et réduction des espaces publics génèrent localement des densités brutes (242 hab/ha par exemple dans l'une des zones périphériques) supérieures à celles observées dans les zones centrales (autour de 100 hab/ha) qui, elles, se dépeuplent de façon continue depuis 1964 (Demyk, 2000). Le même type de transformation s'observe en périphérie de Bogotá, dans les lotissements clandestins du sud-ouest de la ville, en cours d'urbanisation au début des années 1980: la densité nette y est passée de 200 hab/ha au début des années 1980 à 485 en seulement trois années (Municipio de Soacha, 1992, cité par Dureau, 2000c: 85). Dans le municpe de Madrid, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Bogotá, la population qui croît rapidement en raison de l'afflux de migrants attirés par l'offre d'emploi dans la floriculture⁹ n'a d'autre solution pour se loger que de s'entasser dans les logements anciens du centre ou dans les rares nouveaux lotissements illégaux aux parcelles particulièrement exiguës: de telle sorte que les densités de certains secteurs de cette périphérie dépassent les valeurs observées dans les îlots *d'inquilinatos* du centre historique de Bogotá. Au

8. 127 hab/ha en 1900; 128 en 1950; 126 en 1970; 120 en 1980; 117 en 1990, selon G. Garza (2000: 242); 84 en 2000 selon la base *demographia.com*.

9. Cet afflux de migrants est très bien décrit dans le film *Maria pleine de grâce*, réalisé par Joshua Marston, qui a remporté en 2004 le Grand Prix du 30^e Festival du Cinéma Américain de Deauville.

Encadré 14.2 – La densification non programmée du District de Bogotá

À partir des années 1940 et jusqu'au milieu des années 1970, la croissance démographique très rapide s'accompagne d'une expansion spatiale encore plus soutenue, provoquant une baisse régulière de la densité. Celle-ci passe en dessous du seuil des 100 hab/ha au début des années 1970. Depuis, elle augmente régulièrement : 127 hab/ha en 1985, 145 hab/ha en 1993 (retrouvant donc le niveau des années 1940), 162 hab/ha en 1995. Pourquoi ce renversement de tendance et ce mouvement de densification, originaux à l'échelle latino-américaine ?

L'expansion spatiale des décennies 1950 et 1960 le long des axes de communication avait laissé de nombreux espaces interstitiels inoccupés (figure 14.5). À partir des années 1970, alors que la croissance démographique se ralentit et que la ville franchit les limites du District et s'étend sur les municipes voisins (en particulier celui de Soacha, au sud), trois phénomènes se produisent simultanément : 1) une occupation plus généralisée de l'espace du District, remplissant les vides laissés par l'urbanisation des décennies antérieures ; 2) une densification des espaces déjà urbanisés (dont ceux des périphéries), associée à une occupation plus intensive des terrains urbains ; 3) une re-densification de certains secteurs péri-centraux construits pendant la première phase de développement de la ville.

Tandis que l'espace urbanisé s'étend et se densifie, certains secteurs de la ville voient leur parc de logements et leur population diminuer : c'est le cas du centre historique et le long des axes de développement économique qui partent du centre vers le nord, l'ouest et le nord-ouest. Trois grandes zones de densité se forment, selon une organisation radiale : deux secteurs très denses au nord-est et au sud et un moins densément peuplé au nord. Cette évolution du peuplement est l'expression démographique de deux phénomènes : l'occupation plus générale de l'espace urbanisé, déjà mentionnée ; une spécialisation fonctionnelle des espaces plus marquée (entre l'usage résidentiel et les autres) et une différenciation accrue en termes de densité au sein de l'espace résidentiel de la ville. Le phénomène de densification est plus intense dans les secteurs habités par des familles aisées que dans les quartiers d'habitat populaire : aux différences entre les segments du parc de logements produits pour les différents secteurs de la population, s'ajoutent celles liées aux comportements démographiques et aux pratiques résidentielles car les ménages populaires sont de plus grande taille et ils cohabitent plus fréquemment avec d'autres ménages dans le même logement. Ce qui contribue à créer de profondes inégalités de peuplement.

Ainsi, sans que ce soit le produit d'une politique volontariste, la ville se densifie, sous l'effet de la conjonction de différents facteurs : un accès au sol rendu plus difficile par les structures foncières, par les reliefs qui bordent la ville au sud et la valorisation des terres agricoles (développement de la floriculture), et des changements importants dans les choix résidentiels de populations qui doivent affronter des déplacements devenus très longs dans un contexte de dysfonctionnement du système de transport.

Source : Dureau *et al.*, 2004 ; Dureau et Delaunay, 2005.

sein du District fédéral de México, les densités varient aussi fortement selon les *delegaciones* : de 42 hab/ha (Milpa Alta, une *delegación* encore largement rurale située au sud-est du District Fédéral) à 183 hab/ha (Gustavo A. Madero, une zone du DF déjà anciennement urbanisée, essentiellement par de l'habitat populaire auto-construit). Dans l'État de México, les densités vont de 71 hab/ha (à Acolman, un secteur d'urbanisation très récente) à 189 (à Nezahualcoyotl, une zone d'habitat populaire urbanisée à partir de la fin des années 1950 et aujourd'hui très consolidée), une densité qui dépasse donc même le maximum observé dans les *delegaciones* du District Fédéral (Garza, 2000 : 242) (photos 14.3 et 14.4).

Des densités élevées en périphérie peuvent aussi apparaître autour de grands centres commerciaux (La Florida à Santiago, par exemple) ou dans le cadre d'opé-

Photo 14.3 – México : les fortes densités dans l'habitat locatif du centre



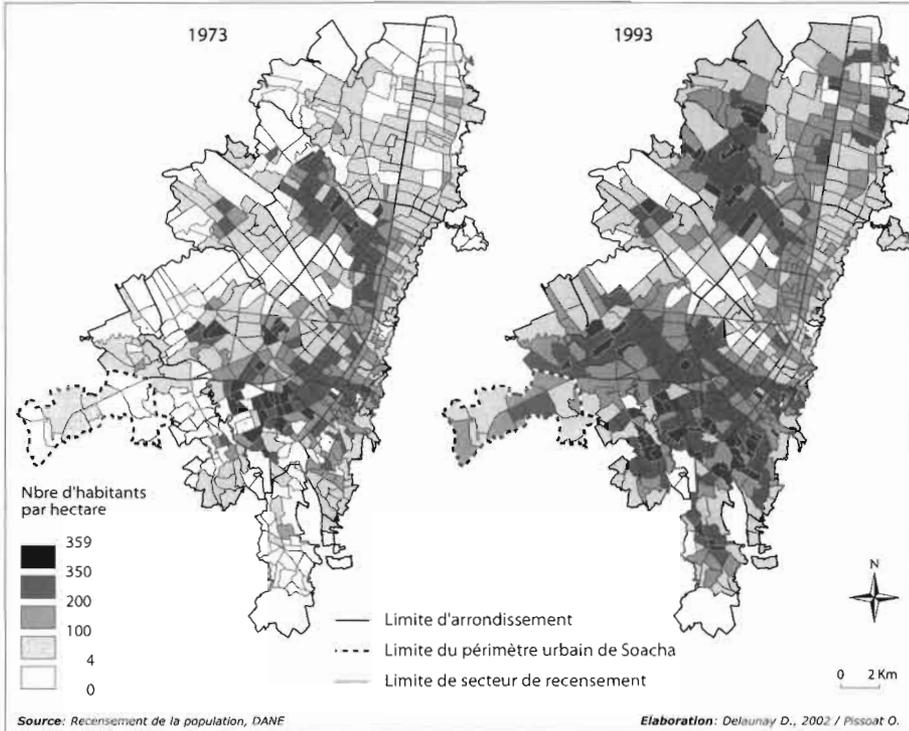
C. Paquette, 2006.

Photo 14.4 – México : les fortes densités périphériques dans la *colonia* Gustavo Madero



C. Paquette, 2006.

Figure 14.5 – Densité de population à Bogotá en 1973 et 1993



Source: Dureau, Barbary, Lulle, 2004 : 130.

rations planifiées de création de nouvelles centralités périphériques associant fonctions résidentielles et fonctions tertiaires : pour rester sur le cas de México, Santa Fé constitue un exemple particulièrement typique.

Modes de production du logement, formes d'habitat, pratiques résidentielles et comportements démographiques des citoyens produisent de profondes inégalités dans l'intensité du peuplement des villes latino-américaines.

Quelle géographie des densités dessinent ces processus de peuplement ? Le modèle de C. Clark (1951) postule que les densités diminuent de façon exponentielle avec la distance au centre-ville. Les travaux postérieurs ont montré la pertinence du modèle, tout en mettant en évidence une anomalie récurrente : « la formation d'un cratère central dans la surface des densités » (Dupont et Pumain, 2000 : 66). La cartographie des densités de Bogotá (figure 14.5) confirme ce phénomène : en 1973, et encore plus nettement en 1993, les densités maximales sont localisées dans le péricentre et non en plein centre. En revanche, le modèle de décroissance des densités avec la distance au centre, vérifié en 1973, tend à disparaître en 1993. Plutôt qu'un modèle concentrique de distribution des densités, c'est une organisation sectorielle qui devient de plus en plus visible. Autre particularité des grandes villes latino-américaines, l'évolution des densités ne vérifie pas la tendance observée dans le monde développé et évoquée par V. Dupont

et D. Pumain (2000 : 52), à l'uniformisation des niveaux de densité au sein de l'espace urbanisé. À Bogotá entre 1973 et 1993, les écarts entre les densités des différents secteurs de la ville ne se réduisent absolument pas (Dureau *et al.*, 2000 : 136-137).

Que conclure de ces observations sur la géographie des densités? Les villes latino-américaines seraient-elles encore à une étape moins avancée d'un modèle général de développement urbain, ou bien est-on face à un modèle spécifique, qui se distingue de ceux observés dans les autres régions du monde? L'idée d'un « modèle métis », articulant des formes du modèle nord-américain ou européen et d'autres relevant du Tiers-Monde, est souvent évoquée¹⁰. Certains chercheurs latino-américains, comme L. M. Cuervo et S. Jaramillo (1998), défendent quant à eux l'idée d'un modèle d'urbanisation qui serait lié à une certaine spécificité dans « la logique socio-spatiale » en Amérique latine (1998 : 1). Même si ce débat mériterait des comparaisons internationales plus approfondies, il est clair que dans le cas de Bogotá, comme dans celui de São Paulo ou de Caracas, la polarisation socio-spatiale (qui peut être attribuée à une structure sociale particulière à l'Amérique latine, en raison de l'importance moindre des classes moyennes par rapport à l'Europe) intervient de façon particulièrement forte, modulant – s'en s'y substituer totalement – le modèle de peuplement urbain observé dans d'autres continents : l'importance du facteur socio-économique déforme l'organisation concentrique typique des modèles de densité et maintient à un niveau élevé les inégalités de densité au sein de l'espace urbanisé (Dureau *et al.*, 2004).

Pour clore cette question du peuplement des villes, il convient de dire quelques mots sur la position des pouvoirs publics en la matière. Celle-ci a varié au fil du temps. Il semble que les modalités d'une urbanisation périphérique en grande partie due, comme on l'a vu, à la production illégale de logements à destination des couches populaires, expliquent pour une large part l'appréciation négative portée sur l'étalement urbain et les faibles densités. Le constat souvent fait d'une « trop faible densité » (en référence, implicitement, à la ville européenne) n'a pas pour autant provoqué de mesures explicites visant à limiter cet étalement : le plus souvent les autorités ont laissé faire, ce qui résolvait ainsi la question du logement des pauvres et favorisait donc le mouvement d'expansion urbaine.

10. Dans la *Géographie universelle*, C. Bataillon, J.-P. Deler et H. Théry notent que : « l'extrême accroissement de ces métropoles, l'extension de ces mégapoles procèdent de logiques d'évolution où certains traits des dynamiques propres aux grandes cités industrialisées s'ajoutent, en s'y combinant, aux caractères spécifiques du sous-développement, comme si, en fin de compte, México c'était à la fois Paris plus Le Caire, et São Paulo, New York en même temps que Calcutta ou Manille » (Bataillon, Deler & Théry, 1991 : 68).

A. Vanneph reprend le même raisonnement : « la très grande ville latino-américaine rejoindrait dès lors plutôt, comme à travers l'aspect historique, la très grande ville européenne? Mais elle est aussi très américaine (cf. São Paulo ou Caracas) dans les gratte-ciel du centre, et rappelle encore plus souvent son appartenance au Tiers-Monde, dans ses bidonvilles et ses précarités » et « il y a dans la très grande ville latino-américaine, y compris par rapport à ses homologues du Tiers-Monde une avancée particulière, une précocité du phénomène qui différencie trop nettement le sous-continent pour ne pas poser question » (Vanneph, 2000 : 346-347). On retrouve enfin cette référence au modèle métis sous la plume de V. Baby-Collin (2001).

Récemment, sans doute en lien avec l'importance croissante de la question des densités dans les débats sur la ville au niveau mondial, des politiques dites de redensification ont été mises en œuvre, dans des villes comme Santiago du Chili ou México, se limitant toutefois aux secteurs centraux les plus anciens. À México, l'objectif de redensification du centre s'accompagne même d'une vocation sociale. Dans les deux cas, en dépit d'une dynamisation effective de la production immobilière, ces actions se heurtent à l'insuffisance et l'obsolescence des infrastructures – pas forcément dimensionnées pour des densités démographiques élevées –, à une certaine résistance des habitants à venir habiter dans le centre, mais aussi à une perception négative des fortes densités chez certains habitants.

La question des densités dans les quartiers populaires périphériques ressurgit aussi dans l'agenda de certaines mairies, mais c'est à partir d'un constat inverse à celui qui fonde la redensification des centres : la « trop forte » densité atteinte dans certaines zones.

2. Une ségrégation spatiale ancienne, mais aux formes renouvelées

Les dynamiques de peuplement évoquées précédemment se sont accompagnées d'une division sociale de l'espace urbain très visible. En dépit de la forte présence de la question de la ségrégation et des affirmations récurrentes sur son intensification dans les villes latino-américaines, il existe encore peu d'études permettant de statuer véritablement sur les évolutions réelles en la matière, ni de mener des comparaisons dans le temps ou dans l'espace : l'accès aux données individuelles des recensements constitue pourtant un gisement de données idéal pour dresser des diagnostics approfondis (Dureau *et al.*, 2004 ; Arriagada et Rodríguez, 2003). Sur une question marquée par la polysémie du terme de ségrégation (encadré 14.3) et la multiplication des notions (fragmentation, sécession, etc.), il importe de préciser l'approche qui sera la nôtre dans cette section. Nous adopterons ici la position de J. Brun (1994 : 22) : « une acception purement empirique et descriptive, la distinction spatiale entre les aires de résidence de groupes de population vivant dans une même agglomération ». Nous nous centrerons donc sur **les formes des divisions sociales des espaces résidentiels** des métropoles latino-américaines. L'accent sera mis sur la **dimension socio-économique** de la ségrégation résidentielle. Mais nous évoquerons aussi d'autres composantes du processus ségrégatif qui sont « la traduction dans l'espace urbain de différences sociales au sens large du terme et contribuent à la formation dans ces espaces de cultures et de modes de vie particuliers » (Dureau *et al.*, 2004 : 125). La **dimension démographique** sera ainsi évoquée : elle est particulièrement importante dans des métropoles où la simultanéité des temporalités urbaines (le temps de la ville et le temps des habitants) donne un contexte tout à fait particulier aux relations entre transformations physiques et transformations sociales des quartiers. Enfin, l'approche proposée sera **multi-scalaire** : l'échelle est en effet une notion clef pour comprendre les changements qui affectent actuellement les schémas de ségrégation des villes latino-américaines (Sabatini, Aceres et Cerda, 2001).

Encadré 14.3 – La ségrégation spatiale, une notion polysémique

Étymologiquement, le terme de ségrégation correspond à l'idée d'une mise à l'écart de certaines populations par des politiques ou d'autres pratiques institutionnalisées. Le régime d'apartheid sud-africain, l'obligation faite aux juifs d'habiter dans des ghettos en constituent des images bien connues. En France, le terme est désormais utilisé pour des situations très diverses, même en l'absence de dispositifs réglementaires traduisant une volonté discriminatoire délibérée. Sont ainsi désignées sous ce terme les divisions sociales des espaces urbains résultant de pratiques récurrentes de différentes catégories d'acteurs participant à la production de la ville.

Certaines dimensions de la ségrégation sont classiquement privilégiées : la dimension raciale et ethnique dans les travaux anglo-saxons, la dimension socio-économique en France, comme en Amérique latine où la ségrégation a inspiré de nombreux travaux inscrits dans une lecture structuraliste dans les années 1960-1970, puis est revenue sur le devant de la scène dans les années 1990 avec les interrogations sur la globalisation (Lungo et Baires 2001). Pourtant, dans son ouvrage de 1972, *La question urbaine*, qui a connu un écho important en Amérique latine, M. Castells définissait la ségrégation urbaine comme la « tendance à l'organisation de l'espace en zones à forte homogénéité sociale interne et à forte disparité sociale entre elles, cette disparité étant comprise non seulement en termes de différence, mais en termes de hiérarchie » (Castells, 1972). Mais ce n'est que récemment que cette approche multidimensionnelle de la ségrégation devient explicite dans les travaux sur les villes latino-américaines. Ainsi, plusieurs études récentes adoptent la définition proposée en 2001 par F. Sabatini, G. Cáceres et J. Cerda : « La ségrégation résidentielle peut se définir, de façon générale, comme le degré de proximité spatiale ou de concentration territoriale des familles appartenant à un même groupe social, que celui-ci soit défini en termes d'ethnie, d'âge, de préférence religieuse, ou de niveau socio-économique [...]. De façon plus spécifique, la ségrégation résidentielle a trois dimensions principales : 1) la tendance des groupes sociaux à se concentrer dans certaines parties de la ville ; 2) la formation de zones ou de quartiers socialement homogènes ; 3) la perception que les résidents ont de la ségrégation « objective » (les deux premières dimensions) » (Sabatini *et al.*, 2001 : 6).

La mesure de la ségrégation, nécessaire pour statuer sur ses variations d'intensité selon les villes ou sur ses évolutions dans le temps, a fait couler beaucoup d'encre depuis la proposition faite par O. D. Duncan et B. Duncan en 1955 d'utiliser un indice de dissimilarité. Nous n'entrerons pas ici dans la discussion des avantages et inconvénients des différents indices (Massey et Denton, 1988 ; Apparicio, 2000). Ce qu'il importe de retenir, c'est d'une part l'effet « mécanique » de la division de l'espace utilisée pour calculer ces indices (plus la division est fine, plus l'indice a une valeur élevée, puisqu'il rend compte du degré d'homogénéité de la population de chaque unité spatiale) ; et, d'autre part, leur sensibilité aux catégorisations de population (le diagnostic en découle directement). Les indices de ségrégation n'échappent pas non plus au problème déjà évoqué à propos des densités : ne localiser les individus qu'à travers leur logement revient à ignorer totalement toutes les situations de co-présence hors des espaces strictement résidentiels.

Source : Dictionnaires de Segaud *et al.* (2002) et Pumain *et al.* (2006) ; Dureau (1998) ; Dureau *et al.* (2004) ; Dureau *et al.* (2006).

2.1 Un processus ancien, très actif pendant la période de croissance rapide des grandes villes

La séparation physique des groupes sociaux a une longue histoire en Amérique latine. Selon A. Bordssof (2003), les maisons avec un système de patios réservés à différentes composantes de la famille et marquant une rupture brutale entre espace public et privé, les quartiers propriété de l'Église réservés à certaines catégories de population (la *Ciudad monasterial* Santa Catalina à Arequipa au Pérou) en témoignent pour la période coloniale. Le modèle urbain colonial était hautement ségré-

gué, cela a été largement démontré (Demélas-Boohy, 1994). Le XIX^e siècle voit quant à lui l'apparition, dans les périphéries urbaines, de cités construites par des entreprises minières ou industrielles pour loger leurs employés (photo 14.5) ; dans les quartiers plus centraux, au Chili, des « cités populaires » voient le jour dans les années 1920-1930 et, au Mexique, des *vecindades* (Bordsof, 2003). La ségrégation n'est donc en aucune façon un processus récent en Amérique latine : l'image idyllique qui est encore trop souvent dressée – pour dénoncer l'intensité du processus ségrégatif contemporain – d'une ville du passé supposée « intégratrice » est fondamentalement erronée.

Les villes compactes en place au milieu du XX^e siècle, avant l'accélération de la croissance démographique, sont encore organisées autour d'un espace central entouré de bâtiments concentrant les fonctions politiques et administratives supérieures ainsi que les activités commerciales de prestige (photo 14.6). L'espace résidentiel des classes aisées se confond avec ce noyau central. Activités industrielles et logements de la majorité des familles pauvres partagent l'espace périphérique (figure 14.6). Seules exceptions à cette localisation périphérique des classes populaires : les employé(e)s de maison logé(e)s dans les maisons de leurs patrons, ou les artisans ou autres travailleurs dormant dans leurs locaux professionnels situés au rez-de-chaussée d'immeubles localisés dans le centre.

L'étalement urbain qui accompagne l'accélération de la croissance démographique se traduit par la mise en place d'une nouvelle organisation spatiale. Le centre traditionnel est abandonné par les élites et les activités tertiaires supérieures, qui se déplacent progressivement au fil des décennies selon une direction préférentielle, aboutissant à la formation d'un axe (ou d'un cône à Santiago) concentrant immeubles d'activités et logements de standing. Dans le même temps, l'habitat du plus grand nombre, les quartiers populaires, s'étend en périphérie à une vitesse accélérée. Quant aux classes moyennes, elles occupent les localisations abandonnées par les familles aisées ou s'installent à proximité de celles-ci. Très rapidement, se met donc en place une division sociale des espaces urbains et une organisation fonctionnelle articulant axe(s) tertiaire(s) et industriel(s), qui s'accroît au fil des décennies (figure 14.6).

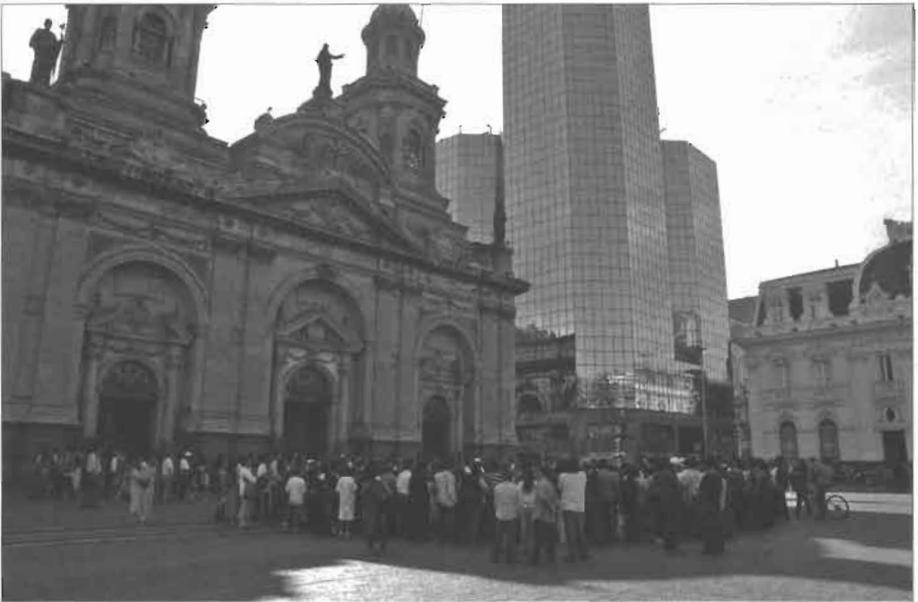
Dans les années 1980, les grandes villes latino-américaines offrent l'image d'un modèle d'organisation articulant deux modèles classiques de l'École de Chicago : une organisation radio-concentrique et une organisation sectorielle (figure 14.7). Expansion continue des quartiers populaires en périphérie et renforcement des formes de ségrégation spatiale constituent indéniablement les traits marquants des grandes villes latino-américaines des années 1950 aux années 1980. Dans un contexte souvent marqué par la faiblesse de l'intervention publique, les classes aisées s'agrègent dans des secteurs spécifiques, tandis que les populations modestes occupent des secteurs non valorisés et souvent inaptes à l'urbanisation. Dans cette phase d'expansion spatiale rapide, les différentes formes de production du logement contribuent à la constitution d'un parc de logements aux localisations spatiales bien définies : chacun des segments du parc est peuplé par des catégories de population spécifiques. La polarisation sociale de l'espace urbain s'affirme et s'étend pendant cette période, aboutissant à une organisation en grandes zones. La grande visibilité des divisions sociales des espaces urbains a d'ailleurs tendance à

Photo 14.5 – Bogotá : La Perseverancia, quartier des ouvriers de la brasserie Bavaria



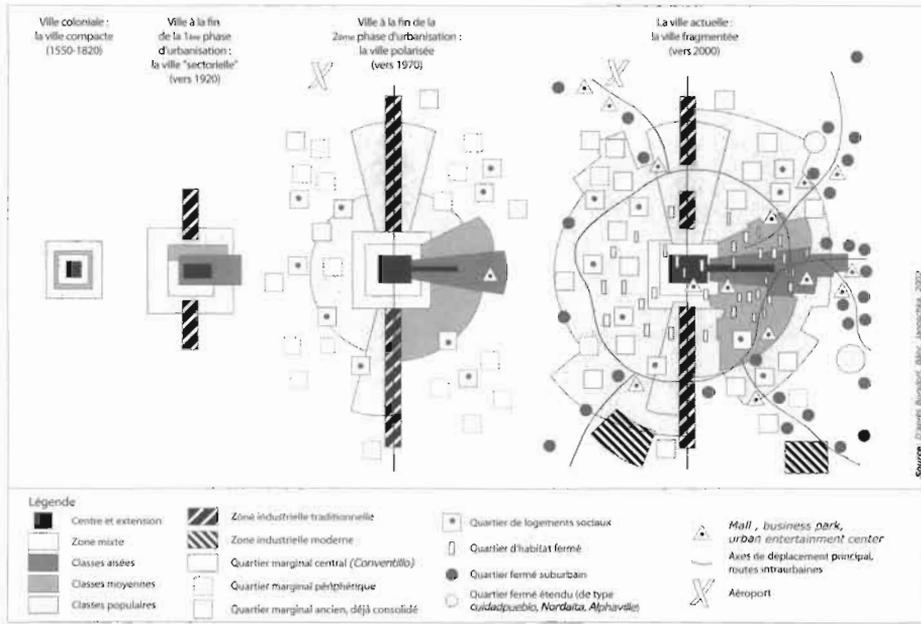
B. Lortic, 2002.

Photo 14.6 – Santiago du Chili : le centre d'hier et d'aujourd'hui



D. Delaunay, 2006.

Figure 14.6 – Modèle de structure et de développement de la ville latino-américaine



Source: Borsdorf, 2003.

occulter des situations de mixité sociale pourtant bien réelles, comme celles que l'on peut observer dans certains quartiers centraux et péri-centraux (Sabatini *et al.*, 2001 à propos de Santiago).

2.2 Des villes « très fortement » ségréguées ?

Peut-on affirmer que les villes latino-américaines sont « très fortement » ségréguées ? L'approche cartographique des distributions spatiales des différentes catégories de population et la visibilité de la bipolarisation ne suffisent pas à énoncer un tel constat. Il convient de recourir à une **mesure**, même très imparfaite, pour statuer sur l'**intensité** de la ségrégation. À partir de quelques études récentes¹¹, plusieurs éléments de réponse peuvent être apportés.

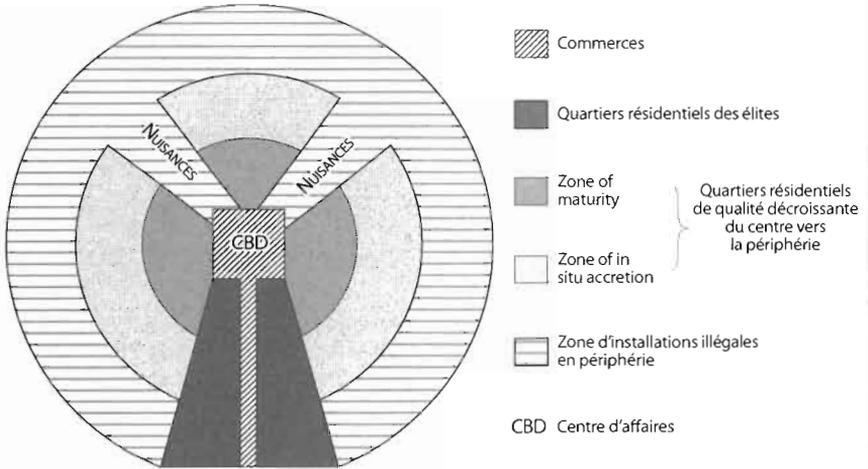
1) Les indices de ségrégation socio-économique calculés sur différentes villes latino-américaines montrent de **fortes similitudes** en termes d'ordre de grandeur¹²; et, dans tous les cas, les valeurs d'indices les plus basses correspondent aux classes moyennes, les plus élevées aux classes favorisées.

11. Dans l'ensemble de cette section, sauf indication contraire, les résultats concernant Santiago, Lima et México sont issus des travaux de Arriagada et Rodríguez (2003), Rodríguez & Arriagada (2004), et Rodríguez (2006); ceux relatifs à Bogorá et Cali des travaux de Dureau (2000) et Dureau *et al.* (2004).

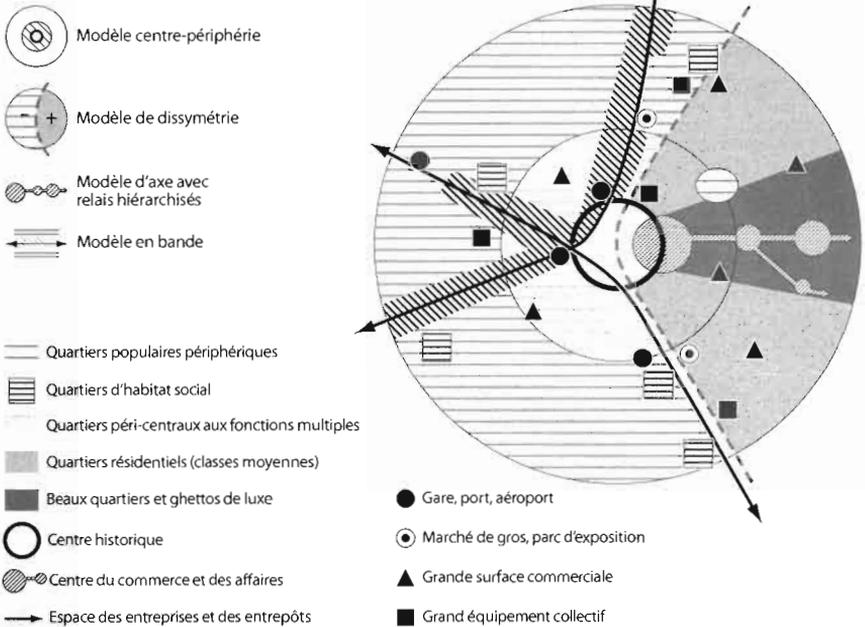
12. Pour les populations les plus favorisées les indices de dissimilarité sont de : 0,38 à México¹³; 0,44 à Lima; 0,46 à Bogorá et à Cali; 0,49 à Santiago.

Figure 14.7 – Deux modèles d'organisation de l'espace des métropoles latino-américaines dans les années 1980

Un modèle général de la structure de la ville latino-américaine
Griffin E. et Ford L., 1980 : 406



Un modèle d'organisation de l'espace des métropoles
Deler JP, 1994 : 42



réalisation : O. Pissoot

2) Deuxième observation, issue de la comparaison des indices de ségrégation calculés pour différentes catégorisations de la population correspondant à autant de dimensions du processus ségrégatif (condition sociale des ménages ; composition par âge de la population ; taille des ménages ; origine migratoire) : le **facteur socio-économique** apparaît comme le principal élément de différenciation du peuplement à Bogotá et à Cali au début des années 1990 (Dureau *et al.*, 2004 : 143). Il ne faut pas pour autant considérer comme négligeables les logiques de concentration résidentielle liées à la position dans le cycle de vie (encadré 14.4) et à l'origine migratoire. L'importance des réseaux sociaux dans l'accès au logement des migrants et les regroupements qu'elle entraîne, s'articulent aux effets de la composition sociale des différents flux migratoires vers Bogotá et Cali pour produire, à une échelle fine, une spécialisation du peuplement de ces villes.

3) Concernant la **dimension socio- raciale** de la ségrégation : une analyse précise de cette question sur la ville de Cali ne conforte qu'en partie l'observation de O. Dollfus (1994) : « À la différence des villes des États-Unis, le phénomène de ghetto (ethnique) ne s'est pas développé. Le zonage des villes de l'Amérique latine s'effectue davantage en fonction d'un facteur de richesse ou de pauvreté que d'origine ethnique. » Effectivement, il n'existe pas de « ghetto racial » à Cali ; mais, comme l'a montré le chapitre 6, « la ségrégation résidentielle et sociale de la population noire existe néanmoins : elle s'exerce à des échelles et avec des modalités variables en fonction de l'appartenance sociale » (Dureau *et al.*, 2004 : 177).

4) Les niveaux de ségrégation mesurés dans les villes latino-américaines sont sensiblement inférieurs à ceux des villes états-uniennes sur l'ensemble des dimensions. Les valeurs des indices de dissimilarité¹³ entre blancs et noirs dans les villes des USA étaient dans les années 1960 à leur maximum (0,80) et sont actuellement légèrement supérieures à 0,60. Les indices calculés pour la population noire de Cali en 1993 sont 2,5 à 3 fois moins élevés : l'intensité de la ségrégation raciale y est sans commune mesure avec celle des grandes villes des États-Unis. Par ailleurs, même dans le cas des populations les plus favorisées, qui sont les plus enclines à se regrouper, ces indices calculés au niveau des secteurs de recensement sont de l'ordre de 0,50 à Bogotá et à Cali en 1993, comme à Santiago en 1992. Les quelques résultats disponibles **infirment donc l'image d'une ségrégation particulièrement forte** dans les villes latino-américaines.

5) Alors que les élites sont très concentrées spatialement dans toutes les villes latino-américaines ayant fait l'objet de ces études, l'intensité de la ségrégation des populations les plus pauvres est moindre, mais avec des variations importantes selon les villes. Les indices de dissimilarité concernant les populations les plus pauvres varient de 0,10 à Mexico, à 0,23 à Santiago, en passant par 0,18 à Lima. Une analyse précise de la composition du peuplement et des indices de ségrégation selon quatre niveaux de division géographique des villes (communes, districts, secteurs de recensement, îlots) montre **que la concentration spatiale des élites va de pair avec une très grande homogénéité sociale des secteurs qu'elles habitent** : ce résultat se vérifie tant à Mexico (2000) qu'à Santiago (1992), São Paulo (2000) ou Rio de Janeiro (2000).

13. L'indice varie entre 0 (ségrégation nulle) et 1 (ségrégation totale).

Encadré 14.4 – La dimension démographique du processus ségrégatif

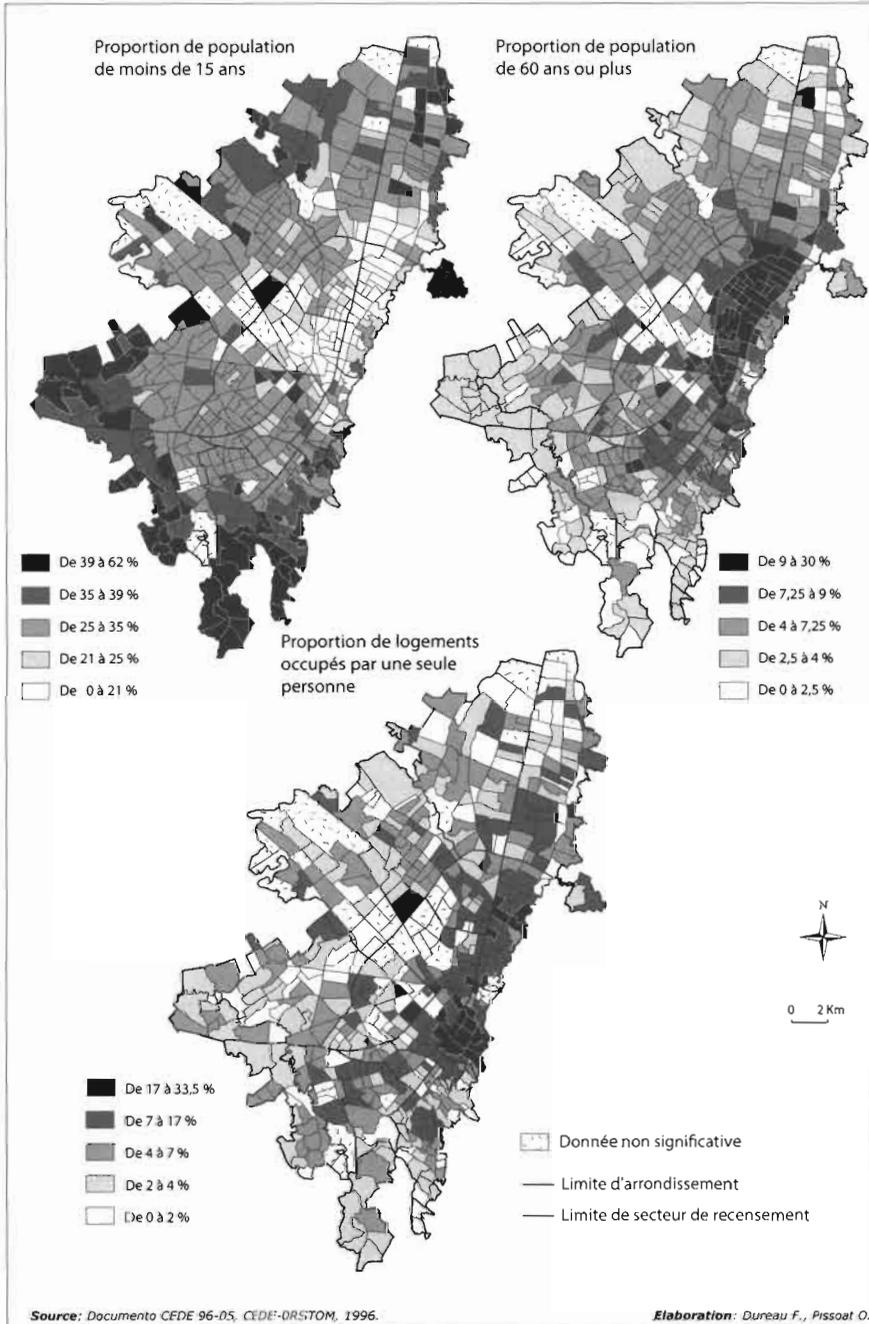
Pour une même catégorie sociale, les quartiers de Bogotá connaissent des différences considérables quant à leurs caractéristiques démographiques. L'expansion spatiale se lit dans la composition par âge de la population des différents quartiers. Alors que la population âgée se concentre dans les quartiers anciens, les périphéries comptent des proportions importantes d'enfants (figure 14.8) : âge des habitants et âge des quartiers vont souvent de pair. Plusieurs caractéristiques des pratiques résidentielles expliquent ces configurations. D'une part, avec l'âge et, surtout, l'accès à la propriété, les changements de logement deviennent moins fréquents ; d'autre part, comme on l'a vu au chapitre 13, les déménagements s'effectuent le plus souvent sur de très courtes distances, les individus ayant tendance à rester dans le quartier où ils ont débuté leur parcours résidentiel autonome.

Pour les populations les plus démunies, la différenciation démographique des zones d'habitat populaire traduit directement les modalités de la formation du quartier : sa date de création, son mode de production et l'avancement du processus de consolidation. Les quartiers d'habitat populaire du centre concentrent l'essentiel de la population âgée disposant de bas revenus. Les adultes accédant à l'autonomie résidentielle dans les années 1960 et 1970 ont dû partir en périphérie pour accéder à un logement indépendant : cette mobilité centrifuge de jeunes adultes a accéléré le vieillissement des quartiers centraux. Dans les quartiers périphériques auto-construits de création récente, les irrégularités des structures par âge sont majeures et on observe une proportion importante de ménages composés d'une ou deux personnes : la structure démographique y est dominée par des adultes de plus de 40 ans, seuls ou accompagnés d'enfants ou d'adolescents. En revanche, dans les quartiers illégaux ayant connu un processus de consolidation déjà bien avancé, les structures sont nettement plus régulières et la proportion d'unités familiales de grande taille plus importante.

La différenciation démographique des quartiers traduit aussi l'évolution des aspirations résidentielles des ménages ayant les moyens d'ajuster leur logement à leur composition familiale, au cours du cycle de vie : se dessinent très nettement des trajectoires résidentielles internes à la métropole directement liées à la composition des familles. La forte homogénéité des logements des ensembles résidentiels conduit à des populations elles aussi très uniformes. L'homogénéité de la population résidant dans les résidences construites au nord de Bogotá est particulièrement accusée. Dans les quartiers fermés, seules quelques familles se singularisent : il s'agit de couples âgés venus chercher un lieu tranquille pour passer leur retraite. En dehors de ces quelques rares exceptions, la quasi-totalité des habitants s'alignent sur un même modèle. Ce sont le plus souvent des familles nucléaires composées des deux parents et de jeunes enfants (un ou deux, la baisse de la fécondité étant un fait acquis dans cette population), ayant une situation professionnelle stable et des revenus confortables, et ils sont propriétaires de leur maison. Au sud, à Soacha, dans les ensembles résidentiels pour classes moyennes, le processus est le même. À l'homogénéité du parc de logements (les deux tiers des logements ont deux chambres), répond l'uniformité démographique de la population qui y réside : il s'agit essentiellement de ménages nucléaires de deux à quatre personnes, avec à leur tête des hommes jeunes, de moins de 40 ans. L'homogénéité démographique des ensembles résidentiels récents s'oppose à la mixité des grands logements pour classes aisées produits dans les années 1960 et 1970. Encore occupés par leurs propriétaires âgés, ces logements accueillent périodiquement les enfants et leur propre descendance : en cas de divorce ou de perte d'emploi, le logement des parents constitue une ressource fréquemment mobilisée.

Source : Dureau, 1998 et Dureau *et al.*, 2004.

Figure 14.8 – Les populations de moins de 15 ans et de 60 ans et plus et les ménages unipersonnels à Bogotà en 1985



Source: Dureau, Barbary et Lulle, 2004 : 154.

6) L'approche multiscalaire de la ségrégation socio-économique différencie les villes entre elles : au début des années 1990, Panama, caractérisée par une échelle fine des différences de peuplement s'oppose à Santiago, où la ségrégation s'exprime avec une intensité particulière à l'échelle macro, la politique de logement des années 1980 ayant joué un rôle de premier plan dans la séparation spatiale des groupes sociaux. Guatemala, Bogotá et Cali se situent en position intermédiaire entre ces deux extrêmes.

Ces quelques résultats, encore trop fragmentaires, relativisent les affirmations classiques sur la ségrégation des villes latino-américaines. Les approches pluridimensionnelles permettent d'avancer dans la connaissance des processus à l'œuvre, en montrant comment s'articulent les dimensions démographiques, socio-économiques et ethno-raciales. Au-delà du bilan statique qui vient d'être livré, que peut-on dire de l'évolution de la ségrégation ? Les études diachroniques sont encore plus rares que les comparaisons internationales établies à partir de méthodologies homogènes. Les résultats des études sur Santiago sont relativement contradictoires. C. Arriagada et J. Rodríguez montrent que les indices de ségrégation des élites (patrons avec niveau d'éducation supérieur) et des salariés avec un faible niveau d'éducation diminuent de 1982 à 2002 pour les quatre échelles spatiales considérées (l'amélioration générale de l'éducation au long de cette période joue un rôle certain dans ce résultat). En revanche, en recourant à une catégorisation de la population basée sur les revenus, c'est une augmentation de la ségrégation qui est mise en évidence dans le courant des années 1990 (Arriagada et Simioni, 2001).

À défaut d'une synthèse sur la question, nous nous en tiendrons aux conclusions d'un travail concernant la ville de Bogotá, qui a fait l'objet de deux études spécifiques portant sur vingt années, 1973 à 1993 (l'une sur l'ensemble de l'agglomération : Dureau *et al.*, 2004 ; l'autre sur les arrondissements centraux : Dureau *et al.*, 2006). La diversification des échelles de la ségrégation y est manifeste, tant dans l'évolution des indices calculés pour différents découpages géographiques de la ville que dans l'observation approfondie de certains quartiers et des logiques résidentielles de leurs habitants. Dans les arrondissements centraux, l'affirmation d'une échelle fine de ségrégation correspond à une relégation de la population pauvre dans des espaces très spécifiques et à un isolement des populations aisées qui se joue à un niveau de plus en plus local : seules les classes sociales intermédiaires continuent de vivre des situations de mixité résidentielle.

2.3 Une complexification des configurations sociales des espaces métropolitains : des proximités spatiales nouvelles entre groupes sociaux

Nous venons de le voir, la période de croissance démographique rapide et d'expansion spatiale a produit des villes aux divisions sociales marquées par une organisation en grandes zones. L'éloignement de plus en plus important des groupes sociaux, mouvement continu depuis plusieurs décennies, semblait ne pas devoir s'interrompre. Dans un contexte marqué par l'augmentation des inégalités sociales dans de nombreux pays, avec la crise économique des années 1980, par la libéralisation économique (l'ouverture aux importations générant souvent une augmentation brutale du parc automobile) et par la déréglementation urbaine (réduction

de l'intervention publique dans le champ des services urbains et affaiblissement des programmes sociaux), les distances physiques entre riches et pauvres ne font effectivement que s'accroître depuis les années 1980 : l'étalement urbain se poursuit en prolongeant les divisions socio-spatiales pré-existantes. Au-delà des limites administratives des villes centrales, les effets de la ségrégation se trouvent brutalement exacerbés, lorsque les réalités métropolitaines ne font pas l'objet de mécanismes redistributifs entre des collectivités locales assignées à recevoir des activités ou des segments spécifiques de population.

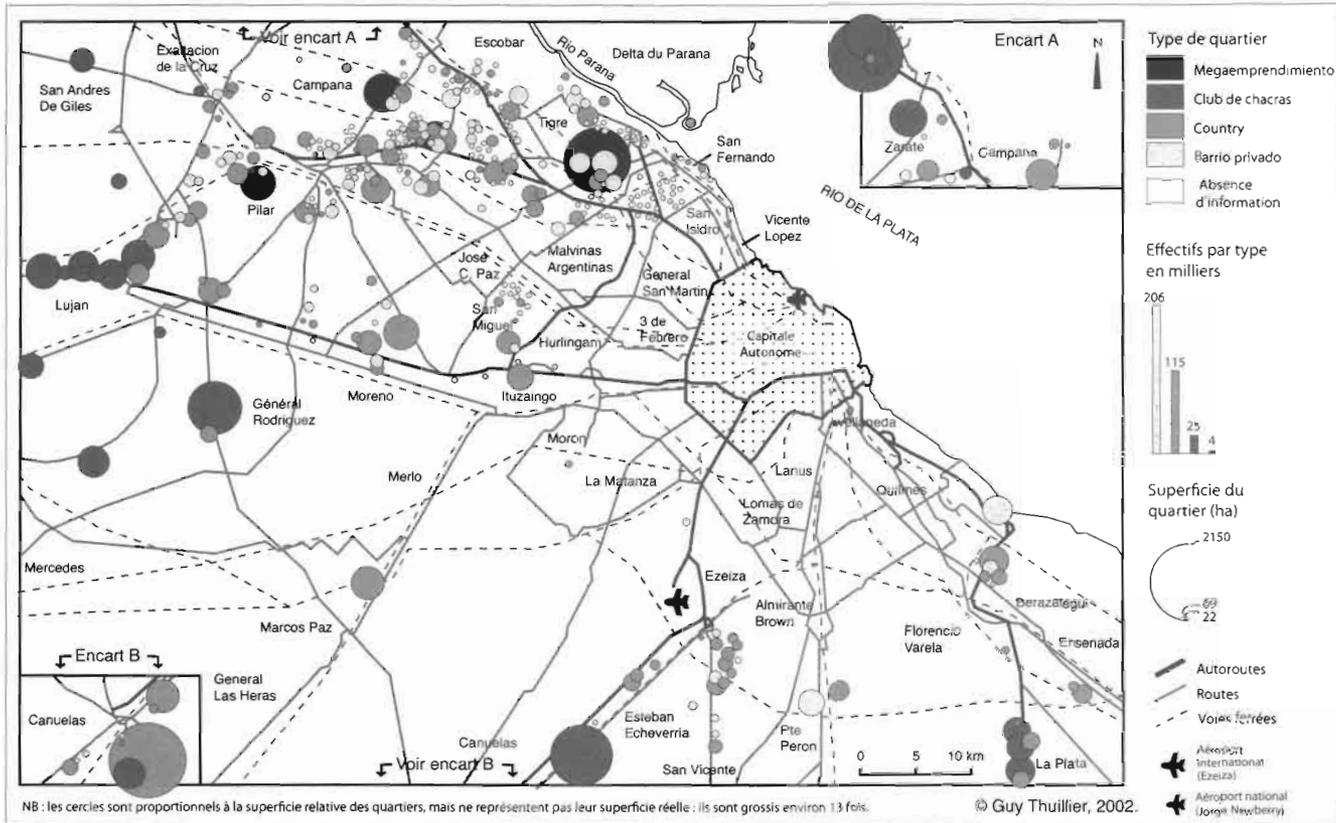
On ne saurait pour autant réduire les évolutions récentes à cette augmentation de la distance spatiale entre riches et pauvres au sein des métropoles latino-américaines. Au contraire, ce qui caractérise la période récente, depuis une vingtaine d'années, c'est justement l'apparition de situations nouvelles de proximités spatiales entre groupes sociaux (Cáceres et Sabatini, 2004) : de nouvelles échelles de la ségrégation, plus fines, voient le jour à Bogotá (Dureau, 2000b), comme à Santiago, Valparaíso ou Concepción, (Sabatini, Cáceres et Cerda, 2001), Buenos Aires (Torres, 2001), Caracas (Cariola et Lacabana, 2003) et dans les capitales d'Amérique centrale (Lungo et Baires, 2001). Différents mécanismes sont à l'œuvre, dans les zones centrales comme en périphérie proche ou lointaine, qui retravaillent les modèles de la ville latino-américaine proposés par Griffin et Ford ou Deler (figure 14.7) : des dispositifs de ségrégation à des échelles inédites voient le jour (Ortiz et Morales, 2002 : 3), associées à l'émergence d'une organisation « en archipel » des espaces périphériques (Bähr et Mertins, 1993 ; Ortiz et Morales, 2002 ; Janoschka, 2002 ; Borsdorf, 2003).

L'installation de familles plus aisées dans les périphéries populaires

Différents facteurs contribuent à l'installation de familles plus aisées dans les périphéries populaires auto-construites, leur importance variant selon les villes :

- Certains relèvent des dynamiques spatiales des systèmes métropolitains : une ressource foncière devenue insuffisante dans les zones traditionnelles d'urbanisation pour les classes moyennes ; des prix immobiliers désormais prohibitifs pour de jeunes couples de classes moyennes dans des centres ou péri-centres revalorisés ; une attractivité nouvelle de certains lieux bénéficiant de l'implantation de centres commerciaux ou d'une amélioration de leur desserte par l'implantation d'une voirie rapide ou d'un système de transport collectif moderne et efficace ; l'amélioration du parc de logements et des équipements dans des quartiers périphériques anciens, liée à un processus de consolidation très abouti.
- D'autres correspondent aux trajectoires sociales de certaines catégories de population : paupérisation de certaines familles de classes moyennes les contraignant à rejoindre des localisations périphériques moins valorisées ; décohabitation à proximité du domicile familial de jeunes d'origine populaire ayant connu une ascension sociale.
- Les stratégies des promoteurs jouent bien évidemment un rôle de première importance dans des économies libérales marquées par le désengagement de l'État : ils s'engouffrent dans la production de logements, de centres commerciaux ou d'écoles privées leur garantissant des rentes immobilières élevées.

Figure 14.9 – Les ensembles résidentiels sécurisés dans la Région Métropolitaine de Buenos Aires en 2000



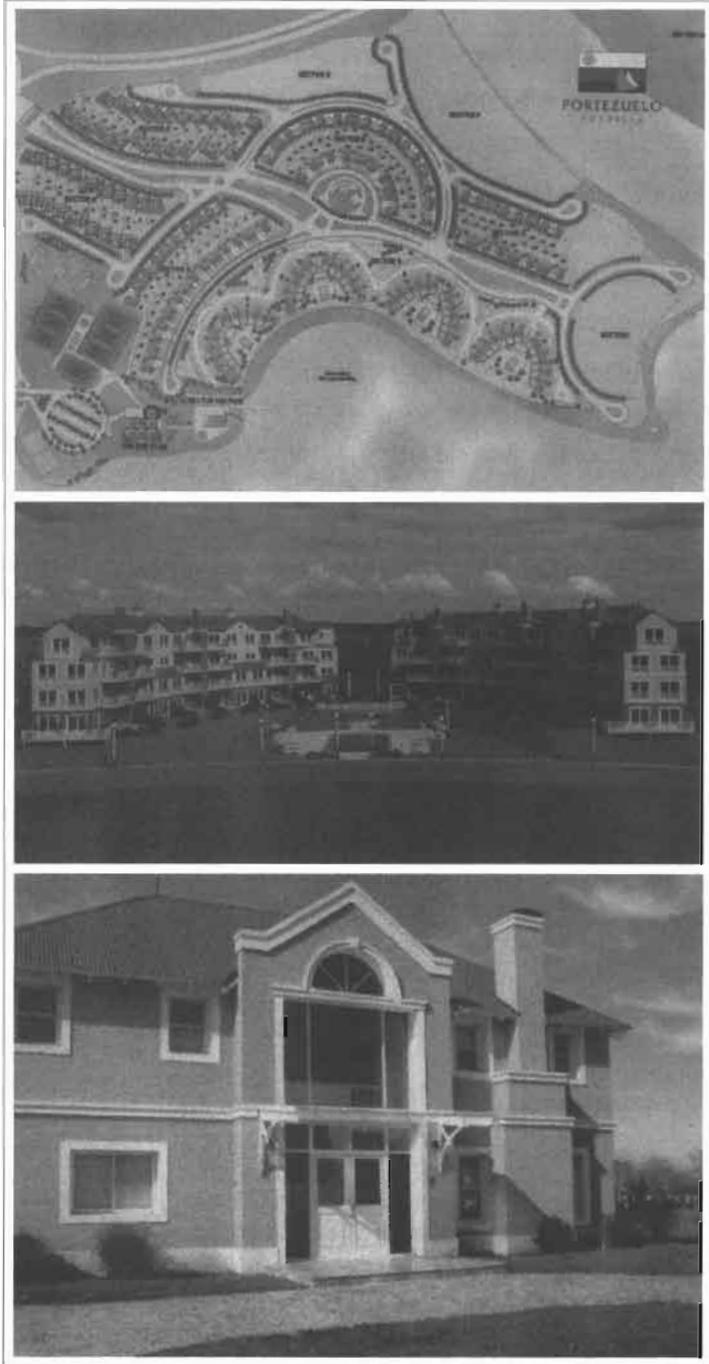
Source : Lacarriou et Thuillier, 2004.

- Les pouvoirs publics ont aussi leur responsabilité dans ce phénomène : souvent, ils ont délibérément préféré faire jouer le marché foncier pour éloigner les populations les plus démunies, plutôt que de mettre en œuvre une politique d'éradication de l'habitat illégal.
- Enfin, un dernier facteur joue un rôle important : les formes architecturales. Là comme ailleurs, la proximité physique entre groupes sociaux bien distincts implique des barrières qui maintiennent la séparation des groupes : l'implantation de résidences pour classes moyennes ou aisées dans des périphéries populaires (comme dans les secteurs centraux ou péri-centraux dégradés) repose indiscutablement sur la fermeture des ensembles résidentiels, évoquée dans le chapitre 13, un phénomène mondial auquel l'Amérique latine n'échappe pas (encadré 14.5 et photo 14.7). Dans les espaces déjà construits, la volonté de séparation se traduit purement et simplement par une privatisation de voies publiques (photo 14.8).

L'analyse précise des changements d'échelle de la ségrégation menée par Sabatini, Cáceres et Cerda (2001) sur trois villes chiliennes (Santiago, Valparaiso, Concepción) révèle deux évolutions qui sont mises en relation avec les politiques de libéralisation des marchés fonciers et les processus de globalisation économique et culturelle : une échelle plus fine de la ségrégation se met en place dans les zones de fort dynamisme immobilier, tandis qu'une évolution en sens inverse se développe dans les zones où s'installent les nouvelles familles pauvres. Contrairement à ce qui se passe dans les villes des pays développés où des systèmes efficaces de transport assurent une bonne accessibilité sur de longues distances, en Amérique latine la construction de résidences pour classes moyennes ou aisées ne se réalise pas « au-delà » de la ville, dans des zones non urbanisées, mais dans des zones d'habitat populaire de la périphérie. Ce contexte particulier suppose des projets immobiliers d'une certaine envergure (souvent plus de 1 000 logements au Chili), portés par des promoteurs ayant une assise économique importante. Dans un contexte de libéralisation du marché foncier, cette implantation entraîne une hausse des prix dans ces zones d'habitat populaire, sources d'une rente élevée pour les promoteurs : cette valorisation foncière et immobilière repousse les pauvres dans des secteurs encore plus éloignés. C'est pourquoi ces auteurs dénoncent la « perversité » (*malignidad*) accrue des processus ségrégatifs contemporains dans les villes chiliennes. Ils relèvent que les familles défavorisées habitant à proximité de ces nouveaux ensembles résidentiels peuvent en tirer certains bénéfices, de façon objective (en termes d'emplois, de services, d'équipements urbains) et subjective (sentiment d'appartenir à une zone en développement), mais sont de fait amenées assez rapidement à abandonner ces secteurs valorisés (Cáceres et Sabatini, 2004).

À partir de la littérature existante, il semble difficile de statuer de façon générale sur les effets, pour les habitants modestes initialement installés, de la production d'ensembles résidentiels destinés aux classes moyennes dans les périphéries populaires. L'amélioration de la voirie semble généralisée : une bonne accessibilité constitue la condition première du développement de ces résidences. En revanche, l'amélioration des services urbains (en particulier l'eau) est loin d'être automatique. On observe même souvent une dégradation du service d'eau potable dans des

Photo 14.7 – Buenos Aires: le quartier Portezuelo de Nordelta



**Encadré 14.5 – La multiplication des ensembles résidentiels fermés
dans la périphérie de Buenos Aires**

Comparativement à d'autres villes du continent, la déconcentration résidentielle des élites est apparue tardivement à Buenos Aires, dans les années 1990, mais avec une intensité particulière. Pendant cette décennie, la polarisation sociale s'accroît sensiblement : le dynamisme du secteur de la construction formelle se concentre sur les logements de standing (on passe de 100 000 m²/an construits au début de la décennie à 300 000 en 1999), tandis que les populations les plus pauvres habitant des « villas » augmentent considérablement à partir du milieu des années 1980. À Buenos Aires comme ailleurs, les ensembles fermés peuvent prendre la forme de résidences composées de maisons individuelles (les « *barrios privados* ») ou, dans les zones centrales, celle d'immeubles d'appartements (souvent commercialisées sous le nom de « *Torres Jardín* ») ; ils s'adressent non seulement aux familles aisées, mais également aux classes moyennes.

Les lotissements fermés se multiplient à proximité des principales autoroutes, dans des espaces interstitiels de la troisième couronne du Grand Buenos Aires ; aux « enclaves des plus pauvres » des décennies antérieures se substituent les « nouvelles enclaves des riches » (figure 14.9). Dans la seule zone suburbaine de la capitale argentine, on compte en 2002 plus de 400 complexes résidentiels où l'accès est restreint, hébergeant plus de 500 000 personnes. La tendance est au lotissement de superficies de plus en plus importantes et à l'intégration de fonctions de plus en plus nombreuses. Le record est atteint par Nordelta (photo 14.7), qui s'est développé à partir de 1999 sur une superficie de 1 600 hectares à 30 km du centre de Buenos Aires et inclut des services culturels, des commerces et des bureaux.

Les situations sont souvent conflictuelles avec les anciens habitants de ces secteurs, qui s'opposent à la privatisation de certains espaces publics ou de lieux de passage qu'ils fréquentaient auparavant. En effet, la périphérie avait connu une arrivée massive de personnes des couches populaires à partir des années 1940 et jusqu'au milieu des années 1970, favorisée par la baisse des coûts de transport liée à la nationalisation de ce secteur en 1948. Selon Torres, ce peuplement préalable explique les formes de la déconcentration résidentielle des élites des années 1990 : « C'est principalement cette proximité territoriale qui a exagéré les contrastes socio-spatiaux » (2001 : 17).

Source : Torres, 2001 et Janoschka, 2002.

Photo 14.8 – Bogotá : la fermeture des quartiers après leur construction



F. Dureau, 2000.

quartiers populaires où s'est installé un nombre important de familles plus aisées : la consommation individuelle de ces dernières est importante, dans des résidences parfois équipées de piscines, ce qui se traduit par une diminution de la qualité du service (en termes d'intensité du débit et de continuité). Parfois, des ensembles résidentiels bénéficient de leurs propres services (génération d'électricité, production d'eau potable, ramassage d'ordures, etc.), dont les habitants voisins ne bénéficient bien sûr pas.

La nouvelle proximité physique entre groupes sociaux produit certes une diversification sociale dans des périphéries traditionnellement occupées par les couches populaires, qui ne se traduit pourtant pas forcément par des modifications dans l'intensité et la nature des relations entre les différents segments de population. Dans la commune de Soacha, au sud de Bogotá, « la cohabitation entre groupes sociaux se manifeste plutôt par un affrontement quotidien exacerbé par la proximité » (Dureau, 2000b : 252). En revanche, l'articulation économique entre les segments de population cohabitant dans les communes du nord de Bogotá est avérée : les familles pauvres tirent parti de la présence de familles plus favorisées, sur le plan des services ou des commerces.

On le voit, la diversité est de mise au sein d'une même ville, ce qui engage à une certaine prudence vis-à-vis d'images simplistes concernant les effets de l'installation de classes moyennes dans les périphéries populaires, idéalisant ou condamnant de façon absolue cette nouvelle mixité sociale.

L'autre conséquence de ces nouvelles options résidentielles réside dans les changements affectant les modes de vie des classes moyennes s'installant dans ces ensembles, dont nous avons évoqué les trajectoires résidentielles au chapitre précédent (section 2.3). Leur installation s'inscrit le plus souvent dans un processus d'accession à la propriété d'un logement relativement bon marché, bénéficiant

d'une bonne desserte routière et réunissant dans un espace clos et surveillé parkings, espaces verts, aires de jeux pour enfants, voire une piscine et autres équipements sportifs. Même si quelques travaux récents sur México tendent à montrer que les pratiques de proximité ne sont pas totalement absentes pour ces habitants (remettant donc en cause l'image convenue à ce sujet), il est indéniable que résider dans ces enclaves au sein des quartiers périphériques populaires se traduit par une forte dilatation de leurs espaces de mobilité quotidienne.

Les nouvelles facettes de la mixité résidentielle dans les zones centrales

L'apparition de nouvelles situations de proximité physique entre groupes sociaux distincts fait consensus, en particulier dans le cas des périphéries où s'installent des familles de classe moyenne ou aisée. Ces situations sont en revanche beaucoup moins souvent étudiées dans les secteurs centraux. L'image courante d'une mixité des centres-villes latino-américains ne favorise sans doute pas les études sur leurs divisions socio-spatiales. Celles-ci sont pourtant tout aussi réelles : avec la redensification des espaces urbanisés, les politiques de rénovation des centres historiques et le démarrage de processus de *gentrification*, les proximités entre groupes sociaux se multiplient (encadré 14.6). et les quartiers centraux sont donc également marqués par des évolutions sensibles dans les formes de ségrégation. L'étude de Y. Marcadet montre la diversification sociale à l'œuvre dans un quartier populaire, Santa Maria la Ribera dans le centre de México (photo 14.9), qui fait l'objet depuis le début des années 2000 d'une intense production d'immeubles de standing moyen, impulsée par une succession de politiques urbaines visant à régénérer le centre de México. En observant de façon très fine les pratiques spatiales des habitants du quartier, on remarque que la diversification sociale ne joue pas seulement sur le plan résidentiel. Les ménages nouvellement installés fréquentent bel et bien le quartier, même si leurs espaces de mobilité quotidienne restent beaucoup plus amples que ceux des familles modestes.

Encadré 14.6 – La *gentrification* du péricentre nord de Bogotá

Le nouvel attrait de localisations centrales pour les classes aisées s'est traduit par des changements très rapides dans l'effectif et la composition démographique de la population dans la partie nord du péricentre de Bogotá. L'évolution ascendante du quartier se lit directement dans la composition socio-professionnelle des ménages en fonction des durées de séjour dans le logement : les ménages les plus récemment installés sont plus aisés que ceux qui se sont installés durant les années 1970, à une époque de déclin du quartier lorsque les familles les plus nanties partaient pour des localisations plus septentrionales. Les habitants les plus anciens, qui sont donc de condition plus modeste, doivent maintenant affronter simultanément : une forte augmentation de prix des commerces et des services de proximité, une pression fiscale accrue et une forte augmentation des tarifs des services publics. Les caractéristiques urbanistiques du quartier construit dans les années 1950 ont offert aux entrepreneurs un terrain favorisant une transformation rapide du bâti : les maisons occupant des parcelles relativement grandes aux mains de propriétaires individuels, ont pu facilement être démolies et remplacées par des immeubles (photo 14.10). Non régulée, la transformation brutale de cette zone se traduit par un coût social et humain important : pour les anciens habitants, l'évolution ascendante du quartier correspond en réalité à une dégradation de leurs conditions de vie.

Source : Dureau, 2000a et 2000b : 168-169 et 253-254.

Photo 14.9 – México : la production de logements de standing dans les quartiers populaires péri-centraux



F. Dureau, 2004.

Photo 14.10 – Bogotá : le remplacement des maisons bourgeoises par des immeubles de standing à proximité de l'Avenida Chile



B. Lortic, 1999.

2.4 *Quel sens donner aux évolutions récentes ?*

Les changements d'échelle de la ségrégation résidentielle dans les villes latino-américaines sont manifestes. On ne peut pour autant conclure, comme le font certains auteurs, à une « diminution » de la ségrégation : ce serait plutôt à une « intensification des inégalités sociales à une échelle réduite » qu'il faudrait conclure (Janoschka, 2002 : 3). Il s'agit bien d'un **changement d'échelle** et non d'une **variation d'intensité** du processus : les quelques exemples d'études mettant en œuvre une mesure multiscalaire de la ségrégation le démontrent sans ambiguïté.

Distance spatiale et distance sociale ne doivent pas être confondues, on le sait depuis longtemps¹⁴ : la proximité physique des lieux de résidence ne présume en aucune façon de la nature des interactions entre les groupes co-résidents, elle n'implique pas non plus que ces groupes aient accès à la même ville, aux mêmes ressources urbaines (Brun et Lévy, 2000). Les travaux de Kartzman sur Montevideo, ou ceux de Sabatini, Cáceres et Serda (2001) sur Santiago, Valparaíso et Concepción au Chili mettent en évidence sans équivoque les conséquences sociales de la ségrégation dans les grandes villes latino-américaines : les inégalités économiques sont aggravées par les difficultés d'accès aux ressources de la ville des populations habitant en périphérie. La ségrégation en grandes zones relègue les populations démunies dans de vastes périphéries populaires toujours plus lointaines, elle « isole les pauvres » (Rodríguez et Arriagada, 2004). L'accès à la mobilité est un facteur de plus en plus discriminant. Sur l'exemple des Valles de Tuy Medio (périphéries de Caracas desservies par le train métropolitain, où se produit récemment une hétérogénéisation sociale et économique), C. Cariola et M. Lacabana (2003) montrent bien le processus d'enfermement territorial qui touche les familles pauvres. Au final, ces populations ont peu accès aux ressources urbaines : elles ne disposent pas des moyens suffisants pour accéder, par la mobilité quotidienne, aux ressources localisées dans des lieux de la ville éloignés de leur logement. Les classes moyennes appauvries habitant dans ce même secteur ont tendance à s'isoler et à peu utiliser les services locaux : en revanche, l'accès à la mobilité leur garantit un accès permanent aux aménités urbaines disponibles dans le centre de la métropole vénézuélienne.

En Amérique latine comme en Europe, on assiste au développement de métropoles très étendues, avec une spécialisation accrue des espaces. Les conditions d'accès aux différents lieux de la ville et à ce qu'ils offrent résident dans la mobilité, ressource profondément inégalitaire, que ce soit sur le plan de la mobilité résidentielle ou de la mobilité quotidienne. Au total, dans un contexte d'aggravation des inégalités économiques, se développent des métropoles aux organisations complexifiées, où la seule distance spatiale entre groupes sociaux semble céder la place à des dispositifs intégrant des situations inédites de proximités résidentielles, dans les zones centrales comme dans les périphéries proches ou lointaines. Quel sens donner à cette évolution des divisions sociales des espaces métropolitains ? Les quelques exemples évoqués dans ce chapitre montrent qu'il n'existe pas de réponse univoque : les conséquences sociales des proximités résidentielles varient dans une même ville, elles sont partout largement dépendantes des inégalités en matière de

14. Sur le cas des grands ensembles en France, l'article publié en 1970 par J.-C. Chamboredon et M. Lemaire en a apporté une démonstration qui a fait date.

mobilité, éminemment variables selon les villes et dans le temps comme nous le rappelle l'exemple du *Transmilenio* qui a complètement bouleversé les temps de transport à Bogotá. La différence d'accès aux ressources urbaines est une des implications importantes de la ségrégation urbaine : certaines catégories de population n'ont pas les moyens de « *Bouger pour s'en sortir* ¹⁵ ».

Il ne faut pas omettre une autre conséquence, qui a trait aux effets des formes ségréгатives sur les comportements sociaux. Comme le rappellent J. Brun et J.-P. Lévy dans le *Dictionnaire de l'habitat et du logement* (2002 : 386), on sait peu de chose sur cette question dans le cas français. Il en est de même dans les villes latino-américaines. Ici comme là-bas, les processus de marquages sociaux des espaces urbains ne sont raisonnés qu'à travers le logement ; la connaissance des interactions sociales qui se jouent dans les espaces publics reste à construire. On peut sans risque formuler l'hypothèse que les changements d'échelle de la ségrégation s'accompagnent de modifications des usages et fréquentations des espaces publics ; la proximité spatiale multiplie les occasions de co-présences et d'interactions entre groupes sociaux, provoquant en retour des comportements d'évitement pour diminuer ces contacts. Mais la réalité des transformations à l'œuvre reste un pan d'ombre important de la connaissance des villes latino-américaines, qui nécessiterait des investigations beaucoup plus systématiques que les quelques travaux existant sur les centres commerciaux ou des espaces centraux disputés (l'espace public des centres historiques envahis par le commerce de rue, par exemple).

Une nouvelle géographie des divisions sociales des espaces résidentiels métropolitains se dessine, qui se superpose au modèle de macro-ségrégation qui avait marqué le développement de ces villes au long du XX^e siècle. Comme le note M. F. Prévôt-Schapira (1996 : 112), les inégalités socio-spatiales se répètent désormais aux différentes échelles de la ville ; se côtoient des espaces de pauvreté et des espaces résidentiels et commerciaux organisés aux normes internationales. La fragmentation physique est une réalité indéniable des grandes villes latino-américaines d'aujourd'hui.

En revanche, la réalité de la fragmentation sociale (et les discours alarmistes qui l'accompagnent) demeure très discutable et très discutée ¹⁶. En Amérique latine comme ailleurs, l'état actuel des connaissances est insuffisant pour dresser un constat précis ; de nombreux exemples empiriques sont là pour rappeler que cette fragmentation est loin d'être généralisée (Navez-Bouchanine, 2001 : 116). Les stratégies résidentielles évoquées au fil de ce chapitre et du précédent montrent combien les populations mobilisent les « fragments » de la ville, combien les réseaux sociaux, qu'ils soient familiaux ou d'une autre nature, demeurent actifs dans les grandes villes latino-américaines. Il convient donc de prendre une certaine distance face aux discours alarmistes prédisant l'éclatement de celles-ci.

15. Selon le titre de l'ouvrage de Le Breton, paru en 2006.

16. Plutôt que d'interpréter les transformations récentes des espaces métropolitains latino-américains comme un signe de fragmentation de la ville et de désintégration sociale (Thuillier, 2001 ; Prévôt-Schapira, 2000b), M. Janoschka y voit une forme d'isolement, signe d'une nouvelle forme de ségrégation, comme le font Sabatini, Cáceres et Cerda (2001). Au Brésil, où la notion de fragmentation a fait l'objet d'un engouement particulier, certains chercheurs (M. Santos, M. Ebreu, A.C. Torres Ribeiro) émettent des doutes à propos de sa pertinence (Vidal, 1994).

Les défis des politiques urbaines

Vincent GOUËSET

avec la participation de Catherine PAQUETTE

Longtemps, les représentations qu'on a pu se faire, en France notamment, de la gestion des villes d'Amérique latine ont été dominées par ce que J. Monnet a appelé en 1993 le « spectre de la monstruopole » (ou « tératopole »), la ville monstrueuse, chaotique et ingouvernable. Comment imaginer en effet qu'une métropole comme Mexico, passée de 330 000 habitants en 1900 à 18 millions un siècle plus tard et qui s'étend désormais bien au-delà des limites du District Fédéral puisse un jour faire l'objet d'une croissance maîtrisée et de politiques urbaines efficaces et concertées? Pourtant, comme le signalait O. Dollfus en 1994, la croissance des villes latino-américaines, exceptionnelle par son ampleur, s'est faite sans les tragédies et les explosions qu'on redoutait dans les années 1960, même si, bien sûr, les conditions de vie y sont difficiles pour une partie importante de leurs habitants, du fait notamment de la pauvreté, de l'insécurité, ou de la dégradation du cadre de vie (pollution, saturation et parfois détérioration des espaces publics, mauvaises conditions de logement des ménages modestes, difficultés croissantes à organiser les transports urbains, etc.). Par ailleurs, la grande ville offre des conditions de vie souvent meilleures que les petites villes ou que le milieu rural, en termes d'accès aux services ou à l'emploi.

Alors que les politiques urbaines ont longtemps consisté, comme on l'a vu dans les chapitres précédents, à accompagner et à pallier les effets d'un développement non contrôlé qui échappait aux pouvoirs publics, on voit désormais s'affirmer, depuis les années 1980, une volonté de reprendre les choses en main dans le domaine de l'aménagement. Dans les grandes villes en particulier, qui disposent de ressources financières importantes, on assiste à un certain renouveau de l'action publique urbaine, sous l'influence notamment de principes largement mondialisés, comme celui de la démocratie participative, de la « bonne gouvernance » ou du développement durable (des notions par ailleurs floues, mais qui constituent une référence pour un grand nombre de gouvernements locaux). Les pouvoirs locaux cherchent, un peu partout, à mener des politiques originales et parfois innovantes, à la fois démocratiques et participatives, respectueuses de l'environnement, socialement équitables et soucieuses de la compétitivité économique des métropoles, ce qui passe bien souvent par une redéfinition du rôle des pouvoirs publics dans la gestion de l'urbanisation et du développement local.

Comment un tel renouveau est-il possible? Il s'explique notamment par un changement de contexte institutionnel, avec une mutation du mode de fonctionnement des pouvoirs locaux, inspirée par des principes eux-mêmes renouvelés, à une échelle latino-américaine voire mondiale.

1. Un contexte institutionnel et une conception de l'action publique en pleine évolution

Sur le plan institutionnel, les deux tournants majeurs des années 1980 et 1990 en Amérique latine ont été la démocratisation et la décentralisation, qui ont à la fois changé le mode de fonctionnement de l'action publique et consolidé la légitimité et les prérogatives des gouvernements locaux. Les instances du pouvoir local, qu'il s'agisse du pouvoir exécutif (le maire, ou la figure équivalente) ou du pouvoir délibératif (le Conseil municipal, l'Assemblée locale...), sont désormais élues démocratiquement dans la plupart des cas, alors qu'elles étaient souvent nommées, ou élues selon des procédures largement contrôlées par le pouvoir central auparavant. Leurs compétences se sont accrues, à des degrés variables d'un pays à l'autre : dans les pays ayant un système fédéral, comme l'Argentine, le Mexique ou le Brésil, l'échelon intermédiaire des Provinces ou des États fédérés a souvent gardé des prérogatives importantes, au détriment des municipalités, tandis que dans les pays à système centralisé, comme les pays andins, il a été plus facile de transférer des compétences directement à l'échelon municipal. Ce changement est important : il a permis de faire évoluer les pratiques politiques antérieures et de faire émerger des figures politiques nouvelles, extérieures aux partis les plus traditionnels, parfois issues de la société civile et/ou marquées à gauche, en particulier dans les capitales et les plus grandes villes : C. Cardenas puis A. M. López Obrador à Mexico, A. Mockus puis L. Garzón à Bogotá, M. Suplicy à São Paulo, etc.¹. Ce renouvellement partiel, qui demeure inscrit dans le cadre des institutions formelles de la démocratie représentative, a été accompagné par l'émergence du paradigme de la « démocratie participative », c'est-à-dire l'apparition de nouvelles formes de participation des citoyens dans la gestion des affaires locales. L'exemple le plus médiatisé de cette évolution est la ville de Porto Alegre, devenue avec son budget participatif et son Forum social « altermondialiste », le géosymbole de ce tournant participatif, qui est un tournant majeur en Amérique latine (Gret et Sintomer, 2002).

En nous appuyant principalement sur l'exemple de la Colombie, nous analyserons trois éléments qui ont joué un rôle central dans cette évolution institutionnelle : la décentralisation, les réformes participatives et la question de la « gouvernance urbaine ».

1. Voir sur ce point D. Chavez & B. Goldfrank (2004), ainsi que le numéro 55 de la revue *Problèmes d'Amérique latine* (2005), qui porte sur le thème « Gauches de gouvernement, gauches de rejet ».

1.1 La décentralisation : un projet ambitieux

Le mot même de décentralisation, comme l'ont déjà signalé M.-F. Prévôt Schapira (1997 : 120-133) et H. Rivière d'Arc (1992), renvoie en Amérique latine à un processus beaucoup plus large qu'une simple définition des rapports institutionnels entre l'État central et les pouvoirs locaux. Dans les discours sur cette question, ainsi que dans les réformes menées en son nom, on voit apparaître des principes ambitieux, complexes et parfois contradictoires : consolider la démocratie en rapprochant les décideurs de la population, mais rationaliser dans le même temps l'action publique (Prévôt Schapira, 2000a : 6-7) ; libérer l'initiative locale et encourager la prise de responsabilité, sans se dessaisir des moyens de réguler et de contrôler la gestion qui est faite des deniers publics, pour éviter localement les débordements (corruption, clientélisme, malversations...) ; transférer une part croissante du budget de la nation vers les collectivités locales, mais s'assurer dans le même temps que l'utilisation qui en sera faite garantira à tous l'accès à un minimum de services et d'infrastructures collectifs ; favoriser l'émergence de mécanismes de participation citoyenne, mais sans délégitimer le statut de élus locaux, etc.

Une étude faite sur la politique colombienne de décentralisation, qui est assez représentative du processus mené dans l'ensemble de l'Amérique latine, a montré que plusieurs logiques se juxtaposaient (Gouëset, 2002 : 62-74 et 2006 : 201-220) :

- un processus de démocratisation et de légitimation des institutions, avec l'élection au suffrage universel des maires (1986), des gouverneurs (1991) et des Conseils d'arrondissements dans les grandes villes comme Bogotá (1992), ou encore la lutte contre les malversations politiques et financières dans la fonction publique territoriale (1995) ;
- une reconfiguration des relations entre l'État et la société (Medellín *et al.*, 1998), par un renforcement des mécanismes de participation citoyenne, qui est une aspiration forte de la société civile, de plus en plus prise en compte par la classe politique et les institutions ;
- une consolidation financière des gouvernements locaux, qui repose notamment sur un renforcement des ressources propres des collectivités locales (à partir de 1983), sur un transfert croissant des ressources de la Nation vers les espaces périphériques (à partir de 1986) et sur le maintien d'un encadrement des dépenses locales par une réglementation centrale (loi de compétence territoriale de 1993, loi limitant l'endettement des collectivités locales en 1997, loi de rationalisation de la dépense publique 2000) ;
- un transfert de compétences accrues aux départements et aux municipalités, rendus autonomes par la nouvelle constitution, mais à ce titre responsables de nombreuses missions, comme la fourniture des services publics domestiques (eau potable, électricité, assainissement...), la prestation de services sociaux (éducation, santé, logement social...), la gestion de la voirie, des transports et des équipements collectifs, la lutte contre la pauvreté et l'inégalité, le maintien de l'ordre public, etc. ;
- une incitation de plus en plus forte faite aux villes et aux municipalités à mener une véritable politique locale d'urbanisme et d'aménagement du terri-

toire, avec l'obligation d'établir un Plan d'aménagement du territoire (*Plan de Ordenamiento Territorial* – POT), intégrant à la fois le zonage urbain (c'est-à-dire la maîtrise du foncier), les politiques d'urbanisme et la gestion des espaces ruraux (loi urbaine de 1997).

Un débat existe aujourd'hui en Amérique latine sur la portée réelle de la décentralisation et sur les changements induits par celle-ci dans l'action publique locale.

Le caractère positif du tournant décentralisateur est salué par l'ensemble des observateurs, qui considèrent qu'il s'agit là d'un processus irréversible. Les villes ont gagné en autonomie de gestion.

De même, on observe que le taux de couverture des populations en services élémentaires (comme l'accès à l'eau potable ou à l'éducation primaire, qui constituent des postes d'investissement prioritaires pour les collectivités locales) augmente dans un grand nombre de villes colombiennes au cours des dernières années, surtout dans les plus grandes, où les pouvoirs publics ont globalement réussi à faire face aux missions qui leur avaient été assignées dans le cadre des politiques de décentralisation, souvent de façon plus efficace que lorsque les services étaient administrés par un organisme centralisé² (Gouëset, 2002 : 68). Dans les petites villes ou dans les banlieues des métropoles, la situation est beaucoup plus contrastée : l'écart tend à se creuser entre les grandes villes et les autres, en Colombie comme dans les autres pays de la région (chapitre 12).

Ainsi, un certain nombre de critiques apparaissent³. Tout d'abord sur le volet financier de la décentralisation : les ressources allouées aux pouvoirs locaux pour assumer les missions qui leur sont désormais confiées sont insuffisantes et la capacité des collectivités locales à générer des ressources propres le sont également⁴. Le problème se pose très différemment selon la taille des villes : les plus petites sont particulièrement pénalisées, tandis que les plus grandes et notamment les métropoles, où sont concentrées les activités les plus productives, disposent de ressources

2. L'exemple le plus connu en Colombie étant celui de l'INSFOPAL (*Instituto de fomento municipal*), l'administration colombienne créée dans les années 1950 pour aider les petites villes et les municipalités rurales à mettre en place un réseau d'eau potable. La gestion de l'eau potable – un service très sensible socialement – par l'INSFOPAL a été notoirement inefficace, en raison de coûts de fonctionnement trop élevés, du fait notamment d'une gestion trop centralisée et d'un appareil administratif surdimensionné. Cette centralisation a d'autre part renforcé le caractère clientéliste de la gestion de l'eau potable, car l'INSFOPAL, éloignée du terrain, s'est appuyée sur les réseaux politiques locaux, aux pratiques parfois douteuses (MALDONADO, 2001 : 26-27). La Banque Mondiale lui ayant refusé un nouveau crédit au début des années 1980, l'Institut a été liquidé en 1987, ce qui a constitué un des premiers actes forts de la politique colombienne de décentralisation (BLANQUER, 1991). Les compétences en matière d'eau potable ont été transférées aux municipes et/ou aux départements, non sans réticences de leur part, face à l'écrasante responsabilité que cela représente.

3. Pour un résumé en français des critiques formulées dans le cas colombien, se reporter à Ochoa et Restrepo, 2000.

4. Certains auteurs utilisant le terme, peu amène, de « paresse fiscale » pour qualifier l'incapacité des pouvoirs publics locaux non seulement à augmenter les impôts, mais tout simplement à les percevoir correctement. Cette question, ainsi que la propension des élus locaux à ne pas équilibrer leurs dépenses et à recourir systématiquement au surendettement, font l'objet d'une importante controverse (Gouëset, 2002 : 65).

fiscales importantes, qui font d'elles des villes riches, capables de mener des politiques publiques de grande ampleur. Des correctifs ont bien été imaginés ici ou là : en Colombie par exemple, un mécanisme de péréquation inversement proportionnel à la taille des villes fait que celles de moins de 50 000 habitants perçoivent 55 % des transferts de la Nation aux municipalités, alors qu'elles ne représentent que 38 % de la population nationale. Mais ces mécanismes ne suffisent pas à compenser les désavantages des villes petites et moyennes. La décentralisation ne permettrait donc pas, en somme, de corriger les déséquilibres territoriaux et notamment le contraste entre villes riches et villes pauvres, ainsi que, dans le cas des plus grandes agglomérations, entre les centres (généralement riches) et leurs banlieues (parfois riches, mais le plus souvent pauvres, en conséquence des mécanismes de ségrégation qui ont été vus dans le chapitre 14). En effet il n'existe souvent pas en Amérique latine, de mécanisme permettant d'assurer de façon efficace une gestion concertée du développement urbain entres municipalités voisines au sein d'une même agglomération, ni de mutualiser les ressources financières des municipalités à une échelle métropolitaine.

1.2 La « participation citoyenne » : une utopie ?

On s'attardera moins sur le thème de la participation citoyenne, qui s'éloigne un peu de notre approche géographique de la ville latino-américaine. Cette question, qui s'inscrit dans le contexte plus large du tournant démocratique des années 1980 et de la nécessité de réformer le fonctionnement d'institutions publiques dont la légitimité était en crise, avait suscité à l'époque un immense espoir, en revalorisant à la fois l'échelon local et la place du citoyen dans la vie de la cité (ce que, dans le langage actuel de la gouvernance, on désigne parfois sous le terme un peu flou de *bottom up*). Pourtant, toutes les synthèses récentes en Amérique latine comme en Europe d'ailleurs ⁵, insistent sur les limites de ce qu'on annonçait alors comme un véritable changement de paradigme. On constate qu'une vision un peu romancée de la ville et du municipe fonctionnant comme une « école de la démocratie », grâce à la décentralisation et aux réformes participatives, circule dans toute l'Amérique latine (Gouëset, 2006). Cette image est soigneusement entretenue dans les discours officiels et les médias, qui présentent la participation comme un reflet de la capacité de l'État à se moderniser et à s'ouvrir sur la société civile. Par ailleurs, l'engouement et la mobilisation des mouvements associatifs et de certains milieux populaires pour ce tournant participatif est bien réel, dans les années 1990. Bien réelle également est la volonté d'une partie de la classe politique de jouer le jeu d'une ouverture des institutions et de la vie politique aux citoyens. En témoigne l'ampleur des réformes menées en ce sens. Reprenons l'exemple de la Colombie, un des pays qui, en dépit d'une situation intérieure difficile, a poussé le plus loin, avec le Brésil, la logique participative. Rien qu'à l'échelon municipal,

5. On pourra utilement se référer à la définition qu'en donne J.-M. STÉBÉ dans le *Dictionnaire de l'habitat et du logement* (2002 : 311-313), ainsi qu'à quatre numéros spéciaux de revues de géographie, de sciences sociales ou d'urbanisme, le numéro 112 de *Espaces et sociétés* (« Ville et Démocratie », 2003), le n° 89 des *Annales de la recherche urbaine* (« Le foisonnement associatif », 2001), le n° 76/3 de *Géocarrefour* (« Les territoires de la participation », 2001), ou encore le n° 31/1 de *l'Espace Géographique* (dossier sur « Le territoire et la planification ascendante », 2002).

on recense une cinquantaine de réformes ou de mesures prises depuis les années 1980 pour favoriser la participation citoyenne (Gouëset, 2006).

Une lecture attentive de ces mesures montre pourtant que leurs effets sont limités et qu'elles n'ont pas contribué de façon significative à « reconfigurer les relations entre l'État et la société », pour reprendre la formule employée par un observateur du processus (*ibid.*). En effet, nombre d'entre elles sont surtout d'ordre symbolique, comme l'ouverture des conseils d'administration, juntas et autres comités publics à des représentants de la société civile, dont le mode de désignation et la représentativité posent d'ailleurs question ; sans parler des dérives vers une professionnalisation de la représentation citoyenne, certains auteurs allant jusqu'à parler de la mise en place d'une « bureaucratie de la participation » (Kure et Sanchez, 1996). Mais surtout, le fonctionnement des mesures les plus innovantes montre que les mécanismes participatifs n'échappent pas au contrôle des partis et des institutions politiques traditionnels et qu'ils placent les mouvements associatifs dans une position intenable, que F. Rudolf (2003) qualifie – pour la France – « d'enrôlement ». C'est le cas pour les Conseils de quartier (les *Juntas administrativas locales*), pour l'inspection citoyenne de l'action et des dépenses publiques (la *Veeduría*), pour les référendums et les consultations populaires, pour la possibilité de demander la révocation des élus ne respectant pas leur programme électoral (le « *voto programático* »), etc. En effet, et comme le note T. Lulle (2002), conçues d'en haut comme une « injonction » à participer (plutôt que comme la réponse à une demande clairement exprimée) et instrumentalisées par les élus comme un moyen de contrôler les leaders associatifs, les réformes participatives se heurtent aux attentes et au mode de fonctionnement des mouvements citoyens, par définition mobilisés sur des intérêts et des actions conjoncturels, peu institutionnalisés, qui ne sont pas destinés à perdurer une fois les revendications satisfaites et qui peinent à s'inscrire dans une logique de « cogestion » à long terme. De même, comme le signale A. Maldonado (2000), l'enthousiasme un peu illusoire qui prévalait, dans les années 1990, dans les milieux impliqués dans le processus participatif (élus, fonctionnaires territoriaux, chercheurs, responsables associatifs...) reposait sans doute sur une méconnaissance du mode de fonctionnement du pouvoir local, qui reste largement sous le contrôle de l'appareil administratif et d'une classe politique traditionnelle peu encline à céder une partie de son influence, mais prompte, en revanche, à retourner à son profit les mécanismes participatifs. L'expérience montre par exemple que tous les référendums et les consultations populaires réalisés en Colombie l'ont été sous le contrôle des élus traditionnels, qui en ont fait un usage plébiscitaire (et publicitaire...).

Enfin, comme l'a signalé T. Lulle (2002 : 152), les réformes participatives, dont les effets concrets demeurent limités, tendent à servir d'alibi au volet néolibéral de la réforme de l'État en Amérique latine, qui consiste à réduire lentement mais sûrement son rôle. Ce qui nous renvoie au concept de « gouvernance ».

1.3 La nouvelle gouvernance urbaine, concept ou mirage ?

On rapproche aujourd'hui souvent le thème de la participation citoyenne de celui de la « gouvernance » ; la première étant un des éléments permettant d'améliorer les conditions d'exercice de la seconde, en ville notamment. Ce rapproche-

ment est en partie un anachronisme, car le paradigme participatif, développé dès le milieu des années 1980 en Amérique latine, est antérieur à celui de la gouvernance, qui, né au Royaume-Uni à la même époque ⁶ et développé ensuite dans les cercles onusiens, sous la forme de la *global governance* et de la *good governance*, ne s'est diffusé qu'une décennie plus tard en France et peine aujourd'hui encore à s'imposer en Amérique latine ⁷. On ne reviendra pas sur l'origine, idéologiquement marquée, de cette notion, d'inspiration à la fois néolibérale et démocratique, qui invite les gouvernements, au Sud comme au Nord, à faire preuve de plus de rigueur – financière surtout – dans la conduite des affaires publiques, tout en intégrant les avancées démocratiques de l'après guerre froide : ouverture de l'action publique à la société civile, aux mouvements citoyens, à la défense de grandes causes « globales », comme la promotion des droits de l'homme, le respect des minorités, la défense de l'environnement, etc. De même, partant du principe que les échecs répétés des réformes économiques d'inspiration libérale dans le Tiers-Monde des 1990 ne signifiaient pas l'échec du modèle en soi, mais traduisaient plutôt des erreurs et des difficultés dans l'application du modèle, il devenait important, comme préambule au succès des réformes économiques proprement dites, de remédier à des lacunes d'ordre politique et institutionnel : bureaucratie et inefficacité administrative, corruption et clientélisme, formation inadaptée et compétences limitées des professionnels en charge des affaires publiques, priorité insuffisante donnée à la lutte contre la pauvreté et l'iniquité comme préalable au développement, etc. (Hewitt, 1998). Ces idées ont fait l'objet d'une immense controverse et de nombreuses critiques (résumées dans Gouëset, 2002 : 74-77 ; voir également Dorier-Apprill et Jaglin, 2002). Présentées souvent comme des réformes à caractère technique, les règles de la bonne gouvernance sont énoncées et s'abritent derrière des formules simples et généreuses, telles que « la lutte contre la pauvreté » ou « les services publics pour tous », pour prôner ensuite des réformes institutionnelles allant toujours dans le sens d'un désengagement de l'État. La conception qui est derrière et qu'on peut résumer à travers la formule, « *less government, more governance* », est toujours de limiter le rôle de l'État et de stimuler le rôle de la société civile et du secteur privé (Smouts, 1998). En réalité, derrière la générosité affichée dans ces principes, on retrouve « [...] un contrat établi de manière extra-territoriale entre un organisme multilatéral [la Banque Mondiale], au nom d'une logique de développement exogène et un gouvernement national qui agit de manière technocratique » (Osmont, 1998), de sorte que « [...]

6. Où, emprunté au vocabulaire de l'administration des entreprises (la *corporate governance*), il désignait sous le gouvernement Thatcher les réflexions menées sur les réformes du pouvoir local. Les prérogatives de ce dernier ont été limitées, officiellement pour lutter contre son inefficacité et ses coûts élevés de fonctionnement, mais aussi pour limiter l'influence de ce qui apparaissait aux yeux du gouvernement comme des bastions du travaillisme et pour mettre en œuvre un programme de privatisation des services publics, sous le contrôle d'agences de régulation centralisées (Holec et Brunet-Jolivald, 1999).

7. Le néologisme *gobernanza*, parfois employé dans les milieux spécialisés, ne s'est jamais imposé dans le langage courant, en dépit des efforts en ce sens d'institutions comme l'Instituto Internacional de Gobernabilidad de Cataluña (IIG) influent dans les milieux de l'action publique et des collectivités locales en Amérique latine. *Gobernanza* est notamment le titre de la revue en ligne de l'IIG : <http://www.iigov.org/gobernanza>.

le concept de gouvernance est lié à ce que les organismes financiers ont fait de lui : un instrument idéologique pour une politique d'État minimum » (Smouts, 1998).

Il faut bien sûr replacer cette évolution dans le contexte du virage néolibéral des années 1990, du « consensus de Washington » et des ajustements structurels qui s'ensuivent, avec la déréglementation des économies nationales, leur ouverture au marché mondial et le désengagement des États, qui se traduit par une vague de privatisations sans précédent dans le monde occidental⁸. Cette vague, qui touche tous les secteurs de l'économie (énergie, matières premières, transport, communications, industrie, services), affecte en particulier les services publics urbains, notamment les services domestiques (eau potable, assainissement, électricité, téléphone), mais aussi les autres services (éducation, santé, transports collectifs, sécurité...). D'où un large débat, qui court tout au long des années 1990 en Amérique latine : en privatisant, les pouvoirs locaux se privent-ils d'un pouvoir décisif d'intervention sur le développement local, ou améliorent-ils au contraire, dans le cadre du fameux « partenariat public-privé » (érigé en véritable dogme par la Banque Mondiale), le fonctionnement des services en transférant au secteur privé certaines missions qu'ils n'étaient pas capables d'assumer correctement ?

Ce débat théorique de fond, qui s'apparente à un véritable choix de société, s'avère moins manichéen quand on l'aborde sous l'angle concret de la gestion d'une métropole, y compris d'ailleurs dans les pays qui sont allés le plus loin en matière de réformes libérales (Argentine ou Chili par exemple). Comme l'a bien montré H. Coing (2005 : 135-167), qui a analysé en Colombie la loi des services publics de 1994 et ses conséquences, la volonté du législateur, clairement inspirée par les principes libéraux de la « bonne gouvernance », était bien d'appliquer les recettes de la Banque Interaméricaine de Développement pour résoudre les difficultés de fonctionnement des services publics. Partant du principe que les dysfonctionnements de ces derniers avaient pour origine principale, dans toute l'Amérique latine, la « politisation » de leur gestion (au sens péjoratif du terme), les réformes ont essayé d'appliquer quelques règles simples : rompre les monopoles en place pour favoriser la concurrence, dans l'intérêt des usagers ; rationaliser la gestion des entreprises de services publics (ESP), en leur imposant notamment une maîtrise des coûts de production (en diminuant pour cela les effectifs en personnel, souvent surdimensionnés dans une logique clientéliste), ainsi qu'une politique de tarifs permettant de couvrir ces coûts de production (en rupture avec les pratiques habituelles de bas tarifs, rentables électoralement, mais désastreuses pour l'équilibre financier des ESP) ; faire contrôler enfin la gestion des ESP par une agence nationale indépendante, chargée de veiller à la bonne application de ces principes de bonne gouvernance.

Mais dans les faits, l'exemple de la capitale colombienne (qui disposait des plus grosses ESP du pays) a montré que l'application de ces réformes posait de nombreux problèmes. En effet, la loi de 1994, conçue dans une logique essentiellement financière, ne tenait pas suffisamment compte de la dimension transversale des services publics, sur le plan territorial et social ; une dimension évidente pour n'importe quel maire, pour qui les services publics constituent un des principaux

8. Sur ce point, se référer à Musset *et al.*, 1999, chap. 3 et 4, ainsi qu'à Santiso, 2005.

leviers de la gestion urbaine (Coing, 2005 : 165). Par ailleurs, et sur l'ensemble des services étudiés (eau, électricité, gaz, ordures ménagères, télécommunications et transports urbains), l'ouverture du marché à une libre concurrence n'a jamais été possible. La privatisation des services existants n'a pas pu se faire dans le cas de l'eau potable, du fait de la taille des entreprises et de la prise de risque financier que cela représentait pour les groupes privés, ou a été partielle, dans le meilleur des cas (électricité, gaz, ordures ménagères).

2. Le renouvellement des politiques urbaines

On vient d'évoquer l'évolution du contexte institutionnel dans lequel se déploient les politiques d'aménagement des villes d'Amérique latine. La démocratisation et la décentralisation ont eu pour effet de responsabiliser davantage les maires, désormais désignés au suffrage universel et de plus en plus affranchis du jeu politique traditionnel, ainsi que de leur donner des prérogatives accrues dans le contrôle du développement local. Dans le même temps, on a assisté, au cours des vingt dernières années, à une maturation à la fois politique et opérationnelle des élus locaux, dont la fonction est progressivement passée d'une gestion relativement technocratique des ressources et des consignes reçues du pouvoir central, à une mission de planification stratégique beaucoup plus large.

Les changements qui en découlent, en termes de politiques publiques urbaines, sont considérables. Longtemps, comme on l'a vu dans les chapitres 12 à 14, l'action des pouvoirs locaux, qui n'avaient pas du tout anticipé le développement urbain, a consisté au contraire à tenter de le rattraper. Aujourd'hui, on n'en est plus là. Comme l'ont déjà signalé T. Lulle et E. Le Bris (2000 : 321-341), un véritable tournant s'opère au seuil des années 1980-1990. Une véritable culture de la planification urbaine s'est progressivement développée en Amérique latine, parfois emprunte d'idéologie (sur la démocratie locale, sur l'ouverture des politiques urbaines aux acteurs privés, etc.), mais toujours avec une vision d'ensemble des défis à relever, même si, comme le rappellent ces deux auteurs, le déphasage entre les projets et la réalité demeurent importants.

2.1 Une nouvelle manière de planifier le développement des villes ?

Comme le rappelle R. Greene dans une synthèse récente (2005 : 77-95), la planification des villes d'Amérique latine est passée, en une trentaine d'années, d'un modèle rationnel et normatif à un modèle stratégique, plus intégral et plus libéral en même temps, désormais ouvert sur le marketing territorial, le partenariat public-privé et la compétitivité urbaine.

Avant les années 1970, rares sont les villes qui ont fait l'objet d'une véritable planification urbaine, au-delà d'une réglementation sur l'usage du sol urbain ou sur les normes de construction. Les capitales et les métropoles ont été les premières à bénéficier de véritables plans d'urbanisme, parfois dès la première moitié du XX^e siècle, plus souvent à partir des années 1950. Ces premiers plans sont le plus souvent réalisés à l'initiative de l'État central, avec l'appui des bailleurs de fonds internationaux ; l'autonomie des pouvoirs locaux étant alors très faible. Paradoxalement, ces premiers plans sont marqués par l'héritage rationaliste euro-

péen (pour simplifier, le modèle haussmannien parisien) et par l'influence du fonctionnalisme alors triomphant (pour simplifier également, les principes de Le Corbusier, qui a d'ailleurs participé aux plans d'urbanisme de plusieurs métropoles d'Amérique latine, parfois sans y mettre les pieds). Le meilleur symbole de cette époque est peut-être l'édification de Brasilia au début des années 1960 (Vidal, 2002). Ces modèles importés d'Europe, qui reposaient sur l'idée que les besoins de l'homme sont universels (habiter, travailler, circuler, se récréer), ont été transposés dans un contexte radicalement différent, marqué par la dépendance économique, la pauvreté, ainsi que, dans les métropoles, par une expansion démographique et spatiale alors à son apogée et en grande partie illégale. On a alors vu se développer d'immenses ceintures de pauvreté aux marges de la ville planifiée, en contradiction totale avec les principes du fonctionnalisme urbain, à l'image des premiers quartiers précaires auto-construits à la hâte autour de Brasilia, qui ont constitué l'amorce des « villes satellites » et représentent aujourd'hui les trois quarts de la population de la capitale brésilienne.

Avec la crise économique des années 1980, la « décennie perdue », l'échec de ce modèle de planification rationnel et fonctionnaliste devient patent et «... le mot planification perd rapidement son pouvoir d'attraction » (De Mattos, 2004, cité par Greene, 2005 : 81). Survient alors, au Chili et en Argentine surtout, la tentation de libéraliser la planification urbaine, comme ce fut le cas du marché foncier dans les villes chiliennes, ce qui, à Santiago surtout, a créé plus de problèmes que cela n'en a résolu (*ibid.*).

Cette tentation du « tout libéral » a toutefois été écartée dans de nombreuses villes et le modèle qui a connu le plus de succès durant les années 1990 en Amérique latine est celui de la « planification stratégique », développé, entre autres, par Borja et Castells (1997), sous l'influence notamment d'un modèle barcelonais alors en pleine effervescence. Il repose, en simplifiant, sur l'idée que « faire la ville » suppose une planification évolutive, adaptée tant aux conditions sociales locales (marquées par la pauvreté et les inégalités) qu'aux effets – technologiques notamment – de la mondialisation. Le rôle de l'État est revu à la baisse, au profit du partenariat public-privé, d'une part, et d'une plus grande attention portée aux citoyens, d'autre part, selon le principe alors en vogue de l'*empowerment* (la « réappropriation par les individus de leur pouvoir personnel »). L'ombre de la gouvernance urbaine n'est donc pas éloignée de l'idée de planification stratégique, selon R. Greene (2005 : 82), qui lui reproche une vision trop éclatée de la ville, avec des opérations au coup par coup, comme le renouvellement et l'embourgeoisement d'une partie des centres anciens (Puerto Madero à Buenos Aires), ainsi que l'éclatement de l'unité physique de la ville, avec la fuite des classes moyennes vers des périphéries aussi éloignées qu'aseptisées, ou encore l'affaiblissement de la maîtrise du projet urbain par les pouvoirs locaux (au profit du secteur privé notamment).

De même, R. Greene déplore la place grandissante prise, sous l'influence d'auteurs comme M. Porter et P. Krugman notamment, par les thèmes de la « compétitivité urbaine » et du « marketing territorial » dans les discours sur la ville et dans les politiques urbaines. L'idée selon laquelle les villes sont désormais en concurrence entre elles à une échelle mondiale n'est pas neuve : elle était déjà présente

dans le concept de « ville globale » développée par S. Sassen en 1991. Elle repose sur l'idée que les capitaux étrangers et la main-d'œuvre hautement qualifiée seraient aujourd'hui, grâce à la révolution des technologies de communications, grâce aux progrès des transports et grâce à l'ouverture des économies nationales sur le marché mondial, de plus en plus affranchis des cadres nationaux dans leurs choix d'implantation et susceptibles de se déplacer d'une ville à l'autre, au gré de l'évolution des aménités locales et du *ranking* des métropoles les plus attractives... Cette idée, qui reste largement virtuelle et très difficile, méthodologiquement, à vérifier, contribue à mercantiliser la ville, ou plutôt son image et obsède aujourd'hui un nombre croissant d'élus et de lobbyistes locaux, dans les capitales et les plus grandes métropoles essentiellement. Cette surenchère se traduit par une politique de marketing territorial qui tend aujourd'hui à se systématiser (à l'image de la « marque Chili », promue depuis quelques années par les représentants de ce pays dans les forums internationaux – Greene, 2005 : 85) et par le développement d'un « urbanisme entrepreneurial » qui multiplie les opérations de haut standing, coûteuses et en décalage avec les besoins prioritaires de l'immense majorité de la population : parcs technologiques, centres d'affaires internationaux, rénovation et embourgeoisement des parties les plus prestigieuses des centres historiques, etc. En somme, et pour reprendre une formule de C. de Mattos (cité par Greene, 2005 : 86), ce ne sont pas les métropoles dans leur ensemble qui participent à cette course mondiale au prestige, mais seulement certaines portions de la ville et ce sont certains segments de leur population qui en profitent, au détriment des autres...

Du reste – est-il besoin de le préciser? –, cette course mondiale ne concerne qu'une poignée de villes de rang international, les capitales essentiellement (les exceptions comme São Paulo étant rares), au détriment des villes plus petites. Ce sont pourtant les villes intermédiaires, ainsi que les couronnes suburbaines des métropoles qui, comme le rappelle J. Borja (2003 : 81), doivent aujourd'hui affronter les plus fortes croissances démographiques et spatiales (comme nous l'avons vu dans l'introduction de cette quatrième partie), et assumer la plus forte progression des besoins en infrastructures et en services publics, avec des moyens beaucoup plus limités que ceux des capitales. Les inégalités socio-territoriales semblent donc progresser, au sein des grandes agglomérations et entre villes de tailles différentes, ce qui est contradictoire avec l'idée même de la décentralisation, qui avait pourtant constitué la réforme phare de la décennie précédente.

2.2 Quelles priorités pour l'aménagement des villes au XXI^e siècle?

On voit aujourd'hui, surtout dans les capitales, les autorités municipales redéfinir leurs priorités en termes d'aménagement urbain et mener des politiques parfois ambitieuses, qui contribuent à renouveler la physionomie des villes d'Amérique latine. La liste de ces priorités est très longue, comme le montre par exemple l'inventaire qu'en ont dressé T. Lulle et E. Le Bris en 2000 (p. 321-341), ou, dans un autre registre, J. Borja (2003 : 81-104). Il est impossible ici de les énumérer de façon exhaustive, d'autant qu'elles portent sur des domaines très variés, aussi différents que la maîtrise des finances locales (un sujet sur lequel les progrès réalisés au cours des deux dernières décennies sont importants), le développement d'une « culture civique citadine » (*idem*), la maîtrise des risques natu-

rels en ville ⁹, ou encore la question émergente, depuis le sommet de Rio de Janeiro en 1992, du développement durable et de la lutte contre la dégradation de l'environnement en milieu urbain et périurbain. On se concentrera ici sur les sujets qui ont été privilégiés dans le cadre des chapitres précédents : la maîtrise de la croissance démographique et spatiale, la production des espaces urbains et les conditions de vie des populations.

Un basculement important, signalé par T. Lulle et E. Le Bris (2000), porte sur la place relative attribuée au spatial et au social dans les politiques urbaines. Longtemps en effet, les pouvoirs locaux se sont concentrés sur les plans d'urbanisme et la production physique de la ville (dont le logement), considérant que la condition sociale des populations, notamment la **pauvreté**, échappaient à leur contrôle, relevant soit du niveau mondial des inégalités Nord-Sud, soit du niveau national des politiques économiques et sociales. L'action des gouvernements locaux s'est plutôt concentrée sur les déterminants indirects de la pauvreté, susceptibles d'avoir un impact sur les conditions de vie des populations modestes : la **production du logement populaire**, l'offre de **services domestiques** (eau, assainissement, électricité...) ou l'accès aux **services sociaux** ¹⁰ (santé et éducation surtout). Aujourd'hui, la situation a sensiblement évolué. Le logement et les services gardent leur caractère prioritaire, mais la question de la lutte directe contre la pauvreté a pris une importance croissante. En effet, dans la mesure où la population latino-américaine est très majoritairement urbaine et où les grandes villes concentrent un grand nombre de personnes indigentes, cette question est de plus en plus considérée, par les organisations internationales et par les gouvernements nationaux, comme relevant de l'échelon local. Les élus des grandes villes l'assument aujourd'hui de plus en plus comme une prérogative relevant de leur compétence directe.

La question du logement populaire demeure centrale pour les pouvoirs locaux, comme on l'a vu dans le chapitre 12, tout comme celle des services domestiques ; en particulier l'approvisionnement en eau potable (voir Fournier, 2001), un peu au détriment de l'assainissement, qui constituera un défi sanitaire et environnemental majeur dans les années à venir. Restent également importantes les questions d'éducation – surtout primaire – et d'accès aux soins médicaux des populations modestes. Les réformes décentralisatrices ont d'ailleurs souvent été assorties d'une obligation faite aux municipalités d'engager une part importante de leurs dépenses dans ces domaines.

Pour autant, le débat sur ces sujets n'est plus posé dans les mêmes termes. Face au décalage permanent entre les politiques affichées et leurs effets concrets, déca-

9. Même s'il reste encore du chemin à parcourir et si elles sont très inégales d'une ville à l'autre, les avancées locales en matière de gestion locale du risque sont importantes (prévision, prévention, protection des populations et des infrastructures, gestion des situations de crise), comme en atteste une abondante littérature spécialisée : D'Ercole & Thouret, 1995 ; Thouret & D'Ercole, 1996 ; Thouret, 2003, etc.

10. Il n'est pas anodin que les statistiques internationales sur la pauvreté dans les pays du Sud (Indices de développement humain, Indices de qualité de vie, Besoins élémentaires non satisfaits...) sont construites, pour une bonne part, sur des indicateurs qui caractérisent la condition de logement des personnes, ou l'accès aux services élémentaires (eau potable, éducation, santé...). En agissant sur ces domaines, on améliore non seulement les conditions de vie des personnes plus modestes, mais aussi les indicateurs de pauvreté.

lage qui traduit une certaine inefficacité des politiques publiques, la tentation est grande, pour le pouvoir central comme pour les collectivités locales, de recourir à un mode de gouvernance renouvelé: dépolitisation et déréglementation de la gestion des services publics, ouverture au capital privé, etc. La modification des modalités d'intervention de l'État dans la production du logement social (chapitre 12), tout comme celle de la privatisation des entreprises d'eau potable, ont par exemple constitué un des grands débats transversaux dans les villes d'Amérique latine depuis le début des années 1990 (Schneier et de Gouvello, 2003).

Parmi les préoccupations qui ont émergé plus récemment, on retrouve la question de la **maîtrise des densités** de peuplement, qui renvoie à celle, plus classique, de la **maîtrise du foncier**. Comme on l'a vu au chapitre 14, le gaspillage du sol a été tel, durant plusieurs décennies, que l'espace vient à manquer aujourd'hui dans les secteurs centraux et que la croissance de la ville continue souvent de se faire par expansion dans des périphéries de plus en plus lointaines, alors que la densification des espaces déjà urbanisés, dans une logique de renouvellement urbain, doit constituer une priorité pour les pouvoirs locaux. De fait, la maîtrise du foncier urbain par les pouvoirs publics progresse partout, et l'urbanisation illégale tend à diminuer (elle n'est plus que résiduelle au Chili par exemple), moyennant un assouplissement, bien souvent, des règles fixées pour la production du logement populaire.

Cette maîtrise de la densité renvoie à la question plus large des **relations entre espaces centraux et espaces périphériques** au sein des métropoles. Dans la ville-centre, l'essentiel de l'espace potentiellement urbanisable est déjà bâti, ce qui, d'une part, recentre les opérations d'aménagement vers des opérations de renouvellement urbain essentiellement, et qui, d'autre part, déplace la production du logement populaire dans les municipalités périphériques, ou bien dans des secteurs à haut risque au sein des zones centrales (versants abrupts, zones inondables, friches industrielles plus ou moins contaminées...). Dans les municipalités périphériques, on redoute en général l'arrivée des populations modestes, mais on s'en accommode bien souvent. On y privilégie l'habitat formel, qu'il soit populaire, destiné aux classes moyennes, ou de standing élevé. Les programmes résidentiels standardisés se multiplient aujourd'hui dans les couronnes suburbaines, comme on l'a vu dans le chapitre 12, à l'image de Mexico, où certaines municipalités comme Ixtapaluca, sur la route de Puebla, ont multiplié à l'infini les lotissements pour classes moyennes. Ceci, répété dans toute la périphérie de Mexico, a des répercussions sur le marché immobilier de l'ensemble de la métropole et donc de la ville-centre, qui n'a pourtant aucune prise sur les programmes menés en périphérie.

La question des **transports urbains**, élargie au thème plus large des **mobilités quotidiennes**, constitue une autre priorité selon J. Borja (2003). Il s'agit là d'un élément crucial. Longtemps concentrés sur la production du logement, les pouvoirs publics n'ont pas pris conscience de l'ampleur que prendrait un jour le problème des transports. En effet, un modèle de croissance reposant sur de faibles densités de construction et qui rejette toujours plus loin du centre les populations et les activités, génère des distances et des temps de transport qui atteignent aujourd'hui des proportions difficilement supportables pour une grande partie des citoyens, notamment tous ceux qui sont contraints d'emprunter les transports collectifs, dont les tarifs ont par ailleurs augmenté du fait de la diminution des

subventions publiques à ce secteur d'activité, au nom des réformes libérales des années 1990 (Figueroa, 2005 : 44-45). Le taux d'équipement des ménages de classe moyenne en véhicules individuels ayant quasiment doublé dans les grandes villes d'Amérique latine au cours des vingt dernières années, l'état de congestion du trafic n'a fait que s'aggraver (Figueroa, 2005 : 50). D'autre part, on sait que l'inégal accès à la mobilité urbaine est un facteur qui amplifie les inégalités sociales : à Bogotá ou São Paulo par exemple, le volume des déplacements des populations aisées est de deux à cinq fois plus élevé que celui des populations modestes (Montezuma, 2003 : 181).

Face à une situation devenue alarmante, des efforts substantiels ont été déployés pour améliorer l'état des transports publics (Montezuma, 2003 : 175-192), sans recourir à la solution ruineuse du métro, difficile à rentabiliser dans une ville du Sud, ou à la tentation des autoroutes urbaines à péages (nombreuses à Buenos Aires et à Santiago du Chili), qui ne font que déplacer le problème. L'exemple le plus connu, déjà évoqué dans le chapitre 14, est celui du *Transmilenio* de Bogotá, qui a transposé dans une métropole de 6 millions d'habitants, avec succès, le principe du *Ligerinho* développé quelques années plus tôt à Curitiba : un réseau de bus en site propre, prolongé par une desserte des quartiers périphériques en bout de lignes, qui a considérablement amélioré, pour un coût raisonnable (bien inférieur à celui d'un métro) les conditions de transport dans cette ville. Le modèle a depuis été transposé dans plusieurs villes d'Amérique latine, à Mexico par exemple (le *Metrobus*). Autre exemple : le projet de *Transantiago* à Santiago du Chili : un projet très ambitieux, mené par la présidence de la République, qui reconfigure totalement le système de transport en commun dans la capitale chilienne, en s'appuyant sur des opérateurs privés. Le projet n'est cependant toujours pas abouti et la ville de Santiago continue d'investir massivement dans son métro.

Dans tous les cas, il est frappant de constater que seul un (ré)engagement massif de l'État, tant au niveau central qu'au niveau local a permis, dans les capitales surtout, d'apporter des réponses efficaces à une situation qui n'avait cessé de se détériorer au fil du temps et que cette action a été menée en concertation avec les opérateurs privés engagés dans la gestion de ce service.

Autre sujet de préoccupation : la **récupération des espaces publics**. Les efforts des autorités locales, longtemps centrés sur le logement et les services publics élémentaires, intègrent aujourd'hui davantage la question des espaces publics, qui renvoie non seulement à la qualité paysagère et à la propreté des espaces non résidentiels, mais aussi à une série de sujets importants : l'occupation des rues par le commerce informel, le développement des activités économiques illicites (trafic de drogue notamment) et la **lutte contre l'insécurité**, un sujet très sensible dans l'opinion publique. Ces questions ne sont pas nouvelles : elles sont au cœur du débat public depuis de nombreuses années. Si la qualité paysagère des espaces publics ou l'occupation de l'espace par le commerce informel sont des sujets classiques, qui ont pu donner lieu à des actions parfois efficaces (mais pas toujours consensuelles ; la relocalisation des vendeurs ambulants étant une pomme de discorde qui revient de façon permanente dans le débat électoral), la question des violences urbaines est plus difficile à traiter, pour deux raisons au moins. D'abord parce que l'insécurité n'est que le symptôme de problèmes plus profonds et ne

peut pas être traitée efficacement en intervenant juste sur ses manifestations violentes (et même si on assiste, dans les villes d'Amérique latine, à une prolifération des emplois – surtout privés – liés au maintien de l'ordre). Ensuite parce que l'insécurité génère des comportements qui posent à leur tour problème, comme le repli des populations aisées – et de plus en plus aujourd'hui, des classes moyennes – dans des quartiers résidentiels fermés (chapitre 14).

Cet inventaire, trop rapide, est loin d'être exhaustif. Pour illustrer de façon plus précise l'ampleur des changements observés dans les politiques urbaines menées en Amérique latine, on choisira, pour finir, d'approfondir un exemple emblématique : celui des politiques de récupération des centres historiques.

2.3 *L'exemple du réaménagement des centres anciens*

La réhabilitation des centres historiques constitue un sujet classique qui a fait l'objet de nombreux travaux et publications en français : Monnet (1993), Melé (1998), Tomas (2000), Salin (2002), Paquette (2005), Rivière d'Arc et Memoli (2006), etc.

Il s'agit d'un thème particulièrement riche, qui renvoie non seulement à l'ampleur du patrimoine historique dans les villes d'Amérique latine (à la fois précolumbien, colonial, républicain et finalement contemporain, à l'image du Plan Pilote de Brasilia, inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'Humanité dès la fin des années 1980), mais aussi aux valeurs symboliques que véhicule ce patrimoine : des emblèmes de l'identité nationale, des supports d'identification collective qui transcendent les clivages sociaux et culturels. Ces centres anciens subissent, depuis une trentaine d'années au moins, une dégradation physique et sociale inexorable. Désertés par les classes moyennes et aisées, ils se dépeuplent, vieillissent et se paupérisent (Paquette et Salazar, 2005). Cet appauvrissement se traduit par une dégradation du bâti ancien comme des espaces publics, avec une taudification progressive des anciennes demeures de prestige (chapitre 12). En corollaire, on voit fortement augmenter sinon l'insécurité (on manque de données permettant de l'étayer de façon certaine), du moins le sentiment d'insécurité associé au centre, surtout chez les classes moyennes et aisées qui l'ont déserté et qui ne se reconnaissent plus dans sa version populaire et dégradée.

Parallèlement, les centres anciens déclinent aussi sur le plan économique ; les services supérieurs migrant progressivement vers la périphérie, livrant les zones centrales dégradées à des activités moins prestigieuses, comme le commerce de gros, les magasins populaires, l'hôtellerie bas de gamme ou le commerce informel. L'essor du tourisme, d'ailleurs limité, ne suffit pas à compenser ce déclin.

D'où une prise de conscience, dès les années 1980, et parfois plus tôt, de la nécessité de restaurer des centres anciens. Comme l'a montré P. Melé (1998), ou plus récemment la synthèse d'H. Rivière d'Arc (2006 : 7-13), les premières actions menées, sous l'égide de l'UNESCO notamment, ont été des politiques patrimoniales classiques, visant à protéger les édifices les plus prestigieux et/ou emblématiques. Ainsi, 32 sites avaient-ils été classés par l'UNESCO en 2000 ; une liste qui s'est encore allongée depuis cette date. Cette politique a rapidement montré ses limites : trop ponctuelle, très coûteuse (elle serait impossible sans l'aide de la coopération internationale), elle n'apporte aucune réponse aux problèmes sociaux

et économiques évoqués précédemment. Les quelques opérations de prestige parfois menées en marge de ces restaurations monumentales, comme la construction d'un centre d'affaires moderne à proximité immédiate du centre ancien (le plus important étant la *Zona rosa* à Mexico, mais on trouve des opérations équivalentes dans la plupart des capitales latino-américaines), n'a pas davantage enrayé le déclin social et économique des centres-villes.

D'où le virage adopté par les pouvoirs publics dans les années 1990, avec un peu partout la mise en place des politiques de « réhabilitation intégrale », allant bien au-delà des aspects strictement patrimoniaux. Sur ce dernier point et dans l'esprit du partenariat public-privé déjà évoqué, un appel a été fait au capital privé pour financer la restauration des édifices classés. Mais l'intervention du secteur privé va bien au-delà : dans beaucoup de centres historiques, on mise désormais sur le secteur immobilier pour procéder à un renouvellement du parc résidentiel.

Santiago du Chili offre un exemple intéressant, avec sa Corporation pour le Développement (CORDESAN), une société d'économie mixte qui a associé, avec succès, la mairie de la commune centrale et le secteur privé, afin de conduire un programme de rénovation immobilière très ambitieux (Paquette, 2005). À Mexico, c'est le Fidéicomis du Centre Historique qui a été créé au tout début des années 1990, dans un même esprit d'association du capital privé et des autorités locales. Dans cette dernière ville, ce n'est pourtant qu'à partir du début des années 2000 que les intérêts privés ont commencé à s'investir plus massivement dans la réhabilitation du centre historique. Carlos Slim (photo 15.1), un homme d'affaires mexicain d'origine libanaise, actuellement troisième fortune mondiale, a acquis un grand nombre d'immeubles, dont une partie a été transformée en logements destinés à de jeunes cadres. Parallèlement, Puerta Alameda (photo 15.2), un grand programme de logements neufs de standing (plusieurs centaines de logements, essentiellement de petite taille) a commencé à sortir de terre dans une des localisations les plus privilégiées du centre historique. Dans le même temps, dans cette zone du centre assez restreinte (la moins dégradée et la plus prisée), d'importants investissements publics ont été faits : amélioration des espaces publics, de la voirie et des services urbains, éviction des vendeurs ambulants, sécurisation, etc. Autant d'efforts qui ont contribué à changer considérablement et durablement cette portion de la ville (photos 15.3, 15.4 et 15.6), mais aussi à accentuer son contraste avec le reste du centre, en particulier l'Est de celui-ci : un secteur, pourtant le plus peuplé et le plus riche en patrimoine, véritablement oublié par les pouvoirs publics (photo 15.5) (Paquette, 2006).

Au-delà de l'exemple de Mexico et des formes particulières qu'y a pris le partenariat public-privé, le principal défi pour les politiques de réhabilitation intégrale est d'ordre social : comment enrayer le dépeuplement et l'appauvrissement des centres-villes sans pénaliser les populations les plus modestes – et âgées – qui y vivent ? L'exemple européen montre que, surtout dans un contexte où l'État intervient peu dans la production de logements et où l'on fait appel aux investissements privés, l'évolution la plus courante est celle d'une reconquête des zones populaires du centre par les classes moyennes et aisées, suivant le processus de *gentrification*, étudié dans le chapitre 14. En effet, les centres ne manquent pas d'atouts et de ressources : valeur patrimoniale du bâti ancien, richesse culturelle, maintien de

Photo 15.1 – Caricature de Carlos Slim



Proceso, n° 1405, 5 octobre 2003.

La forte présence de l'homme d'affaires dans la réhabilitation du centre de México fait couler beaucoup d'encre. Une caricature parue dans l'hebdomadaire *Proceso* en 2003 dans un numéro qui affichait à sa une la question : « Centre historique : propriété privée ? »

certaines fonctions prestigieuses, bonne accessibilité et centralité, etc. Toutefois, les classes aisées, en quête d'entre-soi, sont souvent réticentes à venir habiter dans des centres dont l'image est sans doute en train de s'améliorer, mais pas au point d'effacer le sentiment d'insécurité qui leur est associé.

Aujourd'hui, on peut se demander si les plus gros enjeux ne sont pas ailleurs, dans une zone centrale dont la délimitation est beaucoup plus large, où les contraintes liées au patrimoine sont beaucoup moins fortes et où le potentiel de repeuplement est plus important et réaliste. De fait, la question de la revitalisation des centres tend aujourd'hui nettement à s'étendre à la question du renouvellement des secteurs péri-centraux, également en voie de dévitalisation et de dépeuplement depuis plusieurs décennies. Dans un certain nombre de villes, les quartiers centraux au sens large ont commencé à être le lieu d'un recyclage urbain intense, à travers la construction de logements neufs sur des terrains en friche ou en remplacement de constructions anciennes. Deux villes ont lancé des programmes massifs en la matière. México tout d'abord, où la construction de quelques 36 000 logements neufs a été autorisée entre janvier 2001 et septembre 2003, auxquels s'ajoutent plusieurs milliers de logements de caractère très social réalisés par l'Institut du Logement du District fédéral (photo 15.7) (Paquette, 2006 : 114).

Photo 15.2 – Puerta Alameda, au cœur du centre historique de México



V. Gouëset, 2005.

Puerta Alameda : un très grand programme de logements neufs de standing, en cours de construction au cœur de la zone réhabilitée du centre historique de Mexico. Ce sont avant tout de petits investisseurs particuliers qui ont acquis ces logements sur plan, espérant réaliser rapidement une plus value importante ou les louer moyennant des loyers importants.

Photo 15.3 – Centre historique de México, Calle Guatemala



C. Paquette, 2006.

Calle Guatemala : derrière la Cathédrale, l'une des rues réhabilitées du centre historique de Mexico. Les vendeurs ambulants ont été déplacés vers d'autres secteurs, le pavement refait à neuf, les façades ravalées. C'est aussi là que le Centre Culturel Espagnol a ouvert ses portes il y a trois ans.

Photo 15.4 – Dans la partie réhabilitée du centre historique, un vieil immeuble restauré, destiné à être loué à des ménages aisés



V. Gouëset, 2005.

Photo 15.5 – Centre historique de México, secteur de la Merced



C. Paquette, 2006.

À México, les actions de réhabilitation se limitent à une petite portion du centre historique. Près du marché de la Merced, dans l'est du centre historique de Mexico, elles sont totalement absentes et la zone est laissée à l'abandon.

Photo 15.6 – Borne de sécurité dans le centre historique de México



V. Gouëset, 2005.

La sécurité est une composante importante dans la réhabilitation du centre historique de Mexico. Ici, dans une rue entièrement réhabilitée, une des bornes de sécurité installées pour permettre d'entrer en contact avec la police en cas de problème.

L'autre exemple est Santiago du Chili, où plus de 32 000 logements neufs ont été construits dans le centre entre 1992 et 2003, en assumant le choix, contestable pour les puristes du patrimoine, mais intéressant sur le plan social, de construire des immeubles de grande hauteur (en général plus de 10 étages) et de standing moyen, destinés en priorité aux jeunes ménages de classe moyenne.

Conclusion

Ce rapide examen du renouveau des politiques urbaines en Amérique latine nous amène à faire quelques constats sur les défis à relever.

Tout d'abord, l'évolution n'est pas la même dans les grandes villes (les capitales essentiellement) et dans celles qui sont de taille plus réduite. Les premières disposent de moyens financiers, matériels et humains que n'ont pas les secondes ; elles bénéficient par ailleurs le plus souvent de l'appui des gouvernements nationaux (et parfois des bailleurs de fonds internationaux ou des investisseurs privés), sans équivalent dans les villes de rang inférieur. Ainsi, ces métropoles qu'on dépeignait autrefois comme victimes de leur gigantisme se révèlent aujourd'hui relativement mieux armées pour faire face aux défis de l'urbanisation et ce d'autant plus que l'urgence de l'urbanisation galopante est désormais passée. Cette urgence se reporte

Photo 15.7– Logement social de l'INVI dans le quartier Guerrero



C. Paquette, 2006.

Dans le quartier Guerrero, au centre de Mexico, un exemple de logements très sociaux réalisés par l'Institut du logement du District Fédéral (INVI). La typologie est généralement la même pour ces ensembles de logements : des immeubles de six étages, un niveau de finition minimal, que ce soit pour les parties communes ou dans les appartements. C'est à travers les organisations sociales, qui sont les interlocuteurs de l'INVI pour ces projets, que les bénéficiaires (généralement des habitants du quartier), obtiennent ces logements, dont ils deviennent propriétaires grâce à des crédits que l'INVI leur octroie.

à présent sur des villes de rang intermédiaire ou sur les périphéries des grandes agglomérations. Le risque est donc grand d'une rupture de la cohésion sociale entre grandes et petites villes ou entre villes-centres et banlieues. Dans ces banlieues, la pression de l'urbanisation reste la même : produire des logements, amener des services et des équipements rapidement et à moindre coût, pour des populations peu solvables dans l'ensemble. C'est un premier défi, que les politiques de décentralisation ne permettent pas de relever, voire contribuent à accentuer.

Deuxième problème : les politiques urbaines, appliquées à l'échelle locale par les pouvoirs municipaux, ne sont pas toujours convergentes avec les politiques sectorielles menées par le gouvernement central. De nombreux exemples l'illustrent : la volonté de privatiser et de déréglementer les services publics, très forte au niveau central, n'est pas toujours compatible avec l'impératif de solidarité sociale dès lors qu'il s'agit de l'appliquer à l'échelle d'une ville, ou pire, d'une agglomération. Un autre exemple a trait aux politiques du logement. Désormais, l'État central se limite à un rôle de « facilitateur », la promotion et la construction étant concédées au secteur privé, à qui l'État garantit une demande stable, en octroyant

des crédits aux ménages désireux d'accéder à la propriété. Pour des raisons évidentes liées au coût du foncier, les programmes de logements sociaux massifs (750 000 par an sous le gouvernement de Vicente Fox au Mexique) sont construits dans de lointaines périphéries. Les efforts importants qui visent à redensifier et à repeupler les secteurs centraux entrent en contradiction avec ces politiques du logement nationales et fédérales, qui sont en grande partie responsables de la poursuite de l'étalement urbain, alors que les pouvoirs locaux cherchent au contraire à mettre en place un modèle de développement urbain plus compact. L'offre de logements bon marché en périphérie a en effet pour conséquence de drainer bon nombre de ménages vers les marges urbaines, notamment des individus qui résident dans les zones centrales (Delaunay et Paquette, 2006).

D'autre part, les pouvoirs publics semblent reprendre l'initiative en matière de planification, mais dans un contexte où la maîtrise du développement urbain est loin d'être optimale : les espaces centraux et péri-centraux se dévitalisent, sans faire l'objet de politiques réellement convaincantes ; parallèlement, l'expansion des quartiers populaires se poursuit, en grande périphérie désormais, dans une situation de relégation géographique qui aggrave les effets de la marginalité sociale. De même, la multiplication des quartiers fermés de haut standing ou des centres d'affaires *High Tech*, en périphérie le plus souvent, renforcent la perte de cohésion de la grande ville latino-américaine.

Ce qui pose une autre question : celui de la cohérence de l'action publique à une échelle métropolitaine, quand le pouvoir est éclaté entre plusieurs municipalités et que celles-ci ne sont pas de la même obédience politique. La décentralisation, qui a sacralisé l'échelon municipal, rend difficile voire impossible une action concertée entre la ville-centre et sa périphérie. Les exemples abondent, à Mexico, Buenos Aires, Bogotá ou ailleurs. On voit bien, à Mexico par exemple, que toute initiative d'aménagement urbain ou de remise en ordre de la ville, aussi intéressante soit-elle (sur le logement, le transport, les services sociaux, etc.), est vouée à l'échec si elle n'intègre pas la dimension métropolitaine et si, appliquée sur une seule partie de la ville, elle ne fait pas l'objet de contraintes ou de règles similaires sur le reste du territoire métropolitain. L'exemple de la contradiction évoquée précédemment entre la politique nationale du logement et la politique urbaine du District fédéral, qui consiste à redensifier un vaste centre tout en contrôlant l'expansion périphérique, le montre très clairement.

Enfin, à l'aménagement urbain de type traditionnel, qui reposait essentiellement sur le zonage et les plans d'urbanisme, s'est progressivement substituée une planification de type « stratégique », à base de grands projets urbains (de type *Santa Fe* à Mexico, ou *Puerto Madero* à Buenos Aires), ou d'opérations de prestige (sur le modèle des grands centres commerciaux), faisant largement appel à la négociation et au secteur privé, somptuaires, mais en décalage avec les attentes d'une population dont les conditions de vie sont souvent précaires ; ce qui contribue au discrédit croissant de politiques urbaines perçues comme étant réservées à une élite sociale. Le modèle de planification stratégique qui tend aujourd'hui à s'imposer n'a-t-il pas tendance à se limiter à certaines zones très stratégiques de la ville, sur le modèle de la « bonne partie » du centre historique de Mexico et à privilégier les intérêts privés, contre l'intérêt des secteurs les plus modestes ?

BIBLIOGRAPHIE

- AGIER M., 2002, *Aux bords du monde, les réfugiés*, Paris, Flammarion, 187 p.
- AGUILAR A. G., 2002, « Las mega-ciudades y las periferias expandidas », Santiago du Chili, *Revista EURE*, vol. 28, n° 85, p. 121-149.
- APPARICIO P., 2000, « Les indices de ségrégation résidentielle : un outil intégré dans un système d'information géographique », *Cybergeo*, n° 134.
- ARRIAGADA C., 2003, *La dinámica demográfica y el sector habitacional en América Latina*, Santiago du Chili, Centro Latinoamericano y Caribeño de Demografía (CELADE), División de Población de la CEPAL, Serie Población y Desarrollo, n° 33, 68 p.
- ARRIAGADA C., 2005, *El déficit habitacional en Brasil y México y sus dos megaciudades globales: estudio con los censos de 1990 y 2000*, Santiago du Chili, Centro Latinoamericano y Caribeño de Demografía (CELADE), División de Población de la CEPAL, Serie Población y Desarrollo, n° 62, 75 p.
- ARRIAGADA C. & RODRÍGUEZ J., 2003, *Segregación residencial en áreas metropolitanas de América Latina: magnitud, características, evolución e implicaciones de política*, Santiago du Chili, CELADE, Serie Población y Desarrollo, n° 47, 75 p.
- ARRIAGADA C. & SIMIONI J., 2001, *Dinámica de valorización del suelo en el área metropolitana del Gran Santiago y desafíos del financiamiento urbano*, Santiago, CEPAL.
- AUTHIER J.-Y. (dir.), 2001, *Du Domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos-Economica, Coll. Villes, 214 p.
- BABY-COLLIN V., 2001, « Les villes sud-américaines : modèle métis? », in Gervais-Lambony M. A., *Les très grandes villes*, Paris, Atlande, Clefs concours, Géographie générale, p. 89-111.
- BÄHR J. & MERTINS G., 1993, « La ciudad en América latina », *Población y sociedad*, n° 1, p. 5-14.
- BAIROCH P., 1985, *De Jéricho à México. Villes et économie dans l'histoire*, Paris, Gallimard, Coll. Arcades, 706 p.
- BALBO M., JORDÁN R. & SIMIONI D. (dir.), 2003, *La ciudad inclusiva*, Santiago du Chili, CEPAL-Cooperazione italiana, *Cuadernos de la CEPAL*, n° 88, 313 p.
- BARBARY O., DUREAU F. & HOFFMANN O., 2004, « Mobilités et systèmes de lieux », in Dureau F. et al. (dir.), *Villes et sociétés en mutation. Lectures croisées sur la Colombie*, Paris, Anthropos, Coll. Villes, p. 69-122.
- BATAILLON C., DELER J.-P. & THÉRY H., 1991, « Modèles d'organisation de l'espace », in *Amérique latine. Géographie universelle*, Paris, Hachette-Reclus, p. 67-75.
- BELLO M. & MOSQUERA C., 1999, « Desplazados, migrantes y excluidos : actores de las dinámicas urbanas », in Cubides F. & Domínguez (éd.), *Desplazados, migraciones internas y reestructuraciones territoriales*, Bogotá, CES, p. 456-474.
- BIDOU C., HIERNAX D. & RIVIÈRE D'ARC H. (dir.), 2003, *Retours en ville. Des processus de « gentrification » urbaine aux politiques de « revitalisation » des centres*, Paris, Descartes, 267 p.
- BLANQUER J.-M., 1991, « Características de la descentralización en Colombia », in Blanquer J.-M. & Fajardo D., *La descentralización en Colombia. Estudios y propuestas*, Bogotá, IFEA-CES (Universidad Nacional de Colombia), p. 13-81.

- BONVALET C. & FRIBOURG A. M., 1990, *Stratégies résidentielles. Actes du séminaire organisé par Catherine Bonvalet et Anne-Marie Fribourg*, Paris, 1988, INED-Plan Construction et Architecture-MELTM, Coll. Congrès et colloques, n° 2, 459 p.
- BONVALET C., 1990, « Accession à la propriété et cycle de vie », in Bonvalet C. & Fribourg A. M., *Stratégies résidentielles. Actes du séminaire organisé par Catherine Bonvalet et Anne-Marie Fribourg*, Paris, INED-Plan Construction et Architecture-MELTM, Coll. Congrès et colloques, n° 2, p. 129-137.
- BONVALET C. & DUREAU F., 2000, « Les modes d'habiter: des choix sous contraintes », in Dureau et al., *Métropoles en mouvement: une comparaison internationale*, Paris, Anthropos-IRD, Coll. Villes, p. 131-153.
- BORJA J. & CASTELLS M., 1997, *Local y global. La gestión de las ciudades en la era informática*, Barcelone, Taurus.
- BORJA J., 2003, « Ciudad y planificación. La urbanística para las ciudades de América latina », in Balbo M. et al., *La ciudad inclusiva*, Santiago du Chili, CEPAL-Cooperazione italiana, *Cuadernos de la CEPAL*, n° 88, p. 81-104.
- BORSODORF A., 2003, « Hacia la ciudad fragmentada. Tempranas estructuras segregadas en la ciudad latinoamericana », *Scripta Nova, Revista electrónica de geografía y ciencias sociales*, vol. VII, n° 146 (122), 8 p.
- BRUN J., 1994, « Essai critique sur la notion de ségrégation et sur son usage en géographie urbaine », in Brun J. & Rhein C. (éds), *La ségrégation dans la ville*, Paris, L'Harmattan, Coll. Habitat et Sociétés, p. 21-57.
- BRUN J. & LÉVY J.-P., 2000, « De l'extension au renouvellement métropolitain: mosaïque sociale et mobilité », in Dureau F. et al. (coord.), *Métropoles en mouvement. Une comparaison internationale*, Paris, Anthropos-Economica, Coll. Villes, p. 229-246.
- BRUN J. & LÉVY J.-P., 2002, « Ségrégation », in Segaud M. et al. (dir.), *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, p. 384-386.
- CÁCERES G. & SABATINI F. (éd.), 2004, « Barrios cerrados en Santiago de Chile. Entre la exclusión y la integración residencial », Santiago du Chili, PUC Chile.
- CALDEIRA T., 2000, *City of walls. Crime, Segregation and Citizenship in São Paulo*, Berkeley, University of California Press, 473 p.
- CALDERÓN J., 1999, *Acceso por los Pobres al Suelo Urbano y Mercado Inmobiliario en Lima Metropolitana*, Boston, Lincoln Institute of Land Policy, 44 p.
- CALDERÓN J., 2005, *Políticas de los derechos de la propiedad y de superación de la pobreza*. México, Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales (FLACSO).
- CAPRON G., 2004, « Les ensembles résidentiels sécurisés dans les Amériques: une lecture critique de la littérature », *L'Espace géographique*, vol. 33, n° 2, p. 97-113.
- CARIOLA C. & LACABANA M., 2003, « Globalización y desigualdades socioterritoriales: la expansión de la periferia metropolitana de Caracas », Santiago du Chili, *Revista EURE*, vol. XXIX, n° 87, p. 5-21.
- CARRIÓN F., 2000, « Quito », in Dureau F. et al. (coord.), *Métropoles en mouvement: une comparaison internationale*, Paris, 2000, Anthropos-IRD, Coll. Villes, p. 603-611.
- CEPAL, 1999, *Panorama social de América latina*, Santiago du Chili, CEPAL.
- CEPAL, 2001, *El espacio regional. Hacia la consolidación de los asentamientos humanos en América Latina y el Caribe*, Santiago du Chili, CEPAL, Libros n° 60, 252 p.
- CEPAL, 2005, *Anuario estadístico de América latina y el Caribe*, Santiago du Chili, CEPAL.
- CHAMBOREDON J.-C. & LEMAIRE M., 1970, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, XI, p. 3-33.

- CHAVEZ D. & GOLDFRANK B., 2004, *The Left in the City: Participatory Local Governments in Latin America*, Londres, Latin American Bureau, 250 p.
- CLARK C., 1951, « Urban population densities », *Journal of the Royal Statistical Society*, n° 114, p. 490-496.
- CLARK W. & DIELEMAN F., 1996, *Households and housing. Choice and outcomes in the housing market*, New Jersey, Rutgers University, Center for Urban Police Research.
- CLICHEVSKY N., 2000, *Informalidad y segregación urbana en América Latina*, Santiago de Chile, CEPAL, Serie Medio ambiente y desarrollo, n° 28, 61 p.
- COING H., 2005, « Servicios Públicos en Bogotá. Impacto de las reformas sobre la solidaridad territorial y social », in Gouëset V. et al. (dir.), *Hacer metrópoli. La región urbana de Bogotá de cara al siglo XXI*, Bogotá, Editorial UEC, p. 135-167.
- CONTRERAS Y., 2006, « La commune de Santiago du Chili : une nouvelle option résidentielle pour la ville », in Rivière d'Arc H. & Memoli M., *Le pari urbain en Amérique latine. Vivre dans le centre des villes*, Paris, Armand Colin, p. 171-184.
- CORREA G., 1996, *Redistribución de la población y composición social de la población del Gran Santiago*, Santiago du Chili, Universidad Academia de Humanismo Cristiano (tésis de grado).
- COULOMB R., 1988, « Logement locatif et dynamique de l'habitat dans la ville de México », *Revue de Géographie de Lyon*, n° 1, p. 55-68.
- COULOMB R., 1995, *Habitat locatif populaire et dynamiques urbaines dans la zone métropolitaine de México*, Thèse de Doctorat d'urbanisme, Université Paris-XII, 717 p.
- CUERVO L. M., DUREAU F., LULLE T. & PARIAS A., 2000, « Bogotá », in Dureau F. et al. (coord.), *Métropoles en mouvement : une comparaison internationale*, Paris, Anthropos-IRD, Coll. Villes, p. 457-470.
- CUERVO L. M. & JARAMILLO S., 1998, « Les traits centraux de l'organisation spatiale à Bogotá », in *Actes de l'Atelier International Métropoles en mouvement : les interactions entre formes de mobilité et recompositions territoriales à l'épreuve de la comparaison internationale*, Paris, 2-4 décembre 1998, IRD-CNRS/Programme Ville-Réseau Socio-Économie de l'Habitat (version multigraphiée et disponible sur le web).
- DAMMERT L., 2001, « Construyendo ciudades inseguras : temor y violencia en Argentina », Santiago du Chili, *Revista EURE*, vol. 27, n° 82.
- DE MATTOS C., FUENTES L. & SIERRATA C., 2004, *Santiago, ¿Ciudad de clase mundial?* Santiago du Chili, Eure Libros.
- DE SOTO H., 2005, *Le mystère du capital : Pourquoi le capitalisme triomphe en Occident et échoue partout ailleurs*, Paris, Flammarion, 304 p.
- DELAUNAY D. & DUREAU F., 2003, « Des individus dans la ville : les transitions résidentielles à Bogotá », in *Dynamiques résidentielles dans les villes du Sud*, *Autrepart*, n° 25, p. 87-106.
- DELAUNAY D. & PAQUETTE C., 2006, « Le diagnostic migratoire du Centre au sein de la zone métropolitaine de México (1995-2000) : un état des lieux avant la politique de redensification de la "ville centrale" », Communication au colloque *Réinvestir le « centre » : politiques de requalification, transformations urbaines et pratiques citadines dans les quartiers centraux des grandes villes d'Amérique latine*, CREDAL-CNRS-U, Paris III-IRD (UR013), Paris, 6-8 juin 2006, 31 p.
- DELER J.-P., 1988, « La cité-territoire, un chorotype colonial hispano-américain », *Mappemonde*, Montpellier, n° 4, p. 9-13.
- DELER J.-P., 1994, « Un espace marqué par la métropolisation », *Problèmes d'Amérique latine, la ville et l'Amérique latine*, Paris, La Documentation française, n° 14, p. 37-46.

- DEMÉLAS-BOHY M.-D., 1994, « Le développement de la cité-territoire hispano-américaine », *Problèmes d'Amérique latine, la ville et l'Amérique latine*, Paris, La Documentation française, n° 14, p. 19-35.
- DEMYK N., 1998, « Fiche B : Ciudad de Guatemala », in *Actes de l'Atelier International Métropoles en mouvement: les interactions entre formes de mobilité et recompositions territoriales à l'épreuve de la comparaison internationale*, Paris, 2-4 décembre 1998, IRD-CNRS/Programme Ville-Réseau Socio-Économie de l'Habitat (version multigraphiée et disponible sur le web).
- DEMYK N., 2000, « Guatemala », in Dureau F. et al. (coord.), *Métropoles en mouvement. Une comparaison internationale*, Paris, Anthropos-Economica, Coll. Villes, p. 485-495.
- D'ERCOLE R. & THOURET J.-C., 1995, « Croissance urbaine et risques naturels », *Bulletin de l'AGF*, n° 1995-4.
- DOLLFUS O., 1994, « Introduction: la ville et l'Amérique latine », *Problèmes d'Amérique latine, la ville et l'Amérique latine*, Paris, La Documentation française, n° 14, p. 7-14.
- DORIER-APPRILL E. & JAGLIN S., 2002, « Gestions urbaines en mutation: du modèle aux arrangements locaux », *Autrepart*, n° 21, numéro spécial « Gérer la ville, entre local et global », p. 5-16.
- DUNCAN O. D. & DUNCAN B., 1955, « A methodological analysis of segregation indexes », *American Sociological Review*, n° 41, p. 210-217.
- DUPONT V. & PUMAIN D., 2000, « De la ville compacte aux métropoles polycentriques », in Dureau F. et al. (coord.), *Métropoles en mouvement: une comparaison internationale*, Paris, 2000, Anthropos-IRD, Coll. Villes, p. 51-71.
- DURAND-LASSERVE A., 2003, « Ciudad y suelo. La propiedad del suelo: el debate y las perspectivas », in Balbo M. et al., *La ciudad inclusiva*, Santiago du Chili, Cuadernos de la CEPAL, n° 88, p. 105-127.
- DUREAU F. & DELAUNAY D., 2005, « Poblamiento, acceso a la vivienda y trayectorias residenciales en Bogotá y Soacha (1973-1993): resultados preliminares », in Gouëset V. et al., *Hacer metrópoli. La región urbana de Bogotá de cara al siglo XXI*, Bogotá, Universidad Externado de Bogotá, p. 19-64.
- DUREAU F. & FLÓREZ C. E., 1996, « Dynamiques démographiques colombiennes: du national au local », in Blanquer J.-M. & Gros C. (éd.), *La Colombie à l'aube du III^e millénaire*, Paris, IHEAL, p. 139-166.
- DUREAU F. & HOYOS M. C., 1994, « Soacha: un barrio de Bogotá. Movilidad y acceso a la vivienda de la población de los sectores orientales del municipio », Bogotá, Universidad de Los Andes, *Desarrollo y Sociedad*, n° 34, p. 95-147.
- DUREAU F. & LULLE T., 1998, « Fiche B: Mobilités spatiales et transformations territoriales à Bogotá », in *Actes de l'Atelier International Métropoles en mouvement: les interactions entre formes de mobilité et recompositions territoriales à l'épreuve de la comparaison internationale*, Paris, 2-4 décembre 1998, IRD-CNRS/Programme Ville-Réseau Socio-Économie de l'Habitat (version multigraphiée et disponible sur le web).
- DUREAU F., 2000a, « Bogotá: des stratégies résidentielles très diverses marquées par une inégale maîtrise de l'espace », in Dureau F. et al. (coord.), *Métropoles en mouvement: une comparaison internationale*, Paris, Anthropos-IRD, Coll. Villes, p. 165-173.
- DUREAU F., 2000b, « Les nouvelles échelles de la ségrégation à Bogotá », in Dureau F. et al. (coord.), *Métropoles en mouvement: une comparaison internationale*, Paris, Anthropos-IRD, Coll. Villes, p. 247-256.
- DUREAU F., 2000c, « Bogotá: une double dynamique d'expansion spatiale et de densification d'espaces déjà urbanisés », in Dureau F. et al. (coord.), *Métropoles en mouvement: une comparaison internationale*, Paris, Anthropos-IRD, Coll. Villes, p. 81-91.

- DUREAU F., 2002, « Les systèmes résidentiels : concepts et applications », in Lévy J.-P. & Dureau F. (dir.), *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en question*, Paris, L'Harmattan, Coll. Habitat et sociétés, p. 355-382.
- DUREAU F., 2004, « Croissance et dynamiques urbaines dans les pays du Sud », in *Rapport Population et développement, Le Caire + 10, La situation dans les pays du Sud*, Paris, Ceped, p. 203-225.
- DUREAU F., BARBARY O. & LULLE T., 2004, « Dynamiques de peuplement et ségrégations métropolitaines », in Dureau F. et al. (coord.), *Villes et sociétés en mutation. Lectures croisées sur la Colombie*, Paris, Anthropos, Coll. Villes, p. 123-182.
- DUREAU F., BEAUCHEMIN C., COUBES M. L. & DELAUNAY D., 2006, « Les mobilités spatiales dans des contextes en évolution : analyse croisée de deux dynamiques », in GRAB, *Le passage des seuils, observation et traitement du temps flou*, Paris, INED, Coll. Méthodes et savoirs, p. 157-194.
- DUREAU F., DUPONT V., LELIÈVRE E., LÉVY J.-P. & LULLE T. (coord.), 2000, *Métropoles en mouvement : une comparaison internationale*, Paris, Anthropos-IRD, Coll. Villes, 656 p.
- DUREAU F. & FLÓREZ C. E., 2000, *Aguaitacaminos. Las transformaciones de las ciudades de Yopal, Aguazul y Tauramena durante la explotación petrolera de Cusiana-Cupiagua*. Bogotá, Tercer Mundo Editores-Ediciones Uniandes, Coll. Ciudades y ciudadanía, 343 p.
- DUREAU F., LULLE T. & PARIAS A., 1998, « Las transformaciones de los barrios de clase alta en Bogotá: nuevas lógicas y estrategias de producción de vivienda en un marco reglamentario altamente permisivo », in *La investigación regional y urbana en Colombia. Desarrollo y territorio 1993-1997*, Bogotá, Carlos Valencia Editores, DNP-FINDETER-ACIUR, p. 372-406.
- DUREAU F., PIRON M. & SALAS VANEGAS A., 2006, « La mixité sociale des quartiers centraux de Bogotá: mythe ou réalité? » Communication au colloque *Réinvestir le « centre » : politiques de requalification, transformations urbaines et pratiques citoyennes dans les quartiers centraux des grandes villes d'Amérique latine*, CREDAL-CNRS-Université Paris III-IRD (UR013), Paris, 6-8 juin 2006, 33 p.
- FIGUEROA O., 2005, « Transporte urbano y globalización. Políticas y efectos en América latina », Santiago du Chili, *Revista Eure*, vol. XXXI, n° 94, p. 41-53.
- FOUCHIER V., 1998, « La densité humaine nette: un indicateur d'intensité urbaine », in Pumain D. & Mattei M. F. (coord.), *Données urbaines n° 2*, Paris, Anthropos, Coll. Villes, p. 181-189.
- FOURNIER J.-M., 2001, *L'eau dans les villes d'Amérique latine*, Paris, L'Harmattan, Coll. Géographie sociale, 203 p.
- GARZA G., 2000, « Ambitos de expansión territorial », in Garza G. (coord.), *La ciudad de México en el fin del segundo milenio*, México, El Colegio de México – Gobierno del Distrito Federal, p. 237-246.
- GIGLIA A., 2003, *Espacio público y espacios cerrados en la ciudad de México*, México, UAM (disponible sur internet).
- GILBERT A., 1991, « Renting and the Transition to Owner Occupation in Latin American Cities », *Habitat Intl*, vol. 15, n° 1/2, p. 87-99.
- GILBERT A., 1993, *In search of a home: rental and shared housing in Latin America*. Londres, University College Press, 171 p.
- GILBERT A., 1997, *La ciudad latinoamericana*, México, Siglo XXI editores, 227 p.
- GILBERT A., 1999, « A home is for ever? Residential mobility and home ownership in self-help settlements », *Environment and Planning A*, 31, p. 1073-1091.

- GOUËSET V., 1996, « Un siècle de concentration urbaine en Colombie », in Blanquer J.-M. & Gros C. (coord.), *La Colombie à l'aube du troisième millénaire*, Paris, CREDAL, Éditions de l'PIHEAL, p. 167-191.
- GOUËSET V., 2002, « Une lecture institutionnelle de la ville. Action publique, décentralisation et gouvernance urbaine », in *Villes, société et action publique en Amérique latine. Étude de géographie comparée (Colombie, Argentine, Mexique)*, Rennes, Dossier d'HDR, Université de Rennes 2, vol. III, chapitre 2, p. 57-82.
- GOUËSET V., 2006, « La décentralisation et la participation citoyenne ont-elles réellement modifié l'action publique locale? Les enseignements du cas colombien », *L'ordinaire latino-américain*, n° 204, p. 201-220.
- GOUËSET V., CUERVO L. M., COING H. & LULLE T. (dir.), 2005, *Hacer metrópoli. La región urbana de Bogotá de cara al siglo XXI*, Bogotá, Editorial UEC, 339 p.
- GREENE R., 2005, « Pensar, dibujar, matar la ciudad: orden, planificación y competitividad en el urbanismo moderno », Santiago du Chili, *Revista EURE*, vol. XXXI, n° 94, p. 77-95.
- GRET M. & SINTOMER Y., 2002, *Porto Alegre. L'espoir d'une autre démocratie*, Paris, La Découverte, 139 p.
- GRIFFIN E. & FORD L., 1980, « A model of Latin American city structure », *The geographical review*, 70, p. 397-422.
- HAMNET C., 1991, *The blind men and the elephant: the explanation of gentrification*, Transactions of the Institute of British Geographers, vol. 16, p. 173-189.
- HARDY S., 2005, « Environnement urbain des capitales centraméricaines », in Hardy S. & Medina-Nicolas L., *L'Amérique latine*, Paris, Éditions du temps, p. 152-175.
- HEWITT DE ALCANTARA C., 1998, « Du bon usage du concept de gouvernance », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 155, mars 1998, numéro spécial « Gouvernance », p. 109-118.
- HOLEC N. & BRUNET-JOLIVALD G., 1999, *Gouvernance*, Paris, Ministère de l'équipement, des transports et du logement, DGUHC, Centre de documentation de l'urbanisme.
- HOYOS M. C., 1996, *La movilidad de las poblaciones y su impacto sobre la dinámica del área metropolitana de Bogotá. Documento de trabajo n° 5: metodología y análisis de la encuesta cualitativa*, Bogotá, ORSTOM-CEDE, 159 p.
- HUAMAN E., 2005, *La regularización del suelo urbano*, México, Université Autonome Métropolitaine Azcapotzalco.
- JANOSCHKA M., 2002, « El nuevo modelo de la ciudad latinoamericana: fragmentación y privatización », Santiago du Chili, *Revista EURE*, vol. 28, n° 85.
- JORDÁN R. & SIMIONI D. (comp.), 2003, *Gestión urbana para el desarrollo sostenible en América latina y el Caribe*, Santiago du Chili, Libros de la CEPAL, n° 75, 250 p.
- KAZTMAN R. & RETAMOSO A., 2005, « Segregación espacial, empleo y pobreza en Montevideo », *Revista de la CEPAL*, n° 85, p. 131-148.
- KURE I. & SÁNCHEZ M. F., 1996, « Desarrollo institucional: continúa el desafío », *Planeación y desarrollo*, vol. XXVII, n° 3, p. 169-202.
- LACARRRIEU M. & THUILLIER G., 2004, « Une utopie de l'ordre et de la fermeture: "quartiers privés" et "countries" à Buenos Aires », *L'espace géographique*, n° 2, p. 149-164.
- LE BRETON E., 2005, *Bouger pour s'en sortir. Mobilité quotidienne et intégration sociale*, Paris, Armand Colin, 247 p.
- LE GLEAU J.-P., PUMAIN D. & SAINT-JULIEN T., 1996, « Villes d'Europe: à chacun sa définition », *Économie et Statistique*, n° 294-295, p. 9-23.

- LEVRON E., 2006, *Modes de subsistance des réfugiés en milieu urbain. Étude de cas Bogotá, Colombie*, Genève, Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, 31 p.
- LÉVY J.-P., 2002, « Gentrification », in Segaud M. et al. (dir.), *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, p. 199-201.
- LEWIS O., 1978, *Les enfants de Sánchez. Autobiographie d'une famille mexicaine*, Paris, Gallimard, 638 p.
- LULLE T. & LE BRIS E., 2000, « L'action publique à l'épreuve des pratiques », in Dureau F. et al. (coord.), *Métropoles en mouvement. Une comparaison internationale*, Paris, Anthropos-IRD, Coll. Villes, p. 321-341.
- LULLE T., 2002, « À quoi sert la gestion locale participative? Éléments de réflexion à partir d'une expérience à Bogotá (Colombie) », *Autrepart*, n° 21, p. 151-168.
- LUNGO M. & BAIRES S., 2001, *Socio-spatial segregation and urban land regulation in latin american cities*, Communication au séminaire Segregation in the city, Lincoln Institute of Land Policy, Cambridge, 25-28 juillet 2001.
- MAC DONALD J., 2004, *Pobreza y precaridad del hábitat en las ciudades de América latina y del Caribe*, Santiago du Chili, CEPAL, Serie Manuales, n° 38, 188 p.
- MALDONADO A., 2000, « Resultados del proceso de descentralización territorial: muchos indicios y poca evidencia », *Territorios*, n° 4, p. 83-104.
- MALDONADO A., 2001, *Avances y resultados de la descentralización política en Colombia*, Bogotá, Ministère de l'intérieur-DNP-COLCIENCIAS-Fundación Universidad Central, 53 p.
- MARCADET Y., 2006, « Les pratiques spatiales quotidiennes des habitants d'un quartier populaire du centre de México: entre particularités liées au niveau socio-économique et spécificités du mode de vie dans le centre », Communication au colloque *Réinvestir le « centre »: politiques de requalification, transformations urbaines et pratiques citoyennes dans les quartiers centraux des grandes villes d'Amérique latine*, CREDAL-CNRS-U, Paris III-IRD (UR013), Paris, 6-8 juin 2006, 17 p.
- MASSEY D. N. & DENTON N. A., 1988, « The dimensions of residential segregation », *Social Forces*, n° 67-4, p. 281-315.
- MEDELLÍN P., NIETO L. & VARAS P., 1998, « Evidencias y lecciones de lo trascendente de la descentralización en Colombia: la reconfiguración del orden gubernamental », *Agenda*, n° 1, numéro spécial *Descentralización del Estado y gobernabilidad en América latina*, p. 107-136.
- MELÉ P., 1998, *Patrimoine et action publique au centre des villes mexicaines*, Paris, Travaux et mémoires de l'IHEAL, 324 p.
- MENNA BARRETO H., 2000, « São Paulo », in Dureau et al. (coord.), *Métropoles en mouvement: une comparaison internationale*, Paris, Anthropos-IRD, Coll. Villes, p. 623-631.
- MESCLIER É., 2005, « Propiedad agraria y expansión urbana en la sabana de Bogotá », in Gouëset V. et al., *Hacer metrópoli. La región urbana de Bogotá de cara al siglo XXI*, Bogotá, Universidad Externado de Bogotá, p. 291-329.
- MILLE M., 2000, *Les temporalités quotidiennes urbaines. L'exemple de la métropole lilloise*, Université de Lille 1, Doctorat de Géographie humaine des espaces industriels, 368 p.
- MIRANDA MUÑOZ C., 1997, « Expansión urbana intercensal del Gran Santiago 1875-1992 », *Estadística e economía*, Segundo semestre, p. 77-104.
- MOHAN R., 1994, *Understanding the developing metropolis: lessons from the city study of Bogotá and Cali, Colombia*, Oxford, Oxford University Press, 324 p.
- MONNET J., 1993, *La ville et son double. La parabole de México*, Paris, Nathan, 224 p.

- MONTEZUMA R., 1997, *Les transports urbains : l'organisation, la gestion et le processus d'urbanisation à Bogotá*, Paris, ENPC, Thèse de doctorat en urbanisme et aménagement.
- MONTEZUMA R., 2003, « Ciudad y transporte. La movilidad urbana », in Balbo M. et al., *La ciudad inclusiva*, Santiago du Chili, Cuadernos de la CEPAL, n° 88, p. 175-191.
- MORICONI-EBRARD F., 1994, *Geopolis. Pour comparer les villes du monde*, Paris, Anthropos, Coll. Villes.
- Municipio de Soacha, 1992, *Plan de desarrollo municipal Soacha Siglo XXI, vol. III, aspectos urbanísticos*, Bogotá.
- MUÑOZ J., 1991, « Estructura urbana metropolitana de Lima », *Ciudad y territorio*, 86-87, p. 115-124.
- MUSSET A., 2002, *Villes nomades du nouveau monde*, Paris, Éditions de l'EHESS, 397 p.
- MUSSET A., SANTISO J., THÉRY H. & VELUT S., 1999, *Les puissances émergentes d'Amérique latine. Argentine, Brésil, Chili, Mexique*, Paris, Armand Colin, 207 p.
- Nations-Unies, 2002, *World Population Prospects : the 2001 revision. Analytical report*, New York, Nations Unies, Population Division.
- NAVEZ-BOUCHANINE F., 2001, « Des villes entre fragmentation spatiale et fragmentation sociale : une approche critique de la notion de fragmentation », in Dorier-Apprill E. (dir.), *Vocabulaire de la ville. Notions et références*, Paris, Éditions du Temps, p. 109-118.
- ORTIZ J. & MORALES S., 2002, *Impacto socioespacial de las migraciones intraurbanas en entidades de centro y de nuevas periferias del Gran Santiago*, Santiago du Chili, *Revista EURE*, vol. 28 n° 85, 15 p.
- OSMONT A., 1998, « La Gouvernance : concept mou, politique ferme », *Les Annales de la recherche urbaine*, Paris, PUCA, n° 80-81, numéro spécial « Gouvernance », p. 19-26.
- OSORIO F. E., 2002, *Los desplazados, entre survie et résistance. Territorialités et identités en suspens*, Thèse de doctorat d'études sur l'Amérique latine, Université de Toulouse le Mirail, 2 vol., 350 p.
- OSPINA M., 1981, *El proceso de recuperación del centro de Bogotá. La Macarena y las residencias El Parque*, Bogotá, Universidad de los Andes, Facultad de Economía, Tesis de Grado, 126 p. + ann.
- PAQUETTE C. & SALAZAR C., 2005, « Habiter le patrimoine. Les résidents âgés du centre historique de México face aux transformations de leur espace de vie », in Gravari-Barbas M. (dir.), *Habiter le patrimoine. Enjeux, approches, vécu*, Rennes, PUR, Coll. Géographie sociale, p. 75-92.
- PAQUETTE C., 1998, *Le logement locatif dans les quartiers populaires de Santiago du Chili : les raisons d'un essor limité*, Thèse de doctorat en Urbanisme et Aménagement, Paris, École Nationale des Ponts et Chaussées, 482 p.
- PAQUETTE C., 2000a, « Santiago du Chili : une ségrégation spatiale importante et "organisée" », in Dureau F. et al. (coord.), *Métropoles en mouvement : une comparaison internationale*, Paris, Anthropos-IRD, Coll. Villes, p. 311-317.
- PAQUETTE C., 2000b, « Santiago du Chili », in Dureau F. et al. (coord.), *Métropoles en mouvement : une comparaison internationale*, Paris, Anthropos-IRD, Coll. Villes, p. 613-622.
- PAQUETTE C., 2003, « Hébergé : un statut d'occupation entre contraintes et arbitrages », *Les allegados de Santiago du Chili*, in *Dynamiques résidentielles dans les villes du Sud, Autrepart*, n° 25, p. 37-51.
- PAQUETTE C., 2005, « La reconquête du centre de Santiago du Chili : un nouveau modèle pour la récupération des centres historiques d'Amérique latine ? » *Cahiers des Amériques latines*, n° 46, p. 151-165.

- PAQUETTE C., 2006, « Des habitants pour le centre historique? México face à l'un des défis majeurs de la réhabilitation », in Rivière d'Arc H. & Memoli M., *Le pari urbain en Amérique latine. Vivre dans le centre des villes*, Paris, Armand Colin, p. 107-125.
- PINTO DA CUNHA J. M., 2002, *Urbanización, redistribución espacial de la población y transformaciones socioeconómicas en América Latina*, Santiago de Chile, CELADE, CEPAL, Serie Población y Desarrollo, n° 30, 55 p.
- PONCET P., 2003, « Les "aires culturelles" face à la ville », *Espaces Temps. net*, Mensuelles.
- PRÉVÔT-SCHAPIRA M.-F., 1996, « Territoires urbains et politiques sociales en Amérique latine. Réflexions à partir des cas argentin et mexicain », in Le Bris E. (textes réunis par), *Villes du Sud. Sur la route d'Istanbul...*, Paris, Orstom éditions, p. 107-146.
- PRÉVÔT-SCHAPIRA M.-F., 1997, *Territoires, pouvoirs et sociétés en Amérique latine*, Tours, Université François Rabelais, Habilitation à diriger des recherches, vol. I, 255 p.
- PRÉVÔT-SCHAPIRA M.-F., 2000a, « Amérique latine: la décentralisation imparfaite », *Problèmes d'Amérique latine*, n° 37, numéro spécial « Argentine, Brésil, Colombie, Mexique, Pérou: un bilan de quinze ans de décentralisation », p. 3-7.
- PRÉVÔT-SCHAPIRA M.-F., 2000b, « Ségrégation, fragmentation, sécession dans les grandes villes latino-américaines: l'exemple de l'agglomération de Buenos Aires », in Dorier-Apprill E. (coord.), *Les très grandes villes dans le monde*, Paris, Éditions du temps, Coll. Questions de géographie, p. 351-372.
- PUMAIN D., 2006a, « Densité », in Pumain D. et al., *Dictionnaire La ville et l'urbain*, Paris, 2000, Anthropos, Coll. Villes, p. 80-82.
- PUMAIN D., 2006b, « Étalement urbain », in Pumain D. et al., *Dictionnaire La ville et l'urbain*, Paris, 2000, Anthropos, Coll. Villes, p. 112-113.
- RIVIÈRE D'ARC H., 1992, « La décentralisation de l'État », in Couffignal G., *Réinventer la démocratie. Le défi latino-américain*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, p. 297-312.
- RIVIÈRE D'ARC H. & MEMOLI M. (dir.), 2006, *Le pari urbain en Amérique latine: vivre dans le centre des villes*, Paris, Armand Colin, 223 p.
- ROCHFORD M., 1988, « Problèmes généraux de la production du logement des pauvres », in Rochford M. (dir.), *Le logement des pauvres dans les grandes villes du Tiers Monde*, *Revue Tiers Monde*, tome XXIX, n° 116, p. 1045-1054.
- RODRÍGUEZ J. & ARRIAGADA C., 2004, « Segregación residencial en la ciudad latinoamericana », Santiago du Chili, *Revista EURE*, vol. 30, n° 89, 24 p.
- RODRÍGUEZ J., 2002, *Distribución territorial de la población de América Latina y el Caribe: tendencias, interpretaciones y desafíos para las políticas públicas*, Santiago de Chile, CELADE, CEPAL, Serie Población y Desarrollo, n° 32, 8 p.
- RODRÍGUEZ J., 2006, *Segregación residencial socioeconómica (SRS) y sus relaciones con la migración y la movilidad intrametropolitanas. El caso del Area Metropolitana del Gran Santiago (AMGS) en los decenios de 1980 y 1990*, Communication présentée au IX Seminario Internacional de Investigadores sobre Globalización y Territorio, Bahía Blanca, Argentine, 16-19 mai 2006, 26 p.
- ROSSI P., 1980, *Why Family Move. a Study in the Psychology of Urban Residential Mobility*, Beverley Hills (1^{re} édition: Chicago, 1955).
- ROUSSEL M., 1988, « "Favelas" et pouvoir municipal à São Paulo: de la répression à la tolérance », in Rochford M. (dir.), *Le logement des pauvres dans les grandes villes du Tiers Monde*, *Revue Tiers Monde*, tome XXIX, n° 116, p. 1067-1082.
- RUDOLF F., 2003, « La participation au piège de l'enrôlement », *Espaces et Sociétés*, n° 112, numéro spécial *Ville et Démocratie*, p. 133-153.

- SABATINI F. & CÁCERES G., 2004, « Los barrios cerrados y la ruptura del patrón tradicional de segregación en las ciudades latinoamericanas: el caso de Santiago de Chile », in Cáceres G. & Sabatini F. (éd.), *Los barrios cerrados en Santiago de Chile: entre la exclusión y la integración social*, Santiago du Chili, PUC Chile, Instituto de Geografía, p. 9-27.
- SABATINI F., CÁCERES G. & CERDA J., 2001, « Segrégación residencial en las principales ciudades chilenas: tendencias de las tres últimas décadas y posibles cursos de acción », Santiago du Chili, *Revista EURE*, vol. 27, n° 82, 20 p.
- SALIN E., 2002, *Les centres historiques du Caire et de México. Représentations de l'espace, mutations urbaines et protection du patrimoine*, Paris, Thèse de doctorat en géographie, sous la direction d'A. Musset, Université de Paris 10-Nanterre, 624 p.
- SANTISO J., 2005, « Amérique latine. Révolutionnaire, libérale, pragmatique », Paris, CERI-Autrement, 157 p.
- SASSEN S., 1991, *The Global City: New York, London, Tokyo*, New Jersey, Princeton University Press.
- SCHNEIER G. & DE GOUVELLO B. (dir.), 2003, *Eaux et réseaux. Les défis de la mondialisation*, Paris, IHEAL Éditions, 346 p.
- SEGAUD M., BONVALET C. & BRUN J. (coord.), 1998, *Logement et habitat: l'état des savoirs*, Paris, Éd. La Découverte, Coll. Textes à l'appui.
- SMOUTS M.-C., 1998, « Du bon usage de la gouvernance en relations internationales », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 155, numéro spécial « Gouvernance », p. 85-94.
- THOURET J.-C. & D'ERCOLE R., 1996, « Vulnérabilité aux risques naturels en milieu urbain: effets, facteurs et réponses sociales », *Cahiers des Sciences Humaines*, IRD, vol. 32, n° 2, p. 407-422.
- THOURET J.-C., 2003, « Évaluation, prévention et gestion des risques naturels dans les villes d'Amérique latine, in Veyret Y., *Les risques*, Paris, SEDES, p. 63-87.
- THUILLIER G., 2001, « Les quartiers enclos à Buenos Aires: quand la ville devient country », *Cahiers des Amériques latines*, n° 35, numéro spécial Métropoles d'Amérique latine. De l'espace public aux espaces privés, p. 41-56.
- THUILLIER G., 2002, *Les quartiers enclos: une mutation de l'urbanité?* Université de Toulouse-Le Mirail, Thèse de doctorat en géographie.
- TOMAS F., 1995, « México: tous propriétaires! La généralisation de la propriété citadine », *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 66.
- TOMAS F. (dir.), 2000, « Le devenir des centres historiques en Amérique latine », *L'Ordinaire du latino-américain*, n° 181 (p. 3-80) et n° 182 (p. 3-94), numéros spéciaux.
- TORRES H. A., 2001, « Cambios socioterritoriales en Buenos Aires durante la década de 1990 », Santiago du Chili, *Revista EURE*, vol. XXVII, n° 80, p. 33-56.
- TURNER J., 1968, « Settlements patterns and urban development in modernizing cities », *Journal of the American Institute of Planners*, n° 34, p. 354-363.
- VANNEPH A., 2000, « La très grande ville latino-américaine », in Dorier-Apprill E. (coord.), *Les très grandes villes dans le monde*, Paris, Éditions du temps, Coll. Questions de géographie, p. 339-349.
- VEGA A. L., 2003, « Urbanización explosiva de la periferia, México », *Ciudades*, n° 57, p. 57-61.
- VEGA A. L., 2006, *Mutations du système du logement dans un quartier à développement spontané après la régularisation de la propriété de la terre. Cas de Netzahualcoyotl, banlieue Est de México*, Thèse de doctorat en Urbanisme, Créteil, Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris Val de Marne.

- VIDAL L., 1994, « Les mots de la ville au Brésil. Un exemple : la notion de "fragmentation" », *Cahiers des Amériques latines*, n° 18, p. 161-181.
- VIDAL L., 2002, *De Nova Lisboa à Brasília. L'invention d'une capitale (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Éditions de l'IHEAL, 344 p.
- VIEILLARD-BARON H., 2001, *Les Banlieues. Des singularités françaises aux réalités mondiales*, Paris, Hachette, Coll. Carré Géographique, 287 p.
- VILLA M. & RODRÍGUEZ J., 1998, « Dinámica sociodemográfica de las metropolis latinoamericanas durante la segunda mitad del siglo XX », Santiago du Chili, *Notas de población*, n° 65, p. 17-110.
- WAGNER A., 1988, « L'invasion, principale filière populaire de production foncière et immobilière à Lima », in Rochefort M. (dir.), *Le logement des pauvres dans les grandes villes du Tiers Monde*, *Revue Tiers Monde*, tome XXIX, n° 116, p. 1055-1066.

Tables des illustrations

Table des encadrés

Encadré 2.1	
La démographie latino-américaine, une histoire plus ou moins bien connue	40
Encadré 2.2	
L'expérience colombienne de la transition démographique	51
Encadré 2.3	
Comment définir la population urbaine?	58
Encadré 2.4	
La transition urbaine	59
Encadré 5.1	
La pauvreté des Indiens: réalité ou artefact statistique	116
Encadré 12.1	
Le statut d'occupation du logement: une notion complexe dans le contexte latino-américain	257
Encadré 13.1	
Nordelta, à Buenos Aires	268
Encadré 13.2	
Des mobilités résidentielles intra-urbaines rarement mesurées	275
Encadré 13.3	
Jorge et Dora, propriétaires dans le quartier Villa Mercedes (Altos de Cazucá, Soacha) après avoir participé à l'invasion des terres	281
Encadré 13.4	
Raul et Flor, propriétaires dans un <i>conjunto cerrado</i> de Soacha	283
Encadré 14.1	
Les densités urbaines: que mesure-t-on?	301
Encadré 14.2	
La densification non programmée du District de Bogotá	305
Encadré 14.3	
La ségrégation spatiale, une notion polysémique	310
Encadré 14.4	
La dimension démographique du processus ségrégatif	316
Encadré 14.5	
La multiplication des ensembles résidentiels fermés dans la périphérie de Buenos Aires	323
Encadré 14.6	
La <i>gentrification</i> du péricentre nord de Bogotá	325

Liste des tableaux

Tableau 1.1	
Les épidémies du XVI ^e siècle en Mésoméridique et dans les Andes	24
Tableau 1.2	
Les populations estimées de l'Amérique latine autour de 1800	31
Tableau 1.3	
Estimations des taux de croissance naturelle du Mexique et du Pérou dans le dernier quart du XIX ^e siècle	37
Tableau 2.1	
Effectifs de population et taux annuels d'accroissement par grandes régions du monde (1900-2005)	42
Tableau 2.2	
Effectifs de population par pays (1850-2005)	45
Tableau 2.3	
Taux de natalité, de mortalité et taux de migration nette dans 7 pays (1850-2005)	50
Tableau 2.4	
Situation des pays selon la phase de la transition démographique (1955-1985-2000) ...	54
Tableau 2.5	
Évolution de la population latino-américaine de moins de 30 ans selon le milieu d'habitat (1985-2000)	67
Tableau 2.6	
La migration nette rural-urbain et son rôle dans l'accroissement de la population urbaine (1990-2000)	69
Tableau 3.1	
Population totale et population indigène dans dix pays d'Amérique latine vers 2000 ...	97
Tableau 6.1	
Niveaux de réponse aux questions d'opinion sur la discrimination à Cali en 1998, selon la caractérisation ethnique et le sexe des enquêtés	121
Tableau 6.2	
La ségrégation de populations minoritaires à Cali (1998-1999) et aux États-Unis (1980), mesurée à travers l'indice de dissimilarité	124
Tableau 9.1	
La distribution des exploitations agricoles selon leur taille au Brésil, en Équateur et au Pérou	160
Tableau 10.1	
L'intensité de l'utilisation des fertilisants dans les pays du Mercosur	183
Tableau I-4.1	
Concentration de la population d'Amérique latine dans des villes de grande taille (1950-2000)	232
Tableau 12.1	
Formes de production du logement à Bogotá (1938-1993)	242
Tableau 12.2	
Population habitant dans un logement informel dans 7 villes d'Amérique latine	245

Tableau 12.3	
Évolution du stock et des besoins de logement à Bogotá (1951-1993)	252
Tableau 12.4	
Évolution de la sur-occupation des logements à Bogotá (1951-1993)	253
Tableau 12.5	
Matériaux et équipement des logements à Bogotá (1951-1993) (en % de ménages) ...	254
Tableau 12.6	
Évolution de l'accès aux services urbains au cours des années 1990 dans 8 pays d'Amérique latine (en % de logements urbains non raccordés aux services)	255
Tableau 12.7	
Indicateurs urbains dans les grandes villes par sous-régions d'Amérique latine (1999) ...	255
Tableau 12.8	
Précarité de l'habitat des pauvres urbains dans 15 pays d'Amérique latine – 1990 et 2000 (en % des ménages pauvres)	256
Tableau 12.9	
Statut d'occupation du logement dans les zones urbaines, selon les pays d'Amérique latine	258
Tableau 12.10	
Évolution de la proportion de ménages propriétaires de leur logement dans quelques grandes villes d'Amérique latine (%)	258
Tableau 13.1	
Proportion de propriétaires selon la catégorie de population (4 pays)	264

Liste des figures

Figure 1.1	
Une estimation de la distribution de la population amérindienne au xv ^e siècle	20
Figure 1.2	
Les variations moyennes annuelles estimées de la population du Mexique central entre 1534 et 1573	24
Figure 1.3	
Les territoires conquis et leurs marges dans la deuxième moitié du xviii ^e siècle	32
Figure 1.4	
Estimation du nombre d'esclaves conduits au Brésil et en Amérique espagnole entre 1761 et 1870	34
Figure 1.5	
La distribution de la population de l'Amérique latine autour de 1900	37
Figure 2.1	
Taux annuels moyens d'accroissement de la population selon les régions du monde (1950-2000)	42
Figure 2.2	
Distribution de la population mondiale selon les régions du monde (1850-2005)	43
Figure 2.3	
Effectifs de population et taux de croissance (1850-2000)	44

Figure 2.4	
Distribution de la population de l'Amérique latine par pays (1850-2005)	46
Figure 2.5	
Évolution des effectifs de population et des taux de croissance – Mexique et Brésil (1850-2005)	47
Figure 2.6	
Évolution des effectifs de population et des taux de croissance – Argentine, Chili, Uruguay et Paraguay (1850-2005)	47
Figure 2.7	
Évolution des effectifs de population et des taux de croissance – Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou, Venezuela (1850-2005)	47
Figure 2.8	
Évolution des taux de natalité, mortalité et accroissement naturel en Colombie (1938-1990)	52
Figure 2.9	
Situation des pays de l'Amérique latine selon la phase de transition démographique (1955-1985-2000)	55
Figure 2.10	
Évolution de la proportion de population urbaine dans le monde (1925-2000)	59
Figures 2.11 (a et b)	
Quatre modèles de transition urbaine en Amérique latine (1950-2000)	60
Figures 2.12 (a et b)	
Évolution de la population rurale et de la population urbaine d'Amérique latine (1950-2000)	62
Figure 2.13	
Taux de croissance annuel de la population rurale et urbaine de 6 pays (1970-2005)	63
Figures 2.14 (a et b)	
Intensité de la migration selon l'âge et le niveau d'éducation	66
Figure 3.1	
La localisation des populations indiennes recensées au Brésil en 1991 et 2000	95
Figure 3.2	
La distribution de la population de langue maternelle « native » au Pérou en 1993	96
Figure 3.3	
La distribution de la population recensée dans les « aires indigènes » en Colombie en 1993	99
Figure 4.1	
Évolution des effectifs de population indigène au Brésil depuis la Conquête	103
Figure 4.2	
L'évolution des populations de cinq ans et plus parlant une langue indigène au Mexique au XX ^e siècle (1895-2000)	104
Figure 4.3	
Taux global de fécondité par groupe ethnique dans six pays d'Amérique latine vers 2000	106

Figure 4.4	
Récondité observée et fécondité désirée par groupe ethnique au Guatemala (1987-2002)	106
Figure 4.5	
Taux de mortalité infantile par groupe ethnique dans dix pays d'Amérique latine vers 2000	106
Figures 4.6 (a et b)	
Pratique des langues « natives » et appartenance ethnique en Bolivie (2001)	108
Figures 5.1	
Évolution de la pauvreté par groupe ethnique dans cinq pays d'Amérique latine, au seuil des années 2000	114
Figure 5.2	
Taux net de scolarisation par groupe ethnique en Équateur, 2001	115
Figure 6.1	
La condition sociale des ménages à Cali en 1993. L'inégale distribution dans la ville des ménages populaires et aisés	122
Figure 6.2	
L'inégale distribution dans la ville des ménages par groupe ethnique à Cali en 1998 ..	123
Figure 7.1	
Les aires de peuplement historique de la population noire en Colombie	128
Figure 8.1	
L'organisation spatiale des haciendas à Ollantaytambo (Pérou) à l'époque coloniale ...	147
Figure 10.1	
Les exportations de fleurs coupées, en milliers de \$, entre 1970 et 1998	175
Figure 10.2	
L'évolution de la composition des exportations agricoles péruviennes	175
Figure 10.3	
Évolution des prix au producteur de produits d'exportation « traditionnels » et « non traditionnels » (en US \$/tonne)	176
Figure 11.1	
Les évolutions des superficies plantées en coca en Bolivie, en Colombie et au Pérou entre 1995 et 2005	194
Figure 11.2	
Les régions de production de coca au Pérou en 2006 et leur articulation aux marchés mondiaux	195
Figure 11.3	
Le taux d'activité des enfants de 6 à 14 ans au Pérou en 1993 et les régions de production de la coca	204
Figure 11.4	
La diminution des superficies consacrées aux plantations de canne à sucre et le démantèlement des sucreries à Cuba entre la fin des années 1980 et 2002	208
Figure 11.5	
La population rurale de l'Amérique latine et ses niveaux de pauvreté dans les années 2000	213

Figure 11.6	
Le pourcentage de foyers ruraux sans électricité dans les pays d'Amérique latine vers 2004	216
Figure I-4.1	
Évolution du poids démographique de huit métropoles d'Amérique latine dans la population urbaine et dans la population nationale (1950-1990)	234
Figures 13.1 (a et b)	
Des trajectoires résidentielles qui conservent la proximité familiale	272-273
Figure 13.2	
Les déplacements forcés de population à Santiago du Chili dans le cadre de la politique d'éradication des <i>campamentos</i> par le gouvernement militaire	291
Figure 14.1	
Expansion urbaine de São Paulo (1952-1983)	296
Figure 14.2	
Expansion urbaine de Buenos Aires (1918-2000)	297
Figure 14.3	
Expansion urbaine de Bogotá (1900-1993)	298
Figure 14.4	
Densité de la population à Bogotá (1985)	302
Figure 14.5	
Densité de population à Bogotá en 1973 et 1993	307
Figure 14.6	
Modèle de structure et de développement de la ville latino-américaine	313
Figure 14.7	
Deux modèles d'organisation de l'espace des métropoles latino-américaines dans les années 1980	314
Figure 14.8	
Les populations de moins de 15 ans et de 60 ans et plus et les ménages unipersonnels à Bogotá en 1985	317
Figure 14.9	
Les ensembles résidentiels sécurisés dans la Région Métropolitaine de Buenos Aires en 2000	320

Liste des photos

Photo 8.1	
La « vallée sacrée des Incas » à Ollantayambo, au Pérou	146
Photo 11.1	
Des cultures dans le désert: Chavimochic sur la côte nord du Pérou	192
Photo 11.2	
La parcelle d'un petit producteur de mangues à Motupe, dans le nord du Pérou	196
Photos 11.3 (a et b)	
Les manguiers d'une entreprise agro-industrielle à Motupe, dans le nord du Pérou	197
Photo 11.4	
Des serres de fleurs à El Sosiego, dans les environs de Bogotá, en Colombie	198

Photos 11.5 (a et b)	
Les paysages du développement des <i>commodities</i> dans le Mato Grosso au Brésil: openfield, grandes parcelles régulières, mécanisation	199
Photos 11.6 (a et b)	
Les travailleuses de la floriculture à Bogotá, en Colombie	201
Photo 12.1	
São Paulo : une mosaïque de villas et de tours	239
Photo 12.2	
Santiago du Chili : ensemble résidentiel fermé en construction	239
Photo 12.3	
Bogotá : de trop rares programmes de logements sociaux dans le sud de la ville	241
Photo 12.4	
São Paulo : l'alternance de logements sociaux collectifs et d'auto-construction dans la périphérie orientale	241
Photo 12.5	
Bogotá : les <i>inquilinos</i> dans le centre historique	243
Photo 12.6	
Lima : la consolidation en cours des périphéries populaires du nord de la ville	246
Photo 12.7	
México : <i>colonia</i> La Mexicana, un quartier populaire de la périphérie ouest totalement saturé	247
Photo 12.8	
Bogotá : une invasion aux Altos de Cazucá, dans la commune périphérique de Soacha	247
Photo 13.1	
Bogotá : la diffusion des résidences secondaires au nord du District	267
Photo 13.2	
México : une production massive d'ensembles résidentiels fermés en périphérie nord	267
Photo 13.3	
Bogotá : un <i>conjunto cerrado</i> construit au milieu des années 1990 dans la partie nord du District	268
Photo 13.4	
Bogotá : Villa Mercedes, une <i>invasión</i> aux Altos de Cazucá	281
Photo 13.5	
Bogotá : <i>conjuntos cerrados</i> de Soacha, au pied des Altos de Cazucá	283
Photo 13.6	
Chía : la place centrale de l'ancien village	285
Photo 13.7	
Bogotá : la multiplication des immeubles de haut standing du péricentre nord	287
Photo 13.8	
México : immeuble de relogement	289
Photo 13.9	
Bogotá : les carrières des Altos de Cazucá, un exemple d'interstice urbain où s'installent les réfugiés	290

Photo 14.1	
Quito: la géométrie du centre historique	294
Photo 14.2	
Bogotá: le quartier Ciudad Jardín, dans le péricentre sud	294
Photo 14.3	
México: les fortes densités dans l'habitat locatif du centre	306
Photo 14.4	
México: les fortes densités périphériques dans la <i>colonia</i> Gustavo Madero	306
Photo 14.5	
Bogotá: La Perseverancia, quartier des ouvriers de la brasserie Bavaria	312
Photo 14.6	
Santiago du Chili: le centre d'hier et d'aujourd'hui	312
Photo 14.7	
Buenos Aires: le quartier Portezuelo de Nordelta	322
Photo 14.8	
Bogotá: la fermeture des quartiers après leur construction	324
Photo 14.9	
México: la production de logements de standing dans les quartiers populaires péricentraux	326
Photo 14.10	
Bogotá: le remplacement des maisons bourgeoises par des immeubles de standing à proximité de l'Avenida Chile	326
Photo 15.1	
Caricature de Carlos Slim	345
Photo 15.2	
Puerta Alameda, au cœur du centre historique de México	346
Photo 15.3	
Centre historique de México, Calle Guatemala	346
Photo 15.4	
Dans la partie réhabilitée du centre historique, un vieil immeuble restauré, destiné à être loué à des ménages aisés	347
Photo 15.5	
Centre historique de México, secteur de la Merced	347
Photo 15.6	
Borne de sécurité dans le centre historique de México	348
Photo 15.7	
Logement social de l'INVI dans le quartier Guerrero	349

TABLE DES MATIÈRES

Introduction générale (F. Dureau, V. Gouëset, É. Mesclier)	9
--	---

PREMIÈRE PARTIE

Les originalités du peuplement latino-américain

Introduction : entre <i>Ingas</i> , <i>Mandingas</i> et Européens, la construction d'un espace « autre » (É. Mesclier)	15
--	----

1 Des structures nées d'héritages et de ruptures (É. Mesclier)	17
1. Des territoires occupés et organisés depuis l'époque précolombienne	17
1.1 Des populations préhispaniques vraisemblablement nombreuses	17
1.2 Des inégalités selon les régions	19
2. Choc de la Conquête et création d'une Amérique latine de vides et de pleins	22
2.1 Une diminution démographique générale	23
2.2 Des évolutions d'amplitude variable	24
2.3 Des apports externes limités et concentrés	27
3. Les rattrapages démographiques des XVII ^e , XVIII ^e et XIX ^e siècles : une Amérique latine de la « frontière »	28
3.1 Le repeuplement du « vide » des Caraïbes	29
3.2 La colonisation des marges et l'accélération de leur peuplement	30
3.3 Le Brésil au centre de toutes les dynamiques	34
3.4 La stabilisation du poids relatif des anciens centres grâce à la reprise démographique	36
Conclusion	38

2 Les accélérations du XX ^e siècle : croissance démographique et dynamiques de peuplement (F. Dureau, É. Mesclier, V. Gouëset)	39
---	----

1. Une augmentation de la population qui amplifie les évolutions du XIX ^e siècle	40
1.1 Un accroissement considérable de la population latino-américaine	40
1.2 Un dynamisme démographique marqué par de forts contrastes	43
1.3 Les composantes démographiques des croissances différenciées	48
2. Les évolutions du peuplement à l'échelle nationale, combinaisons de la croissance naturelle et des migrations	57
2.1 La redistribution de la croissance et du peuplement des campagnes vers les villes	58
2.2 Les redistributions entre régions	69
Conclusion	76

Bibliographie	79
---------------------	----

DEUXIÈME PARTIE

Le « tournant ethnique » du XXI^e siècle et ses limites

Introduction (V. Gouëset)	87
3 Comment définir les catégories ethniques? (V. Gouëset)	91
1. Quels critères pour définir l'appartenance ethnique? L'exemple des populations indigènes	92
2. La question de l'auto-désignation	93
3. Les ambiguïtés du critère linguistique	94
4. Le critère territorial	98
5. Le cas des populations afro-descendantes	98
4 Des populations en déclin? (V. Gouëset)	103
5 Des populations marginalisées? Pauvreté et inégalités socio-raciales (V. Gouëset)	111
1. Une pauvreté persistante	112
2. Une logique cumulative tout au long de la vie	113
6 Discrimination et ségrégation socio-raciales. L'exemple de Cali (Colombie) (V. Gouëset)	119
7 Ethnicité et territoire (O. Hoffmann, V. Gouëset, É. Mesclier)	125
Conclusion (V. Gouëset)	131
Bibliographie	133

TROISIÈME PARTIE

Les espaces ruraux de l'Amérique latine dans la mondialisation

Introduction : des espaces de nouveau au centre de l'attention (É. Mesclier)	139
8 L'inégalité foncière et sociale en héritage (É. Mesclier)	143
1. <i>Latifundio</i> et populations indigènes	144
2. <i>Latifundio</i> et main-d'œuvre immigrante	148
3. Les grandes plantations : des enclaves fonctionnant sur la base d'une abondante main-d'œuvre permanente	150
9 Des réformes redistributrices aux actuelles réformes libérales (É. Mesclier)	153
1. La question de la réforme agraire au XX ^e siècle : transformer l'espace pour transformer le monde	153
1.1 Les réformes radicales et la transformation des espaces	154
1.2 Les réformes basées sur la bonne volonté des propriétaires, limitées aux espaces marginaux	157
1.3 Les solutions consistant à attribuer des terres « vides »	157
1.4 Le maintien d'un contrôle de l'espace par les populations d'origine indigène	158
2. Les réformes foncières libérales : du changement de statut des terres à une nouvelle modification de l'espace et de la société	161

2.1	<i>Les modalités des réformes libérales</i>	162
2.2	<i>Les raisons de la préférence pour les titres individuels de propriété</i>	165
2.3	<i>Une menace pour les intérêts paysans et indigènes?</i>	167
2.4	<i>L'accès à la terre des « étrangers »</i>	168
10	Agribusiness et paysanneries dans la nouvelle donne mondiale	
	(É. Mesclier)	171
1.	La réinsertion de l'Amérique latine dans les marchés agricoles mondiaux	171
1.1	<i>De la « première mondialisation » à la « substitution aux importations »</i>	171
1.2	<i>La mondialisation actuelle: des modalités particulières</i>	172
1.3	<i>Les limites des avantages de la nouvelle situation pour l'Amérique latine</i>	176
2.	Révolutions technologiques et transformation de l'utilisation des milieux	178
2.1	<i>Révolutions agricoles et modification des agricultures anciennes</i>	178
2.2	<i>Agribusiness et accélération des changements technologiques</i>	180
3.	Les paysanneries et leurs technologies: problème ou perspective pour l'Amérique latine?	181
3.1	<i>La révolution verte en Amérique latine?</i>	181
3.2	<i>Les changements de la libéralisation: rupture ou restructuration?</i>	183
3.3	<i>Stratégies paysannes et technologies de basse intensité</i>	186
11	Territoires et sociétés: des évolutions spatialement très différenciées	
	(É. Mesclier)	189
1.	Centres et marges, les espaces privilégiés du développement de l'agriculture d'exportation	190
1.1	<i>Des « centres » conservés par les élites terriennes</i>	190
1.2	<i>La recherche de terres « libres »</i>	191
1.3	<i>Les cultures illicites, aux marges de l'écoumène</i>	193
1.4	<i>L'intensification en capital et les changements des paysages</i>	196
1.5	<i>Des dynamiques régionales qui touchent villes et campagnes</i>	200
1.6	<i>Les hétérogénéités au niveau local</i>	203
2.	Persistance et diversité des espaces de la pauvreté	206
2.1	<i>Les territoires en crise</i>	207
2.2	<i>Les territoires de l'agriculture vivrière marchande, un bilan complexe</i>	209
2.3	<i>Pauvreté rurale: des évolutions lentes, non corrélées avec le dynamisme agricole et difficiles à évaluer</i>	212
	Conclusion: la géographie pour comprendre la complexité	
	(É. Mesclier)	217
	Bibliographie	219
QUATRIÈME PARTIE		
L'Amérique latine des villes		
	Introduction (V. Gouëset, F. Dureau)	231
12	Produire la ville: des logements en grande partie auto-construits	
	(F. Dureau)	237
1.	La production des logements	238

1.1	<i>Une production légale largement insuffisante</i>	238
1.2	<i>L'auto-construction sur des terrains occupés illégalement</i>	242
2.	La transformation des périphéries populaires	245
2.1	<i>Consolidation et densification des quartiers illégaux</i>	245
2.2	<i>La régularisation de l'habitat: un débat important</i>	248
2.3	<i>Une compétition pour l'accès au sol de plus en plus forte</i>	250
3.	Quelles conditions d'habitat pour les citoyens latino-américains?	251
3.1	<i>Une pénurie de logements qui s'aggrave</i>	251
3.2	<i>La sur-occupation des logements, conséquence directe de la pénurie</i>	252
3.3	<i>Le recul de l'habitat précaire</i>	253
3.4	<i>Une amélioration des raccordements aux réseaux urbains et aux services publics</i> ..	254
4.	Des villes de propriétaires?	256
4.1	<i>Une offre locative de plus en plus diversifiée</i>	259
4.2	<i>L'hébergement: un statut à la reconnaissance tardive</i>	260
13	Habiter la ville: stratégies et mobilités résidentielles (F. Dureau)	263
1.	Stratégies et choix résidentiels	263
1.1	<i>Le statut d'occupation: la propriété, une norme pas complètement généralisée</i>	263
1.2	<i>Le type d'habitat: l'engouement pour les résidences fermées</i>	265
1.3	<i>La localisation, une variable essentielle des stratégies résidentielles</i>	269
2.	Les mobilités résidentielles intra-urbaines et leur rôle	
	dans la dynamique des villes	274
2.1	<i>Des mobilités résidentielles de proximité, liées au cycle de vie</i>	274
2.2	<i>Des migrations intra-urbaines aux effets importants sur le peuplement</i>	276
2.3	<i>Histoires familiales et histoires de la ville: des trajectoires résidentielles</i> <i> dans des villes en mouvement</i>	278
2.4	<i>Une réalité aux multiples facettes: les mobilités résidentielles sous contrainte</i>	288
	Conclusion	292
14	Un modèle métropolitain en évolution (F. Dureau)	293
1.	Des métropoles étendues et peu denses	295
1.1	<i>Une expansion spatiale permanente depuis la première moitié du XX^e siècle</i>	295
1.2	<i>Les dynamiques récentes ne se limitent pas à l'étalement urbain: d'importantes</i> <i> recompositions internes sont liées aux mobilités intra-urbaines</i>	299
1.3	<i>Des villes globalement peu denses</i>	300
1.4	<i>D'importantes disparités de peuplement au sein des villes</i>	304
2.	Une ségrégation spatiale ancienne, mais aux formes renouvelées	309
2.1	<i>Un processus ancien, très actif pendant la période de croissance rapide</i> <i> des grandes villes</i>	310
2.2	<i>Des villes « très fortement » ségréguées?</i>	313
2.3	<i>Une complexification des configurations sociales des espaces métropolitains:</i> <i> des proximités spatiales nouvelles entre groupes sociaux</i>	318
2.4	<i>Quel sens donner aux évolutions récentes?</i>	327
15	Les défis des politiques urbaines (V. Gouëset)	329
1.	Un contexte institutionnel et une conception de l'action publique en pleine évolution	330

1.1 <i>La décentralisation: un projet ambitieux</i>	331
1.2 <i>La « participation citoyenne » : une utopie?</i>	333
1.3 <i>La nouvelle gouvernance urbaine, concept ou mirage?</i>	334
2. Le renouvellement des politiques urbaines	337
2.1 <i>Une nouvelle manière de planifier le développement des villes?</i>	337
2.2 <i>Quelles priorités pour l'aménagement des villes au XXI^e siècle?</i>	339
2.3 <i>L'exemple du réaménagement des centres anciens</i>	343
Conclusion	348
Bibliographie	351
Table des illustrations (encadrés, tableaux, figures, photos)	363

Achévé d'imprimer sur les presses de l'Imprimerie BARNÉOUD

B.P. 44 - 53960 BONCHAMP-LÈS-LAVAL

Dépôt légal : décembre 2006 - N° d'imprimeur : 611136

Imprimé en France

FRANÇOISE DUREAU, VINCENT GOUËSET & ÉVELYNE MESCLIER

Géographies de l'Amérique latine

L'Amérique latine fait incontestablement rêver. Ses paysages, vastes étendues presque sans hommes, villes aux extensions interminables, versants densément peuplés couverts de parcelles en damier, participent de cette fascination. Mais à quoi correspondent-ils exactement ? Si les espaces sont une des dimensions de la vie de la société, que nous disent ceux de l'Amérique latine ? Confirment-ils le caractère exceptionnel du sous-continent ? La violence des rapports sociaux ? La domination renouvelée des États-Unis, l'influence des institutions internationales, celle des multinationales ? L'autonomie et le dynamisme de sociétés fondées sur une culture propre ?

Le présent ouvrage aborde ces questions à travers les relations des Latino-Américains avec les lieux où ils vivent. Ces relations sont le témoin du poids des inerties, une fois que des dynamiques ont été lancées, mais aussi le résultat de changements récents, dans le cadre de la mondialisation. Elles doivent également leurs particularités aux familles et aux sociétés locales ou nationales, qui par leurs pratiques et par leurs décisions politiques contribuent à la réorganisation permanente des espaces.

Les auteurs partent de ces espaces pour remonter vers les processus et les évolutions. À partir de ces géographies de plus en plus complexes mais toujours marquées par les héritages communs, ils proposent des éléments d'interprétation. Ces propositions doivent bien sûr beaucoup à des expériences individuelles, acquises sur des terrains particuliers. Elles ne sauraient être considérées comme définitives, mais ont été conçues comme une participation à un débat ouvert et actif.

Françoise DUREAU est géographe et démographe, directrice de recherche de l'IRD, détachée comme professeure à l'Université de Poitiers et membre du laboratoire MIGRINTER (UMR 6588 CNRS).

Vincent GOUËSET est géographe, professeur à l'Université Rennes 2 et directeur du laboratoire RESO, composante rennaise de l'UMR ESO.

Évelyne MESCLIER est géographe, chargée de recherche de l'IRD, membre de l'UR REFO de l'IRD et associée au laboratoire PRODIG.

*Photo de couverture :
Huile, sans titre, Duván López, 1998.*

